MASTER NEGATIVE
NO. 93-81593-1

AUTHOR:

DESORMEAUX, F.
DURAND

TITLE:

ETUDES
PHILOSOPHIQUES

PLACE:

PARIS

DATE:

1884

Master Negative #

93-81593-1

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record


```
3KS/SAVE  Books        FUL/BIB   NYCG93-B4788           Acquisitions     NYCG-ME
Record 1 of 0 - SAVE record
JNI
 ID:NYCG93-B4788             RTYP:a    ST:s   FRN:   MS:   EL:      AD:06-02-93
 CC:9668  BLT:am      DCF:?   CSC:?    MOD:    SNR:       ATC:      UD:06-02-93
 CP:fr      L:fre     INT:?   GPC:?    BIO:?   FIC:?      CON:???
 PC:s       PD:1884/          REP:?    CPI:?   FSI:?      ILC:????   II:?
 MMD:       OR:    POL:     DM:     RR:        COL:       EML:     GEN:   BSE:
 040       NNC=|cNNC
 100 1     Desormeaux, F. Durand.
 245 10    Etudes philosophiques=|h[microform]/=|cpar F. Durand Desormeaux.
 260       Paris,=|bF. Alcan,=|c1884.
 300       2 v.
 LDG       ORIG
 QD        06-02-93
```


Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

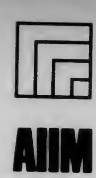
FILM SIZE: 35 REDUCTION RATIO: 11x

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 7-15-93 INITIALS Susan

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

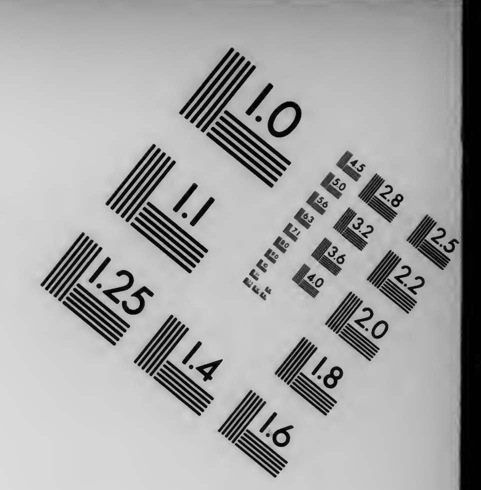
VOLUME 1

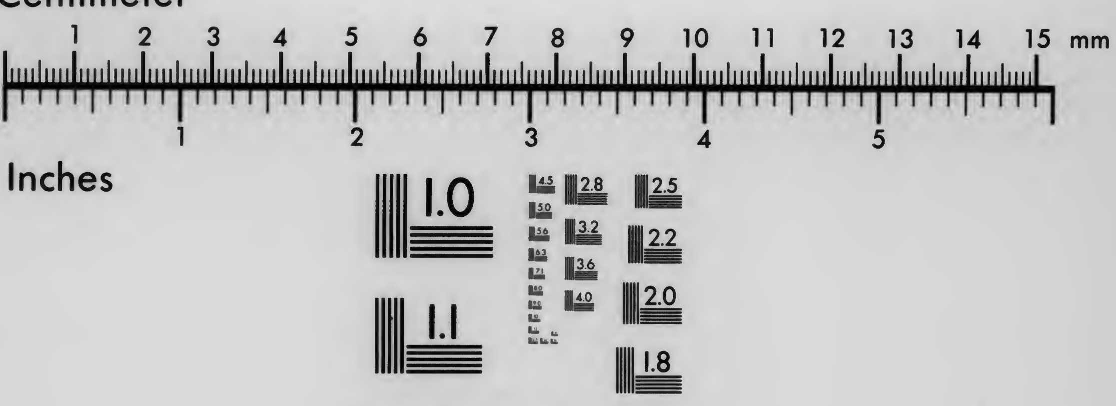


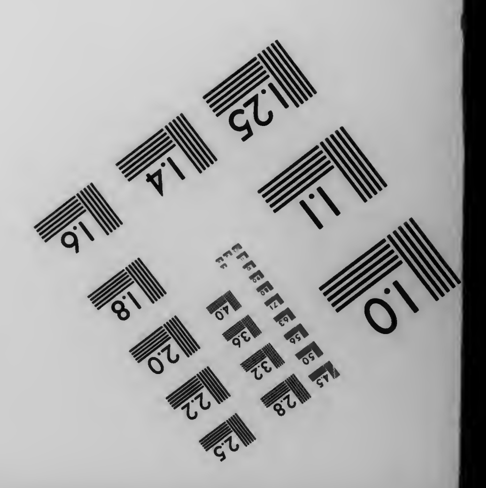
AIIM

Association for Information and Image Management

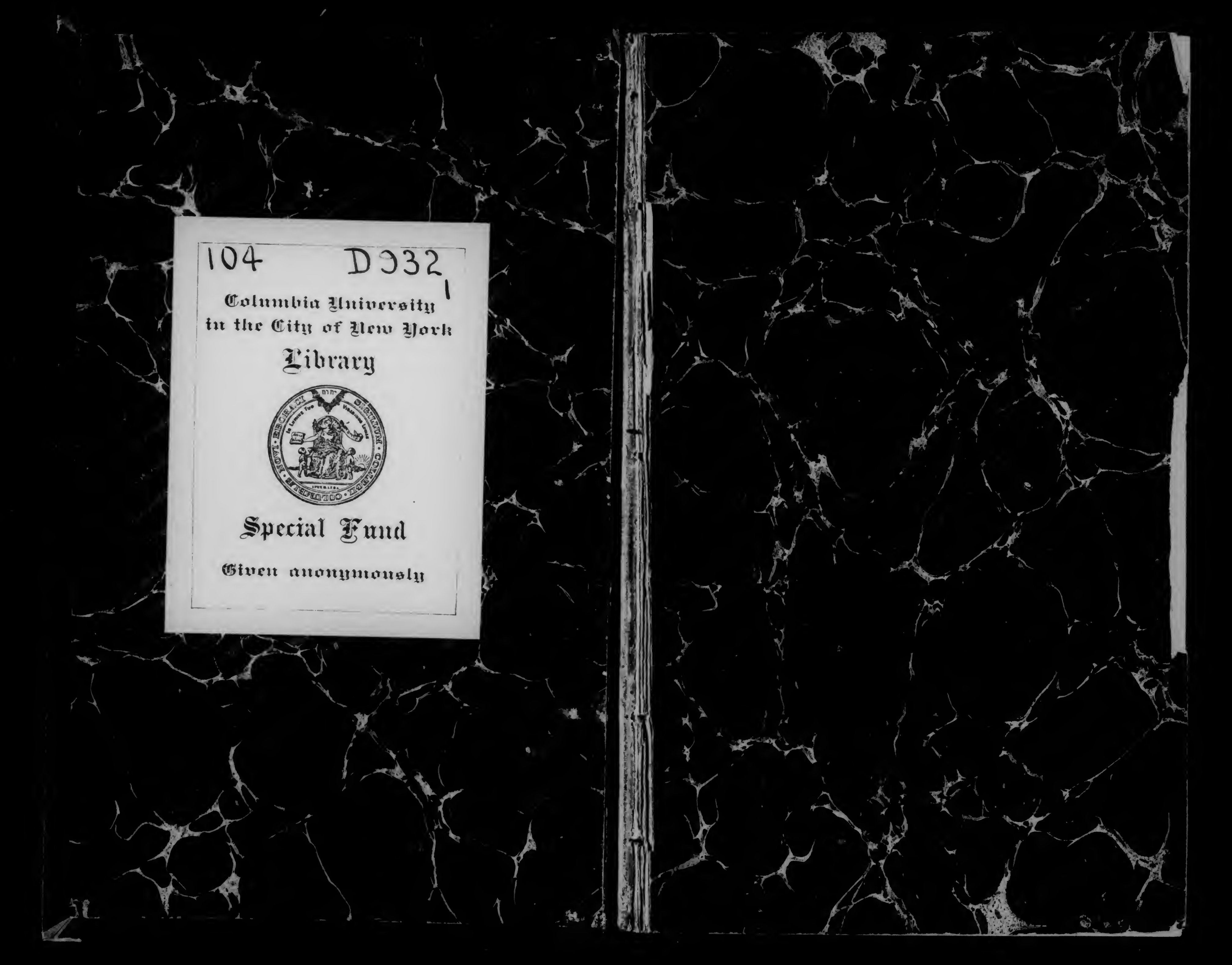
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202







MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.


104 D932 1
Columbia University
in the City of New York
Library
Special Fund
Given anonymously

ÉTUDES

PHILOSOPHIQUES

PAR

F. DURAND DESORMEAUX

TOME PREMIER

THÉORIE DE LA CONNAISSANCE

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1884

ÉTUDES
PHILOSOPHIQUES

THÉORIE DE LA CONNAISSANCE

DU MÊME AUTEUR :

RÉFLEXIONS ET PENSÉES, 1 volume in-8°.

(Félix Alcan, éditeur).

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

PAR

F. DURAND DESORMEAUX

TOME PREMIER

THÉORIE DE LA CONNAISSANCE

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
1884

AVERTISSEMENT

On a vu, dans la fine esquisse que M. Yriarte a tracée de la vie et du caractère de Durand Desormeaux, comment celui-ci, homme du monde, magistrat, haut fonctionnaire, n'avait jamais cessé de poursuivre en secret un travail de réflexion et d'études philosophiques dont les résultats se trouvèrent à sa mort former un ensemble de volumineux manuscrits. Durand Desormeaux l'avait dit souvent à ses amis : La politique, dont il acceptait sans défaillance tous les devoirs, ne tenait cependant pas dans sa vie la première place; il attribuait lui-même une bien plus haute importance à ses recherches scientifiques. Le premier coup d'œil jeté sur les manuscrits nous montra la vérité de ces paroles. La méditation a sans doute possible occupé la plus grande partie de son temps et absorbé le meilleur de son activité. C'était d'abord pour se faire une règle d'action, pour éclairer sa conduite qu'il cherchait la vérité; après chacun de ses passages à travers les affaires, il revenait à sa laborieuse solitude pour refaire, disait-il, sa provision et puiser dans la

réflexion de nouvelles énergies; mais vers 1878, au moment même où les plus importantes fonctions lui étaient confiées, le moyen tendait de plus en plus à éclipser la fin; mis en demeure de choisir, il eût mieux aimé, nous le croyons, compter comme philosophe que devenir ministre. Là eût été, comme il l'a écrit, « sa véritable vocation ». Peut-être avait-il la très noble ambition de mener de front les deux tâches et de mériter à la fois de la postérité ces deux éloges d'avoir bien servi la science et bien servi son pays. Quoi qu'il en soit, l'intensité de l'effort qu'il a fait dans l'espoir de mieux comprendre notre commune destinée, imposait à ses amis l'obligation de tenter le possible pour que cet effort profitât à d'autres qu'à lui. Il appartient au public de juger l'œuvre; il nous appartenait de la lui faire connaître. Nous dirons en peu de mots comment nous avons entendu la mission délicate qui nous était confiée.

Les premiers manuscrits remontent au moment où Durand Desormeaux sortit du collège (1858). Ce sont surtout des extraits et des analyses qui l'occupent pendant qu'il fait ses études de droit (1858-1863). De 1864 à 1867, attaché au parquet de la Seine, il continue à garder le souvenir écrit de ses lectures, — Montaigne, Bossuet, Montesquieu, Benjamin Constant, Guizot, Tocqueville, Bastiat, Laboulaye, Georges Sand, O. Feuillet, Renan, Taine et Claude Bernard sont ses auteurs de prédilection, — mais il commence à essayer ses forces sur des sujets multiples touchant à l'art et à la politique, au droit pénal et à la philosophie. Ces études se continuent en se développant pendant

l'année 1867, mais elles revêtent un caractère de plus en plus philosophique. En 1868 et 1869, Durand Desormeaux, substitut à Bar-sur-Seine, puis à Arcis-sur-Aube, concentre toute son attention, d'une part sur les problèmes métaphysiques et les phénomènes de conscience dans leur rapport avec les phénomènes physiologiques, d'autre part sur la philosophie de l'histoire et la science sociale. Il conçoit l'unité de la science et de l'action, la psychologie et la sociologie lui apparaissent comme les sciences sur lesquelles reposent la morale et la politique, de même que l'industrie repose sur les sciences de la nature. De 1870 à 1877, il a trouvé sa voie, il y marche avec résolution. En 1877, la période de préparation est terminée; sa pensée est arrêtée quant aux grandes lignes; il se sent en mesure de traiter avec suite et dans un ordre systématique les principales questions de la logique, de la morale et de la politique; c'est à ce travail qu'il consacre cette année et la suivante. Il n'écrit pas encore des traités sur chaque matière; ses études sont fragmentaires; elles constituent seulement des matériaux à utiliser pour des œuvres à venir; mais elles se rattachent à un plan déterminé, elles sont inspirées par une doctrine cohérente; elles offrent les éléments épars d'un tout dont l'auteur a déjà tracé lui-même les principales divisions. Encore quelques mois, disait-il à la fin de 1878, et je pourrai essayer de rédiger tel ou tel chapitre, et tenter peut-être une publication.

C'était donc cette dernière partie des manuscrits,

correspondant aux années 1877 et 1878, qu'on pouvait seule songer de donner au public, en y joignant peut-être — et c'est ce qui a été fait — quelques fragments intéressants des années antérieures. Restait à savoir premièrement si, en publiant ces notes, nous n'irions pas contre la pensée présumée de leur auteur, secondement si nous devions les présenter aux lecteurs dans l'ordre où elles ont été composées.

Durand Desormeaux savait que ses études étaient encore assez loin du point d'achèvement où une œuvre destinée à la publicité doit être portée, et quels efforts il eût dû faire pour les y amener. Il était artiste, très ouvrier en fait de style, et s'il avait renoncé à la manière un peu oratoire, très imagée de ses débuts, c'était de propos très délibéré, à la fois par préférence esthétique et par scrupule scientifique et moral. La suite des idées, la belle ordonnance des preuves, la clarté et la sobriété de l'expression restaient à ses yeux des qualités de forme presque aussi importantes que le fond même et dont il connaissait le prix. Mais personne ne pouvant le suppléer dans ce travail de dernière main, nous devions seulement nous demander si lui-même aimerait mieux voir ses études préparatoires présentées au public avec toutes les excuses que comportent les circonstances douloureuses où elles voient le jour, que se résigner à leur abandon. A la question posée en ces termes, la réponse ne nous paraissait pas un instant douteuse; et notre conviction était celle des rares personnes à qui Durand Desormeaux a laissé entrevoir ses plus intimes pensées. Il nous a consulté nous-même sur

quelques-uns de ces essais, à un moment où il était déjà extrêmement souffrant et, obligé dès lors par prudence à ne parler qu'à voix basse, il n'a pas craint de braver la fatigue d'une lecture prolongée pour nous les faire connaître, tant cette communication auprès du seul de ses amis qui pût recueillir son œuvre philosophique et la présenter plus tard au public, paraissait avoir d'importance pour lui! Ce jour-là, l'idée du devoir que nous accomplissons maintenant s'est nettement présentée à notre esprit, et l'impression de ce souvenir a été notre motif déterminant quand notre pensée est allée au devant des intentions de Mme Durand Desormeaux. Ajoutons que les manuscrits eux-mêmes nous fournirent ensuite plus d'une indication encourageante. Durand Desormeaux y exprime la conviction que son travail offre des parties sinon achevées, du moins assez consistantes pour que leur réunion forme un tout ayant sa signification. Ainsi le cahier de 1877 porte à la première page : « Dans ce cahier la théorie des phénomènes externes et internes paraît complète et vérifiée; de même la théorie de la conscience. » Plus tard, le 6 janvier 1879, mention est faite dans les notes d'un sujet mis au concours par l'Académie, l'explication des facultés de l'esprit humain par l'association; Durand Desormeaux ajoute : « Peut-être n'aurions-nous (pour concourir) qu'à réunir les réflexions et observations éparses dans les études qui précèdent. » Et il esquisse aussitôt une sorte de préface au mémoire projeté, préface que le lecteur trouvera au début du présent volume. « Nous pourrions, écrivait-il encore le

13 décembre 1878, publier un premier mémoire sur la nature des phénomènes moraux, un second sur le rôle du mouvement dans les phénomènes moraux. » On a formé tout un chapitre avec des ébauches de plans, de préfaces, d'avertissements au lecteur, qui impliquent avec la dernière évidence des projets de publication plus ou moins lointaine. « De là, dit-il dans une de ces préfaces, sont nées ces études *qui feront parcourir à d'autres, si quelqu'un se trouve pour les consulter,* le chemin que nous avons fait nous-même. » Et plus loin, parlant des ouvrages où il rencontrait après coup l'écho de sa propre pensée : « La connaissance que j'ai prise de ces livres ne m'a pas détourné du dessein de livrer à la publicité le résultat de mes recherches. » Autant d'indices qui ne permettaient guère le doute sur le vœu secret de l'auteur. D'ailleurs, tout résolu qu'il était de remanier profondément tous ces fragments avant de les livrer à l'impression, Durand Desormeaux n'a jamais laissé à ses cahiers le caractère de notes décousues, frustes, confidentielles. Son style est presque toujours correct, sa phrase s'achève; le ton est celui de la dissertation soutenue; point de familiarités ni de personnalités; celle même de l'auteur s'efface; s'il parle de lui, c'est comme d'un personnage abstrait ou imaginaire; s'il parle de ses amis, c'est comme d'étrangers; on dirait presque que l'écrivain, sans méconnaître ce que l'on doit au public quand on peut se préparer à comparaître devant lui, songe à se prémunir contre une surprise éventuelle du sort qui lui interdirait d'y pourvoir.

Le fait est qu'en ce qui touche la rédaction aucune retouche n'a été nécessaire. Mais quant à l'ordre des morceaux, nous n'avons pu nous résoudre à le laisser tel que le hasard en avait décidé, car Durand Desormeaux traitait chaque jour l'un quelconque des sujets qui étaient présents à son esprit, quelquefois même dans le même jour plusieurs sujets différents. La lecture de ce chaos de fragments disparates eût été extrêmement fatigante. Comme les plans écrits étaient assez explicites pour nous fournir les cadres d'un classement, nous avons tenté ce classement. Nous ne nous flattons pas d'avoir obtenu un résultat définitif. Nous estimons seulement que distribués dans cet ordre, les fragments qui composent les deux volumes se présentent sous un meilleur jour et se lisent avec plus de charme. Chacun d'eux du reste a été précédé, par nos soins, de quelques mots qui lui servent de titre ou de sommaire : les sommaires réunis forment une table. Celle-ci sera un répertoire commode; de plus elle rendra une introduction analytique inutile : presque toutes les idées essentielles de l'œuvre y sont indiquées.

A. Espinas.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

THÉORIE DE LA CONNAISSANCE

CHAPITRE PREMIER

IDÉE GÉNÉRALE — PLAN — MÉTHODE

Tous les phénomènes doivent être étudiés par une même méthode générale.

26 avril 1867.

La nécessité de porter une méthode unique dans l'étude de tous les phénomènes est justifiée par la constitution même de l'esprit humain; il n'y a pas pour l'intelligence deux manières de raisonner, il n'y en a qu'une, quelle que soit la variété des objets auxquels elle s'applique. Mais ce n'est pas tout: la nature elle-même de l'objet nécessite l'emploi d'une méthode unique; les plus récentes découvertes de la chimie, de la physique et de la physiologie, de la psychologie générale, nous ont permis d'entrevoir sous la variété des phénomènes naturels une substance unique. La variété résulte des circonstances qui modifient les combinaisons de cette substance. Mais si les combinaisons pos-

sibles se présentent sous des aspects distincts et avec des propriétés différentes, les procédés, les lois suivies par la nature dans la formation des phénomènes et des êtres sont toujours les mêmes, comme la substance dont ils sont formés.

L'esprit humain, dont l'harmonie avec la nature est si merveilleuse, doit donc raisonner à propos de ces faits suivant une méthode unique à laquelle correspond la constitution elle-même de l'univers. Cependant, si la substance est identique, si les lois, si les procédés de la nature dans la formation des êtres sont toujours les mêmes, les résultats produits par les combinaisons de la substance sous l'action des lois offrent des différences considérables, qui constituent précisément la séparation, et par suite l'existence et la personnalité des êtres. La diversité des combinaisons impose à l'esprit humain la nécessité non pas de modifier sa méthode, nous venons de le voir, mais de rechercher les moyens, les instruments spéciaux d'analyse qui conviennent à l'étude de ces combinaisons spéciales.

Les phénomènes du monde moral sont soumis aux mêmes conditions générales que tous les autres.

10 mai 1869.

Ce qui fait la faiblesse des vérités morales, par rapport aux vérités purement positives et scientifiques, c'est que la science morale est comme suspendue dans l'espace. Nous ne savons à quoi rattacher les lois que nous découvrons, et cependant nous avons le sentiment que ces lois, ces vérités ne sont qu'un développement, une manifestation plus élevée de la nature dans laquelle

les mathématiques, la physique, la chimie, la physiologie nous montrent un enchaînement continu. — Nous savons de plus que cet enchaînement, que l'observation du monde actuel nous offre, représente les développements et les progrès successifs de la création. — Faire rentrer les phénomènes du monde moral dans cet enchaînement, montrer qu'ils sont la suite de tous les autres phénomènes du monde, faire comprendre ainsi qu'ils offrent le même degré de certitude, faire saisir que la création se continue sans cesse en eux, tel me paraît être le but le plus immédiat et le plus utile proposé à nos efforts, et si je me suis trompé, j'ai tout au moins trouvé dans cette recherche des dédommagements assez grands pour me laisser croire que je ne me suis pas trompé tout à fait.

Préface.

Saint-Julien, octobre 1878.

Commençant par étudier les phénomènes de société, de justice, d'État, de propriété, d'âme, de corps, de religion, etc..., nous nous sommes aperçu rapidement que nous ne pouvions procéder à des analyses vraiment scientifiques.

En effet, comment étudier les phénomènes complexes avant d'avoir analysé les phénomènes les plus simples?

C'est la nécessité d'analyser les phénomènes complexes sur lesquels se portait dès l'origine notre attention, qui nous a conduit à l'étude des phénomènes les plus élémentaires.

Pour étudier ceux-ci, nous nous sommes placé au

point de vue que nous paraissait commander l'étude des phénomènes les plus élevés dans la hiérarchie morale. De là sont nées ces études qui feront parcourir à d'autres, si quelqu'un se trouve pour les consulter, le chemin que nous avons fait nous-même.

Tourmenté du besoin de connaître, j'ai cherché à satisfaire ce besoin au moyen des livres. Mais les observations des autres ne me satisfaisaient pas; elles m'étaient inutiles; elles étaient pour moi comme si elles n'avaient pas été faites. J'ai fermé les livres et me suis livré à des observations personnelles à propos de faits cent fois observés avant moi. Cette méthode a été longue, mais elle m'a donné la certitude. Cependant je n'ai pas si bien pratiqué l'ignorance, que les articles de revues et de journaux ne m'aient montré parfois que je marchais dans la voie moderne. Parfois j'ai rencontré des théories que j'avais trouvées tout seul et qu'avaient exposées avant moi des esprits tenus en grande estime par la science. Ces rencontres m'ont donné quelque confiance dans mes méthodes d'investigation. A la veille de publier ces observations personnelles, la confiance, née de ces rencontres, s'est changée en crainte, et j'ai redouté que toutes mes théories, accumulées à la suite de mes observations personnelles, ne fussent devenues, à force d'avoir été traitées par d'autres que par moi, des lieux communs pour le public. A ce moment, j'ai changé mon système. J'ai ouvert les livres des auteurs français, anglais et allemands les plus connus qui paraissent avoir traité les matières dont je me suis occupé. La connaissance que j'ai prise de ces livres ne m'a pas détourné du dessein de livrer à la publicité le résultat de mes recherches.

Même sur les points où je me suis rencontré avec

mes devanciers ou mes contemporains, si j'ai vu parfois les mêmes choses qu'eux, je les ai vues avec une autre méthode; et puis personne n'a jamais vu exactement la même chose.

Saint-Julien, 31 octobre 1878.

Je ne trouvais pas dans les phénomènes de l'ordre moral, dont l'étude m'attirait, la précision, l'enchaînement exact que montrent les sciences dans les phénomènes de l'ordre astronomique, physique, chimique, physiologique, et d'autre part je portais dans l'étude des phénomènes physiques des préoccupations inspirées par le trouble de mes idées morales. Ainsi les vérités scientifiques démontrées m'empêchaient de me reposer dans les prétendues lois morales, et ces prétendues lois morales troublaient pour moi le repos que j'aurais pu trouver dans l'établissement des vérités physiques, chimiques, mathématiques.

Je ne pouvais concilier les deux ordres, et la contradiction que je trouvais dans des études si différentes me gâtait à la fois l'arbitraire des phénomènes moraux et la certitude des phénomènes physiques.

Enfin, j'avais besoin de certitude dans mes actions comme dans tout le reste. Il me semblait que faute de comprendre le bien et le mal, je ne porterais pas dans la recherche de l'un et dans l'aversion de l'autre toute la force et l'intelligence nécessaires pour régler ma conduite.

Je faisais le bien, j'évitais le mal par habitude, mais en réalité j'agissais à tâtons, sans suite, sans être maître de mes actions, sans pouvoir rattacher mes actions à

leur principe. J'étais dans la nuit. Pour dissiper tant de ténèbres, j'ai commencé ces études, voulant mettre de la clarté dans mes idées, de l'ordre dans mes actions.

Préface.

Saint-Julien, 9 août 1877.

Moins préoccupé d'augmenter mes pensées que de les bien connaître, j'ai pris une par une les idées qui constituent le patrimoine de toute intelligence ordinaire et de l'humanité dans tous les temps.

J'ai voulu savoir si ces idées ne correspondaient qu'à des mots, à des combinaisons imaginaires ou bien à des réalités externes. J'ai voulu voir quelles étaient parmi elles celles qui m'étaient procurées directement par le spectacle de ce qui m'entoure.

L'observation difficile, mais nécessaire.

Brienon, 28 août 1878.

Je ne crois qu'à ce que me montre l'observation. L'homme n'observe pas en un jour les choses au milieu desquelles il vit le plus habituellement. Rien n'est long comme l'observation; rien n'est difficile comme l'observation exacte, limitée à ce qui frappe nos sens, sans aucun mélange de l'imagination substituant ses conceptions à ce qui existe, et nous montrant ses conceptions comme réelles.

Paris, 16 novembre 1878.

Livre Ier. — Chapitre Ier [1].

Il n'y a pas de différence fondamentale entre les phénomènes intellectuels et tous les autres phénomènes de la nature. Il n'y a que des différences de degrés [2].

Il n'y a pas de raison pour établir une différence de nature entre tous les autres phénomènes de l'univers et les phénomènes connus habituellement sous le nom de phénomènes intellectuels, conscients et moraux.

Il faut montrer que les phénomènes intellectuels sont connus dans les mêmes conditions que tous les autres phénomènes de la nature. La seule différence qui existe entre ceux-ci est une différence d'éléments, de lieu et de composition.

Mais en admettant que les éléments ne sont pas les mêmes, comme les éléments constitutifs de l'eau ne sont pas les mêmes que les éléments constitutifs de l'oxyde de carbone, les éléments dont nous nous occupons sont connus de la même manière que les éléments de l'eau, ou que tous les autres objets étudiés par les sciences naturelles. Ce qui constitue la science morale, ce ne sont pas les procédés qu'elle emploie dans ses études, ce n'est pas le mode de connaissance des objets auxquels elle s'applique, c'est seulement la différence entre les objets qu'elle étudie et les objets étudiés par les sciences naturelles. Il importe de reprendre ici la série des observations (1877) [3] qui nous ont conduit à

(1) Voir étude 30 décembre 1878. Conscience, Phénomènes conscients. *(Note de l'auteur.)*
(2) Voir étude 29 novembre 1878. *(Note de l'auteur.)*
(3) Voir étude 17-18 décembre 1878. *(Note de l'auteur.)*

reconnaître par quelles observations (analogues à celles à l'aide desquelles tous les phénomènes sont étudiés dans les sciences diverses) les phénomènes intellectuels sont constatés et délimités, par quelles associations ils sont constitués.

Chapitre II.

Non seulement les phénomènes intellectuels se groupent entre eux dans des conditions analogues à celles où s'associent tous les autres phénomènes considérés par les sciences, telles que la chimie, la physique; mais ils forment, avec les phénomènes extérieurs à l'intelligence, des groupes analogues à ceux que les phénomènes extérieurs forment entre eux.

Chapitre III.

Une idée, un phénomène intellectuel n'est pas un phénomène simple. C'est un phénomène composé par plusieurs éléments simples.

Tous les phénomènes étudiés par toutes les sciences donnent lieu à des phénomènes intellectuels. Seulement si nous considérons les phénomènes comme associés à un caractère intellectuel, comme ce caractère n'est pas étudié par les autres sciences, les phénomènes intellectuels appartiennent, par les éléments qui les constituent en propre, à la catégorie des phénomènes moraux (1).

Livre II.

Éléments simples (2).

Variété des phénomènes intellectuels constitués à l'aide des éléments simples.

Tous les phénomènes intellectuels, depuis les plus simples associations de son et de couleur jusqu'au moi, sont formés par ces associations.

(1) Voir étude 29 novembre 1878. *(Note de l'auteur.)*
(2) *Idem, ibidem.*

Saint-Julien, 6 janvier 1879.

Parcourant aujourd'hui, dans le *Journal des Débats* du 6 janvier 1879, un compte rendu de la séance du 4 janvier à l'Académie des sciences morales et politiques, je trouve le passage suivant :

« Selon l'usage, M. le secrétaire perpétuel fait connaître le résultat des concours de l'année qui vient de finir. Il y a deux concours dont les prix sont prélevés sur les fonds du budget; l'un a pour sujet : *Exposer et discuter les doctrines philosophiques qui ramènent au seul fait de l'association les facultés de l'esprit humain et le moi lui-même.* Ce concours n'a pas eu de résultat, aucun mémoire n'a été présenté. »

C'est la première fois que la matière du sujet proposé me tombe sous les yeux. Peut-être n'aurions-nous qu'à réunir les réflexions et observations éparses dans les études qui précèdent...

Faisant de l'association la base même des facultés de l'esprit humain, nous montrerions comment la méthode expérimentale d'analyse et de synthèse appliquée aux éléments moraux, nous conduit à établir la composition de tous les phénomènes moraux et rend possible une classification pareille à celle de la chimie et de l'histoire naturelle. Par la théorie de l'association, les sciences morales et psychologiques prennent rang parmi les sciences exactes et naturelles. Le moi lui-même est constitué par une association; il est un composé. Il faudrait montrer comment s'opère cette association (rôle du mouvement), et comment une fois l'association constituée, elle ne laisse rien à désirer à la raison.

Les éléments constituant le lieu interne mien et ceux qui constituent la conscience forment corps ensemble. L'analyse nous révèle les conditions voulues pour que des phénomènes soient associés avec eux de manière à former un corps. A l'origine nous désirons établir que les phénomènes moraux sont connus comme les phénomènes étudiés par les sciences physiques, chimiques, par l'observation de nos organes appliqués à des éléments internes ou externes, perçus par ces organes.

Si l'on prétend que l'analyse à laquelle nous soumettons le moi et tous les autres phénomènes intellectuels rabaisse la nature humaine, il faudra soutenir que les analyses auxquelles notre sol, nos eaux, les plantes, les animaux, le corps humain ont été soumis, ont fait disparaître ce qu'il y a de grand dans l'univers. Le corps humain lui-même a été livré aux investigations des savants, et personne ne regarde plus comme sacrilèges les mains qui pénètrent les éléments de la nature. Le moi doit être enveloppé à son tour dans ce travail d'analyse qui, peut-être, en nous montrant les éléments dont il se compose, nous fera comprendre sa grandeur. Jamais la science véritable n'a diminué les objets auxquels elle s'applique. Ces analyses nous fournissent le moyen d'agir sur les phénomènes intellectuels, de les maîtriser, de les associer dans des combinaisons morales nouvelles, d'extraire et d'isoler des forces pareilles dans l'ordre moral à celles que nous avons mises à notre service dans l'ordre physique. L'esprit humain a été étudié en dernier lieu. Il est encore aussi inexploré pour la plupart des points que les régions de l'Afrique centrale. Il ne faut pas moins d'audace et on ne court pas moins de dangers dans ce voyage de découverte intellectuelle. Sur beaucoup

de points, l'intelligence, comme les pays fabuleux d'Homère, est peuplée de nos songes. J'ai toujours aimé ces imaginations qui attestent à leur manière la puissance de notre nature, j'ai longtemps essayé de les prendre pour des réalités; puis un jour, j'ai voulu voir moi-même les pays décrits par ces poètes sublimes, qu'on appelle des philosophes. Je rapporte ce que j'ai vu. Quelques-uns continueront à préférer le pays des songes à la réalité; pour moi, je pense qu'elle dépasse en grandeur tout ce que nous pouvons imaginer.

L'homme ne s'est pas élevé du premier coup à la contemplation de l'univers. Repoussé des choses périssables, averti sans cesse par la douleur associée dans la nature à un mouvement de répulsion, trouvant constamment la douleur et la répulsion au fond des êtres qui avaient commencé par l'attirer et lui donner du bonheur, il a été conduit de répulsions en répulsions, d'attractions en attractions, à la perception de la nature sans bornes composée par l'enchaînement inflexible des phénomènes. Parvenu à cette contemplation suprême, il a fait dans son intelligence et dans ses instincts une part proportionnelle à l'importance de chaque chose au lieu de se laisser attirer et absorber par chacune d'elles.

Rapports de l'esprit et du monde, des sciences de l'homme et des sciences de la nature.

Saint-Julien, 26 septembre 1868.

Le monde inférieur est l'alphabet dans lequel l'homme s'épèle lui-même. C'est dans les êtres inférieurs à l'homme que nous trouvons ces linéaments informes qui dans l'intelligence humaine deviennent des lignes

d'un dessin parfait. C'est à l'étude du monde extérieur qu'il faut demander les hypothèses destinées à être vérifiées par l'observation des phénomènes intellectuels. Il y a entre l'étude de l'homme et celle de la nature un échange perpétuel d'hypothèses, un système d'actions et de réactions. Mais c'est la nature étudiée dans ses phénomènes les plus reculés, pour ainsi dire, qui peut seule nous mettre sur la trace des phénomènes dont l'intelligence est le théâtre. Ces phénomènes se prolongent, se complètent et se résument dans l'homme. Il faut les saisir à leur point de départ. Malheureusement la science positive ne fournit encore pour cette étude que des résultats très incomplets. Il faudrait que ceux qui entreprennent de fonder la science morale puissent rechercher eux-mêmes, dans les phénomènes de la nature, ceux qui sont utiles à l'avancement de la science dont ils s'occupent; car de même que la contemplation de la nature jette des lueurs sur la constitution et les lois de l'esprit humain, de même, aussi, l'étude des phénomènes qui s'accomplissent au sein de l'esprit humain permet de conjecturer la manière dont se produisent les phénomènes naturels.

Cela doit être ainsi si, en effet, l'esprit humain n'est que le résumé et l'achèvement du monde où nous vivons.

De la méthode dans les sciences morales.

Saint-Julien, 9 août 1877.

Moins préoccupé d'augmenter mes pensées que de les bien connaître, j'ai pris une par une les idées qui constituent le patrimoine de toute intelligence ordinaire et de l'humanité dans tous les temps. J'ai voulu savoir

si ces idées ne correspondaient qu'à des mots, à des combinaisons imaginaires ou bien à des réalités externes. J'ai voulu voir quelles étaient parmi elles celles qui m'étaient procurées directement par le spectacle de ce qui m'entoure.

Même sujet.

Saint-Julien, 15 septembre 1878.

L'obstacle au progrès de la science morale et sociale vient de ce qu'on a tout généralisé avant d'avoir rien analysé. Ceux qui ont écrit sur la politique et sur la morale se sont montrés plutôt des hommes d'imagination et de poésie que des hommes de science. Emportés par le désir de résoudre à la fois tous les problèmes embrassés par des intelligences ayant une notion de toutes choses, ils ont fait comme des gens qui, pour faire de la chimie, se lanceraient dans la physiologie, l'histoire naturelle, l'astronomie et la cosmogonie. Faute d'avoir su se borner, faute d'avoir eu l'ambition de la vérité toute seule, ils ont écrit des poèmes où il est difficile de discerner la part de l'imagination et celle de la vérité. Il n'y a de travaux scientifiques que ceux qui étudient une chose en elle-même, dans ses rapports avec les objets les plus immédiats, sans laisser intervenir dans leurs observations aucun élément qui ne soit pas en rapport immédiat avec cette chose. C'est pour n'avoir pas eu la patience de s'enfermer dans des faits précis et limités, pour ne pas s'être astreints à ce rôle si borné en apparence, si obscur souvent, mais le seul fécond en résultats certains, que la science politique, sauf certaines portions de l'économie politique, est

encore à naître. Nous n'avons encore dans cet ordre que des œuvres d'imagination, véritables romans. Il n'a été produit de scientifique que des études spéciales limitées à l'observation de certains faits : précieux matériaux pour la science future.

Même sujet.

Saint-Julien, 6 juillet 1878.

Les phénomènes externes, leur ordre, leur succession ou leurs rapports entre eux; les phénomènes organiques, leur ordre, leur succession et leurs rapports entre eux; les rapports des phénomènes externes avec les phénomènes organiques, voilà tous les éléments des phénomènes de l'intelligence.

Même sujet.

Saint-Julien, 20 septembre 1878.

La science morale ou intellectuelle ne diffère de toutes les autres sciences que par les phénomènes qu'elle étudie. C'est d'ailleurs la particularité des phénomènes étudiés qui constitue la particularité des sciences. Partout la méthode scientifique, les procédés fondamentaux d'observation et d'analyse mêlées de synthèse sont les mêmes; il n'y a que les éléments auxquels s'appliquent ces procédés qui varient. Ainsi, quand la science intellectuelle étudie les phénomènes de justice, de propriété, de durée, d'infini, de société, elle s'applique à des éléments tout aussi appréciables que ceux dont sont formés les corps physiques, chimiques ou physiologiques. Ce qui complique ces études,

c'est la complexité et la ténuité des phénomènes étudiés, c'est le manque d'habitude pour ce genre d'observation, ce sont les suppositions bizarres auxquelles l'imagination se livre quand il s'agit de phénomènes tels que ceux embrassés sous le nom de moi par exemple, ce sont les abstractions nominales sous lesquelles se perd la réalité. Cette science est venue et devait venir la dernière, puisqu'elle s'applique aux phénomènes ultimes de la hiérarchie des éléments; comme la dernière, elle n'a pas encore eu le temps, malgré des travaux spéciaux faits à un point de vue vraiment scientifique, de se reconnaître et de limiter l'objet exact de ses recherches. Il faut appliquer à tous les phénomènes de l'intelligence (phénomènes qu'on pourrait peut-être préciser en la définissant, *ceux qui se reflètent dans l'appareil cérébral et dont les éléments se trouvent dans le milieu extérieur à l'appareil cérébral*) les procédés d'observation, d'analyse et de synthèse employés par toutes les autres sciences. La vérification expérimentale nous fera varier les conditions des phénomènes et nous montrera que leur manifestation ou leur disparition se produit selon que les éléments assignés comme conditions se rencontrent ou ne se rencontrent pas. Par l'observation, nous constatons les phénomènes; par l'analyse, nous les résolvons en leurs éléments simples ou constituants; par la synthèse, nous réunissons les éléments séparés par l'analyse; par la vérification expérimentale, nous montrons que le phénomène se manifeste ou ne se manifeste pas, selon que les éléments séparés par l'analyse se rencontrent ou ne se rencontrent pas. Il n'y a aucun de ces procédés qui ne soit applicable aux phénomènes de l'ordre intellectuel et qui ne doive leur être appliqué.

Les phénomènes intellectuels que nous venons de définir sont encore appelés phénomènes de conscience. La conscience est partout, mais nous réservons spécialement le nom de conscience pour l'ensemble des phénomènes associés dans l'appareil cérébral.....

— Les idées, déjà localisées dans l'appareil cérébral, communiquent entre elles et s'associent seulement, quand elles ne l'ont pas été dans le milieu extérieur à l'appareil cérébral, au moyen de la réapparition dans l'organisme d'impressions internes et organiques. L'observation nous a conduit à formuler cette proposition. Pour la vérifier expérimentalement, il faudrait montrer qu'une nouvelle association entre des phénomènes intellectuels ne se produit jamais, si l'apparition de l'impression organique dans les sens est devenue impossible. Il n'y aurait plus alors que les associations antérieurement recueillies dans le milieu par l'intelligence (le milieu extérieur à l'appareil cérébral), mais pas d'associations nouvelles. Certains cas de paralysie des organes pourraient peut-être déjà constituer une vérification expérimentale à cet égard. Il faudrait voir si les malades sont capables de former des associations organiques. D'autre part, il faudrait environner ce genre d'expériences des plus grandes précautions, car des impressions organiques de plus d'une sorte peuvent servir à former l'association entre deux idées. Ainsi toutes les idées sont unies à des mots, tous les mots à des impressions organiques; l'association qui ne se ferait pas au moyen d'une impression organique de lieu, comme celle qui est consécutive au mouvement de la paupière, pourrait se faire au moyen d'un mot, associé

à l'idée, puis associé à une impression organique de lieu, existant par exemple dans l'oreille et non plus, comme tout à l'heure, dans l'œil. Nous pouvons faire varier les conditions des divers phénomènes embrassés sous les termes généraux de justice, de propriété, d'état, comme nous faisons varier les conditions d'un phénomène physique, chimique ou physiologique. Les lois ou les rapports de ces phénomènes sont des rapports analogues à ceux des phénomènes étudiés par les sciences naturelles.

La psychologie peut se constituer avant l'achèvement de la physiologie.

31 mai 1867.

. . . .

La physiologie, qui nous a déjà causé tant de surprises, découvrira-t-elle quelque procédé merveilleux d'expérimentation à l'aide duquel elle pourra étudier les propriétés vitales du cerveau? Je n'hésite pas à le croire. En science, la principale difficulté souvent, c'est de bien poser le problème. Mais quand un problème a été posé dans ses termes précis, quand le savant est parvenu à voir clairement quel est le but à atteindre; quand, ayant formé son hypothèse, il sait d'avance quel résultat il doit espérer, ce jour-là, le problème est sur le point d'être résolu. Il y faudra plus ou moins de temps, d'efforts, de travaux, mais la solution se produira. . . . .

Faut-il penser cependant que la science morale doive attendre, pour essayer de se constituer, que la physiologie, dont le travail minutieux est condamné à tant de lenteurs, nous ait donné sur ce point les certitudes qui

résultent toujours des sciences auxquelles les vérifications expérimentales sont permises, puisqu'à l'aide de celles-ci les sciences peuvent toujours constater leurs erreurs?

Ne pouvons-nous pas dès aujourd'hui essayer une théorie de l'intelligence, et, avec les données dont nous disposons, ne pouvons-nous pas croire que la science physiologique ne fera que compléter, par les procédés et la voie qui lui sont propres, les résultats auxquels nous serons parvenus en appliquant la méthode d'observation aux manifestations que nous pouvons saisir du travail intellectuel? Une science dont les développements ultimes sont subordonnés à l'achèvement définitif de la science auxiliaire qui la précède immédiatement, n'est point pour cela dans l'impossibilité de se constituer. Sans quoi, aucun progrès ne serait possible. . . . .

La psychologie doit s'élever au-dessus des descriptions de faits et chercher les lois.

4 avril 1867.

Si la science psychologique s'obstinait dans des classifications et dans des descriptions de faits, elle resterait stationnaire. Elle doit enfin chercher les lois propres des phénomènes psychologiques, les lois qui président à leurs rapports, à leurs combinaisons, à la manifestation de leurs propriétés vitales, et faire (dans cet ordre, bien entendu) de la physiologie, après avoir subi le règne du procédé anatomique.

Grand nombre, signe de vérité ?

Saint-Julien, 15 septembre 1876.

Nous sommes dans le règne des majorités; même pour les opinions abstraites de l'ordre moral et philosophique, on veut être du côté du plus grand nombre.

Ce n'est pas la valeur de l'opinion en elle-même, c'est le nombre de ses adhérents qui fait la conviction. Le développement des sciences naturelles et mathématiques, où la vérité incontestable attire nécessairement le nombre, a peut-être contribué à fonder l'empire de la majorité dans des questions où règnent le sentiment et l'intuition plutôt que la certitude. Le nombre, associé à la vérité dans les sciences exactes, a paru devoir être associé aussi à cette même vérité dans les sciences philosophiques et politiques.

Généralisation, autre sorte de vérification expérimentale.

Saint-Julien, 23 décembre 1878.

En étudiant les phénomènes de l'ordre moral, nous montrerons qu'ils sont de même ordre et de même nature que tous les autres phénomènes de l'univers. Ils occupent une autre place, un autre degré que les phénomènes physiques; ils sont souvent plus compliqués et plus délicats; peut-être ne sont-ils perçus et analysés qu'après les phénomènes de l'ordre physique, mais ils sont de même nature. C'est là ce qu'il faudra montrer et démontrer constamment par nos études et nos expériences.

Il importe de circonscrire nos études dans l'analyse

résultent toujours des sciences auxquelles les vérifications expérimentales sont permises, puisqu'à l'aide de celles-ci les sciences peuvent toujours constater leurs erreurs?

Ne pouvons-nous pas dès aujourd'hui essayer une théorie de l'intelligence, et, avec les données dont nous disposons, ne pouvons-nous pas croire que la science physiologique ne fera que compléter, par les procédés et la voie qui lui sont propres, les résultats auxquels nous serons parvenus en appliquant la méthode d'observation aux manifestations que nous pouvons saisir du travail intellectuel? Une science dont les développements ultimes sont subordonnés à l'achèvement définitif de la science auxiliaire qui la précède immédiatement, n'est point pour cela dans l'impossibilité de se constituer. Sans quoi, aucun progrès ne serait possible. . . . .

La psychologie doit s'élever au-dessus des descriptions de faits et chercher les lois.

4 avril 1867.

Si la science psychologique s'obstinait dans des classifications et dans des descriptions de faits, elle resterait stationnaire. Elle doit enfin chercher les lois propres des phénomènes psychologiques, les lois qui président à leurs rapports, à leurs combinaisons, à la manifestation de leurs propriétés vitales, et faire (dans cet ordre, bien entendu) de la physiologie, après avoir subi le règne du procédé anatomique.

Grand nombre, signe de vérité ?

Saint-Julien, 15 septembre 1876.

Nous sommes dans le règne des majorités; même pour les opinions abstraites de l'ordre moral et philosophique, on veut être du côté du plus grand nombre.

Ce n'est pas la valeur de l'opinion en elle-même, c'est le nombre de ses adhérents qui fait la conviction. Le développement des sciences naturelles et mathématiques, où la vérité incontestable attire nécessairement le nombre, a peut-être contribué à fonder l'empire de la majorité dans des questions où règnent le sentiment et l'intuition plutôt que la certitude. Le nombre, associé à la vérité dans les sciences exactes, a paru devoir être associé aussi à cette même vérité dans les sciences philosophiques et politiques.

Généralisation, autre sorte de vérification expérimentale.

Saint-Julien, 23 décembre 1878.

En étudiant les phénomènes de l'ordre moral, nous montrerons qu'ils sont de même ordre et de même nature que tous les autres phénomènes de l'univers. Ils occupent une autre place, un autre degré que les phénomènes physiques; ils sont souvent plus compliqués et plus délicats; peut-être ne sont-ils perçus et analysés qu'après les phénomènes de l'ordre physique, mais ils sont de même nature. C'est là ce qu'il faudra montrer et démontrer constamment par nos études et nos expériences.

Il importe de circonscrire nos études dans l'analyse

exacte du fait à analyser. Lorsqu'il sera partagé en tous ses éléments et que nous apercevrons la loi de ce fait, nous pourrons alors essayer de généraliser en montrant ses rapports, son harmonie avec les lois générales de la matière, comment il les confirme et comment ces lois générales elles-mêmes le supposent. C'est une vérification expérimentale encore qui nous prouve d'une manière plus haute, mais non pas plus sûre, la vérité de la loi en même temps qu'elle donne à l'esprit les plus hautes, les plus intenses et les plus pures jouissances qu'il puisse éprouver : le spectacle des harmonies du monde moral.

Préface.

Saint-Julien, 15 novembre 1868.

C'est sans aucune crainte que nous présentons ces idées sans recourir à aucune mise en scène ou à des artifices de style. Ces idées offrent par elles-mêmes, nous l'espérons, assez d'intérêt et de grandeur pour pouvoir se passer d'ornements empruntés. Ce serait manquer à la première loi de l'art que de faire des sacrifices de cette nature au goût des époques de décadence où l'exagération du mot n'est employée que pour voiler la pauvreté ou l'insignifiance de la pensée. Nous n'aurions pas même senti le besoin de nous excuser, si la mode du jour n'avait perverti le goût public et ne détachait pas ses regards de tout ce qui ne se recommande que par la simplicité ou, si l'on veut, la pureté des formes. Si l'on ne retrouvait pas ici cette pureté, nous aurions manqué à l'art lui-même.

Choix délibéré d'un style simple; vanité de l'érudition; la polémique, inutile.

Personne plus que nous n'admire ces œuvres — filles de la puissance créatrice de l'esprit — où l'esprit humain déploie sa puissance créatrice dans des rapports entre des idées et entre des expressions que la nature livrée à ses propres forces, déjà si grandes, n'avait pas encore réalisées.

Ces rapports ainsi créés, en même temps qu'ils sont la manifestation la plus élevée de notre puissance, sont la source de nos satisfactions les plus hautes.

Après avoir rendu cet hommage aux œuvres de l'imagination (qui procèdent à leur manière de l'observation mais sont placées plus haut qu'elle dans la hiérarchie), dans des études où l'exactitude de l'observateur est tout, on nous pardonnera de n'avoir pas parlé par images et de n'avoir eu en vue, dans la forme comme dans le fond, que la vérité si difficile à découvrir, la clarté si essentielle pour la montrer.

La même raison nous dispense de faire étalage d'une érudition dont la réalité est aussi rare que la montre en est commune. En effet, il a toujours paru plus facile, surtout dans notre temps, de collectionner les idées des autres, que d'avoir des vues propres.

Pour nous, nous aurions atteint en grande partie notre but, si nous avions provoqué chez les autres des réflexions, des remarques, des observations qui, nous le croyons, envisagées sous leur véritable aspect, seront la meilleure confirmation de nos idées, trop heureux si l'expérience que nous avons instituée pouvait ainsi être continuée dans l'esprit des autres.

Une autre raison nous a porté à nous défier de l'étalage de l'érudition; il importe moins de savoir beaucoup que de savoir bien. Un fait connu et analysé d'une manière complète expliquerait le monde.

Enfin, sans ignorer que la polémique, surtout si elle repose sur un certain fond de réflexions personnelles, est un moyen facile de succès, nous n'avons que peu discuté les opinions nombreuses auxquelles a donné naissance la théorie de l'origine des idées. Il suffit de montrer la vérité, pour faire disparaître l'erreur ou plutôt pour séparer la portion de vérité contenue dans les opinions les plus radicales et les plus extrêmes. Du reste, sans ignorer que la polémique, surtout quand..... nous n'avons pris personne à partie; notre temps est précieux et même nous pouvons dire qu'il ne nous appartient pas; le champ de la recherche est infini et nous avons pressenti que devant ces espaces sans bornes où s'étend le patrimoine de la vérité, nous n'avons pas un instant pour nous arrêter et pour regarder ceux qui nous suivent, les yeux toujours fixés sur les vérités qui nous précèdent.

Division de ces études.

Ces études pourraient presque se diviser en deux parties : l'une, dans laquelle on verrait l'esprit humain observant et saisissant les procédés que la nature emploie dans la formation des phénomènes, les procédés créateurs; l'autre, où l'on apercevrait l'esprit copiant d'abord ces procédés d'une manière presque machinale, puis d'une façon plus consciente, puis les imitant avec l'intervention de la volonté, en un mot employant à

son tour les procédés créateurs dont il s'est rendu maître par l'observation et devenant créateur en dehors de lui, après l'avoir été en lui-même. Dans la première de ces parties, on traiterait de l'origine et de l'association des idées. — Dans la seconde, on s'occuperait plus spécialement de la volonté et de la liberté.

Ce que nous avons fait pour les idées, nous pensons pouvoir l'exécuter pour la volonté et montrer comment ses propriétés naissent, se développent, s'accroissent dans l'esprit humain et atteignent à leurs plus hauts résultats.

Enfin, on montrerait dans une troisième partie comment cette étude, ainsi comprise, donne la clef de la création entière.

La deuxième partie compléterait la première, d'où nous nous sommes attaché à bannir l'observation des phénomènes se manifestant sous le pouvoir conscient de la volonté.

CHAPITRE II

DE LA CONSCIENCE

Où commence la psychologie.

La physiologie, l'anatomie prennent comme simples des éléments que la chimie peut résoudre en des éléments plus simples encore. Mais la physiologie n'étudie pas les combinaisons de ces éléments plus simples; elle n'étudie que les éléments composés formés par ces corps simples; par suite, dans les sciences physiologiques et anatomiques, les composés au regard de la chimie jouent le rôle d'éléments simples au regard de l'anatomie et de la physiologie, parce qu'en effet, les éléments servent à former des composés dont les rapports forment l'objet de l'anatomie et de la physiologie.

Le fond de la science, après la découverte des éléments simples, c'est l'étude des rapports, des associations établies par la nature entre ces éléments simples ou des rapports qu'ils sont susceptibles de former à l'imitation de ceux établis par la nature.

Les sciences nouvelles, la chimie, la physiologie, joyeuses et enflées de leurs prodigieux succès, ont cru, dans l'enivrement de leurs victoires, qu'elles n'avaient

pas d'ancêtres. Comme les grands conquérants, elles se sont imaginé qu'elles descendaient directement du ciel et des dieux. Elles ont cru aussi qu'elles n'auraient pas de successeurs, et elles ont renié d'avance toute science qui ne s'appuierait pas sur les mêmes éléments qu'elles. Cependant il existe d'autres éléments que ceux dont s'occupent la chimie et la physiologie ; nous devons considérer que leurs combinaisons, dans un autre domaine, ont formé des composés nouveaux dont l'analyse et la synthèse appartiennent à la science morale. La science morale se sert des mêmes méthodes que les sciences physique et chimique ; seulement elle les applique à des éléments nouveaux.

— Un parfum est un élément d'odeur associé à un élément agréable.

La science naturelle pourra analyser l'odeur ; la science morale considère l'odeur, telle que la nature l'offre à nos sens, avant toute analyse qui pourrait résoudre cette odeur en éléments plus simples. Ces éléments plus simples sont évidemment reliés à l'odeur, comme cette odeur est reliée aux combinaisons dans lesquelles elle peut entrer ; mais les rapports de l'odeur avec ses éléments simples et de ces éléments simples avec une odeur concrète (?), font l'objet d'une autre science — des sciences dites naturelles, bien que l'expression de sciences naturelles puisse s'appliquer à la science morale aussi bien qu'à toutes les autres sciences. En réalité, la morale n'est qu'une branche des sciences naturelles.

Supériorité de l'homme en raison de sa complexité.

Brienon, 4 septembre 1880.

L'homme est supérieur aux êtres qui l'entourent, parce qu'il enferme sous son enveloppe ou sa forme un plus grand nombre d'éléments que les autres êtres. Ces éléments, autrement combinés, plus nombreux, sont de même nature dans toutes les créations. Mais que sont les éléments dont l'homme est formé auprès de la masse des mêmes éléments, constituant tout l'univers? Non seulement l'homme renferme des éléments de même nature que l'univers, mais il touche sans cesse à l'univers par tous les éléments extérieurs avec lesquels il entre en contact. Dans chacun de ces éléments, dans chacun des êtres, comme dans la masse universelle, il retrouve ce dont il est composé.

Délimitation de la sphère de la conscience.

Saint-Julien, 28 juillet 1878.

D'après ce que nous avons expliqué (étude précédente, 27 juillet), c'est le nombre et l'arrangement des éléments (arrangement, ordre dans lequel ils sont recueillis ou perçus dans l'intelligence) qui constituent les variétés des phénomènes intellectuels. La chimie semble être entrée dans cette voie en considérant les corps au point de vue de leur constitution atomique.

La base, l'idée mère de nos études consiste dans cette conception que chaque élément, considéré au point de vue intellectuel, a été emprunté au milieu extérieur, milieu organique ou bien extra-organique.

Par suite, chaque élément intellectuel correspond exactement à un élément externe, organique ou extra-organique. La conscience est constituée par le lien existant entre le moi (nous avons analysé cette idée) et chacun des éléments recueillis dans l'appareil cérébral. Ce sont les contacts des éléments organiques avec les éléments externes, sous l'empire des forces de la nature, qui constituent cette relation. Par suite, cette relation est extérieure à l'appareil cérébral avant d'être recueillie par lui.

Ce qui fait l'objet de la science intellectuelle, c'est tout ce qui, étant susceptible d'être associé au moi, se trouve rattaché à la conscience personnelle. Un phénomène de conscience, cela veut dire une idée de la personne, ou bien une idée se rattachant à celle-ci, et par suite paraissant faire partie de la personne et se trouver embrassée dans sa sphère. En réalité, il n'y a pas de phénomène sans conscience. Nous l'avons déjà remarqué. Mais nous conservons le nom de conscience pour les phénomènes du moi ou pour ceux qui s'y rattachent.

Plan de cette partie. Idée générale.

Brienon, 18 février 1878.

Début et plan. — A chaque phénomène de l'intelligence correspond un phénomène extérieur au cerveau; de telle sorte que si l'on supprime le phénomène extérieur, appartenant à l'organisme ou non, on empêche à l'origine le phénomène mental de se produire dans le cerveau. Les phénomènes extérieurs au cerveau sont donc l'une des conditions *sine quâ non* de la production des phénomènes intellectuels. . . . . .

Ce sont ces conditions extérieures, qu'elles soient extérieures à l'organisme ou intra-organiques, que nous voulons étudier. Nous rechercherons principalement comment ces éléments s'associent entre eux, les extra-organiques entre eux, puis les intra-organiques, enfin les extra et les intra-organiques entre eux, et nous verrons qu'à chacune de ces combinaisons, perçues par les sens, correspond un état mental différent.

L'anatomie, la physiologie, la chimie organique, ou plutôt une science naturelle nouvelle, rechercheront comment les éléments perçus par les sens et apportés au cerveau s'agrègent et se groupent en lui. Pour nous, il nous est impossible d'apercevoir dans les phénomènes mentaux autre chose que les phénomènes extérieurs recueillis dans l'intelligence. L'anatomie, la physiologie, la chimie organique retrouvent sans doute dans le cerveau des éléments identiques à ceux que nous constatons comme étant dans le milieu externe la condition originaire des phénomènes mentaux. La physiologie végétale constate que quatorze éléments entrent dans la composition des plantes. Mais comment fait-elle cette constatation? — D'abord, elle analyse la plante et elle y découvre ces quatorze éléments; puis, pour affirmer que ces éléments de la plante sont tous empruntés au milieu ambiant, elle analyse ce milieu, y retrouve ces éléments, et constate que si l'un de ces éléments vient à manquer dans le milieu, il manque aussi dans la plante. La physiologie animale fait la même chose pour les organismes animaux. — De même, tout ce que nous savons ou tout ce que nous croyons savoir sur la manière dont les idées se forment et se classent dans le cerveau nous a été donné par l'observation, appliquée aux éléments organiques et cérébraux. (Voir notre

théorie de l'image qui fournit à cet égard un exemple décisif.) La physiologie cérébrale, qui débute à peine, nous fera constater dans le cerveau les éléments correspondant aux phénomènes extérieurs. Ces éléments, renfermés dans l'enceinte cérébrale et reliés les uns aux autres, constituent nos idées et l'intelligence. Nous les retrouvons dans le milieu extérieur au cerveau. Nos impressions primitives correspondent à ces éléments simples. Ces éléments simples, objets des premières impressions, peuvent être décomposés à leur tour par d'autres sciences que la science de l'intelligence; mais la science intellectuelle doit les prendre comme point de départ. Pour elle, ils sont simples.

Les phénomènes de conscience sont continus.

Saint-Julien, 16 décembre 1878.

Il n'y a jamais la moindre solution de continuité dans les phénomènes intellectuels; le distinct, l'isolé est un phénomène rattaché à d'autres phénomènes, il a une origine et une suite; seulement notre pensée, pas plus que le milieu extérieur, ne nous permet de voir tous les phénomènes à la fois.

Quand je marche, et que je regarde le chemin, je n'aperçois pas de solution de continuité entre le sol que je laisse en arrière, celui sur lequel mon pied se pose et celui vers lequel je m'avance : tous les phénomènes de l'intelligence sont liés entre eux de la même manière, d'une façon aussi étroite. Seulement, quand je marche sur un sol résistant et gris auquel succède un sol mouillé et noir, ces deux portions du sol ne sont séparées dans dans ma pensée et dans la nature par aucune solution de continuité, mais je puis faire un mouvement par lequel je ne contemplerai plus que le sol noir (l'impression); le mouvement de mon corps s'associe au sol gris auquel il succède, comme il s'associe au sol noir, et il est associé à ces divers phénomènes comme ceux-ci étaient tout à l'heure associés entre eux, sans aucune solution de continuité. Mais, j'ai maintenant le moyen, à l'aide de ce mouvement qui les relie comme ils se reliaient entre eux, de contempler isolément le sol gris ou le sol noir.

Ces observations nous montrent qu'il n'y a jamais d'interruption dans les phénomènes de conscience. La conscience et l'intelligence sont toujours occupées par une pensée, par des impressions. La vie cesserait probablement pour l'intelligence à l'instant où elle serait vide de toute espèce de pensées. Mais notre observation nous apprend que *le vide intellectuel* ne se produit jamais; s'il ne se produit jamais, il n'y a par conséquent jamais de solution de continuité entre les phénomènes intellectuels.

Tout est interne.

Saint-Julien, 8 août 1877.

En réalité, il n'y a pour nous que des phénomènes internes. Le phénomène dit externe s'associe à l'organisation et devient interne, ou pour mieux dire *l'organisme s'agrandit de tout ce qui est perçu dans le milieu externe.*

Peut-être avons-nous la conscience d'un phénomène comme externe, de la même manière que nous avons la conscience d'un état de douleur ou de plaisir dans un

autre être. Nous ne percevons pas l'extériorité à l'aide des signes matériels apparents. Si nous constatons qu'un phénomène dure au contact sans que nous continuions à le voir, l'association nécessaire qui existe entre la forme et la solidité nous conduit à supposer nécessairement cette forme, bien que nous ne la voyions plus. Nous avons ainsi conscience d'une forme comme extérieure.

Externe; interne.

Saint-Julien, 9 août 1877.

Nous sentons que cette forme ne résulte pas d'un contact immédiat comme la solidité, que nous en avons seulement l'image; nous ne confondons pas cette image avec l'impression pleine, entière, qui résulte du contact avec la réalité externe. Enfin, ce même objet à un autre moment, nous le voyons directement sans percevoir directement sa solidité. Nous éprouvons ainsi tour à tour pour toutes ses propriétés, qu'elles peuvent cesser de résulter d'un contact immédiat avec la réalité externe.

Au moment où nous percevons un objet externe, nous ne distinguons pas ce qui perçoit de ce qui est perçu, la pensée de son objet; ou plutôt, la pensée et ce qu'elle perçoit ne font qu'un. A l'instant même, par conséquent, où la pensée s'engendre, elle se confond avec les éléments qui la déterminent. A ce moment il ne peut être question de la distinction entre l'esprit et la matière, entre l'âme et le corps. Pourquoi voudrait-on que cette distinction naquît plus tard? — Ce qui pourra seulement se produire, ce sera la distinction

entre les phénomènes internes et la pensée qu'il existe des phénomènes qui durent en dehors de nous. Il est vrai que nous ne percevons pas directement les éléments constitutifs de la pensée, mais puisque cette pensée se forme dans un certain point de l'organisme, pour la saisir elle-même, il faudrait que l'organisme chargé de percevoir fût identique à l'organisme dans lequel siège la pensée. Or, de même que les phénomènes intellectuels sont formés à l'aide des opérations des sens, de même nous ne pouvons les saisir que par le moyen des sens. D'ailleurs chaque jour la science nous rapproche de la perception des éléments constitutifs des phénomènes intellectuels, lesquels sont de même nature que tous les autres phénomènes de l'univers.

L'objet que je perçois par la vue n'obéit pas au mouvement que j'accomplis, il ne me procure pas les sensations de plaisir ou de douleur qui résultent pour moi des réactions qui se produisent dans mon corps, il n'est pas lié à mon organisme par ces relations de continuité et de mouvement qui constituent la vie commune. Cet objet est perçu comme externe.

Distinction entre les phénomènes externes et les phénomènes internes.

Brienon, 16 juillet 1877.

Si dans un phénomène recueilli par l'ouïe, nous avons conscience du son, à l'exclusion de toute autre propriété, ce phénomène n'évoquera que des sons. Mais il n'y a pas que du son, tant s'en faut, dans les phénomènes recueillis par l'ouïe, il y a de la durée, de l'espace, du nombre, de la grandeur, de la petitesse. L'association s'opère donc tantôt à l'aide des phéno-

mènes dont nous avons conscience isolément, par exemple le son; tantôt à l'aide de phénomènes confondus les uns avec les autres, non encore séparés par l'analyse, par exemple les phénomènes qui associent le nom que nous entendons et la personne que nous voyons.

Un phénomène est extérieur pour nous quand l'association qui se forme avec l'organisme qui perçoit et l'objet perçu n'est pas une association permanente. Il n'y a en réalité de phénomènes internes pour notre conscience que ceux contenus dans une perception actuelle; les phénomènes déposés dans nous par le souvenir sont aussi en un sens des phénomènes externes; seulement, dans ce cas, c'est l'organisme intérieur et non le milieu externe qui envoie des perceptions à notre conscience. Nous savons que l'objet externe a une existence en dehors de notre perception, puisque nous le retrouvons encore après que la perception a été interrompue. L'expérience nous apprend en outre que ce qui se retrouve dans des conditions identiques à celles saisies dans une première perception n'a pas cessé d'exister.

Je constate qu'un phénomène est externe non pas directement, c'est-à-dire quand la communication avec l'objet et les sens est suspendue, car dans le rêve la communication est suspendue et la pensée toute seule nous rend l'objet tel que nous l'avons perçu au moment de la communication directe avec lui. Un objet nous apparaît comme externe, au moment où l'intelligence nous le faisant apparaître sous un des aspects où nous l'avons perçu, les autres aspects ou les autres propriétés demeurent en quelque sorte dans l'ombre, et ne sont plus perçus avec une intensité comparable à celle que nous donnait la communication directe avec la réalité. Je regarde un objet, puis je ferme les paupières, je ne vois plus l'objet, puis l'image reparaît, bien que mes paupières restent fermées. En ayant conscience de l'occlusion de mes paupières, j'ai la conscience que mes communications avec l'œil et l'objet sont supprimées, puisqu'il y a eu suppression dès que mes paupières ont été fermées; d'autre part l'image de l'objet subsiste, l'induction m'apprend que cette image doit être engendrée ou conservée par l'organisme interne.

Même sujet.

Saint-Julien, 13 août 1877.

Nous pouvons observer que les conditions ordinaires de la perception des phénomènes considérés comme externes ne se retrouvent plus dans certains cas, bien que l'idée de ces phénomènes existe en nous. Les organes des sens, à l'aide desquels s'accomplissent ces perceptions n'agissent plus, et nous constatons qu'ils n'agissent plus; notre paupière est fermée par exemple; notre organe du tact n'est pas rapproché de l'objet, et cependant nous voyons un objet et nous le touchons. Remarquons toutefois, dans le cas où nous constatons l'inaction de l'organe (considération qui n'a pas lieu dans le rêve, ce qui donne au rêve toute l'apparence de la réalité), que l'image de l'objet externe est très affaiblie comparativement à celle que nous pouvons percevoir directement dans le même instant. La perception directe d'un objet étant liée nécessairement par nous à une certaine action des organes, dès que nous constatons l'absence de cette action nous jugeons

qu'une modification existe dans les conditions de production de cette image. Ce jugement se fait en vertu d'une expérience générale qui nous montre partout les changements qui accompagnent les phénomènes producteurs liés à des causes amenant des changements dans les phénomènes produits. Je perçois donc l'image de l'objet externe et je perçois aussi l'occlusion des paupières. La perception de cette image est donc liée nécessairement à la perception de son existence dans le cercle de l'organisme, puisqu'elle se comporte de la même manière que les phénomènes considérés comme externes, lesquels existent et sont perçus indépendamment de toute action des organes provoqués directement par le contact immédiat du milieu extérieur.

Même sujet.

Saint-Julien, 28 septembre 1877.

Les impressions procurées par l'effet musculaire, la douleur, la joie, peuvent être perçues comme isolées, en dehors de toute propriété, autre que celle de l'effort, de la douleur, de la joie. Mais elles ne peuvent jamais être perçues directement comme externes. Ainsi elles peuvent être perçues isolément, mais si elles se rattachent à une propriété de lieu, elles ne peuvent jamais être perçues que comme se produisant dans le cercle de notre personnalité. Il n'en est pas de même des impressions de couleur, la couleur de la peau par exemple, qui peut être perçue comme appartenant tantôt à mon organisme, tantôt à un organisme externe. (Il est vrai cependant que nous ne supposons qu'en nous la conscience de la couleur et non dans les objets

qui la produisent. Cette conscience nait de ce que l'idée de couleur s'associe aux impressions, aux sensations internes sans lesquelles elle ne saurait être perçue. Cette association constante, presque nécessaire, de l'idée de couleur et de l'idée de notre organisme interne, — association qui constitue un phénomène de conscience, — fait que la conscience nous apparaît presque comme synonyme de la personnalité du moi, comme son corollaire nécessaire.) L'association avec la propriété de l'effort musculaire ou une sensation de même ordre et celle du lien interne est aussi intime que celle de la couleur du bois et de la dureté, que celle du feu et de sa lumière, que celle de la propriété sucrée et de la forme ou de la couleur d'un fruit. Toutes ces propriétés peuvent être conçues comme isolées, mais ordinairement celles-ci sont perçues simultanément de telle sorte qu'elles ne nous paraissent pas pouvoir être séparées. Elles sont constitutives de la même substance. C'est par le même phénomène physiologique que le moi ne nous paraît pas pouvoir exister sans l'effort musculaire ni l'effort musculaire sans le moi.

Constamment en effet, ces deux propriétés sont unies, mélangées en quelque sorte l'une dans l'autre, inséparables. Cependant, comme pour les propriétés associées dont nous avons parlé plus haut, l'idée de l'effort musculaire ou celle de l'idée du milieu interne peuvent être perçues isolément. Nous en avons déjà cité des exemples. Il y a des maladies et des états mentaux, des cauchemars où nous percevons la douleur sans la rapporter au moi. Mais, dans l'état normal et habituel, nous rapportons l'effet musculaire ou toute autre sensation au moi, comme nous rapportons la propriété sucrée à la substance blanche et solide du sucre, la

propriété de couleur verte à la feuille découpée d'une certaine manière, les propriétés de solidité, de dureté, à la propriété de la couleur grise dans les pierres, etc., et réciproquement. Nous ne pouvons concevoir l'une de ces propriétés sans concevoir les autres. Elles constituent pour nous la même chose; elles appartiennent au même être. C'est peut-être ainsi que nous pouvons concevoir comme externes des images engendrées par des phénomènes extraorganiques, pour cette raison que parues dans le milieu interne, elles s'associent avec les sensations perçues directement dans le milieu interne, comme l'effort musculaire perçu, elles ne font plus avec ces sensations que l'une des faces d'un même tout; elles sont à la fois internes par les sensations auxquelles elles sont intimement unies, externes par l'impression de l'objet auquel elles se rapportent. Internes, si nous les considérons dans leur liaison avec les sensations dégageant la propriété d'interne, externes dans leur liaison avec les sensations dégageant la propriété d'externe et tout à la fois, si toutes les impressions figurent dans un même état de conscience, internes et externes.

Inséparables, si on les considère dans l'objet auquel elles se rapportent (dans le milieu externe), ces perceptions peuvent s'isoler dans l'intelligence qui les analyse. (L'intelligence associe des phénomènes que la nature nous montre séparés; elle sépare des phénomènes que la nature nous montre associés.) C'est ainsi que nous pouvons rapporter à un organisme externe, à la personne d'autrui, des phénomènes que la nature nous offre étroitement associés à l'idée de notre personnalité, confondus avec elle. Par exemple, un cri de douleur poussé par notre semblable, éveille l'idée de cette douleur en nous; elle peut n'éveiller que l'idée de

douleur isolée, sans celle du moi auquel l'idée de la douleur, quand elle a été perçue par l'intelligence, était intimement unie, idée de douleur qui ne pouvait pas exister à l'origine pour l'intelligence avant d'avoir été engendrée dans l'organisme interne; mais une fois recueillie dans l'intelligence, elle peut être évoquée seule, puis, comme elle correspond à un cri poussé par notre semblable, s'associer non plus à l'idée de notre organisme, mais à l'idée de l'organisme d'autrui.

Il faut sans doute accepter, en tenant compte toutefois des observations précédentes, pour conforme à la réalité notre première observation sur les raisons qui nous font concevoir comme internes des phénomènes offrant dans notre intelligence des propriétés externes (se rattachant à des objets externes). Quand nous sommes en contact immédiat avec la réalité externe, bien que l'impression qui en résulte évoque des sensations internes, ce qui diminue dans l'impression, c'est le caractère externe des phénomènes. Plus ce caractère est fort, éclatant, considérable, moins nous sommes frappés par les sensations internes provoquées. Il y a des spectacles tellement grandioses dans la nature externe, qu'ils nous emportent, comme on dit vulgairement, hors de nous. Au contraire, quand l'impression de la réalité est faible, ou bien quand il s'agit simplement d'une idée qui renaît en nous, nous sommes plus frappés ou plus souvent frappés des sensations internes associées à l'image d'un lieu externe que du caractère externe de cette image. Nous disons en conséquence qu'elle est interne. Ainsi, la nature des phénomènes intellectuels dans tous ces cas ne varie pas; c'est toujours, par exemple, le navire qui frappait tout à l'heure nos regards qui occupe notre intelligence;

mais dans un cas, c'est la propriété externe de cette image qui domine dans la conscience, qui est le point saillant; dans un autre cas, c'est la propriété interne. Cette propriété d'interne et d'externe diffère de la propriété de couleur et de forme qui dans l'image de navire restent les mêmes. Dans le rêve, *quand nos sens sommeillent*, nous pouvons être bien plus facilement frappés par le côté externe des phénomènes. Les sensations d'interne liées à la perception de ces phénomènes sont plus ou moins complètement effacées, selon que le sommeil est plus ou moins profond, par l'anéantissement dans lequel le sommeil plonge les sens. Alors le caractère externe des phénomènes apparaît avec une lucidité parfaite. Il en est de même dans les cas de léthargie et d'hallucination.

L'infériorité tient à la localisation dans une partie de l'organisme; l'objet comme le sujet est un ensemble de perceptions associées.

Saint-Julien, 2 août 1878.

Il n'y a rien dans les phénomènes dont nous avons conscience, que nous connaissons, que des phénomènes recueillis dans les organes des sens et dans le milieu externe. Les phénomènes externes sont ceux qui nous sont donnés par l'observation comme ayant leur siège dans l'organisme. Seulement ce siège peut varier. A telle sensation musculaire éprouvée comme localisée dans le bras, s'ajoute la notion d'une impression reçue dans la région cérébrale, chaleur de la tête, contraction même dans tous les muscles du crâne et de la face. Par conséquent, cette sensation musculaire peut être rattachée à l'idée de deux endroits différents, ou rattachée à la fois aux deux endroits; si la sensation

cérébrale domine, nous disons que nous avons l'idée de cette sensation musculaire, qu'elle existe dans notre pensée. Elle peut être l'objet d'une vérification expérimentale si nous cherchons à faire renaître l'idée de son lieu d'origine. A la sensation musculaire peut encore s'ajouter une autre notion née de l'expérience; nous savons, en effet, que si l'on retranche le membre, la sensation pourrait ne pas disparaître. Ainsi s'ajoute encore à la notion du bras comme siège de la sensation musculaire, l'idée de cette sensation musculaire comme survivant à la disparition du bras. Enfin, une autre expérience complète cette notion en nous montrant que si l'appareil cérébral, la substance grise ou blanche est enlevée, il n'y a plus de sensation possible. C'est ainsi que nous sommes amenés à reconnaître que cette sensation est recueillie dans le cerveau. Nous avons déjà, dans notre étude sur les images (1877), analysé ces différentes notions. Il n'y a de différence au point de vue de la perception entre les phénomènes internes ou externes à l'organisme, que celle-ci: les uns sont donnés comme ayant leur place dans le cercle de l'organisme, et les autres comme situés dans le milieu extérieur à l'organisme. Pour les vérifier selon le point de vue duquel nous partons, selon le point de vue cérébral, nous devons nous mettre dans les conditions voulues pour éprouver s'ils ont réellement un caractère externe ou un caractère organique, c'est-à-dire s'ils apparaissent comme existant dans le milieu extérieur à l'organisme ou dans l'organisme.

Les phénomènes, donnés par l'observation comme ayant leur place soit dans les parties du corps autres que la région cérébrale, soit dans la région cérébrale, ne sont pas, ces derniers internes, et les autres exter-

nes par rapport les uns aux autres. *Ils sont également des phénomènes internes au même titre.* Ils ne sont pas davantage images et réalités les uns par rapport aux autres. Notre notion de l'image vient de ce qu'*un phénomène étant invoqué dans le souvenir, il apparait comme associé à un état organique interne, — état interne apparaissant d'ordinaire comme situé dans la région cérébrale.* Les phénomènes organiques sont des phénomènes *sui generis,* ayant leur conscience propre, et qui, ne reflétant en rien les objets du milieu extérieur, lesquels ne se reflètent que dans des éléments intellectuels identiques à eux, n'offrent rien autre chose à la conscience que l'objet même du milieu extérieur. Ce qui les détermine comme internes, ce qui nous les montre comme des images, c'est l'association d'une sensation dans la région cérébrale ou dans telle autre partie du corps à ces objets eux-mêmes. D'autre part, certains phénomènes internes, des sensations musculaires par exemple, s'associent à une sensation dans la région cérébrale et nous paraissent caractérisés à ce moment par la place de cette dernière sensation. Ils se rapportent à la région cérébrale après avoir été rapportés à la région du bras par exemple. Ils sont internes dans les deux cas, mais la place est différente dans le cercle de l'organisme interne, et le sentiment d'une de ses places domine sur l'autre à un instant donné. Enfin, à la notion des phénomènes internes comme à celle des phénomènes externes, s'ajoute cette autre notion également donnée par l'expérience (opérée sur d'autres que sur nous-mêmes), que si l'on enlève le cerveau en tout ou partie, tout ou partie des perceptions ou tout au moins des manifestations consécutives disparaitra.

Nous avons reconnu que des objets externes différents — un son, une couleur — s'associent à l'aide d'une impression organique commune. De même peut-être les sensations organiques *sui generis,* situées dans les différentes parties du corps, s'associent-elles, comme les objets du milieu extérieur, à l'aide d'impressions organiques communes. Cette impression organique commune — sorte de *sensorium commune* — elle est donnée sans doute comme ayant une place, un lieu, un siège; sans doute encore ce siège, nous en avons le sentiment comme existant dans les régions cérébrales, de telle sorte qu'associés à cette impression organique commune, dont l'observation nous donne le siège, comme existant dans la région cérébrale, les phénomènes organiques associés se trouvent rapportés au lieu où l'impression commune existe. Maintenant l'observation et l'expérience peuvent nous révéler que ce *sensorium commune* est associé lui-même à certains éléments internes du cerveau, qui recueille cet élément comme il recueille tous les autres éléments déterminés comme appartenant au milieu externe ou à l'organisme. Ainsi, nous devons supposer que l'impression propre au *sensorium commune* est fixée, comme toûs les autres phénomènes, dans les éléments intimes du cerveau. Nous le supposons par voie de réflexion ou de raisonnement. — Une expérience constante nous a montré que si l'on supprime un membre, des sensations situées par nous dans ce membre peuvent exister encore. Quand une sensation de cette nature se produira, le membre étant supprimé, l'habitude de trouver par le regard un lieu correspondant au lieu indiqué par la sensation musculaire nous fait chercher ce lieu dans notre membre, mais ce membre a été

enlevé. Alors il arrive ceci : comme en vertu d'une expérience constante, une impression musculaire est liée à une impression visuelle, nous cherchons si cette impression musculaire ne se trouverait pas, notre membre étant supprimé, liée quelque part ailleurs à un élément que notre vue pourrait atteindre. Notre vue découvre alors les éléments intimes du cerveau, lesquels sont étroitement associés à leur tour à l'impression musculaire, puisque si l'on supprime les éléments du cerveau, l'impression musculaire ne saurait subsister non plus. On peut imaginer une infinité de cas dans lesquels une impression visuelle, obtenue à propos d'un objet, nous fait chercher une impression tactile, odorante, à propos du même objet. C'est le milieu qui, en nous montrant sans cesse associés dans le même objet des résistances, des couleurs, des sons, des goûts, nous apprend à rechercher dans l'objet où nous constatons un son, une couleur ou une résistance. Il se forme ainsi, dans notre intelligence, une empreinte constituée par un état intellectuel souvent renouvelé, état qui nous pousse sans cesse à exercer chacun de nos sens successivement ou tous à la fois à propos du même objet. Quand la réalité échappe à la constatation de l'un de nos sens, nous cherchons ou nous vérifions si nous ne pourrions pas percevoir une réalité dans le même objet à l'aide d'un autre sens. Il ne nous suffit pas de voir, nous voulons toucher, nous voulons entendre, etc.

Nous ne sommes plus embarrassé maintenant pour édifier la théorie de l'organe et de ses fonctions. Les fonctions sont un phénomène nouveau attaché à l'organe. Nous percevons fort distinctement ces deux objets distincts : l'organe et sa fonction. L'expérience

constante qui nous montre indissolublement associés l'organe et sa fonction ne pousse pas toujours à chercher la fonction quand nous percevons l'organe, et l'organe quand nous percevons la fonction. C'est une entreprise métaphysique que de vouloir déduire la fonction de l'organe, ou réciproquement. Seulement, la nature nous montre toujours l'organe précédant immédiatement la fonction, et la fonction commençant dès que l'organe existe ; l'organe et la fonction sont si indissolublement unis, que nous confondons presque l'un avec l'autre, et que nous croyons pouvoir imaginer l'un avec exactitude en voyant l'autre. Mais une pareille imagination ou supposition ne repose que sur des observations antérieures qui nous ont montré sans cesse telle fonction associée à tel organe. L'illusion sera d'autant plus forte, et nous croirons d'autant plus à cette relation nécessaire de l'organe déterminant la fonction ou de la fonction déterminant l'organe, que nous aurons réuni des observations plus multipliées et plus profondes sur les organes et sur les fonctions. La fonction, avons-nous dit, peut faire l'objet d'une perception distincte. Elle est en quelque sorte le mouvement de l'organe, et nous avons appris à ne pas confondre le mouvement avec les autres parties constituant le corps, parties auxquelles le mouvement est associé comme une autre partie.

De la réalité ou de l'extériorité.

Saint-Julien, 8 janvier 1878.

Comment n'aurions-nous pas tout d'abord l'idée de la réalité et du caractère externe des choses externes (avant toute conception qui nous fasse voir cette réalité

n'existant que dans notre conscience), puisque notre conscience est constituée par les éléments eux-mêmes empruntés aux phénomènes externes, et que ces phénomènes passent ou se réfléchissent dans notre conscience avec toutes les propriétés et éléments qui les constituent. Donc, à l'origine nous prenons nos conceptions pour la réalité elle-même. — Mais si la communication entre les sens et les phénomènes externes vient à être coupée, de même que nous avions conscience de la liaison, de l'association, de la communication, laquelle communication se réfléchissait dans l'intelligence comme tout le reste, nous avons conscience de la suppression de cette communication. A ce moment, ainsi que nous l'avons expliqué, l'idée de l'activité fonctionnelle du cerveau s'associe à toutes les impressions qui subsistent dans la conscience, et leur communique leur caractère de phénomènes internes et imaginaires. — Mais nous pouvons encore rendre plus complexe cette agglomération de phénomènes internes par un état de conscience nouveau qui viendra s'ajouter à tout le reste. La communication supprimée peut être rétablie (ce sont toujours les mêmes objets qui sont en jeu), nous avons alors conscience que la réalité dont nous venons de constater le caractère imaginaire et interne a duré, a existé, alors même que la communication entre elle et nos sens était suspendue. Nous avons ainsi la conscience d'une réalité qui existe et qui dure indépendamment de celle qui est contenue dans notre perception primitive, réalité par conséquent indépendante et distincte de cette perception.

— L'idée de la réalité nous paraît donc consister, pour les objets externes, principalement dans la perception de la communication établie entre nos sens et

les objets externes, et pour les phénomènes organiques dans la perception de l'activité vitale dont les sens sont le théâtre. Nous voyons ensuite comment nous pouvons distinguer notre perception de la réalité externe des objets eux-mêmes...

Les phénomènes dont nous trouvons la réalité externe dans nos sens, comme le mouvement, la volonté, nous les associons ensuite à l'idée de ces mêmes mouvements s'exécutant dans tous les phénomènes de l'univers, animaux, végétaux et même minéraux.

Ce sont des tranches mêmes des objets externes, ce sont des éléments venus d'eux, c'est la réalité elle-même qui passe dans nos sens. Au moment du contact, c'est l'impression produite par ce qui émane et rayonne de l'objet pour entrer dans le système organique, c'est cette impression qui est transmise à la conscience avec les éléments eux-mêmes arrivant dans l'organisme. Ajoutons à cette impression correspondant à l'élément lui-même introduit dans l'organisme et charrié en quelque sorte jusqu'à la conscience, ajoutons sa propriété externe, sa propriété d'apparaître du dehors, perçue au moment même où il entre dans l'organisme, nous aurons d'abord l'idée de la réalité dans l'élément lui-même, puis l'idée de la réalité externe. Il y a ainsi un instant où la réalité est perçue en quelque sorte dans sa fleur, dans son rayonnement, dans son émanation première. Elle entre dans l'organisme, mais elle n'a pas encore eu le temps de faire corps avec lui. (Voir ce que Bossuet dit dans ses sermons des premières impressions d'Adam et d'Ève au moment de la création.)

Les sensations de la réalité externe au moment où elle est perçue se trouvent donc ainsi précéder les sensations de la réalité interne et organique.

La preuve que l'impression résulte de l'introduction des éléments empruntés à la réalité externe dans l'organisme, c'est que si le contact des sens avec la réalité est trop prolongé, les sens saturés en quelque sorte de réalité n'en apportent plus l'impression, et nous n'avons plus que l'impression de la réalité interne et organique. C'est ainsi que pour rendre l'idée de la réalité plus vive, nous faisons cesser, puis nous renouvelons le contact entre les sens et l'objet externe que nous voulons percevoir comme réel.

Le doigt que nous promenons sur une pierre nous apporte l'impression de la réalité des éléments constitutifs de la pierre; en même temps ou peu après nous découvrons le caractère externe de cette réalité, parce que notre doigt est le théâtre de sensations organiques que nous situons différemment (c'est-à-dire intérieurement) des sensations produites par la réalité de la pierre.

Comment les phénomènes de lieu interne forment, par leur liaison réciproque, un organisme.

Saint-Julien, 21 décembre 1878.

Lorsque je perçois un arbre, sans qu'aucun mouvement venant de moi ou venant de l'arbre nous associe l'un à l'autre dans une action ou mouvement communs, je perçois l'arbre comme interne, puis comme externe; l'association de l'arbre à un lieu interne et à un lieu externe paraît bien être seulement ce que nous appelons une simple juxtaposition. Si au contraire je perçois l'ombre et la fraîcheur de cet arbre associées à un mouvement d'attraction externe, lequel s'associe à un lieu interne, le mouvement étant le même associé au lieu interne et associé au lieu externe, il y a dans ce cas non plus une simple juxtaposition, mais une continuation, un organisme. Nous voyons dans ce cas que le mouvement est le même, associé au lieu interne et au lieu externe. C'est peut-être la raison pour laquelle nous supposons un organisme quand nous voyons plusieurs phénomènes associés de telle sorte que toute modification dans l'un d'eux est liée à une modification dans les autres.

Dans la juxtaposition, le mouvement paraît être engendré du dehors aux objets; dans l'organisme, il est engendré d'un objet à un autre objet.

Comme les mouvements sont associés dans la nature aux phénomènes quelconques de couleur, de son, etc..., ils s'adaptent les uns aux autres dans l'organisme humain par l'intermédiaire des mêmes phénomènes.

— Le plaisir et la douleur, avons-nous dit, sont des moyens persistants pour faire renaître les mouvements auxquels ils ont été associés. Ils sont puissants à cause de leur intensité propre, de l'énergie qu'ils mesurent, puis parce que ce sont des moyens durables. Le plaisir ou la douleur se prolongent dans l'organisme, évoquent pendant ce temps le mouvement auxquels ils sont associés, et ce mouvement durant finit souvent par triompher des résistances opposées par des mouvements moins évoqués, moins rendus à l'état dynamique, et par suite moins prolongés.

Ce qu'est la conscience.

Saint-Julien, 21 décembre 1878.

L'ensemble de ces phénomènes ainsi composés s'appelle la conscience. Un phénomène quelconque peut

n'être pas associé immédiatement à un phénomène de lieu interne, mais il suffit qu'il s'y rattache par des intermédiaires associés eux-mêmes à un lieu interne pour qu'il soit caractérisé comme conscient. Il n'y a qu'un phénomène de sensation quand le phénomène est associé à un phénomène isolé de lieu interne; il y a phénomène de conscience au contraire, quand ce phénomène de lieu interne est conçu comme associé à d'autres phénomènes de lieu interne. Le phénomène inconscient est celui que nous considérons un instant comme ne se rattachant pas à un phénomène de lieu interne. Mais nous ne pouvons pas avoir vraiment l'idée, si ce n'est par supposition et par raisonnement, d'un phénomène inconscient. Par cela même que nous avons l'idée d'un phénomène inconscient, c'est qu'il se rattache à la conscience; seulement nous imaginons un moment où il n'aura pas été rattaché à la conscience.

Les phénomènes localisés dans la mémoire ne sont plus perçus par moi; ils sont comme s'ils n'étaient pas, puisqu'ils ne sont pas pour moi, parce qu'ils ne se rattachent plus à l'ensemble des phénomènes de lieu interne.

— Les mouvements attachés à l'impression du froid, du chaud, de la faim, etc., sont des mouvements plus durables, plus persistants, puisqu'ils sont attachés à des impressions plus persistantes que les mouvements venus d'un obstacle étranger, une barrière qui nous arrête; aussi, comme ils survivent à cette résistance, ils finissent par l'emporter sur les mouvements de résistance opposés par l'obstacle matériel.

— Un seul phénomène de lieu interne ne constitue pas le *moi*, le *je*, la *personne;* mais deux phénomènes de lieu interne, associés de telle sorte que toute modification de l'un est liée à une modification de l'autre, font aussi corps ensemble, et cette association immédiate et intime constitue le moi ou la personne.

Je touche ma poitrine avec mon doigt. Le mouvement du doigt est associé à un phénomène de lieu interne que nous percevons en portant un autre doigt sur ce doigt. Mais laissons ce côté du phénomène. Le doigt porté sur la poitrine détermine un lieu interne (par comparaison avec un lieu externe, voir étude sur le lieu interne); d'autre part, la poitrine perçoit l'impression du doigt, et elle perçoit une impression de lieu interne. La perception de la poitrine, obtenue par le doigt, est une perception du lieu interne; d'autre part, la perception du doigt obtenue par la poitrine est une perception de lieu interne; mais ces deux perceptions de lieu interne sont étroitement associées l'une à l'autre : si la perception de la poitrine obtenue par le doigt vient à cesser, la perception du doigt obtenue par la poitrine cesse également; les deux phénomènes font donc corps ensemble; ils font un corps interne, ils constituent un moi. Si, au contraire, je perçois avec le doigt un corps quelconque, un mur, la comparaison, avec le doigt, du mur et de mon corps me donne l'idée d'un lieu externe; le mur est lieu externe par rapport à mon corps, parce que d'habitude je commence par la perception du lieu de mon corps pour aboutir à la perception du lieu du mur; si je considérais habituellement le lieu du mur avec le lieu du corps, ce serait le corps qui serait le lieu externe, et le mur le lieu interne. C'est toujours, d'ailleurs, le terme de comparaison apparaissant le premier qui fournit l'idée du lieu interne. Ceci dit : remarquons que si je touche un mur avec mon doigt, à l'impression du

lieu du mur ne se joint aucune autre impression de lieu, comme lorsque j'ai touché ma poitrine; — aussi disons-nous non seulement que ce lieu est externe, mais encore qu'il est étranger. Il peut se rattacher intimement à d'autres lieux, mais je n'obtiens pas, après l'avoir touché, une perception de lieu interne associée intimement à la première. Quand j'ai touché le mur avec mon doigt, j'ai eu, disons-nous, l'impression d'un lieu externe, mais cette impression s'est trouvée associée à un lieu interne; et comme ce lieu interne est lui-même associé intimement à d'autres lieux internes, le mur, lieu externe, se trouve associé non plus seulement à un lieu interne, mais au moi, à ma personne.

Si je touche avec mon doigt une partie de mon corps, un doigt de pied momentanément insensible ou paralysé, je perçois un lieu interne, mais je ne perçois pas un lieu interne qui est mien, c'est-à-dire qui fait corps avec le doigt qui touche, qui perçu par le doigt perçoit au même moment le doigt; j'ai dans ce cas l'idée d'un lieu interne étranger, c'est-à-dire qui n'est pas mien.

Des perceptions antérieures à la distinction du moi et du non-moi.

Saint-Julien, 10 janvier 1879.

Nous ne connaissons pas à l'origine que la lumière est perçue par les yeux, les sons par l'oreille; en d'autres termes, la lumière ne s'associe pas étroitement au début de notre existence au lieu interne mien de la vue. C'est plus tard, comme nous l'avons montré, que se fait cette association. Mais dès l'origine, cependant, il y a conscience de la lumière, c'est-à-dire association de l'élément lumineux et du lieu interne mien. Ce lieu

interne mien est un lieu quelconque. Nous ne pouvons pas respirer, mouvoir nos membres, remuer notre langue, plisser notre peau sans percevoir des lieux internes miens; c'est avec ces lieux quelconques que s'associent d'abord — pour devenir conscientes — nos premières perceptions de lumière, de son, etc. Nous reconnaissons plus tard que le son, la lumière ne sont pas associés étroitement à ce lieu interne mien, tandis qu'ils le sont à l'organe mien de la vue et de l'ouïe.

L'idée de l'intelligence, âme ou esprit, naît des perceptions organiques.

Saint-Julien, 3 juin 1878.

La rapidité ou la lenteur des mouvements du corps, des réactions organiques, se traduit dans la vivacité et l'apathie de l'intelligence. Nous avons déjà remarqué aussi que l'irritation de l'organisme engendre souvent l'irritation mentale. Il arrive que notre corps est en colère avant que la colère ait gagné l'esprit. L'irritation sourde qui s'empare alors des régions mentales, dispose l'intelligence à ne plus percevoir dans le milieu externe que les phénomènes susceptibles de faire éclater et d'alimenter cette irritation.

— Bien que tout nous apparaisse dans l'intelligence comme ayant été recueilli dans l'organisme et le milieu extérieur à l'organisme, cependant nous savons que l'intelligence existe indépendamment de ces influences extérieures, après avoir été constituée par celles-ci. S'il n'y a dans l'intelligence que la conscience des phénomènes empruntés au milieu extérieur à elle, comment cette intelligence peut-elle avoir conscience d'elle-même comme existant en dehors des phénomènes externes?

L'idée des phénomènes internes ne réside pas, ainsi que nous l'avons démontré, dans la conscience des phénomènes considérés comme intellectuels, ne nous est pas donnée par le jeu des phénomènes de l'intelligence, mais elle réside dans la conscience des phénomènes considérés comme s'accomplissant dans le cercle de l'organisme. — L'idée de l'intelligence, considérée comme une région spéciale où s'accomplissent les phénomènes de la pensée, n'est pas engendrée autrement que toutes nos autres idées. C'est encore par la voie des sens qu'elle est recueillie. Il n'y a pas autre chose dans notre conscience quand nous pensons à l'intelligence, à l'âme, à l'esprit, que ce que l'influence des phénomènes externes ou la réaction de l'organisme ont déterminé. D'abord, ma pensée commence par n'être ni interne, ni externe, *elle est*. La première fois qu'un enfant voit un arbre, qu'il ressent un plaisir, il ne se demande pas si l'intelligence qui recueille l'image de l'arbre ou l'idée du plaisir est différente de l'arbre ou du plaisir : il voit l'arbre, il ressent le plaisir. Il n'y a pas autre chose dans la conscience. Plus tard, les différentes circonstances qui amènent la disparition de cet arbre dans le milieu externe s'associent à l'idée de l'arbre.

L'idée du moi ; éléments qui la constituent.

Saint-Julien, 11 octobre 1878.

L'idée du moi nous semble définitivement constituée par une impression de lieu interne associée immédiatement à une impression de *sensibilité organique*. Pour déterminer le lieu de mon avant-bras, je touche et je

fais un mouvement, je recueille, à l'aide du doigt qui touche et exécute le mouvement, l'idée de lieu interne et d'un certain lieu interne ; mais au même moment, le bras peut recueillir une impression de contact, de pression, de frottement; cette impression de frottement se trouve étroitement associée à celle de lieu interne; nous avons ainsi l'idée d'une certaine partie interne mienne de l'avant-bras de mon corps qui est frotté par mon doigt. Si j'accentue la pression à l'aide de mon doigt qui détermine le lieu interne associé à l'idée de cette pression, la pression devient douloureuse; la douleur se trouve associée à l'idée de lieu interne, j'ai l'idée d'une douleur reliée à un lieu interne; nous avons l'idée du moi dans cette douleur associée au lieu interne. Que la douleur soit engendrée maintenant par un corps étranger, de deux choses l'une : ou bien la douleur qui reparaît a déjà été liée à celle de lieu interne, l'idée se trouve évoquée, et dans ce cas je juge que la douleur rapportée au corps étranger est aussi rapportée à un lieu interne; ou bien cette douleur n'a jamais été associée à l'idée de lieu interne; dans ce cas si à l'aide de ma main je palpe une certaine partie de mon corps, et si à ce moment la douleur est excitée, diminuée, modifiée d'une manière quelconque, elle se trouve, par cette modification, associée étroitement à l'impression de lieu interne recueillie à l'aide de ma main, et je détermine encore ici le lieu interne de la douleur, j'ai encore une idée du moi. Ainsi, si l'impression recueillie dans un membre est celle de lieu interne, l'impression recueillie dans un autre membre n'est plus celle de lieu interne, mais de contact, de pression, de douleur, de frottement, de sensation musculaire, de chaleur même, etc., et la réunion de ces

deux impressions dont l'une est composée (le lieu interne toucher-mouvement), dont l'autre est simple (douleur, froid, chaud, etc.), compose l'idée du moi. Mais, remarquons-le, il n'est pas nécessaire que les deux impressions soient identiques. Si dans mon bras je recueillais l'idée de lieu interne, après l'avoir recueillie dans mon doigt, j'aurais l'impression de deux lieux intermédiaires, constituant une idée du moi. Au moment où je recueille une impression de toucher quelconque, de résistance, de souplesse, dans mon doigt, je recueille, sans qu'aucun intermédiaire se place entre mes deux impressions, une impression identique de toucher dans mon bras (sur lequel mon doigt s'est posé). Ces deux impressions ainsi associées forment l'idée du moi. Cette idée du moi engendrée par deux impressions de toucher, associées à ce point que l'une cessant, l'autre cesse immédiatement, l'une reparaissant, l'autre reparaît (ce qui ne se produit pas quand je pose mon doigt de chaque main sur une table et sur un verre, l'une des deux impressions peut disparaître sans que l'autre cesse), est presque toujours associée à l'idée de lieu interne, ou du moins elle ne peut jamais être associée directement à l'idée de lieu externe.

Peut-être faut-il reconnaître que l'idée du moi est constituée par l'association de l'impression de lieu interne et d'une impression quelconque, aussi bien une impression de son, de lumière, qu'une impression de toucher, de plaisir, de douleur, de sensation musculaire. Du moment que les phénomènes sont disposés de telle sorte que l'impression de lieu interne concorde ou coïncide avec celle de son, de couleur, de contact, etc., nous avons l'idée du moi, idée composée.

« L'interne, l'externe, autant de variétés de lieux. »

Saint-Julien, 9 octobre 1878.

X... est sujet à entendre des bruits auxquels ne correspond aucun élément externe. Il entend des sons qui imitent le bruit de la pluie qui tombe, il ouvre les fenêtres et ne voit tomber aucune goutte d'eau, il étend la main et ne sent pas au toucher l'impression d'humidité. Il ignore absolument le lieu du son qu'il entend. Il n'y a pour lui à ce moment qu'un bruit; mais il porte la main à l'oreille, il pèse sur l'oreille, et le bruit cesse; il diminue la pression, et le bruit reparaît. Le bruit entendu se trouve par là associé au lieu de l'oreille qui a été déterminé par cette pression, laquelle, en même temps qu'elle a déterminé le bruit de l'oreille, nous a permis de constater, en cessant et en se reproduisant, que la sensation du bruit était liée à la sensation de lieu. Nous connaissons maintenant le lieu du bruit, nous savons qu'il est dans l'oreille.

L'interne, l'externe, autant de variétés de lieux. Si je vais d'un corps à un autre corps et si j'ajoute à la notion du déplacement que j'accomplis d'un corps à un autre, celle de la succession dans la détermination de lieu, le corps dont le lieu a été déterminé le premier m'apparaît comme interne et le second comme externe. Mon propre corps m'apparaît presque toujours comme interne, parce que, quand je perçois l'impression de lieu, je vais toujours de mon corps, dont le lieu a été perçu préalablement, au corps dont je perçois ensuite le lieu; ce second corps apparaît ainsi comme externe par rapport au mien.

L'impression organique s'associe à une idée de lieu

interne, comme dans un exemple cité plus haut l'impression de lieu s'associe à l'impression de son. L'impression organique de contact, de pression, naît sous la pression, sous le toucher, c'est-à-dire cette impression organique s'associe à l'impression de toucher. Avec un mouvement ajouté à ce toucher, à cette pression, je détermine le lieu. Il y a pression associée à un sentiment de douleur; puis le toucher et le mouvement ajoutés à la pression déterminent le lieu de la pression et, par l'intermédiaire de celle-ci, de la douleur. Toutes ces impressions sont étroitement liées. — Le corps étranger est donc celui qui donne l'impression d'un lieu externe, sans exciter en même temps une impression organique.

Lents progrès de l'organisation sensible. — L'impression de la vie, élément commun à tous les phénomènes internes.

Saint-Julien, 5 octobre 1878.

Les machines — bien qu'elles soient encore dans l'enfance — nous apparaissent comme des prodiges de l'industrie humaine, et ne sont rien à côté de ce qu'il a fallu d'essais pour adapter telle impression de mouvement à telle impression de vue, de toucher, etc. — L'homme est encore la plus merveilleuse machine que l'industrie de l'homme ait organisée. Le jeu et les combinaisons de nos sens, qui nous paraissent si naturels, ont exigé des siècles d'efforts de nos ancêtres. L'hérédité, l'éducation nous ont transmis les résultats obtenus, mais nous pouvons comprendre combien l'éducation des sens peut produire tous les actes dont l'homme est aujourd'hui capable et par lesquels il s'est

élevé progressivement au-dessus des animaux, et au sommet où nous le voyons aujourd'hui, sommet qui — les progrès passés en sont garants — n'est pas une limite et nous conduira vers d'autres sommets.

— Toute impression correspondant à un élément externe est toujours précédée, suivie ou accompagnée par une impression correspondant à un élément organique. Par suite, l'élément externe se trouve toujours associé dans nos impressions à un élément organique. Parfois, l'élément organique ne se traduit guère que dans l'impression générale de la vie répandue dans tout notre corps. D'autres fois, l'impression générale de vie plus intense sans doute sur un certain point de l'organisme, est liée à des frémissements dans le corps qui nous donnent l'impression d'un lieu organique déterminé, les yeux, l'oreille, le front, etc. Mais cette impression organique d'un lieu déterminé de notre corps est toujours associée à l'impression générale de vie; et comme cette impression générale de vie existe tant que la vie dure, c'est à elle que se trouvent associées toutes nos autres impressions, et c'est par elle qu'elles communiquent et qu'elles se trouvent associées dans l'intelligence.

Comment nous distinguons le lieu interne du lieu externe.

Saint-Julien, 7 octobre 1878.

Comment obtenons-nous, en recueillant l'idée de lieu, celle de lieu interne et de lieu externe? Il n'y a peut-être pas, dans tout l'ordre de nos études, une question plus importante, parce que les phénomènes multiples réunis se rattachent essentiellement aux phé-

nomènes de lieu interne. Nous pensons avoir recueilli sur ce point des observations absolument nouvelles; en tout cas, à notre connaissance, ces observations n'ont jamais été faites.

Je sens dans mon bras une impression de résistance et de froid. C'est une bille qui s'est introduite dans ma manche. J'ai l'impression d'un contact produit par un corps étranger, c'est-à-dire situé dans un lieu externe. Dans quelles conditions ai-je obtenu cette impression? Il importe d'examiner déjà dans quelles conditions nous obtenons l'impression d'un lieu interne. Au lieu d'une bille, c'est mon doigt qui touche mon bras. Par la sensation de toucher et de mouvement opérés par mon bras qui s'est porté au devant de mon doigt, j'obtiens l'impression d'un corps souple et tiède affectant une certaine étendue et une certaine forme. A ce moment — si jamais aucune impression non de lieu, mais de lieu externe et interne n'est parvenue à mon intelligence — à ce moment, dis-je, je ne puis avoir aucune impression d'interne et d'externe; j'aurai l'impression d'un lieu présentant une certaine forme et une certaine étendue, mais non d'un lieu interne et externe; mais qu'à l'impression de lieu recueillie par mon bras et rattachée au doigt une impression nouvelle s'ajoute, aussitôt l'impression de lieu interne va naitre. Remarquons d'abord que l'impression de lieu engendrée par le doigt, rattachée exclusivement au doigt, peut s'associer à toutes les impressions organiques dont le bras et le corps tout entier dont il fait partie sont le siège. Mais si je n'ai pas déterminé au point de vue interne ou externe le lieu de ces impressions organiques, l'impression de lieu engendrée par le doigt se rattache à des impressions organiques, s'il n'y a rien autre chose

dans notre conscience que cette association. Mais après avoir perçu à l'aide du bras la notion du lieu rattachée au doigt, j'obtiens presque simultanément — ou pour parler plus exactement sans aucune impression intermédiaire — j'obtiens, non plus au moyen du bras mais au moyen du doigt l'impression d'un lieu, et cette fois l'impression du lieu est engendrée par mon bras; ainsi au moment où j'ai l'idée par le bras du lieu de mon doigt, j'ai par le doigt l'idée du lieu de mon bras. Ces deux impressions se trouvent associées de telle sorte, qu'elles font comme partie l'une de l'autre, elles se confondent presque l'une avec l'autre. Au moment où j'ai l'idée du lieu de mon doigt, j'ai l'idée du lieu de mon bras. Quand deux idées de lieu se trouvent ainsi associées, elles donnent l'idée de l'interne, du lieu interne. Si maintenant, au lieu de toucher mon bras, je touche une autre place à côté de moi, comme dans l'instant où je touche cet arbre, je ne puis obtenir par l'objet touché une idée de lieu, j'ai l'idée de l'externe, j'ai l'idée d'un lieu externe.

Nous avons dit que toutes les impressions organiques nous étaient données comme faisant partie d'un même tout, comme toutes les impressions de couleur obtenues dans une perception visuelle. Ces impressions organiques se rattachent aux impressions qui leur sont liées d'une manière tellement étroite, que si l'impression organique cesse, les autres impressions cessent également. Par exemple, j'ai une sensation musculaire dans un organe, j'ai une sensation de vie dans tout l'organisme; cette sensation musculaire, cette sensation de vie se traduisent pour les regards par certaines impressions de lieu, c'est-à-dire que si la sensation musculaire cesse, la sensation visuelle, à laquelle est associée la

sensation du lieu, cesse également. Toutes ces sensations, associées de cette manière distincte, nous donnent l'idée du corps. Les regards fixés sur notre corps nous donnent certaines impressions visuelles; de même le toucher promené sur notre corps nous donne certaines impressions de lieu et de lieu interne. Si les impressions visuelles manquent d'objet, les impressions de tact manquent également, ces impressions se trouvent par suite étroitement unies. Elles constituent l'idée du corps et, par le lieu interne, de mon corps.

Après un profond sommeil, après une hallucination, un rêve, ne me retrouvant plus en quelque sorte, je me touche, je me palpe, pour faire renaître l'idée du lieu interne, pour me rendre la sensation du moi dont l'idée ne m'est pas suffisamment rendue par la réalité.

Ce qui touche fait partie de ce qui est touché; ce qui touche n'est pas étranger à ce qui est touché, puisqu'à l'impression du doigt comme touchant, s'associe immédiatement l'impression du bras comme touché. Aucune impression intermédiaire ne se glisse entre l'impression du doigt touchant et l'impression du bras touché. Ces deux impressions jointes ensemble, voilà sans doute le fond de l'interne et du moi. Un phénomène, nous le savons, est donné comme faisant partie d'un autre, quand l'impression produite par l'un n'est séparée de l'impression produite par l'autre par aucune impression intermédiaire. Les lieux qui nous apparaissent comme reliés ensemble par cette impression que ce qui détermine le lieu se confond avec ce qui est déterminé, ces lieux constituent les lieux internes. Les impressions de vue (la vue des différentes parties de notre corps), de goût, de toucher qui s'y rattachent étroitement, constituent *notre* organisme, *notre* corps...

Il y a des impressions de mouvement associées à une impression de lieu externe. Dans ce cas, le mouvement nous apparait comme interne; mais il existe ainsi des mouvements dont l'impression propre se lie étroitement à une impression de lieu interne. Le lieu dont l'impression se lie à celle du mouvement, est perçu comme déterminé, et cette impression est directement associée à celle du déterminant. Le mouvement, lié à une impression de lieu interne, constitue un acte; il cause quand il précède une autre impression qui est effet par rapport à ce mouvement interne. Tous les mouvements de cette nature sont le fonds même de la volonté. Autrefois, nous avons pensé que les mouvements externes recueillis dans l'intelligence étaient des mouvements réfléchis et par suite des mouvements volontaires. Ils ne changent pas de nature pour être associés dans l'intelligence à un grand nombre d'autres phénomènes; mais quand ils reparaissent dans les sens, ils reparaissent avec toutes les circonstances qui les ont accompagnés à leur naissance; ils se lient à l'idée de l'objet auquel ils se rattachent dans le milieu externe. Au contraire, le jeu de l'organisme détermine en nous des mouvements organiques dont le lieu est interne, et qui paraissent comme engendrés par l'organisme dont l'impression les précède immédiatement. Ils se produisent dans l'organisme avant d'être recueillis dans l'intelligence; c'est par là qu'ils ressemblent aux mouvements produits par un objet externe, mais ils en diffèrent en ce que ces mouvements organiques sont probablement les seuls auxquels on puisse donner le nom de mouvements volontaires (par opposition aux autres qui sont involontaires); ils ne sont précédés que par l'impression organique; ils sont internes comme

elle, et paraissent s'y rapporter comme à une cause puisque l'impression organique précède immédiatement l'impression même de ces mouvements.

La tête est le lieu principal des phénomènes internes.

Saint-Julien, 24 novembre 1878.

C'est dans le moment même où la sensation se produit (ou dans l'instant qui suit immédiatement la sensation) que le phénomène de conscience personnelle est perçu. Ainsi, une sensation de douleur est éprouvée dans un de mes membres, à la jambe par exemple; l'impression ainsi éprouvée ne se borne pas au sens où elle est recueillie, elle communique un certain ébranlement au corps entier; la figure elle-même rougit, pâlit, se contracte; le front se plisse, il devient froid ou brûlant; si la douleur est très vive, les autres sens eux-mêmes subissent le contre-coup, les larmes tombent des yeux, le gosier émet des cris; enfin, dans certain cas, le cœur bat avec violence. Nous constatons tous ces phénomènes dans des observations successives.

Après avoir recueilli une sensation de douleur dont nous déterminons le lieu comme existant dans la jambe, nous constatons en outre que d'autres phénomènes de lieu interne s'associent à cette douleur dont la sensation est éprouvée d'abord dans la jambe, et nous constatons que le lieu interne de ces phénomènes c'est le front, c'est la tête. Si donc, en dehors de toute excitation externe, la douleur reparaît, elle pourra ne pas être associée au lieu interne la jambe, et aussi au lieu interne la tête. Or, si cette douleur, en tant que sensation, ne se confond pas et n'a qu'un lieu très déterminé

qui ne lui est pas commun avec les autres sensations, la jambe, comme perception, c'est-à-dire conçue comme associée à la tête, offre un caractère semblable à celui de toutes nos perceptions, c'est celui de lieu interne. Elle est associée comme toutes nos perceptions au lieu de la tête, du front. Nous pouvons donc classer toutes nos impressions sous ce caractère commun que nous désignons sous l'expression toute abstraite de cérébral, de conscient, d'intelligent, d'idéal. La conscience — c'est-à-dire le caractère commun à tous les phénomènes d'avoir leur siège dans la tête — peut servir à relier entre eux tous les phénomènes perçus par nous.

Plus tard, la connaissance et l'observation font un pas de plus et associent les impressions éprouvées dans la tête à des éléments cérébraux. — Quand j'écoute, quand je regarde, des phénomènes analogues se produisent dans d'autres parties de la tête que l'oreille et les yeux. Quand il y a attention, la tête se place d'une certaine manière; d'autres fois la pose est méditative, elle est réflexive, elle est recueillie. Tous ces états se traduisent dans autant de symptômes physiques dont l'ensemble constitue la conscience.

Les impressions recueillies dans les diverses parties du corps s'organisent pour former l'idée du moi. — Toute association a une cause objective hors du corps ou dans le corps.

Saint-Julien, 21 septembre 1878.

Nous étions disposé à croire qu'il y avait une impression organique cérébrale à laquelle venaient aboutir toutes les autres impressions internes ou externes. Cette impression, associée à celle de lieu interne et groupant toutes les autres impressions autour de ce lieu interne,

nous apparaissait comme le centre de la conscience et comme constituant principalement cette idée de conscience. Nous croyons devoir corriger cette manière de voir. Les impressions de lieu interne sont associées à une foule d'impressions organiques et à une foule d'images externes. Ces impressions de lieu interne nous sont données par toute une série d'impressions organiques particulières. Seulement, ces impressions diverses de lieu interne peuvent s'associer les unes aux autres, et nous donner ainsi l'idée de lieux internes semblables ou les mêmes. Puis d'autres impressions des images externes associées à une impression de lieux internes, se groupent autour de ces impressions de lieux internes, associées elles-mêmes entre elles, et ainsi se forment dans l'intelligence des associations nombreuses groupées autour d'un certain nombre d'idées représentant des lieux internes qui nous apparaissent comme les mêmes ou comme semblables et qui constituent des points de réunion, des centres.

— Quand nous formulons cette proposition : Nous ne pouvons point passer d'un phénomène intellectuel à un autre phénomène intellectuel sans l'intervention d'un agent extérieur, nous nous exprimons d'une manière imparfaite. Cela tient à ce que nous sommes toujours sous l'empire de la distinction artificielle entre les idées et les impressions extérieures. Nous devons dire : Il ne peut se produire aucune association entre des phénomènes intellectuels ou autres, sans que cette association ait existé réellement dans le milieu externe ou dans le milieu organique. Si deux phénomènes, un arbre et un autre arbre, pouvaient s'associer dans l'intelligence sans avoir été associés réellement, il y aurait là pour l'imagination un pouvoir supra-naturel et méta-

physique. Toutes les lois de la nature seraient violées au profit ou plutôt aux dépens de l'imagination. Mais il n'y a d'associé dans l'imagination que ce qui a été associé réellement. L'impression organique unit les idées, comme elle unit leurs éléments externes en s'associant à elles.

Le moi n'est qu'une idée (ou une association) prépondérante.

Saint-Julien, 16 mai 1878.

Les phénomènes intellectuels, recueillis dans la mémoire et devenus non conscients, ne changent pas de nature parce qu'ils cessent d'être présents à la conscience. Ils sont dans la mémoire ou, plus exactement, dans l'appareil cérébral, comme la vie est dans l'estomac, dans le sang, dans toutes les parties du corps autres que le cerveau. S'ils arrivent à la conscience, c'est que le lien établi entre ces phénomènes et l'idée du moi, lien qui constitue lui-même un phénomène intellectuel, subit une excitation. La preuve que l'excitation de ce lien est indispensable à l'exercice de la conscience, c'est que dans nos rêves les phénomènes intellectuels sont pour l'intelligence comme s'ils n'avaient jamais existé, dans le cas où ils n'ont pas pu se relier à l'idée du moi. Ce n'est pas d'ailleurs que l'idée du moi ne soit pas douée non plus d'une vertu particulière au point de vue de la conscience, mais c'est le phénomène auquel tous les autres se trouvent associés par suite de l'association constante que la nature établit entre les éléments du milieu externe et l'organisme. Comme cette association est habituelle, comme elle devient un type pour l'intelligence, comme l'idée du

moi est presque toujours présente tant que l'association entre cette idée et les autres phénomènes intellectuels n'est pas établie, nous croyons que la conscience de ces autres phénomènes n'existe pas, mais elle existe; et la preuve, c'est que nous relions après son apparition présente un phénomène intellectuel au moi, et nous savons que ce phénomène, ainsi relié, existait dans l'intelligence antérieurement à l'association.

La conscience n'est en un sens que l'existence sous certaines conditions.

Saint-Julien, 22 juin 1877.

La conscience parait n'être pas autre chose que ce qui est. La conscience est là où se trouve l'existence; elle n'est pas une sorte d'entité qui traduise l'existence, mais nous appelons plus spécialement conscience l'existence telle qu'elle se manifeste dans les phénomènes intellectuels, c'est-à-dire les phénomènes recueillis, élaborés par les sens, sous l'influence de circonstances externes, puis localisés dans le cerveau. Les phénomènes qui s'associent les uns aux autres dans le cerveau pour constituer la conscience, n'existent, au point de vue intellectuel, que lorsqu'ils vibrent sous l'empire d'un mouvement. Dès qu'ils cessent de vibrer, ils cessent d'être des phénomènes intellectuels et redeviennent des phénomènes organiques. Les phénomènes intellectuels ne sont d'ailleurs que des phénomènes organiques qui propagent une vibration. Une force, à l'origine, peut déterminer des mouvements sans nombre et infiniment variés à travers les phénomènes cérébraux, par la même raison qu'une force peut se transformer indéfiniment en phénomènes différents. Quand cette vibration

n'existe pas, les phénomènes cérébraux n'ont qu'une existence ou conscience organique. Dès que la vibration est engendrée, les phénomènes constitués par cette vibration, et associés entre eux par des vibrations de même nature, constituent l'existence ou la conscience intellectuelle.

Ces phénomènes peuvent s'unir par une vibration commune qui est le moi, vibration qui ne diffère des autres ni par son origine ni par son essence. De même que je suis forcé de croire à des intelligences en dehors de la mienne, de même je dois croire à des consciences autres, mais non différentes par leur nature essentielle et fondamentale, que celle qui existe dans l'appareil cérébral.

Je joins l'idée de l'arbre à l'idée de l'œil qui le voit. Ce sont deux idées procurées par des sensations de même nature. Je joins l'idée de l'organe de l'œil à l'idée du moi, auquel il se rattache. Cette dernière idée a encore une origine de même ordre.

— Nous avons l'habitude de n'appeler phénomènes de conscience que ceux qui sont en relation directe et permanente avec le moi. Mais la conscience n'a pas ces limites distinctes dans lesquelles nous voulons l'enfermer. Tout ce qui existe est conscience par le fait même de son existence. La conscience est là où se trouve l'être et le phénomène, et il n'existe pas un lieu où les phénomènes arriveraient à la conscience en dehors d'eux-mêmes. Cette conception est absurde. La conscience du phénomène est dans le phénomène et pas ailleurs. La conscience qui est ailleurs est la conscience d'un autre phénomène. Quand j'analyse un organe, quand j'examine mon bras et que je découvre des veines, des muscles, des nerfs, la conscience que

j'obtiens de ces choses est une connaissance constituant un phénomène distinct de ces choses elles-mêmes. Ce qui leur correspond dans mon cerveau, après mon observation, n'a de commun avec ces phénomènes que d'avoir été déterminé par eux; mais il y a une conscience spéciale pour ce qui est déterminé comme pour ce qui détermine.

Sous quelles conditions l'être devient conscience.

Saint-Julien, 18 décembre 1877.

Il y a de la conscience partout où il y a de l'existence. Cependant, la conscience ne doit pas être confondue avec l'existence. La conscience ne fait que manifester l'être; elle le manifeste en l'associant à un ensemble dans lequel il vibre à l'unisson de tous les éléments de l'ensemble. Ainsi, un élément existe; cet élément a l'être; il n'a pas encore la conscience, il n'a pas encore une vie générale. Pour nous, la conscience consiste dans la vie commune à laquelle vient participer chaque élément isolé. Cet élément isolé ne change pas de nature quand il existe dans la vie commune; mais il n'est conscient que là, c'est-à-dire qu'il ne se rattache que là, dans cette vie commune, à d'autres éléments. Il n'est connu que dans cette association nouvelle, puisque c'est seulement là qu'il se rattache à une infinité d'autres éléments et au moi. On peut donc dire que la conscience existe partout dans l'univers, parce qu'il n'y a pas un seul élément de cet univers qui soit isolé et vive d'une existence indépendante; le grain de poussière, en supposant qu'il ne figure pas dans d'autres associations, est associé à d'autres grains de poussière

dans le système de la pesanteur et de la gravitation; mais ses relations sont bornées avec les grains de poussière qui le touchent immédiatement. Dans les centres nerveux, dans le cerveau au contraire, chaque élément peut s'associer avec le tout et avec le moi. La sensation est une conscience isolée, locale; les associations des éléments qui la composent sont bornées; il faut parvenir au cerveau pour trouver les associations très étendues qui font communiquer les unes avec les autres toutes les consciences localisées dans la sensation.

Que nous imaginons des *moi* dans la nature à l'image du nôtre. — Résumé sur la conscience. — Rôle de l'analyse dans sa formation.

Saint-Julien, 30 décembre 1878.

Nous avons analysé déjà comment se forme l'idée des divinités personnelles. C'est encore par l'opération du même au même. Le souffle du vent, l'épanouissement d'un être quelconque s'associent à l'idée des phénomènes analogues associés eux-mêmes à l'œuvre de l'homme qui les produit. Par l'intermédiaire des phénomènes analogues associés à l'opération de l'homme, les différents phénomènes de la nature, la nature elle-même, se trouvent associés à un être personnel, vraiment humain en réalité, appelé divin parce qu'il est mystérieux et parce qu'ensuite nous imaginons dans cette personne une grandeur qui s'accroît à mesure que nous découvrons les proportions immenses de l'œuvre à laquelle nous l'associons par le procédé que nous venons d'indiquer.

— Dans l'association du même au même, l'idée du même ne peut pas précéder l'association, puisqu'elle résulte de la comparaison qui s'établit après l'associa-

j'obtiens de ces choses est une connaissance constituant un phénomène distinct de ces choses elles-mêmes. Ce qui leur correspond dans mon cerveau, après mon observation, n'a de commun avec ces phénomènes que d'avoir été déterminé par eux; mais il y a une conscience spéciale pour ce qui est déterminé comme pour ce qui détermine.

Sous quelles conditions l'être devient conscience.

Saint-Julien, 18 décembre 1877.

Il y a de la conscience partout où il y a de l'existence. Cependant, la conscience ne doit pas être confondue avec l'existence. La conscience ne fait que manifester l'être; elle le manifeste en l'associant à un ensemble dans lequel il vibre à l'unisson de tous les éléments de l'ensemble. Ainsi, un élément existe; cet élément a l'être; il n'a pas encore la conscience, il n'a pas encore une vie générale. Pour nous, la conscience consiste dans la vie commune à laquelle vient participer chaque élément isolé. Cet élément isolé ne change pas de nature quand il existe dans la vie commune; mais il n'est conscient que là, c'est-à-dire qu'il ne se rattache que là, dans cette vie commune, à d'autres éléments. Il n'est connu que dans cette association nouvelle, puisque c'est seulement là qu'il se rattache à une infinité d'autres éléments et au moi. On peut donc dire que la conscience existe partout dans l'univers, parce qu'il n'y a pas un seul élément de cet univers qui soit isolé et vive d'une existence indépendante; le grain de poussière, en supposant qu'il ne figure pas dans d'autres associations, est associé à d'autres grains de poussière

dans le système de la pesanteur et de la gravitation; mais ses relations sont bornées avec les grains de poussière qui le touchent immédiatement. Dans les centres nerveux, dans le cerveau au contraire, chaque élément peut s'associer avec le tout et avec le moi. La sensation est une conscience isolée, locale; les associations des éléments qui la composent sont bornées; il faut parvenir au cerveau pour trouver les associations très étendues qui font communiquer les unes avec les autres toutes les consciences localisées dans la sensation.

Que nous imaginons des *moi* dans la nature à l'image du nôtre. — Résumé sur la conscience. — Rôle de l'analyse dans sa formation.

Saint-Julien, 30 décembre 1878.

Nous avons analysé déjà comment se forme l'idée des divinités personnelles. C'est encore par l'opération du même au même. Le souffle du vent, l'épanouissement d'un être quelconque s'associent à l'idée des phénomènes analogues associés eux-mêmes à l'œuvre de l'homme qui les produit. Par l'intermédiaire des phénomènes analogues associés à l'opération de l'homme, les différents phénomènes de la nature, la nature elle-même, se trouvent associés à un être personnel, vraiment humain en réalité, appelé divin parce qu'il est mystérieux et parce qu'ensuite nous imaginons dans cette personne une grandeur qui s'accroît à mesure que nous découvrons les proportions immenses de l'œuvre à laquelle nous l'associons par le procédé que nous venons d'indiquer.

— Dans l'association du même au même, l'idée du même ne peut pas précéder l'association, puisqu'elle résulte de la comparaison qui s'établit après l'associa-

tion. L'association s'opère entre deux ou plusieurs phénomènes, quand ils se rencontrent soit dans le milieu, soit dans l'intelligence, sous l'empire des circonstances qui les font exister à l'état conscient. *Ils sont conscients quand ils se rattachent au moi* (nous avons analysé presque définitivement l'idée du moi); quand ils se rattachent au moi simultanément, ils s'associent.

La conscience, nous le savons maintenant, est un composé. Elle est *constituée par un élément de lieu interne faisant corps avec un autre élément de lieu interne*. Telle est la conscience ou le moi. Les phénomènes autres que ceux de lieu interne faisant corps avec un lieu interne, deviennent conscients à leur tour, quand ils se rattachent à des phénomènes de conscience, quand à leur tour ils font corps avec ceux-ci. La conscience les caractérise par l'association qui s'établit entre elle et ces phénomènes.

La conscience et la connaissance sont très souvent synonymes. Quand les phénomènes sont conscients, cela veut dire aussi qu'ils sont connus. L'intelligence est l'ensemble des phénomènes conscients.

— Les phénomènes de conscience, phénomènes composés, nous sont connus à l'instant même où un lieu interne s'associe à un autre lieu interne. *Ils nous sont connus avec leurs éléments.* Si l'un des éléments de la conscience, un lieu interne quelconque, pouvait s'isoler dans une perception, sans se rattacher immédiatement à un autre lieu interne, il ne serait point perçu en réalité; il n'existerait pas encore *pour nous,* il ne serait pas conscient, tant qu'il ne serait pas rattaché à un autre lieu interne. Et encore, ce n'est pas dans l'association où deux lieux internes, perçus ensemble, font corps ensemble, que nous percevons isolément l'un ou l'autre des deux lieux internes. Dans cette association primitive, vrai fond de la connaissance et point de départ pour toute connaissance, il n'y a que deux lieux internes, la poitrine et le doigt, différents, mais non distincts ou isolés, car ils font corps ensemble. C'est par la voie de l'analyse que nous arrivons à les considérer comme distincts, ainsi que nous l'avons déjà expliqué. Les circonstances nous ayant permis de les percevoir isolément, nous les rattachons comme étant les mêmes aux phénomènes associés pour former un état de conscience, puis nous les comparons. De même pour les phénomènes quelconques, autres que ceux de lieu interne : tant qu'ils ne sont pas rattachés à des phénomènes de conscience, ils ne sont pas pour nous; ils sont comme s'ils n'existaient pas. Nous avons l'exemple des phénomènes externes ayant fait impression sur nos organes, localisés dans l'organisme, et n'étant connus de nous qu'au moment où ils s'associent à des phénomènes de conscience. Nous savons qu'ils deviennent conscients après avoir été localisés, parce qu'au moment où ils se rattachent à la conscience, ils ne font pas l'objet d'une perception présente.

C'est dans les analyses postérieures et dans les perceptions données par ces analyses et comparées avec les phénomènes de lieu interne faisant corps, formant conscience, que je discerne le temps, par exemple, comme étant l'une des conditions de cette association des phénomènès de conscience. Le temps est analysé, c'est-à-dire isolé, puis associé au phénomène de conscience, et il apparait comme étant le même dans les deux phénomènes faisant corps ensemble pour former un phénomène de conscience; ce qui nous fait formuler

ainsi les résultats de cette analyse et de cette comparaison. Pour que deux phénomènes de lieu interne forment un phénomène de conscience, qu'ils se rapportent immédiatement l'un à l'autre, il faut qu'ils soient perçus dans le même temps. Mais, ne l'oublions jamais, ces conditions ainsi isolées n'apparaissent point au moment où apparaît pour la première fois un phénomène de conscience. Dans les phénomènes de conscience, il n'y a rien que des éléments faisant corps ensemble et ne pouvant pas encore être conçus comme distincts. (Les phénomènes qui se rattachent ensuite à cet état conscient, s'y rattachent comme les éléments de cet état sont rattachés entre eux, mais ils sont isolés à l'aide de phénomènes intermédiaires. Tandis qu'entre les deux éléments de lieu interne nous ne pouvons concevoir aucun phénomène intermédiaire.)

Les conditions du souvenir sont les mêmes que celles de la connaissance première. Il n'y a de réminiscence consciente, il n'y a de souvenir que pour les phénomènes qui viennent se rattacher au moi actuel, réel et présent. Ces phénomènes passés sont associés à un moi passé également, mais qui renaît avec eux en se rattachant comme eux au moi actuel, réel et présent. De la comparaison entre le moi qui a cessé d'être et le moi présent et réel, il résulte que l'un est le même que l'autre, avec cette différence que l'un porte l'empreinte d'un caractère passé, que l'un est associé à une réalité qui a cessé d'être, tandis que l'autre est associé à un caractère présent.

Nouvelle analyse de la genèse de l'idée du moi dans ses rapports avec l'idée de non-moi.

10 octobre 1878.

Supposons qu'à l'aide d'un contact et d'un mouvement, j'aie obtenu avec l'impression du lieu interne celle de la pression qui concorde avec la détermination du lieu interne. J'ai l'idée d'une pression, d'un contact ressentis dans un lieu interne. Ce lieu n'est pas seulement interne, il a reçu une impression. Impressionnable, impressionné et interne, il est mien; *il fait partie du* MOI, si l'on comprend sous cette dénomination *tous les lieux internes auxquels se rattache une impression de contact, de plaisir, de douleur, etc.....* Supposons maintenant que le contact, au lieu de se relier à l'idée d'un lieu externe (c'est-à-dire au lieu de coïncider avec le mouvement et le toucher d'un membre *par le moyen duquel nous avons obtenu l'idée de lieu interne comme par une autre partie de notre corps, nous obtenons une impression sensible de contact*), supposons que le contact étant produit par une pierre lancée, nous ayons, à la suite de ce contact, une idée de lieu, celle d'un lieu externe. Je n'ai pas l'idée du lieu dans l'instant même où j'éprouve le contact. J'ai l'idée d'un corps externe qui n'est pas moi. La sensibilité ne suit pas immédiatement, ne s'associe pas *sans aucune impression intermédiaire* à l'impression recueillie dans le toucher et le mouvement par lesquels je détermine le lieu externe du corps dont j'ai ressenti le contact. *Par suite, ce corps n'est pas moi,* il ne fait pas qu'un dans notre perception avec la sensation éprouvée. L'illusion deviendrait possible si, plaçant le corps sur notre corps,

par exemple le doigt d'un enfant entre mon doigt qui le presse et mon bras qui reçoit la pression, je pouvais ressentir ainsi la pression en même temps qu'elle est exercée; dans ce cas, si l'intervalle qui s'écoulerait pour que la perception soit transmise, au moyen d'un doigt étranger, de mon doigt à mon corps n'était pas perceptible, je ne m'apercevrais pas de la présence du corps étranger. Mais les faits ne se passent pas dans le milieu naturel comme dans l'expérience, et nous obtenons la perception des corps externes qui ne sont pas miens. *L'idée de corps externe se lie à l'idée de corps qui n'est pas sensible, comme l'idée de corps interne se lie à l'idée de corps qui est mien.* A l'idée de corps interne s'ajoute l'idée d'un contact, d'une impression qui peut me donner l'idée du non-moi.

Si, au contact produit par le toucher dans une partie de mon corps, succède le contact produit par un corps externe qui n'est pas mien, par un corps étranger, ce contact à la suite duquel je puis obtenir réellement l'idée d'un corps étranger, évoque maintenant dans mon esprit celle de lieu externe qui lui a été associée de manière à produire l'idée du moi. Je puis donc rattacher le contact du corps soit à un lieu réellement externe, c'est-à-dire perçu réellement comme externe, soit à l'idée d'un lieu interne dont je puis très facilement reproduire la réalité. Je reproduis cette réalité de lieu interne en palpant la partie de mon corps où le contact a été ressenti en même temps (ou immédiatement après) que je palpe le corps étranger. Je puis ainsi rattacher l'idée du corps étranger à l'idée du moi. Toutes les parties de mon corps ont pu donner naissance à des impressions de lieu interne à mesure que j'ai promené sur ces parties les organes du toucher. En même temps que naissaient les idées de lieu externe, naissaient les impressions organiques ressenties sous la pression du membre qui recueillait celle de lieu interne. L'idée du moi a été recueillie ainsi à propos de la plupart des parties de mon corps, et la plupart de ces parties ont été exposées à des contacts perpétuels, soit de la part de mes membres, soit de la part des objets ambiants : air, eau, vêtement, éléments de toute nature dans lesquels notre corps est plongé. L'idée de lieu interne associée au contact est sans cesse évoquée, et elle peut être constamment vérifiée comme une réalité. L'impression du moi est donc recueillie à l'état permanent dans toutes les parties de mon corps. Les impressions organiques passives, qui sont l'une de ces conditions, forment un tout entre elles, comme les impressions visuelles forment un tout. Le chloroforme, qui supprime la douleur, supprime en même temps toutes les impressions organiques, comme l'objet qui clot notre paupière supprime toutes les impressions visuelles, et le haschish surexcite toutes les parties de la sensibilité. (Voir *De l'Intelligence,* Richet, *Revue des Deux-Mondes.*)

Si la sensibilité est très développée à la périphérie du corps, si nous ressentons des contacts perpétuels, l'idée du lieu interne est évoquée, et, ajoutée à ces impressions perpétuelles de contact, peut donner sans cesse naissance à l'idée du moi. Le moi (c'est-à-dire *toutes les impressions organiques quelles qu'elles soient, si différentes qu'elles soient, associées à toutes les impressions, si variées qu'elles soient, de lieu interne*) domine dans les tempéraments dont nous parlons. Le moi se mêle à toutes les impressions venues du milieu externe. Selon que l'impression organique de contact et celle de

lieu interne est plus ou moins forte, l'idée du moi est plus ou moins intense, plus ou moins vague. Elle n'est jamais entièrement absente de nos impressions et de nos pensées; elle s'y mêle et surtout peut s'y mêler presque sans cesse; cependant il y a des instants où elle n'apparaît qu'à peine. Nos idées présentent toutes les modifications correspondant à l'intervention ou bien à la non-intervention, à l'intensité, au vague ou à la faiblesse du moi. Nous pouvons concevoir un phénomène, un son par exemple, comme rattaché à la fois à un lieu externe et à un lieu externe sensible (c'est-à-dire au moi). Dans ce cas, nous disons : J'ai entendu dans mon oreille le son d'une cloche, le son qui se rattache à une cloche déterminée comme un lieu externe.

— Nos expériences personnelles sur les éléments dont se compose l'idée du moi sont confirmées par des expériences de M. Taine. (*Revue philosophique*, mars 1876.) Les malades chez lesquels la notion du moi est oblitérée ont le toucher perverti. « Un malade ne distinguait pas les objets au toucher; il ne sentait pas le sol en marchant; il ne pouvait retrouver son chemin; il n'avait plus l'impression de lieu, le toucher étant oblitéré, » p. 290. (Voyez également pages 291, 292 et 293). On le voit, nous avions reconstitué en quelque sorte cet état maladif, en établissant qu'il devait se produire telle chose si l'on faisait disparaître l'un ou l'autre des éléments constitutifs du moi. Même, nous avions supposé le cas où l'idée du lieu externe étant évoquée à la suite d'un contact, nous n'avions pas encore l'idée du moi tout entière en réalité et où nous cherchions à la faire passer de notre idée dans la réalité, en nous redonnant réellement l'impression du lieu interne comme nous avions celle du toucher.

La conscience et l'existence; la conscience résulte de la concentration des phénomènes mécaniques.

Saint-Julien, 2 juillet 1877.

On a dit que la création atteignait la conscience d'elle-même dans l'homme. Si l'on entend par là que des phénomènes séparés jusque-là se trouvent ensuite réunis dans l'intelligence humaine qui les fixe et les groupe à côté les uns des autres, cette proposition peut correspondre à une réalité. Mais si l'on pense que les phénomènes de conscience ne se produisent que dans l'intelligence humaine, on commet une grave erreur. La conscience et l'existence sont adéquates. En cela, dès qu'un phénomène est, il est conscient, et la conscience du phénomène est là où se trouve le phénomène; en un mot, la conscience ne se sépare pas du phénomène; seulement les phénomènes peuvent être isolés, et la conscience isolée comme le phénomène lui-même, n'a qu'une étendue infime, ou bien, comme dans l'intelligence, les phénomènes sont coordonnés dans un réseau infiniment multiplié et serré; dans ce cas, la conscience existe d'une manière obscure. Si les phénomènes se produisent isolés dans l'intelligence humaine, s'ils ne se rattachent pas immédiatement à d'autres phénomènes, nous disons que nous en avons à peine conscience. Une image se dessine dans l'organe de la vision, mais elle se loge dans le souvenir avant de se rattacher à d'autres images; nous disons que nous n'en avons pas eu conscience, et c'est seulement au moment où, reparaissant dans le souvenir, elle se rattachera à d'autres phénomènes intellectuels et à l'idée du moi qui est un centre principal, que nous la reconnaîtrons comme faisant partie de la conscience.

Bien que ce ne soit pas tout à fait exact, puisque le phénomène isolé est conscient, il semble que nous fassions consister la conscience dans la coordination des phénomènes, dans leurs actions et réactions des uns sur les autres. Des phénomènes existent puisque le souvenir nous les rend, mais cependant nous n'en avons pas conscience. Nous n'en avons pas conscience, parce qu'à ce moment la conscience est isolée, parce qu'ils ne se rattachent pas à d'autres phénomènes intellectuels, parce que le courant qui doit les relier n'existe pas, parce qu'ils ne reçoivent pas l'impulsion qui les ébranle et qui constitue des phénomènes nouveaux, rattachant les uns aux autres des phénomènes qui vibrent ensemble, quand l'ébranlement se produit, comme des cordes susceptibles de produire des sons, mais dans lesquelles il n'y a pas de sons, tant qu'une certaine vibration ne leur a pas été communiquée. *Il y a perte du souvenir; il n'y a plus présence des phénomènes intellectuels dans la conscience, parce que la vibration qui les faisait résonner ensemble et produisait ainsi leur alliance a disparu. Ils conservent seulement la propriété de transmettre cette vibration quand une impulsion nouvelle leur sera communiquée.*

Ainsi, les phénomènes conservés dans ce qu'on appelle la mémoire ne sont pas tels dans la mémoire qu'ils le sont au moment où nous en avons conscience dans l'intelligence en activité. La mémoire n'est pas une sorte de refuge où les phénomènes se conserveraient intégralement tels qu'ils étaient dans l'intelligence active, n'étant séparés en quelque sorte de celle-ci que par une porte qu'il suffirait d'ouvrir pour les faire disparaître.

En réalité, les phénomènes présents dans l'intelligence ne sont plus les phénomènes qui existaient dans le souvenir. Ces premiers viennent de recevoir une modification, un ébranlement qui met entre eux et les phénomènes du souvenir, une différence analogue à celle qui existe entre l'instrument de musique, la note matérielle, silencieuse, et la note résonnante, le son lui-même. Quand le phénomène sort du souvenir pour se manifester dans l'intelligence, c'est qu'un nouveau phénomène se produit, phénomène dont nous aurons conscience, parce que, vibrant, il fait vibrer dans une harmonie commune d'autres phénomènes qui ont mis eux-mêmes le moi en mouvement. Une preuve à l'appui de cette théorie, c'est que les phénomènes qui viennent du souvenir, pour devenir présents à l'intelligence, ne le font que sous une impulsion externe. Cette impulsion apporte une vibration, un mouvement, à ce qui était inerte et silencieux; elle introduit par conséquent dans les phénomènes un élément nouveau.

Quand un phénomène de souvenir se produit dans l'intelligence, nous distinguons ce phénomène du phénomène originaire, parce que, cette fois, nous avons conscience que le phénomène n'est plus engendré à la suite d'un contact direct avec les organes des sens et le milieu externe. Cependant, le phénomène du souvenir peut être éveillé par un contact direct avec la réalité, contact qui détermine une image ou idée identique à celle qui s'est localisée en nous et qui se trouve maintenant évoquée. En réalité, si l'image évoquée et l'image actuelle sont identiques, elles se confondent, mais elles ne sont jamais identiques; elles se distinguent par des circonstances de temps, de lieu, d'annexes et d'alentours qui ne permettent pas de les confondre, de sorte

que, malgré les ressemblances, l'une reste un souvenir (elle n'est pas dans ses différences engendrée immédiatement et directement par la réalité externe), l'autre se produit à la suite du contact direct avec le milieu externe.

Examiner à l'appui si la perception des différences entre deux idées, d'ailleurs semblables, l'une tirée du souvenir, l'autre apportée par la réalité (les différences distinguant les phénomènes tirés du souvenir), si cette perception n'est pas ce qui nous permet principalement de reconnaître dans ce cas qu'il y a un souvenir.

De la mémoire; règle générale des analyses psychologiques.

Saint-Julien, 10 décembre 1877.

Si l'on entend par la mémoire une faculté nous donnant elle-même conscience de son existence en tant que mémoire, un tel phénomène de conscience n'existe pas dans l'intelligence humaine. Les notions recueillies sous le nom de mémoire nous ont toutes été données par la voie des sens. En effet, l'impression correspondant à un objet externe s'efface; à ce moment nous n'en avons plus conscience; mais soudain elle reparaît sans une action immédiate et directe du même objet sur nos sens. Au moment de cette résurrection, nous constatons un phénomène de mémoire. Cette constatation se compose des observations suivantes : 1° l'impression ne correspond plus à un objet agissant actuellement sur nos sens, mais elle représente cet objet; 2° si dans cette impression, celle produite par la vue d'un arbre par exemple, la propriété d'arbre n'est pas associée à la propriété de présent et de réel, elle est associée cependant à une propriété d'être, d'existence; 3° une expérience constante nous a montré la propriété, l'être, existant dans un milieu tangible, palpable, visible comme elle; 4° sous l'empire des données de cette expérience, nous recherchons ce milieu. Il n'est pas dans le milieu externe, tel qu'un premier regard jeté sur le monde nous l'offre naturellement. — Il n'est pas dans notre organisme puisque, l'organisme enlevé, l'impression subsiste; — mais si l'on enlève le cerveau ou certaine portion du cerveau, l'impression arbre disparaît. Donc cette impression, exclusivement constituée par des phénomènes recueillis par les sens, et de laquelle nous ne savons rien autre chose, si ce n'est qu'elle existe, est intimement associée, dans l'expérience actuelle, à l'existence du cerveau. Voilà les éléments dont se compose pour nous la mémoire. C'est, en résumé, l'existence d'un arbre, non associée en ce moment à la propriété de réel et de présent, mais associée à la propriété d'existant dans le cerveau.

— Souvent je dis, en revoyant un homme : c'est Pierre que j'ai déjà vu. Là l'impression de Pierre, en tant qu'associée à l'existence du cerveau, se rejoint avec l'impression de Pierre en tant qu'associée à la propriété de réel et de présent.

— Il nous suffit toujours de retrouver tous les éléments des combinaisons mentales, tels qu'ils ont été fournis par les sens, pour dissiper les obscurités qui règnent sur la nature des phénomènes intellectuels, sur la distinction de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière, du sujet et de l'objet, sur la nature de l'image, sur les idées de cause, d'association, etc.

Du souvenir.

Saint-Julien, 3 juillet 1877.

Quand l'intelligence est remplie par l'image d'un objet externe, la vue de cet objet, identique à celui dont l'image occupe l'intelligence, n'évoque plus en nous son souvenir, puisque l'idée correspondante est sortie de la mémoire pour être présente dans ce que nous appelons la conscience. Le souvenir ne se produisant, en ce qui concerne cette idée, que par les *parties qui n'occupent pas actuellement l'intelligence, serait évoqué par les portions correspondantes de l'objet externe. Il y a donc souvenir, quand nous avons l'impression que l'idée occupant actuellement l'intelligence est déterminée à cet état actuel par une circonstance qui n'est pas l'impression directement et immédiatement faite sur les organes des sens par un objet externe correspondant à cette idée.* L'impression du souvenir consiste en ceci principalement, d'avoir conscience que l'idée occupant actuellement l'intelligence, n'est pas déterminée par un objet qui frappe actuellement nos sens, mais par ce même objet qui les a frappés autrefois; à la plupart des souvenirs, il se mêle une notion de temps.

Du passé.

Saint-Julien, 7 janvier 1878.

La théorie de la conscience, celle des phénomènes externes et internes, de même que celle des images, se trouve à peu près complète dans les études de la fin de 1877 et du commencement de 1878.

— L'idée du passé est constituée, comme tous les autres phénomènes intellectuels, par une association consciente correspondant à des éléments réels externes.

— Un arbre est couvert de feuilles : voilà un phénomène externe réel et présent dont je suis le témoin. Les feuilles tombent, l'arbre se dépouille; voilà un second fait réel et présent dont je suis encore le témoin; mais ici le fait des feuilles qui tombent est associé par la nature même au fait des feuilles qui couvrent l'arbre. L'un de ces états succède immédiatement à l'autre. L'arbre est resté le même, seulement un de ses attributs a été modifié, les feuilles qui le couvraient en été sont tombées. Je vois toujours ces feuilles attachées à l'arbre, mais comme je vois les personnages de mon rêve quand je suis éveillé, dans une image. La réalité présente, perçue immédiatement, de l'arbre dépouillé, s'associe à la réalité passée, perçue autrefois, de l'arbre couvert de feuilles. L'arbre convert de feuilles s'est associé à une série de phénomènes, à travers lesquels je le perçois maintenant, et qui le qualifient. Je ne puis apercevoir cet arbre dans le moment où je me trouve, sans remonter la chaîne ou la succession des phénomènes auxquels le milieu l'a associé. C'est cette succession dans les phénomènes associés qui, sans lui ôter son caractère présent et réel d'arbre couvert de feuilles, ajoute à ce caractère les phénomènes mêmes qui se sont succédé dans le milieu, phénomènes dont la succession donne l'idée du passé. Ce caractère de passé, perçu, affirmé actuellement et présentement, domine dans l'intelligence comme il domine dans la nature, et qualifie l'arbre couvert de feuilles. Nous disons aussi : cet arbre *était* couvert de feuilles.

Phénomènes conscients et phénomènes inconscients. — Du mouvement, comme servant de lien entre les idées.

Saint-Julien, 31 décembre 1878.

C'est un moyen d'échapper à la douleur que de détourner son attention sur un objet différent. Si, par cette diversion, nous arrivons ainsi à ne pas ressentir la douleur, c'est que la douleur devient momentanément inconsciente, elle cesse momentanément d'être associée à un lieu interne mien, au moi.

En effet, toute l'activité du moi est absorbée par un autre objet; tout le moi s'associe à cet autre objet, et pendant le temps que peut durer cette absorption, cette association du moi avec un autre objet, la douleur est inconsciente, elle n'est pas ressentie par moi. Et cependant, on ne peut pas croire qu'elle ait cessé d'exister, car dès que le moi n'est plus associé à l'objet étranger, la douleur est de nouveau ressentie. Elle reparaît et elle est ressentie dans la proportion même où cessent les relations du moi avec l'autre objet. Donc, l'existence de la douleur pour nous est intimement liée à son association avec le moi.

— Recherche : Dans l'opération du même au même, un premier objet s'associe avec le lieu interne mien, qui est toujours présent d'une manière quelconque. Puis l'association de l'objet se fait par l'intermédiaire du moi, soit avec ces phénomènes quelconques (différence et ressemblance), soit avec des mouvements, car ces mouvements peuvent relier l'objet à un même objet. Une odeur fait impression sur mon organisme, elle s'associe à un lieu interne antérieurement déterminé comme mien, l'odorat; l'odorat, lieu interne

mien, s'associe aux phénomènes présents, à un même odorat, lequel a été associé à une série d'odeurs parmi lesquelles se trouve l'odeur que je viens de sentir; la comparaison entre les deux odeurs, associées par ces intermédiaires, donne l'idée des mêmes odeurs ou de la même odeur. Le phénomène externe, s'associant à l'organisme mien, s'associe plus volontiers, semble-t-il, sous l'empire des circonstances externes, aux parties conscientes de l'organisme par lesquelles il est perçu : la lumière s'associe avec la vue mienne, le son avec l'ouïe mienne, etc... La vue, l'ouïe ont été associées à certains mouvements, au mouvement que nous faisons, par exemple, quand nous avons vu un arbre et que nous parcourons l'espace en tournant la tête et l'œil, mouvement qui nous fait découvrir d'autres arbres, différents ou semblables. Quand l'organisme visuel se trouve excité comme mien, les mouvements auxquels il a été associé se reproduisent dans notre intelligence, et nous conduisent intérieurement, c'est-à-dire s'associent ainsi intérieurement aux objets avec lesquels ils ont été primitivement associés, ou bien le milieu leur offre immédiatement des objets nouveaux. Il en résulte de nouvelles combinaisons internes.

— Les phénomènes de souvenir, dont nous avons parlé dans l'étude précédente (30 décembre), sont reliés au lieu interne mien dans le souvenir; le lieu interne mien disparaît avec eux, enseveli dans les profondeurs de la mémoire. Le moi lié à ces phénomènes devient comme s'il n'était pas. Pour qu'il reparaisse, il faut qu'il se rattache à un lieu interne mien, actuel, présent, réel. C'est dans cette association que le moi actuel et réel disparaît comme étant le même que le moi sortant

du souvenir. Nous le regardons, ce dernier moi, comme sortant de notre mémoire, parce qu'il ne correspond pas à un moi réel et présent.

Ainsi, le moi lui-même, essentiellement divisible, devient inconscient (dans la mémoire), comme tous les autres phénomènes qui peuvent faire l'objet d'une perception. La conscience ne consiste donc pas seulement dans un lieu interne mien, elle consiste dans un lieu interne mien réel et présent. Remarquons-le toutefois, il suffit que des phénomènes aient été une fois associés pour qu'ils fassent corps ensemble, et pour que l'un reparaissant, tous les autres phénomènes associés reparaissent. C'est ainsi que l'un des phénomènes de mouvement étant évoqué, tous ceux qui ont été associés dans la réalité reparaissent aussi. Il y a là un enchaînement. Mais si un lieu interne mien, réel et présent, subsistait seul dans notre conscience qu'il constitue, il ne pourrait pas lui-même évoquer du souvenir aucun phénomène, puisque la condition de toute association entre un phénomène et un autre phénomène, c'est qu'ils soient tous les deux présents à la conscience.

En effet, il y aurait des vides dans l'intelligence, s'il n'y avait dans l'intelligence qu'un seul lieu interne mien, qu'un seul phénomène de conscience. A la vérité il n'en est pas ainsi. Nous pouvons bien pour un instant concentrer, par un procédé artificiel, notre attention sur un phénomène de conscience isolé, mais nous ne devons jamais oublier que ce phénomène de conscience forme corps lui-même avec d'autres phénomènes de conscience, qu'il y a une suite, une continuation non interrompue entre les phénomènes de conscience. Grâce à cette continuité, le phénomène de conscience qui nous apparaît n'est que la suite et la continuation du

phénomène de conscience qui le précède; par celui-ci, il s'associe à tous ceux qui sont déjà recueillis dans l'intelligence et dans la mémoire, et jamais un phénomène de conscience ne manque, une fois que la conscience est née, de succéder à un autre phénomène de conscience; de telle sorte qu'ils se lient tous les deux par les deux bouts en quelque sorte, par le bout qui commence et par celui qui disparaît, qu'ils forment corps ensemble, sans quoi la vie intellectuelle et consciente serait à l'instant interrompue (et ne pourrait être renouée que si l'on parvenait à remettre bout à bout, à rendre présents à la fois, à rajouter deux phénomènes de conscience).

Ces réflexions signifient que le théâtre de la conscience n'est jamais désert. Un phénomène présent qui paraît, s'associe toujours à un phénomène également présent, et ce phénomène présent confine toujours par un côté à un phénomène à moitié plongé dans la mémoire. (Compléter et modifier ces réflexions par les observations consignées dans l'étude du 4 janvier.)

Suite. — L'inconscient dans le rêve. Continuité de l'activité cérébrale. — L'hérédité et la conscience.

Saint-Julien, 4 janvier 1879.

Quand un objet fait sur nous une première impression et que l'impression de cet objet est associée à un mouvement, quand, par exemple, le froid ressenti a déterminé en même temps un mouvement de retraite, nous ne sommes plus, après ce mouvement de retraite, ce que nous étions avant. Ce mouvement nous met en contact avec de nouveaux objets dans lesquels nous percevons des mouvements nouveaux, mouvements qui

à leur tour nous placent dans une situation nouvelle. Enfin plusieurs objets peuvent agir sur nous à la fois. Il se forme ainsi en nous des enchaînements de mouvements, lesquels s'enchaînent entre eux comme nos autres perceptions entre elles, les mouvements ne cessant jamais d'être associés étroitement aux autres phénomènes de la nature, sons, couleurs, résistance, etc... Ainsi se trouvent déterminées, par des perceptions successives, nos actions et notre conduite.

Au moment de nous endormir, nous constatons un instant où nous ne percevons plus le lien interne entre le monde réel et le moi; nous perdons vraiment connaissance. La vie continue; mais elle ne se rattache plus au moi réel et présent. La vie cérébrale et intellectuelle elle-même persiste; nos souvenirs, dont le dernier chaînon se trouve rattaché au moi réel et présent qui existait au moment où le sommeil est venu, nos souvenirs forment nos rêves. Si le rêve se prolonge jusqu'à l'instant où la perception du moi réel et présent est de nouveau obtenue dans le réveil, nous avons conscience de notre rêve; mais à la condition qu'il se rattache au moi de cette manière.

Si l'on suppose une abolition complète du moi réel et présent, suite du sommeil complet des organes de perception, la vie, nous le savons, n'est pas pour cela interrompue dans l'intelligence; elle peut être inconsciente, se rattacher à un moi passé — lequel ne pouvant se comparer au moi réel et présent, apparaît comme présent, — ainsi que cela arrive dans le rêve. Mais ces souvenirs et ces rêves nous conduisent jusqu'à l'instant du réveil, jusqu'à l'instant où nous percevons de nouveau un moi réel et présent; par suite, l'association peut se faire par l'intermédiaire de ces rêves, par

l'intermédiaire de ces souvenirs et de ces idées qui effleurent notre réveil, l'association peut se faire entre le moi réel et présent, actuellement perçu au réveil, et la vie consciente, antérieure au sommeil dont nous sortons. Le rêve inconscient ou rattaché au moi non actuel et présent, la vie cérébrale qui a persisté pendant le sommeil devient consciente au moment où elle s'associe au moi, perçu comme réel et présent au moment du réveil. Si la vie intellectuelle existant pendant le sommeil ne se continuait pas jusqu'à cette perception, il y aurait interruption dans la vie intellectuelle; nous ne pourrions plus rattacher le moi actuel, réel et présent, aux états passés de notre vie intellectuelle, à notre moi antérieur. Nous pouvons faire l'expérience, observer avec attention un état qui nous échappe souvent, comme tout ce qui est très habituel, et nous constaterons toujours que la vie du rêve déborde toujours par quelque côté dans le réveil pour s'associer au moi réel et présent, perçu au moment du réveil. C'est ainsi que la vie inconsciente de l'intelligence dans le sommeil devient consciente par le lien qui s'établit avec ses phénomènes et les phénomènes du réveil.

De même, au moment où le sommeil vient, la perception du moi actuel et présent persiste assez pour que le lien existe — sans aucune solution de continuité — entre les phénomènes inconscients du rêve et les phénomènes conscients qui l'ont précédé.

Le rêve est bien le rêve; il n'est pas la vie véritable, par cette raison que, dans le sommeil complet, les organes ne peuvent plus percevoir le moi réel et présent, base de la conscience. Comme au réveil nous pouvons comparer le rêve avec la réalité, nous voyons que le rêve n'a été qu'un souvenir, et qu'il lui a manqué

pour être la vie vraie, de se rattacher à la perception actuelle et réelle du moi.

A mon réveil, le livre disposé sur la table près du lit, frappe mon regard; je reconnais dans ce livre celui que j'ai lu au moment de m'endormir. Une association du même au même se produit entre le livre que je vois à mon réveil et le livre que j'ai vu au moment du sommeil. Cette association peut se produire parce que le livre avec lequel je me suis endormi est redevenu présent à la conscience. Après avoir perçu le moi au moment du réveil, j'ai remonté la chaîne des phénomènes intellectuels jusqu'à l'heure où je me suis endormi. Ce retour sur moi-même a rendu conscient actuellement, c'est-à-dire a rattaché au moi actuel et réel, tous les phénomènes antérieurs et, par suite, le livre. Il ne faut donc pas s'étonner que le livre aperçu au réveil puisse s'associer avec le même livre que j'ai posé sur ma table avant de dormir.

— *Le lien qui forme l'association avec des phénomènes perçus comme distincts, comme pouvant être isolés, c'est le mouvement.* Le mouvement ne diffère point, par sa nature, des autres phénomènes : il est perçu dans les mêmes conditions; seulement son rôle principal consiste à unir entre eux des phénomènes isolés avant son intervention.

— C'est une vérité naïve de reconnaître que le moi ne peut exister que dans notre moi; il ne peut se produire qu'après la perception de deux lieux internes et de leurs rapports, et il est évident que cette perception n'a lieu qu'en notre personne. A ce point de vue, nous ne nous confondons pas avec nos auteurs, et toutes les perceptions du moi accumulées en eux ne peuvent nous être transmises par voie d'hérédité; si elles nous étaient

transmises par voie d'hérédité, nous aurions conscience de nos auteurs en même temps que de nous. Toutefois, nous devons reconnaître que l'organisme percepteur et l'organisme perçu, que le lieu interne faisant corps avec eux, nous ont été transmis par voie d'hérédité; ce que nous percevons dans ma poitrine et dans mon doigt, c'est une poitrine et un doigt internes dont l'origine première se trouve dans nos ancêtres. Dans le moi qui résultera de cette double perception, il y aura donc bien quelque chose qui ne nous est pas exclusivement propre et qui appartient aussi à ceux dont nous sommes sortis.

Il n'est pas étonnant que les idées de nos ancêtres ne soient pas conscientes pour nous et que nous devions les acquérir à notre tour et pour notre propre compte. Quand on parle des idées, on veut dire souvent les phénomènes de l'ordre moral; les idées, ce sont des phénomènes ayant cessé d'être dans la réalité, mais toujours rattachés à la conscience. Donc, nous acquérons l'organisme moral, les phénomènes d'ordre moral, par voie d'accroissement identique à celui qui préside au développement des phénomènes d'ordre physique. Si, après avoir reçu de nos ancêtres un commencement d'organisme, cet organisme embryonnaire n'entrait pas en contact avec les éléments externes qu'il s'assimile, l'organisme ne se développerait pas; il se compose des accroissements obtenus à l'aide de ces éléments externes. De même, après que l'organisme ainsi constitué s'est développé et a réalisé les accroissements nous conduisant jusqu'aux perceptions d'où résulte la conscience, les éléments externes d'ordre moral s'ajoutent à la conscience pour devenir conscients, pour devenir des idées.

La conscience, augmentée par ces accroissements successifs, est composée par des éléments externes comme les phénomènes qui les précèdent dans l'organisme. Par suite, nous ne pouvons obtenir de phénomènes rattachés à la conscience qu'après un contact avec les éléments externes, contact qui nous est propre, qui n'a pas existé pour nos ascendants. Par suite, nos ascendants ne peuvent nous transmettre leurs idées... Mais remarquons-le, nos idées peuvent offrir les plus grandes analogies avec celles de nos auteurs. Le point de départ de notre organisme est dans leur organisme; nous développons notre organisme conformément à une impulsion originaire qui vient d'eux; par suite, cet organisme offre avec celui qui en est la source les plus grandes ressemblances. La ressemblance des organes percepteurs amènera des ressemblances avec les phénomènes rattachés à notre conscience. De là, des idées qui paraissent innées, héréditaires et qui le seront, en effet, si l'on tient compte du rôle des organes percepteurs dans l'acquisition des idées, mais qui ne le seront pas, si l'on entend par là que nos idées nous sont transmises toutes faites par nos ancêtres. Ceux-ci n'ont pas pu nous dispenser des contacts avec les éléments externes.

Le fait de mémoire se rattache à une ioi générale.

Saint-Julien, 12 juin 1877.

La mémoire n'est pas une faculté spéciale à l'intelligence. Tous les corps vivants, le végétal, l'animal, le bras, la main, sont susceptibles de mémoire ou contiennent les éléments de la mémoire.

Une sensation qui s'est produite dans un organe des sens peut y demeurer à l'état latent et revivre, sous l'empire d'une excitation nouvelle, si elle a laissé une trace dans l'organe. Une douleur, par exemple, ne se fait plus sentir, et cependant elle n'a pas disparu. Elle existe à l'état latent dans l'organe, car si on vient à agir sur cet organe, la douleur, qui était contenue dans l'organisme physique, reparaît. Les éléments contenus dans le cerveau sont doués de la même propriété de réviviscence. *Cette propriété elle-même atteint à la conscience, ou, ce qui revient au même, elle forme un élément qui peut être, exister et vivre d'une vie distincte, quand plusieurs éléments, doués de la propriété de réviviscence, pénètrent dans l'intelligence et déterminent ainsi un phénomène abstrait, constitué par le caractère commun de réviviscence propre à chacun des éléments contenus dans le cerveau.* Grâce à cette opération abstractive, nous pouvons considérer d'une manière distincte la propriété de mémoire dans les phénomènes, ou envisager le phénomène par ce côté et sous cet aspect distinct. Nous avons ainsi conscience, nous obtenons ainsi l'existence distincte de cette propriété de mémoire.

— La fidélité a ses éléments dans l'habitude. Elle est une habitude réfléchie à laquelle la volonté s'applique pour faire durer un être dans l'habitude contractée.

La mémoire et la conscience dans le rêve.

Saint-Julien, 30 mars 1881.

Une preuve que les phénomènes ne sont conscients que s'ils se rattachent au moi, c'est que dans le cas du

sommeil complet de la perception, quand les impressions à l'aide desquelles nous obtenons l'idée du moi ne peuvent plus se produire, dans ce cas le rêve est pour nous comme s'il n'était pas; nous n'en avons aucune conscience, bien qu'il existe, puisqu'il nous fait pousser des cris, prononcer des phrases, accomplir des mouvements. Au contraire, dans le sommeil incomplet de la périphérie qui nous donne plus ou moins clairement l'idée du moi, nous nous souvenons du rêve, nous en avons conscience, parce qu'il a pu se rattacher au moi.

Le souvenir contemporain de l'idée du moi et de l'idée du temps.

Saint-Julien, 4 août 1877.

Une idée changerait de nature, elle cesserait d'être une idée, si elle cessait d'être représentative. Dans toute idée, quelle qu'elle soit, il y a la représentation d'un phénomène ou objet que nous avons perçu. Quand cette idée ne correspond pas à un phénomène externe que nous percevons immédiatement, elle correspond à un phénomène interne qui la détermine, comme pourrait le faire le milieu externe. Les idées générales et abstraites elles-mêmes ne sont que des représentations de fragments de réalité. (Toute idée abstraite est générale puisqu'elle représente une propriété commune à plusieurs objets.) Les objets auxquels elles correspondent doivent toujours se retrouver dans le milieu, sans quoi elles ne sont que des mots. Dans l'idée du moi, qui est une idée abstraite et générale, nous devons retrouver la représentation d'une propriété externe, commune à plusieurs objets externes, et qui cesse seulement d'être concrète par cette raison que nous la considérons isolément. L'idée abstraite ne serait alors qu'une idée concrète, séparée des autres propriétés auxquelles elle est associée dans la réalité externe, et commune à plusieurs perceptions. On ne suppose que ce qu'on a vu ou cru voir antérieurement dans la réalité externe.

— Nos souvenirs remontent rarement au delà de deux ou trois ans, à partir de notre naissance. Il y a là une période qui ressemble en quelque sorte, au point de vue du souvenir, à la période intra-utérine. Cependant, nous le savons, à partir d'une année, les impressions de l'enfant sont très vives, et nous constatons que son cerveau est déjà le siège d'un grand nombre de souvenirs. Si ces souvenirs ne prennent pas rang au nombre de ceux que nous classons et conservons plus tard, ce fait ne tient-il pas à cette circonstance que ces souvenirs ne se rattachent pas encore à l'idée du moi, et un des caractères essentiels des idées déposées dans le souvenir, comme d'ailleurs celui de tous les phénomènes de la conscience intelligente, ne consisterait-il pas dans cette circonstance qu'il se rattache à l'idée du moi? Ainsi nous nous souvenons de telle idée parce qu'elle a existé en même temps que l'idée du moi. L'idée de ce chêne et l'idée de ce mur ont coexisté dans l'intelligence; à défaut d'autres propriétés communes, elles se sont associées par une idée de temps. Cette idée de temps — qui parait caractéristique du souvenir personnel, ce qui est le souvenir de l'intelligence, la seule mémoire à proprement parler, — cette idée de temps apparait dans l'expression de nos souvenirs. *J'ai* vu à telle époque tel phénomène qui *s'est* produit; à la même époque, *j'entendais* ce discours que

Paul *prononçait;* la concordance de temps établie entre l'idée du moi et l'idée du discours prononcé, marque la coexistence dans l'intelligence de l'idée du discours et de l'idée du moi. En même temps, l'idée du moi, conservée ainsi dans le souvenir, se rattache, par l'idée de continuité, à l'idée du moi présent.

Si le moi est à peine formé, comme dans la première enfance, il n'y a pas de conscience intellectuelle véritable, pas de souvenir; si, dans l'âge adulte, l'idée du moi n'existant qu'à l'état latent, une perception nous arrive sans que, dans le même instant, elle se rattache à l'idée du moi, nous n'en avons pas encore conscience. Il faut donc qu'une circonstance la fasse renaître dans un instant où elle peut se rattacher à l'idée du moi, pour que nous puissions dire que nous en avons vraiment conscience. Il n'y a pas de conscience personnelle, pas de conscience intellectuelle, *pas de conscience pour nous,* pour notre intelligence, quand l'association, la consonnance ne se produit pas entre n'importe laquelle de nos idées perçues et l'idée du moi.

L'association avec l'idée du moi condition du souvenir comme de la conscience.

Saint-Julien, 17 décembre 1877.

Ainsi que nous l'avons remarqué, nous n'avons pas conscience des phénomènes qui ne s'associent pas au moi. Ils se logent dans le souvenir sans avoir passé par la conscience. L'absence du souvenir paraîtrait donc consister dans la suppression actuelle des communications entre l'idée du moi et nos autres idées, de même que le souvenir consisterait dans le rétablissement de ces communications. Ainsi, qu'ils soient déposés dans

la mémoire, sans que nous en ayons conscience, ou qu'ils soient évoqués dans notre souvenir et qu'ils redeviennent conscients, les phénomènes ne changent pas de nature. Mais, dans le premier cas, le lien avec le moi n'existe plus, et dans le second cas, la communication est rétablie; les phénomènes vibrent à l'unisson du moi; le mouvement se communique de proche en proche au moi, et réciproquement.

Des conditions organiques de la mémoire en général. — Définition de la mémoire. — Rôle des mots.

Saint-Julien, 15 décembre 1887.

Quand nous disons qu'un objet existe seulement dans notre souvenir, c'est qu'à ce moment nous avons conscience que l'objet correspondant à notre idée ne se trouve pas dans la réalité. Comme, à cet instant, le milieu ne nous offre pas cet objet, et que par conséquent nous n'avons pas conscience de sa réalité externe; comme nous avons seulement conscience de sa réalité externe passée, *nous en concluons* qu'il est une image et nous associons son idée en tant qu'image à celle d'un lieu interne, désigné par nous sous le nom de mémoire, c'est-à-dire en réalité à une portion du cerveau dans laquelle nous concluons qu'il a été recueilli et conservé. L'idée d'un lieu cérébral, si l'on peut ainsi s'exprimer, où les phénomènes devenus des images sont conservés, est ce que nous nommons la mémoire. *Quand nous parlons de cette faculté nous supposons en imagination, à tort ou à raison, une portion du cerveau où les phénomènes, devenus des images, se trouvent conservés. Mais encore ici l'idée de la mémoire nous est fournie par les données vraies ou supposées,*

mais tirées des circonstances externes, qui nous sont fournies par l'intermédiaire des organes des sens.

— Ajoutons que les phénomènes recueillis dans la mémoire ne sont jamais évoqués spontanément, en vertu d'une impulsion qu'ils se communiquent à eux-mêmes. Ce sont encore les impulsions venues du milieu et communiquées de proche en proche, ou presque directement, qui font vibrer les phénomènes déposés dans la mémoire. Il faut un ébranlement venu du milieu externe ou du milieu organique, pour mettre en mouvement les images.

— A notre réveil, après un sommeil dans lequel les phénomènes groupés sous le nom du moi ont été comme anéantis, il nous arrive cependant de retrouver immédiatement la notion du moi, telle que nous l'avions la veille et au moment où nous nous sommes endormis. Si nous admettons, comme cela est vrai dans l'expérience actuelle, que la notion du moi n'a pas persisté dans le sommeil, et si nous la retrouvons cependant au réveil, ce n'est pas encore en vertu d'un mouvement spontané, inhérent au moi. C'est toujours la notion externe, par l'intermédiaire des sens, ou les organes eux-mêmes, en contact avec le milieu externe, qui donnent naissance à une nouvelle idée du moi, et cette idée, grâce à la propriété commune, vient animer de son mouvement l'idée du moi qui repose dans la mémoire. Nous pouvons constater, en effet, qu'à la suite d'un sommeil profond nous n'avons plus dans les premiers moments du réveil conscience de nous-mêmes; des impressions confuses nous arrivent sans que nous puissions les rattacher à l'idée de notre moi. Bientôt cependant, à mesure que le réveil devient plus entier, ces impressions apportent avec elles l'idée du moi, laquelle idée évoque l'idée du moi telle qu'elle existait au moment où, le sommeil nous gagnant, elle a passé de l'idée dynamique à l'état de phénomène latent dans la mémoire.

— Dans la mémoire le phénomène rentre dans la vie organique, c'est-à-dire qu'il n'est plus en correspondance qu'avec des éléments organiques très limités; tandis que dans la conscience actuelle, il vibre, il est animé d'un mouvement nouveau, en vertu duquel il entre dans ces combinaisons très étendues, très variées qui font succéder la vie organique à la vie intellectuelle, sans qu'il y ait entre les deux vies une différence d'essence; mouvement en vertu duquel le phénomène se rattache à l'idée du moi, laquelle est produite par un mouvement de même nature.

— Quand on a soutenu que l'idée n'était jamais que la représentation d'un phénomène du milieu externe, on a fait une théorie incomplète. Elle a immédiatement motivé les protestations du bon sens qui nous donne la conscience d'une foule de phénomènes qui n'appartiennent pas au milieu externe. Mais cette théorie est absolument juste et exacte quand elle soutient qu'il n'y a pas une image, une idée qui ne soit transmise par les sens. Seulement, il faut ajouter que le milieu externe n'est pas seul capable de transmettre des impressions aux sens. L'organisme est lui-même le théâtre d'une série de réactions, lesquelles aussi sont transmises par les sens au cerveau. Donc, on rend la théorie complète en ajoutant qu'il y a deux catégories dans les phénomènes externes par rapport au cerveau, aux idées : ceux qui sont situés en dehors de la périphérie organique et ceux qui s'accomplissent au dedans même de l'organisme. Ces deux catégories de phénomènes, toutes

les deux connues par la voie des sens, sont la matière de tous les phénomènes de l'intelligence.

Souvent nous désignons les choses que nous ne voyons pas, mais que nous supposons, que nous imaginons, par un mot; c'est ce mot, à proprement parler, plutôt que la chose elle-même, qui se trouve par suite associé à nos autres idées. Par exemple, si après avoir constaté que l'arbre perçu n'a plus d'existence réelle, mais seulement une existence dans une image ou dans une portion du cerveau, cette image ou cette portion cérébrale sont des mots par lesquels je désigne souvent ce que je n'ai pas encore vu ou vérifié expérimentalement. Ainsi les mots désignent parfois une vague réalité, parfois une simple supposition, parfois aussi ils ne représentent rien qu'eux-mêmes. On comprend à quel point ils peuvent donner lieu à des erreurs. Les esprits qui recherchent surtout le style, le choix de l'expression, l'harmonie des phrases, se paient facilement de ces satisfactions artistiques et prennent, comme exprimant des réalités externes, des mots ou des alliances d'expressions qui ne correspondent à rien autre qu'à des sons. Doudan parle quelquefois d'un caractère vague sans lequel il n'y aurait pas de beauté capable de nous satisfaire pleinement. Ce vague qu'il croit exister dans les choses elles-mêmes, ne consiste que dans des mots, formant par leur alliance des harmonies, éveillant des suppositions et de pures imaginations, et auxquels rien ne correspond que des sons dans le milieu externe. Ceux dont des habitudes littéraires exclusives ont formé l'intelligence, se plaisent à cette musique dont le caractère est le vague, puisqu'elle n'exprime rien de réel, et n'ont plus de goût pour les spectacles positifs que nous offre le monde.

Rôle du langage dans le jeu de la mémoire.

Saint-Julien, 16 décembre 1877.

Quand un objet perçu dans le milieu externe évoque d'autres objets dont l'idée a été recueillie antérieurement dans l'intelligence, cette évocation ne se produit pas toujours directement au moyen de l'objet externe que nous percevons. L'évocation se fait souvent par une voie indirecte, celle du langage. En effet, l'objet externe que nous percevons évoque d'abord sa propre idée antérieurement recueillie dans l'intelligence, puis celle du mot associé à cette idée. Mais ce mot associé à l'idée de l'objet actuellement perçu peut être associé à une foule d'autres objets ou phénomènes. Par l'intermédiaire du mot, par conséquent, pourront se trouver évoqués tous ces divers objets. Exemple : l'attitude d'un homme politique me suggère l'idée d'une grande humiliation, et je pense ensuite à l'humiliation de l'empereur d'Allemagne allant à Canossa s'incliner devant le pape. Ce n'est pas l'idée directe, qui m'a été suggérée par l'attitude humiliée de l'homme politique, qui a pu me suggérer tout de suite et directement l'idée de la scène de Canossa. Il n'y a rien de commun entre la scène où figure l'empereur d'Allemagne et la scène subie par l'homme politique que je me représente simplement écrivant une lettre humiliante pour son caractère. Mais l'acte de l'homme politique évoque le mot d'humiliation, et ce mot, à son tour, peut évoquer toutes les grandes scènes dans lesquelles les chefs d'État ont été humiliés (??). Cependant, il faut le reconnaître, la scène du chef d'État humilié a pu, même sans le secours du mot, évoquer l'idée

d'une humiliation semblable. L'exemple cité plus haut n'est peut-être pas justement choisi, mais il pourra se faire souvent que l'association se produira au moyen des mots; notre exemple n'aura servi qu'à montrer comment peut avoir lieu l'association indirectement au moyen du langage.

— Dans les hallucinations, dans les excitations cérébrales produites par le haschisch, l'opium ou autres substances, il semble que les phénomènes émergent dans la conscience en vertu de leur spontanéité; mais il est probable que les excitants dont nous parlons se contentent de rendre les nerfs excitables, sans changer les conditions dans lesquelles le mouvement intellectuel se produit à l'état normal. Les impressions du dehors sont transmises par la voie des sens avec un surcroît d'intensité et d'autorité, et d'autre part elles évoquent plus facilement toute la série des idées recueillies dans l'intelligence. Les éléments physiologiques du cerveau, les nerfs sont plus disposés à vibrer, mais les conditions dans lesquelles ils vibrent ne changent pas.

L'origine des idées et l'hérédité intellectuelle.

Saint-Julien, 7 août 1877.

Il faut corriger ce que nous avons dit plus haut sur la mémoire impersonnelle. Toutes nos perceptions, toutes nos idées ont leurs conditions immédiates ou médiates dans les organes des sens. Tous les éléments de nos idées nous sont apportés par ces organes. Il ne peut rien y avoir par conséquent dans l'intelligence de l'enfant, même pendant la période intra-utérine,

rien qui n'ait été apporté par les sens; d'où il suit que les idées du père et de la mère ne peuvent être transmises directement à l'enfant. Il faudrait pour cela un écoulement direct du cerveau des uns dans le cerveau de l'autre, ce qui est une absurdité. Cependant l'observation constante nous montre, dans l'intelligence de l'enfant, de véritales prédispositions dont l'origine se trouve dans le père ou la mère. L'explication de cet état mental héréditaire n'est pas impossible. Avec le sang, le père et la mère communiquent à l'enfant des propriétés qui s'y trouvent contenues. Ce liquide nourricier donne aux organes plus ou moins d'énergie; selon sa richesse, il permet aux organes des sens d'entrer plus ou moins facilement en contact avec les phénomènes extérieurs et de se les assimiler. Mais il n'en est pas moins vrai que dans l'acquisition de ses idées, l'enfant procède exactement comme ses ascendants; ses idées lui sont éminemment personnelles, puisqu'elles ne peuvent jamais résulter que d'un contact entre son organisme et les phénomènes externes, ou bien entre certaines parties de son organisme. La race ne pense donc pas par lui, mais elle lui transmet, avec le sang, des dispositions à recueillir, à former plus ou moins facilement des idées. Nous l'avons dit, en effet, l'acquisition d'une idée tient aux qualités du sang et modifie toujours ces qualités. En dehors de la solution avec le moi, une autre cause qui s'oppose à ce que nous ayons le souvenir de nos premières idées, consiste dans ce fait que ces premières idées sont confuses; sans cesse rectifiées, elles ne se fixent dans la mémoire que le jour où elles ne se détruisent plus les unes les autres et sont devenues tout à fait nettes et délimitées. La répétition aide

beaucoup à la formation de la mémoire, parce qu'elle aide à la fixation et à la constitution de nos idées. Il faut pour l'enfant que les mêmes perceptions se soient répétées souvent pour qu'elles deviennent suffisamment consistantes et puissent se fixer dans la mémoire. Dans les premiers temps de la vie, cette répétition des mêmes phénomènes de la vie n'ayant pas encore eu lieu, il n'y a pas encore de mémoire. De même, dans l'extrême vieillesse, les idées ne se forment pas avec assez d'énergie pour se transformer ensuite en phénomènes de mémoire. Sans doute, pour le vieillard comme pour l'enfant, les impressions sont confuses.

CHAPITRE III

CONNAISSANCE ÉLÉMENTAIRE

Objet propre de la psychologie et ses rapports avec les autres sciences.

17 octobre 1878.

L'étude des rapports de toute sorte établis par la nature entre tous les phénomènes constitue la science. La vérité est la constitution de ces rapports. Les sciences particulières correspondent à la particularité des phénomènes dont elles étudient les rapports. Chaque science, par certains côtés, peut se rattacher à une autre science, forcée qu'elle est de se servir des rapports constatés par les autres sciences.

Les sciences des couleurs et des sons recherchent les rapports établis par la nature entre les diverses combinaisons de la lumière et du son. La science du beau se distingue de la science des couleurs, par cette particularité que les phénomènes étudiés par elle se rattachent chacun, sons ou couleurs, à des éléments agréables.

L'établissement des rapports établis par la nature entre les couleurs d'abord, telles qu'elles s'offrent à nous indépendamment de toute analyse, le rouge, le bleu, le

vert, l'orange, et toutes leurs dégradations, entre les sons considérés aussi à ce point de vue, les résistances, les parfums, l'agréable, le désagréable, la variété des mouvements et les rapports entre eux tous de ces éléments divers, constitue sans doute la science spéciale dont nous nous occupons. Peu importe qu'ensuite le rouge apparaisse comme susceptible d'être analysé en des éléments simples et ne soit qu'une couleur composée; c'est là l'objet d'une science autre que la nôtre. La nature nous offre, au point de vue de l'association avec le lieu interne, le rouge à l'état d'élément simple; nous le prenons tel; de même le mouvement, de même le plaisir. Tous ces phénomènes sont de même ordre et ils peuvent être et doivent être considérés comme les éléments de toutes les autres combinaisons sur lesquelles portent nos études. De même qu'il importe de ne pas confondre nos études avec celles des anciens philosophes, dont les grands et importants travaux, mêlés à un grand nombre de conceptions imaginaires, ont préparé la science actuelle comme l'alchimie a préparé la chimie, comme les spéculations des premiers philosophes ont préparé la physique, de même il ne faut pas confondre nos études, comme certains ont une tendance à le faire.....

Les propriétés des corps ne sont peut-être que les rapports établis par la nature entre certains phénomènes et d'autres phénomènes.

Les rapports établis par la nature entre les divers mouvements ou actions constituent la science de la morale. C'est une autre science qui étudiera les rapports des mouvements avec les muscles, avec l'anatomie et la physiologie du corps humain. Nous nous bornons à étudier les rapports des mouvements entre

eux. A l'origine, ces mouvements nous apparaissent comme très complexes et enchevêtrés les uns dans les autres. L'analyse nous permet de résoudre ces composés de nouveau en leurs éléments simples, puis la synthèse nous permet de reconstituer les composés des mouvements séparés par l'analyse. La mécanique et la physique étudient encore des mouvements, mais elles étudient les rapports des mouvements avec d'autres phénomènes.

Ce qui fait les tâtonnements de la science dont nous nous occupons, c'est que les uns, comme Montesquieu, malgré des vues très nettes et des enchaînements rigoureux, copiés sur la nature même, n'ont pas remonté jusqu'aux éléments simples, et que les autres n'ont cherché à remonter jusqu'à ces éléments que pour les dépasser et tomber dans le domaine des autres sciences. Voilà pourquoi tant de travaux, où les rapports entre les phénomènes ont été bien aperçus et bien établis, n'ont pas pris un caractère définitivement scientifique. C'est la base inébranlable susceptible d'être admise par tous, qui leur a manqué.

On comprend que la science dont nous nous occupons peut se diviser en sciences particulières, selon les éléments eux-mêmes dont les rapports seront étudiés. Seulement, ces sciences particulières se rattacheront toujours à une science mère, parce que les éléments qui servent de base aux unes et aux autres offrent les unes avec les autres des caractères communs, c'est-à-dire qu'ils sont considérés à un même point de vue. — Par exemple, il y a la science des sons, celle des couleurs, qui ne se confondent ni avec l'acoustique ni avec l'optique, mais la science des sons et celle des couleurs forment des divisions de la science du beau, parce

que les sons d'une part, les couleurs de l'autre, sont envisagés dans leurs éléments simples et dans leurs rapports à un même point de vue. De même, la science du beau n'est qu'une branche de la science morale, parce que tous les autres phénomènes, comme le mouvement, par exemple, puis les phénomènes sociaux qui sont étudiés par la science morale, sont envisagés dans leurs éléments, leurs rapports à un même point de vue. De même, dans les autres sciences : il y a des branches dans les mathématiques; il y a la mécanique, la géométrie et des branches dans la géométrie; il y a des branches dans la chimie, la chimie ordinaire et la chimie organique.

Même sujet.

Saint-Julien, 19 octobre 1878.

La science dont nous nous occupons ne se distingue des autres sciences que par les éléments auxquels elle s'applique. L'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène; de même, le temps est composé d'un élément quelconque et d'un mouvement; le lieu est composé d'un élément résistant et d'un mouvement. Si un élément de lieu interne s'associe à d'autres éléments, nous aurons un nouveau composé. L'analyse résout en leurs éléments simples les phénomènes composés. D'autre part, elle nous montre comment se forment les phénomènes du monde moral; elle nous donne leur histoire.

Le phénomène idée, pensée, intelligence, image, est formé par l'association d'un élément quelconque, rouge, résistance, et d'un élément de lieu organique interne, avec cette circonstance que l'élément de lieu interne domine et efface l'élément de lieu externe qui a pu être associé au rouge, à la résistance. Le phénomène idée se transforme en phénomène intellectuel, quand l'élément de lieu externe associé à un élément quelconque se trouve associé lui-même aux phénomènes que nous révèle l'expérience; tel ou tel élément organique est associé au rouge, associé au lieu interne.

L'analyse et la synthèse sont une loi des choses avant d'être une loi de la pensée.

Versailles, 12 novembre 1877.

Notre intelligence opère constamment un travail de synthèse et d'analyse sur tous les phénomènes dont elle est le théâtre. Elle possède une activité spéciale qui la pousse à aller constamment des uns aux autres. Dans la géométrie, nous cherchons à ramener une figure complexe à ses propriétés simples; en chimie, nos analyses et nos synthèses consistent aussi à rapporter un phénomène complexe à des phénomènes plus simples, ou bien à passer des phénomènes simples aux phénomènes composés. Dans toutes les sciences, géométrie et sciences morales proprement dites, histoire, morale, politique, économie politique, critique littéraire, comme dans les opérations les plus ordinaires et les plus primitives de l'intelligence, nous employons constamment ce procédé mental. Après avoir longtemps cherché en vertu de quel principe l'intelligence agissait dans la circonstance, nous devons reconnaître encore que l'impulsion part du milieu externe. En effet, le milieu est le théâtre perpétuel de compositions et de décompositions. Il n'y a pas un corps qui se soit formé lui-même;

il a toujours été constitué par des éléments étrangers, lesquels ont été réunis sous l'influence ou l'impulsion des forces externes. *Les éléments d'un corps lui viennent du milieu.* Voilà le grand principe, principe fécond de l'activité intellectuelle, dont l'application constante dans la nature nous met sous les yeux un spectacle perpétuel auquel correspondent, dans l'intelligence, des idées qui le reproduisent. Puis comme toujours, à ce premier état mental, dans lequel l'intelligence ne fait que reproduire d'une manière passive ce qui se passe dans le milieu, succède un état dans lequel l'intelligence s'empare du procédé pour l'appliquer d'une manière consciente et réfléchie aux phénomènes qui ont déjà ou n'ont pas encore été compris par le jeu des impulsions externes dans les combinaisons fondamentales dont nous parlons. En possession de l'idée qui se dégage de ce procédé, l'esprit fonde les sciences, les mathématiques, la géométrie, la chimie, etc. Nous allons ainsi jusqu'au phénomène de l'infini, pour revenir à des phénomènes plus simples dont l'infini se compose. Il y a un double courant intellectuel (comparaison grossière : pompe aspirante et foulante). Ainsi l'idée fondamentale qui est le principe et le point de départ de toutes nos opérations d'analyse et de synthèse, l'idée qu'il faut aller saisir et dégager sous la masse des faits, cette idée dont la nature externe elle-même dépose en nous l'image est celle-là : *il n'y a pas un corps qui n'ait été formé à un moment donné par des éléments empruntés au milieu externe.*

L'esprit commence par la synthèse.

Brienon, 7 septembre 1880.

Nous devons toujours nous rattacher à ce principe : à l'origine, des phénomènes que l'analyse, c'est-à-dire des circonstances ultérieures nous forcent à distinguer, sont réunis et inséparables dans nos impressions. Par exemple : le parfum de la rose et sa couleur, le chant d'un oiseau, son plumage, sa forme. La couleur et le parfum sont associés entre eux, à l'origine, comme les couleurs que la rose offre à nos regards, ou mieux encore, comme les différentes parties d'une même couleur qu'aucune circonstance ne nous a fait séparer. Le chant de l'oiseau et son plumage sont inséparables dans notre perception primitive, comme la couleur blanche uniforme du papier sur lequel j'écris. Plus tard, l'analyse, c'est-à-dire les circonstances qui nous font saisir séparément la couleur, le son, l'odeur (et dans un phénomène de lumière, des couleurs distinctes), nous force à faire des distinctions. Mais les phénomènes devenus distincts, répondent à des perceptions nouvelles et ne se confondent pas avec les objets de nos perceptions primitives. Nous les rapprochons de ces perceptions pour les comparer, mais nous ne devons pas les confondre avec elles. Un corps est pour nous tout ce qui se trouve réuni dans une perception unique. L'analyse ultérieure, c'est-à-dire des perceptions nouvelles postérieures suivies de rapprochement avec l'objet présentement saisi, pourra nous montrer dans ce corps des éléments différents, mais la perception primitive ne nous a fait saisir qu'un tout, sans distinction de parties.

Pour découvrir comment nous avons pu percevoir des

parties distinctes, il suffit *d'observer* toutes les circonstances par lesquelles nous avons passé pour arriver à la perception des phénomènes distincts. Il faut faire renaître ces circonstances. Nous connaîtrons en même temps quelle est la partie constitutive du tout. Mais il ne faut pas oublier qu'il n'y a rien autre chose dans la perception primitive qu'elle-même. C'est seulement dans une opération de comparaison du semblable au semblable que nous rapprochons certains éléments donnés comme distincts dans de nouvelles perceptions du tout. Nous constatons alors que le tout est constitué par des éléments semblables à ceux de ces perceptions nouvelles.

L'analyse nous est enseignée par la nature. — Rôle qui reste à l'esprit de l'homme.

Saint-Julien, 29 octobre 1878.

La nature nous offre la synthèse des éléments simples des sciences morales. Nous apprenons d'abord à résoudre en des éléments simples les phénomènes composés. Nous réunissons ensuite les éléments simples dans l'ordre où la nature nous les présente associés. Mais c'est notre industrie et non plus directement la nature (bien que nous n'ayons rien fait qu'à l'exemple et sur le modèle fourni par la nature) qui a réduit les phénomènes composés à des éléments simples. Opérant sur les phénomènes composés offerts par la nature, nous produisons à la suite, en vertu de notre industrie, des éléments simples, et c'est encore en vertu de notre industrie que nous pouvons associer des éléments simples pour former des composés, et que nous associons des éléments simples que la nature n'avait pas associés.

Dans la synthèse que la nature nous offre, nous n'apercevons pas, avant toute expérience, les éléments distincts dont se compose cette synthèse. Il faut l'expérience, il faut la science, pour nous apprendre qu'une association existe, qu'un rapport entre deux ou plusieurs phénomènes distincts a été établi. C'est la nature elle-même qui nous enseigne l'analyse par celle qu'elle opère à portée de nos sens. Tous les éléments colorés sont confondus dans ce spectacle que j'aperçois dans ma promenade. Ma main touche un objet. Le contact et la couleur de cet objet se trouvent associés. Le toucher seul évoquera la couleur qui lui a été associée, et rien que cette couleur. Cette couleur pourra ensuite évoquer les autres couleurs, auxquelles elle était jointe dans le milieu, mais quoi qu'il en soit, elle est désormais distincte. Voilà une des premières analyses que nous enseigne la nature.

Je suis la ligne d'une branche avec la main; en même temps, je vois la branche que je touche. L'impression de la vue de cette branche verte coïncide exactement avec l'impression de la résistance rugueuse ou lisse de cette branche. Puis mon doigt ne touche plus que le vide ou l'air ambiant; au même instant l'impression de vue se transforme et ne nous donne plus que l'impression d'une couleur ou lumière claire. *Une impression de vue spéciale est chose liée à une impression de toucher spéciale,* et l'une évoque l'autre en dehors du contact de la réalité.

Par un regard jeté sur la campagne, j'obtiens l'idée de couleurs différentes; mais je n'ai pas encore l'idée qu'elles peuvent être séparées les unes des autres. Surtout je n'ai pas encore la notion d'objets distincts. Nous avons vu comment naît la notion de corps dis-

tinct. A la vue de cette couleur s'ajoute un contact, le contact est associé immédiatement à la vue de ma main, comme la vue de ma main est associée étroitement à la vue de la couleur. Désormais la vue de la couleur et le contact sont associés. Comme ils s'arrêtent quand l'un s'arrête, ils forment un même corps.

Si, ne connaissant nullement les objets au milieu desquels nous serions placés, nous pouvions voir une couleur et sentir une résistance, couleur et résistance formeraient pour nous le même corps ou objet, bien que plus tard l'expérience nous apprenne que cette couleur appartient à un corps, et cette résistance à un autre corps.

Toute connaissance a son origine dans une impression.

Saint-Julien, 27 juin 1877.

Là où se produit originairement l'impression intellectuelle, là elle se renouvelle. Il n'y a rien, il ne peut rien y avoir dans l'intelligence qui n'ait été, ne soit ou ne puisse être dans cette impression, puisque c'est à cette impression originaire que se ramène toute connaissance, et qu'il n'y a aucune connaissance en dehors de cette impression, qu'elle soit déterminée par un phénomène externe ou par un phénomène interne. Le souvenir n'est, en réalité, que l'impression prolongée en l'absence du phénomène qui a déterminé l'idée à laquelle il correspond.

Non seulement l'impression, mais l'ordre et le lien des impressions viennent du milieu.

Saint-Julien, 28 juin 1878.

En outre du mouvement, il peut se faire que la même impression organique, que nous observons au moment de la perception de deux objets internes distincts, serve à former l'association entre ces deux objets.

Il n'y a d'associé, dans l'intelligence, que ce qui a été associé dans le milieu. Ici les deux objets sont reliés l'un à l'autre par l'impression organique. La succession se compose de l'objet A, de l'impression organique B et de l'objet C. Cette impression organique est désignée par les mots *moi, je*. Ce que nous appelions autrefois la *propriété commune,* est probablement constitué la plupart du temps par cette impression organique — phénomène qui ressemble à tous ceux qui sont recueillis dans l'intelligence. Jamais un phénomène intellectuel n'est évoqué par un autre, si le milieu ne les a préalablement réunis. Bien entendu, il peut se faire que cette association n'existe plus dans le milieu; mais elle doit toujours avoir existé.

Les mots qui peuvent être associés à des objets très divers, les mots abstraits servent aussi habituellement à associer les phénomènes intellectuels. — J'aperçois Pierre qui évoque dans mon esprit l'idée de Paul, avec lequel il offre une ressemblance. L'idée de la ressemblance naît de l'association établie entre l'image de Pierre et celle de Paul; mais elle ne détermine pas cette association. La vue de Pierre est liée à une impression organique, laquelle impression, toujours persistante,

se trouve par là même associée à une infinité de phénomènes, parmi lesquels l'image de Paul, par exemple.

Origine de la connaissance. Le déterminisme, objet d'expérience comme le détail des causes.

Saint-Julien, 21 juin 1877.

Ce que nous appelons en nous la connaissance, est formé par l'association des phénomènes associés dans le cerveau. Les phénomènes constitutifs de la connaissance sont recueillis dans les sens; ils s'y déposent; ils sont transmis du milieu extérieur à l'organisme, et c'est cette transmission qui constitue pour nous l'impression, la conscience ou, ce qui revient au même, l'existence. Si ces phénomènes se produisent dans les sens, ils sont associés dans l'appareil cérébral; c'est dans l'appareil cérébral que se trouve la conscience, ou, ce qui revient au même, l'existence de cette association; mais on doit peut-être dire qu'au point de vue de la conscience ou de l'existence il n'y a rien d'autre que des rapports avec les phénomènes recueillis dans les sens. J'étudie le cerveau comme j'étudie les organes des sens, pour connaître le mécanisme de l'un et des autres. Relativement à l'arbre, dont l'image est déposée dans mon œil, cette étude ne m'apprend rien de plus que ce qui est contenu dans l'impression originaire de l'arbre et de l'œil; mais elle me procure des impressions différentes et nouvelles, impressions que je lie, à l'aide d'un souvenir, à l'impression originaire.

— Le milieu externe détermine, dans notre organisme, l'idée du mouvement. Cette idée, renaissant en nous, détermine, par réaction, des mouvements dans l'organisme. Tous les phénomènes qui offrent avec eux

le caractère commun d'être mus, d'obéir d'une manière permanente aux idées de mouvement déposées dans l'organisme par le milieu, paraissent servir à constituer l'idée du moi.

— Tout effet a une cause; la partie est plus grande que le tout : idées que le milieu externe a déposées dans mon intelligence et auxquelles je ne puis pas supposer d'exception, parce que le milieu externe ne m'a jamais montré une seule exception. Un mouvement engendre un autre mouvement, et ainsi de suite. Cela est sans exception dans le milieu. Je ne puis imaginer cette exception, et cette unité de mouvements auxquels je n'aperçois pas de bornes constitue pour moi le mouvement éternel.

La science, en me montrant que jamais un atome de matière, jamais un atome de force ne disparaissent, ne me permet pas de ne pas croire à l'éternité de la force et à l'éternité de la matière. De même pour l'éternité des lois qui règlent les combinaisons de la force et de la matière. — Je cherche toujours le comment, parce que l'expérience m'a fait voir que tout phénomène est lié à son déterminisme, a sa raison d'être dans d'autres phénomènes. Je ne puis imaginer rien de contraire à l'expérience, puisque l'expérience est la base de toutes nos connaissances.

Toute idée ou image vient des sens.

28 novembre 1877.

Si l'on va au fond des notions qui éclairent notre intelligence elle-même, sur sa nature propre, sur ce qu'il y a de plus essentiel, en quelque sorte dans

l'intelligence, sur la distinction de l'image qui occupe la pensée et l'objet représenté par cette image, on est forcé de reconnaître que toutes ces notions correspondent à des phénomènes du milieu externe ou de l'organisme, et nous ont été apportées par la voie des sens. On nous répondra que cette manière de voir peut s'appliquer, quand il s'agit de la distinction entre les phénomènes organiques et les phénomènes du milieu externe. A la rigueur, nous dira-t-on, nous pouvons voir, dans les phénomènes des sens, une sorte de pensée qui reflète le milieu externe, pensée que nous pouvons distinguer des objets externes; mais quant à ces phénomènes organiques eux-mêmes, par exemple la douleur que j'éprouve dans un pied, nous les distinguons de l'image qui les recueille dans l'intelligence, puisque nous pouvons avoir l'idée de cette douleur sans qu'elle existe réellement dans notre membre, puisque le membre peut disparaître et que nous avons encore l'idée des sensations dont il a été le théâtre. Eh bien! dans ce cas comme dans celui où j'ai l'idée d'un arbre, tout en ayant conscience que l'arbre n'agit plus directement sur mes sens, *l'image ne contient absolument que les notions apportées par les sens. En particulier, cette distinction entre l'image et l'objet externe arbre, ou la sensation de douleur dans un membre, cette distinction résulte d'une série d'expériences et d'observations* qui nous ont montré que si l'arbre, si le membre viennent à disparaître, l'image de ces phénomènes subsiste. Par conséquent : 1° cette image, phénomène de conscience obtenu par les sens, est associée aux autres images, phénomènes de conscience au même titre, qui nous montrent dans le milieu l'arbre abattu ou le membre amputé (si je ferme simplement les yeux pour ne plus voir l'arbre, j'ai conscience du mouvement interne qui m'empêche de considérer l'arbre externe et j'associe l'idée de ces mouvements à celle de l'image de l'arbre). Nous avons exposé cette théorie à propos de la distinction entre les phénomènes internes et les phénomènes externes; 2° l'image de l'arbre abattu ou du membre supprimé est associée encore aux images fournies par les expériences successives qui nous ont montré le phénomène de conscience lié, pour de certaines portions, à l'existence du cerveau (dont nous avons la connaissance au moyen des organes des sens), de telle sorte que nous associons l'image de l'arbre ou du membre (phénomène de conscience qui se rapporte à des phénomènes que nous ne percevons plus en ce moment), à l'idée des portions organiques dont nous avons obtenu la conscience en même temps que nous obtenions la conscience des portions cérébrales dont l'image est liée à l'image de l'arbre. Tous ces phénomènes s'enchaînent dans le milieu externe, et nous ne les connaissons que par l'intermédiaire des sens. Ce sont les sens, les sens seuls, qui nous révèlent l'association entre les images et certaines portions du cerveau. Quand nous pensons, nous plaçons notre pensée dans le cerveau, parce que nous associons notre idée aux expériences (aux images des expériences) qui nous ont montré que toute pensée, toute idée, tout phénomène de conscience est lié à l'existence d'un organisme cérébral, organisme dont l'image, phénomène de conscience, se trouve associé à nos autres images, autres phénomènes de conscience.

Tant que les sens ne nous l'ont pas montré, l'intelligence ne nous apprend rien de plus sur la constitution du cerveau, que la digestion ne nous renseigne sur la

constitution de l'estomac, tant que l'analyse et le scalpel ne l'ont pas mis à nu.

L'image et la réalité ne sont pas distinctes à l'origine. — L'ordre qui règne dans nos pensées est celui qui règne dans les choses.

30 novembre 1877.

L'idée que nos perceptions ne sont que des images ne naît que très postérieurement, quand nous avons *fait l'expérience* que la *perception subsiste après que l'objet perçu n'agit plus directement sur nos sens.* Les images fournies par cette expérience s'associent directement à l'objet perçu, à un arbre par exemple; nous voyons dans cet arbre une simple image. Mais au moment où l'arbre agit sur nos sens, nous ne le regardons pas comme une image, c'est pour nous la réalité elle-même. Plus tard encore, quand nous serons parvenus à la notion d'image, nous pourrons rapporter cette image à une réalité, nous dirons qu'elle correspond à une réalité parce que nous saisirons le lien mental (avec l'image, nous aurons l'image de ce lien) existant entre l'état dans lequel un phénomène a été perçu comme une réalité et celui où il n'est plus perçu que comme une image. Nous dirons, dans ce dernier cas, que notre perception, l'action spéciale exercée par la réalité ne se faisant plus sentir, est une simple image, une représentation, parce que nous comparons cet état avec celui dans lequel plus tard notre industrie, notre art manifeste extérieurement les phénomènes internes dont notre intelligence est le théâtre. Le dessin que je trace n'est que l'image du personnage que j'ai dans l'esprit.

L'ordre et la classification que nous recherchons dans l'étude des phénomènes intellectuels est celui-là même que nos observations, que nos expériences sur les phénomènes externes déterminent successivement dans les phénomènes de l'intelligence. Par phénomènes de l'intelligence, nous entendons ceux qui subsistent en nous alors même que le milieu cesse d'agir et que nous rapportons au cerveau, parce que l'expérience nous fait voir le lien existant entre l'existence de ces phénomènes et l'existence de l'organe cérébral. *L'ordre dans lequel se font nos observations détermine l'ordre dans lequel naissent nos pensées;* l'ordre dans lequel nous apparaissent les phénomènes externes détermine l'ordre dans lequel apparaissent nos pensées. Quand nous avons discerné la correspondance exacte entre nos idées et les phénomènes qu'elle représente, quand nous avons saisi l'ordre dans lequel naissent ces idées, étroitement lié à l'ordre dans lequel se manifestent à nous les phénomènes externes, nous savons tout ce que nous pouvons connaître de l'intelligence; en découvrant cet ordre dans l'intelligence nous l'y faisons régner. Si cet ordre était décrit exactement, la science de l'intelligence serait faite. Il s'en faut qu'au premier abord nous saisissions exactement cette correspondance des phénomènes intellectuels avec les phénomènes externes, et l'ordre dans lequel les phénomènes internes se développent sous l'empire de l'ordre dans lequel apparaissent les phénomènes du milieu. La première fois que nous voulons classer les phénomènes intellectuels, nous nous trouvons en face d'une masse d'idées parmi lesquelles nous ne distinguons pas celles dont l'acquisition est primitive de celles dont l'acquisition est toute récente, les simples des complexes, celles qui correspondent à des réalités externes de

celles qui n'y correspondent pas. Elles sont classées au point de vue des exigences de la vie, et non au point de vue de celles de la science. Il faut commencer par décomposer les phénomènes intellectuels. Tel phénomène qui nous paraît total, exprimé par un seul nom, a été composé par l'association d'un nombre plus ou moins grand de perceptions d'abord distinctes. C'est cette *décomposition ou analyse* qui nous conduit à reconnaître l'ordre dans lequel apparaissent les phénomènes intellectuels dans l'individu et dans la race.

L'attention, la tendance à concevoir le général, etc., sont des effets du milieu.

Saint-Julien, 21 octobre 1877.

Il semble qu'au moment où nous voulons fortement une chose, qu'au moment où nous fixons ce qu'on appelle le regard de l'intelligence sur une de nos pensées dans un mouvement d'attention interne, la force qui agit soit tirée de notre propre fonds et ne doive rien au milieu extérieur. Dans l'attention que nous prêtons à nos propres pensées il y a pourtant un acte déterminé encore par le milieu externe, comme dans toutes les autres opérations de l'intelligence. En effet, si nous remarquons que dans certaines circonstances, le milieu sollicite vivement nos regards et les fixe sur un objet de préférence à tous les autres, qu'il nous met par un concours de circonstances externes agissant à la fois sur nous dans une situation telle que toutes les forces sensitives et morales se trouvent concentrées sur un seul objet, nous comprenons tout de suite que la situation obtenue sous l'impulsion du milieu externe, conservée dans l'idée localisée, correspondante à cette

situation, pourra se retrouver sans le concours du milieu lorsque cette idée reparaîtra. Voilà le germe de l'attention et de tous les mouvements par lesquels nous agissons sur nos idées. L'attention de nos sens portée sur un objet et accompagnée *d'un mouvement des organes,* ce mouvement se conserve dans une idée correspondante; il suffit que cette idée soit évoquée pour que le mouvement reparaisse et pour qu'il maintienne dans le champ de l'activité cérébrale le phénomène intellectuel auquel il a été primitivement associé. Ce n'est pas tout; nos idées, idées de mouvement ou autres, peuvent s'associer avec elles, sans même que cette association se soit opérée dans le milieu externe. Nous pourrons, en vertu de ce principe, associer le *mouvement* qui obtient l'attention à des objets auxquels le milieu externe ne l'a pas associé. Les mouvements s'associent à nos autres idées comme les paroles, par exemple, s'associent aussi à tous les autres phénomènes intellectuels.

Une des circonstances dans lesquelles l'intelligence nous paraissait avoir un pouvoir propre, où l'idée semblait n'être plus qu'un simple reflet, était celle dans laquelle les phénomènes s'associent en vertu de leurs propriétés communes. En effet, dans nombre de cas, cette association pouvait se produire sans qu'une association correspondante existât dans le milieu externe.

Peut-être faut-il cesser de regarder cette circonstance comme dérogeant à la règle générale qui nous montre des images dans toutes nos idées. En effet, l'association interne en vertu des propriétés communes ne se produit sans doute que parce que le milieu nous montre toujours des phénomènes associés en vertu de leurs propriétés communes. Lorsque l'association se

produit dans l'intelligence avec des éléments que le milieu n'a pas présentés associés, l'intelligence *imite* sans doute le milieu externe, comme dans nombre de cas. Ainsi, dans l'association, en vertu des propriétés communes, l'intelligence reflète le milieu externe, elle obéit à une impulsion du dehors. L'enfant n'opère pas tout de suite des associations qui ne lui ont pas été procurées par le milieu. Expliquer, c'est ramener aux combinaisons que le milieu externe nous présente sans cesse comme irréductibles.

La causalité, produit de l'association empirique.

Saint-Julien, 16 décembre 1878.

L'opération par laquelle je détermine le lieu de ma douleur est semblable à celle par laquelle je détermine le lieu d'un son, d'une lumière. Un lieu déterminé est assigné à un phénomène, est associé à un phénomène quand nous ne pouvons plus percevoir entre ce phénomène et ce lieu aucun intermédiaire. Si j'entends un son, ce son, si je n'ai jamais déterminé le lieu d'un son, n'apporte avec lui aucune idée de lieu. En outre si je perçois, au moment où j'entends ce son, un certain lieu, ce son fait partie de ce lieu, ce lieu se rapporte au son, si éloigné qu'il nous apparaisse d'ailleurs du lieu véritable de ce son, quand des expériences ultérieures auront déterminé ce lieu. Au moment où j'ai entendu ce son j'ai perçu un lieu; le temps de ce lieu, le temps de ce son étant les mêmes, j'associe le même temps au même temps, et par l'intermédiaire de ces deux temps qui sont les mêmes, le son au lieu.

Remarquons en outre qu'entre la perception de

l'élément de temps et de l'élément de son, entre la perception de l'élément de temps et de l'élément de lieu, il n'est pas possible de percevoir ou d'imaginer un seul phénomène intermédiaire; le milieu, avant toute analyse, ou nos sens ne nous en offrent aucun, et par suite nous avons là une association aussi intime que nous puissions la concevoir entre deux phénomènes (qui peuvent plus tard être distingués).

Il y a, du reste, une seconde remarque à faire, c'est que le temps, qui a été le même pour les deux phénomènes, peut ne pas rester le même pendant longtemps. Ainsi, toutes choses restant égales d'ailleurs, nous pouvons cesser d'avoir la perception du son avant de cesser d'avoir la perception du lieu. Cet écart entre les deux phénomènes de temps, sans que nous ayons toutefois modifié les conditions des deux perceptions, est tout un indice que les deux phénomènes ne sont pas intimement associés et que l'expérience pourra introduire entre eux des phénomènes intermédiaires. Plus tard, entendant le même son, je perçois en outre et au même moment une vibration dans un objet dont je détermine le lieu. Cette fois la perception du lieu succède immédiatement, sans intermédiaire, à la vibration de l'objet. Rapproché d'une cloche, je pose le doigt sur cette cloche, je perçois le lieu de cette cloche en même temps que je perçois sa vibration; en outre, en même temps que je perçois la vibration, je perçois le son, et de plus j'observe que si la vibration cesse, le son cesse et que dans les deux cas le temps est le même, la durée de la vibration est exactement la même que la durée du son. J'en conclus qu'aucun phénomène intermédiaire ne pourra sans doute être perçu entre la vibration et le son, et que ces deux

phénomènes, dont le temps est toujours le même, sont des phénomènes faisant corps ensemble; et comme d'autre part la vibration et le lieu sont perçus intimement associés, par l'intermédiaire de la vibration, nous déterminons le lieu du son.

Maintenant, je perçois une douleur et je vois une boursouflure rouge se produire sur ma peau. En même temps que je vois la boursouflure, le frottement d'une partie de mon corps, de mon doigt sur cette boursouflure détermine son lieu. Le lieu de cette boursouflure est intimement associé à la perception de sa rondeur et de son inégalité, car la boursouflure venant à disparaître, je n'ai plus la perception du lieu. Le temps est le même pour la boursouflure et pour le lieu, ce qui me fait les associer intimement et me fait conclure qu'aucun phénomène intermédiaire ne peut se produire entre la perception de ce lieu déterminé et de cette boursouflure. D'autre part, la douleur et l'enflure sont associées dans les mêmes conditions; l'enflure venant à diminuer, à disparaître, à se modifier, la douleur diminue, disparaît, se modifie. En un mot, toutes les modifications de la douleur se produisent en même temps (ou peu d'instants après, mais il y a un lien évident), en même temps que les modifications de l'enflure. La douleur étant liée à l'enflure, l'enflure au lieu, par l'intermédiaire de l'enflure j'obtiens le lieu de la douleur. — Ou bien, il n'y a pas d'enflure, mais portant la main sur une certaine partie du corps, la douleur que j'éprouve se modifie avec toutes les modifications de la pression. Ainsi je perçois un lieu déterminé, puis je fais une pression, et la douleur varie en même temps que cette pression, soit qu'elle cède, soit qu'elle s'exagère; dans les deux cas il y a entre la douleur et la pression des phénomènes de temps qui sont les mêmes; la douleur est intimement associée à la pression, la pression au lieu, et la douleur au lieu par l'intermédiaire de la pression.

C'est après beaucoup de tâtonnements qu'un enfant détermine le lieu de ses douleurs.

Dernièrement notre fille M... mangeait un mets dans lequel il y avait un excès de vinaigre. Nous la vîmes frotter son nez, comme le fait une personne qui ressent vraiment dans le nez une vive piqûre. M... ne déterminait pas exactement le lieu de la douleur, elle tournait autour pour ainsi dire, car les lèvres seules, sur lesquelles il y avait quelques petites gerçures, avaient éprouvé une souffrance. Souvent les enfants crient, même avancés déjà en âge, sans pouvoir indiquer très exactement l'endroit où ils souffrent. Ils ne savent pas encore dans quelle partie du corps le froid, par exemple, les atteint. Ils ne savent pas indiquer qu'ils souffrent surtout dans la région des mains ou des pieds. Il faut tout un apprentissage pour qu'ils arrivent à déterminer le lieu de leurs douleurs.

Je perçois le parfum d'une rose avec sa couleur. Si je me borne à cette perception, le parfum est associé à la couleur d'une manière si intime, que l'un reparaissant dans l'esprit, l'autre se montrera immédiatement. Le parfum et la couleur sont associés, dans ce cas, comme les diverses parties d'un paysage que j'embrasse d'un seul coup d'œil sont associées entre elles, comme le sont les couleurs rouge et verte de mon tapis que je regarde en ce moment. C'est dans les opérations et les expériences ultérieures que le rouge est distingué du vert, le parfum de la couleur. C'est l'expérience qui ajoute aux notions originairement obtenues d'autres

notions, des notions de parties, de distinction, de temps, de lieu; mais elle ne peut pas modifier la première perception, qui reste ce qu'elle a été, un mélange de parfum et de couleur. C'est encore l'expérience qui ajoute à la notion de parfum celle de l'odorat, à la notion de la couleur celle de la vue. Mais si le parfum et la couleur nous frappent ensemble avant toute autre perception, nous ne savons pas que le parfum est perçu par l'odorat et la couleur par la vue.

Nous ne saurions trop insister sur cette manière de voir, que chaque observation et réflexion nouvelles viennent confirmer. Elle doit être le point de départ de nos recherches.

Il faut prendre les phénomènes tels qu'ils s'offrent à nous dans les perceptions primitives, et examiner ensuite quelles notions les perceptions suivantes ajoutent à ces perceptions primitives.

Nous savons déjà comment les résultats de l'analyse s'appliquent aux phénomènes compris dans nos perceptions primitives, nous savons comment cette analyse s'opère. Ce qui a fait l'objet d'une perception totale, élémentaire, ne varie plus dans notre intelligence. Les éléments qui constituent cette allée de jardin que j'aperçois dans un seul coup d'œil, pierres, sable, murs, plantes; ceux qui constituent cette rose, couleur et parfum, sont demeurés comme cela était dans la perception et comme cela est dans l'idée correspondant à cette perception; aucun objet ne se distingue d'un autre. Mais, à cette perception s'ajoutera une perception nouvelle qui, sous l'influence des mouvements du milieu ou des nôtres, de la variété de nos contacts avec le milieu, nous montrera un arbre isolé du reste. Cet arbre isolé constituera une perception distincte dans

laquelle l'arbre sera distinct, mais cet arbre est le même que l'arbre considéré dans la perception primitive de l'allée. Une association du même au même pourra donc se faire avec l'arbre, objet de la seconde perception, et le même arbre, objet, avec beaucoup d'autres arbres, de la perception primitive. La distinction obtenue dans les objets constitutifs de cette première perception consistera dans l'association qui sera établie entre l'un de ces objets et le même objet, recueilli dans une perception qui n'aura embrassé que lui.

L'association d'où résulte la comparaison que nous venons de montrer, s'opère lorsque l'allée étant encore présente, une perception nouvelle ajoute à cette allée présente, l'arbre distinct qui a été compris dans cette dernière perception. Les deux phénomènes sont ainsi joints, parce qu'ils ont été associés dans leurs perceptions. Mais en même temps que cette comparaison nous offre un arbre distinct, associé à une allée dans laquelle se trouve compris un autre arbre, qui est le même, elle nous offre aussi un arbre distinct, qui étant le même que l'arbre compris dans l'allée, est différent des autres arbres et objets compris dans cette allée.

L'attention se résout en force physique.

15 juin 1878.

Il n'y a pas d'énergie ni de vigueur dans le caractère si les organes du corps, dans lesquels tout s'élabore avant de parvenir à l'intelligence, ne contiennent pas eux-mêmes des éléments d'énergie et de vigueur. Si le corps n'est pas capable d'exécuter des mouvements durables, si son action est sans fermeté, sans préci-

sion, s'il ne peut supporter la fatigue, soyez assuré que l'intelligence manquera de précision et de fermeté. Il ne s'agit pas seulement d'obtenir pour le corps la force des athlètes. L'énergie de certains muscles n'est pas la force tout entière du corps. Certaines organisations frêles et délicates en apparence sont douées d'un système nerveux très énergique. Chez elles, les muscles qui maintiennent l'attention du regard et de tous les autres sens, sont capables d'un effet durable qu'on ne rencontrerait pas chez un homme capable de porter les plus lourds fardeaux. Il convient donc de reconnaître que la force corporelle peut revêtir les formes les plus variées; mais il faut observer aussi qu'une intelligence ne saurait jamais vouloir et agir fortement si les organes ne lui avaient transmis les éléments vigoureux dont se composera l'énergie du caractère.

— Nous avons peut-être dès à présent les matériaux d'un mémoire que nous pourrions intituler : ***Mémoire sur la formation de l'idée d'esprit*** (esprit-intelligence). Ce serait une application très propre à mettre en lumière nos observations fondamentales.

Une perception, sans être abolie, peut être modifiée par l'addition de perceptions nouvelles.

Saint-Julien, 16 décembre 1878.

On parle sans cesse de la réaction du physique sur le moral et du moral sur le physique. N'arrive-t-il pas tous les jours qu'un organe malade réagit sur un autre organe sain jusque-là? La réaction du physique sur le moral et du moral sur le physique est une réaction de même nature.

L'odeur et la saveur d'un mets nous paraissent faire

partie l'une de l'autre, comme la couleur et le parfum d'une rose. Cependant, nous savons que l'odeur d'un coing et son goût sucré sont des phénomènes distincts perçus dans des organismes distincts. C'est de même ultérieurement que nous arrivons à considérer le plaisir et la personne qui le ressent comme des phénomènes distincts. Mais, remarquons-le toujours, quand nous arrivons à regarder l'odeur et la couleur, l'odeur et le goût comme des phénomènes distincts, ce n'est point parce que la première perception est modifiée. Cette perception primitive demeure dans son intégrité. Seulement, de nouveaux phénomènes s'ajoutent à cette perception, soudés eux-mêmes à cette perception comme l'odeur et la saveur nous apparaissent originairement soudées entre elles.

L'« impression de vie » se ramène en définitive à des impressions locales, et nos idées s'associent, se groupent comme ces impressions.

Saint-Julien, 19 septembre 1878.

L'impression musculaire peut être très nettement déterminée. Quand un objet frappe pour la première fois ma vue, c'est que l'œil est disposé d'une manière telle que l'objet puisse agir sur lui. Par exemple, les paupières sont soulevées. D'autre part, il y a eu un mouvement du corps qui a tourné notre être dans la direction de l'objet, si l'objet fait sur nous une impression lumineuse. Cette impression lumineuse, qui succède immédiatement à l'acte de lever les paupières et de tourner le corps, se trouve associée à l'impression musculaire ou organique propre à ces actes. De même, quand un son frappe originairement mon oreille, c'est que mon oreille s'est ouverte. On dit vulgairement,

pour engager à écouter : Ouvrez bien les oreilles. Les animaux remuent les oreilles; ils les fixent, les dressent, les ouvrent d'une manière très sensible quand ils écoutent. La mobilité des oreilles est même très perceptible chez certains hommes. Dans tous les cas, cette ouverture de l'oreille, bien qu'elle soit à peine sensible, existe toujours chez celui qui écoute. A cet acte pour lequel les oreilles se fixent dans la direction du son, correspond une impression *sui generis.* Pour écouter de nouveau, pour voir de nouveau, il arrive que l'idée de son ou de lumière évoque l'idée des impressions musculaires, et, par suite, ces impressions reparaissent dans l'organisme qui se trouve dans l'attitude voulue pour écouter ou pour voir de nouveau, attitude pareille à l'attitude originaire, mais attitude voulue ou réfléchie cette fois, tandis qu'à l'origine elle s'était produite en dehors de toute intervention intellectuelle, sous les seules influences des combinaisons du milieu. L'association se fait donc entre l'impression de son et l'impression organique, puisque le milieu les rend contiguës. Elles sont perçues ensemble ou immédiatement l'une après l'autre.

Cette impression organique, dans l'oreille ou dans l'œil, est liée à une impression de lieu. Grâce à cette dernière impression, nous attribuons la propriété d'interne à la propriété organique.

Le son et la couleur peuvent être associés ensemble par l'impression du lieu interne où ils sont recueillis. Ces deux impressions diverses de son et de couleur associées toutes deux à cette impression de lieu interne se rapportent au même lieu; elles sont par conséquent unies.

Mais elles peuvent être unies par le lieu interne sans

l'être par le lieu externe. L'impression du lieu externe nous permet également de les joindre dans notre perception. Mais ici l'association correspond à des phénomènes externes, tandis que tout à l'heure elle n'existait que dans des phénomènes internes.

Comparant les phénomènes internes entre eux, nous obtenons l'idée de propriétés internes, qui sont les mêmes existant dans une série de phénomènes. Nous notons que toutes ces propriétés internes, qui sont les mêmes ou seulement semblables, sont l'expression abstraite et générale du *moi*.

Il faut abandonner la conception d'une impression organique, vague et générale, comme ce que nous appellerons, par hypothèse, l'impression de vie. Toutes les impressions organiques internes se découvrent à l'observation comme précises, limitées, particulières et concrètes.

Un mouvement est toujours requis pour une perception, que ce mouvement ait lieu dans notre organisme seul ou à la fois dans le milieu et dans notre organisme.

Brienon, 2 septembre 1878.

Le mouvement que nous accomplissons pour percevoir le haut et le bas, la distinction, le temps, dans les objets externes, a sans doute été accompli par les phénomènes externes, de telle sorte que nous connaissons les propriétés dont nous venons de parler par les propriétés identiques avec ce mouvement, sous l'influence d'une excitation externe dans notre organisme. Donc, à ce point de vue, la distinction, le temps, la ressemblance, le haut, le bas, seraient vraiment des propriétés inhérentes aux objets internes, comme la

couleur, la ligne, le son, le goût, etc. Seulement, ces propriétés, ainsi que nous l'avons répété souvent, ne sont pas conscientes dans ces objets externes, par cette raison qu'ils ne sont pas recueillis pour être associés autour d'un point central.

Que le mouvement soit accompli par nous ou qu'il soit dans les objets externes, que ce soit nous qui bougions en regardant un objet ou que ce soit l'objet, *l'organe qui perçoit le mouvement accomplit, dans les deux cas, une fonction identique*. Par suite, nous percevons toujours un même mouvement dans l'objet, si notre attention est absorbée par cet objet. Nous passons rapidement en chemin de fer devant des arbres, les arbres paraissent animés d'un mouvement; cela tient à ce que l'organisme accomplit dans ce cas une fonction identique à celle dont il s'acquitte quand il perçoit des objets externes vraiment animés d'un mouvement. Quand nous jugeons qu'un objet est élevé, nous obtenons cette perception à l'aide d'un certain mouvement musculaire; mais dans une autre position adoptée par nous, ce qui nous a paru élevé peut nous paraître bas, parce que nous appliquerons à la perception de l'objet un autre mouvement facilité par la nouvelle position dans laquelle nous sommes placés. Comme pour les arbres qui nous paraissent marcher, c'est à la suite d'une nouvelle expérience que nous reconnaissons que les arbres n'ont pas marché et que l'objet ne s'est ni élevé ni abaissé.

Les perceptions s'associent toujours grâce à des mouvements.

Saint-Julien, 29 novembre 1877.

Le milieu externe détermine, dans l'intelligence, des associations entre des phénomènes offrant des propriétés; mais, avons-nous dit, ces propriétés communes qui sont une condition de l'association, ne la déterminent point par leur vertu propre; *l'association s'opère sous l'empire d'une impulsion, d'un mouvement imprimé par le milieu, et ce mouvement n'opère que si les phénomènes à associer offrent entre eux une propriété commune.* — Plus tard, quand l'association est purement mentale, c'est l'idée réalisée de ce mouvement qui communique aux phénomènes intellectuels l'impulsion sans laquelle l'association ne pourrait pas le produire. C'est ce qu'il faut démontrer.

Remarquons d'abord que les phénomènes embrassés dans une même perception, par exemple l'image totale des objets qui frappent ma vue dans un premier regard, ne sont pas des phénomènes associés au point de vue où nous nous plaçons en ce moment. L'association se produit entre des phénomènes qui constituent deux ou plusieurs perceptions distinctes; soit deux perceptions s'appliquant à deux objets distincts : cet arbre et cette maison que je découvre après avoir recueilli l'image de l'arbre. Il est bien entendu que ces deux objets offrent une foule de propriétés communes. De deux choses l'une : ou bien pour que ma vue aille de l'arbre à la maison, j'ai fait un mouvement; c'est ce mouvement organique qui a servi à opérer l'association; ou bien un mouvement étant imprimé aux objets eux-mêmes, c'est ce mouvement *externe* qui a

déterminé l'association. — Dans les deux cas, on le voit, il y a un mouvement à la suite duquel se produit l'association entre les deux phénomènes offrant des propriétés communes. Imaginons à présent que l'arbre et la maison se reproduisent. Il semble, au premier abord, qu'il n'y ait rien dans cette association que l'image de l'arbre et celle de la maison. S'il n'y avait eu que ces deux idées, l'association évoquée ne se serait pas produite. L'image elle-même, l'image surtout du mouvement, a reparu aussi : elle est liée dans le milieu mental, comme elle l'a été dans le milieu externe, à l'image de l'arbre et de la maison. Cette remarque est capitale, parce que la constatation de cette idée de mouvement — liée à l'idée des phénomènes associés — peut seule nous rendre compte de l'action que nous exerçons sur les associations de notre esprit. Jamais jusqu'à présent cette observation n'avait été faite, et c'est la raison par laquelle la théorie de l'association intellectuelle restait incomplète et ne pourrait pas produire toutes ses conséquences, au point de donner l'explication du mécanisme mental.

Munis de l'idée de mouvement, munis également de l'idée des propriétés communes (condition de toute association), il ne nous sera pas difficile d'opérer dans l'intelligence des associations que le milieu externe n'aura pas réalisées. Il suffira que des phénomènes nouveaux apparaissent dans l'intelligence; l'idée de mouvement et l'idée de la propriété commune s'y appliquent. Nous ferons un effort en vertu de l'idée de mouvement pour opérer l'association, et des phénomènes autres que ceux qui ont subi, à l'origine, l'impulsion de ce mouvement pourront se trouver enveloppés par lui et rassemblés dans une association nouvelle.

— Nous reconnaissons à chaque instant qu'il existe dans le monde des phénomènes qui nous sont étrangers. Nous distinguons l'image de l'objet et même nous reconnaissons que tout ce que nous savons du monde externe nous ne le savons que par nos idées. Cependant, ce monde externe, que nous ne connaissons que par notre pensée, nous en affirmons la réalité. Il est vrai, nous en affirmons la réalité; mais cette réalité, nous l'affirmons comme externe. Or, nous savons quelle notion nous devons comprendre sous ce mot externe. Un phénomène est externe quand nous le percevons comme situé en dehors du cercle de notre organisme. Mais il se distingue encore par ce caractère. Nous rapportons à notre organisme, nous pouvons enfermer dans le cercle de notre organisme des sensations, des mouvements musculaires, des plaisirs, des douleurs; nous ne pouvons rien rapporter de pareil au phénomène perçu comme *situé extérieurement;* nous ne pouvons percevoir directement, comme renfermées dans le cercle de l'objet perçu comme externe, toutes les sensations dont nous venons de parler. Par conséquent, nous avons le droit de nous distinguer, par cette différence essentielle, de l'objet externe. Ce caractère distinct de l'objet externe se prononcera encore, quand nous viendrons à raisonner, c'est-à-dire à attribuer par voie d'analogie et de raisonnement, des sensations à l'objet perçu comme externe.

C'est le mouvement de l'objet ou celui de nos organes, c'est-à-dire toujours en réalité une force cosmique, qui opère le groupement des idées.

Paris, 10 mars 1878.

Notre théorie de l'association offre une conséquence

capitale au point de vue général. Elle nous montre que deux ou plusieurs phénomènes intellectuels ne sauraient s'associer entre eux, si un troisième phénomène intellectuel correspondant à la force, comme les autres correspondent à un arbre, à une maison, ne les réunit. Cette réunion se fait à la condition qu'il existe des propriétés communes entre les deux phénomènes, mais ce ne sont pas les propriétés communes qui opèrent la réunion; c'est la force, élément emprunté comme tout le reste au monde extérieur, qui agit sur les phénomènes pour les associer. Au lieu de *force,* pour être concret, il est mieux de dire : le *mouvement*. Le mouvement est un phénomène concret dont nous percevons parfaitement l'action dans le milieu extérieur.

Même sujet. — Toute idée est un mouvement conservé dans l'intelligence.

Saint-Julien, 29 mai 1878.

Toutes les associations entre les phénomènes intellectuels s'opèrent d'après les associations qui s'accomplissent dans le milieu externe ou sont le modèle des associations externes. D'après les associations externes, ce chêne et ce peuplier, qui sont associés dans le milieu externe, demeurent associés dans l'intelligence.

Sur le modèle des associations externes. — Tous les phénomènes associés ont entre eux une propriété commune ou semblable. L'intelligence opère des associations reposant sur le principe de la ressemblance.

Quand une association s'opère dans l'intelligence en dehors de l'excitation directe et immédiate du milieu, il ne suffit pas qu'une idée, comme celle de la ressemblance, par exemple, opère; il faut encore qu'il s'y joigne un mouvement qui rassemble ces phénomènes en les poussant en quelque sorte l'un vers l'autre. Ce mouvement ou, ce qui revient au même, cette idée de mouvement (le mouvement dans l'intelligence est une idée comme tous les autres phénomènes intellectuels) nous est donnée par le milieu externe. Quand nous assistons à l'association de phénomènes externes, nous percevons un mouvement qui rapproche les phénomènes externes les uns des autres. La perception de ce mouvement entre dans l'idée de l'association, et la reproduction de ce mouvement est nécessaire pour que l'association se reproduise dans l'intelligence. Ce mouvement peut s'appliquer ensuite, dans l'intelligence, à des phénomènes nouveaux tels que le milieu ne nous a pas offert le spectacle de leur association.

— Nous avons distingué l'habitude, l'instinct, des phénomènes qui leur correspondent dans l'intelligence. Comment connaissons-nous ces phénomènes intellectuels correspondants? Nous supprimons les éléments de l'habitude et de l'instinct dans leur siège et dans ce que nous considérons comme leur origine. Cependant nous avons toujours l'idée de ces phénomènes que notre vue ne constate plus actuellement. Nous imaginons et nous savons qu'il existe un lieu où ces phénomènes existent encore. Ils existent dans l'idée qui les conserve. Nous connaissons le lieu des idées, l'intelligence, les éléments cérébraux, puisque si l'on supprime l'intelligence ou les éléments cérébraux, l'instinct a beau exister dans son siège originaire, il n'a plus d'existence dans l'idée.

Rôle du mouvement dans la comparaison.

Brienon, 10 septembre 1880.

L'étude de ce qui se passe dans l'opération par laquelle nous comparons, nous a enseigné comment nous pouvons comparer des phénomènes que le milieu ne rapproche pas, pour faire naître spontanément en nous une comparaison. En effet, toute comparaison est accompagnée de certains mouvements. Ces mouvements sont recueillis dans l'intelligence, ils peuvent par suite se reproduire dans les organes où ils ont été originairement recueillis; mais au lieu d'être adaptés à certains objets, termes de la comparaison originaire que le milieu nous présentait, ils se trouvent adaptés aux nouveaux que le milieu nous offre actuellement. C'étaient des chênes, ce sont des peupliers qui se trouvent en rapport avec les mouvements accompagnant toute comparaison, mouvements que nous reproduisons, après les avoir originairement perçus sous l'influence directe du milieu externe. Comme nous le savons encore, c'est dans l'étude de cette opération que nous avons trouvé le fond de l'invention. Les mouvements peuvent s'associer, se multiplier, se compliquer, se diversifier et s'appliquer dans leurs associations et complications à des phénomènes auxquels ils ne s'appliquent pas originairement, et donner lieu à des inventions de plus en plus compliquées.

La comparaison (va?) du même au même, du semblable au semblable, du différent au différent; dans toute comparaison du semblable au semblable il y a une différence, puisque les objets, bien que semblables, sont distincts et différents par leur distinction.

Je puis me demander comment en présence d'un homme, Pierre, que je vois actuellement, je rapproche la forme du même Pierre que j'ai vu. Quand je compare un homme que je vois avec le même homme que je viens de voir, je suis dans une certaine attitude; cette attitude correspond à la comparaison de l'identique, du même au même, opération habituelle des organes, toujours renouvelée sous l'impulsion du milieu interne ou externe; elle est toujours présente dans nos organes et associée aux phénomènes correspondants du milieu interne, associée dès lors, dans l'espèce, à l'image de Pierre que nous avons vu et reconnu, c'est-à-dire comparé à lui-même dans une comparaison d'identique. Quand nous avons ainsi, non pas vu seulement, mais reconnu Pierre, si plus tard le même Pierre se présente à nous, il s'associe à l'opération présente dans nos organes, laquelle peut se trouver évoquée, de telle sorte que nous comparerons ensuite Pierre que nous voyons à Pierre que nous avons vu.

Tous ces phénomènes intellectuels se tiennent. Le mouvement qui se reproduit dans mes organes est associé aux phénomènes localisés dans mon organisme et il s'associe, dans mes organes, à toutes les impressions qui s'y rencontrent. Les impressions nouvelles sont donc associées aux impulsions qu'elles rencontrent dans les organes, comme ces impressions organiques sont associées à celles déjà localisées dans l'intelligence, c'est-à-dire dans d'autres portions de l'organisme. Quand je compare un objet semblable à un objet semblable, Pierre à Paul, ma tête se déplace, soit parce que le mouvement général de mon corps me conduit à voir Paul après avoir vu Pierre, soit parce que Paul et Pierre sont animés d'un mouvement

qui les fait successivement passer devant mes yeux; mais que le mouvement vienne de moi, qu'il vienne d'eux, le mouvement de comparaison est le même dans l'organisme qui perçoit spécialement la comparaison. Si même je compare Pierre avec lui-même, le mouvement est différent; au lieu d'un mouvement de translation, par exemple, dans lequel je percevais Pierre, puis Paul, c'est par un mouvement répété et appliqué dans la même direction que je compare Pierre avec lui-même. Selon que je reproduirai l'un ou l'autre de ces mouvements, j'obtiendrai l'attitude qui me dispose à comparer les semblables ou le même.

— C'est par le toucher que nous percevons, que nous déterminons la *forme* des choses. Quand nous *croyons voir* la forme, la couleur n'est que le signe de ce que nous avons touché ou de choses semblables.

Les associations d'idées ont la même origine empirique que les idées. — Des signes comme moyens d'association.

Saint-Julien, 19 septembre 1878.

L'expérience nous a montré sans cesse que toute idée a son origine dans le milieu organique ou dans le milieu externe. Ce qui est vrai des idées en elles-mêmes doit l'être de leurs associations et de leurs modifications, puisqu'une association et une modification d'idée, c'est en réalité une idée nouvelle, et que d'ailleurs l'observation nous montre aussi dans le milieu les origines de toute association. Tel est le principe que nous ne devons pas perdre de vue. Il est probable que l'idée de temps joue un rôle analogue à l'idée de lieu pour l'association des phénomènes externes et internes.

Le signe écrit ou parlé n'a pas seulement pour objet de contribuer à manifester la pensée. A côté de ce rôle essentiel, il a un autre rôle non moins important. Il permet d'associer facilement, puisqu'il est toujours à notre disposition, toutes les idées qui, sans lui, pourraient rester longtemps séparées. En effet, chaque signe est associé à une autre idée. En parlant, en écrivant, le mot parlé ou écrit s'associe à d'autres idées qui, dans le même temps, occupent notre intelligence, à l'aide par exemple d'autre part des propriétés internes et organiques, du caractère interne de ces idées. Cette propriété organique étant attachée à une idée correspondant à un objet, arbre, par exemple, et d'autre part l'idée de telle ville étant attachée à une idée du mot ville, le mot qui peut renaître facilement dans les sens va s'associer à la propriété organique interne, toujours associée à l'idée d'arbre, et par suite l'idée arbre va se trouver associée, au moyen de ces intermédiaires externes, à l'idée ville. Les mots écrits ou parlés s'associent eux-mêmes à des impressions organiques internes, lesquelles vont s'associer dans le milieu organique à des impressions de même nature, pour produire des associations entre les idées qui font suite à ces impressions organiques.

Rôle du mouvement dans l'association.

Saint-Julien, 20 septembre 1878.

Une idée surgit dans l'intelligence, et elle apparaît non comme liée à un lieu externe, mais comme associée à une idée de lieu interne, ou plutôt l'idée de l'impression de lieu interne est plus forte et l'emporte

sur l'impression de lieu externe. Cette idée est l'idée d'arbre, par exemple. L'idée d'arbre, au moment où la notion d'arbre nous a été donnée, a été nécessairement jointe à un état de l'œil, état correspondant à des impressions de toucher, de vue, comme aussi à une impression musculaire. Nous ne nous occupons, pour l'instant, que de l'impression musculaire, résultat de ce que les paupières sont levées. Au moment où l'idée d'arbre reparaît sans être jointe à l'idée d'une excitation externe, venue d'un lieu externe; ou, ce qui revient au même, comme expression générale du milieu, au moment où l'idée d'arbre reparaît dans ces conditions, elle évoque l'idée de l'impression musculaire à laquelle elle a été jointe au moment de sa formation, cette impression musculaire correspondant à l'état d'ouverture ou de jeu des paupières, pour renaître immédiatement dans l'organisme. Mais, remarquons-le, cette impression, correspondant à la sensation musculaire que procure le jeu de la paupière, a été associée à une infinité d'autres perceptions obtenues au moyen de l'organe de la vue. Ce n'est pas seulement au moment où nous avons vu l'arbre dont nous nous occupons maintenant que nous avons levé les paupières et que nous avons eu l'impression de ce jeu de la paupière; elle a été associée à la perception de cette maison, de cet homme, de cette rivière, de cette ville, et ainsi à l'infini. Par suite, l'idée de l'arbre que nous avons considéré tout à l'heure évoque l'idée de l'impression musculaire; cette idée étant contiguë à l'impression elle-même qu'elle reflète et pouvant se traduire dans l'organisme, il en résulte que cette impression, traduite dans l'organisme, peut à son tour évoquer une infinité d'autres idées, localisées

dans l'appareil cérébral, auxquelles elle a été préalablement associée; et, par suite, cette impression organique peut servir d'intermédiaire entre l'idée d'arbre et une infinité d'autres idées, entre ces idées elles-mêmes, et déterminer par là de nouvelles associations dans l'intelligence. Cette impression organique, passant de l'état d'idée à celui de sensation, se reflète ensuite de nouveau dans une idée pour toutes les associations idéales qu'elle forme. Cette réapparition des impressions organiques dans l'organisme est la règle. En effet, nous ne pouvons penser à l'action d'ouvrir les yeux sans ressentir cette impression. L'idée d'un mets dilate les papilles de la langue, fait couler la salive. (Voir les expériences qui ont été faites à cet égard.) Même quand nous avons les yeux fermés, si nous voyons des objets par la pensée, les paupières battent, bien qu'elles ne s'ouvrent pas; le sang devient plus actif, on le voit circuler. Quand nous avons rêvé, les yeux, le matin, sont brûlants et fatigués. Enfin, quand le rêve est trop fort, quand les idées reparaissent avec trop de vivacité, les paupières elles-mêmes s'ouvrent. Nous exécutons constamment le mouvement que nous imaginons. Pour que nous ne l'exécutions pas, il faut, dans l'intelligence ou dans le milieu, un phénomène nouveau qui contrarie celui-là.

Mais, comment pouvons-nous distinguer, ainsi que nous le faisons sans cesse, une sensation organique interne de son idée? Nous ne faisons cette distinction qu'à l'aide d'une nouvelle notion, qui, apportée par l'observation des choses telles qu'elles se passent à la portée de nos sens, ajoute son idée à l'idée du phénomène considéré comme interne. En effet, l'observation nous apprend que le lieu d'une sensation peut être

supprimé : amputation d'un membre, section d'une paupière ou d'une oreille, sans que la sensation propre au lieu de ce membre ou de cette paupière disparaisse. Comme nous avons toujours constaté qu'une impression de lieu était liée, par exemple, à une impression de vue ou de toucher par le même objet, nous *imaginons* un lieu nouveau pour cette impression ressentie; nous cherchons ce lieu, et l'observation nous montre que si on supprime le cerveau, l'impression est abolie, de telle sorte que l'existence de l'impression se trouve dans notre pensée, comme dans la réalité, liée à l'existence du cerveau. (Voir mes études sur l'image.) Dans ce que nous avons dit sur l'impression organique, nous avons pu constater une fois de plus l'existence d'états organiques communs à un grand nombre d'idées. C'est à l'aide de ces états organiques qu'opère l'imagination; c'est en eux qu'elle nous apparaît, comme imprimant aux choses des types communs ou identiques dont sont empreints les éléments les plus variés.

L'association chez l'enfant. Rôle des mots.

Saint-Julien, 5 juillet 1878.

Un son est associé (effet de l'éducation ou du jeu des éléments naturels) à un objet externe, à un arbre. L'idée de cet arbre, un chêne, s'associe à l'image d'un autre arbre, que nous n'avons pas considéré spécialement. Il y a là trois phénomènes associés dans l'esprit : les deux arbres et le mot. En même temps que nous penserons aux deux arbres, nous prononcerons le mot, de telle sorte que le mot étant prononcé en même temps que l'image des deux arbres est

présente à la pensée, le mot sera associé au second arbre aussi bien qu'au premier, et pourra servir à exprimer le second aussi bien que le premier. Quand un enfant a appris à associer un mot et un objet, en face de tous les objets qui se présentent à lui successivement, il prononce toujours le même mot. Si ce mot est *papa*, il appelle *papa* tous les objets avec lesquels il se trouve en contact. En effet, l'un ou l'autre de ces objets peut toujours évoquer l'image du premier objet auquel le mot *papa* a été associé primitivement, et par suite, le mot se trouve au bout de la série de toutes ces images. En outre, comme le mot *prononcé* forme un son qui s'associe dans les mêmes perceptions au dernier objet *vu*, il en résulte que le mot et le dernier objet se trouvent associés, comme l'étaient le mot et le premier objet.

Mais comment un objet que nous revoyons, la maison A par exemple, peut-il évoquer l'image de la maison A que nous avons vue autrefois? Il semble, au premier abord, que cette association entre l'image recueillie antérieurement dans l'intelligence et l'image actuelle, se forme sans le concours d'aucun phénomène intermédiaire. Il n'en peut être ainsi, puisque les phénomènes ne s'associent que dans une succession correspondant à celle du milieu, et que la maison A que nous voyons maintenant et la maison A que nous avons vue, ne sont pas dans un rapport externe de succession immédiate.

Voici ce qui se passe dans cette association. L'éducation humaine ou le milieu naturel ont associé naturellement l'idée de moi qui vois la maison et l'idée de cette maison. L'éducation resserre étroitement les liens des associations de cette nature. Nous voyons

constamment, par exemple, forcer en quelque sorte les enfants à associer la chose et le mot qui la désigne. De même l'idée de la maison et l'idée du moi sont très habituellement associées. Si la maison se présente à nous, elle est associée dans le milieu lui-même au moi qui entre en contact avec elle, et comme le moi est habituellement associé à l'idée de maison, grâce au moi intermédiaire, les deux images, celle de la maison que nous voyons actuellement et celle de la maison que nous avons vue autrefois, vont pouvoir s'associer dans un même état mental et se comparer de telle sorte, que nous reconnaîtrons dans l'une et dans l'autre image la même maison. Ensuite, l'image ancienne est associée au nom; l'éducation a rendu cette association très habituelle; le nom *maison* va se trouver associé aussi à la seconde image.

Comment l'enfant apprend-il à ne plus désigner par le même nom des objets différents? Il voit un nouvel objet, il prononce le nom par lequel il a désigné un premier objet, tout différent du second. Ici l'éducation intervient pour associer un nouveau nom au nouvel objet. On dit à l'enfant, avant de prononcer le nouveau nom : Tu te trompes, ce que tu vois n'est pas un arbre, mais une maison. Avant de prononcer le nom de *maison* on a éloigné le nom d'*arbre,* on l'a forcé à éloigner ce nom par un ensemble de gestes et de mots appropriés. Quand, dans une autre circonstance encore, l'enfant verra un objet qui n'est ni l'arbre ni la maison, cet objet évoquera aussi les images *arbre* et *maison* et les mots correspondants, mais il évoquera en outre l'image des mouvements et des gestes par lesquels nous avons combattu l'association du mot et de l'image quand un nouvel objet s'est

présenté. A ce nom, un doute naîtra dans l'esprit de l'enfant. Les mots anciens pourront n'être pas prononcés, et l'enfant pourra même demander le nom de la chose nouvelle avec laquelle il est en contact. Tous ces états de l'intelligence donnent naissance à autant de besoins intellectuels.

— Quand un enfant épèle *s-a sa,* les deux lettres sont distinctes dans son intelligence et réunies. Elles forment deux images associées l'une à l'autre, parce qu'elles se succèdent immédiatement.

Que le mouvement des organes sensoriels est la condition de la perception.

Brienon, 9 septembre 1880.

Après la perception primitive d'un son et d'une couleur formant un tout, nous remarquons que le son est perçu par l'oreille, la couleur perçue par les yeux; c'est-à-dire le son est associé à l'existence de l'oreille ouverte, la couleur associée à l'existence de l'œil ouvert. Nous remarquons en outre que l'ouverture de l'œil, l'ouverture de l'oreille précède ou accompagne toujours la perception du son et de la couleur. Ces phénomènes sont perçus par nous comme les *conditions* des impressions de son et de couleur.

Le son et la couleur forment un tout dans notre perception pour nous apparaître comme distincts. Cette perception des phénomènes ainsi réunis diffère de la perception primitive des phénomènes formant un tout. La perception des phénomènes réunis nous permet de saisir dans les phénomènes qui les précèdent ou les accompagnent les conditions de la réunion. Au contraire, dans la perception primitive du tout, nous

pouvons percevoir les conditions du tout, nous ne pouvons percevoir les conditions de l'association, de la réunion des phénomènes, car cette perception ne s'est pas encore produite.

Quand nous disons que deux phénomènes se produisent *ensemble,* cela veut dire que nous constatons dans chacun de ces phénomènes une propriété respective de temps qui est la même. Comparant la propriété de temps dans l'un et la propriété de temps dans l'autre, nous jugeons que ces propriétés sont les *mêmes.*

Les comparaisons *du même au même* sont fréquentes, et cela sans doute parce que le milieu rapproche très fréquemment pour notre perception des phénomènes qui sont les mêmes. Un homme se présente à moi, je le vois non d'une façon permanente, mais toutes les fois que je le regarde, comme étant toujours le même. La comparaison *du différent au différent* nous est aussi imposée par le milieu. Je passe sans cesse d'un objet à un autre objet, qui diffère du premier et je les compare.

Diverses réflexions sur les sensations élémentaires, sur les sensations musculaires en particulier.

Saint-Julien, 15 septembre 1878.

Quand nous recherchons si telle sensation de douleur, telle impression musculaire, toutes les impressions organiques en général, correspondent à un élément physiologique perceptible à l'œil, au toucher, au goût, à l'odorat, à l'ouïe, à un sens en un mot autre que celui qui nous a procuré l'impression originaire et point de départ de notre recherche actuelle, nous ne faisons que subir l'influence d'un enseignement constant donné par la nature et reflété dans l'intelligence, enseignement qui nous montre toujours l'élément donnant lieu à une sensation d'odorat, de goût, de vision, à une sensation musculaire pouvant donner lieu à toutes les autres sensations.

Il est toujours arrivé qu'une impression recueillie par la vue à l'occasion d'un objet s'est associée, si l'objet est à notre portée, à une impression de toucher, à une impression de goût, de poids, etc. Cette association constante, fournie par le milieu, des propriétés les plus diverses dans un objet divers, nous recherchons encore si elle n'existe pas quand nous sommes sous l'impression d'un phénomène où domine le caractère interne. Telle impression de douleur donnée comme venant du bras, se produit encore bien que mon bras n'existe plus; sachant qu'aucune impression de douleur ou autre ne s'est jamais produite sans être associée à un état perceptible à la vue, par exemple, je recherche quel élément appréciable à la vue est associé, dans l'organisme, à cette impression de douleur.

— J'entends le son d'un instrument, et je retourne la tête du côté où le son paraît venir pour tâcher de voir l'instrument que j'entends. L'oreille ne communique pas à la vue, relativement à la place occupée par l'instrument, des indications mystérieuses; seulement, le milieu associe constamment tel son qui nous affecte d'une certaine manière avec telle sensation musculaire correspondant à la place occupée par un instrument, et avec telle impression de vue correspondant à la forme de l'instrument. Le son entendu a évoqué, en vertu d'associations préétablies par le milieu, l'idée de la place où il se produit, et l'idée de la forme de l'ins trument qui l'émet.

— Nous rapportons constamment les propriétés les plus diverses au même objet. Nous constatons que telle qualité de résistance et telle qualité de couleur existent dans le même corps. Comment pouvons-nous juger que des propriétés recueillies par nous au moyen de la vue, du toucher, existent dans le *même* corps? Nous avons la notion de plusieurs propriétés, comme étant réunies dans le même objet, quand les impressions ainsi recueillies se suivent ou coïncident sans aucune solution de continuité dans l'intelligence. Par exemple, j'aperçois une rose, et dans le même instant je sens un parfum. Le parfum et la rose font partie, pour moi, du même objet. Je suppose que le parfum soit produit par une autre fleur que la rose; si ce parfum a toujours accompagné dans ma perception la vue de la rose, il fait partie intégrante de la rose, en ce sens que maintenant je ne puis avoir l'idée de cette rose sans avoir l'idée de ce parfum. Supposons de même des impressions recueillies dans un même organe, le toucher, relativement à un même objet. Si des impressions de toucher se suivent sans aucune solution de continuité, elles forment un tout dont les parties sont inséparables les unes des autres. Le milieu présente des associations constantes, associations dont la constance se reflète dans les phénomènes intellectuels correspondants. La forme de la rose et son parfum sont toujours ensemble d'habitude. Si l'on supprime la forme, le parfum est supprimé, et réciproquement.

Si l'association est accidentelle, comme la vue de cet arbre et le nom par lequel on le désigne, nous reconnaissons que le nom n'est pas dans l'arbre. L'expérience nous a fait associer l'idée de tel son particulier à l'idée de telle place particulière. Le son émis maintenant ne peut être associé à l'idée de la place occupée par l'arbre.

Phénomène interne, phénomène externe, veut dire phénomène situé dans un lieu interne, dans un lieu externe. Ce n'est point par la vue que nous percevons le *lieu*. C'est à l'aide probablement de la sensation musculaire du toucher. Quand donc, voyant la ligne de mon corps et celle des objets qui l'entourent, je décide que l'un est interne et les autres externes, cela tient sans doute à ce que l'idée de ces lignes séparatives évoque celle des sensations musculaires à l'aide desquelles j'ai déterminé les objets environnants comme situés dans un lieu externe et la ligne de mon corps comme située dans un lieu interne. Une sensation de plaisir est interne parce qu'elle est contiguë sans doute à une sensation musculaire, analogue à celle qui perçoit la ligne de mon corps comme située dans un lieu interne et les objets environnants comme externes.

De la perception du son. Incidemment du moi et du non-moi.

Saint-Julien, 17 septembre 1878.

Le son qui rencontre l'oreille ne fait pas éprouver autre chose qu'une impression de son. Je sais que la perception de son est obtenue au moyen de l'oreille; c'est en vertu d'une notion produite par des phénomènes externes nouveaux, phénomènes externes qui nous montrent la perception du son associée à l'existence de l'oreille. Car si une circonstance quelconque ferme ou supprime l'oreille (nous avons l'idée de cette occlusion par les sensations qui s'y rattachent), le son cesse d'être perçu. Peut-être cependant y a-t-il quelque chose de

plus. La perception du son est accompagnée d'un mouvement musculaire; ce mouvement ne s'ajoute-t-il pas au son pour désigner l'oreille comme le lieu où le son est perçu?

Les phénomènes intellectuels, conçus comme internes, ne cessent pas de s'enchaîner les uns avec les autres, parce que cet enchaînement existe aussi dans le milieu où nous allons sans cesse d'un phénomène à un autre phénomène. Les phénomènes paraissent toujours se rattacher au moi comme à un point central. Peut-être, au lieu d'un point central, avons-nous seulement un phénomène qui, existant sans cesse dans le milieu organique, s'associant sans cesse aux phénomènes externes, se reflète constamment dans l'appareil cérébral, et puis, comparant la série des phénomènes entre eux, nous reconnaissons qu'ils sont toujours associés à un phénomène qui est toujours semblable. Ce phénomène correspond à l'impression organique. Comparant entre elles ces impressions organiques, nous reconnaissons qu'elles sont toujours semblables et même identiques, comme un cercle est identique à un autre cercle. C'est ainsi que nous nous formons l'idée de l'identité du moi.

Le mouvement organique qui me sert à déterminer ce qui n'est pas moi, me sert également à déterminer ce qui est moi. Il *fixe* le lieu du moi.

Souvent nous attribuons tel son et telle couleur au même corps. Cette mouche, par exemple, fait entendre un bruit que nous percevons en même temps que la couleur de la mouche. Ce verre qui brille résonne aussi. Comment, dans ce cas, le son et la couleur nous paraissent-ils appartenir au même lieu? Explication : une certaine sensation de couleur est liée toujours dans le milieu à une sensation particulière de lieu. De même

une certaine sensation de son est toujours liée, dans le milieu, à une certaine sensation de lieu. Le lieu est le même dans les deux cas. Nous rapportons ainsi le son et la couleur au même lieu. L'expérience est facile à faire. J'aperçois un objet lumineux, et d'après l'intensité de la lumière, je me dirige vers la place qu'il occupe, et je trouve cette place. La sensation de lieu se trouve ainsi associée à une certaine sensation de lumière. Puis, sans changer le corps de place, je transforme le corps lumineux en corps sonore, ou bien, sans notion de la lumière, je ferme les yeux, j'écoute les sons émis par le corps, et je me dirige, par l'association, entre le son et le lieu vers le lieu occupé par le corps. Le lieu que je trouve par l'association avec le son est le même que le lieu trouvé par l'association avec la lumière.

Penser des objets c'est refaire les mouvements par lesquels on les a perçus.

Saint-Julien, 17 décembre 1878.

Nous avons remarqué, dans l'étude précédente, que le sol du chemin s'efface et renaît à mesure que je marche, sans qu'il se produise aucune solution de continuité entre ses parties. Il renaît et s'efface intellectuellement dans les mêmes conditions. Nous le voyons, à mesure que le sol s'efface et renaît, nous marchons, c'est-à-dire nous exécutons un mouvement. Pour revoir successivement dans notre intelligence les parties successives de ce chemin, il faudra que le mouvement qui accompagnait la disparition et la continuation du chemin se reproduise également. Si au lieu du chemin, les circonstances associaient un autre phénomène intellectuel ou réel à ce mouvement intellectuel,

ce phénomène s'effacerait et paraîtrait ainsi tour à tour dans chacune de ses parties. C'est ainsi que nous pouvons inventer.

Quand, après avoir vu l'allée d'un bout à l'autre, nous considérons isolément un objet que nous reconnaissons être le même qu'un des objets de l'allée vue dans son ensemble, l'opération analytique qui nous fait considérer isolément cet objet se compose d'une série de mouvements, et ce sont ces mouvements que nous reproduisons exactement quand nous voulons retrouver cet objet isolé, soit dans la réalité, soit dans notre intelligence. Ainsi encore, dans l'opération qui nous conduit à retrouver dans l'allée l'objet que nous avons considéré isolément, il y a des mouvements venus soit de cet objet, soit de nous-mêmes, que nous devons reproduire intérieurement ou extérieurement pour aller dans notre pensée ou dans la réalité du même au même.

Des sensations tactiles dans leur rapport avec la connaissance de notre propre corps comme nôtre.

Saint-Julien, 22 décembre 1878.

Je touche une branche d'arbre, et je la vois au même moment. Dans ce cas, la couleur de la branche fait corps avec sa résistance, parce que aucun phénomène intermédiaire n'a pu séparer l'un de l'autre dans ma perception. Comme la résistance est associée à un lieu externe, le corps perçu par moi est externe. Si je touche ma poitrine, la perception du doigt par la poitrine et de la poitrine par le doigt fait corps, parce qu'un phénomène intermédiaire n'a pu se placer entre la perception de la poitrine et la perception du doigt; comme la poitrine et le doigt sont deux lieux internes,

j'ai la perception d'un doigt et d'une poitrine internes qui font corps; j'ai l'idée d'une poitrine qui est mienne, d'un doigt qui est mien. J'ai l'idée d'un doigt qui se rapporte à la poitrine et d'une poitrine interne qui se rapporte au doigt interne. Il y a un circuit. L'un fait partie de l'autre, et ils sont internes. Ces deux éléments internes, ainsi associés, constituent le moi.

La sensibilité est plus ou moins vive dans chaque partie du corps, c'est-à-dire la faculté de perception est plus ou moins développée. Le doigt ne perçoit pas comme les parties supérieures de la main, la joue ou le front comme les lèvres. Quand donc je perçois avec une partie quelconque de mon corps, *antérieurement déterminée comme partie spéciale se rattachant à toutes les autres parties de mon corps,* comme partie spéciale interne, quand je perçois avec mon doigt, par exemple, un objet externe, une pierre, je perçois la pierre, et je ne perçois rien autre chose que la pierre; mais le degré de vivacité avec lequel la perception se fait, est lié à telle ou telle partie déterminée de mon corps, de telle sorte que l'intensité de la perception évoque l'idée de la partie de mon corps, de mon doigt, avec lequel je touche la pierre. C'est ainsi encore que le degré d'intensité avec lequel je perçois la douleur est lié à telle ou telle partie de mon corps que j'ai déterminée originairement comme étant le siège d'une douleur. Si je ne vois pas la partie où je suis frappé, où, par suite, j'éprouve une douleur, et si je ne détermine pas actuellement la place de cette douleur, l'intensité de perception originairement liée à l'existence de cette douleur et à telle partie de mon corps, évoque l'idée de cette partie quand elle est elle-même évoquée par une douleur nouvelle qui me frappe dans cette partie.

Je vais de l'intensité actuelle de la perception à l'intensité antérieure, par opération du même au même; et comme l'idée de la place organique de la douleur est liée à l'idée de la douleur, je connais la place de ma douleur sans l'avoir déterminée dans une opération nouvelle. Quand j'éprouve une douleur sans voir l'endroit où je suis frappé, je ne sais pas immédiatement à quel endroit est ma douleur; il faut que l'opération du même au même ait le temps de s'accomplir. Nous savons d'ailleurs que cette opération est très rapide. Si mon attention était attirée ailleurs, c'est après coup seulement que je déterminerais ainsi la place de ma douleur.

Il y a ensuite association entre le corps externe étranger et l'organisme auquel se trouve associée l'idée du lieu interne et du mien, antérieurement perçus. C'est l'intensité de la perception du corps externe qui, étant la même que l'intensité de la perception antérieurement constatée, s'associe à celle-ci et réveille ainsi l'idée de l'organisme par lequel se fait la perception. Cet organisme est un doigt, il est mien; je connais que je touche l'objet externe avec mon doigt.

En résumé, le moi est constitué par un lieu interne faisant partie d'un autre lieu interne, associés à ce point dans la nature et dans la perception, qu'ils font corps ensemble.

Si nous pouvions percevoir un lieu interne qui ne se rattachât pas immédiatement à un autre lieu interne, ce lieu interne ne correspondrait pas à une idée du moi. C'est le cas où une partie de mon corps est paralysée, mon pied, par exemple. *Je le perçois avec ma main comme interne; je ne le perçois pas comme mien.* Ma poitrine m'apparaît comme mienne, parce qu'elle se rattache, s'associe, se rapporte, sans jamais aucun phénomène intermédiaire, à mon doigt, comme mon doigt se rapporte à ma poitrine. C'est ainsi que, par extension, un objet, étranger en réalité, est conçu comme mien s'il se rattache à ma personne, qui le touche, le saisit et le garde. C'est un corps étranger faisant corps avec moi. Mais comme dans cette association le caractère d'étranger n'est pas séparé de l'objet, c'est un objet étranger qui se trouve rattaché à ma personne, qui se trouve faire corps avec elle. Il n'en est pas de même quand l'association se fait entre mon doigt et ma poitrine, quand je les perçois ensemble, quand mon doigt touche et saisit ma poitrine. Dans ce cas, ma poitrine est rattachée et rapportée au doigt, mais elle n'est pas un corps étranger, elle est interne; elle n'est pas seulement interne, elle perçoit mon doigt comme elle en est perçue, et au moment où elle en est perçue, elle fait donc corps avec lui comme il fait corps avec elle. Quand je touche le corps étranger, il ne se rapporte pas de lui-même à mon doigt; quand je touche ma poitrine, au contraire, d'elle-même et à l'instant, elle fait corps avec mon doigt. Ils font partie l'un de l'autre. Quand je touche le corps étranger, il peut faire partie de moi, comme dans le cas de la propriété sociale; je ne fais point partie de lui. Ma poitrine, c'est moi; ma terre, c'est ma propriété. Pour cela, il faudrait que ma pression me fût immédiatement rendue; qu'au moment où je le perçois, je me sente perçu en lui.

Nous pouvons cependant nous donner cette illusion.

Imaginons un objet externe, une pelure très légère, ayant la température et le poli de mon corps, placée entre mon doigt et ma poitrine, et appliquée herméti-

tiquement sur celle-ci. Si je touche cette pelure, en même temps que je la perçois, je perçois mon doigt sur ma poitrine. J'ai alors un instant l'illusion d'un corps qui est mien. Cependant l'illusion n'est pas complète, parce que la perception de la pelure par mon doigt n'est pas tout à fait concomitante à la perception de mon doigt par la poitrine. On pourrait dire qu'il y a entre les deux perceptions l'épaisseur de cette pelure. Cela suffit pour me faire soupçonner un corps étranger. D'habitude, le caractère interne s'associe au caractère de mien, comme le caractère externe au caractère étranger de non-mien.

En effet, comme nous l'avons dit, notre organisme nous apparaît comme interne, parce que, dans la détermination des lieux, nous commençons d'ordinaire par lui, et nous allons habituellement de lui aux lieux avec lesquels nous le comparons. Il apparaît donc comme interne en même temps qu'il est perçu comme mien. Mais les deux phénomènes sont distincts, et ils pourraient être perçus séparément. Le moi n'est donc pas un phénomène simple : c'est un composé.

Le milieu détermine le mode de groupement de nos idées.

Saint-Julien, 3 novembre 1877.

Il faut bannir le mot d'*affinité* pour expliquer les associations qui se produisent avec les phénomènes intellectuels. L'association se produit toujours sous l'empire direct ou indirect d'impulsions externes. La vérité est que cette impulsion ne se produit que sous des lois déterminées, dans des conditions précises. Par exemple, il y a d'une manière constante une pro-

priété semblable dans les phénomènes intellectuels qui s'associent.

Nous faisons des mouvements destinés à satisfaire un besoin, à faire durer un plaisir. Ces actes, déterminés à l'origine par le milieu, ont précédé la satisfaction du besoin et la production du plaisir. La nature a associé l'acte à la satisfaction. Quand donc l'idée du plaisir se représente, l'idée de l'acte qui lui a été antérieurement associé se représente également; en vertu d'une loi constante, l'idée du plaisir entraîne l'idée d'un acte; l'idée de cet acte entraîne à son tour l'acte lui-même. Les idées sont associées à leurs manifestations comme elles sont associées entre elles en vertu de l'enchaînement invariable établi par la nature. Quand l'association se reproduit, c'est qu'une autre influence, procédant également du milieu, commande une autre association.

Application à l'idée de cause.

Saint-Julien, 9 janvier 1878.

Il faut peut-être augmenter ou modifier notre théorie de l'image, par cette remarque que l'association entre la réalité externe et la réalité organique s'opère immédiatement dans les sens, et selon que nous sommes plus frappés par le caractère interne de la réalité organique, ou par le caractère externe de la réalité ambiante, les objets pouvant appartenir à la réalité interne ou bien à la réalité externe.

— Il y a les composés des idées de temps, de cause, d'espace, de nombre, d'infini. Tous ces phénomènes de temps, de cause correspondent à un certain arrange-

ment des éléments, les éléments les plus variés pouvant ensuite figurer dans le même arrangement fondamental. On voit à combien d'idées s'applique l'idée de cause, à combien celle de temps. C'est l'impulsion du milieu qui détermine l'arrangement fondamental. Cet arrangement se produit soit dans les rapports des phénomènes externes entre eux, des phénomènes internes entre eux, ou des phénomènes externes avec des phénomènes internes.

Le milieu nous enseigne l'ordre véritable.

Saint-Julien, 29 juin 1878.

Quand nous disons : Ce discours n'a pas de sens, cela veut dire, sans doute, que les phénomènes correspondant aux mots sont associés dans l'intelligence selon un ordre que le milieu externe ne nous offre pas habituellement. Dans ce cas, le sens d'un discours, d'une œuvre quelconque consisterait dans la plus ou moins grande conformité de l'association des phénomènes internes avec l'association des phénomènes externes.

Nous remarquons intérieurement qu'une portion de discours qui s'offre à notre souvenir, ne se suit pas naturellement. La partie de ce discours dont tous les membres ne sont pas étroitement coordonnés entre eux évoque, par l'intermédiaire d'un mot ou d'une impression organique, telle autre partie de discours dont tous les membres se tiennent étroitement entre eux, où le sens est très serré. Ces deux parties de discours, ainsi associées, peuvent être composées entre elles, mais la portion de discours dans laquelle l'enchaînement est excellent, peut nous servir à réédifier celle dont l'enchaînement est mauvais. L'état mental dans lequel il existe un enchaînement vrai, en même temps qu'il évoque l'autre partie du discours, évoque en même temps les mouvements, les dispositions organiques à l'aide desquels l'enchaînement véritable a été obtenu. Ces dispositions organiques pourront s'associer, à leur tour, aux éléments internes ou externes qui forment la première partie du discours; par suite, cette première partie se trouve rectifiée et pourra présenter un enchaînement conforme à la vérité.

L'organisme reflète les éléments du milieu qui sont reflétés dans l'intelligence. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'intelligence et l'organisme retrouvent un milieu qui leur soit conforme? Mais ce n'est pas le milieu qui est fait pour l'intelligence. La finalité ainsi entendue, est une illusion de l'imagination. Le point de départ des phénomènes n'est pas dans l'intelligence : il est dans le milieu.

Les impulsions même internes sont un apport extérieur pour la connaissance.

Saint-Julien, 7 décembre 1877.

Il n'y a rien, dans l'intelligence, qui ne soit venu du dehors, par l'intermédiaire des sens. Cependant, le besoin, l'effort musculaire, la souffrance, sont essentiellement internes. Il est vrai qu'ils sont internes par rapport aux phénomènes situés en dehors de la périphérie organique; mais par rapport à l'intelligence, c'est-à-dire par rapport à l'idée que nous nous en faisons, c'est-à-dire par rapport au cerveau, les phénomènes de besoin sont externes. Supprimez les membres, les organes dans lesquels agit le besoin, l'intelli-

gence pourra encore avoir l'idée de ce besoin. Par conséquent, le besoin engendre, comme les phénomènes situés en dehors de la périphérie organique, une idée recueillie dans l'intelligence; par conséquent, le besoin est aussi à sa manière un phénomène externe. Phénomène interne par rapport aux phénomènes situés en dehors de la périphérie, phénomène externe par rapport à l'intelligence dans laquelle son image est recueillie, ou peut-être celle des phénomènes situés en dehors de l'organisme.

Du besoin.

Brienon, 30 septembre 1880.

La sensation de la faim entraîne le besoin de manger. Peut-être la sensation de la faim fait renaître l'idée des mouvements à l'aide desquels elle a été satisfaite. — L'idée de ces mouvements entraîne à son tour leur exécution. Le besoin consiste, sans doute, dans l'association entre la *sensation présente* de la faim et *l'idée* des mouvements à exécuter; le besoin réside dans l'idée du mouvement à exécuter. Quand nous associons la vue d'une personne à son nom, cette association se fait, sans doute, sous l'empire d'un besoin. Les associations précédemment établies dans l'intelligence, font naitre le besoin d'associations semblables par les impressions, d'abord isolées, qui viennent s'agréger aux associations antérieures.

Passage de l'impression externe à l'image interne, puis à l'idée. — Le signe. — L'interne et l'externe sont inséparables. — Vérifier une notion, c'est revenir à la sensation originelle.

Brienon, 14 juin 1878.

N'oublions jamais que l'adjonction des caractères internes à l'image du chêne que nous considérons est obtenue comme celle des caractères externes, au moyen des sens. Ces caractères internes, l'observation permettra de les décrire exactement; c'est le sentiment de l'activité vitale, de la chaleur, de l'effort qui s'accomplit dans la région cérébrale. Ce sentiment s'ajoute à l'image de l'arbre; et comme il l'emporte en ce moment sur les caractères externes, ceux-ci n'apparaissent plus qu'affaiblis (peut-être cet affaiblissement leur donne-t-il le caractère du passé), et nous avons conscience du chêne comme d'une image se rapportant au milieu externe dont l'image est affaiblie, se produisant dans le cercle de notre organisme. Plus tard, encore, quand diverses expériences sur autrui nous ont fait voir que toute intelligence disparaît avec le cerveau, nous relions encore le chêne, augmenté de circonstances internes, telles que les idées de chaleur, d'efforts organiques, à l'idée des éléments anatomiques observés sur autrui. Plus tard enfin (si notre hypothèse maîtresse est vérifiée), nous relions le sentiment des circonstances internes observées sur nous à l'idée d'éléments anatomiques et physiologiques identiques à ceux que les sens puisent directement dans le milieu extérieur, ou élaborent pour les apporter au cerveau. D'ailleurs, nos observations actuelles confirment nos précédentes analyses au sujet des images. Nous devons nous y référer.

Dans la vérification de ses hypothèses, le chimiste, le

physiologiste recherche s'il peut ajouter le caractère externe à des phénomènes auxquels le caractère interne était seul associé jusque-là. Parfois les savants vérifient une formule, mais cette formule, chiffres ou mots, n'est que le signe d'autres phénomènes. Ce sont ces phénomènes que nous vérifions en réalité. C'est là encore une observation déjà faite par nous, et nous avons montré comment la formule arrivait à se substituer à tout un ensemble de phénomènes.

Lorsque nos sens ne sont plus en contact avec le chêne, nous avons conscience encore de toutes les particularités qui ont accompagné le contact, nous reconnaissons encore que ce chêne est externe à notre organisme; mais ces particularités se sont affaiblies par suite de la rupture du contact, tandis que l'impression organique a augmenté, s'est étendue, est devenue plus vive. Il en résulte que, l'impression organique étant prépondérante, nous regardons maintenant le chêne comme une image interne; mais dans cette conscience du chêne comme phénomène interne, nous embrassons le caractère externe — affaibli — qui a fait l'objet de la perception primitive tout de même, mais en sens inverse. Quand nous percevons le chêne dans le milieu externe, le caractère externe domine; mais comme la perception du caractère externe dominant est liée à une impression organique interne dominée, la conscience du phénomène externe *embrasse* à son tour le phénomène interne. ***Ainsi, dans tout état de conscience où domine le caractère externe du phénomène perçu, on retrouve la trace et le sentiment de l'organisme qui perçoit, comme dans tout état de conscience où domine le caractère interne, où notre pensée personnelle seule paraît exister, on retrouve encore la trace et le sentiment du phénomène externe et du milieu qui est perçu.*** Nous pouvons, dans chacune de nos perceptions, observer très facilement cette complexité de l'état de conscience que nous signalons.

Nous avons examiné, à propos de l'image, comment nous sommes conduits invinciblement à supposer que les phénomènes internes sont identiques aux phénomènes externes tels qu'ils sont perçus, et que les éléments anatomiques, physiques, physiologiques et chimiques du cerveau, reproduisent, non le milieu externe, mais les éléments du milieu susceptibles d'être recueillis par nos sens.

La base de nos études, le fond de notre méthode se trouve dans la vérification expérimentale ainsi comprise, source de toute certitude.

— Nous l'avons remarqué (étude précédente, 13 juin), ce procédé ou cette méthode de vérification destiné à satisfaire notre besoin de certitude, cette méthode n'est pas le résultat d'une combinaison réfléchie et tardive de l'intelligence, elle est l'imitation exacte de cette vérification primitive à laquelle nous procédons dès l'origine, sous la double impulsion des forces du milieu et de l'organisme. Comme cette vérification se produit naturellement, par cela même que nos sens ont été frappés par les objets du milieu, que ces objets du milieu ont été recueillis dans l'intelligence et que le double caractère interne et externe d'un même phénomène s'est présenté à nous, cette vérification, opération naturelle et primitive de l'esprit, devient la source d'un besoin primitif et fondamental. Quand cette vérification a été faite, quand ce besoin a reçu satisfaction, nous ne recherchons plus rien dans cette sphère, parce que le milieu et l'organisme ne nous donnent plus l'idée,

le sentiment ou l'instinct de quelque chose qui puisse être au delà et en dehors de cette vérification et des phénomènes dans lesquels elle consiste.

Nous avons trouvé ainsi la méthode de vérification et la certitude applicables aux phénomènes concrets et à leur enchaînement.

Nous avons tracé tout notre cadre, après avoir examiné quelle est la nature des phénomènes abstraits et si ces phénomènes peuvent se prêter comme les phénomènes concrets, le chêne, à l'application de cette méthode.

Nous examinons, en outre, s'il n'existe pas des propriétés communes ou abstraites susceptibles de convenir aux phénomènes de son comme aux phénomènes de couleur, comme aux phénomènes de lumière, comme aux phénomènes de mouvement, à tous les phénomènes en un mot, quel que soit l'organe des sens par lequel ils sont perçus. Nous pouvons découvrir ainsi, parmi les propriétés abstraites, des propriétés plus générales que d'autres, par suite des espèces ou familles d'idées plus étendues que d'autres. Le jugement est une idée abstraite. Il correspond peut-être à une famille d'idées.

Ce qu'est la vérité. — Du besoin de la vérité.

Brienon, 18 juin 1878.

Il ne nous reste plus qu'à rechercher quelles sont les idées contenues dans l'intelligence humaine, pour les comparer avec les éléments du milieu extérieur. Quand nous les aurons ramenées à leurs éléments simples, et quand nous aurons montré comment

et sous l'empire de quelles forces ces éléments s'agrègent, nous aurons rempli notre programme. Chemin faisant, nous verrons sans doute des idées centrales et capitales apparaître, idées autour desquelles se classeront les idées qui en dérivent. Nous arriverons à former ainsi des classifications rationnelles. D'autre part, nous ne nous contenterons pas de ces classifications sèches et sans vie. Il importera de faire voir comment, sous l'influence encore du milieu, ces idées s'enchaînent encore les unes aux autres, de manière à constituer la vie intellectuelle et toutes les manifestations de l'être humain dans le monde.

— Notre analyse de la vérification expérimentale nous permet maintenant de retrouver exactement dans le milieu et de décrire les éléments dont la réunion constitue une idée mère comme celle de vérité.

Quand un phénomène, un chêne, par exemple, peut être associé tour à tour au caractère externe et au caractère interne sans changer de nature, restant dans l'intelligence tel qu'il s'est offert à elle dans l'origine, sauf les différences résultant de ce qu'il apparaît alternativement comme externe et comme interne, quand ce chêne, cet objet, demeure ainsi le même, nous disons qu'il est vrai. Les phénomènes qui reflètent son être dans l'intelligence constituent une vérité.

Sans pousser notre analyse aussi loin, nous avions cependant pressenti ces caractères constitutifs de l'idée de vérité, quand nous avions exprimé qu'elle consistait en un rapport entre le milieu interne et le milieu externe. L'analyse exacte a confirmé un pressentiment fondé sur des observations antérieures.

Chaque fois que nous considérons un phénomène sous son côté externe et sous son côté interne, nous

recherchons la vérité de ce phénomène. On voit que les applications de l'idée de vérité peuvent varier à l'infini, peuvent s'étendre à tous les phénomènes, sauf aux phénomènes purement imaginaires. Nous sommes donc en présence ici d'une idée mère.

— Dans le rêve, nos sens étant à peu près endormis, nous percevons les phénomènes tels qu'ils se sont offerts à nous, avec leurs caractères externes, qui ne se trouvent pas dominés et effacés par l'impression interne présente; mais, au réveil, l'impression interne et présente des sens efface le caractère externe quand le rêve n'est pas encore tout à fait dissipé.

— Nous avons montré précédemment comment la vérification pouvait s'appliquer à des formules représentant, réunissant à la fois tout un ordre de phénomènes. C'est ainsi qu'une formule peut être une vérité. Elle est une vérité représentative d'une autre.

La vérification expérimentale, la vérité, comme toutes nos idées, est associée à un besoin. Quand l'idée de la vérité est évoquée, elle évoque à son tour l'idée du besoin, qui nous pousse à rechercher dans le milieu externe les éléments du phénomène qui occupe notre intelligence. Souvenons-nous que le besoin n'a pas son origine dans l'intelligence. Comment peut-il se faire toutefois que nous ayons besoin de vérité? La vérité étant constituée par des phénomènes abstraits, le besoin devient abstrait lui-même. Attaché aux impressions organiques, il est recueilli avec elles dans l'intelligence, puis il suit ces impressions-idées dans les analyses qu'elles peuvent subir. Si les éléments d'un phénomène concret s'isolent, les éléments du besoin concret associé pourront s'isoler à leur tour et former ainsi un besoin abstrait qui nous poussera, selon sa nature, à chercher dans le milieu externe les éléments de l'idée abstraite.

— Nous aimons les idées générales, nous aimons à savoir que les conditions d'un phénomène observé se retrouvent toujours, pour cette raison que les idées générales, lorsqu'elles sont vraies, quand en effet elles correspondent à des phénomènes dont l'enchaînement se reproduit toujours, pour cette raison qu'elles nous poussent à correspondre à l'ordre même de l'univers.

Nous reconnaissons en effet cet ordre dans les phénomènes qui s'enchaînent de telle sorte que leur enchaînement se produit toujours, les conditions de cet enchaînement restant les mêmes. Nous sommes satisfaits quand nous avons rencontré cette permanence dans les phénomènes; nous ne cherchons rien au delà, nous acceptons cet enchaînement comme légitime et nécessaire, puisqu'il est produit par des forces qui sont les forces mêmes du monde : éternelles, infinies, invariables; forces que nous pouvons utiliser après les avoir recueillies en nous, sans jamais pouvoir rien contre elles; forces agissant selon un ordre infini comme elles. Toute la morale est fondée sur ces idées générales et nécessaires.

— C'est ce besoin auquel obéissait M. Thiers, bien que l'idée fût encore vague, quand il écrivait : « Toujours, en tout ce qui arrivait dans le monde, je » cherchais les causes et les effets des choses, et non » seulement l'enchaînement des causes et des effets, » mais la loi même des choses, et je cherchais non » seulement à établir cette loi, mais à la justifier, ayant » le penchant à trouver bien tout ce qui était non pas » accidentel, mais permanent dans l'univers. »

(Fragment emprunté à l'ouvrage posthume de M. Thiers et cité par le président de la Société de l'Histoire de France, séance du 7 mai. (*Débats* du 14 juin 1878.) (Voir Étude du 12 janvier 1878.)

Une fois que nous avons rencontré ce qui est permanent, nous n'avons plus rien à chercher, puisque l'observation du monde extérieur ne peut plus rien nous révéler autre que ce que nous avons toujours observé. Nous nous en tenons à cette nature, à ces phénomènes au delà et au dehors desquels l'observation ne nous montre plus rien, au delà desquels il ne peut y avoir rien de réel dans notre intelligence.

— Il y a des vérités de démonstration. Le phénomène à vérifier comme externe ne se vérifie qu'à l'aide de la vérification d'autres phénomènes. La vérification n'est pas immédiate. Il faut employer des procédés et une méthode de vérification; vérifier ce qui ne l'a pas encore été au moyen de ce qui l'est déjà, vérifier par parties. Les mathématiques ont leurs procédés propres de vérification.

Mais, quels que soient les procédés employés, la vérité est toujours constituée par les trois ou quatre éléments que nous avons dégagés et décrits. Tant qu'il y aura une vérité, elle sera constituée par ces éléments, quels que soient les phénomènes concrets qui pourront se grouper autour d'eux.

— Il y a des vérités simples. Ce sont celles dont la vérification a lieu immédiatement. Je pense un chêne, ce chêne existe; il me suffit de constater que l'image est d'accord avec la réalité, je n'ai qu'à regarder le chêne. De même pour les axiomes. Il y a des vérités compliquées : pour la vérification de ces vérités, il faut posséder toute une science, vérifier ce qui est compliqué par ce qui est plus simple, et ce qui est plus simple par ce qui est plus simple encore; exemple : la géométrie.

— Mais, peut-on dire, certains phénomènes ne se prêtent pas à une vérification; nos impressions de douleur, de joie, essentiellement personnelles et internes, comment pourraient-elles apparaître tour à tour sous un côté externe et interne? Ce qui est purement interne ne peut pas apparaître comme externe. Répondons d'abord qu'en effet les phénomènes exclusivement internes, comme le besoin, la joie, la douleur, sont pour nous des réalités plutôt que des vérités. Ce sont des impressions présentes. Cependant il nous arrive de reconnaître qu'un phénomène interne, une douleur par exemple, placée par nous dans un membre, peut n'être pas vraie, comme par exemple quand le membre est amputé. Dans ce cas, nous nous rendons compte qu'il existe en dehors du membre un siège pour la douleur, siège vague désigné par nous sous le nom général d'intelligence. C'est par rapport à ce siège que nous jugeons la douleur, et nous décidons qu'elle n'est pas vraie, ou, ce qui revient au même, qu'elle est purement imaginaire, parce que nous ne pouvons plus nous représenter cette douleur avec son caractère externe, c'est-à-dire associée à l'existence d'un membre que nous jugeons externe par rapport aux impressions contenues dans le cerveau.

Résumé sur la première opération de la méthode qui consiste dans la constatation des phénomènes élémentaires.

Brienon, 13 juin 1878.

Les développements donnés dans l'étude précédente (12 juin) sur la méthode employée par nous, doivent être complétés. L'analyse d'un phénomène en ses éléments simples, c'est-à-dire de même ordre que ceux par lesquels nos sens sont frappés lors des acquisitions

primitives de l'intelligence, cette analyse est puissamment aidée par la psychologie comparée. Dans ces études comparées la nature décompose pour nous, en nous les montrant à l'état simple dans l'animal et quelquefois dans les degrés les plus inférieurs de la nature, les éléments que nous avons quelque peine à discerner chez nous sous les voiles que la civilisation, la culture intellectuelle, l'habitude de la répétition des mêmes phénomènes ont accumulés sur les phénomènes simples de l'intelligence. L'animal se trouve être un laboratoire dans lequel la nature nous présente séparés des éléments que nous retrouvons presque toujours combinés les uns avec les autres dans l'intelligence. Nous avons déjà exprimé cette pensée.

Nous recherchons ensuite comment les phénomènes simples s'associent et s'enchaînent pour former des composés, et comment les composés s'associent entre eux pour former des phénomènes plus composés encore et fonder toute la vie intellectuelle.

Enfin, toutes ces recherches sont dominées par la nécessité de savoir si les phénomènes qui s'accomplissent dans l'intelligence sont en harmonie avec les phénomènes qui s'accomplissent dans le milieu. Quand nous avons trouvé l'enchaînement des phénomènes du milieu et quand nous avons la certitude que notre intelligence reflète exactement cet enchaînement, nous avons atteint le but de la science.

Cette vérification de l'identité des phénomènes du milieu avec les phénomènes intellectuels s'opère, au point de vue où nous nous plaçons, en considérant que l'impression sous l'empire de laquelle nous nous trouvons, que l'image dont nous affirmons l'existence ne change pas dans ses traits essentiels, quand après nous

avoir apparu accompagnée de caractères internes, elle nous apparaît accompagnée de circonstances externes. Un chêne frappe nos regards. A ce moment il n'y a pour moi qu'un chêne; il n'est ni idéal ni imaginaire, ni interne ni externe. Mais je m'éloigne; en même temps que la perception du chêne s'affaiblit, toutes les circonstances qui constituent pour moi l'éloignement conservent la vigueur que je trouvais dans la première perception du chêne. Les caractères internes dominent, comme nous l'avons montré dans une analyse précédente; mais la perception primitive du chêne, bien qu'affaiblie, subsiste toujours. Nous revenons sur nos pas, nous reprenons l'attitude à la suite de laquelle la perception primitive a été obtenue, et les caractères externes l'emportent de nouveau sur les caractères internes; mais le chêne, dont la perception devient seulement plus vive, est resté le même dans ses traits essentiels, et nous déclarons que le phénomène interne est identique au phénomène externe, sauf la différence de ce que dans le premier cas le chêne nous est apparu comme externe, et dans le second comme interne. Nous avons ainsi procédé à une vérification expérimentale qui nous a permis de reconnaître que le chêne considéré dans les circonstances internes, c'est-à-dire en image, c'est-à-dire dans notre pensée, dans notre idée, dans notre intelligence, était identique au chêne considéré dans les circonstances externes, c'est-à-dire dans le milieu, dans la réalité du milieu. Cette vérification, à laquelle procèdent sans cesse les intelligences les plus primitives, est le type de toutes les vérifications auxquelles nous recourons dans ces études. C'est en vertu non plus d'une vérification, mais en vertu d'une induction, d'un raisonnement d'analogie seulement, que nous décla-

rons ensuite l'identité entre les éléments cérébraux et les éléments externes. Cette notion, qui s'ajoute à celle des phénomènes considérés comme *internes* pour nous montrer le caractère interne associé à des éléments cérébraux, reproduisant dans leur nature et leur arrangement la nature et l'arrangement des phénomènes considérés comme externes, cette notion repose non sur l'observation particulière portant sur chaque élément (l'anatomie et la physiologie ne sont pas assez avancées), mais sur une expérience générale, directe et immédiate aussi, qui nous montre tout ou partie des phénomènes intellectuels disparaissant si l'on supprime tout ou partie de l'appareil cérébral. Quand la science anatomique et physiologique sera plus avancée, nous pouvons croire, en vertu de l'axiome toujours vérifié que ce qui est vrai du tout est vrai des parties, que la notion d'un élément cérébral correspondant exactement à la réalité s'ajoutera à la notion des phénomènes considérés comme externes, puis comme internes.

Une réflexion qui se rattache indirectement aux développements précédents est celle-ci : Nous devons sans cesse procéder à la vérification qui est à notre portée, si nous voulons être en garde contre les surprises et les fantômes de l'imagination. Ces fantômes se dissipent si nous avons toujours soin de rechercher les caractères externes des phénomènes. Il n'y a de progrès durables que ceux qui sont dans un rapport direct, immédiat et constant avec la réalité. Toutes les inventions de l'esprit sont tôt ou tard emportées par la force du milieu, si elles ne peuvent se manifester dans des réalités externes ou si elles n'en sont pas la reproduction.

Dans ces études, nous ne décrirons pas tous les

phénomènes de l'intelligence. La vie d'un homme ne suffirait pas à parcourir un si vaste pays. Mais du moins, marchant sur un terrain ferme et constatant toujours l'adhérence de nos pas avec un terrain dont nous constatons la solidité dans toute son étendue, nous parviendrons à tracer la configuration sinon du tout, au moins d'une portion des côtes. On pourra s'avancer plus avant dans l'intérieur des terres; mais tant que l'intelligence ne variera pas, la figure des contours, telle que nous l'aurons reconnue et tracée, ne changera pas. Pour nous donner la certitude que nous marchons sur un terrain que nos pas et nos regards ne quittent jamais, nous avons la vérification expérimentale à l'aide des phénomènes considérés tour à tour comme externes ou internes. Si le phénomène, considéré aux deux points de vue, ne change pas, nous restons en possession d'une somme de certitude telle, qu'elle est un critérium pour tout le reste et qu'elle nous satisfait pleinement. Nous ne cherchons rien au delà, parce que la nature ne nous a jamais enseigné qu'il existât quelque chose au delà.

CHAPITRE IV

CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

§ Ier. — *Abstraction. — Généralisation.*

Persistance de l'impression, germe de l'idée.

Saint-Julien, 16 juin 1877.

Ceux dont la jambe a été coupée sentent encore à certains moments des impressions dans le pied et dans la jambe, bien que le membre ait été supprimé. Quand on ferme les yeux, on continue à voir l'étoile qui brille au ciel. Cette étoile ne fait plus partie de vous-même, mais l'impression qu'elle a faite s'est localisée dans l'intelligence.

Passage d'un phénomène externe à un phénomène interne, ou image.

Saint-Julien, 14 juin 1877.

Je ne puis plus, par exemple, sentir par le toucher les parties liées d'ordinaire à celles que j'ai perçues par la vue. Je m'aperçois de cette manière que le phénomène est devenu tout à fait interne. En réalité, l'objet que je perçois, quand je perçois directement et

immédiatement, est toujours interne, si l'on entend par là lié à l'organisme, puisqu'il ne fait qu'un, dans les parties de lui qui sont perçues, avec ma perception elle-même, avec l'organisme auquel il s'associe ou se rattache. Les lignes et la couleur que j'aperçois dans cet arbre vont s'associer dans ce moment à mon organisme intellectuel, comme les sensations de chaud ou de froid dans ma main sont associées à l'intelligence. Il faut distinguer la sensation originaire du souvenir de la sensation; la sensation, liée à l'objet lui-même dans les parties par lesquelles il nous impressionne, le souvenir, lié à l'impression, à la vibration durable, latente ou dynamique que cet objet a déposé dans nos sens ou dans le cerveau.

L'image de l'objet et l'objet sont les mêmes à l'instant de la perception; par elle nous sommes en communication réelle avec tout l'univers.

Saint-Julien, 16 juin 1877.

Nous possédons vraiment tout ce qui fait l'objet de nos perceptions. Cette possession n'est limitée que par le moment, la nature et les bornes elles-mêmes de la perception. Les horizons sans bornes du ciel, l'étoile que mon regard découvre font partie de moi-même pendant le temps que je les aperçois. Mon souvenir ne les garde, avec leur éloignement et leur grandeur, que parce qu'elles m'ont appartenu un moment, comme m'appartient d'une manière durable ma main ou mon pied. Ces objets ont été un prolongement de mes organes. Ils ne sont devenus extérieurs qu'au moment où la perception a cessé. Ce qui fait la distinction entre les phénomènes internes et les phénomènes externes, c'est que pour les uns, l'association est permanente,

pour les autres, l'association est intermittente. Un organisme distinct est formé par les phénomènes associés entre eux d'une manière permanente.

Par la multiplication de nos impressions, nous augmentons notre personnalité de toute l'immensité d'un océan, de toute la hauteur d'une montagne, de richesses artistiques renfermées dans un édifice, de tous les sons répandus dans l'espace, de tous les mouvements que fait un peuple.

Négation des causes finales. — Des affinités.

12 juin 1877.

La réflexion résulte de la possibilité qu'ont les phénomènes de s'associer par suite de leur concentration dans le cerveau. Les organes des sens préparent le travail du cerveau, en décomposant et en triant les phénomènes dans le milieu extérieur; puis ils les apportent au cerveau qui a pour mission de les conserver, de les concentrer et de les associer à d'autres phénomènes obtenus de la même manière, par les mêmes organes ou des organes différents.

Causes finales. — Explication de l'intelligence primitive qui, pour rendre compte du rôle d'utilité ou d'adaptation joué par certaines créations par rapport à d'autres (ex. : le brillant plumage du mâle *a été créé directement* pour séduire la femelle), imagine l'intervention directe et immédiate d'une cause intelligente qui a créé ceci pour cela, comme l'homme, par exemple, qui invente un objet pour son usage. — La science bannit nécessairement cette explication née dans l'intelligence du peuple enfant. Elle nous enseigne que les

êtres procédant tous de principes ou éléments identiques, il se produisit entre les divers êtres du monde des affinités résultant de la similitude ou de l'identité des éléments par lesquels ils sont constitués. Les animaux n'ont pas été créés pour que je mange leur chair, mais je mange la chair des animaux parce qu'il existe entre cet élément et mon organisme des rapports d'affinité. L'oxygène n'a pas été créé pour s'unir à l'hydrogène, mais il existe entre ces deux éléments des affinités qui déterminent leur association. « Chez les êtres inférieurs, les produits nécessaires à la génération par voie sexuée, naissent de ce qu'on est convenu d'appeler un seul individu. Renfermés la plupart du temps dans des enveloppes qui se déchirent au moindre effort, ils se mêlent, soit au dehors de l'individu, soit au dedans de lui, presque au hasard..... Admettons (comme cela se présente en effet chez certains mollusques) que chez le même individu les organes des deux sexes ne deviennent actifs que l'un après l'autre, il y aura une époque de l'année où l'animal ne sera que femelle, une autre époque où il ne sera que mâle. De là à la séparation complète des deux sexes il n'y a qu'un pas à faire (Milne-Edwards). Comment ce pas a-t-il été franchi historiquement... Il nous suffit de savoir que la séparation des sexes n'est théoriquement intelligible qu'à partir de leur union, par un simple progrès de la division du travail; leur attrait s'explique donc aussi bien naturellement. Chacun est en toute rigueur une moitié virtuelle de l'autre, et tend vers cette seconde partie de soi par un penchant organique..... Ils n'ont donc qu'une seule vie à deux dans toute la précision du terme. » (Espinas, *Sociétés animales*, p. 123, 124.)

Même sujet.

Saint-Julien, 13 juin 1877.

L'oxygène n'a pas été fait pour s'unir à l'hydrogène, mais ils s'unissent parce qu'ils ont de l'affinité l'un pour l'autre. Ceux qui dressent des plans de la création devront changer leur point de vue.

L'affinité peut se réduire à un simple rapport de ressemblance ou de différence. La perception de ce rapport est l'effet d'une expérience primitive.

Saint-Julien, 21 novembre 1877.

Pierre, que j'aperçois, évoque immédiatement en moi l'image du même Pierre que j'ai aperçu autrefois. Jusqu'à présent, nous avions imaginé que cette association entre les deux images semblables se produisait en vertu de l'affinité résultant de l'identité des deux phénomènes intellectuels. Peut-être faut-il revenir sur cette première explication et former une hypothèse nouvelle. L'affinité est un principe mystérieux, métaphysique en quelque sorte qui n'est pas une explication rationnelle du rapport qui s'établit entre les deux phénomènes. L'association entre l'image de Pierre que je vois et l'image du même Pierre que j'ai vu n'est pas une association aussi spontanée et immédiate que nous le croyions tout d'abord. Comme toutes les autres associations, elle est peut-être déterminée par le jeu des forces externes qui une première fois a uni l'image de Pierre que je vois à l'image de Pierre que j'ai vu, cette dernière image occupant le champ intellectuel au moment où nous percevons l'image de

Pierre que nous voyons. Elles arrivent ensuite à se confondre par tout ce qui est commun à l'un et à l'autre; mais avant la confusion il y a un moment où nous avons conscience des deux images distinctes, comme après la confusion il subsiste un état où ce qui différencie chaque image, ce qui l'entoure dans le moment de chaque perception, reste distinct. Quoi qu'il en soit, la nature nous enseigne sans doute ainsi l'association des images sensibles. Après avoir associé elle-même en nous les images qui se ressemblent, elle nous apprend à chercher cette ressemblance dès qu'un objet nouveau se présente à nous. Ainsi, entre l'acte par lequel nous percevons l'image de Pierre que nous voyons et l'acte par lequel nous constatons sa ressemblance avec le même Pierre que nous avons vu dans une circonstance antérieure, il se place sans doute une opération intermédiaire où l'intelligence intervient pour rechercher avec quelles images celle qui est perçue offre des rapports. L'image de Pierre évoque l'idée d'une ressemblance possible, et l'idée de cette ressemblance possible suscite rapidement les figures auxquelles elle est associée dans l'intelligence. Chez certains hommes, l'exercice a développé considérablement cette faculté de percevoir les ressemblances — chez Mithridate connaissant tous les soldats de son armée. — Au contraire, nous pouvons percevoir une infinité de visages sans que la perception postérieure de ces mêmes visages évoque les premiers dans l'intelligence. Il faudra que quelque circonstance fasse appel à notre faculté de constater les ressemblances, puisque cette idée de ressemblance étant en jeu, toutes les figures auxquelles elle peut être associée se trouvent appelées à l'état dynamique. Nous passons ainsi en

revue avec une rapidité extrême, à la suite d'exercices perpétuels que marque la répétition des phénomènes de conscience (de même que nous ne nous apercevons plus d'un mouvement que nous accomplissons habituellement), nous passons en revue toutes les figures avec lesquelles la figure perçue peut offrir une ressemblance. Souvent une personne nous aborde et nous dit : « Vous ne me reconnaissez pas? » Au premier abord, en effet, nous ne reconnaissons pas cette personne, et il faut aider le travail de la ressemblance et de l'association. Elle ajoute : « Vous m'avez vu dans telle ville, dans telle circonstance. » Le nom de la ville évoque l'idée des personnes que nous pouvons avoir vues dans cette ville, et non pas spécialement de suite celle de la personne que nous voyons, puisqu'au premier abord nous ne la reconnaissions pas (ce qui prouve cette évocation de figures nombreuses, phénomène mental dont nous avons à peine conscience, à cause de l'exercice habituel et de la rapidité de l'opération); mais l'association se produit dès que la figure de la personne que nous voyons au même moment se trouve évoquée, et nous nous écrions : « Ah oui! je vous reconnais! » La reconnaissance se fait ainsi après une réflexion qui contient toutes les opérations dont nous venons de parler. C'est la faculté de percevoir la ressemblance, éveillée en nous par le spectacle de ce que la nature seule a produit extérieurement à nous, qui nous porte à rapprocher la figure que nous voyons de celle que nous avons vue. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps que les enfants apprennent à reconnaître les personnes. Il n'y a pas en eux une faculté innée et spontanée. C'est la nature qui, opérant des associations par les ressemblances, leur apprend à rechercher eux-mêmes ces ressemblances.

Toute impression est relative.

Paris, 25 décembre 1879.

Comment nos impressions seraient-elles autres que comparatives? On s'étonne que le point de vue auquel nous nous plaçons pour juger change sans cesse. C'est du contraire qu'il faudrait être surpris, si toute surprise n'était point l'aveu d'une ignorance ou d'un préjugé. Nous ne pouvons obtenir une impression dans un organe quelconque, sans que cette impression se lie à une autre. Nous ne percevons pas qu'une seule couleur dans le milieu extérieur, nous percevons plusieurs couleurs à la suite les unes des autres.

Par suite, quand nous avons obtenu l'impression d'une couleur et qu'une autre couleur s'offre à nous, tout de suite la comparaison s'opère par le fait même de l'association, et la seconde couleur nous est donnée comme *plus* vive ou *moins* vive que la première impression lumineuse. Ainsi, toute impression que nous obtenons se rapporte toujours à une impression qui l'a précédée, et comme le milieu extérieur, par la multiplicité de ses éléments et de ses contacts, fait constamment varier les impressions déjà obtenues, il en résulte que les impressions nouvelles entrent en comparaison avec des impressions sans cesse différentes.

Nous sommes sous l'empire d'une impression de chaud. Un milieu qui, précédemment, nous a paru chaud, nous paraît froid maintenant, si l'impression qu'il nous procure se trouve associée à l'impression laissée en nous par un élément plus chaud et occupant toujours le champ de la sensation ou de l'idée. Seul un thermomètre, dont les éléments ou indications ne

varient pas, ou bien une impression fixe en nous, pourrait donner un caractère fixe de chaud ou de froid aux impressions dérivées du milieu extérieur.

Des impressions types auxquelles les autres se rapportent.

Paris, 20 février 1880.

Comme certaines impressions de couleur, de son, etc., se renouvellent en nous et nous sont données par le milieu externe de préférence à toutes les autres, ces impressions deviennent la note dominante à laquelle nous rapportons toutes nos autres impressions. C'est le degré 0, c'est le mètre, c'est l'unité de mesure psychologique.

De l'association des noms avec les choses qu'ils désignent.

Brienon, 10 juin 1878.

L'opération mentale par laquelle un enfant associe un nom à un objet, le nom de chien à l'animal que nous désignons d'ordinaire ainsi, puis à tous les animaux présentant avec le chien quelque ressemblance, est une opération plus compliquée que les psychologues ne le pensent. — Nous avons appris à l'enfant à associer le nom de chien avec l'image de cet animal. Notre enseignement a consisté à présenter associés à l'enfant le nom du chien et l'image de l'animal. Pour cela, en même temps que nous prononçons le nom, nous montrons l'animal, c'est-à-dire que nous poussons en quelque sorte l'un vers l'autre le nom et l'image, de telle sorte qu'ils ne feront plus qu'un seul

groupe. En même temps que nous avons fait un mouvement de la tête et de l'œil pour voir, nous avons fait un mouvement de la bouche et du larynx pour prononcer; l'enfant, nous imitant, a porté ses regards sur l'objet en même temps qu'il prononçait le nom, de telle sorte que l'intelligence a recueilli à la fois le nom et l'image qui, sous l'empire de l'impulsion venue du dehors comme les éléments obéissant à cette impulsion, se trouvent associés. Que l'une des parties du groupe soit évoquée, l'ébranlement se communiquera à l'autre partie; le nom, par exemple, évoquera l'image, ou l'image le nom.

Comment, maintenant, l'enfant pourra-t-il associer ce nom à l'image d'un autre animal que le chien, mais offrant avec celui-ci quelques ressemblances? L'enfant, après avoir associé le nom et l'image de l'animal, apprend, en outre, que le même nom peut être associé soit au même animal, le même chien se présentant à lui dans les attitudes les plus variées et différant par là du chien qu'il a vu primitivement, soit à d'autres chiens. Il a donc appris à unir le nom du chien non seulement à l'image primitive, mais surtout aux caractères constitutifs, toujours semblables à ceux mêmes de l'image du chien. De la sorte, quand les images, soit du même chien, soit de chiens autres que le premier, soit d'animaux offrant avec le chien des caractères semblables, quand ces images s'offrent à lui, les caractères semblables de ces diverses images se trouvent associés dans l'intelligence à l'aide du nom, et ils évoquent naturellement cette idée. Ainsi, à la suite de plusieurs expériences, qui ont montré dans le milieu le même nom associé à des images différentes, mais présentant entre elles des caractères semblables, le

nom se trouve plus étroitement associé, par suite de l'habitude, aux caractères semblables qu'aux caractères différents du chien ou des animaux qui lui ressemblent, et, par suite, l'image d'un chien ou de tout autre animal offrant des analogies avec celui-ci, rappellera par ces caractères semblables l'idée du nom.

— Ainsi que nous l'avons souvent remarqué, la vue du chien n'évoque pas nécessairement l'idée, déjà recueillie dans l'intelligence, du même chien. Entre la perception de cette image et l'évocation de l'autre, il se place des phénomènes intermédiaires. En même temps qu'il perçoit l'image du chien, l'enfant perçoit une impression organique qui se produit en même temps que le chien frappe ses regards. Cette impression organique est renfermée dans l'idée générale du moi. C'est par l'intermédiaire du moi, très probablement, que la seconde image du même chien va se trouver associée à la première. Mais, dans cette association, il n'y aura pas que l'idée du moi, il y aura encore sans doute l'idée du mouvement par lequel nous percevons l'image. Dans l'idée du moi, nous rapportons les deux perceptions au même sujet, à la personne, l'impression organique étant la même pour la perception des deux images plus ou moins différentes.

— La perception de plusieurs images pareilles offre du moins l'idée abstraite de l'identité — idée existant aussi bien dans le milieu externe que dans l'intelligence, puisqu'à la suite du contact entre les deux phénomènes intellectuels offrant un caractère identique, nous retrouvons dans le milieu les éléments correspondants aux caractères identiques. L'idée du moi est liée nécessairement à l'idée de l'identification,

groupe. En même temps que nous avons fait un mouvement de la tête et de l'œil pour voir, nous avons fait un mouvement de la bouche et du larynx pour prononcer; l'enfant, nous imitant, a porté ses regards sur l'objet en même temps qu'il prononçait le nom, de telle sorte que l'intelligence a recueilli à la fois le nom et l'image qui, sous l'empire de l'impulsion venue du dehors comme les éléments obéissant à cette impulsion, se trouvent associés. Que l'une des parties du groupe soit évoquée, l'ébranlement se communiquera à l'autre partie; le nom, par exemple, évoquera l'image, ou l'image le nom.

Comment, maintenant, l'enfant pourra-t-il associer ce nom à l'image d'un autre animal que le chien, mais offrant avec celui-ci quelques ressemblances? L'enfant, après avoir associé le nom et l'image de l'animal, apprend, en outre, que le même nom peut être associé soit au même animal, le même chien se présentant à lui dans les attitudes les plus variées et différant par là du chien qu'il a vu primitivement, soit à d'autres chiens. Il a donc appris à unir le nom du chien non seulement à l'image primitive, mais surtout aux caractères constitutifs, toujours semblables à ceux mêmes de l'image du chien. De la sorte, quand les images, soit du même chien, soit de chiens autres que le premier, soit d'animaux offrant avec le chien des caractères semblables, quand ces images s'offrent à lui, les caractères semblables de ces diverses images se trouvent associés dans l'intelligence à l'aide du nom, et ils évoquent naturellement cette idée. Ainsi, à la suite de plusieurs expériences, qui ont montré dans le milieu le même nom associé à des images différentes, mais présentant entre elles des caractères semblables, le

nom se trouve plus étroitement associé, par suite de l'habitude, aux caractères semblables qu'aux caractères différents du chien ou des animaux qui lui ressemblent, et, par suite, l'image d'un chien ou de tout autre animal offrant des analogies avec celui-ci, rappellera par ces caractères semblables l'idée du nom.

— Ainsi que nous l'avons souvent remarqué, la vue du chien n'évoque pas nécessairement l'idée, déjà recueillie dans l'intelligence, du même chien. Entre la perception de cette image et l'évocation de l'autre, il se place des phénomènes intermédiaires. En même temps qu'il perçoit l'image du chien, l'enfant perçoit une impression organique qui se produit en même temps que le chien frappe ses regards. Cette impression organique est renfermée dans l'idée générale du moi. C'est par l'intermédiaire du moi, très probablement, que la seconde image du même chien va se trouver associée à la première. Mais, dans cette association, il n'y aura pas que l'idée du moi, il y aura encore sans doute l'idée du mouvement par lequel nous percevons l'image. Dans l'idée du moi, nous rapportons les deux perceptions au même sujet, à la personne, l'impression organique étant la même pour la perception des deux images plus ou moins différentes.

— La perception de plusieurs images pareilles offre du moins l'idée abstraite de l'identité — idée existant aussi bien dans le milieu externe que dans l'intelligence, puisqu'à la suite du contact entre les deux phénomènes intellectuels offrant un caractère identique, nous retrouvons dans le milieu les éléments correspondants aux caractères identiques. L'idée du moi est liée nécessairement à l'idée de l'identification,

de la ressemblance. Quand donc un nouveau phénomène se présente à l'intelligence, il évoque d'abord l'idée du moi, puis, par l'intermédiaire de cette idée, les idées, comme l'idée de ressemblance, auxquelles le moi se trouve le plus actuellement associé. Il n'est pas étonnant qu'en percevant un objet nous cherchions presque toujours à le rattacher aux objets identiques et semblables, par cette raison que le moi, toujours associé à des phénomènes constamment associés eux-mêmes par des propriétés semblables et identiques, met tout de suite l'image qui s'offre à l'intelligence en rapport avec cette idée.

— En résumé, l'enfant dont la vue est frappée par un chien, voit d'abord cette idée rattachée au moi; puis le moi évoque l'idée de ressemblance, qui évoque l'idée déjà recueillie du chien, laquelle évoque à son tour celle du nom. Comme nous avons appris à associer le nom à certains caractères, en vertu d'une association analogue, nous associons le nom aux mêmes caractères dans l'objet qui se présente de nouveau à l'intelligence. Nous opérons l'association entre les caractères semblables des deux images; nous faisons cette opération sous l'empire d'une expérience antérieure; puis les caractères semblables ainsi associés ou confondus entre eux, *se trouvent associés au nom*. Le caractère semblable dans l'une des images ne se distingue plus du caractère semblable dans l'autre image; de telle sorte que nous ne pouvons plus distinguer à quel caractère, dans l'une et l'autre image, le nom se trouve associé.

Une tendance vers l'objet accompagne l'idée. — De l'idée de semblable.

Brienon, 21 juin 1878.

— Nous éprouvons le besoin de retrouver les objets de nos idées dans le milieu externe. Le mécanisme de *cette tendance* vers l'objet externe est celui-ci : l'objet, le chêne que nous avons vu, s'est offert à nous avec ses caractères externes. L'acquisition de ces caractères externes est liée à certains mouvements exécutés par nous. Quand donc l'idée du chêne occupe notre intelligence, elle évoque l'idée des caractères externes; cette dernière idée est liée à celle des mouvements que nous avons exécutés, ou de la situation (attitude musculaire et physique) dans laquelle nous nous trouvions lors de l'acquisition; par cela même que l'idée de ces mouvements existe, elle transmet le mouvement, par voie d'ébranlement, aux organes des sens et aux muscles; nous nous mettons, par suite, dans l'attitude originaire, nous ouvrons les paupières, nous fixons nos prunelles. Il y a là tout un ébranlement organique, contre-coup naturel et nécessaire de l'ébranlement intellectuel, qui nous met de nouveau en rapport avec le chêne externe, puisqu'il reproduit toutes les conditions dans lesquelles nous l'avons perçu originairement. Pour que tous ces mouvements ne se produisissent pas, étant donnée la série des idées que nous venons de passer en revue, il faudrait l'idée d'un mouvement différent qui communiquerait au corps une impulsion différente de celle nécessaire pour la perception dont nous parlons, et le maintiendrait, par exemple, dans l'immobilité.

— Supposons maintenant une idée plus complexe

que celle correspondant à l'objet : chêne. Supposons, par exemple, un état intellectuel constitué par l'association de deux chênes, nous donnant l'idée de deux chênes semblables. Nous pourrons, par le mécanisme indiqué, rechercher dans le milieu les deux chênes qui nous donneront l'idée des chênes semblables. Mais il se trouve qu'au lieu de retrouver les deux chênes, objet de la perception originaire, nous retrouvons deux autres chênes, qui, cependant, nous donnent aussi l'idée de chênes semblables. Cette perception va se trouver associée à la première, sous l'empire de laquelle nous sommes encore, de telle sorte que l'idée des deux seconds chênes semblables va se trouver maintenant associée à l'idée des deux premiers chênes semblables. L'idée de chênes semblables deux à deux nous est ainsi donnée par une série de groupes distincts, bien qu'associés. C'est ainsi que ce que nous appelons les *mêmes* types ou les *mêmes* abstractions, recueillis dans notre esprit, peuvent se trouver réalisés par des phénomènes, d'ailleurs différents. Car au lieu des seconds chênes, nous pouvons supposer tels autres objets que le milieu nous offrira *immédiatement après* les chênes et qui, donnant aussi la notion d'objets semblables entre eux, nous fourniront l'idée (soi-disant abstraite) de semblable, réalisée pour des groupes différents de phénomènes. En réalité, dans tous ces cas, il n'y a que des associations ajoutées les unes aux autres dans l'intelligence. Et si le milieu paraît réaliser notre type, c'est qu'il fait succéder à une perception de phénomènes A, contenant l'idée de semblables, une perception de phénomènes B, contenant aussi cette idée de semblables.

— Tout le procédé de l'invention est en germe dans le

mécanisme que nous venons de décrire. Quand nous sommes sous l'empire d'une idée comme celle de deux chênes semblables, par exemple, nous nous mettons dans la situation voulue pour percevoir ces deux chênes dans le milieu externe ; au lieu de percevoir ces deux chênes, nous percevons deux autres objets différents des chênes, mais encore semblables entre eux. C'est le milieu qui, faisant succéder immédiatement cette perception à la perception originaire qui occupe actuellement l'intelligence, nous fait faire ainsi la découverte de l'idée de semblables résultant de groupes différents ; c'est le milieu qui nous fait *trouver*. Nous pouvons nous remettre souvent dans l'attitude voulue pour obtenir la perception de phénomènes semblables, cette idée et le mouvement qu'elle entraîne deviennent habituels, et ainsi se constitue dans l'intelligence un état prépondérant que nous désignons par un mot abstrait, la *faculté* de saisir les ressemblances. Toutes ces facultés dont on parle : la faculté de saisir les lignes, d'associer les couleurs, la faculté dramatique, la faculté du bien, du juste, du vrai, correspondent à des états pareils à ceux que nous venons de décrire.

— A un groupe de phénomènes donnant l'idée du *même* (expression abstraite dont nous nous servons pour la commodité et pour n'avoir pas à reproduire toute la série des phénomènes qu'elle désigne), peut succéder, dans l'intelligence, un groupe de phénomènes donnant l'idée de la variété, puis d'autres groupes donnant d'autres notions encore. Tous ces groupes, associés dans l'intelligence, constituent des états entraînant des mouvements et des attitudes qui nous font trouver des phénomènes nouveaux, mais groupés de même.

L'analyse enseignée par le milieu. D'autres idées, que l'on croit innées, ont la même source.

Paris, 23 janvier 1878.

Le milieu nous enseigne l'analyse par les spectacles qu'il met sous nos yeux, spectacles où nous voyons les phénomènes se décomposer, en dehors de toute intervention de notre part, sous la seule action des puissances naturelles. L'analyse devient ainsi un besoin pour nous. Et ce besoin se complique d'un autre : nous éprouvons le besoin non-seulement de décomposer les phénomènes complexes, mais aussi de retrouver dans ces phénomènes des éléments simples, identiques à ceux qui ont fait pour nous l'objet de perceptions antérieures. Nous ramenons ainsi un objet complexe à des éléments simples. Cette opération nous est également suggérée par le spectacle du milieu qui nous montre les objets complexes se résolvant, sous l'empire des forces naturelles agissant toutes seules, en éléments simples, identiques aux éléments que le milieu nous a offerts dans des perceptions antérieures, éléments qui ne se prêtent plus à aucune analyse.

Nous ne trouvons pas en nous-mêmes dans je ne sais quelles profondeurs de notre être, avant toute communication avec ce qui nous entoure, le goût de la nouveauté. Les spectacles sans cesse changeants du milieu nous donnent l'idée du nouveau et nous en inspirent le besoin. Si, au contraire, la nature est immobile autour de nous, si elle nous offre toujours le même tableau, si nul événement ne modifie le cours de nos journées, si notre corps est pacifique comme la nature au milieu de laquelle il se meut, nous recueillons l'idée et nous contractons le goût de l'immobilité.

Les répétitions régulières des mêmes phénomènes, scènes de la nature perçues par nos yeux, accomplies sous nos yeux, nous procurent le goût et l'idée de l'habitude.

On a recherché souvent l'origine de l'habitude. La source véritable se trouve dans les spectacles extérieurs dont nous parlons. Les impressions venues du milieu extérieur à l'organisme et rapportées à lui exclusivement par les impressions organiques, telles sont les deux sources de nos idées. Ajoutons que les forces du milieu associent les impressions du dehors à celles du dedans et nous procurent des idées composées à la fois des deux sortes d'impressions. On voit donc que toutes nos associations et idées sont formées soit par des impressions du dehors associées entre elles, soit par des impressions du dedans combinées entre elles, soit enfin par des impressions du dehors associées aux impressions du dedans. Parfois l'impression du dehors est perçue avant celle du dedans, et *vice-versâ*. De là des variétés dans nos idées. Le milieu peut modifier à l'infini les types fondamentaux de nos idées. Mais nous venons de donner toute la théorie.

Peut-être la satiété n'est-elle qu'une impression exclusivement propre à l'organisme. Le plaisir et la douleur sont de même nature.

Même sujet.

Brienon, 22 juin 1878.

— Il semble qu'une formule abstraite, l'expression d'une loi scientifique, la définition, par exemple, de ce qu'on appelle la vérité (Voir étude précédente) exprime

seulement un ensemble de caractères abstraits, isolés de la masse des phénomènes. En réalité, la formule est associée à des images très concrètes; seulement, c'est une formule unique, qui s'adapte à des groupes très variés de phénomènes offrant entre eux des ressemblances ou des identités. Par exemple, cette formule: Les corps s'attirent en raison directe de la masse et en raison inverse du carré des distances. Cette formule est dégagée par la constatation des rapports d'un groupe déterminé de corps entre eux, puis un autre groupe dégage la même formule ou idée. La formule reste la même alors qu'elle exprime des faits qui, tout en étant identiques, sont cependant distincts les uns des autres. Une formule unique se trouve désigner ainsi tout un groupe et une série de faits, quand elle pourrait nous faire croire qu'elle s'applique seulement à un fait unique comme elle.

Deux groupes différents peuvent être associés à une formule semblable, comme des formules différentes peuvent être attachées à un groupe unique.

— De même que le milieu, par la succession des phénomènes qu'il offre à nos regards peut nous donner (l'idée) l'association de phénomènes semblables, de même aussi il peut imprimer dans l'intelligence l'image de phénomènes variés. Ainsi naissent les idées correspondant à l'expression, classées sous l'étiquette de variété. Une fois que ces images correspondant à l'expression de variété sont classées dans l'intelligence, elles peuvent être évoquées de nouveau et entraîner des mouvements organiques par lesquels nous cherchons à retrouver l'objet externe correspondant. Cet objet peut n'être pas rencontré, mais le contact de l'organisme ainsi disposé, sous l'empire de l'influence interne, peut

nous faire trouver des objets dans lesquels nous retrouverons encore une impression correspondant à la formule variété. Cette impression se reliera à la première. Nous disons ainsi que le milieu nous donne l'idée d'une variété inconnue, c'est-à-dire qui n'était pas connue, qui n'a été connue que postérieurement au moment de la première perception.

— Le même mouvement de la main peut s'appliquer aux objets les plus divers. Nous avons l'idée de saisir une boule en fer, nous faisons le mouvement approprié: c'est une boule en bois qui se présente à notre main; mais l'objet n'en est pas moins saisi. Il y a quelque chose de pareil dans chacune des perceptions de chacun des objets, et cependant l'une et l'autre offrent des propriétés différentes.

Idée plus précise des propriétés communes; elles sont l'effet de l'action du milieu.

Saint-Julien, 2 juillet 1878.

L'état de notre esprit est constitué par l'ordre et la succession des phénomènes intellectuels. Cet ordre est déterminé par l'ordre tel que nous le percevons dans le milieu. Pour pouvoir agir sur notre intelligence, nous devons agir sur le milieu, de telle sorte qu'il nous offre une succession donnée de phénomènes. Nous pouvons associer habituellement tel et tel phénomène, soit en agissant directement sur le milieu externe, soit en nous mettant dans une situation telle que nous percevions les phénomènes dans l'ordre indiqué. Quand le milieu ou notre perception associent habituellement deux phénomènes dans un certain ordre, ces phénomènes se présentent habituellement à l'intelligence dans cet

ordre. Il faut reléguer les propriétés communes dans la classe des divinités verbales. Des phénomènes sont communs quand ils sont associés entre eux par le milieu.

Suite. — Intervention de l'idée du moi comme lien entre les idées d'objets différents.

Saint-Julien, 3 juillet 1878.

Il y avait dans l'idée que nous nous sommes faite autrefois des propriétés communes, le pressentiment d'une vérité. Nous avons reconnu qu'aucun phénomène ne pouvait s'associer dans l'intelligence, s'il n'y avait entre eux une propriété commune. Cela est vrai en ce sens que deux phénomènes *perçus isolément dans le milieu ne pourront jamais s'associer dans l'intelligence, s'il n'existe pas entre eux un phénomène intermédiaire* qui serve à les associer. C'est ce phénomène intermédiaire que nous avons appelé une propriété commune. En réalité, ce phénomène intermédiaire n'est qu'un phénomène intellectuel, concret comme les autres, mais qui, associé dans le milieu à l'un et à l'autre des phénomènes qui doivent être associés, peut servir à effectuer l'association. Deux phénomènes intellectuels perçus isolément resteront éternellement distincts dans l'intelligence, s'ils ne peuvent pas être associés dans le milieu. Cependant des associations s'opèrent sans que le milieu nous les ait offertes. C'est ici qu'apparaît le rôle des phénomènes intermédiaires, condition de l'association, et appelé autrefois par nous propriétés communes. Supposons que l'idée d'un peuplier et l'idée d'un chêne s'offrent à nous dans l'intelligence sans que le milieu les ait jamais

associés sous nos yeux. Jamais ces deux images ne pourront s'associer dans l'intelligence si le phénomène externe n'intervient. Cependant l'association s'opère. C'est qu'un troisième fait a joué un rôle. En même temps que l'idée du chêne et celle du peuplier se présentent, se présente aussi l'idée du moi qui rattache leur perception à lui-même, à la personnalité. Le chêne et le moi ont été associés au point de vue externe, comme le peuplier et le moi. L'idée du moi évoquée, évoque la réalité organique et l'association s'opère. C'est cette impression organique externe à l'idée du chêne et à celle du peuplier, mais qui est associée à toutes deux, qui aide l'association à s'opérer. Cependant nous avons conscience que l'association n'est opérée qu'à l'aide du moi et qu'elle n'a pas une réalité externe. Nous ne croyons pas que jamais ceux qui ont analysé l'association interne, aient aperçu ce troisième fait, ce qui fait rentrer l'association dans la règle.

— Cette association de l'impression organique, se transformant en phénomène externe, et d'une image vue, un chêne, n'est pas plus extraordinaire que l'association du chêne que nous imaginons et de la maison que nous voyons. L'un des éléments de l'association est accompagné de circonstances internes et l'autre de circonstances externes.

Danger de personnifier les lois et les formules. — La loi n'est qu'une sorte d'association.

Saint-Julien, 7 juillet 1878.

Formule, loi. — Deux ou plusieurs phénomènes considérés comme internes, qui n'ont jamais été réunis dans le milieu externe, ne peuvent s'associer dans l'in-

telligence, — si un phénomène intermédiaire externe auquel l'un et l'autre peuvent se relier dans les sens — comme le mot ou l'impression organique — ne leur sert d'intermédiaire. Dans l'état le plus simple, le chêne qui me frappe actuellement s'associe de même par l'intermédiaire de l'impression organique au chêne qui m'a frappé. Il ne faut jamais oublier que la formule ou la loi n'est que l'expression abstraite ou générale par laquelle nous notons un grand nombre de faits. Après avoir encensé les idoles et les avoir renversées, l'homme s'est enchanté de formules. Il les a considérées comme des forces spéciales. Il les a contemplées indépendamment des faits qu'elles expriment. Il a créé ainsi une nouvelle forme d'idolâtrie.

— Quand des phénomènes paraissent évoquer d'autres phénomènes en vertu du sens qu'ils présentent, et offrir avec ceux-ci des affinités particulières, ce sens commun, ces affinités, ces rapports étroits, cette liaison, comme on dit très bien, qui existent entre ces phénomènes, ne sont que des rapports de succession, ne consistent que dans des phénomènes habituellement ou toujours associés les uns aux autres par le milieu.

— Hypothèse : Peut-être ce phénomène intermédiaire externe, sans lequel il n'y a pas d'association dans les phénomènes internes de l'intelligence, est-il nécessaire dans la nature tout entière pour constituer des groupes.

— Nous percevons deux images d'un même objet par nos deux yeux; peut-être y a-t-il véritablement deux images dans le cerveau; seulement, associées habituellement, nous ne les distinguons plus l'une de l'autre. Elles s'associent comme le feraient deux images provenant de deux objets différents. L'enfant commence par loucher. Il n'est pas encore habitué à fixer la même image. Un œil s'attache à un objet pendant que l'autre œil fixe un autre objet. Il en est de même, sans doute, pour l'ouïe. L'oreille fausse, ce sont des oreilles qui louchent, qui perçoivent *deux* sons différents au lieu de *deux* mêmes sons.

Nous tendons à comparer chaque perception avec quelque autre. — Conséquence morale.

Saint-Julien, 22 juillet 1878.

— Dès que nos sens sont en contact avec les phénomènes externes, une opération s'accomplit à la suite de la première perception, opération dans laquelle la seconde perception s'associe à la première par l'intermédiaire du moi. Il en résulte une association ou comparaison possible entre la première perception et la seconde. Cette opération est une des plus habituelles de l'intelligence, où elle se produit en quelque sorte à l'état permanent. Quand donc un nouvel objet entre en contact avec notre organisme, nous recherchons, sous l'influence des opérations antérieures, à le rattacher à un objet perçu, de telle sorte qu'une comparaison se fasse entre la perception antérieure et la perception actuelle.

— Un objet que je vois détermine un mouvement organique, un objet que je compare détermine un autre mouvement organique; un autre objet que je trouve semblable ou identique à un autre détermine un mouvement organique encore plus compliqué; c'est sans doute ce mouvement presque toujours à demeure, dans le cerveau et dans l'organe de la vision, qui, s'appliquant aux objets les plus variés du milieu externe, nous conduit toujours à associer les uns aux autres les objets

qui se ressemblent. Je vois un chêne, je cherche à quelle perception semblable je puis associer l'objet chêne, en vertu du mouvement organique qui me porte à l'association des choses semblables.

— Règle morale pour l'esprit. Quand on a compris la nécessité de la modération et de la prudence, il convient d'avoir toujours ces idées présentes, afin de leur rattacher immédiatement les impressions, même les plus violentes, que peut nous donner le milieu extérieur. De même, quand une personne nous blesse par quelque acte ou quelque parole, rattachons-nous toujours l'impression actuelle aux impressions antérieures, plus favorables, que nous a causées la même personne. L'indulgence, la bienveillance, la justice, sont à ce prix.

L'intelligence est liaison. — Vues idéalistes.

Saint-Julien, 25 juin 1877.

Une sensation toute seule ne constitue pas un phénomène de l'intelligence. Il nous arrive d'éprouver des sensations qui passent inaperçues pour l'intelligence; mais elles n'en ont pas moins existé, et sans que la circonstance extérieure qui les a engendrées originairement les fasse renaître, elles apparaissent dans l'intelligence. A ce moment, elles se coordonnent avec d'autres sensations, et c'est vraiment dans cette coordination des phénomènes, dans l'acte par lequel ils se rattachent les uns aux autres, que consiste l'intelligence. Quand mon œil est en contact avec la forme et les couleurs d'un arbre, souvent, dans le même instant, ma main perçoit une chose dure, solide : la sensation de la vue s'associe à une sensation de contact.

Même, dans le même sens, l'impression faite par la forme de l'objet s'associe à une impression de contact avec l'organe de la vision. Par là, nous savons que l'impression de la couleur et de la forme est liée à une impression de contact. Comme l'expérience ne nous offre pas d'exception à cet état de choses et comme l'impression de la vue produite par un objet est toujours liée à d'autres impressions de l'ouïe, du toucher, etc., produites en même temps, la forme d'un objet éveille en nous l'idée de sa solidité, etc., et nous recherchons si l'objet détermine réellement cette idée de solidité évoquée par l'idée de forme. De même, quand une impression est déterminée dans nos sens, nous avons eu l'impression du milieu externe comme provoquant cette impression, nous sommes amenés à rechercher par analogie si l'organisme ne contiendrait pas des éléments qui aient déterminé la sensation, éléments analogues aux phénomènes externes qui font impression sur nos sens; à rechercher si, en supprimant ces éléments, l'impression ne disparaît pas absolument de la même manière que si je supprime le phénomène externe qui a déterminé l'impression. En réalité, il n'y a pas de phénomènes externes : il n'y a que des phénomènes distincts de mon organisme, en ce sens qu'ils ne lui sont pas associés d'une manière permanente. Au moment où nous les percevons, ils ne font qu'un avec l'organisme, et c'est l'association des phénomènes distincts, à un moment donné, des organes des sens, s'associant par le moyen de cet organisme, qui constitue la conscience intellectuelle. Quand le contact avec les organes des sens et ces phénomènes est supprimé, nous continuons à en avoir conscience. *Nous ne les jugeons externes qu'au moment où l'un*

de nos sens entrant en contact avec eux, les autres ne le peuvent pas. Par exemple, je ne puis toucher la peuplier que je vois. C'est peut-être précisément cette impossibilité d'entrer en contact par un sens, tandis que le contact *a lieu* par d'autres, qui constitue l'idée d'extériorité. Dans le rêve, nous concevons les objets comme externes et comme réels, bien que nous ne soyons pas en contact avec eux, par cette raison que tous les organes des sens étant impressionnés à la fois au même degré par le souvenir, nous n'éprouvons aucun besoin de vérification. Mais quand, dans l'état de veille, je regarde un arbre, la conscience qui m'est donnée par le contact de l'organe de la vision avec l'objet a beau évoquer l'idée du contact, le sens du toucher n'est pas impressionné au même degré par le souvenir comme il l'est par la réalité. Il y a entre les deux impressions une disparité de degré qui me fait voir dans l'objet que je vois *une réalité externe* et dans ce que je touche seulement par le souvenir *une réalité interne*.

Je ne puis douter de la réalité externe, puisqu'au moment où je perçois l'objet, il fait partie de moi-même; je le conçois toutefois comme externe, puisque la conscience de cet objet et son existence au moment où elle est liée à la mienne dépassent même en ce moment les bornes de mon organisme permanent.

Les sens en contact avec la réalité externe ne me trompent jamais sur cette réalité. Les erreurs auxquelles ils peuvent donner lieu proviennent des données de l'imagination. Dans le daltonisme, je perçois des couleurs qui existent en réalité dans les objets; mon regard ne me trompe pas; seulement, il est constitué de telle sorte, que je ne perçois pas dans les objets

tout ce que perçoivent des regards organisés d'autre sorte.

Des bâtons flottants m'apparaissent comme un bateau. L'imagination ajoute ses données à celles qui me sont fournies par les sens.

L'analyse nous est enseignée par la nature.

Brienon, 12 février 1878.

En étudiant les phénomènes de conscience chez les animaux et jusque chez les êtres les plus humbles, nous retrouvons dans ces phénomènes de conscience rudimentaires les éléments simples des phénomènes et des combinaisons dont l'intelligence humaine est le théâtre. C'est ainsi que *la nature a institué des analyses,* dont la science comparée tire le plus grand profit pour l'avancement de chaque science particulière.

Comment on peut se défendre des erreurs de l'imagination (confusion de l'externe et de l'interne). — Les propriétés communes viennent du milieu. Leur importance.

Saint-Julien, 5 juin 1878.

J'aperçois de loin les deux parties d'un objet ordinairement réunies, par exemple, le tronc d'un arbre et les racines. Le tronc est séparé des racines; puis, bien que la séparation soit assez large, le tronc et les racines sont placés sur la même ligne, comme si l'arbre venait simplement d'être abattu. Bien que la coupure soit très distincte, même de l'endroit d'où j'observe, je ne vois que les deux parties réunies, racines et tronc, comme elles le sont d'ordinaire lorsque un arbre vient d'être abattu.

Ici, l'imagination opère; elle est tellement vive, qu'elle substitue à la coupure que les yeux peuvent apercevoir l'image d'un tronc et des racines ne formant qu'une même ligne. L'impression intérieure de la continuité du tronc et des racines, image évoquée par le spectacle extérieur, est plus forte que l'impression transmise à nos regards par la réalité extérieure. Nous avons là un exemple de toutes les illusions produites par l'imagination. Nous pouvons compléter cette analyse par nos observations précédentes sur la manière dont agit l'imagination.

— Lorsqu'un phénomène externe évoque un phénomène interne, ce n'est pas, ainsi que nous l'avions cru autrefois, en vertu d'une propriété commune aux autres qui agirait, en quelque sorte, par un pouvoir spontané. Seulement, l'expérience nous a montré que les phénomènes externes, poussés vers les organes et l'appareil cérébral, s'associent aux phénomènes internes quand ils ont une propriété commune. Quand donc un phénomène est perçu par notre intelligence, dans laquelle il vient de pénétrer (il est perçu, parce que le milieu l'associe toujours au moi), nous recherchons, sous l'empire du type régnant dans l'intelligence, par suite des associations antérieures, si une association de même nature ne pourrait pas s'opérer entre le phénomène qui apparaît et les phénomènes précédemment recueillis dans l'intelligence. La preuve que l'association entre phénomènes intellectuels identiques ne s'opère pas nécessairement, c'est que nous pouvons apercevoir un objet, déjà perçu autrefois par nous, sans le rapporter à cette première perception, sans le considérer à ce point de vue.

— On pourait croire que l'idée que nous avons d'un phénomène comme ayant été déjà perçu par nous, comme conservé dans la mémoire, est un démenti à la théorie qui nous montre les phénomènes intellectuels ne nous donnant pas l'idée d'eux-mêmes, à moins d'avoir été recueillis au moyen des organes des sens. Ici encore, pas d'exception. Il n'y a dans la mémoire qu'un phénomène évoqué et rattaché à des circonstances de temps et de lieu qui n'existent plus. Nous ne trouvons plus dans ce phénomène le caractère externe, ou plutôt, le caractère externe est momentanément voilé. Dans ce cas, nous sommes forcés, sous l'empire du type intellectuel fourni par une expérience constante, de le rattacher à un milieu interne où le phénomène existe.

— Supposons que des phénomènes se sont associés par leurs propriétés communes, sous l'empire du milieu qui nous les a présentés réunis : un chêne, un peuplier, un frêne. *Nous n'aurions jamais l'idée distincte de cette propriété qui leur est commune, de la propriété abstraite et générale d'arbre, si une circonstance nouvelle ne venait l'isoler dans le milieu pour l'isoler dans l'intelligence. Cette propriété resterait confondue dans la conscience avec tous les éléments dans lesquels elle est comprise.* Mais je suppose qu'un nouvel objet s'offre à ma vue, dans le temps où l'association précédente est encore à l'état dynamique dans l'intelligence, où son image occupe encore les sens en quelque sorte. Ce nouvel objet, un érable, n'offre avec les trois autres qu'une propriété commune, celle d'arbre.

Cette propriété, au moment où l'érable sera perçu, se trouvera mise en relief pour un instant, détachée de tout ce qui l'entoure; servant à opérer l'association entre l'érable et les trois autres arbres, elle sera dis-

tincte dans l'instant où cette opération s'opère, ce qui ne s'est pas produit pour la perception du chêne, du peuplier et du frêne, lesquels ont été saisis simultanément dans toutes leurs propriétés, sans que l'une d'elles ait pu avoir sous l'influence des événements du milieu une existence dans la conscience (à laquelle le milieu n'a pas fourni l'occasion de percevoir isolément la propriété commune, abstraite et générale).

Une fois que la propriété commune a pu faire dans la conscience l'objet d'une perception distincte, elle peut donner lieu dans les sens à une réaction organique correspondante, et par suite nous pouvons percevoir isolément cette propriété dans le milieu. Remarquons d'ailleurs que même isolée, la propriété commune n'a d'existence que dans les objets auxquels elle sert de lien. Ce lien, ainsi que nous l'avons souvent remarqué, n'existe en réalité qu'au moment où les phénomènes produisent leur impression sur l'organisme et sur l'intelligence. Les propriétés qui produisent l'association avec les phénomènes externes, considérés exclusivement dans le milieu externe, opèrent exclusivement dans ce milieu. Nous apprenons de même à classer les objets sur le modèle des classifications établies par la nature et perçues par nous. De même aussi nous arrivons à l'idée abstraite de classe, de groupe, etc.....

Comprendre, c'est expliquer ce que l'on ne connaît pas encore par ce que l'on connaît, ce que l'on perçoit par ce que l'on a perçu; c'est appliquer à des phénomènes nouveaux l'arrangement de phénomènes primitivement perçus, c'est les associer les uns aux autres à l'aide de leurs propriétés générales et communes, c'est ramener toutes ces associations jusqu'aux

premières associations, aux premiers arrangements, aux premiers types qui ont été déposés dans l'intelligence par le milieu externe, associations, arrangements et types au delà desquels on ne trouve rien d'antérieur, rien de plus primitif dans les phénomènes intellectuels. C'est l'influence elle-même du milieu qui nous conduit ainsi des phénomènes nouveaux aux phénomènes antérieurs, comme de ceux-ci à ceux-là.

Rôle du milieu dans les opérations de la pensée abstraite.

Saint-Julien, 6 juin 1878.

....Quand nous voulons comprendre, nous cherchons ainsi dans le milieu extérieur, parmi les objets qui nous frappent, l'arrangement correspondant à celui dont le milieu a préalablement déposé et gravé le type dans notre esprit. Nous agissons ainsi, nous cherchons à comprendre, parce que ce besoin de comprendre a été développé également en nous sous l'influence du milieu qui a produit en nous, antérieurement à toute intervention réfléchie de notre intelligence et de notre volonté, des états intellectuels dans lesquels nous comprenions.

Il ne nous arrive jamais de passer d'une idée à une autre idée sans que les règles de ce passage nous aient été préalablement fournies par le milieu, soit dans un exemple identique, soit dans un type général que nous appliquons ensuite aux phénomènes concrets les plus variés. Le milieu, qui nous fournit les éléments de notre vie intellectuelle, règle encore, par les opérations et les mouvements qu'il offre à nos sens ou qu'il produit dans notre organisme, la circulation des idées.

— Le besoin s'engendre, comme tout le reste, dans les contacts de l'organisme avec le milieu extérieur ou dans les réactions extra-organiques. Il se reflète ensuite dans l'intelligence. C'est donc à la physiologie comparée qu'il appartient d'analyser le besoin dans sa nature intime. Pour nous, dans nos études intellectuelles nous prenons le besoin tel qu'il nous est fourni par l'organisme, et nous étudions ensuite comment il se reflète et agit dans l'intelligence.

— L'idée abstraite n'est pas une idée dépourvue de toute réalité correspondante dans le milieu extérieur, comme le croient certains psychologues. *Elle est une partie de la réalité extérieure dans laquelle elle se trouve découpée.* L'idée abstraite d'arbre est constituée par ce qu'il y a de commun entre plusieurs plantes dans le milieu extérieur. On ne peut nier que ces caractères communs existent et qu'ils puissent être saisis par les sens comme ils sont recueillis dans l'intelligence. Seulement, ce que l'intelligence isole ainsi, le milieu ne nous le fournit pas isolé. Il faut ajouter à l'idée abstraite cette notion qu'elle est une idée *artificielle.* C'est notre industrie qui perçoit dans le milieu les éléments constitutifs de l'idée abstraite. De même nous ne percevons pas directement dans le milieu les objets, les ustensiles qui servent à l'usage de la vie. Ils sont faits avec les éléments du milieu, mais non point avec les éléments tels que le milieu nous les fournit. Le travail et l'industrie humaine ont fait subir une préparation aux éléments tels qu'ils se trouvent dans la nature. L'intelligence opère de même dans la production des idées abstraites. Mais il faut ajouter tout de suite que, dans la production des idées abstraites comme dans les inventions artistiques ou industrielles,

les données, le type ou le modèle sont fournis par le milieu extérieur à l'intelligence. Il n'y a pas une idée abstraite qui ne puisse se manifester, se traduire en des éléments du milieu externe.

L'idée abstraite, qui n'a qu'une existence nominale, se manifeste aussi par des mots et des phrases, réalité verbale, exactement correspondante à la réalité existante dans l'intelligence. Les autres idées abstraites se manifestent par des lignes, des figures, des réalités de toutes sortes. Les psychologues qui ont cru que les idées abstraites n'existent que dans le langage, n'ont considéré que les idées abstraites de mots, lesquelles ne peuvent être traduites que par des mots. L'erreur vient en partie de ce que, ne pouvant pas exprimer une idée abstraite quelconque, l'idée d'une ligne droite, par exemple, à l'aide d'un dessin imparfait, nous essayons de parer à l'imperfection de notre moyen de manifestation linéaire à l'aide de mots par lesquels nous complétons ce qu'il y a de défectueux dans la manifestation de notre pensée. Nous ne rendons pas bien ce que nous voyons dans la nature, ce qui est dans notre esprit, et nous y suppléons à l'aide de phrases qui nous servent à rendre toute notre pensée.

Les idées abstraites sont les idées communes à plusieurs phénomènes; elles sont générales; elles sont engendrées par le rapprochement de plusieurs objets. Mais de même qu'elles n'ont *pas d'existence isolée dans la nature externe,* de même aussi elles n'ont pas la vertu ou la propriété d'opérer les combinaisons des phénomènes, dont les rapports nous les découvrent. La vérité est que nous n'avons jamais observé de phénomènes associés sans qu'il y ait entre eux des propriétés communes ou abstraites; mais c'est une

autre vérité aussi que ces propriétés abstraites n'ont pas une vertu qui opère l'association. Seulement, l'association ne se produira pas entre des objets qui n'auront pas entre eux de propriétés communes. Les propriétés communes sont donc une condition de l'association. C'est la propriété de mouvement, la force extérieure qui agit sur les phénomènes pour les pousser les uns vers les autres, et qui les associe quand il existe entre eux une propriété commune qui permet l'association.

Les idées abstraites, d'après la description que nous venons d'en faire, apparaissent donc comme des lignes, selon lesquelles s'arrangent entre eux les phénomènes. Elles semblent constituer l'ordre lui-même; elles sont les seules idées que nous ayons de cet ordre; mais elles ne sont point productives de l'ordre. L'ordre, dont les idées abstraites sont la condition en même temps que l'expression, est produit par la force et le mouvement.

— Un chêne, un peuplier, un frêne, se réunissent pour former une idée abstraite d'arbre; puis, dans le moment où cette classification est formée, un second chêne s'offre à nos regards, une nouvelle classification se forme, à l'aide de tous les caractères spécialement communs aux deux chênes. Il y aura une espèce dans le genre. C'est ainsi que les classifications et leurs subdivisions se forment dans l'esprit : les règnes, les genres, les espèces, les familles, les variétés.

Dans la conception des propriétés communes l'esprit ne montre aucune spontanéité.

Paris, 6 mars 1878.

— J'aperçois trois arbres, un chêne, un frêne, un peuplier, et je les associe par la propriété commune à

tous trois. Cette association ne s'opère pas spontanément dans l'intelligence; elle n'est pas inhérente à la nature de l'intelligence, comme l'a cru Ampère et comme nous avions cru nous-mêmes le constater. L'association s'opère ainsi en vertu d'une idée préalablement déposée dans l'esprit sous l'influence des spectacles extérieurs, spectacles qui nous offrent toujours les objets externes s'associant entre eux en vertu de propriétés communes. Il est vrai que dans l'intelligence aussi, sans propriété commune, point d'association; mais cette nécessité est une condition imposée par le milieu extérieur.

Différence entre la simple juxtaposition et la liaison essentielle. — Toute liaison vient du milieu.

Saint-Julien, 20 décembre 1878.

Il paraît y avoir combinaison quand un mouvement est commun à deux objets, quand il est perçu comme étant exactement le même pour les deux phénomènes et engendré de l'un à l'autre. Il paraît y avoir simple juxtaposition, coïncidence, quand deux objets sont rapprochés l'un de l'autre par des mouvements qui ne sont pas engendrés de l'un à l'autre, mais qui leur sont communiqués par des corps étrangers, de manière cependant à donner aux deux objets les apparences d'une action commune. Les objets me communiquent leur immobilité, en ce sens que, ne percevant en eux aucun mouvement, je reste immobile.

J'ai faim. Le sentiment de la faim est lié à l'idée des aliments, auxquels il a été originairement associé; le sentiment de la faim persistant, fait persister l'idée des aliments, et l'idée des aliments fait persister l'idée

des circonstances et mouvements, à la suite desquels je me suis trouvé en contact avec ces aliments. Ces mouvements persistant dans l'intelligence, finissent par l'emporter sur tout autre mouvement et par se reproduire dans la réalité externe, et nous finissons par nous mettre en contact avec les aliments, qui feront cesser le sentiment de la faim. Ce sentiment venant à cesser, les mouvements auxquels il est lié s'éteindront à leur tour. Nous pourrons être sollicités par d'autres mouvements.

Beaucoup d'objets sont immobiles, ne nous communiquent que des mouvements imperceptibles à la conscience. Ceux-là n'agissent pas sur notre conduite et nos déterminations; ils nous communiquent par contre-coup leur immobilité, parce qu'ils laissent en repos nos organes de mouvement.

Lamartine a dit : « La nature est un grand artiste. » (*Le tailleur de pierre de Saint-Point,* p. 7.) La pensée de cette phrase banale se retrouve dans une infinité d'autres réflexions : la nature fait tout avec une grande économie de moyens, etc. Comme si la nature s'inspirait de notre art, de notre économie, de nos idées! C'est le contraire qui est le vrai. Tout ce qu'il y a d'idées en nous sur l'art, sur l'habileté de moyens à employer, nous vient de la nature, qui a laissé se refléter dans notre intelligence les éléments associés par elle.

Même idée; exemple à l'appui. — L'intelligence « n'est qu'un mot. »

Saint-Julien, 27 juin 1878.

Les phénomènes s'associent dans l'intelligence comme ils sont associés dans le milieu. Tantôt une impulsion

du milieu externe réunit deux objets. Nous obtenons alors l'idée de deux objets réunis et du mouvement qui les a réunis. Pendant que je considère une barque, le mouvement de l'eau pousse une autre barque vers la première; pendant que je considère un arbre, l'heure sonne, et le milieu me présente ainsi réunis les deux barques, le son de l'heure et l'image de l'arbre. Si, plus tard, l'idée de la première barque s'offre à moi, elle va évoquer dans l'intelligence l'idée du mouvement, associé à la seconde barque; si c'est l'idée de l'heure, elle évoquera l'idée du mouvement qui l'associe à l'idée de de l'arbre. Je puis moi-même, d'autre part, prendre l'initiative de mouvements qui associeront des objets jusque-là isolés par notre intelligence. Ainsi, après avoir considéré un arbre, sous l'empire d'une impulsion organique, étrangère à la considération de l'arbre, je tourne la tête, et mes regards rencontrent un autre arbre, les deux arbres vont se trouver encore associés. Aussi, que l'idée du mouvement soit directement recueillie dans le milieu, qu'elle soit engendrée indirectement dans les organes, elle est toujours nécessaire pour opérer une association externe d'abord, et interne, intellectuelle ensuite. On voit aussi comment une association, existant déjà dans l'intelligence, peut déterminer des associations nouvelles qui n'ont pas encore été réalisées par le milieu externe.

Par exemple, l'association d'un son et d'un arbre est opérée à l'aide d'un mouvement qui se produit dans le milieu et qui est à la fois communiqué à l'organe de la vue et à celui de l'ouïe, qui nous est donné probablement par la conscience comme étant le même dans l'ouïe que dans la vue. Si, sous l'empire de l'association du même son et du même arbre, le mouvement renaît

à la fois dans l'œil et dans l'oreille, nous pourrons recueillir non plus le son A et l'arbre A, qui peuvent ne plus exister dans le milieu à l'instant où le mouvement organique se produit, mais tel autre son B et tel autre arbre B : ainsi une association de même nature que la première, mais formée par des éléments différents, se produit dans l'intelligence. Comme la première association (il faudra vérifier si les muscles de l'œil et de l'ouïe n'ont pas quelque connexion aux points de vue anatomique et physiologique) est liée aux mouvements, et comme ceux-ci sont liés à la seconde, les deux associations peuvent être à leur tour associées l'une à l'autre dans l'intelligence. Elles forment ainsi un état intellectuel plus complexe.

Le même mouvement organique peut se trouver aussi associé non plus seulement aux sons et aux arbres A, B, mais à une infinité d'autres objets qui, recueillis dans l'intelligence, peuvent être successivement ou simultanément invoqués, quand l'idée de ce mouvement se présente. Ce mouvement organique peut se rattacher à toutes les autres impressions externes désignées sous l'appellation de moi et de personne.

— Pendant le sommeil, les phénomènes s'offrent surtout à l'état interne, les impressions organiques dominent ou du moins elles ne sont pas dominées par les impressions externes. Par suite, les mouvements pourront déterminer les associations les plus variées, non conformes à la réalité externe. Dans la veille, le caractère externe des phénomènes s'impose à nous et détermine des associations sur le modèle de celles que nous offre la réalité. La vue de la réalité externe détermine un certain ordre de mouvements, ces mouvements persistent souvent alors que la cause interne initiale a

disparu, ils agissent par suite sur d'autres phénomènes internes, mais pour nous les faire apparaitre sous le côté externe.

— L'intelligence n'est qu'un mot, qu'une abstraction initiale, à l'aide de laquelle nous désignons une série de phénomènes perçus par les organes des sens.

« La force n'est qu'un terme abstrait. »

Paris, 11 mars 1878.

La force n'est qu'un terme abstrait. Elle est en réalité une propriété de ce qui existe, comme la chaleur, la lumière, la résistance, le son. Nous ne percevons la force et le mouvement qu'associés aux autres propriétés dont l'ensemble constitue pour nous les choses.

Le caractère commun ou semblable est dans les choses avant d'être dans l'esprit. — La fréquence des rapprochements nés de ces ressemblances détermine un penchant, une habitude.

Saint-Julien, 24 juillet 1878.

Nous remarquons souvent une solidarité dans les phénomènes moraux dont l'ensemble constitue un caractère. Par exemple : la fermeté, la précision apportée par une personne dans les circonstances de la vie vulgaire se retrouvent dans les événements importants de la vie ; à l'inverse, la mollesse, le vague, l'indécision caractérisent tous les actes de la vie d'un homme. L'origine de tous ces faits constitutifs du caractère doivent se retrouver dans la vigueur ou la faiblesse des organes. La même vigueur ou la même faiblesse organique qui nous ont fait percevoir avec netteté et précision, ou vaguement et confusément telle ou telle réalité

externe se retrouvent dans l'intelligence; tous les états internes correspondants peuvent s'associer entre eux et nous procurer, grâce au mot unique qui les désigne, l'illusion d'un état général abstrait qui mettrait son empreinte sur toutes nos conceptions, quand il n'y a là que des phénomènes ou états internes associés les uns aux autres et offrant dans cette association une réunion de phénomènes présentant entre eux des caractères semblables. Le caractère semblable ne résulte pas de la réunion des phénomènes, mais comme il existe dans les phénomènes, il apparaît dans chacun d'eux et il est associé au moi.

— D'autre part, dans les rapports de l'intelligence avec le milieu externe, les images qui apparaissent dans l'intelligence sont associées aux mouvements organiques à l'aide desquels elles ont été perçues, et l'idée de ces mouvements engendre ces mouvements eux-mêmes. Seulement ces mouvements, par suite des coïncidences multiples du contact de l'organisme avec le milieu, peuvent s'appliquer à des objets externes autres que ceux correspondant à ces images. Il en résulte des groupes internes constitués par des phénomènes associés dans les mêmes conditions.

— L'enfant auquel on apprend à lire, qui reconnaît le B, l'A, le D, fait sans cesse une comparaison. L'enseignement de la lecture repose sur la comparaison. Il associe la lettre B qu'on lui montre à la lettre B qu'on lui a montrée. Cette association lui donne, par comparaison, l'idée d'une même lettre B qui est la même dans l'image antérieure B et dans l'image actuelle B. Il produit cette association parce que le maître lui fait éprouver *le besoin,* comme la nature l'a fait originairement, de la produire. C'est un besoin ressenti, c'est à dire une idée évoquée qui met en mouvement l'organe à l'aide duquel la comparaison se fait.

De l'abstraction comme produite par les mêmes causes. — L'ordre est l'ensemble des rapports abstraits.

Saint-Julien, 7 juin 1878.

La faculté que nous avons de percevoir dans les phénomènes externes une propriété abstraite isolément pendant un moment unique, et de préférence aux autres propriétés composant l'objet externe, est une application du principe général qui nous montre toujours l'intelligence percevant de préférence dans le milieu ceux des phénomènes externes qui correspondent aux phénomènes internes actuellement en action et présents dans la conscience. Une propriété abstraite existe, mais non encore isolée, dans des phénomènes occupant l'intelligence. Comme le milieu externe, en nous offrant d'autres objets que ceux dont l'image existe dans l'intelligence, ne nous présente d'abord qu'une seule propriété de ces objets externes identique avec la propriété contenue dans les phénomènes internes, cette propriété se trouvera perçue la première par une application du principe que nous avons observé.

Ce que nous appelons l'ordre dans le monde, correspond à nos idées abstraites, communes et générales. Ces idées sont le reflet intellectuel de l'ordre dans l'univers. Les idées abstraites et les événements correspondants dans le milieu ne produisent pas l'ordre. Ils le constituent seulement. Le mouvement, la force agissent selon cet ordre. L'ordre règle leur action, il en est la condition. Mais l'ordre ne produit pas plus la force, que la force ne produit l'ordre.

Encore de l'abstraction. Organique de l'idée du même.

Brienon, 20 juin 1878.

Peut-être convient-il de revoir notre théorie sur la manière dont les abstractions se forment dans l'intelligence et sur la définition que nous avons donnée de leur nature. Si l'idée abstraite apparaissait, comme nous l'avons supposé, dans l'intelligence à la suite d'un contact entre des phénomènes internes et externes (voir études précédentes), le phénomène abstrait existerait dans l'intelligence sans avoir été recueilli par nos sens dans le milieu. Ce serait un démenti donné aux résultats auxquels nous ont conduit toutes nos observations antérieures sur la nature des phénomènes intellectuels. Le phénomène abstrait s'isolerait dans l'intelligence avant d'avoir été isolé dans le milieu. En s'isolant ainsi, il constituerait un phénomène conscient dont le point de départ serait dans l'intelligence et non dans le milieu. Nous avons à rechercher s'il existe vraiment un phénomène de cette nature. L'observation de ce qui se passe lors de l'apparition des phénomènes appelés abstraits ne justifie pas cette manière de voir.

Examinons une des idées que nous appelons abstraites, une idée qui s'offre habituellement à l'esprit, par exemple, l'idée des semblables, l'idée du même. Cette idée se forme en nous quand le milieu nous offre deux objets qu'après avoir contemplés isolément, nous pouvons contempler simultanément. Embrassant ces deux objets, des chênes, par exemple, dans une même perception, composée de deux parties distinctes, nous retrouvons des formes semblables. Embrassant ces formes distinctes, mais semblables, dans une même perception, nous avons l'idée du semblable. Ou bien le milieu nous offre deux fois de suite le même objet, le même chêne, dont l'impression est recueillie dans deux images distinctes, ou bien deux chênes identiques. Nous avons l'idée du *même*.

Ces deux idées du semblable et du même ne sont pas, au moment où elles paraissent dans l'intelligence, des phénomènes isolés. Nous apercevons deux chênes semblables, ou les deux mêmes chênes. L'idée du semblable et du même ne peut pas être séparée des formes, des feuilles, des branches, qui nous en donnent l'idée. Seulement, nous désignons par le même mot les phénomènes semblables et identiques. Ce mot, qui, lui, est isolé et le même pour un groupe d'objets, n'éveille pas une propriété isolée ou un seul chêne, mais tous les chênes auxquels il a pu être associé, l'ensemble, la masse des chênes que nous avons vus. Nous pouvons sans doute isoler certains éléments du chêne, les feuilles, puis dessiner une feuille. Les éléments de ce dessin nous sont fournis par le milieu, qui nous apprend à isoler certaines lignes ou éléments spéciaux.

Non seulement les phénomènes internes sont la reproduction identique des phénomènes externes (de ce qui a été recueilli dans le milieu), mais encore ils reproduisent exactement l'enchainement et les combinaisons des phénomènes du milieu.

De la durée et de l'étendue, propriétés des phénomènes.

Saint-Julien, 11 juillet 1877.

Le temps, ou plutôt la durée, paraît être une propriété des phénomènes externes absolument comme la

résistance, la couleur, le son, etc. Mais nous percevons, à l'aide de tous nos sens indistinctement, la propriété de durée, tandis que le son n'est perçu que par l'ouïe, la couleur par l'œil, etc. L'étendue est également une propriété. Il est vrai qu'elle varie suivant le temps, et que ce qui nous a paru grand peut nous paraître petit. Mais la petitesse elle-même est composée de grandeur, et sans la grandeur la petitesse n'existerait pas. A la petitesse il ne faut donc pas opposer l'élément d'étendue, mais seulement la grandeur ou la longueur comparative.

Les couleurs elles-mêmes varient, quand nous les considérons dans leurs rapports entre elles. La durée entre aussi comme facteur dans la combinaison des phénomènes. *Elle opère comme toutes les autres propriétés des corps.*

De la durée.

Saint-Julien, 12 juillet 1877.

La propriété de durée est d'abord confondue avec les autres propriétés de couleur, de forme, etc. Nous savons, par expérience, que la durée d'un objet subsiste, de même que sa couleur, bien que le contact des sens avec l'objet ait cessé. Toute communication dans le lieu où s'opère la perception avec nos idées, correspond nécessairement à une communication établie dans l'appareil cérébral. Seulement, dans une place, la communication est latente; elle n'existe que dans l'élément anatomique; dans l'autre place, dans celle où s'opère la perception, elle est vibratoire; elle se fait au moyen de vibrations, qui permettent à plusieurs

phénomènes de coexister. Toutes les idées de sons communiquent entre elles par des idées de sons, toutes les couleurs par des couleurs; mais la communication de l'idée de son à celle de couleur, tout en se faisant de la même manière, n'a lieu qu'au moyen d'une propriété existant dans l'objet coloré comme dans l'objet sonore, la propriété de temps ou toute autre propriété pouvant être commune aux deux phénomènes, d'ailleurs distincts.

Rôle des propriétés communes dans l'association des idées.

Brienon, 15 juillet 1877.

L'association paraît se faire originairement à l'aide de toutes les propriétés communes à deux espèces de phénomènes. Mais l'association primitive, avec deux phénomènes distincts, procurés l'un par la vue, l'autre par l'ouïe, ne se fait pas seulement à l'aide de la propriété de durée, mais bien à l'aide de toutes les propriétés qui peuvent être communes aux deux phénomènes. Ces propriétés, à ce degré du développement mental, n'ont pas encore été considérées isolément par l'analyse — à ce point que nous n'ayons conscience que de l'une d'elles comme opérant l'association. Si, plus tard, nous considérons deux objets particulièrement sous l'aspect de la durée, la durée pourra devenir la propriété unique à l'aide de laquelle s'opèrera l'association.

Le mécanisme universel est un fait qu'aucune observation ne dément.

Saint-Julien, 14 juin 1877.

Aussi loin que mon observation s'étend, je vois un mouvement engendrer un autre mouvement, et de plus je n'ai jamais découvert un mouvement qui ne fût pas engendré par un autre mouvement. Mon intelligence est, par conséquent, dans l'impossibilité de supposer un moment où le mouvement ne serait plus engendré par aucun autre mouvement, puisqu'une pareille supposition ne pourrait s'appuyer sur aucun fait fondé sur l'observation.

§ II. — *Classification.*

Distinguer et unir, fonctions essentielles de l'intelligence. — L'hérédité est le souvenir de la race.

Brienon, 17 juillet 1877.

Quand j'aperçois pour la première fois des arbres et le sol qui les environne, j'embrasse dans cette première perception toutes les propriétés des choses que je puis percevoir dans les conditions où je suis placé. *Les opérations de l'intelligence auxquelles pourra donner lieu cette perception ne me feront rien savoir qui n'ait été contenu dans cette perception primitive,* à laquelle ne s'est ajoutée aucune autre perception; seulement je pourrai, par suite de l'élaboration mentale, isoler certaine portion de cette perception, ou l'associer soit dans sa totalité, soit dans certaines de ses parties, avec d'autres perceptions. Si le paysage que j'aperçois

contient un chêne et si ce chêne s'associe à un peuplier contenu dans une autre perception, j'associe l'idée générale d'arbre séparée de ce qui contient les caractères spéciaux de chaque arbre, idée formée par l'association ou la confusion de ce qu'il y a de commun dans chacun des deux arbres; puis cette idée générale laissera, de part et d'autre, un reste dont je pourrai avoir une idée isolée, idée qui sera constituée d'un côté par ce qui constitue le caractère particulier du chêne, de l'autre par ce qui constitue le caractère particulier du peuplier. C'est ainsi que nous arrivons à l'idée de chêne, arbre *distinct* du peuplier, lequel est lui-même *distinct* du chêne. Cette distinction ne se produit qu'à la faveur de l'association qui s'est opérée. Le reste, c'est-à-dire le caractère spécial du chêne ou du peuplier, pourra devenir à son tour idée générale, par suite de l'association entre plusieurs chênes ou plusieurs peupliers. De telle sorte que nous distinguerons, dans les chênes, des caractères encore plus particuliers, les distinguant les uns des autres au lieu de les distinguer seulement comme tout à l'heure du peuplier. La distinction ne s'opère qu'à la condition qu'il y ait association entre plusieurs perceptions déterminées. Quand une image toute seule occupe notre esprit, nous ne pouvons, par suite, la distinguer d'une autre image. Toute distinction suppose une association. C'est cette association ou coordination qui constitue l'essence du travail intellectuel.

— L'enfant naît avec un cerveau; les éléments anatomiques et physiologiques contenus dans son cerveau ressemblent, sauf en ce qui concerne le volume et la multiplicité, à ceux du cerveau de l'homme adulte. Ces éléments, tous générateurs d'idées, sont les éléments

qui, pour nous, contiennent nos idées à l'état latent. Mais ici, comme dans le cas du souvenir, l'impression ne peut être provoquée que si le milieu externe agit. Ainsi s'expliquent les dispositions héréditaires qui sont de véritables *souvenirs propres à la race et non à la personne*. L'enfant naît donc avec des souvenirs impersonnels, lesquels pourront se transformer en souvenirs personnels quand il aura mis son organisme en contact avec les phénomènes extérieurs correspondant aux idées déposées dans ces souvenirs. Ajoutons encore que les souvenirs impersonnels, comme les souvenirs personnels, ne peuvent être provoqués que par des impressions externes.

Des idées de genre et d'espèce.

Brienon, 21 juillet 1877.

— Lorsque les idées de trois arbres d'essence différente, un chêne, un peuplier, un tilleul, s'associent, l'association s'opère au moyen de ce qui est commun, dans les images recueillies, au chêne, au peuplier, au tilleul. Le reste, ce qui ne sert pas à l'association, constitue ce qu'il y a de particulier dans chaque espèce d'arbre. Si l'association s'opère entre deux arbres de même essence, entre deux chênes, ce qui reste en dehors de la propriété commune, ce n'est pas ce qui constitue l'espèce du chêne, mais ce qui particularise chaque chêne au milieu des arbres qui lui ressemblent. Si l'image du chêne ne s'était pas associée à celle d'arbres d'espèces différentes, tels que le peuplier ou le tilleul, et si l'association ne se faisait d'abord qu'entre deux chênes, cette opération mentale ne nous donnerait pas l'idée distincte de ce qui constitue le chêne, mais l'idée de ce qui constitue la particularité d'un chêne vis-à-vis d'un autre chêne. Ainsi nous avons l'idée d'un chêne quand l'image de cet arbre évoque celle d'un peuplier ou de tout arbre d'essence différente. Si l'image d'un chêne évoque celle d'un autre chêne, nous avons l'idée d'un chêne particulier et d'un autre chêne particulier. D'autre part, nous pouvons ne considérer dans cette dernière association, comme dans la première, que le caractère commun, et alors nous avons le groupe : arbre; le groupe : chêne. Tous les phénomènes de l'ordre intellectuel, idées correspondant aux faits sociaux, etc., paraissent soumis à des abstractions de cette sorte.

Retour de l'idée au mouvement. — Nouveau rapprochement entre l'ordre dans la nature et l'ordre dans la pensée.

Saint-Julien, 25 juillet 1878.

— Quand, sous l'empire du milieu et de l'organisme, un mouvement de comparaison entre deux objets s'est produit, ce mouvement, si son idée subsiste dans l'intelligence, peut être associé à un besoin, lequel évoque l'idée du mouvement, laquelle idée fait renaître le mouvement lui-même, mouvement qui peut embrasser les objets nouveaux avec lesquels l'organisme se trouve actuellement en contact. C'est ainsi souvent que nous avons l'idée d'un besoin auquel nous obéissons quand nous comparons ou quand nous associons des phénomènes internes ou externes.

— Les mouvements organiques peuvent varier à l'infini : il y a le mouvement par lequel nous comparons des objets semblables, celui par lequel nous comparons

des objets différents. Pour que l'opération se produise dans son entier, il ne suffit pas de tel et tel objet s'offrant à notre vue, il faut tel objet et puis tel autre objet déterminé et semblable. C'est ainsi que la vue de tel chêne évoque nécessairement l'image du même chêne et non point d'un autre chêne indéterminé, si le mouvement qui s'accomplit dans l'organisme est le mouvement associé à l'idée du même.

Il y a des mouvements organiques pour la perception des objets semblables. Il y en a d'autres pour la perception des objets différents, distincts, divisés, successifs. Il y en a pour la perception des objets situés en dessus, en dessous, etc....

Puis, les phénomènes intellectuels correspondants et les mouvements divers peuvent s'associer les uns aux autres de manière à produire des perceptions plus compliquées encore.

Il y a peut-être là une base pour la classification des phénomènes intellectuels.

— Les phénomènes sont toujours associés selon l'ordre dans lequel ils sont perçus dans le milieu.

Je lève la tête. Immédiatement à la suite de ce mouvement organique, je perçois un toit, puis immédiatement à la suite de la perception de ce toit, je baisse la tête, et à la suite de ce mouvement je perçois un mur. Les phénomènes seront ainsi ordonnés dans l'intelligence. Ils constitueront un groupe dans lequel j'aurai l'idée d'un toit situé au-dessus d'un mur, ou à l'inverse, selon que je reproduirai le mouvement inverse, d'un mur situé au-dessous d'un toit. Nous voyons nettement ici comment sont engendrées les idées du dessus et du dessous.

L'idée de succession est déterminée de la même manière par l'ordre selon lequel les phénomènes sont recueillis dans l'appareil cérébral. Un objet se présente, puis je détourne un peu la tête, et à la suite de ce mouvement j'aperçois un autre objet, puis un autre à la suite d'un même mouvement. Les phénomènes groupés ainsi dans l'intelligence, mouvements et objets, présentent des phénomènes de succession, un ordre de succession.

— L'idée d'espace est sans doute aussi constituée par des objets et des mouvements spéciaux.

La classification repose sur le principe précédemment énoncé. — De quelques idées principales, le Bien, le Beau.

Saint-Julien, 27 juillet 1878.

— Par les exemples qui précèdent, on voit que nos études ont pour but d'analyser les phénomènes, puis de rechercher l'ordre dans lequel ils sont recueillis dans l'intelligence. Quand, dans un état intellectuel, nous avons reconnu : 1° *que tous les éléments composants correspondent chacun à un élément du milieu ou de l'organisme, etc.;* 2° *quand nous avons constaté l'ordre dans lequel ils sont groupés* (le phénomène A est associé immédiatement au phénomène B, le phénomène B au phénomène C, nous reconnaissons ainsi comment ils se touchent), *nous avons accompli tout ce que notre science peut faire, nous connaissons tout ce que nous pouvons connaître.* L'esprit humain ne peut pas et ne doit pas aller plus loin. Si tous les phénomènes de l'intelligence avaient été soumis à ce travail, *leur classification se ferait sans aucune difficulté.* Rien ne serait plus simple que de les disposer entre eux selon leur plus grande ressemblance.

— Il y a la classification naturelle résultant de l'ordre même dans lequel les phénomènes se classent sous l'empire des forces de la nature. Elle est le reflet exact de l'arrangement des phénomènes dans l'intelligence. Il y a la classification artificielle résultant de l'arrangement des phénomènes rapprochés les uns des autres en raison de leurs ressemblances. Cette classification correspond à une opération spéciale ou à un procédé exclusif de l'esprit humain.

— Il est inutile de spéculer sur la nature du bien et du mal, du beau et du laid. L'observation nous apprend à l'égard de ces prétendus principes tout ce que nous pouvons savoir. Le bien, le beau, c'est tout ce qui rentre le plus complètement possible dans l'idée que nous nous sommes faite d'une chose, c'est-à-dire dans l'idée que le spectacle habituel de la nature a déposée dans notre intelligence. Ce que nous appelons une idée n'est qu'un composé d'images, mais ces images offrent entre elles une ressemblance d'après laquelle nous les groupons et que nous pouvons *noter* par un signe abstrait. Plus les éléments que nous considérons dans le milieu externe ressemblent aux images ainsi obtenues, plus nous déclarons qu'ils renferment de bien ou de beauté. Les images déposées dans notre intelligence reflètent non-seulement des spectacles présents, mais encore des spectacles passés, et c'est le spectacle qui s'offre le plus habituellement à nous dans le présent, le plus habituellement dans le passé, que nous pouvons par suite imaginer le plus facilement dans le futur, qui constitue pour nous le type le plus accompli de la beauté. C'est la raison pour laquelle nous déclarons que certaines beautés sont éternelles, parce que la nature ou l'humanité ont toujours offert à l'intelligence

les éléments ou les associations d'éléments dont elles se composent. Dans toute beauté il y a donc un caractère de généralité. Plus une beauté est générale, plus elle se trouve dans le présent et dans l'histoire, plus elle nous parait grande. A propos de chaque objet, la nature forme en nous, par des images successives, un type, un idéal auquel nous comparons les objets de même nature. Ces objets nous paraissent plus ou moins beaux, selon qu'ils se rapprochent davantage du type constitué par les séries d'images se rapportant au même objet et déposées dans notre esprit.

L'idée de ce qui est bien est fournie de même par les spectacles habituels des sociétés des hommes dans leurs rapports avec la nature et avec eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle dans tout ce qui est bien nous trouvons une beauté, et aussi par laquelle nous reconnaissons du bien dans le beau, un caractère moral à la beauté. Nous disons : une belle action pour une bonne action. Le bien et le beau ne diffèrent guère que par les objets auxquels ils s'appliquent.

Nous venons d'analyser ce qui est le bien et le beau pour nous. Ce qui est le bien et le beau pour un être qui n'est pas nous, sera ce qui rentre dans la nature de cet être (ou ce que nous nous représentons comme étant cette nature), c'est-à-dire ce qui est conforme, dans le milieu externe, aux éléments dont l'assemblage constitue la nature totale ou telle partie de cet être. Tel est le point de vue auquel nous nous plaçons sans cesse quand nous déclarons qu'une chose est un bien ou qu'elle est un mal.

— Une irritation dans le corps s'associe, par comparaison, avec les phénomènes correspondants du cerveau; puis ces phénomènes en évoquent d'autres

semblables, et ainsi l'irritation se propageant dans l'appareil cérébral, elle engendre des mouvements organiques conformes, qui nous font trouver des causes d'irritation dans des objets externes nouveaux. Un événement m'a irrité, dix événements différents et nouveaux pourront m'irriter, si je reste sous l'empire du premier sentiment d'irritation.

L'irritation est engendrée par un désaccord entre les éléments internes et les éléments externes. Elle a donc son point de départ dans un certain état interne, constituant pour nous un idéal, un état naturel; cet état naturel ne retrouve plus dans le milieu ses éléments correspondants; il rencontre, au contraire, des éléments opposés, qui substituent des mouvements opposés à ceux qui se produisaient dans l'organisme sous l'empire de la nature. Par suite, quand l'irritation se propage, elle évoque d'abord un certain état naturel, puis un état contraire à cet état naturel, et des mouvements conformes à ce dernier état. Il en résulte que nous rencontrons, que nous percevons sans cesse dans le milieu des éléments en hostilité avec ceux que nous offre notre idéal.

— Il paraît y avoir dans l'organisme une même impression permanente, toujours identique à elle-même, laquelle peut s'associer à toutes les sensations, et qui peut être considérée au point de vue intellectuel comme le fond de l'idée du moi. Les impressions locales, par exemple, dans l'ouïe et dans la vue, peuvent s'associer dans l'organisme, en se rattachant à une impression plus générale qui les fait communiquer entre elles. (Voir dans Ampère ce qu'il appelle le *contextus*.)

— Dans la vérification externe, le mouvement organique par lequel nous nous mettons de nouveau en contact avec le phénomène externe, objet de la vérification, nous procure sans doute une nouvelle image, laquelle apparaît comme identique à la première; mais dans l'image antérieure, c'est le caractère interne; dans l'image nouvelle, c'est le caractère externe qui domine.

Souvent je confie une chose à ma mémoire, me promettant d'en évoquer le souvenir à un moment donné. Comment avoir le souvenir d'une chose qui n'a frappé qu'une fois mon esprit et ne paraît se rattacher à aucun des phénomènes au milieu desquels son souvenir va être rappelé? Souvent, en effet, nous savons que nous devons nous souvenir, sans retrouver immédiatement la chose qui doit faire l'objet de ce souvenir. Il est probable que l'image de la chose est associée à l'idée du moi, et comme une expérience constante m'a fait comprendre que les phénomènes les plus récemment associés au moi sont ceux dont l'image est évoquée le plus facilement, sous l'empire de cette idée que je dois chercher un phénomène récent, j'évoque successivement les phénomènes les plus récemment associés au moi, et je retrouve ainsi celui que je cherche et dont l'idée est associée confusément à des phénomènes dont le souvenir a persisté dans mon intelligence.

Le *sensorium commune,* faculté de percevoir des rapports.

Saint-Julien, 31 juillet 1878.

La première classification des phénomènes intellectuels est celle qui correspond aux cinq sens. On a désigné sous les noms généraux et abstraits de couleurs, de sons, d'odeurs, de tactiles et de sapides, tous les phénomènes obtenus par la vue, l'ouïe, l'odorat, le

toucher et le goût. ***L'association, la succession sans solution de continuité, sans aucune interruption, des phénomènes dans chacun des cinq sens, a produit naturellement cette première classification.*** Un son s'associe toujours, grâce à l'oreille qui le recueille, à un autre son, sans qu'aucun phénomène d'un autre ordre puisse venir s'interposer aussitôt entre les deux phénomènes; de même, grâce à la constitution de l'organe visuel, s'associe toujours, sans intervention de phénomènes différents, à un phénomène lumineux, et de même pour les autres sens. Les premières classifications des phénomènes odorants, lumineux, sonores, ont résulté de l'association même des phénomènes. Mais il y a en outre, dans chaque organe des sens, des sous-organes, en quelque sorte, à l'aide desquels nous percevons dans les phénomènes autre chose que des propriétés sonores, odorantes, etc... Ce sont les arrangements, ou mouvements organiques, à l'aide desquels nous allons, par exemple, non plus, comme avec tout l'organe, d'un son à un autre son, quel qu'il soit, mais du même au même, d'un son à un son semblable, d'un son à un son différent, d'un son à un son *distinct*. D'autres classifications sont naturellement sorties encore de ce jeu du même organe. Enfin, en dehors de ces combinaisons multiples qui peuvent se produire dans chacun des organes des sens, nous avons reconnu que ces organes communiquent les uns avec les autres au moyen d'une impression organique ou d'impressions organiques, laquelle se reflète dans des phénomènes intellectuels nouveaux, qui s'associent à tous les autres phénomènes sonores, lumineux, etc., et qui, étant associés à ces phénomènes, constituent par suite un lien entre eux. Cette impression organique, en raison

de son rôle important, pourrait être considérée comme un sixième sens. Chaque phénomène, quel qu'il soit, associé à deux phénomènes séparés seulement par ce phénomène, peut être considéré comme un *lien* entre ces deux phénomènes ou comme établissant un *rapport* entre ces deux phénomènes. Les rapports peuvent donc varier à l'infini, comme les phénomènes qui les constituent, qui servent de liens entre les autres phénomènes. Un phénomène, quel qu'il soit, peut constituer un rapport.

Association par les propriétés communes. — Fixité absolue des lois de la nature.

Brienon, 22 juillet 1877.

La propriété commune varie à mesure que le groupe mental est constitué par des éléments nouveaux. Par exemple, si d'autres parties du paysage, une maison ou une rivière, viennent s'associer aux trois arbres que nous avons considérés, l'association se fait par une propriété plus générale que celle qui a groupé le chêne, le peuplier et le tilleul. Nous parlons ici d'une association purement mentale; car si l'association s'opère dans l'organe des sens qui embrasse tous ces éléments dans une même perception, ils ne se distinguent pas cette fois et sont confondus dans la même image. Notre théorie ne s'applique qu'à des perceptions ou images distinctes associées dans l'intelligence. Ces images pourront toujours se confondre dans l'organe des sens; mais au moment où l'association se fait avec des images que le milieu externe ne nous avait pas présentées comme associées, la loi des propriétés communes s'applique de la façon que nous venons d'exposer.

— Nous ne savons rien que par l'expérience; c'est celle-ci qui nous montre le même phénomène se produisant toujours lorsque les conditions qui ont une fois présidé à son apparition se représentent d'une manière identique. L'expérience nous montre ainsi des lois qui s'appliquent sans que leur application puisse être jamais limitée, elle nous donne ainsi la notion de lois s'appliquant sans fin, sans bornes, éternellement, puisqu'elle ne nous a jamais montré de terme à l'application de ces lois. Pour supposer cette limite, il faudrait imaginer un état que l'expérience ne nous a jamais montré, se placer en dehors de l'expérience, c'est à dire en dehors de l'intelligence qui n'existe que par l'expérience.

Nom commun. Exemple. Les traits communs produisent par leur fréquence une impression plus forte que les traits individuels. L'ordre, les rapports abstraits sont dans les choses concrètes.

Paris, 24 janvier 1878.

Je puis percevoir dans le milieu des traits ou des arrangements communs à des objets ou à des éléments différents d'ailleurs. C'est ce qui a lieu, quand je considère à la fois, par exemple, un chêne, un peuplier, un frêne; je constate le même caractère commun chez ces trois objets d'ailleurs différents. Je désigne ce caractère par un nom indiquant qu'il est commun aux trois arbres. Ce nom est un nom commun (opposé au nom propre) et un nom abstrait.

Quand un état répondant par exemple à l'habitude existe dans l'intelligence, il peut arriver que le milieu nous offre des scènes extérieures dont l'idée s'associe à l'idée qui occupe déjà l'intelligence. Si ces scènes extérieures offrent par leur répétition l'arrangement

constitutif de l'idée d'habitude, une association se fera entre l'idée qui occupait antérieurement l'intelligence et celle qui arrive actuellement. Le besoin engendré en nous par la répétition de certaines scènes du milieu extérieur sera satisfait dans la mesure de ce qu'il y a de commun entre ces scènes anciennes, source d'une idée présente, et les scènes nouvelles, source également d'une idée.

Comme le caractère commun pourra se trouver plus souvent perçu que les éléments divers groupés autour du caractère commun, il constituera dans l'intelligence une perception plus vive, plus exercée. Nous aurons ainsi le besoin de l'habitude, et nous saurons que ce besoin peut être satisfait par des éléments autres que ceux qui ont été perçus originairement, mais offrant cependant sous leur variété un arrangement identique.

On réserve souvent le nom d'idées pour ces caractères communs à des objets d'ailleurs différents. Mais ces caractères communs n'existent pas à l'état isolé; ils n'existent point par eux-mêmes, puisqu'ils sont constitués et rendus visibles ou perceptibles par ces éléments, si variés qu'ils soient, dont ils constituent eux-mêmes l'arrangement. Cependant, comme la nature nous montre partout ces arrangements, ces dispositions, cet ordre commun à des phénomènes divers, cet arrangement devient la source d'un besoin spécial, et nous cherchons, dans les choses qui nous entourent, l'ordre et l'arrangement commun à plusieurs d'avec elles ou à toutes. Toutefois, n'oublions jamais que l'ordre n'existe pas dans la nature séparé des éléments auxquels il s'impose ou qui le constituent.

— Nous avons reconnu que la classification la plus simple était celle des phénomènes ou sons, odeurs,

couleurs, etc. Quand j'ai ainsi l'idée d'une couleur, l'idée de cette couleur est associée à l'idée d'un autre état de l'œil qui accompagnait la perception de cette couleur. Par suite, l'idée évoquée de la couleur peut ramener cet état de l'œil, et, par suite, nous pouvons percevoir non cette couleur, mais une couleur nouvelle. C'est le cas le plus simple et le plus élémentaire de l'état intellectuel qui nous fait chercher dans le milieu externe des objets correspondant à ceux qui occupent le cerveau.

— Si deux sens sont mis en activité à la fois par l'évocation d'une idée de son et d'une idée de couleur, nous pourrons obtenir l'idée de deux phénomènes *distincts*. Nous paraîtrons obéir à une abstraction et créer des phénomènes distincts. Il y a, nous le voyons, un état organique qui détermine, dans ce cas, la nature de la perception à laquelle il préside. Si un seul sens est mis en activité par une double idée de deux phénomènes semblables, nous percevons des phénomènes semblables, bien qu'ils puissent être très différents de ceux dont l'évocation a produit un mouvement dans les sens. Seulement, le mouvement dans les sens et l'idée de ce mouvement auront été les mêmes pour la perception de phénomènes d'ailleurs différents. C'est ce qui explique comment certains phénomènes paraissent toujours pouvoir se ramener à un type unique, généralement abstrait.

§ III. — *Raisonnement.*

Par quel miracle une âme qui n'est pas détachée des passions inférieures, une âme vouée au culte exclusif des intérêts vulgaires — de ce qu'on appelle l'intérêt personnel, — serait-elle capable d'atteindre une vérité d'un ordre général? Tout la déforme. Elle ne réfléchit rien de pur et rien purement.

Rambouillet, 3 janvier 1874.

L'intelligence limitée, mais juste, atteint plus facilement l'équilibre qu'une intelligence étendue mais déréglée. La vérité n'est pas dans le nombre des phénomènes qu'une intelligence recueille, mais dans les rapports justes que cette intelligence saisit entre les phénomènes. Un petit nombre de phénomènes bien compris contient toute l'harmonie de l'univers.

Résumé du chapitre précédent. — Connaissance est conscience.

Brienon, 3 septembre 1878.

Les mouvements de l'organisme à l'aide desquels nous avons perçu certains états du milieu extérieur, ces mouvements peuvent se reproduire sans que nous retrouvions dans le milieu les objets auxquels ils ont été primitivement associés. Il en résulte que ces mouvements s'appliquent aux objets nouveaux avec lesquels

l'organisme peut se trouver en contact. Nous pouvons nous expliquer comment la vue d'un chien, par exemple, évoque l'image précédemment perçue d'un chien. L'opération à l'aide de laquelle nous associons les objets comme étant les mêmes, est une des opérations les plus habituelles de l'intelligence ou de l'organisme. Quand donc j'ai la vue d'un chien, l'impression produite sur mon organisme peut évoquer l'idée habituellement présente de l'opération organique par laquelle j'associe les ***mêmes*** objets ou les objets ***semblables***. L'idée de cette opération étant évoquée, elle s'accouple pour associer l'idée du chien que j'ai vu à celle du chien que je vois.

N'oublions pas que le milieu externe provoque originairement les opérations dont il est question, puis, une fois qu'elles ont existé dans l'organisme, elles sont recueillies dans l'intelligence qui, par réaction, peut les faire renaître dans l'organisme, cette fois sous l'excitation immédiate et directe du milieu. Il existe dans l'organisme une impression permanente : le sentiment de la vie. C'est à cette impression que s'associent constamment toutes nos autres impressions. Un son frappe mon oreille, une couleur, ma vue : l'image recueillie dans l'oreille et par l'œil s'associe à une impression organique et musculaire; celle-là même qui nous fait rapporter le son à l'oreille nous fait connaître que le son a été recueilli par l'oreille, la couleur par la vue. Puis ces deux impressions organiques s'associent de part et d'autre à l'impression organique correspondant au sentiment de la vie.

Nous pouvons avoir conscience de la vie des phénomènes externes. Les éléments par lesquels l'astre se

rattache à l'astre existent dans notre intelligence et se combinent dans le reste de l'univers. L'immensité des courbes parcourues par les soleils et leurs satellites se réfléchit d'une manière consciente dans notre intelligence. Nous sentons le lien qui unit deux astres, comme nous avons conscience des rapports qui nous unissent à un être semblable à nous. L'impression n'est pas la même, ni le lien, mais le lien existe en nous comme il existe dans l'immensité. Nous le comprenons, nous le sentons aussi.

Distinction entre les associations permanentes et les associations accidentelles.

Saint-Julien, 15 décembre 1878.

Un premier mouvement, comparé à un second mouvement, peut être le même par sa direction, son énergie ou sa durée. Quand, existant dans deux objets distincts, il est constamment le même par sa durée, nous considérons ces deux mouvements comme associés l'un à l'autre; de telle sorte qu'aucun phénomène intermédiaire ne pourra nous être révélé, par des expériences ultérieures, comme existant entre eux. Ils associent donc intimement les deux objets auxquels ils sont respectivement associés; ils nous procurent ainsi l'idée d'un organisme. C'est l'expérience antérieure qui nous a constamment montré que les mouvements, ainsi les mêmes dans deux objets distincts, ne peuvent jamais être conçus comme séparés par des phénomènes intermédiaires, parce que, dans ces conditions, la nature ne nous a jamais montré ces phénomènes intermédiaires.

Je vois un arbre; on prononce un mot pendant que je vois cet arbre. Le mot et l'arbre se trouvent associés;

mais ultérieurement je vois l'arbre, sans que le mot soit prononcé et soit perçu par moi pendant que je vois cet arbre. A ce moment, l'arbre est perçu comme isolé du mot. Dans d'autres cas, au contraire, le son et la chose, et l'arbre, seront toujours conçus comme associés. Je vois un arbre agité par le vent. Toutes les fois que l'arbre est agité, j'entends les mêmes sons. Ainsi la perception de l'arbre dans certaines conditions est toujours associée à la perception du son. Dans ce cas, nous disons que le son fait partie intégrante de l'arbre dans certaines conditions. Toutes les fois que deux phénomènes sont associés de telle sorte que l'un paraissant, l'autre se montre toujours, nous disons qu'ils sont associés, qu'ils font partie l'un de l'autre d'une manière permanente. Si l'association ne se produit pas toujours dans la nature, les deux phénomènes n'en ont pas moins été associés, ils n'en ont pas moins fait partie l'un de l'autre; mais l'association n'a été que temporaire et accidentelle. C'est l'expérience qui nous enseigne quelles sont les associations permanentes et quelles sont les associations accidentelles. Un bruit et une couleur sont associés; je ferme les yeux, je n'entends plus que le bruit (le même que dans l'association); je ferme l'oreille, je ne vois plus que la couleur (la même que dans l'association). Je remarque ici que l'analyse, ou séparation des phénomènes, s'opère non par le moyen des objets eux-mêmes, elle est liée à l'état des organes, mais par le moyen de mes organes. Nous avons là encore un exemple des moyens et des expériences par lesquels se fait l'analyse.

La vérité, c'est l'ensemble des associations permanentes et constantes.

Saint-Julien, 24 décembre 1878.

Je vois une branche d'arbre dépouillée de ses feuilles en hiver; cette branche d'arbre, en vertu de l'opération du même au même, s'associe à l'idée de la même branche d'arbre que j'ai vue l'hiver précédent ou les hivers précédents, et qui, au printemps, s'est couverte de feuilles. La branche d'arbre présente s'associe à la même branche d'arbre vue autrefois, laquelle est associée au fait de s'être couverte de feuilles. Par cet intermédiaire, la branche d'arbre présente se trouve associée aux feuilles qui viennent couvrir une branche d'arbre au printemps. Nous avons dans ces feuilles associées à la branche d'arbre réelle et présente, l'idée du futur.

Les éléments venus du milieu externe s'associent dans notre organisme, où ils forment des composés, comme dans tout le reste de la nature. Par conséquent, toutes les combinaisons qui se produisent dans notre organisme sont, prises en elles-mêmes, des combinaisons naturelles, et elles ne peuvent en elles-mêmes constituer une erreur : le faux, le vicieux. C'est dans l'association ou la comparaison avec d'autres combinaisons que les premières combinaisons peuvent nous apparaître comme erronées ou vicieuses.

Le vrai consiste bien dans l'association ou rapport de deux ou plusieurs éléments. C'est là le point de départ, l'un des éléments de la vérité. Mais si nous prenons un élément simple : je vois rouge ce que tout le monde voit bleu; j'associe le rouge à une étoffe et je fais constamment cette association. C'est pour moi

une vérité. L'erreur consiste dans la différence entre mon association et les associations, plus constantes encore, formées par mes semblables. Mais il faut ajouter que ce rapport, pour constituer une vérité, doit être habituel ou permanent.

Il faut que l'association des phénomènes considérés par nous se retrouve toujours conforme à toutes les autres associations formées par les mêmes phénomènes. C'est dans cette suite constante et invariable d'associations, qui restent les mêmes à tous les degrés de la série, que se trouve la vérité. L'oxygène et l'hydrogène forment de l'eau. Si nous n'avons vu ou fait qu'une fois cette expérience, nous ne pouvons pas énoncer comme une vérité que les deux éléments font de l'eau. Il n'y a dans notre esprit que l'idée d'une combinaison. Mais l'expérience est répétée; elle donne toujours le même résultat. *C'est l'association constante dans la nature des combinaisons qui constitue pour nous la vérité.* Je dis de même : l'eau est froide. Si j'ai senti une seule fois la froideur associée à l'eau, il n'y a pas là une vérité, il n'y a qu'une combinaison; mais si toutes les fois que je sens l'eau, j'éprouve l'impression de fraîcheur, si toutes ces expériences ou ces jugements s'associent entre eux comme étant toujours les mêmes dans la nature, il y a là une vérité. Il peut se faire que l'expérience, pratiquée une première fois, ne se reproduise pas, bien que les conditions restent à peu près analogues. Je plonge encore ma main dans un liquide; ce liquide est de l'eau, et l'eau m'apparaît comme chaude. Dans ce cas, les deux combinaisons associées nous montrent une différence entre elles, si après avoir fait la première expérience, après l'avoir répétée, j'ai formulé comme si l'association entre les combinaisons avait toujours donné l'idée de combinaisons qui sont les mêmes : *l'eau est froide;* dans ce cas, j'ai associé ces combinaisons successives non à une réalité constante, mais à une formule générale; mais cette formule, conçue comme désignant la réalité, constitue par rapport à celle-ci une association purement imaginaire; car la réalité me montre qu'en plongeant ma main dans l'eau je puis rencontrer une eau chaude. Quoi qu'il en soit, la combinaison entre l'eau et le froid, conçue grâce à la formule générale à laquelle nous l'avons elle-même associée, comme une association toujours la même, chaque fois qu'elle se répète dans la nature et qu'elle est perçue, cette association est purement imaginaire; elle n'est pas une vérité dans la nature.

Il y a erreur, quand nous regardons comme une association constante ce qui est une association exceptionnelle, soit pour nous-mêmes, à notre point de vue, soit au point de vue du jugement général de mes semblables.

Par exemple, je fais un mouvement, mais sans que mon attention soit portée sur ce fait que le mouvement vient de moi. Je fais un mouvement de la tête, mais je ne considère pas que c'est ma tête qui tourne. Ce mouvement s'associe et m'apparaît comme associé à un objet externe, lequel est perçu comme animé d'un mouvement.

Cette combinaison de mouvement n'est ni une erreur ni une vérité; elle est une association d'un phénomène de mouvement et d'un objet, rien autre chose. Mais une formule générale s'est offerte en même temps à mon esprit, en même temps que je percevais la combinaison du mouvement et de l'objet; elle s'est associée à cette combinaison, et j'exprime cette combinaison

à l'aide de cette formule générale qui contient un sens général, lequel me paraît à son tour associé au rapport unique perçu entre le mouvement et l'objet. Dans ce cas, je considère le rapport momentané du mouvement et de l'objet comme un rapport permanent, comme existant toutes les fois que l'expérience se répète. Il y a là une erreur, en ce que le rapport perçu ne le sera pas toujours, si je complète mon expérience, si je m'aperçois que le mouvement doit être rattaché immédiatement à ma personne comme l'immobilité à l'objet extérieur.

Je fais ces constatations dans des expériences nouvelles, et, comparant ces combinaisons plus complètes à la combinaison première, je constate que la première est fondée sur une observation incomplète. Mais remarquons-le bien, si rien ne changeait dans les conditions de la première expérience et si je la répétais sans cesse dans les mêmes conditions, c'est à dire mon attention étant exclusivement portée sur l'objet et le mouvement, le mouvement serait toujours associé à l'objet; il y aurait, dans l'association de ces combinaisons toujours les mêmes, une vérité. Et en fait, les hommes, tant qu'ils n'ont pas complété les premières observations, regardent ces phénomènes comme des vérités. De là viennent, par exemple, les erreurs astronomiques qui ont été si longtemps regardées comme des vérités. En eux-mêmes, ces résultats obtenus sont bien des vérités. Mais si plus tard les observations se complètent, elles prennent le caractère d'une erreur, parce qu'elles sont une exception à ce que la nature nous montre habituellement. Ce que nous appelons l'erreur n'est souvent, ainsi que nous l'avons remarqué, qu'une exception. L'erreur, en effet, est prise toujours pour une vérité

par celui qui la conçoit; elle n'est une erreur que pour ceux qui la comparent à ce qui se passe habituellement dans la nature, ou pour celui qui a commis l'erreur quand il compare la combinaison dont il a été le théâtre aux combinaisons qu'il constatera ensuite habituellement et quand il constatera, par suite, le caractère exceptionnel de la première combinaison. L'erreur n'existe donc que par comparaison entre un certain état et un autre état. Dans le premier état, l'objet m'a paru animé d'un mouvement pour mon esprit; il était vraiment animé de ce mouvement, il n'en pouvait pas être autrement. Mais j'ai comparé cet état avec un autre état dans lequel l'objet et le mouvement sont restés les mêmes, certaines conditions étant changées; ce second état est celui que la nature nous offre toujours; le premier état tenait à des circonstances exceptionnelles, le second état m'apparaît comme étant la vérité, le premier comme étant une erreur.

En résumé, *la vérité consiste dans une association de combinaisons s'offrant à notre perception comme étant toujours dans la nature conformes à elles-mêmes.*

Nous concevons maintenant comment l'erreur peut être regardée souvent comme étant le chemin de la vérité.

Nous concevons aussi maintenant pourquoi la vérité est souvent synonyme de règle. C'est ce qui se passe ou se produit habituellement.

Même vue appliquée aux objets. — La vérité est relative.

Saint-Julien, 27 décembre 1878.

Tous les phénomènes associés dans notre intelligence (c'est à dire rapportés à notre personne) font corps

ensemble du moment où ils sont associés. Mais tantôt le milieu nous offre cette association comme constante : toutes les fois que l'un des phénomènes nous est offert, l'autre nous est montré également ; toutes les fois que je sens l'odeur d'une rose, je vois sa couleur. L'association est permanente dans le milieu externe et permanente aussi dans l'intelligence. Le corps est permanent. D'ordinaire, les phénomènes ainsi associés, si nous venons à les analyser, nous montrent des propriétés de temps et de lieu qui sont les mêmes dans chacun des phénomènes. Les phénomènes de lieu interne forment, dans des conditions que nous avons décrites, des associations de cette nature, associations permanentes qui constituent le moi.

Tantôt le milieu nous offre une association entre deux ou plusieurs phénomènes comme momentanée, provisoire, accidentelle. Toutes les fois que l'un des phénomènes nous est offert, l'autre ne reparaît pas également.

Je foule du pied le sol et je vois un arbre dans le lointain. Je vois un arbre, et j'entends son nom prononcé par une personne placée à côté de moi. Je pourrai entendre le même nom sans revoir le même arbre. Dans ce cas, l'association n'est pas toujours la même. Les deux phénomènes ne m'apparaissent pas comme faisant corps d'une manière permanente et indissoluble en quelque sorte. Ils ont fait corps quand ils ont été perçus dans leur première association. Seulement, ce corps n'apparait point comme permanent par l'association entre elles d'associations plus simples qui sont toujours les mêmes.

Nous n'atteignons jamais qu'à des vérités relatives et

proportionnelles à l'état des connaissances humaines. Une science incomplète ne saurait offrir que des notions incomplètes. Et quand même une science aurait été poussée jusqu'à une limite extrême qu'il ne semble pas permis de dépasser, on peut affirmer encore que les vérités qui résultent de cette science ne sont pas définitives. En effet, toutes les sciences se tiennent et dépendent les unes des autres, en ce sens que les résultats généraux, obtenus à l'aide d'une science particulière, viendront éclairer, compléter, agrandir, transformer les vérités générales qui résultent d'une autre science. Ainsi, les généralisations qui paraissent les plus sûres sont dans un mouvement et un progrès continuels comme les sciences dont elles procèdent. Une longue expérience nous a appris que la raison seule ne crée pas la vérité, et, comme la vérité ne s'acquiert que par l'observation, il s'en suit que la vérité, comme l'observation, est toujours incomplète sans être cependant une erreur, et que, comme l'observation, elle peut toujours être poussée plus loin.

Pourquoi les vérités mathématiques paraissent absolues.

Saint-Julien, 16 septembre 1877.

La raison par laquelle les vérités mathématiques sont les mêmes pour toutes les intelligences, c'est qu'avant tout nous nous mettons d'accord sur les perceptions originaires. Cette feuille, vert pâle pour moi, est vert foncé pour mon voisin. Ici tout est relatif, mais le triangle que je perçois est perçu dans les mêmes conditions pour autrui. Les trois lignes et ses angles ne peuvent donner lieu qu'aux mêmes perceptions dans

toutes les intelligences. Les combinaisons (les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits) auxquelles pourront donner lieu les perceptions mathématiques originaires seront les mêmes pour toutes les intelligences.

Il n'y a pas d'effet sans cause; les lois de la nature sont infinies, en ce sens que le même phénomène se reproduit toujours à l'infini si les conditions demeurent les mêmes. Ces deux proportions reposent, l'une comme l'autre, sur une expérience qui n'a jamais varié. C'est l'expérience elle-même qui nous donne, dans les phénomènes que nous observons, cette notion de l'infini, puisqu'elle nous montre des états auxquels aucune limite n'a jamais été assignée.

De l'idée de loi; la loi n'est que le mode d'action de la nature, ou la forme des phénomènes.

4 novembre 1877.

Il faut aller au fond de l'idée de loi. La nature a des lois nécessaires. Loi veut dire que nulle force ne peut résister à la force de la nature, parce que la force de résistance c'est encore la nature qui la donne. L'élément qui résiste ne puise pas la résistance en lui; il la tire de la nature; par conséquent, dans la résistance, c'est encore la nature qui agit; elle agit nécessairement parce qu'elle ne peut pas à la fois agir et ne pas agir dans le même sens, vouloir et ne pas vouloir dans le même instant. La variété des cas dans lesquels elle agit correspond à la variété des phénomènes, la nécessité de son action, les mêmes cas identiques se représentant, correspond au caractère immuable de la loi fondée sur cette observation qui nous montre son action

s'exerçant, quand aucune action contraire n'indique que son pouvoir doit s'exercer en sens contraire. Le même phénomène se reproduira, les circonstances étant identiques. Cela revient à dire que l'action de la nature se fera sentir si, comme dans un cas antérieur, la nature n'oppose, d'un autre côté, aucun obstacle, aucune force, aucune action contraire à celle qu'elle exerce dans un sens.

Ainsi, nous ne devons pas faire de la loi une entité nouvelle, douée d'une vertu mystérieuse qui ne serait pas celle de la nature elle-même. C'est l'observation qui nous révèle les rapports connus sous le nom de loi. Nous ne pouvons, sans absurdité et sans contradiction, imaginer rien de contraire à la loi, parce que l'observation n'a jamais déposé, dans notre esprit, aucune idée, aucune image d'un cas où la loi ne reçût pas son application. Dans le syllogisme, nous partons d'une idée ou proposition déterminée dans notre intelligence par une observation constante. La proposition est générale, parce que l'observation lui imprime ce caractère en ne nous montrant que des cas qui la révèlent. Donc l'idée de l'existence du cerveau, liée à l'idée de l'existence des hommes dans cette proposition « tous les hommes ont un cerveau », est déterminée par une observation constante. Nous ne pouvons rien imaginer en dehors de cette proposition, puisque jamais le milieu externe ne nous a fait voir un cas contraire. D'où il suit que l'idée d'un individu humain apparaissant toute seule, nous douons aussitôt cet individu d'un cerveau. C'est en vertu de l'idée que ce que nous avons toujours observé se reproduit toujours (comme dans l'idée d'infini). Le milieu externe nous a donné cette expérience ou, ce qui revient au même, a déterminé en nous cette idée

en plaçant sous nos yeux des phénomènes enchaînés de telle sorte que si l'un parait, l'autre suit d'une manière constante. Nous communiquons, par conséquent, l'association dont le milieu nous a donné l'idée, à des phénomènes que le milieu ne nous offre pas, parce que le milieu a déterminé en nous une association qui s'impose à ces phénomènes dès qu'ils s'offrent à l'intelligence. ***Si l'association s'opère dans l'intelligence sans que le milieu l'ait déterminée immédiatement par une réalité externe correspondante, c'est que le milieu la détermine encore indirectement et par une impulsion antérieure recueillie et conservée dans l'intelligence.***

Syllogisme. — Raisonnement.

Saint-Julien, 23 décembre 1878.

Le raisonnement et le syllogisme sont nés d'une observation prise sur le fait. La nature nous montre constamment que les phénomènes identiques ou les mêmes ont des propriétés identiques. Quand il nous arrive, par conséquent, d'avoir perçu dans le milieu certains phénomènes auxquels sont liés constamment d'autres phénomènes, si nous percevons de nouveau des phénomènes identiques aux premiers, nous affirmons pour les seconds les propriétés qui ont toujours été liées aux premiers. Voici à la suite de quelle opération intellectuelle : par exemple, j'ai observé que les animaux courent; j'aperçois un chien au repos, mais j'associe tout de suite, par l'opération du même au même, ce chien à tous les autres animaux que j'ai vus

courir, qui, dans ma pensée, existent comme courant. Le chien que je vois m'apparaît comme un animal, il est le même qu'un animal, il a des caractères qui sont les mêmes pour tous les animaux; il s'associe donc, en vertu de ces mêmes caractères, à l'idée qui les résume sous le nom d'animal; l'animal est associé à la propriété de courir; mais le chien est associé à l'animal, il se confond avec lui, par suite il s'associe, il est associé à la propriété de courir. C'est ce que nous exprimons par la formule : les animaux ou l'animal courent; le chien est un animal, donc le chien court. Le chien que nous voyons éveille l'idée d'un animal, l'animal éveille la propriété de courir; le chien, confondu avec l'animal, est associé à la propriété de courir. Dans toutes ces associations il n'y a rien d'arbitraire, il n'y a rien qui n'ait été préparé par l'observation du milieu ambiant.

Je vois un chien, la comparaison du même au même se fait entre le chien que je vois et tous les autres animaux que j'ai vus; le milieu a associé les animaux à la propriété de courir, le chien ne faisant qu'un avec l'animal, associé intimement à l'animal, se trouve, par suite, associé à la propriété de courir.

C'est de même que nous disons le soleil se lèvera. Il semble que dans tout futur il y ait un raisonnement et un syllogisme.

— Le raisonnement d'analogie est constitué par une opération intellectuelle de même nature que le syllogisme.

Nous avons remarqué que les objets considérés non plus comme identiques ou les mêmes, mais comme analogues, sont accompagnés de caractères non pas identiques, mais analogues. Le milieu, en laissant dans notre intelligence à l'état dynamique un certain objet,

nous a permis de l'associer ou de le comparer à un autre objet que nous offre actuellement le milieu. Le résultat de cette comparaison est que les deux objets sont non pas les mêmes, comme tout à l'heure, les mêmes dans toutes les parties que nous avons considérées en eux, mais les mêmes dans certaines parties d'eux-mêmes seulement, c'est à dire analogues. Or, l'objet antérieurement et primitivement perçu a été associé à certaines propriétés; en vertu de la comparaison d'analogie, nous associons le second objet, celui que nous voyons actuellement, au premier. Le second objet ainsi associé au premier avec lequel il offre une analogie, il se trouve que les propriétés associées au premier objet vont se trouver associées au second.

Maintenant l'expérience, c'est à dire en cette matière la vérification des raisonnements, nous montre qu'en ce qui concerne le syllogisme, l'association entre des propriétés que nous ne voyons pas et un objet que nous voyons actuellement — quand le premier objet associé dans la réalité aux propriétés est identique au second, — cette association est toujours conforme à la nature. Aussi, la règle que nous posions au commencement de cette étude n'est pas le point de départ du syllogisme, elle en est seulement une conséquence qui formule les résultats habituels des opérations auxquelles nous nous livrons quand nous faisons un syllogisme. C'est sans doute parce qu'ils ont pris pour un principe cette conséquence qui peut se formuler dans une règle générale, que les esprits scolastiques ont vu dans le syllogisme une opération mentale capable de se substituer à la nature et de nous révéler par elle-même tous les secrets de l'univers. Ils lui ont attribué une vertu propre.

En ce qui concerne le raisonnement d'analogie, les chances sont plus nombreuses de ne pas trouver à la fin de l'opération intellectuelle, des phénomènes enchaînés dans l'intelligence, des résultats dans la nature conformes à ceux qui s'offrent à notre intelligence. Nous arrivons alors à cette conséquence que le raisonnement par analogie est moins certain que le raisonnement par syllogisme. C'est l'expérience elle-même qui nous faisant comparer les résultats obtenus dans l'intelligence par voie d'analogie et les faits de la nature, nous montre que la divergence se produit souvent entre les résultats intellectuels et les phénomènes naturels qui ne se trouvent pas conformes à ce que nous avons imaginé.

Il est à croire, cependant, que le vice habituel des résultats où nous mène l'analogie correspond à un vice habituel dans l'observation première. Dans tout raisonnement d'analogie il y a une part faite au syllogisme. Si les parties observées dans l'objet A sont identiques aux parties observées dans l'objet B, et si l'existence de ces parties dans l'objet B est toujours liée dans la nature à certaines propriétés C, il est infiniment probable, en vertu du syllogisme qui peut trouver place ici, que les parties identiques de l'objet A étant associées aux parties identiques de l'objet B et formant une association avec les propriétés C, cette association se trouvera conforme à un état externe, réel et naturel; mais il doit arriver souvent que nous associons en bloc les propriétés C à l'objet A, tandis que ces propriétés ne devraient se trouver associées à l'objet A que dans celles de leurs parties qui, dans la nature, sont toujours reliées à l'objet C.

Ce qui fait sans doute aussi la supériorité des savants qui se servent du raisonnement d'analogie, c'est que

par un esprit d'intuition profonde qui fait une analyse sans y apporter des procédés méthodiques, ils savent distinguer, dans les propriétés C, les parties qui se trouvent toujours associées dans la nature aux parties de l'objet C, qui se trouvent identiques à celles de l'objet A. De telle sorte que ces savants, quand ils rencontrent la vérité, c'est à dire quand ils ont imaginé une association entre l'objet A et les propriétés C conforme aux faits réels et naturels, ils n'ont pas procédé par un raisonnement d'analogie, ils ont fait un véritable syllogisme. De telle sorte que nous pourrions dire que tout raisonnement d'analogie bien fait, vérifié par l'observation, n'est encore qu'un syllogisme.

— Une cause habituelle d'erreur vient de ce que l'homme, s'attribuant une place exagérée, pense que la nature l'imite. La nature n'imite pas l'homme, c'est l'homme qui est forcé d'imiter la nature. Nous supposons sans cesse que la nature a été faite, comme les œuvres provenant de notre industrie, par des procédés humains, tandis qu'elle a été produite par des procédés naturels. Nous lui supposons, à son origine, un ouvrier travaillant comme nous. Cette conception n'est rien qu'une illusion engendrée par notre orgueil. Derrière les phénomènes que la nature nous montre, nous ne pouvons et nous ne devons imaginer que l'infini, c'est à dire l'absence de toute limitation aux phénomènes que nous apercevons. Portés à l'infini, ces phénomènes sont suffisamment grands pour satisfaire toutes les ambitions de notre intelligence.

Source de la certitude du raisonnement, l'expérience.

Arcis-sur-Aube, 26 septembre 1872.

Le point de départ de tout raisonnement est dans le fait en vertu duquel un phénomène, après avoir été associé intellectuellement avec un autre phénomène, évoque l'idée de cet autre phénomène, même quand celui-ci ne nous est point fourni dans un contact immédiat par le milieu externe.

Le raisonnement se produit donc d'abord en dehors de toute intervention réfléchie de notre part. Plus tard, le raisonnement rudimentaire se double d'une expérience, et quand l'expérience a produit des résultats identiques dans des conditions identiques, le raisonnement qui se produit dans ces conditions se présente à nous avec un caractère de *certitude,* laquelle n'est que le souvenir des expériences précédemment faites.

Même sujet.

Paris, 29 janvier 1878.

Tout syllogisme a sa base dans l'ordre invariable du monde. Une expérience constante a associé la qualité d'homme et celle de mortel. Dès que nous apercevons dans un être la qualité d'homme, cette qualité évoque la qualité de mortel qu'une expérience constante a associée à la qualité d'homme. Rien ne pourrait servir de point d'appui à un doute, *puisque la nature ne nous a jamais montré un seul cas dans lequel la qualité de mortel n'ait pas été associée à celle d'homme.* Il en est de même d'une loi en physique ou en chimie. Une

expérience universelle ne nous permet pas de supposer que les choses se passeront autrement qu'elles se sont passées et *nous force,* par suite du pli contracté par l'intelligence, *à croire que les choses se passeront toujours comme nous les avons vues se passer toujours.*

Il faut bien remarquer cependant que la qualité d'homme n'évoque pas, en vertu d'une affinité nécessaire, celle de mortel. C'est l'expérience constante qui nous montre un phénomène se produisant toujours dans l'avenir, quand les conditions dans lesquelles il s'est produit originairement dans le passé se trouvent de nouveau réunies; c'est elle qui détermine l'association entre la qualité d'homme et celle de mortel, dans un cas où le milieu n'opère pas présentement et sous nos yeux cette association.

Les lois physiques ressemblent aux vérités mathématiques.

Brienon, 5 août 1876.

Les spectacles du monde extérieur nous offrent sans cesse ce caractère éternel qui marque de son empreinte les vérités mathématiques. La goutte de pluie féconde toujours le champ où elle tombe, si le champ se trouve toujours dans les mêmes conditions qui ont déjà stimulé sa fécondité.

Même sujet.

Rambouillet, 22 novembre 1873.

Il n'est pas plus en la puissance de l'Être divin de changer le cours régulier des choses par ce qu'on

appelle des miracles, que d'enfermer trois angles droits dans un seul et même triangle ou le nombre six dans la somme totale formée par les nombres deux et trois.

La propriété commune. — L'analyse. — La prévision, cas particulier de l'association des images.

27 novembre 1877.

Il faut peut-être définir ainsi le rôle de la propriété commune. *Elle n'opère pas, en raison d'une vertu qui lui serait propre, l'association; mais elle permet à l'association de se produire sous l'impulsion continuée dans l'intelligence des forces externes.* Grâce à la propriété commune, les phénomènes peuvent se pénétrer; il n'y a pas d'obstacle à l'association.

— Comprendre, c'est ramener les phénomènes complexes aux phénomènes simples et irréductibles de l'intelligence; ramener, c'est à dire montrer que les phénomènes complexes sont composés des phénomènes simples. Le besoin de l'analyse nous est suggéré par le spectacle du milieu externe, qui opère sans cesse sous nos regards des analyses dont l'image est recueillie par l'intelligence.

Prévision; prédiction. — Comment trouver dans le milieu externe les phénomènes qui correspondent à ces idées, puisque les éléments dont elles se composent ont précisément pour caractère de ne pas s'être encore manifestés dans le milieu externe? — Il est possible d'expliquer cependant comment les éléments de la prévision peuvent correspondre à des phénomènes externes. J'ai observé que la chute de la pluie est associée, dans le milieu externe, au gonflement de la rivière. Les images correspondantes sont associées dans

l'intelligence. Si la pluie s'offre à nos regards, elle entraîne immédiatement l'idée du gonflement de la rivière, sans que nous l'ayons constaté. Si nous faisons l'expérience, si nous recherchons si le gonflement de la rivière existe en effet, nous constatons ce gonflement. Si, après cette expérience faite, l'image de la pluie se représente encore, elle n'évoquera pas seulement l'image du gonflement de la rivière, elle évoquera encore l'image de l'expérience que nous avons faite à la suite de l'apparition de cette idée, expérience qui nous a conduit à constater la réalité externe de notre idée du gonflement de la rivière. C'est probablement l'idée de cette expérience et du rapport ainsi constaté entre l'image interne et l'objet externe, qui nous porte à dire, en présence de la pluie qui tombe, que la rivière *se gonflera,* qui constitue l'image de la prévision. Plus souvent le rapport expérimental a été constaté, plus la prévision se produit avec facilité, plus elle est certaine.

De la pression, effet de l'action du milieu sur l'intelligence.

Saint-Julien, 13 décembre 1877.

La prévision, le futur, sont encore des états de l'intelligence, qui sont déterminés en elle par le milieu externe. Ce milieu nous offre sans cesse le spectacle de phénomènes qui se reproduisent après s'être déjà manifestés, les conditions dans lesquelles ces phénomènes se sont manifestés restant les mêmes.

Par exemple, un grand vent est toujours suivi par des nuages dans le ciel. Dès que ce vent se montre, il évoque l'idée des nuages qui lui succèdent, en vertu de l'association établie par le milieu entre les deux

phénomènes. Mais nous remarquons que l'idée des nuages apparaît maintenant dans l'esprit avant qu'ils se soient montrés dans le ciel. Cependant, une expérience constante nous a fait voir l'apparition des nuages succédant à la production du vent. Nous ne pouvons pas mettre en doute que les choses ne se passeront de la même manière, parce qu'il n'y a pas d'expérience certaine qui puisse donner lieu à ce doute. Quand nous disons : les nuages apparaîtront, nous les voyons en réalité apparaître, à un certain moment, dans le ciel. C'est la perception actuelle de ce moment (marqué de la propriété de futur, de cette propriété consistant en une chose qui n'ait déjà pas succédé à une autre) qui constitue le futur.

Du syllogisme, comme d'un pouvoir de créer des combinaisons d'idées nouvelles.

Saint-Julien, 24 novembre 1877.

Dans le syllogisme, l'intelligence invente. Tous les hommes violents finissent mal. Pierre est violent, donc Pierre finira mal. L'dée de cette expérience constante est déposée dans l'intelligence. Quand un cas particulier se présente, nous appliquons à ce cas particulier l'idée que le milieu externe nous a donnée. C'est l'expérience constante du rapport existant entre un phénomène et un autre phénomène qui constitue pour nous la nécessité de ce rapport. Quand l'un des phénomènes paraît dans la nature, l'autre le suit toujours. Partant de cette idée générale, nous l'appliquons aux cas particuliers. Elle enveloppe avant toute vérification expérimentale le cas particulier, parce qu'une expérience, qui ne s'est jamais démentie, nous a montré que les rapports entre les

phénomènes qui ont toujours été présentés par le milieu externe — toutes les conditions égales, d'ailleurs — se reproduisent toujours. Ce qui domine le syllogisme, c'est l'idée expérimentale de la nécessité. Au fond de tout syllogisme, il y a de l'infini. Quand nous formulons cette loi : tant d'oxygène et tant d'hydrogène feront de l'eau, nous faisons un syllogisme. *La loi, en effet, n'est pas seulement la constatation des phénomènes acquis, elle est la prédiction des phénomènes futurs.* L'expérience ou le milieu externe nous ont enseigné qu'une certaine quantité d'oxygène et d'hydrogène produit toujours de l'eau. Quand, dans un cas particulier, nous unissons de l'hydrogène et de l'oxygène, nous pouvons conclure que cet oxygène et cet hydrogène produisent de l'eau. La violence particulière dont nous parlions tout à l'heure rentre dans l'expérience constante qui a été faite par nous à propos des hommes violents et de leur fin mauvaise, et dans une expérience plus générale encore, véritable loi de la nature entière, qui nous montre les mêmes conditions toujours liées aux mêmes résultats. Cette idée expérimentale, comme toutes nos idées, s'empare — à la suite des ressemblances qui opèrent l'association entre l'idée de ce cas nouveau et l'idée des cas anciens — des éléments particuliers et nouveaux qui lui sont offerts par le milieu, et les associe avec les résultats des expériences antérieures.

CHAPITRE V

PRINCIPES DE LA CONNAISSANCE

Idée de lieu, idée de temps.

Saint-Julien, 3 octobre 1878.

Je me réveille avec un mal de tête; la notion du lieu dans lequel existe la douleur ne nous est pas donnée par la douleur même, et nous pouvons remarquer que la notion de la douleur précède celle du lieu dans lequel elle existe. Seulement, après avoir ressenti la douleur, le contact de l'air frais sur mon front, les plissements du front dans lesquels la peau renouvelle les sensations de contact, le frottement de ma tête sur l'oreiller, tous ces mouvements ajoutés à des contacts me donnent la notion du lieu dans lequel se trouve ma tête. Je remarque en même temps que cette notion de lieu est suivie ou précédée presque immédiatement par la notion de la douleur, de telle sorte que l'idée de ma douleur se trouve ainsi associée à l'idée de ma tête. Je reconnais que j'ai un mal de tête. De même, je suis piqué au mollet : l'aiguillon qui produit la piqûre et la douleur détermine aussi par son contact et son mouvement une impression de lieu. J'associe l'idée de ce lieu à celle de la douleur; j'ai une douleur dans le mollet.

Si je porte la main à mon mollet, la notion de lieu que je recueille ainsi est encore associée presque immédiatement à la notion de douleur.

L'idée de lieu se compose peut-être d'une notion de contact, associée à une notion de mouvement. Je sens la dureté de cette pierre avec ma main, je promène la main dans laquelle j'éprouve le contact sur la pierre; j'ai l'idée d'une étendue ou d'un lieu.

Si j'ai une douleur d'estomac, il semble que je n'aie aucun moyen pour déterminer le lieu de cette douleur. Mais il convient de remarquer que cette douleur est sans doute liée à l'action d'un élément étranger qui opère sur nos muqueuses à la façon d'un objet du milieu extérieur qui entre en contact avec les organes du toucher. Cet élément étranger détermine une notion de lieu, laquelle se trouve associée étroitement à la notion de douleur. Nous pouvons en effet reconnaître par des mouvements, contractions de muscles, frottements de chairs les unes contre les autres, contacts et touchers de toute nature, le lieu d'un certain nombre de parties de notre corps. Quand nous avons mal à l'estomac, il nous semble souvent sentir le contact d'un corps étranger qui agit sur les parois intérieures à la façon d'un corps qu'on promènerait à la surface extérieure de notre organisme.

L'idée de temps semble être le résultat de la combinaison d'une impression de mouvement et d'une impression procurée par la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût. Quand le mouvement est associé au contact, à la résistance du corps, il donne, nous le croyons, une idée de lieu. Le lieu ne serait donc encore que du temps, mais un temps particulier, celui qui est formé par le mouvement et la résistance.

Un objet animé d'un mouvement passe rapidement devant nos yeux; au même moment mon corps exécute un mouvement; j'ai une idée de temps à propos de cet objet. J'entends un son, et en même temps je perçois le mouvement que fait l'organe auditif, peut-être attentif à ce son; j'ai l'idée de la durée de ce son.

Mais, peut-être, faut-il reconnaître que dans les cas qui viennent d'être cités, le son, par exemple, doit être associé à l'idée d'un lieu externe, le mouvement à l'idée d'un lieu interne, l'idée de temps devra participer de la différence de ces éléments. Ajoutons encore que l'impression sonore ou lumineuse n'apporte rien avec elle qu'elle-même, c'est-à-dire un son ou une couleur. Si donc, à propos d'un objet que je regarde, j'ai l'idée du temps pendant lequel cette couleur, cette lumière durent, la durée de la couleur n'existera que par rapport à moi, parce que j'ai accompli un mouvement qui associé à l'idée de couleur, m'a donné l'idée de temps par rapport à moi. Maintenant, supposons un animal qui se meut, qui me frôle en passant, me communique ainsi le mouvement dont il est animé et me donne, par suite, une impression de mouvement se rattachant elle-même à l'idée du contact, j'ai l'idée d'un mouvement et d'un lieu externe. Mais en temps que j'ai suivi le mouvement de l'animal, en même temps, à la suite du toucher comme lieu externe, je l'ai vu, et pour le voir, j'ai exécuté moi-même un mouvement; ce mouvement, associé à l'impression visuelle, est aussi associé au mouvement que l'animal m'a communiqué et que j'ai conçu, à l'aide du toucher, comme faisant partie d'un lieu externe. Associant donc à l'impression visuelle, celle du mouvement organique qui l'accompagne, à celle du mouvement organique, celle du mou-

vement qui m'a été communiqué par l'animal et qui m'apparait comme externe, j'ai l'idée de la durée, de la lumière, de la couleur en tant qu'externes.

Si notre observation était exacte, si l'idée de lieu était réellement formée par l'impression de contact associée à une impression de mouvement, si l'idée de temps était formée par une impression quelconque, hormis celle du toucher, associée à une impression de mouvement, nous aurions dans ces deux idées de temps et de lieu, des types de phénomènes intellectuels composés, d'idées composées, et dans le mouvement, la résistance d'une part, et d'autre part, dans le mouvement, l'odeur, la couleur, le son, la rapidité, etc... le type d'éléments intellectuels simples, d'idées simples.

La douleur, le plaisir durent, quand ils s'associent à des impressions de mouvement.

Si nous faisons succéder aux mouvements et aux sons associés, un autre son et un autre mouvement, nous avons l'idée de deux phénomènes de durée distincts. Il en est de même pour les phénomènes de lieu.

Le son et le mouvement dont je sens l'impression réelle constituent l'idée du temps présent. Comparons le mouvement et le son qui me frappent comme des réalités, avec les phénomènes de même nature qui ne me frappent plus de la même manière que ceux avec lesquels je suis en contact, je juge le son et le mouvement qui ne me frappent plus de cette manière comme passés. Ainsi le présent serait constitué par l'association d'un son par exemple, d'un mouvement et d'un contact réel.

Tout ce qui est se meut; le repos est un moindre mouvement. — Ce qu'est la mesure.

Saint-Julien, 27 juillet 1877.

Le mouvement est une propriété fondamentale des choses, comme la couleur, le nom, la forme, le temps, etc. Il n'y a pas, dans l'univers, de chose dénuée de mouvement, sans quoi cette chose plongerait par un côté dans le néant. Quand nous disons qu'un objet est au repos, nous ne percevons, nous ne saisissons ce repos que par ses propriétés communes avec le mouvement. Le repos est au mouvement ce que la petitesse est à la grandeur. L'inertie est au mouvement ce que la mort est à la vie.

Peut-on considérer le mouvement d'une manière isolée et lui attribuer un rôle prépondérant dans la formation des choses? — Ce serait oublier sans doute que le mouvement est une propriété comme une autre, inhérente à la nature des objets et associée aux autres propriétés composantes. Un objet ne se donne pas le mouvement, mais il ne se donne pas non plus la couleur, la forme, le son, le temps, etc. De même que nous ne pouvons pas concevoir, parce que l'expérience ne nous l'a jamais fait voir, de phénomène dont le rôle serait terminé et qui ne devrait pas servir à déterminer d'autres phénomènes, de même, et pour la même raison, nous ne pouvons pas concevoir des phénomènes qui se seraient donné à eux-mêmes le mouvement, qui se seraient déterminés eux-mêmes. Ce serait un pur anthropomorphisme. Des deux côtés nous rencontrons l'infini. Nous ne pouvons point aller au delà de cette notion.

— Nous pouvons discerner maintenant comment se forme l'idée de mesure. Soit un objet A ; imaginons qu'il ait un mouvement régulier qui se prolonge pendant un certain temps ; représentons-nous en outre deux autres objets B C animés de mouvement, dont l'un, B, s'associe au premier, A, par une propriété commune très étendue, l'autre, C, par une propriété commune très restreinte ; nous dirons que l'objet B est animé d'un mouvement fort, étendu, rapide, et que C est animé d'un mouvement restreint, lent ; ou bien encore, dans le cas où C ne se rattacherait à A que par une propriété commune de mouvement à peine perceptible, que C n'a pas de mouvement, qu'il est en repos.

La mesure du temps, de la grandeur, s'établit de la même manière. Nous imaginons un objet doué d'une certaine propriété de durée, puis nous comparons, c'est à dire nous établissons la relation, au moyen de la propriété commune, avec d'autres objets également considérés sous le rapport de la durée.

Idée de temps futur.

Saint-Julien, 28 décembre 1878.

Pour percevoir le futur, il faut que nous nous placions par la pensée dans un certain temps, et puis que nous considérions le temps qui l'a suivi ; la comparaison du temps qui apparaît en second lieu avec le temps apparu en premier lieu, nous donne l'idée du futur quand nous passons du premier temps au second, et que nous allons du premier au second. Le second temps nous apparaît comme étant le futur. Si un temps présent quelconque évoque en nous l'idée d'un temps qui va le suivre ou le suit, ce dernier temps sera le futur. Je vois le soleil se lever, la présence du soleil évoque l'idée du même soleil qui va se coucher ; le soleil que je vois comme devant se coucher, m'apparaît avec le caractère du futur. En réalité, le soleil que je vois actuellement évoque l'idée du soleil que j'ai vu la veille, l'avant-veille (parce qu'il est le même), me replace au temps où j'ai vu ce soleil ; puis les états du soleil qui ont suivi le soleil levant, que je conçois comme présent, se présentent à leur tour, et comparés au soleil conçu comme présent, me donnent l'idée du futur.

Rapports de la pensée scientifique avec la réalité. Elle est relative et, quand elle veut saisir directement l'absolu, s'en éloigne.

Brienon, 23 mai 1869.

L'idée que nous avons des choses exprime le rapport dans lequel nous sommes avec elles. L'idée est donc un phénomène essentiellement relatif. Mais l'intelligence, en raison de sa nature progressive, marque une tendance vers l'absolu. Elle cherche sans cesse à se rapprocher de la réalité des choses, à la concevoir, à la rattacher à l'ordre général, et cet ordre général à un ordre plus général encore. Ainsi se constitue la science, qui cherche d'abord à se détacher de la personnalité, des systèmes philosophiques où la personnalité s'est donné surtout le plus carrière, s'efforce, au contraire, de se mettre dans les choses, d'habiter en elles, pour ainsi dire, puis résume les notions vraies ainsi acquises sous des formules, sous des lois qui ne sont que des instruments pour aller à d'autres lois, à d'autres formules en traversant la réalité d'autres phénomènes. La loi condense des notions réelles sous un petit volume.

Elle proportionne le monde au peu de capacité de notre cerveau.

La formule, la loi, est l'empreinte de chacun des pas fait par l'esprit vers l'absolu. Pour se faire une idée de sa valeur exacte, il faut donc la comparer : 1° avec les phénomènes dont elle exprime le rapport; 2° avec les phénomènes non encore classés sous une loi vers lesquels elle conduit; 3° avec l'idée de l'éternité qui exclut l'idée de loi. L'éternité n'a pas de formule. La loi serait la négation de l'éternité. Si la continuation de l'harmonie du monde doit permettre à l'homme de tendre sans cesse vers le progrès, on peut prévoir un instant où l'intelligence humaine, mode et accident de l'éternité, finira par se confondre avec elle. Mais, phénomène remarquable, c'est en cherchant à réaliser immédiatement l'absolu, que l'homme s'en éloigne. La société du moyen âge a été frappée ainsi de stérilité.

C'est en comprenant, en subissant des conditions, que nous marchons sûrement vers un état toujours semblable à lui-même et où il n'y aura plus de conditions. Le relatif est la condition de l'absolu. Le temps est la condition de l'éternité.

Relativité de l'idée de cause.

Brienon, 23 mai 1869.

La cause ne réside que dans l'intelligence humaine. Cette idée est une pure conception de l'esprit.

On comprend qu'au sein de l'éternité il n'y ait ni cause ni effet.

La cause est l'antécédent nécessaire immédiat.

Saint-Julien, 11 octobre 1878.

Il y a cause quand les phénomènes sont reliés immédiatement, avec cette seule circonstance que l'un précède l'autre et le précède toujours. Il paraît donc y avoir en même temps dans l'idée de cause une idée de temps. Si un intermédiaire existe entre des phénomènes qui sans lui se succèderaient comme cause et effet, l'un des phénomènes, au lieu d'être une cause, est un antécédent, et l'autre, au lieu d'être un effet, est un conséquent.

Le pouvoir d'associer, seul antérieur à l'expérience.

Saint-Julien, 29 août 1877.

Il paraît y avoir une chose, une seule, qui existe dans l'intelligence, sans avoir existé préalablement dans les sens : c'est l'association, la réunion des éléments recueillis par les sens.

Des idées premières.

Saint-Julien, 12 octobre 1877.

Le contact du milieu avec l'organisme dépose en nous une série de notions premières et irréductibles. Ces notions irréductibles sont celles de cause et d'effet, tous les axiomes en général, les idées de vérité, de justice, de beauté, l'idée d'infini; les idées (qui se développent dans le cercle interne) de plaisir, de douleur, de toutes les sensations dont l'objet est renfermé dans

le cercle interne et constitutives de l'idée générale de personnalité; l'idée de nouveauté, de conservation, de progrès, de temps, d'espace, etc. Une fois en possession de ces notions, tantôt nous sommes sollicités par le besoin de leur donner satisfaction par le contact de la réalité externe qui les a engendrées; tantôt, en présence de cette réalité, non encore expérimentée par nous, nous recherchons à quelle idée, à quel besoin spécial elle a la propriété de correspondre et de satisfaire. Dans ce dernier cas, si nous ne sommes pas sollicités par un besoin immédiat et direct, correspondant à une propriété déterminée de l'objet en question, c'est que nous sommes sollicités par l'idée déposée en nous par la nature, que chaque corps contient des propriétés spéciales, et le besoin de satisfaire cette idée, besoin qui se satisfait d'abord par les recherches, puis l'idée de ces propriétés elles-mêmes se trouve évoquée à son tour. Il se produit ainsi un enchainement dans les phénomènes. Toutes les sciences, la géométrie, la physique, la chimie, reposent sur ces principes.

Les idées les plus générales sont les lignes de structure de l'intelligence et la forme même du cerveau.

Saint-Julien, 24 mai 1878.

Hypothèse. — Il semble que les idées générales correspondent à la structure, à l'ordre, à la forme même de l'intelligence. Les éléments concrets recueillis dans le milieu extra ou intra-organique prennent, en même temps qu'ils sont perçus, la forme de cette structure. C'est ainsi que nos organes et l'intelligence décomposent en quelque sorte et choisissent, dans le milieu externe, la matière dont se forment nos idées.

L'organisme cérébral dont se compose déjà le cerveau d'un enfant qui arrive au jour, ce qu'on appelle aussi les dispositions natives, pourrait consister dans un certain arrangement des éléments cérébraux, l'arrangement qui précisément correspond aux idées générales et communes à plusieurs phénomènes concrets. Le moule lui-même a sans doute été façonné par les influences extérieures, par l'influence des phénomènes concrets, qui en s'agrégeant les uns aux autres sur le modèle de leur arrangement dans le milieu extérieur, ont constitué les formes d'un organisme. Ces formes à leur tour, une fois constituées, reçoivent de nouveaux éléments auxquels elles communiquent leur empreinte. D'ailleurs, le fond même de la matière est peut-être identique. Ce sont seulement les formes par lesquelles elle passe, les arrangements géométriques, mécaniques dans lesquels les molécules sont combinées, qui constituent les différences des phénomènes. Mais ces formes, ces moules, ne s'appliquent sans doute pas indistinctement à tous les phénomènes. Pour qu'ils puissent être compris dans un arrangement supérieur, il faut qu'ils se présentent élaborés déjà par un arrangement inférieur. Si cet arrangement existe, la nature des éléments figurera dans l'arrangement. Le son deviendra ligne, la ligne deviendra son. Tel fils de mathématicien combine des notes de musique, comme le père combinait des chiffres. Faut-il croire que l'hérédité lui a transmis un arrangement cérébral qui se prête dans le fils à l'arrangement des sons, comme il présidait dans le père à l'arrangement des chiffres?

Les phénomènes extérieurs déterminent la forme du moule, puis la forme du moule nous permet de faire rentrer dans cette forme les phénomènes extérieurs.

L'arrangement des idées dans l'esprit correspond à l'arrangement des phénomènes dans le monde.

Saint-Julien, 25 mai 1878.

Les phénomènes concrets et particuliers ne sont eux-mêmes que des phénomènes dont l'organisation est pareille, dans l'intelligence, à celle qui existe dans la nature externe. De telle sorte que ce qui est pareil dans l'intelligence, permet à ce qui est pareil dans la nature externe d'entrer, en quelque sorte, dans la case qui se trouve libre et préparée exactement pour loger les phénomènes externes.

Quand la case ou le moule sont ainsi construits, les phénomènes extérieurs viennent s'y loger nécessairement sous l'empire de forces qui les amènent vers nous. Cela est vrai des phénomènes les plus compliqués comme des phénomènes les plus simples : « Le joueur » n'est pas plus hanté par les visions du jeu et l'avare » par celles du lucre que l'auteur dramatique par la » constante obsession de son idée fixe. Tout s'y rattache » et l'y ramène. Il ne voit rien, n'entend rien qui ne » revête aussitôt pour lui la forme théâtrale. Ce paysage » qu'il admire, quel beau décor! Cette conversation » charmante qu'il écoute, le joli dialogue! Cette jeune » fille délicieuse qui passe, l'admirable ingénue! Enfin » ce malheur, ce crime, ce désastre qu'on lui raconte, » quelle situation! quelle scène! quel drame! Cette » faculté spéciale de tout dramatiser, elle est bien la » force de l'écrivain dramatique, mais elle est aussi son » tourment; car ce qu'il conçoit de la sorte, il faut qu'il » l'exprime et le réalise, et, bon gré mal gré, toute sa » vie s'y emploie. » (Voir Sardou, Discours de réception à l'Académie française, 22 mai 1878.)

— Nous trouvons la racine de tous les phénomènes intellectuels soit dans le milieu intra-organique, soit dans le milieu extérieur à l'organisme. Mais l'origine des phénomènes extra ou intra-organiques eux-mêmes, nous la trouvons dans une nouvelle analyse qui portera sur ces phénomènes considérés en eux-mêmes, indépendamment de leurs rapports avec les phénomènes internes.

Rapports de l'intelligence et du milieu externe dans la succession et la liaison des idées.

Saint-Julien, 23 juin 1878.

Le milieu, en nous offrant des objets et des spectacles successifs, nous donne l'idée de cette succession de spectacles. Nous désignons les spectacles qui se succèdent ainsi sous le nom de *changement*. L'état intellectuel désigné sous le nom de *changement* entraîne les mouvements organiques à la suite desquels cet état a été déterminé dans l'intelligence. Il arrive souvent dans ce cas que d'autres objets, différents de ceux qui nous ont originairement donné l'idée du changement, s'offrent alors à nos sens. La suite de ces objets — recueillie dans l'intelligence — s'associe à la première série, puisque cette série, en vertu de laquelle nous avons accompli certains mouvements, occupait l'intelligence. Le même mot pourra servir à désigner ces groupes d'objets différents offrant cependant entre eux un caractère commun, celui de constituer des changements. L'un des états intellectuels répondant à l'idée du changement et associé à l'idée du mot évoque l'autre état, et ce dernier état se trouve associé à l'idée du mot par l'intermédiaire du premier état. Ensuite, si le

milieu nous offre à la fois la série correspondant au dernier état intellectuel et le mot, le mot se trouvera directement associé au dernier état.

— Le milieu, après avoir offert à l'intelligence le tableau d'une analyse, détermine par là même dans les sens et dans l'intelligence la faculté d'analyser. Cette faculté, une fois qu'elle existe, peut déterminer dans les sens des mouvements conformes. Ces mouvements pourront s'appliquer, dans le milieu, à des objets différant de ceux qui ont la première fois donné l'idée d'analyse. Par suite, l'idée d'une analyse nouvelle (par les objets sur lesquels elle porte) viendra s'associer à la première. Mais, s'associant à la première et différant par la matière à laquelle elle s'applique, elle donnera l'idée d'une analyse nouvelle; nous aurons un état d'esprit correspondant à deux analyses (semblable), mais à deux analyses différentes. Par suite encore, dans l'avenir, l'état d'esprit correspondant à ces deux groupes semblables par le côté de l'analyse, différents par le côté des objets, entraînant des mouvements dans l'organisme, nous pourrons chercher, en prenant notre point de départ dans l'intelligence, d'abord à analyser des objets, puis à analyser des objets différents les uns des autres. Nous rechercherons ainsi la diversité dans l'uniformité.

Comment s'établissent certaines associations fondamentales non scientifiques, mais nécessaires à la conservation de l'individu.

Saint-Julien, 11 octobre 1877.

Quand en présence de phénomènes externes, nous cherchons leur sens, leur signification, l'idée qu'ils contiennent, nous ne faisons que rechercher les côtés

par lesquels ces phénomènes sont capables de donner satisfaction aux besoins existant déjà en nous. La même chose se passe, quand en présence d'un des corps étudiés par la physique ou la chimie, nous cherchons à découvrir ses propriétés. Le corps que notre vue perçoit, nous voulons savoir encore s'il est dur et résistant au contact, s'il est doux ou amer, s'il exhale une odeur. Il en est de même encore quand nous recherchons la place qu'il occupe parmi les phénomènes, ses fonctions, etc.

La production d'une sensation de couleur, de lumière, de toucher, etc., détermine une sensation de plaisir ou de douleur, comme la perception d'un mouvement détermine une sensation musculaire. Quand l'idée d'un plaisir *sui generis* se représente, elle entraîne en nous des mouvements destinés à faire durer ce plaisir. Voici l'explication de ce fait. Cette idée de plaisir peut évoquer l'idée du phénomène spécial auquel elle a été primitivement associée; ce phénomène n'a pas été perçu sans que le milieu ait déterminé dans les organes certaines positions, certains mouvements dont nous avons obtenu l'idée; l'idée du phénomène spécial évoque l'idée de la position et du mouvement qui l'ont précédé; par suite, ce mouvement lui-même lié à son idée se trouve reproduit. Voilà comment l'idée d'un plaisir peut entraîner l'idée du mouvement par lequel nous ajouterons à l'idée de ce plaisir celle qui le fait durer, celle de le faire durer.

En sens inverse, les sensations auxquelles se trouve liée l'idée de douleur ne se produisent pas sans que le contact du phénomène externe qui, par l'intermédiaire de la sensation correspondante a engendré la douleur, ne détermine un mouvement de retraite, mouvement

qui se reproduira dans l'ordre contraire. La douleur évoquera la sensation, la sensation évoquera l'idée du mouvement de retraite, l'idée de retraite évoquera le mouvement lui-même.

Nous avons vu ensuite comment le milieu nous enseigne des dispositions plus complètes pour rechercher le plaisir ou éviter la douleur. Cette recherche et cette fuite sont des mouvements fondamentaux, des *idées irréductibles*.

A toutes les situations de la vie, nous appliquons des axiomes spéciaux, comme nous le faisons pour toutes les figures de la géométrie que nous fournit la contemplation de la nature ou nos constructions artificielles.

La science elle-même n'est que la satisfaction d'un besoin, ou un instinct.

Saint-Julien, 13 octobre 1877.

Une idée, source d'un besoin, évoque une autre idée, source d'un autre besoin. Cet enchainement est aussi nécessaire que celui des autres phénomènes du monde. Si nous sacrifions une idée à une autre, un besoin à un autre, c'est encore en vertu d'une autre idée et d'un autre besoin. Le développement d'une science correspond à l'enchainement de nos idées et de nos besoins, tout de même que l'enchainement des sciences entre elles correspond à l'enchainement de nos idées. Ces idées et ces besoins varient avec les phénomènes externes qui les déterminent, mais l'ordre et le procédé selon lesquels ils s'enchainent demeurent les mêmes.

Il s'agit toujours d'extraire des corps chimiques, physiques, physiologiques, astronomiques, géométriques, mathématiques, les propriétés destinées à satis-

faire des besoins ou idées déterminés en nous par le milieu externe. Si nous prenons un corps géométrique, le triangle par exemple, nous recherchons les propriétés de ce corps en le mettant successivement en contact avec les corps simples ou irréductibles dont l'idée existe déjà en nous et nous donne le besoin de rechercher, dans le triangle par exemple, des éléments identiques à elles.

Quand nous aurons extrait ainsi les propriétés du triangle, les propriétés se trouveront par là même analysées, c'est à dire isolées par les opérations auxquelles nous les aurons soumises. De plus, nous aurons rapporté le triangle aux besoins et aux idées qu'il est de nature à satisfaire. Nous pourrons rechercher maintenant dans les nouveaux corps géométriques, ceux-là plus complexes offerts à nous par le milieu externe, ceux dont les propriétés seront de nature à satisfaire l'idée correspondante pour nous à celle de triangle, comme celles du triangle se résolvent dans celles de triangle, comme celles du triangle se résolvent dans les propriétés irréductibles primitives, dans les axiomes.

La démonstration, dans les mathématiques et la géométrie, s'appelle l'expérimentation en physique et en chimie, dans les sciences naturelles. La science moderne n'a pas inventé la méthode expérimentale; elle l'a seulement appliquée à des phénomènes qui n'avaient pas encore été rigoureusement traités et d'une manière suivie à l'aide de cette méthode. Il ne faut pas exagérer à ce point de vue le rôle joué par Bacon.

Descartes a, le premier, appliqué aux phénomènes de l'intelligence la méthode qui n'est pas propre à la géométrie, mais sans laquelle aucune science ne saurait se constituer. Quand nous faisons le plus simple des

raisonnements, quand nous nous servons de la vérité connue pour aller à la vérité inconnue, nous appliquons la méthode géométrique, mais nous ne constituons pas une science comme celle de la géométrie, car la science consiste principalement dans l'enchaînement des raisonnements reliant entre eux tous les phénomènes auxquels cette science peut s'appliquer.

Quand nous recherchons si une idée irréductible et simple est contenue dans un corps quelconque, nous sommes exposés à la chance d'erreur habituelle qui nous fait voir dans les objets ce qui correspond au besoin qui nous sollicite à cette recherche. Les bâtons flottants paraissent un navire. En rêve, nous croyons à la réalité des choses dont nous avons seulement l'idée. C'est pour cela que l'expérimentation est nécessaire; sans elle, cette chance d'erreur existerait dans les mathématiques comme dans les sciences chimiques. En géométrie et dans les mathématiques, l'expérimentation est plus facile et, par suite, la chance d'erreur moindre, parce que nous opérons sur des chiffres ou figures, éléments qui sont toujours à notre portée puisque nous les fabriquons nous-mêmes.

La manifestation des idées, instinctive à l'origine, devient ensuite volontaire.

Saint-Julien, 23 mai 1878.

Chaque élément intellectuel est emprunté au milieu extérieur. Il correspond exactement à un élément de ce milieu. Ce sera l'œuvre de la physiologie de nous faire saisir cette correspondance par l'analyse de chacun des éléments cérébraux. Mais nous pouvons dès aujourd'hui noter, décrire, préciser dans ses lignes arrêtées,

classer chacun des éléments externes dont la présence ou l'absence détermine ou supprime la manifestation intellectuelle. Sans doute les éléments du milieu extérieur ne peuvent être recueillis dans l'intelligence en dehors d'un organisme susceptible de les recueillir; mais il n'en est pas moins vrai que nous pouvons dès aujourd'hui déterminer exactement quels sont les éléments externes qui concourent à former tous les phénomènes intellectuels sans exception.

— Nous éprouvons le besoin de manifester nos idées. Ce besoin n'est pas engendré en nous par je ne sais quelle force mystérieuse et interne. Une idée occupe notre intelligence : l'image, par exemple, d'une ligne très simple; cette image restera dans notre intelligence sans pouvoir se manifester tant que la nature ne nous aura pas enseigné cette manifestation. Mais supposons que sous l'empire d'un mouvement organique, provoqué par contre-coup par quelque circonstance externe, notre main trace sur le sable une ligne analogue à celle dont l'image occupe notre esprit; le mouvement involontaire accompli par nous se transformera en une idée qui se gravera dans notre intelligence. Une fois cette idée gravée dans l'intelligence, elle pourra produire une réaction dans les sens, et par suite la manifestation extérieure de la ligne, comme la réaction dans les sens a produit une impression dans l'intelligence.

Ainsi, les phénomènes vont s'associer dans l'intelligence : image d'une ligne, image du mouvement instinctif à l'aide duquel nous l'avons reproduite dans le milieu extérieur, puis mouvement dans les sens correspondant à l'idée du mouvement qui existe dans l'esprit. Nous avons parlé d'un mouvement involontaire et instinctif; par exemple, notre main a été poussée, en

dehors de toute intervention intellectuelle, par quelque mouvement purement nerveux du bras sous l'impression d'une réaction quelconque, par quelque corps étranger qui a agi sur nous. Nous saisissons ici l'instinct sur le vif; mais dès que l'intelligence a perçu le mouvement résultant des réactions organiques qui se sont produites dans les parties du corps extérieures à l'intelligence, ce mouvement devient une idée; d'instinctif il devient intelligent, conscient et volontaire. C'est par analogie et abus de mots que nous appelons *instinctif* l'état de l'esprit qui agit par habitude. L'habitude a tellement rendu les phénomènes intellectuels faciles, que nous ne nous arrêtons plus guère à la conscience de leur action, nous sommes blasés. C'est pour cela que nous les comparons aux phénomènes vraiment instinctifs qui se produisent en nous sans que nous en ayons conscience. Mais la différence n'en subsiste pas moins. En dépit de l'habitude, les premiers phénomènes appartiennent à l'intelligence et non pas à l'instinct, qui consiste précisément dans le mouvement, la vie et même la conscience de ceux des phénomènes dont le caractère est d'être situés en dehors de l'intelligence (?).

De l'habitude. — Accessoirement des limites de la psychologie.

Saint-Julien, 26 mai 1878.

L'idée de l'habitude se forme dans l'intelligence à la suite de la perception des mêmes phénomènes qui se répètent dans le milieu organique ou dans le milieu externe. Telle est l'origine de l'*idée* d'habitude; mais l'origine de l'*habitude,* elle se trouve dans les rapports des phénomènes externes (donnant naissance à cette

idée) considérés en eux-mêmes, au point de vue externe. Si l'on recherche l'origine de l'idée, on se livre à la science intellectuelle et l'on doit décrire les éléments et les rapports qui correspondent à cette idée dans le milieu externe, et montrer en même temps que ces éléments n'existant pas, l'idée disparait avec eux. Il reste enfin à retrouver ces éléments dans l'appareil cérébral, ce que fera plus tard cette partie de la science de l'intelligence qui s'appelle *psychologie mentale.*

Si l'on recherche au contraire comment les phénomènes arrivent à se répéter dans le milieu externe, c'est une question de physiologie, de chimie, de physique et non plus une question de psychologie. On voit ici les frontières de la science de l'intelligence. Toute science trouve ses limites dans le cercle naturel où s'accomplissent les phénomènes de même ordre, c'est à dire les phénomènes offrant plus de ressemblances entre eux que de différences, et plus de différences avec les phénomènes voisins qu'entre eux.

Parallélisme des tendances et des idées. Besoins scientifiques. Transmission des tendances par la génération.

Saint-Julien, 10 octobre 1877.

Dans toutes ses recherches, si variées qu'elles soient, l'intelligence obéit à la nécessité de satisfaire un besoin déterminé. Le contact du milieu externe avec les sens détermine des idées nouvelles, des états nouveaux de l'intelligence. Par exemple, une succession de phénomènes à laquelle nous n'apercevons aucune limite, détermine en nous l'idée d'infini; leur enchainement nécessaire, l'idée des lois de la nature; l'idée de la science, celle des combinaisons des nombres; celle de

l'égalité dans la géométrie, celle de la vérité, celle de la beauté, sont également engendrées par le contatct et les combinaisons des phénomènes externes. Toutes ces idées deviennent la source d'autant de besoins. Il y a en outre une hiérarchie dans les besoins comme dans les autres phénomènes. Après avoir extrait des choses externes la portion à l'aide de laquelle nous satisfaisons un besoin déterminé, il arrive que la portion ainsi extraite et isolée peut s'associer à une autre portion et donner naissance, ainsi que nous l'avons vu, à une idée plus générale, source d'un besoin plus général aussi. La production d'une idée, source d'un besoin futur, est accompagnée d'une impression, surcroît de vive satisfaction qui dérive du contact de l'organisme interne avec la réalité externe. Quand l'idée renaîtra, nous chercherons à reproduire ce contact, auquel est attaché un certain degré de satisfaction. La perception habituelle des effets du contact de la nature avec notre organisme peut déterminer en nous un besoin très général, qu'on pourrait appeler le besoin de l'expérience. Nous cherchons constamment par la vue et la préhension des choses externes, naturelles ou artificielles (géométrie, mathématiques), à satisfaire les besoins spéciaux existant dans notre intelligence ou dans notre organisme physiologique. Nous avons une tendance perpétuelle à ramener toutes les choses externes aux idées irréductibles que détermine en nous, par le seul jeu des lois nécessaires, le spectacle du monde. On peut dire que les influences ambiantes créent dans notre esprit autant d'organismes distincts qui ne peuvent être modifiés que par d'autres influences agissant avec la même persistance. Cette tendance à ramener les choses à des idées irréductibles, n'est que la tendance à extraire des choses l'élément à l'aide duquel nous satisferons les besoins déterminés en nous par nos idées.

Brienon, 23 mai 1869.

Nous transmettons à nos descendants la faculté d'acquérir très rapidement des idées de même ordre que celles auxquelles notre intelligence est parvenue. C'est sur ce résultat du travail antérieur opéré par nous et accumulé dans l'intelligence de l'enfant que se greffent les conséquences du travail personnel de celui-ci.

Le progrès qui s'accomplit dans la race s'opérerait dans le cercle de l'individu, si la jeunesse du sang et l'élasticité du cerveau se prêtaient indéfiniment à l'effort de l'intelligence.

La génération réalise ce résultat.

Des idées innées et de l'hérédité psychologique.

Saint-Julien, 2 juin 1878.

Il semble qu'il y ait des idées innées, du moins au point de vue de l'hérédité. L'enfant qui naît a déjà un cerveau, et nous voyons se développer en lui des dispositions mentales identiques à celles de parents qu'il n'a jamais connus, loin des influences qui, en apparence, ont déterminé ces phénomènes intellectuels chez leurs ascendants en ligne directe ou collatérale. Par exemple, les gestes, les expressions de la physionomie, les dispositions musicales, scientifiques, les traits du caractère sont les mêmes, comme peuvent l'être ceux

du visage et la conformation du corps. Cependant, si l'on comprend que l'hérédité puisse transmettre l'organisme, il est difficile de comprendre, si tout ce qu'il y a dans l'intelligence lui vient du milieu externe, comment des phénomènes qui paraissent appartenir en propre à l'intelligence, comme les dispositions musicales, scientifiques, l'énergie et la décision de la volonté, ont pu être transmis à l'intelligence par voie d'hérédité, c'est à dire dans des conditions différant de celles qui déterminent toujours pour notre observation la production des phénomènes intellectuels. En réalité, si l'on y réfléchit, on s'aperçoit qu'il n'y a ici ni un cas d'exception, ni un cas d'innéité. L'organisme a son point de départ dans une portion de l'organisme détachée des auteurs de l'individu, et la physiologie nous montre déjà (travail de Robin) comment il peut se développer sur le modèle de l'organisme des ascendants et emprunter ses éléments au milieu externe. Mais le cerveau ne se développe que postérieurement, et il commence par puiser dans l'organisme dont il est le couronnement, les éléments de ses idées. Cet organisme constitue déjà, par rapport au cerveau, un milieu extérieur. De même qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que l'organisme inférieur, portion détachée des ascendants, soit la continuation et la reproduction dans une certaine mesure de l'organisme des ascendants ; de même, il n'est pas étonnant que les éléments du cerveau, recueillant ce qui les constitue dans l'organisme dont le développement a précédé, reproduisent des traits propres à la constitution mentale des ascendants. La facilité avec laquelle l'intelligence s'assimile les sons, avec laquelle elle les combine, l'énergie de la volonté, la rapidité de la décision, tout cela étant transmis avec le sang, les organes qui servent de milieu externe au cerveau lui transmettent aussi des dispositions esthétiques et des traits de caractère avant que le cerveau se soit mis en rapport avec le milieu extra organique.

Ainsi, en venant au monde, l'enfant apporte un cerveau et des dispositions mentales déterminées par son organisme, qui a été le premier milieu externe à l'aide duquel s'est opéré le développement mental existant. Puis, grâce à ce qui existe dans son cerveau, grâce aux sens qui servent d'intermédiaire, l'enfant se mettra en communication, aussitôt après sa naissance, avec le milieu extra-organique et fera déjà un choix dans les éléments de ce milieu, choix par lequel il affirmera et confirmera les dispositions apportées par lui en venant au monde.

Remarquons-le bien, le milieu organique n'a pu donner au cerveau que les éléments qu'il contient lorsque l'enfant est encore dans le ventre de sa mère : mouvements, symétrie de ces mouvements, sensations de chaleur, de froid, sentiment de la circulation vitale, richesse de cette circulation, tout ce qui tient à certaines propriétés du sang, tout ce qui, dans le corps de l'embryon, donne lieu à des réactions analogues à celles du milieu externe sur les sens, tout cela est reflété déjà, au moment où l'enfant naît, dans les éléments de son cerveau. Mais tout ce qui est véritablement engendré par les contacts du milieu extra-organique avec les organes des sens, les sons, la lumière, la couleur, les lignes, les odeurs, tout enfin ce que nous pouvons imaginer comme appartenant au milieu externe et comme n'ayant pu être ressenti par le fœtus, soit à cause de l'imperfection de ses organes soit parce que ces éléments n'existaient pas dans le ventre de sa

mère, tous ces éléments externes n'entrent dans la composition de l'intelligence qu'après la naissance. Mais grâce aux éléments puisés dans le milieu intra-organique depuis la conception jusqu'à la naissance, les éléments extra-organiques trouvent dans le cerveau un organisme déjà préparé pour les recevoir et les recueillir.

Dans tous les cas il n'y a pas d'idées innées, dans le sens donné à ce mot par certains philosophes, c'est à dire des idées qui feraient partie de l'intelligence antérieurement à tout contact de celle-ci avec le monde extérieur, qui ferait ainsi de l'intelligence une création isolée, exceptionnelle, ne dépendant que d'elle-même et n'étant pas soumise aux lois qui règlent le développement de toutes les autres parties de l'homme et de l'univers. Remarquons que les organes des sens font eux-mêmes partie de l'organisme, partie de l'embryon, partie, par suite, des parents de l'embryon. Comme rien ne parvient à l'intelligence que par l'intermédiaire des sens, ils agissent puissamment sur le mode de développement intellectuel. Selon qu'ils sont puissants ou faibles, riches ou pauvres en moyens de perceptions, étendus ou bornés, susceptibles d'application durable, ou lâches et mous, selon que certains organes sont plus développés, plus actifs que d'autres, l'intelligence est forte, variée, équilibrée ou développée dans un certain sens, ou faible et étroite. Comme les organes viennent en grande partie des ascendants, l'intelligence reproduit par là même les dispositions mentales des ascendants.

Même sujet. — Vue d'ensemble sur les « combinaisons mentales. »

Saint-Julien, 8 juin 1878.

Il semble que les premières formations de notre organisme cérébral deviennent des moules propres à recueillir soit des phénomènes identiques à ceux qui ont été jetés primitivement dans ces moules, soit des phénomènes nouveaux, mais s'ordonnant de la même manière que les phénomènes primitifs. Ainsi, par exemple, l'embryon, pendant la vie intra-utérine, exécute des mouvements, reçoit des impressions dont les éléments s'accumulent déjà dans l'appareil cérébral et s'y coordonnent selon un certain mode. Dans notre hypothèse, dès que l'enfant sera né, les éléments, par exemple, recueillis par l'œil dans le milieu externe devront se coordonner conformément à l'arrangement déjà établi dans les éléments cérébraux préexistants. Ce qu'il y a d'identique dans l'arrangement antérieur des idées de mouvement, par exemple, modèlera conformément à cet arrangement les éléments lumineux postérieurement empruntés au milieu extérieur. Nous trouvons ici le point de départ de l'invention réfléchie. L'arrangement perçu dans le milieu externe comme identique à un arrangement existant dans le milieu interne est devenu, dans l'intelligence, un phénomène isolé pendant un instant. Ce phénomène isolé s'est compliqué d'un autre phénomène. L'arrangement s'appliquant à des mouvements s'est appliqué à des éléments lumineux. Qu'une nouvelle portion du milieu s'offre à nos sens, une portion sonore, par exemple; ces sons pourront être perçus à leur tour dans ce qu'ils ont d'identique avec l'arrangement des mouvements

et des couleurs, puis ils seront perçus comme sons. Mais nous n'aurons pas seulement la conscience de l'arrangement identique pour les sons, les couleurs et les mouvements; nous aurons encore l'idée d'un phénomène commun aux sons, aux couleurs, aux mouvements, phénomène consistant dans ce fait qu'ils sont différents les uns des autres. Par suite, en même temps que nous pourrons rechercher la ressemblance dans l'arrangement, nous pourrons rechercher aussi la différence dans les éléments ordonnés selon cet arrangement. Voilà tout le mécanisme de l'invention.

Nous voyons que l'arrangement ou l'ordre des éléments primitifs (éléments concrets qui ne se prêtent plus à l'analyse ou du moins que la conscience n'analyse pas), nous voyons que cet ordre est exprimé ou reflété dans les idées abstraites ou communes, de même que les éléments non analysés par la conscience et groupés selon cet ordre correspondent aux idées concrètes. Le rouge, le vert, le bleu — idées concrètes; l'ordre selon lequel ces couleurs sont rangées sur le prisme — idée abstraite.

Ajoutons encore, pour compléter cet exposé par les sommets de la théorie des combinaisons mentales, que des groupes d'éléments compris dans un certain ordre peuvent être rapprochés les uns des autres sous l'empire des influences du milieu, et que nous obtenons ainsi de nouveaux composés intellectuels et un nouvel ordre, dont nous retrouvons le type dans le milieu externe.

La science ne consiste pas dans les combinaisons auxquelles se livre une imagination qui s'isole chaque jour davantage du milieu, elle consiste dans la perception des éléments concrets du milieu et dans la vue de l'ordre établi par là même dans l'arrangement de ces éléments. La métaphysique est stérile en dehors de sa sphère propre, parce qu'elle spécule sur des éléments qui n'ont pas été directement recueillis par les organes des sens dans le milieu.

— L'état de la science, ou nos connaissances personnelles, ne nous permettent pas de vérifier si les éléments cérébraux de l'embryon sont conformes à ce que nous exposons dans l'hypothèse ci-dessus; mais nous pouvons rechercher, à l'aide des procédés propres à la science de l'intelligence, si l'ordre constaté et perçu par nous dans les éléments du milieu externe se trouve déjà dans des combinaisons mentales antérieures formées par des éléments différents de ceux que nous percevons actuellement. Si de proche en proche, chaque perception de l'ordre dans le milieu externe était toujours précédée par l'existence d'une disposition mentale interne, nous serions amenés à affirmer que cette disposition existe déjà chez l'embryon; et comme d'autre part les éléments de cet ordre sont toujours puisés dans le milieu, nous serions forcés de penser que le développement organique se produit toujours dans l'embryon.

Suivons les rapports successifs du milieu et de l'intelligence; voyons comment, sous l'empire du milieu, les idées se succèdent dans l'intelligence en voie de formation; comment elles s'associent, se maintiennent et composent ainsi toute la vie intellectuelle avec toutes ses manifestations, lesquelles s'ajoutent au milieu naturel pour donner lieu à de nouveaux phénomènes intellectuels : nous aurons trouvé l'ordre le meilleur pour l'exposé de nos études. A mesure que nous verrons naître une idée mère, nous pourrons l'examiner dans toutes ses variétés.

Quand nous voyons clairement que nos idées traduisent avec exactitude les éléments et les combinaisons du milieu, nous sommes en possession de la certitude, nous entrons alors seulement dans la paix et dans le repos. Cette paix est nécessaire, puisqu'elle résulte de la conscience de l'harmonie de l'organisme et du milieu. Paix et repos, parce que nous pouvons nous appuyer en toute sécurité sur l'univers, qui ne nous manquera pas; paix dans la plus grande activité, parce que notre action s'appuie toujours sur l'action de l'univers, avec laquelle elle est étroitement unie; repos dans le changement, parce que nous sommes soutenus par le changement des éléments du monde, avec lesquels nous sommes unis.

— On fait de la métaphysique, quand on organise l'âme et l'esprit sans les avoir jamais vus et quand on part de cette organisation, produit de l'imagination comme un conte de fée, pour déterminer des règles de conduite.

La part faite à l'imagination dans notre éducation est telle, que nous devons passer la meilleure partie de notre vie à nous débarrasser de la masse d'idées fausses et purement imaginaires que l'éducation nous a données.

— La force préside au gouvernement de l'univers. Elle est infinie, puisque l'univers ne nous a jamais montré, ni dans l'espace, ni dans le temps, un point où son action s'arrête; elle est nécessaire, puisque son action n'a jamais nulle part été suspendue; elle agit selon un ordre ou des lois éternelles, puisque jamais l'univers ne nous a fait voir un point où l'ordre que nous observons en toutes choses soit violé.

Retour au parallélisme des opérations mentales et des tendances.

Brienon, 9 juin 1878.

Le milieu nous présente des objets, l'organisme nous procure des impressions de plaisir et de douleur, des impressions de besoin, de mouvement, d'effort, etc. Les impressions venues de l'organisme s'associent à celles venues du milieu extérieur; ce sont tous ces éléments qui, recueillis dans l'intelligence à laquelle ils sont transmis, forment les éléments primitifs de nos idées ou plutôt nos idées primitives. Puis, nous l'avons vu, en se combinant, ces idées primitives correspondant à des éléments simples (au point de vue des rapports avec l'intelligence) du milieu intra ou extra-organique, donnent lieu, à la suite de nouveaux contacts avec le milieu, à des idées abstraites de ressemblance, de différence, de vérité, de justice, de classification.

Ces idées abstraites, comme celle de classification par exemple, peuvent devenir la source d'un besoin qui nous pousse à rechercher dans tous les phénomènes externes un certain ordre correspondant à nos idées préalables de classification. Ce besoin satisfait entraîne avec lui un plaisir. Comment peut-il se faire que des objets externes, un arbre, et des combinaisons d'objets externes, une certaine classe d'arbres, des chênes, puissent donner lieu à des besoins et à des plaisirs, quand nous avons reconnu que le plaisir et le besoin ont leur point de départ exclusif dans le milieu intra-organique et non dans le milieu extérieur à l'organisme? Le besoin, le plaisir, nous l'avons remarqué, ont un caractère éminemment personnel, c'est à dire qu'ils nous apparaissent toujours comme renfermés

dans le cercle de notre organisme, et cependant voici un besoin et un plaisir qui paraissent attachés exclusivement à des phénomènes extérieurs à l'organisme, ou plutôt encore il semble qu'ils prennent naissance dans l'intelligence, sans avoir été au préalable élaborés dans les organes des sens, ce qui impliquerait une nouvelle contradiction avec notre théorie. Mais la vérité est que le plaisir causé, le besoin satisfait par la présence d'un objet externe, un chêne, ou par une catégorie d'objets externes, une classification de plantes, une œuvre artistique comme la peinture d'un paysage, ont leur origine dans les sens comme toutes les autres impressions de besoin et de plaisir. En effet, la perception d'un phénomène externe est toujours associée à une impression organique; c'est dans cette impression organique que se trouvent le besoin, le plaisir, la peine..., et cette impression est transmise avec l'image de l'objet externe à l'intelligence. Une impression organique étant attachée à la perception d'un seul objet externe, la perception d'un plus grand nombre d'objets multipliera les impressions de plaisir ou de douleur qui s'ordonneront entre elles comme s'ordonnent les objets, de telle sorte que de véritables composés internes seront recueillis dans l'intelligence en même temps que les composés externes. Les idées les plus abstraites — l'idée de justice, l'idée de vérité — semblent au premier abord engendrer des besoins et des plaisirs ayant exclusivement leur siège et prenant leur origine dans l'intelligence; il en est de même des fables que produit notre imagination. Eh bien! dans tous ces cas, de même que l'idée abstraite a sa source dans le milieu externe, de même le besoin et le plaisir, attachés à cette idée, trouvent leur point de départ dans des impressions organiques. D'un autre côté encore l'imagination agit, mais elle n'agit que suivant la nature et en se servant de tous les éléments apportés dans l'intelligence par les organes; de telle sorte, que ses plaisirs, ses besoins comme ses inventions puisent leurs matériaux dans le milieu intra-organique ou extra-organique. Tout le monde fait la distinction, il est vrai, entre les plaisirs grossiers, sensuels, et les plaisirs purs, élevés, spirituels. Au fond, la distinction entre les plaisirs sensuels et spirituels n'a pas sa raison d'être dans une différence de nature que présenterait la réalité, mais il y a des plaisirs correspondant dans l'intelligence à des portions plus compliquées et par suite plus élevées de la réalité intra et extra-organique — les plaisirs attachés par exemple à la vue de la vérité, à l'accomplissement de la justice.

Il faut rechercher sans cesse, pour toutes les idées qui occupent l'intelligence, la réalité externe qui leur correspond, et arriver à mettre à part les idées correspondant simplement à des mots, à des phrases ou à des combinaisons engendrées par l'imagination, des idées dont tous les éléments se retrouvent ou peuvent se manifester dans la réalité. Une pareille tâche est immense, elle a des conséquences plus grandes qu'on ne peut le supposer. Elle rétablit l'harmonie entre l'intelligence et le monde. Elle est la source de toute sagesse et de toute morale inébranlable.

Idée de différence et d'identité.

Saint-Julien, 14 septembre 1878.

Si, après avoir accompli les mouvements destinés à mettre mon organisme en contact avec l'arbre que j'ai

déjà perçu, je trouve à la place de cet arbre une maison, comme la maison se trouve associée avec l'image de l'arbre existant dans le cerveau, par l'intermédiaire des mouvements qui m'ont mis en contact avec cette maison, j'ai l'idée de deux objets non plus les mêmes mais différents. La perception de l'objet différent est accompagnée elle-même de mouvements qui n'avaient pas accompagné la perception originaire de l'arbre. De même les mouvements différeront encore par la perception d'un objet, non plus différent, mais semblable. Si rien ne change dans le mécanisme de la perception, nous pensons que l'objet perçu est toujours le même. Je tiens une boule polie dans ma main. Cette boule est remplacée par une boule de même dimension et polie de la même manière. Pour la conscience, les deux boules sont les mêmes. Quand, au lieu d'un phénomène cérébral, c'est un phénomène externe qui met en jeu le mécanisme de la perception, si ce mécanisme sous l'excitation de l'objet externe est mis en jeu dans des conditions identiques à celles qui ont accompagné une perception extérieure, l'objet de cette perception se trouve évoqué. C'est ainsi qu'ayant perçu un chêne, puis retrouvant plus tard le même chêne, celui-ci évoque l'image du premier à laquelle il s'associe dans l'intelligence pour déterminer un état de conscience correspondant à l'idée du même chêne.

La causalité n'est qu'un mode d'association.

Saint-Julien, 27 septembre 1878.

Au moment où un son se produit, mon oreille est tendue, ou bien le son entendu, l'oreille se tend. Qu'il

y ait entre la tension de l'oreille et la perception du son une simple coïncidence, ou bien que la tension de l'oreille succède à la perception du son, dans les deux cas les phénomènes s'associent, parce que les impressions résultant de la tension de l'oreille et celles aussi résultant du son perçu sont identiques. Mais dans un cas, les perceptions du son et de la tension musculaire sont concomitantes; dans l'autre, elles se succèdent. Toutes ces nuances des diverses perceptions se reflètent dans nos idées.

Je sens le contact d'un instrument froid et tranchant; j'éprouve une douleur, l'impression de douleur s'associe à l'impression de fer parce que ces deux impressions sont identiques, parce qu'aucune autre impression n'est venue se placer entre elles. Nous disons toutefois que le fer a causé la douleur, qu'il est la cause de la douleur. Il n'y a rien autre chose entre les deux phénomènes qu'une association. Seulement, dans ce cas, l'un des phénomènes précède l'autre.

De l'idée de cause, comme dérivée de l'expérience.

Saint-Julien, 23 juin 1877.

Cause. — Mon bras exécute un mouvement à la suite d'un acte intellectuel par lequel j'ai voulu accomplir ce mouvement. Le lien entre l'acte intellectuel par lequel je veux et l'idée musculaire à la suite de laquelle s'exécute le mouvement physique n'est pas un rapport conçu par la conscience, comme différent d'un lien saisi par les sens et l'intelligence, existant entre le mouvement d'une onde sonore et le mouvement que ce premier mouvement communique à une autre onde sonore.

Dans les deux cas, nous disons que l'un des mouvements est cause de l'autre : l'idée de vouloir est cause de l'impression musculaire, qui pourra déterminer le mouvement physique ; le mouvement d'un son est cause d'un autre son. C'est à l'expérience, et à l'expérience seule, que nous sommes redevables de l'idée de cause. Le milieu externe offre à nos sens des phénomènes liés entre eux, de telle sorte que l'un se présentant, l'autre apparait, sans que jamais le milieu externe nous ait offert d'exception à cette apparition, à l'ordre dans lequel s'enchaînent les phénomènes. Nous regardons cette apparition de l'un après l'autre comme *nécessaire*, si aucune autre cause ne vient s'opposer à cette apparition ; — nécessaire, c'est à dire telle que le milieu externe ne nous a jamais montré d'exception, telle par conséquent qu'il nous est impossible de supposer que le premier mouvement apparaissant, le second, étant données les mêmes conditions que celles où a été donnée la première, ne se produise. La nature nous a toujours montré, toutes choses restant égales d'ailleurs, le même enchaînement. L'expérience, fondement de nos connaissances, ne nous laisse pas la possibilité de supposer cette exception, sinon dans d'autres faits d'expérience, c'est à dire, dans l'intervention d'une autre cause. Enfin, le mouvement volontaire et interne engendrant un autre mouvement dans l'intelligence, l'idée du moi déterminant un acte, n'est pas d'une autre nature ; le lien entre l'acte volontaire du moi et tel autre mouvement interne ou idée n'est pas d'une nature différente que le lien constaté par nous avec les phénomènes que nous associons dans la relation de cause et d'effet. L'idée du moi qui veut n'est pas une idée qui s'engendre elle-même ; elle est la suite d'autres idées

ou d'autres mouvements dont l'origine est dans nos sens mis en contact avec le milieu externe. Quand le moi agit sur le milieu externe, il renvoie à ce milieu les forces qu'il a reçues de lui ; il renvoie ces forces sous une autre forme, après les avoir élaborées, mais la quantité de la force reste la même, et quelles que soient les formes qu'elle revête, la loi de l'équivalence s'applique toujours. Ce qui est irréductible dans nos connaissances, c'est l'impression recueillie dans les organes des sens. Nous ne savons rien autre chose que ce qui est contenu dans cette impression.

Même sujet.

Saint-Julien, 23 juin 1877.

Le milieu, pour déterminer en nous l'idée de cause, ne nous offre pas seulement des phénomènes invariables enchaînés l'un à l'autre, il nous montre encore ces phénomènes unis de telle sorte que l'un communique à l'autre une partie de ses propriétés, de ses qualités, de son mouvement et de sa force. Le premier est cause vis-à-vis du second dans la mesure exacte des éléments qu'il cède à celui-ci. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans l'idée de cause telle qu'elle se forme dans l'intelligence, qui ne nous ait été fourni par les impressions faites sur les organes des sens par le milieu externe. Plus nous avançons, plus nous devons reconnaître que le cerveau est surtout un organe de coordination et de transmission.

De la nécessité.

24 juin 1877.

Quand nous avons constaté qu'un phénomène est, qu'il ne se produit jamais dans des conditions différentes de celles où nous l'avons observé originairement, nous ne pouvons pas concevoir qu'il soit autrement que dans l'état où il a été originairement, nous disons qu'il ne peut pas être autrement, nous reconnaissons dans cet état toujours observé le caractère de la nécessité.

— Deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles. Voilà un principe. C'est un rapport ou une vérité, que la nature se charge de nous démontrer. Il y a plus : toutes les fois que deux quantités sont égales à une troisième, elles sont égales entre elles. Jamais la nature ne nous a fait voir une seule exception à cet état de choses. Nous pouvons donc regarder cette vérité comme acquise. Nous avons la quasi certitude que deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles, avant toute vérification expérimentale, ou du moins sans avoir vérifié autre chose que leur égalité respective par rapport à la troisième.

Nous pourrons donc nous servir, dans nos calculs, de ce rapport, ainsi établi par d'innombrables expériences, et tenir la vérification expérimentale pour faite, alors qu'en réalité elle n'a pas été faite. Il n'y a peut-être pas autre chose au fond de tout raisonnement. Nous tenons comme établis par la nature des rapports qui ont toujours été établis dans certaines conditions, et qu'en conséquence nous pouvons nous dispenser de percevoir réellement et actuellement.

Nécessité, devoir. Affirmation nouvelle de la méthode générale de ces études.

Saint-Julien, 27 mai 1878.

Nécessité; devoir. — C'est le spectacle des événements extérieurs à l'intelligence qui nous enseigne les cas dans lesquels l'individu doit lutter contre les forces de la nature ou s'incliner devant elles. Dans telle circonstance, les forces individuelles résistent toujours victorieusement aux forces de la nature, elles triomphent toujours des forces ambiantes. Le spectacle de la victoire constante de l'individu et de la défaite non moins constante des forces ambiantes, la lutte qu'entreprend toujours l'individu dans un état donné, crée pour lui, par ce fait qu'il entreprend toujours cette lutte, la nécessité ou le devoir de lutter; si au contraire l'individu est toujours vaincu dans une certaine lutte contre les forces ambiantes, le spectacle de cette défaite que lui font toujours subir les forces extérieures lui donne l'idée, par la nécessité où il est de céder toujours, du devoir pour lui de céder.

— Quoi qu'on cherche, on arrive toujours à cette conclusion : — c'est la perception de ce qui se passe dans l'organisme, dans les phénomènes extérieurs à l'organisme, le spectacle des rapports des phénomènes organiques entre eux, des phénomènes externes entre eux, qui nous donne toutes nos idées. Nous aurons analysé et compris tous les phénomènes intellectuels quand nous aurons analysé et suivi, dans la succession où ils sont recueillis par l'intelligence, tous les phénomènes extérieurs à l'intelligence. C'est dans la succession des phénomènes extérieurs que nous trouvons le fil à l'aide duquel nous nous guidons à travers les

phénomènes intellectuels, comme c'est dans l'analyse extérieure que nous trouvons la description précise de tous les éléments intellectuels.

En recherchant l'ordre dans lequel les phénomènes sont perçus par l'intelligence, nous trouverons par là même l'ordre qui convient à l'exposition de ces études. La constatation des phénomènes extérieurs dans leurs rapports actuels avec les intelligences que nous pouvons observer, et en outre l'histoire des états intellectuels de ceux qui nous ont précédés dans le temps, nous permet déjà de décrire les phénomènes intellectuels, de constater l'ordre dans lequel ils apparaissent, se succèdent et circulent dans l'intelligence.

La constatation contemporaine et historique nous permet de montrer que là où cessent tels phénomènes externes, conditions, selon nous, des phénomènes intellectuels, là aussi cessent les phénomènes intellectuels avec toutes leurs suites et leurs manifestations. Enfin, après avoir décrit, noté les différents phénomènes intellectuels et montré comment ils naissent dans l'intelligence, s'y succèdent, y circulent et disparaissent, nous pourrons montrer les groupes qu'ils forment entre eux, les classer, déterminer les principaux et montrer leurs composés.

Idée de l'infini.

Paris, 10 mars 1874.

Quand l'intelligence s'est élevée une fois à l'idée de l'infini, l'infini seul peut la remplir. L'infini est le but, les choses du monde sont la route qui conduit à ce but. Dès que l'intelligence n'atteint plus ce but, ou dès

qu'elle le perd de vue, elle trouve dans les parties les plus hautes d'elle-même un sentiment de vide et de suspension de la vie qui tourne ses maux en désespoir et ses plaisirs en amertume. L'homme n'atteint l'infini qu'au moyen des choses du monde; il ne peut donc pas s'en passer. Les êtres bien organisés sont ceux qui prennent l'infini comme le but, le monde comme le chemin, ne sacrifiant jamais l'un à l'autre, puisque si l'on supprime la route on ne peut plus arriver au but, et que si l'on supprime le but on marche sans raison. Tout dans le monde conduit vers ce but; il s'agit seulement de choisir dans les choses ce qui nous permet de ne point perdre le but de vue et de marcher vers lui. Cette doctrine n'empêche pas d'apporter dans nos actes et dans notre tâche toute l'ardeur qu'ils comportent, mais à la condition que cette ardeur ne nous fasse jamais oublier le but vers lequel nous devons marcher.

Quand on compare tous les rapports de tous les phénomènes entre eux; quand, après les avoir considérés dans la variété de leurs causes et de leurs effets, on rapproche ces causes variées, comme les phénomènes de l'univers, les unes des autres; quand on marche ainsi de généralisations en généralisations et d'abstractions en abstractions, on dégage une dernière idée commune à tout le reste : tous les états du corps, tous les mouvements de la vie, tout le jeu des phénomènes, toutes leurs combinaisons, rapprochés les uns des autres, déterminent l'idée d'une force dont nous ne savons plus rien, si ce n'est qu'elle est une force ou une cause, cause inconnue en elle-même parce qu'aucune autre cause ne l'explique et qu'elle n'en fournit pas l'idée, et qui se retrouve en dernière analyse dans les profondeurs de tous les phénomènes.

C'est cette cause que nous devons non pas contempler toujours, mais être toujours dans un état d'intelligence qui nous permette de la contempler. Ce qui est un mal pour nous, ce n'est pas ce qui voile cette cause aux regards de l'intelligence, c'est ce qui empêche l'intelligence de s'élever jusqu'à elle dès que l'intelligence en éprouve le besoin. Ainsi nous pouvons nous abandonner à la vie, aux choses, à notre tâche, mais nous ne devons jamais nous y engager de telle sorte qu'à tous les instants nous ne soyons capables de revenir à la contemplation de cette cause dont l'immensité est seule capable de remplir une intelligence complète.

Le besoin de l'infini peut être un grand danger pour l'esprit, quand il nous porte à généraliser des phénomènes au delà du degré de généralisation que ces phénomènes comportent.

Même sujet.

Brienon, 15 juin 1878.

L'idée d'infini paraît être la dernière idée qu'atteint dans son développement l'intelligence humaine. En reconnaissant que l'action n'a pas de limites observables pour nous, qu'elle part de profondeurs et se prolonge dans des étendues dont aucun sens n'a jamais vu le terme; en remarquant de plus que la force agit selon un ordre que nous trouvons partout, éternel dans le temps et infini dans l'espace par conséquent comme la force, nous obtenons peut-être la plus haute conception qui puisse se produire dans l'intelligence de l'homme.

Les éléments simples d'une part, tels que les recueille l'intelligence à l'instant où elle s'ouvre, et les phénomènes se prolongeant en chaînes jusqu'à l'infini, tels paraissent être les deux termes extrêmes entre lesquels se meut notre intelligence.

Même sujet.

Brienon, 29 août 1878.

L'idée de l'infini est le résultat d'une expérience constante faite sur le monde auquel nous appartenons, sur les phénomènes chimiques, physiques, sur la série des chiffres, expérience qui nous montre un nouveau terme succédant à celui que nous avons constaté en dernier lieu. Par là, nous n'avons jamais le droit de supposer ou de conclure que le dernier terme perçu par nous est *définitivement le dernier,* est un terme absolu et définitif, puisque nous ne pouvons conclure ou supposer que ce que nous avons déjà constaté. Or ce que nous avons constaté, c'est qu'un terme a toujours été suivi dans l'univers ou dans nos expériences de chimie (l'oxygène et l'hydrogène produisent *toujours* de l'eau) d'un autre terme : par conséquent pour le terme que nous constatons, nous sommes forcés, en vertu même d'une loi, d'imaginer — si nous faisons une hypothèse — que ce terme sera suivi d'un autre terme, celui-ci d'un autre encore, et ainsi de suite, sans que dans notre imagination puisse se placer une borne. Voilà l'idée de l'infini.

L'idée de l'infini vient des sens.

Versailles, 10 octobre 1879.

L'idée de l'infini nous est apportée, est déposée en nous par les spectacles naturels qui frappent tous nos sens. Après avoir contemplé un espace, si nous nous transportons au dernier terme de cet espace, nous découvrons un autre espace, et ainsi de suite. C'est l'espace embrassé et l'expérience à l'aide de laquelle nous découvrons un nouvel espace, puis d'autres, c'est cet espace et les expériences qui composent pour nous l'idée d'infini. Cette idée peut nous être donnée à propos d'objets que la nature ne nous a pas encore offerts comme pouvant se développer à l'infini. Cela vient de ce que toute découverte de l'infini est accompagnée de mouvements correspondants; ces mouvements peuvent s'appliquer à d'autres objets que ceux auxquels ils ont été associés dans notre première perception; par suite un objet quelconque se présentant, les mouvements à l'aide desquels nous avons recueilli l'idée de l'infini pourront s'accomplir et nous donner, rangés selon l'ordre infini, des objets que la nature ne nous avait pas offerts spontanément rangés selon cet ordre.

Enseignements à tirer de la vue de l'infini.

Saint-Julien, 28 décembre 1878.

Nous ne faisons pas seulement partie de la terre à la surface de laquelle le bien l'emporte sur le mal, l'harmonie sur le désordre; nous sommes membres de cet univers dont la terre fait elle-même partie. Le chaos

pourrait triompher un jour dans notre planète, la terre pourrait être réduite en poudre, l'univers subsisterait toujours, et pas une parcelle de mouvement ou de matière ne serait anéantie. Par la perception que nous avons de ce mouvement et de cette matière infinie, nous en faisons partie dès à présent; quand nous voyons la douleur en nous, la vue du bonheur chez nos semblables est un dédommagement du mal que nous souffrons; quand nous voyons les malheurs dans la société humaine, nous regardons la vie, et avec la vie le triomphe du bien et de l'harmonie dans tous les êtres, enfin nous passons de notre planète à l'univers infini pour y considérer la perpétuité du mouvement, l'éternité des phénomènes et le triomphe de l'harmonie. Il y a là des éléments de vie qui, ajoutés à ceux qui nous viennent de ce qui nous entoure immédiatement, suffisent pour maintenir l'harmonie et la vie en nous quand nous sommes abandonnés de ce qui nous entoure. Membres dès maintenant de l'univers infini, nous faisons partie du passé et de l'avenir sans bornes, puisque des liens nous rattachent à ce qui nous précède comme à ce qui nous suit. Toutes les erreurs de l'homme sur ce sujet sont venues de ce qu'il s'est regardé comme une sorte de génération spontanée, sans liens avec ce qui l'entoure, comme avec le passé ou l'avenir, tandis qu'il ne fait vraiment qu'un avec l'univers. Il fait partie de l'organisme universel. Vivons par notre pensée, comme cela a lieu dans la réalité, dans ce mouvement sans bornes de l'univers. Il y a là de quoi alimenter notre vie.

Cette idée est le terme de toutes les séries d'idées.

Rambouillet, 15 janvier 1875.

Parvenue à l'atome et à l'infini, l'intelligence s'arrête; elle a trouvé le terme au delà duquel elle ne peut plus aller. Dans les mathématiques, les axiomes; dans la chimie, l'atome; dans la physique, la force; dans la synthèse générale, l'infini : tels sont les points au delà desquels l'intelligence ne cherche plus. Elle ne cherche plus, elle est satisfaite absolument, parce qu'elle sait qu'il n'y a plus rien au delà.

CHAPITRE VI

IMAGINATION

§ Ier. — *Du réel et de l'imaginaire.*

Problèmes de la réalité du monde extérieur. Comment il se pose

Saint-Julien, 1er décembre 1877.

Quand nous formulons cette théorie que toutes nos idées nous viennent par les organes des sens, il faut remarquer que nous *ne saisissons rien du monde externe comme des sens que ce que nous apprennent nos idées elles-mêmes. Nous ne percevons le milieu externe ou organique que dans nos idées.* Donc si nous connaissons que nos idées nous arrivent par la voie des sens, c'est dans nos idées elles-mêmes que nous obtenons cette connaissance. Parmi ces idées, les unes représentent un objet externe, et l'image de cet objet externe est toujours liée à l'image d'une impression produite dans les organes des sens, de telle sorte qu'il n'y a point pour nous de perception des phénomènes externes sans la perception d'une impression sensitive qui accompagne toujours la perception de l'objet externe. En analysant nos idées, nous n'en trouvons pas une seule qui ne soit liée à l'idée d'une impression des

sens, ayant accompagné l'apparition ou la naissance de l'idée que nous considérons. Nous arrivons ainsi à reconnaître qu'il y a là une règle générale, une *loi,* une nécessité, et comme nous n'avons jamais rencontré d'exception à cette règle, nous sommes amenés *nécessairement* à reconnaître que la loi s'appliquera toujours. La vérification expérimentale de cette loi consiste en ceci : toutes les fois que nous supprimons l'action des sens, c'est à dire, en dernière analyse, toutes les fois que nous empêchons de naître le phénomène de conscience représentant cette action, nous reconnaissons qu'il n'y a plus d'autre représentation possible, plus de production d'idée.

Nous venons de dire que toutes nos idées sont des représentations, des images. Mais si nous ne connaissons le monde externe et organique qu'au moyen de ces images, si tout est image dans notre conscience et par celle-ci connu tel, comment pouvons-nous connaître que ces images correspondent à des réalités; comment reconnaître qu'elles se distinguent de ces réalités ?

Ce ne serait pas une explication suffisante de dire qu'il existe dans notre intelligence de véritables réalités, celles par exemple qui correspondent aux sensations internes, aux efforts musculaires, aux mouvements qui accompagnent les actes de volonté, aux plaisirs, aux douleurs, parce que tous ces phénomènes ne sont eux-mêmes dans notre intelligence que des images, et que s'ils ne sont plus des images, ils ne sont pas venus à l'intelligence par la voie des sens, ce qui est contraire à l'expérience constante qui ne peut pas nous faire voir une seule idée qui n'ait son origine dans les sens. Si donc les sensations d'effort et de

mouvement, de plaisir et de douleur sont elles-mêmes des images et ne peuvent rien être autre chose en vertu d'une expérience constante, ce n'est point à l'aide de ces phénomènes spéciaux pour les besoins de la cause, que nous avons pu distinguer la réalité de l'image qui les représente dans l'intelligence ni induire par voie d'analogie et d'induction, de raisonnement de ces réalités que nous percevons en nous directement à d'autres réalités que nous ne percevons pas, mais dont nous obtenons des images qui, par leur analogie avec les images des réalités que nous avons en nous, nous permettent de conclure à l'existence des réalités externes correspondant à des images de même nature.

Mais là n'est pas l'explication du problème. Il ne faut pas oublier que la pensée dans laquelle nous ne voyons que des images est le fruit d'une série d'expériences que l'esprit humain ne réalise pas dès ses débuts. Il faut avoir fait disparaître l'arbre que nous voyons, le membre que nous sentons, pour être arrivés à reconnaître que notre idée de cet arbre ou de cette sensation du membre est distincte de l'arbre et de la sensation. Et à ce moment, l'image ne nous présente pas d'autres notions que celle-ci; l'image de l'objet liée à l'image des événements et des sensations qui ont accompagné pour nous la suppression de l'objet, sa mise hors de contact avec les sens. *L'objet ne nous apparaît plus que comme une image, parce que son idée toujours la même, qu'il soit en contact ou non avec nos sens, s'augmente, s'additionne de l'image des circonstances qui l'ont fait disparaître à nos yeux ou qui ont supprimé l'action de notre membre.* C'est par les images résultant de ces expériences, la repré-

sentation, que le phénomène de conscience primitif se trouve doué de la qualité de n'être plus qu'une image. Mais avant l'addition de ces circonstances qui viennent douer ainsi l'objet primitivement perçu de la propriété de n'être plus qu'une image, cette idée, ce phénomène de conscience ne correspondait pas seulement pour nous à la réalité, il était la réalité elle-même. Ajoutons tout de suite qu'à ce moment nous n'avions pas conscience de ce que nous appelons la réalité; nous n'avions conscience que de l'arbre, que du rouge, que de la maison, non comme réalité, mais comme d'un objet vert avec des branches, comme du rouge, comme des murs blancs avec un toit, rien autre que des propriétés essentielles à l'arbre, au rouge, à la maison. C'est encore plus tard, comme pour la propriété de l'image, que nous avons ajouté à ces phénomènes la propriété d'être réels, à la suite bien entendu des nouveaux enseignements du milieu.

Qu'est-ce qui est réel? Peut-être faut-il faire consister la notion du réel dans l'action exercée sur nos sens. Quand la sensation de cette action est liée à la sensation de l'arbre, du rouge, de la maison, c'est à dire d'un objet dont l'image est située en dehors du cercle organique, nous avons dans l'esprit l'image d'un objet externe liée à l'image de l'action réelle, exercée sur nos sens; quand la sensation de cette action est liée à la sensation d'un mouvement, d'un effort organique, d'un plaisir, d'une douleur, nous avons l'idée d'un objet interne lié à l'action réelle exercée sur nos sens, en un mot, d'une réalité interne, comme tout à l'heure, d'une réalité externe. Nous arrivons enfin, en dernière analyse, à regarder l'idée du réel, de la réalité interne ou externe comme une image, puisque si nous

supprimons l'action du sens au moyen duquel nous obtenons la notion de la réalité, cette idée demeure, c'est à dire qu'elle demeure associée à l'idée de la suppression des sens, c'est à dire qu'elle s'additionne de la propriété d'image. Mais remarque essentielle : *l'idée du réel peut exister indépendamment de nos associations avec cette propriété d'images, qui est là une adjonction ou accroissement postérieur, et au moment où elle se produit, l'action des sens que nous avons supposée, nous donne la pleine et entière conscience,* la conscience *isolée,* la conscience toute seule de la réalité, soit interne, soit externe.

Nous avons la conscience de ne rien connaître que par des phénomènes de conscience, par des images, par cette raison qu'il n'y a pas un phénomène intellectuel qui ne subsiste après l'enlèvement, la suppression ou la disparition des objets auxquels il correspond. Mais l'idée de l'image est elle-même obtenue par la voie des sens. Nous reconnaissons dans l'arbre, dans la maison que nous avons vus, une image, quand nous associons cet arbre et cette maison à une certaine portion du cerveau dans laquelle ils existent encore, quand nous ne les percevons plus dans le milieu externe. La notion d'image consiste donc essentiellement dans la représentation d'une portion du cerveau à laquelle nous associons l'arbre et la maison qui se trouvent évoqués dans notre intelligence, alors que l'arbre et la maison n'agissent plus immédiatement et directement sur nos sens.

— Vérification expérimentale de cette théorie de l'image. L'homme acquiert-il la notion de ses perceptions comme étant des images au moment seulement où il sait que ses perceptions se continuent, alors que

les objets auxquels elles s'appliquent, que les organes des sens par lesquelles elles ont été obtenues, ont été supprimés, ou ne sont plus capables d'agir par rapport à nous? L'homme primitif reconnaît-il que les perceptions ou connaissances ne sont que des images? A quel instant les perceptions sont-elles considérées comme des images par la philosophie? Il semble que ces questions montrent déjà que la vérification expérimentale, appliquée au développement de l'esprit humain dans l'histoire et dans ce qui se passe sous nos yeux, prouve la vérité de cette théorie.

Méthode par laquelle on peut résoudre les difficultés de la théorie de l'image.

Saint-Julien, 3 décembre 1877.

Mais de même que l'arbre est réel et de même que cette réalité s'augmente de l'idée d'image, de même l'idée de l'image à son tour peut s'augmenter de l'idée que cette image est réelle. En effet, l'idée que l'arbre est un objet réel, est une image revenant à l'association du phénomène *arbre,* phénomène réel, avec le phénomène *image,* c'est à dire la perception de la portion cérébrale dont l'idée s'associe à l'idée d'arbre et à l'idée de réel. Maintenant, cette image n'étant que la représentation d'une portion du cerveau, représentation obtenue par la voie des sens, nous pouvons considérer dans cette représentation ou perception le caractère qu'elle a aussi d'être réelle. Nous pourrons voir aussi qu'elle subsiste après que l'objet cérébral ne frappe plus nos regards; à son tour cette réalité n'est plus qu'une image, l'image d'une image, et ainsi de suite. Les différents systèmes philosophiques sont nés selon que

les philosophes ont considéré dans les phénomènes intellectuels telle partie plutôt que telle autre. Mais ils se sont trompés en généralisant le fait observé au lieu de le laisser dans les limites qui lui ont été assignées par la nature. L'observation, l'analyse des phénomènes, la vérification constante, peuvent seuls permettre d'arriver à des idées exactes. L'éclectisme, sous prétexte de prendre dans chaque système ce qui est vrai, s'est trompé, parce qu'il a employé la méthode de ces systèmes; il est le système des systèmes, et contient moins de vérité qu'aucun d'eux; il part d'une bonne intention qu'il ne peut réaliser parce qu'il ne pratique pas la méthode scientifique.

Explication d'une difficulté préalable que l'image est aussi une sorte de réalité.

Saint-Julien, 4 décembre 1877.

La réalité est une image, l'image est une réalité. Mais il ne faudrait pas faire une confusion; ce qui est image dans un phénomène réel, dans un arbre, ce n'est pas l'arbre qui reste une réalité, c'est l'association avec l'idée de cette réalité et l'idée de la portion cérébrale où elle existe; de même l'idée de cette portion cérébrale que nous désignons sous le nom générique et abstrait d'images, cette idée est une réalité. Or, la réalité que nous considérons ici, dont nous avons conscience, ce n'est plus la réalité associée à l'arbre dont il était question tout à l'heure, c'est une autre idée s'appliquant à une autre réalité, la réalité de cette portion cérébrale dont la conscience constituait tout à l'heure pour nous l'idée de l'image par rapport à l'arbre.

Ce qu'est le réel.

Saint-Julien, 5 décembre 1877.

Il faut rectifier notre théorie des phénomènes internes et externes à l'aide de notre théorie des images. Nous constatons que la perception d'un phénomène externe, d'un arbre, peut être considérée aussi comme interne. Puisque l'idée de cet arbre, objet externe, subsiste en nous, alors même que nous fermons les yeux, que nous sommes placés de manière à ne plus le voir, par suite cet objet n'est plus pour nous qu'une image, et une image interne. Nous considérons en effet cet objet externe comme interne, sans que dans notre pensée il perde la propriété de phénomène externe. Mais une circonstance nouvelle s'est produite. Nos sens ne sont plus en communication avec l'objet, nous constatons qu'il n'existe plus que dans le cerveau, nous associons par suite le phénomène externe à l'image du cerveau, auquel il est étroitement associé. Au moins, le phénomène externe est distinct du phénomène interne. Toute la théorie des images s'applique ici.

C'est de la même manière que notre idée des phénomènes organiques peut être considérée comme interne par rapport à ces phénomènes organiques qui deviennent externes. Ces phénomènes organiques, ainsi que nous l'avons vu, sont internes par rapport aux phénomènes de milieu extérieur; mais si on les considère par rapport à l'image que nous avons d'eux-mêmes en tant que phénomènes organiques, *associés ainsi à cette idée* de la portion cérébrale dans laquelle nous plaçons le siège de la pensée, l'idée propre du phénomène organique, de l'effort, par exemple, que j'accomplis

dans un de mes membres, cette idée apparaît comme s'appliquant à un phénomène externe.

Nous considérons qu'un phénomène est imaginaire, qu'il n'est pas réel, quand il ne nous paraît avoir d'existence actuelle que dans le cerveau. Nous ne pouvons pas, dans le moment même où nous en avons conscience, le rattacher à des phénomènes s'accomplissant dans nos sens. (Ainsi que nous l'avons vu pour l'image, il est cependant réel à un certain point de vue.) Il semblerait donc que l'idée de la réalité correspond à la perception de l'action de nos sens. Quand nous sommes obsédés par une idée au point que nous croyons voir les objets auxquels elle s'applique, pour savoir si nous ne rêvons pas, comme on dit, pour nous débarrasser de l'obsession, nous nous frottons les yeux, nous faisons des mouvements avec nos mains et nos bras pour toucher, nous marchons, et si l'objet, quand nous nous sommes livrés à ces divers exercices, est toujours perçu comme étant devant nos regards, nous en conclurons qu'il est réel. Ce qui semble bien indiquer que, pour nous, la perception du réel est intimement liée à l'action de nos sens. Si nous associons : 1° l'idée d'un phénomène arbre; 2° l'idée que cet arbre est externe; 3° l'idée que nos sens agissent pour la percevoir, nous obtenons ainsi l'idée d'un phénomène qui existe *réellement* en dehors de nous. Si à toutes ces idées nous ajoutons celle d'une image qui survit à la disparition de l'objet (les sens sont encore en exercice), nous avons l'idée d'une image qui s'applique à un objet perçu autrefois comme réel.

Nous avons recherché dans le monde externe non seulement les éléments des phénomènes marqués de ce caractère tout externe, mais encore ceux des phé-

nomènes qui paraissent être propres à l'intelligence, à l'esprit, tels que le mouvement dans les phénomènes volontaires, l'association de phénomènes que le milieu ne paraît pas avoir associés : l'invention, les images, la cause, la réalité.

Suite de l'étude précédente ; plus particulièrement de l'imaginaire.

Saint-Julien, 6 décembre 1877.

Nous continuons notre recherche des conditions dans lesquelles l'intelligence obtient l'idée qu'un phénomène est réel.

Nous pouvons encore noter cette observation que nous trouvons la propriété d'être réels dans les phénomènes externes comme dans les phénomènes internes. Je vois un arbre; ce qui est à la fois réel pour l'intelligence, c'est l'arbre externe et c'est l'impression produite dans nos organes, en même temps que la perception de l'arbre. Il y a donc dans l'idée de l'arbre l'impression de deux réalités : la réalité externe de l'arbre, la réalité interne de notre impression. De plus, ces deux réalités se trouvent associées l'une à l'autre. Seulement, parmi ces réalités, l'une est interne, l'autre est externe. L'idée de la réalité doit correspondre principalement à la propriété inhérente aux phénomènes d'être, d'exister. Quant à ce que nous découvrons principalement dans un phénomène, c'est le fait pour lui d'être, nous disons qu'il est réel. S'il est externe, nous reconnaissons qu'il existe extérieurement à nous. Les deux propriétés d'externe et de réel sont dans ce cas intimement associées. Quand un phénomène nous apparait comme imaginaire, cette idée

d'imaginaire correspond à la propriété de ce phénomène de ne nous être montré que comme existant dans le cerveau. *Il est imaginaire, cela veut dire simplement qu'il n'a pas de réalité externe à la réalité cérébrale.* Les sens ne nous font pas voir en lui une existence extérieure. Il peut se faire cependant que nous ayons eu conscience de la réalité extérieure de ce phénomène. Ce phénomène, il existe pour nous au même titre que les phénomènes organiques qui ont accompagné la perception de son existence ou réalité externe. La table sur laquelle j'écris est distincte de la main posée sur cette table; la table est externe par rapport à ma main qui est interne par rapport à elle; la réalité interne de ma main, la réalité externe de la table, sont dans mon intelligence au même titre; de même aussi la réalité interne de l'impression organique que j'éprouve en appuyant ma main sur la table, en serrant la plume dans mes doigts. Par exemple, l'arbre dont j'ai conscience seulement dans mon intelligence a été perçu cependant par moi comme une réalité externe. Mais dans le moment actuel l'arbre a disparu, mes yeux sont fermés, il n'a plus d'existence que dans une image. Que se passe-t-il dans l'intelligence en ce moment? L'arbre n'a plus de réalité externe, puisque si j'ouvre les yeux, si je regarde autour de moi, je perçois actuellement d'autres phénomènes, mais non pas cet arbre. Je perçois en effet maintenant une réalité qui s'associe à l'image de la réalité que j'ai perçue dans une autre circonstance, de l'arbre dont nous avons parlé. Cette réalité que je perçois en ce moment s'associe à l'image de l'arbre *que j'ai vu autrefois,* mais elle en est séparée par d'autres images que le langage même dont nous nous servons exprime à sa manière dans ces mots : *que*

j'ai vu autrefois. L'image de l'arbre, comme celle du paysage que je perçois en ce moment, paysage dans lequel cet arbre ne figure pas, ces images sont associées chacune à une idée de temps, idée en vertu de laquelle nous avons conscience d'une réalité présente et d'une réalité passée. Mais dans l'image de l'arbre lui-même il y a une réalité présente, la réalité d'être imaginaire, sa réalité d'image, puisque dans cet instant où nous avons conscience de lui non plus comme une réalité présente externe, mais comme une réalité passée, nous avons conscience aussi de la réalité présente du cerveau dans lequel son image est gravée.

Les phénomènes de sensibilité sont d'ordinaire subjectifs; mais ils peuvent devenir des réalités externes. Comment l'imaginaire est pris pour le réel.

Saint-Julien, 31 décembre 1877.

La douleur ou la joie engendrées dans notre organisme se trouvent, par là même, toujours associées à un caractère interne. En même temps que nous éprouvons une joie ou une douleur, nous percevons le cercle interne et personnel dans lequel elles existent. Mais la douleur et la joie peuvent être isolées du caractère interne auquel elles sont liées par la nature. Ainsi, quand ces impressions se trouvent non plus recueillies directement dans l'organisme, mais évoquées par suite d'une circonstance externe, comme le cri de plaisir ou de douleur poussé par l'un de nos semblables, il arrive que le cri poussé peut évoquer limitativement la douleur et la joie à l'exclusion de tout caractère interne, et qu'au contraire le caractère externe du cri et son caractère réel s'associant à l'idée de la douleur ou

de la joie évoquées en nous, la douleur et la joie ainsi associées deviennent réelles dans une personne étrangère. Dans le rêve, au spectacle, qui favorisent des associations de cette nature, la douleur, la joie, nous ne les éprouvons pas en nous, nous les éprouvons dans les personnages dont les manifestations externes s'associent aux idées évoquées dans notre intelligence. La jouissance, elle est en eux. C'est seulement au réveil ou quand nous ne sommes plus sous l'empire des manifestations venues de la scène, que nous distinguons ce qui est réel, ce qui est externe, de ce qui est interne et imaginaire. Mais avant cela, dans le rêve, au théâtre, la douleur ou le plaisir ne sont plus en nous; ils appartiennent vraiment au personnage que nous voyons.

Cet exemple a cet avantage encore de nous montrer des cas dans lesquels la douleur et la joie sont isolées du moi ou du caractère interne, et de nous prouver que cette séparation et cette indépendance existent bien dans la réalité.

Ce qui nous fait regarder comme réel un objet purement imaginaire, par exemple les bâtons flottants, c'est sans doute l'association qui s'accomplit entre le caractère réel d'un objet que nous percevons directement et un autre objet dont l'idée seule est évoquée. Comme nous sommes vivement frappés de la propriété de réalité, elle se trouve associée à la perception totale et la qualifie en quelque sorte.

Pendant le sommeil, certaines perceptions obtenues dans le silence de la nuit, à l'exclusion de toutes les autres, ont un caractère où la réalité domine tellement, qu'elles s'attachent peut-être à tout le reste pour le qualifier comme réel. Au réveil, la rentrée en acti-

vité de tous les sens désassocie le caractère réel des objets auxquels il s'était attaché. Elle fait évanouir l'association mentale qui s'était formée, en y substituant d'autres associations. Quand nous reconnaissons une erreur comme celle qui s'est formée par suite de l'association entre la perception d'un bâton présent, réel, flottant sur l'eau, et celle d'une barque dont l'image existe dans notre esprit, c'est que le contact plus complet avec les choses substitue à la première association qui s'était formée une autre association. De la sorte, le caractère réel reste associé au bois que nous avons perçu et dont le rapprochement empêche la continuation de l'association entre le caractère réel et l'idée de la barque.

La réalité de l'eau, de ce qui l'entoure, de sa surface, des limites du bâton, fait évanouir l'association. Le traitement de l'erreur peut être tiré de là.

J'ai l'impression d'un fourmillement dans un membre amputé. Le caractère de réalité attaché à certaines impressions qui se produisent en moi s'attache à l'idée qui m'est restée du membre et du fourmillement dont il a été le siège.

L'illusion, c'est à dire cette sorte d'association, est d'autant plus difficile à dissiper, que nous pouvons moins substituer à cette association celle qui pourrait être établie par le milieu entre l'objet imaginé et la réalité. Ainsi, quand le membre a disparu, les impressions dont il est le siège imaginaire sont très difficiles à faire disparaître.

Le caractère externe et réel se trouve associé à un objet dans l'illusion théâtrale, dans la sympathie comme dans l'illusion du bâton flottant et dans le rêve. — Les substances excitantes, l'opium, le haschisch,

l'alcool, agissent peut-être surtout sur les organes des sens. En excitant les nerfs sensoriels, ils nous donnent à un très haut point l'idée du réel et du présent. Les moindres excitations venues du dehors sur une personne qui a pris du haschisch exagèrent outre mesure les impressions. Le simple contact d'un objet externe produit l'effet d'un coup. (V. *Revue des Deux-Mondes,* l'étude de M. Richet sur les poisons de l'intelligence.) Ils n'agiraient sur l'intelligence qu'en agissant sur les sens. L'impression de réalité excessive et débordante produite par les objets externes, s'associerait à toutes les autres impressions et déterminerait l'hallucination, le délire, le cauchemar.

Peut-être l'impression du réel est-elle produite par ce fait que la vie des sens est pour un instant associée à tous les autres phénomènes intellectuels et qu'elle s'associe dans une vie commune avec le moi. Les impressions organiques, comme celles de l'effort, par exemple, nous donnent à chaque instant l'idée du réel et du présent, parce qu'elles se produisent à chaque instant et parce que dans cet instant elles se rattachent à la vie commune des phénomènes intellectuels. Au moment où la sensation est recueillie dans l'intelligence, c'est à dire au moment où elle se rattache à la vie mentale constituée par le groupement des phénomènes intellectuels, c'est non seulement la perception, mais la sensation elle-même, dont la perception n'est que le prolongement, qui se trouve rattachée à la vie centrale de l'intelligence. A ce moment nous avons l'idée du réel. Dès que la communication est coupée, nous avons l'idée de l'image, c'est à dire d'un phénomène n'existant plus que dans le cerveau. Les sens eux-mêmes sont en communication avec l'objet ou bien

avec les éléments de l'objet, de telle sorte que nous avons l'impression de la réalité de ces éléments. La communication s'établit entre cette réalité, par l'intermédiaire de la réalité des sens, et les phénomènes recueillis dans l'intelligence. C'est ainsi que la réalité entre dans le domaine de la conscience.

C'est le milieu qui détermine nos illusions en associant la propriété de réalité qu'il nous procure avec une idée qui occupe notre intelligence.

Le temps, c'est une réalité dans laquelle nous dégageons la propriété de durée. La durée est présente au moment où l'idée de la réalité est recueillie; elle est passée quand la réalité s'efface, est emportée; elle est future quand la réalité n'a pas encore été perçue, mais nous apparait comme devant se produire.

Il n'est pas besoin, d'ailleurs, d'imaginer que l'idée de la réalité résulte pour nous de l'association qui se produirait entre la sensation et les phénomènes intellectuels. Pour expliquer les illusions dont nous sommes l'objet, il suffit de remarquer que si le milieu externe dégage pour nous, d'une manière prédominante, l'idée du réel, cette propriété de réel pourra s'associer avec les phénomènes qui occupent l'intelligence, de telle sorte que ceux-ci seront qualifiés par cette propriété au lieu de l'être par d'autres qui, dans la réalité complète, dans l'état normal, sont toujours associés par le milieu à ces phénomènes, comme le plaisir ou les impressions organiques sont toujours associés à l'idée d'interne.

Ces impressions ne se trouvent associées à l'idée d'externe que parce que le milieu ou les rapports du milieu avec les sens ont été modifiés et ne sont plus ce qu'ils sont habituellement.

La réalité est attribuée à l'objet d'une perception intense. En quoi l'image se distingue de l'objet réel.

Saint-Julien, 10 décembre 1877.

Lorsque nous percevons un objet externe : arbre, l'impression qu'il produit sur nous, dans le moment même où la perception a lieu, a un degré de vivacité qui s'efface avec l'impression de la présence même de l'objet. L'idée de la réalité est étroitement mêlée à cette vivacité de la perception. Quand, au contraire, l'objet externe se représente seulement dans notre imagination, quand une circontance extérieure le fait disparaître, nous ne le percevons plus avec le même degré d'intensité. Il nous serait impossible de percevoir ce degré d'intensité si nous n'avions comme terme de comparaison que l'arbre au moment où nous l'avons perçu, puisque cet arbre n'existe plus que dans notre imagination; mais d'autres objets peuvent, au moment où l'image seule de l'arbre s'offre à nous, agir présentement et immédiatement sur nos sens. C'est en comparant l'impression faite par ceux-ci et l'impression faite dans le même moment par l'image seule de l'arbre, que nous jugeons de l'intensité de la perception présente par rapport à l'effacement de l'image de la perception passée. Dans l'état de rêve, où il n'y a plus de perceptions présentes, nous avons, quand le sommeil est complet, la perception de la réalité; — ce n'est que plus tard que nous découvrons l'illusion. — La vivacité de l'impression est liée pour nous à la présence de l'objet; nous remarquons que si l'objet est soustrait à nos regards, l'impression tout entière parfois, parfois seulement sa vivacité, son intensité, tendent à s'effacer.

C'est sans doute dans l'impression de cette intensité, liée à l'impression de la présence de l'objet, que consiste la réalité. Si, par une circonstance quelconque, une circonstance externe, une vapeur, une fumée pour l'arbre, l'action du chloroforme pour les impressions qui se dégagent de l'action des sens, viennent à voiler l'objet dans le monde extérieur et dans l'organisme, nous croyons rêver quand nous percevons ces objets ainsi effacés. L'arbre, la sensation paraissent n'être plus que des images.

Cette expérience nous montre que l'idée de la réalité consiste bien, en effet, dans un certain degré d'intensité qui accompagne toutes nos perceptions. Si, au contraire, nous avons la conscience de ne plus percevoir qu'une image, et nous avons vu comment se fait la perception de l'image, l'effacement de l'objet représenté par l'image nous fait dire qu'il n'est plus réel. L'idée de la réalité gît donc dans un rapport, dans une comparaison entre l'intensité des phénomènes perçus présentement, et des phénomènes qui ne sont plus des images. Quand les termes de comparaison fournis par un seul sens ne sont pas suffisants pour nous permettre de faire la comparaison entre les impressions s'appliquant à des objets *présents et réels* et celles qui s'appliquent à des objets n'existant plus que dans l'image, nous essayons de nous procurer le degré d'intensité attaché à la perception du réel, à l'aide des autres sens. L'objet que nous avons vu, nous voulons le toucher. Le réel est une propriété qui offre un caractère commun aux impressions fournies par les divers sens. Mais nous n'avons pas besoin de parcourir les impressions multiples de réalité que nous donnent les divers sens à propos d'un même objet pour être convaincus de la réalité d'un des côtés par lesquels il frappe un de nos sens. La perception de la réalité est liée à la perception de chaque propriété des choses.

— Enfin, quand nous percevons un arbre, nous percevons deux réalités associées, celle de l'arbre et celle de l'action produite sur les sens. Quand l'une de ces réalités vient à disparaître dans le milieu, l'autre subsistant encore, l'arbre est encore vu. Les sensations de l'œil n'existant plus, l'œil agit encore; nous voyons l'arbre qui n'est plus en notre présence. La réalité de l'une des impressions, dans ces deux cas, peut nous faire croire à la réalité de l'autre. Il y là une illusion engendrée comme nos erreurs par l'association d'un phénomène imaginaire. Le phénomène réel, qui est lié habituellement à l'autre que nous percevons habituellement aussi comme réel, engendre en nous l'idée d'une réalité s'appliquant aux deux phénomènes habituellement associés comme réels. (Voir ce que nous avons dit de l'erreur des bâtons flottants.)

— Un enfant remarque un certain rapport entre la disposition de certains objets et la disposition de certains autres. Une petite fille de deux ans et demi range sur une table des morceaux de pain découpés d'une certaine manière, et les désigne successivement par les noms de toutes les personnes de la maison; elle cache un de ces morceaux de pain derrière son verre et joue avec lui comme lorsqu'elle se cache de la bonne.

Ici, c'est la faculté d'illusion qui agit. Le rapport entre le morceau de pain et la personne se produit; rapport très faible, le morceau de pain étant une espèce de figure grossière de la personne; mais il est réel, et communique à l'invention de l'enfant, à tout ce que son imagination ajoute à cette grossière représentation pour

en faire l'image de la personne, il communique à cette invention son caractère réel. Il en est ainsi de la poupée, avec laquelle l'enfant joue comme si cette poupée était une personne vivante. Elle a une réalité que l'enfant étend aux qualités vivantes dont elle doue sa poupée.

— Un certain degré d'intensité dans l'impression est lié à la présence (réelle) de l'objet; un certain degré d'effacement dans cette impression correspond à la disparition de l'objet.

Le présent, c'est ce que je touche, ce que je vois.

Je puis comparer l'impression causée par un objet présent avec l'impression causée par une image. Dans un cas c'est le présent, dans l'autre le passé.

Le passé résulte pour nous, non seulement de la comparaison de l'impression de l'objet image avec l'impression du même objet présent, mais encore avec les impressions d'une série d'autres objets présents.

Nos sens nous donnent constamment la sensation du présent.

— Je compare sans cesse les objets n'existant que dans l'imagination avec ceux que je touche et que je vois au même moment. Ces derniers me procurent seuls l'impression de la réalité. J'observe ainsi que les impressions vives correspondent à la présence de l'objet; que les autres, plus effacées, correspondent à sa disparition. Il disparaît, cependant il existe encore puisque j'en ai conscience, mais il n'existe plus que dans une image, et nous savons ce qu'il faut entendre par image. Il est alors associé à l'idée d'une certaine portion du cerveau, tandis que, réel, il est associé à l'idée de la vivacité avec laquelle se produit l'impression. Cet arbre dont j'ai l'idée associée à l'idée d'une très vive intensité de couleur, me donne l'idée d'un arbre réel; le même arbre, dont j'ai l'idée associée à des couleurs pâles, effacées, alors que ce degré de l'impression est inférieur à ce que me font éprouver les autres objets que je vois, à ce que j'éprouve dans mes sens, alors que mes autres sens, celui du toucher, par exemple, ne m'en donnent plus l'idée, l'idée de cet arbre n'est plus associée à l'idée d'une réalité externe, elle est associée à l'idée d'image.

L'idée de l'arbre associé aux circonstances qui accompagnent sa disparition, voilà l'image. L'idée des circonstances qui accompagnent la disparition de l'objet s'associe ensuite à l'idée d'un organisme cérébral dont l'existence est inséparablement liée à l'existence de la conscience de l'arbre. L'expérience nous montre sans cesse que si l'organisme cérébral est supprimé, la perception de l'arbre disparaît avec lui.

Nous avons ajouté que l'idée de l'arbre, considéré comme image, est liée à l'idée d'un certain effacement de l'impression. Cet effacement de l'impression correspond peut-être à cet état du milieu externe qui nous fait voir les objets s'effaçant peu à peu à mesure qu'ils s'éloignent de nous pour disparaître.

Au contraire, la réalité, phénomène perçu par les sens, consiste dans l'intensité du phénomène rapproché de nous, en contact avec nous. De telle sorte que le réel, l'imaginaire, correspondent toujours à des phénomènes perçus par la voie des sens. (Hypothèse : L'imaginaire consisterait dans l'effacement des objets. Ils s'éloignent, nous ne pouvons plus les toucher. Leur réalité nous échappe. L'idée de cette réalité qui échappe est liée elle-même à l'idée de toutes les circonstances qui accompagnent sa disparition?) Peut-être assimilons-

nous l'effacement, qui résulte de l'affaiblissement de l'impression dans nos organes, à celui qui résulte de l'éloignement progressif de l'objet.

Passage du rêve à la veille : effacement des images sous l'action de la réalité perçue.

Saint-Julien, 5 janvier 1878.

Quand nous sortons d'un songe où des événements et des personnages se sont offerts à nous comme présents et comme réels, le réveil nous fait connaître que tous ces événements et tous ces personnages n'étaient que des fantômes et des conceptions de l'imagination. Il dépouille les objets de notre rêve de leur caractère de réalité; nous ne les concevons plus que comme des phénomènes imaginaires. — Sous l'empire de quelle influence peut se produire ce changement dans notre état mental? (Quand le sommeil est dissipé, pour que nous ayons conscience d'avoir rêvé, nous l'avons déjà remarqué, il faut qu'il ait persisté jusqu'à un instant voisin du réveil, jusqu'à ce que nous l'ayons rattaché à quelque impression de notre réveil, à l'idée des sensations musculaires qui accompagnent le réveil et déterminent dans l'intelligence l'impression du moi.)

Le rêve qui nous conduit jusqu'aux bords du réveil, en quelque sorte, se trouve ainsi associé aux phénomènes qui accompagnent le réveil. Les yeux s'ouvrent avec des sensations musculaires et de contact appropriées à l'acte d'ouvrir les yeux. Mais cet état n'est pas le premier. Pendant que notre rêve subsiste encore, en quelque sorte, au moment où il est sur le point de s'évanouir, nous avons encore les yeux fermés, bien que cependant le sommeil nous échappe; le rêve,

au moment de disparaître, se trouve donc associé par la nature des choses à l'impression consciente résultant pour nous de l'occlusion des paupières. Les réalités qui ont été évoquées dans le rêve se trouvent donc associées à cette impression des paupières fermées. Dès que les paupières vont s'ouvrir, nous allons percevoir une nouvelle réalité, liée celle-là à l'exercice du regard, et nous pouvons comparer la réalité du rêve liée à la fermeture de l'œil avec la réalité de la veille liée à l'ouverture des paupières et à tous les mouvements musculaires de l'œil. Voilà donc deux sortes de phénomènes réels, et réels d'une manière distincte les uns des autres. Puis l'impression produite par la réalité, dans une organisation normale, est plus intense que l'impression de la réalité pendant le sommeil. De ces deux réalités, si diverses d'intensité dans la nature même des choses, l'une, celle du rêve, s'efface encore à mesure que disparaissent les circonstances extérieures dont l'impression s'est mêlée au rêve; par suite, la réalité perçue pendant l'état de veille étant dominante, les réalités évoquées pendant le rêve s'associent aux impressions musculaires et nerveuses de l'appareil cérébral, et apparaissent comme appartenant au cerveau et non à la réalité externe. Au moment où le rêve s'enfuit, d'ailleurs, à l'instant où le sommeil cesse, le caractère de réalité s'efface devant le caractère d'image, résultat de l'impression du cerveau en travail.

Nous savons que les personnages vus pendant le rêve étaient imaginaires, parce que ces personnages du rêve durent encore pendant la transition entre le sommeil et la veille, et qu'ils ont pu s'associer à l'impression résultant de l'état dans lequel nos sens se trouvent au moment du réveil : paupières fermées,

membres reposant dans un lit. *Ces impressions contredisent, en s'y ajoutant, celles du rêve,* et dominent sur celles-là. (De même celles du rêve n'ont dominé pendant le sommeil sur les impressions de la veille que pour conserver quelque partie de nous-même qui reste éveillée.) En outre, la conscience de l'action de la réalité sur nous est liée à un certain état des organes, l'ouverture et le mouvement des yeux, par exemple. (Voir l'étude précédente.) Dans l'instant qui précède le réveil, nous avons conscience au contraire que nos paupières sont fermées, que par suite l'association ne se produit pas entre l'objet externe et l'impression résultant du jeu de l'organe, état complexe qui ne nous donne pas seulement l'impression de la réalité, mais encore l'impression de l'action de la réalité sur nous. Les personnages du rêve n'ont pas fui tout à fait, les paupières ne sont pas ouvertes à ce moment de transition entre le sommeil et la veille. Toutes les impressions conscientes correspondant à tous ces faits s'associent pour nous donner l'idée que les personnages sont internes, qu'ils ont leur siège dans le cerveau, dont l'activité ressentie leur communique leur caractère interne, et par suite leur caractère d'images.

— Prendre et discerner les phénomènes tels qu'ils sont recueillis à l'origine dans l'intelligence, les suivre à travers toutes les combinaisons, les analyses et les synthèses dans lesquelles ils figurent sous l'empire du milieu externe, ne pas seulement les analyser et montrer exactement à quel élément extérieur correspond chaque phénomène de conscience, mais faire voir encore comment des rapports de vie et d'activité s'établissent entre eux, soit sous les impulsions directes du milieu externe, soit sous les impulsions venues du milieu

interne, mais recueillies préalablement dans le milieu externe; suivre, en résumé, l'intelligence pas à pas dans ses rapports avec le milieu et dans toutes les phases de son développement et de son fonctionnement, *n'avoir pas d'autre ordre dans l'idée que celui de la nature,* tel serait notre plan.

Pourquoi certains événements, vus en rêve, sont pris pour des faits réels.

Saint-Julien, 6 janvier 1878.

Il nous arrive parfois, ayant fait un rêve, de ne plus savoir si les événements dont nous avons été les témoins pendant notre sommeil appartiennent au rêve ou à la réalité. On peut être assuré dans ce cas que le rêve n'a pas été suivi sans interruption par cet état, qui n'est ni le sommeil ni la veille, et dans lequel nous pouvons déjà lier les phénomènes du rêve à des phénomènes réels, comme des impressions résultant pour nous de la rentrée en exercice des organes.

Dans l'exemple que nous citons, le souvenir des scènes du rêve se trouve provoqué par un objet quelconque qui frappe mes regards, alors que je suis éveillé depuis longtemps déjà. Comme le rêve *qui a commencé et pris fin au milieu d'un sommeil complet ne peut se rattacher à ces impressions réelles de la veille* qui nous permettent de reconnaître que les événements dont nous avons été les témoins sont de purs fantômes, et comme les réalités dont nous avons conscience dans le rêve ne se sont pas associées à d'autres réalités plus internes qui les ont fait pâlir et rentrer dans le domaine de l'image (par exemple le sentiment de l'activité cérébrale, ou plutôt de l'activité organique à laquelle

tout élément externe est associé, qui vient s'ajouter aux phénomènes dont notre intelligence est le théâtre), nous regardons comme réelles les scènes d'un pareil songe. Il faudra des circonstances nouvelles pour nous montrer si oui ou non nous avons eu conscience de phénomènes réels. Si nous avons des *doutes* sur la réalité des événements, ils tiennent peut-être à ce que le sommeil n'est jamais absolu, à ce qu'il se mêle toujours quelque part de réalité véritable à la réalité imaginaire.

— On pourrait comprendre toute cette partie de nos études touchant la réalité et l'image, dans un chapitre intitulé : Comment un certain nombre de phénomènes ont été considérés comme ayant leur siège dans l'intelligence? Ce qu'il y a dans l'idée que nous nous faisons de l'intelligence et de la conscience (portion supérieure du cerveau (1).

— Nous avons attribué certains phénomènes au cerveau, parce que l'impression physique résultant de l'activité cérébrale ou organique s'est associée, par la voie des sens, à l'impression faite également à l'aide des sens par les phénomènes externes.

Autre étude sur le réel et l'imaginaire. Rôle considérable des impressions organiques qui accompagnent chaque représentation.

Saint-Julien, 22 octobre 1878.

Quand deux phénomènes s'associent de telle sorte que l'un est très énergique, très intense, et que l'autre

(1) Ces lignes montrent que nous aurions pu rattacher toute cette recherche au chapitre sur la conscience. Mais il nous a semblé que si elle se présentait au lecteur sans être précédée du chapitre sur l'association des idées, elle ne serait pas suffisamment comprise. *(Note de l'éditeur.)*

est affaibli et comme pâlissant, dans cette comparaison résultant de l'association, l'un est réel, l'autre est imaginaire. La réalité est complète quand à la couleur interne s'ajoute un lieu intense, un son intense, une résistance très vive. Si les phénomènes sont, comme dans le rêve, tous caractérisés par la même intensité, ils apparaissent tous avec le caractère de la réalité.

Si des phénomènes de contraction musculaire, de chaleur, ayant leur siège dans la tête, sont associés aux images, c'est que ces phénomènes ont été originairement associés au moment où les images ont été perçues. En effet, mon œil était ouvert, fixé dans une certaine direction, au moment où j'ai perçu tel arbre; si cet arbre se reproduit en tant qu'image, il évoque l'image des phénomènes de lieu interne, de mouvement organique, et ces mouvements peuvent se reproduire comme réels, tandis que l'œil étant lui-même frappé par d'autres objets réels, l'arbre reste à l'état d'image. Mais c'est une image associée soit à un mouvement organique, soit à un lieu interne actuellement perçu comme réel.

L'idée apparaît donc toujours comme composée par une image rapportée, associée à des phénomènes organiques, réels et internes.

La sensation n'est sans doute qu'un phénomène quelconque associé à un phénomène de lieu interne, quelle que soit la partie du corps constitutive de ce lieu interne.

Si nous avons constaté un état organique, tel qu'un battement de cœur, associé à un phénomène quelconque, il y a émotion, passion.

Si nous avons constaté un état organique, tel que chaleur de la tête, sensation des muscles, battement

des tempes, associé à un phénomène quelconque, il y a pensée, travail cérébral.

Selon que l'impression du lieu interne ou du lieu externe domine, nous regardons les phénomènes comme appartenant au cerveau, à la pensée, à l'intelligence ou bien au milieu externe.

Nous venons d'expliquer comment les phénomènes de lieu interne cérébral se trouvent associés aux phénomènes d'image. Ces phénomènes de lieu interne et ceux de chaleur, de contraction musculaire, de mouvements associés au lieu interne de la tête, peuvent reparaître réellement, quand les phénomènes auxquels ils sont associés, le son, la couleur, se trouvent refoulés et affaiblis parce que des sons et des couleurs actuels et réels se produisent plus ou moins dans l'œil ou dans l'oreille. Par suite, la chaleur, le mouvement externe rapportés à la tête, s'associent comme réels à des images. Nous décidons que ces images ont leur siège dans la tête. De même, en sens inverse, si les images sont associées à des phénomènes de son, de couleur, etc., dont le caractère externe domine, nous regardons ces images comme externes et comme réelles. Nous avons fait constamment cette observation à propos des phénomènes d'imagination.

Divers exemples d'images associées produisant l'illusion du réel. — De l'illusion en général.

Novembre 1878.

Tout à l'heure, lisant, ma lecture me mettait devant les yeux une femme. Tout d'un coup, il me semble que la femme dont je lis la description exécute un pas de danse, je la vois tournant sur elle-même en cadence.

En lisant plus attentivement, je reconnais que ma lecture ne me montre rien de ce genre, la femme est décrite assise tenant son enfant. Mais au moment où je lisais cette description, je reconnais qu'un air de danse a été chanté par une femme dans une chambre voisine; c'est le mouvement même de cet air qui a emporté la femme dont j'ai lu le portrait. L'air a évoqué l'idée d'un mouvement. Ce phénomène nouveau, associé à ma conscience, s'est associé à l'idée de la femme dont ma lecture me donnait la description. Par suite, le mouvement adapté au portrait, ce portrait m'a paru emporté par ce mouvement. C'est là une démonstration à l'appui de la théorie émise plutôt sur les associations de mouvement que sur les autres phénomènes.

Nous entendons souvent cette phrase : Tout danse dans mon cerveau. C'est l'expression très vulgaire d'une observation vraie. Quand nous avons été fort agités par certains mouvements internes ou externes, toutes les idées qui nous arrivent paraissent animées de ces mouvements. Tournez rapidement sur vous-même, et arrêtez-vous, le mouvement communiqué à votre corps dure toujours, même alors que le corps est en apparence en repos; non-seulement les objets externes paraissent animés d'un mouvement circulaire, mais les objets qui pourront se succéder dans notre pensée paraîtront animés de ce mouvement. En réalité il y aura une association entre le monde et les phénomènes internes. Pour faire l'expérience, il suffit de tourner sur soi-même, de fermer les yeux, puis ayant fermé les yeux et s'arrêtant dans son mouvement circulaire, d'évoquer dans sa pensée les objets de sa pensée, une série de personnages.

— Si un objet, un navire occupe l'intelligence et

l'occupe de telle sorte que son caractère d'effacement, d'image et de lieu interne ne se présente pas en même temps que ce navire (bien que ce navire n'existe pas dans la réalité), ce navire s'associant à la mer que nous voyons, nous croirons voir réellement un navire voguant sur l'eau. Cependant, ce navire n'est qu'un phénomène d'imagination. L'illusion vient de ce que le caractère d'effacement n'apparaît pas en même temps que l'idée du navire, et le phénomène interne par lequel ce navire fait l'objet d'une perception personnelle s'applique aussi bien à l'eau qu'au navire. L'eau associée à ce navire d'une part et à un phénomène de lieu externe de l'autre, le navire est associé à l'eau, et par l'intermédiaire de l'eau à un lieu réel externe. L'illusion est donc composée par un phénomène dont le caractère d'effacement n'apparaît que plus tard associé à un phénomène réel, associé lui-même à un phénomène de lieu externe.

Une association qui ne se reproduit pas complètement amène ce résultat. L'intelligence est absorbée par le caractère réel externe du phénomène. Plus tard, nous pouvons reproduire à volonté en quelque sorte cet état d'illusion. L'intelligence rassemblera les objets qui sont les mêmes au point de vue de leurs caractères réels externes. La conscience se trouvera ainsi concentrée sur ces caractères à l'exclusion des autres.

Il sera fort intéressant de rechercher le mécanisme cause de cette opération: comment on peut produire à volonté l'illusion, comment l'illusion se produit dans les maladies mentales.

L'impression de réalité est liée à l'impression du mouvement.

Saint-Julien, 4 janvier 1878.

L'impression de la réalité est, à l'origine, liée à l'impression du mouvement, et cette dernière impression est liée à la sensation d'activité de nos sens. — Par exemple, j'ai les yeux ouverts, je vois un chêne; l'idée que ce chêne est présent se trouve associée par le fait du milieu à l'idée de mes yeux ouverts. Comment pourra se produire, à propos de ce chêne, l'idée qu'il n'est plus présent? De trois manières : ou bien un mouvement du milieu externe l'emportera loin de mes yeux; il est coupé, par exemple, et emporté; ou bien je passe rapidement devant lui et il disparaît; ou bien même je ferme les yeux. Dans tous ces cas, nous avons vu le chêne passer, disparaître progressivement sous nos regards. Même quand je ferme simplement les yeux, cet acte ne peut s'accomplir sans que nous voyions progressivement le chêne s'effacer, car même dans cet acte le chêne ne s'efface pas d'un seul coup.

C'est l'idée de ce mouvement subit de disparition associée à l'idée du chêne, qui nous donne l'impression du passé, c'est à dire d'une chose qui a passé. (En même temps que le chêne passe et disparaît, l'impression correspondante s'efface.) Si ma pensée se reporte à l'impression qui a précédé le moment où le chêne a commencé à disparaître, j'ai l'idée du chêne présent.

En même temps que le chêne a disparu tout en m'ôtant momentanément l'impression de lui-même comme présent, il a disparu aussi en m'enlevant l'impression de lui-même comme réel. A mesure qu'il disparaissait, l'idée de la réalité faisait place à un efface-

ment de l'objet; de telle sorte que l'idée du réel s'est trouvée, par le fait du milieu, liée à l'idée du présent, et l'idée de l'effacement à l'idée du passé.

En même temps que disparaît l'idée du présent, l'idée du réel, disparaît aussi l'idée de l'externe, de l'arbre considéré comme externe. Mais l'idée de l'arbre lui-même, d'une certaine forme et d'une certaine couleur auxquelles étaient agrégées toutes ses propriétés, subsiste. Elle subsiste, mais très effacée. Elle correspond à un objet qui disparaît tout à fait si on supprime l'exercice de la vie cérébrale ou si on la suspend; de telle sorte qu'il apparaît comme lié à l'existence du cerveau, ou tout au moins à l'activité de la vie cérébrale. En même temps, si par l'intermédiaire des sens nous avons l'expérience de l'activité fonctionnelle du cerveau, chaleur, mouvement musculaire et nerveux, cet arbre effacé se trouve lié à des impressions de cette nature; le caractère interne de ces impressions cérébrales s'attache à cet arbre effacé.

— Quand nous sommes en présence d'un état particulier de la nature, nous éprouvons le besoin de le ramener à un état général. Cet état particulier est expliqué pour nous quand nous l'avons associé par ses propriétés communes à un état dont la nature nous offre habituellement le spectacle.

— L'objet effacé, l'arbre qui s'éloigne, le réel et l'externe qui disparaissent, permettent aux phénomènes internes de reprendre tout leur empire, de faire entendre en quelque sorte leur voix. Nous avons conscience de l'excitation nerveuse, matérielle du cerveau, de sa circulation plus intense, tous phénomènes internes; *et le caractère interne de ces phénomènes s'attache à l'état effacé, comme tout à l'heure s'y attachait le caractère externe dominateur de la réalité et de la présence.*

C'est ainsi que longtemps nous avons placé les sentiments dans le cœur, à cause des impressions physiques ressenties dans cet organe lorsque nous sommes sous l'empire de certaines impressions. (V. Claude Bernard.)

Puis, l'expérience poussée plus loin, les observations plus étendues ajoutent dans la conscience leurs résultats à ces premières associations et déterminent autrement ou rectifient la place qu'assignaient nos impressions à certains phénomènes intellectuels.

Nous trouvons ici, dans le rôle que joue la propriété d'interne et d'externe par rapport à d'autres phénomènes, l'exemple d'une propriété dont le caractère dominateur devient le qualificatif d'un ordre de phénomènes qui lui sont associés. C'est ce que nous avons déjà vu dans le cas du caractère de réalité attribué à des phénomènes imaginaires. (Les bâtons flottants; l'erreur.)

Quand, sous l'empire d'une préoccupation très vive ou d'une hallucination, j'ouvre les yeux, je n'aperçois pas les objets qui m'entourent, parce que la réalité qui occupe mon intelligence ne laisse plus de place à la perception d'une autre réalité.

— Je sais que la réalité dont j'ai conscience en ce moment est elle-même une image, comme l'image elle-même est une réalité. Nous avons analysé précédemment cet état de conscience.

De la réalité externe dans son rapport avec la réalité interne. — Quelques mots sur l'instinct.

Saint-Julien, 28 mai 1878.

Nous ne pourrions exactement analyser la notion de réalité que par l'explication de la genèse de cette

idée. Nous pouvons concevoir toutefois, dès maintenant, que la réalité est une chose dont nous affirmons l'existence, dont nous avons conscience en tant qu'existante. La réalité d'un phénomène sera pour nous plus ou moins grande selon que la conscience de ce phénomène sera plus ou moins forte. Dans la perception, nous avons concience du phénomène comme réel, et nous associons la réalité de ce phénomène à la réalité du moi. Mais l'intelligence reçoit sans cesse les impressions du moi, du milieu organique avec lequel elle est toujours en contact, tandis que la réalité extérieure au moi peut cesser d'agir sur elle. Par suite, le sentiment ou la conscience de la réalité externe s'affaiblit, tandis que la conscience de la réalité interne demeure toujours très vivante; par suite encore, nous avons plus conscience de la réalité interne que de la réalité externe; nous sommes sûrs quand il s'agit de la réalité interne, et à mesure que s'efface l'impression des phénomènes externes, nous arrivons à douter de leur réalité. Le sentiment de la réalité interne, toujours présente et vivante par conséquent, nous fournit une mesure que nous appliquons à la réalité externe. Quand cette dernière réalité n'est plus conservée que dans notre souvenir, et quand ce souvenir est vague, la réalité à laquelle il s'applique s'amoindrit et disparaît presque. Ou bien encore, par un effet que nous avons analysé, les phénomènes externes associés au sentiment du moi ne nous paraissent plus avoir d'existence que dans cette idée dominante, que dans notre pensée. D'autres fois, si le sentiment du moi est affaibli, l'idée de la réalité domine dans l'idée des phénomènes externes.

Nous n'appellerons *instinctifs* que les phénomènes susceptibles d'être perçus postérieurement par l'intelligence. Les différentes phases de la digestion (passage, par exemple, des aliments de l'estomac dans l'intestin grêle) ne sont pas des phénomènes instinctifs. L'intelligence ne les perçoit pas, et par suite ne peut pas leur servir de point de départ après les avoir perçus. Nous réservons le nom d'instinctifs pour les phénomènes de sensation ou de sensibilité, déterminés par l'action d'un phénomène externe sur un phénomène interne, et qui s'accomplissent dans un organisme inférieur avant d'être reflétés dans l'appareil cérébral, qui complète cet organisme, et associés par là à l'ensemble des phénomènes intellectuels. Les actes d'avaler, de respirer, de téter, actes involontaires à l'origine, peuvent ensuite être recueillis dans l'intelligence et procéder d'une volonté qui communique avec tout l'ensemble des phénomènes intellectuels. A l'origine, ces actes de respiration, de déglutition, considérés seulement dans ce qui peut agir sur la sensibilité, puis être perçu par l'intelligence, sont des actes instinctifs. (Voir Blanchard : L'Instinct et la Vie. *Revue des Deux-Mondes,* 15 juillet 1876, p. 352, 356 et suiv.)

Notre réflexion sur l'Instinct (Étude du 23 mai 1878) était écrite après la lecture de l'article : L'Instinct et la Vie.

Autres réflexions sur le réel opposé à l'idéal.

Saint-Julien, 27 novembre 1878.

Il faut continuer à tenir le plus grand compte des observations consignées dans nos précédentes études (1877-1878) sur la nature de l'idée. Non seulement le phénomène d'idée apparaît comme interne, parce que, constitué par une sensation, il retient le caractère

interne de la sensation, et que ce caractère s'associe à son tour à un phénomène de cessation; mais il y a dans toute idée, si nous y réfléchissons bien, un autre caractère interne, celui-là réel et présent. — Nous l'avons vu en effet, quand elle renaît, l'idée ne s'associe pas seulement à d'autres idées, elle s'associe à toutes les impressions de vie, associées elles-mêmes à des phénomènes de lieu internes qui sont perçus dans la périphérie de notre organisme. Elles s'associent par conséquent à de véritables sensations, c'est à dire à des phénomènes actuels et réels. Ces phénomènes associés à l'idée lui donnent au moment où elle renaît un caractère de réalité et d'actualité. Remarquons en outre que ces sensations peuvent être des sensations renouvelées qui se sont produites au moment même où la sensation originaire à laquelle correspond l'idée s'est produite, sensations de chaleur, de froid, de tension, d'une certaine force d'attention, de recueillement, de méditation, s'accomplissant dans la région encéphalienne, sensations de battements dans le cœur, sensations enfin répandues, en même temps que l'idée renait, dans toutes les parties de notre corps. Quand l'idée a été associée et est associée à ces sensations dans la région encéphalienne, nous disons qu'elle est une pensée pure; quand elle est associée à des commotions organiques, à des battements de cœur, nous disons qu'elle est une émotion, une passion. Dans ce dernier cas, elle a encore son caractère de pensée, puisque la région encéphalienne peut être le siège de sensations propres en même temps que celle du cœur à propos d'une même idée. C'est dans ce sens que Vauvenargues a pu dire : Les grandes pensées viennent du cœur.

Enfin si l'idée reparait sans être associée immédiatement ou d'une manière indirecte à toutes les sensations réelles et présentes de lieu interne cérébral ou autre, le caractère réel externe attaché à l'objet de l'idée conserve toute sa force et l'objet de notre idée nous apparait comme réellement externe. C'est ainsi que nous voyons les choses dans notre intelligence, absolument comme si elles se passaient dans la réalité. Nous reconnaissons que ces objets externes sont des idées, quand leur caractère d'avoir cessé d'être reparait. Quand nos idées sont formées, comme dans le rêve, par des personnages imaginaires qui n'ont jamais cessé d'être sous nos yeux, comment ces personnages peuvent-ils être regardés comme correspondant à des idées? Remarquons d'abord que si l'illusion produite par ces personnages a été forte et persistante, il nous est difficile, en effet, de ne pas regarder ces idées comme ayant été des réalités. Cependant nous pouvons reconnaître que les personnages et les lieux que nous avons vus en rêve sont constitués par des éléments qui ont véritablement et réellement cessé d'être pour nous à un moment donné.

Quand nous classons les phénomènes soit comme phénomènes d'intelligence pure, de pensée, soit comme phénomènes de passion, les éléments de cette classification nous sont fournis à l'instant même où l'idée se forme, puisque la sensation dont elle dérive est accompagnée soit de sensations dans la région de l'encéphale, soit de sensations dans la région du cœur.

Les phénomènes de disparition (associés à l'objet de notre idée) consistent dans un mouvement qui fait fuir l'objet ou dans un mouvement de nos organes et de nos membres qui nous dérobe également cet objet. En

même temps il y a effacement de la couleur, effacement de la résistance, de l'odeur, etc.

Il serait possible de définir le réel, en disant qu'il consiste dans l'état d'un objet qui n'est associé à aucun phénomène de disparition.

Dans tout phénomène apparaissant comme une image, il y a quelque chose de réel et de présent. Nous avons montré en quoi consiste ce caractère de présence et d'actualité. La sensation réelle et présente (elle peut avoir accompagné la formation de l'idée, elle peut ne pas l'avoir accompagnée, et s'associer simplement à elle parce qu'elle est du nombre de ces sensations qui flottent toujours à la surface organique) s'associe à l'arbre, associé lui-même à des phénomènes de disparition. Si ces phénomènes de disparition et de sensation actuelle ne s'offrent pas à nous, il nous est impossible, à moins d'expériences ultérieures, de distinguer l'image de la réalité externe. Nous ne voyons plus que l'arbre externe, parce que le caractère réel externe, s'offrant seul, n'est dominé par aucun autre caractère réel interne ou de disparition.

Le mouvement d'une femme qui fuit peut encore être une attraction et un dernier raffinement de coquetterie, par cette raison que le mouvement ainsi accompli est destiné à attirer celui auquel il s'adresse.

Souvent, pour mieux suivre mon idée, j'exécute une série d'efforts, d'actes d'attention. La sensation de ces efforts se lie à l'idée elle-même pour lui attribuer momentanément un caractère fortement réel, présent et interne. Je ferme les yeux, ma tête accomplit un certain mouvement qui la penche vers la terre. Toutes ces sensations se lient à l'idée pour lui donner un caractère cérébral, encéphalien.

Même sujet. — De la reviviscence des images et de l'ordre dans lequel elle a lieu.

Saint-Julien, 25 novembre 1878.

Le caractère imaginaire du rêve nous apparaît au moment du réveil. En effet, la perception de la réalité est toujours liée à un certain état des sens; or, dans le rêve, pendant que mes idées se succèdent, pendant que j'aperçois des couleurs, par exemple, les paupières restent fermées; j'ai été touché par une arme, environné par des bêtes féroces, et cependant il m'est facile de constater que je ne suis pas sorti de ma chambre, que je ne me suis pas levé, que je ne me suis pas habillé, que mon lit a été le seul contact auquel j'ai été exposé.

Dans l'instant qui suit celui où un phénomène quelconque s'associe à un phénomène de lieu interne dans nos membres et dans nos sens habituels, il s'associe également à un phénomène de lieu interne dans la tête ou dans le cœur, lieu interne qui n'est ni l'œil, ni l'oreille, ni la bouche..., mais qui peut être le front, les tempes, mouvement de tensions musculaires dans ces régions. Dans l'instant qui succède à la sensation, une perception se produit. L'objet de la sensation et celui de la perception est le même. On a fait vulgairement du front le siège de l'imagination et de la pensée: il l'est en réalité, comme le cœur est le siège de la passion.

Le caractère imaginaire est donc fourni par le lieu interne céphalien. Il se localise, il passe à l'état *latent*, comme le phénomène auquel il est associé, comme le lieu interne constitutif de la sensation.

Nous revenons à une hypothèse que nous avons souvent formée : les impressions qui se renouvellent réapparaissent dans la place où elles se sont produites originairement. Ainsi, tel arbre se montre à nos yeux imaginairement avec une intensité égale à celle qu'il possédait quand il a fait originairement impression sur nos sens; si nos paupières restent fermées, il peut en quelque sorte reparaître dans l'organisme de la vision. C'est ce qui se passe quand nous dormons, quand nous voulons réfléchir profondément sur un sujet; nous fermons volontairement les yeux, de manière, en quelque sorte, que d'autres images ne viennent pas refouler celle sur laquelle nous voulons fixer notre attention. De même nous entendons mieux les bruits sortis de notre mémoire, dans le silence de la nuit, quand aucun autre bruit ne parvient à nos oreilles pour étouffer ou amoindrir ceux que nous percevons dans notre souvenir.

La sensation ne reparaît que s'il y a une impression véritable dans le lieu où elle a été originairement perçue. Le mot pourra nous en donner l'idée, parce qu'il reparaît très facilement dans l'appareil auditif; mais il ne nous la rendra pas.

De même aussi l'idée reparaît (plus ou moins affaiblie) quand les parties de la tête sont seulement ébranlées.

Un phénomène reparaît (un marbre froid que j'ai touché avec la main, pour qu'il y ait renouvellement de la sensation); il faudra que nous éprouvions encore une impression de froid dans la main pour qu'il y ait simplement une idée; il faudra que le froid (reproduit peut-être seulement par un signe) s'associe à une impression de lieu interne encéphalien.

Nous reverrions peut-être toutes nos idées ou pensées

à la fois si, pour renaître, elles ne devaient pas réoccuper les organes des sens. Les conditions mêmes de leur réviviscence, qui sont les mêmes que celles de leur acquisition, établissent entre elles un ordre et une succession.

Suite.

Saint-Julien, 26 novembre 1878.

Un argument, toutefois, contre cette hypothèse se trouve dans ce fait que souvent nous rêvons des mouvements, des courses, que nous n'exécutons pas. Il semble, dans ce cas, que nous ayons l'idée du mouvement sans avoir la sensation. De même, s'il y a suppression du membre, il y a encore douleur dans ce membre.

Le caractère idéal ou encéphalien attaché à un objet passe à l'état latent, se localise avec lui et avec le caractère de lieu interne quelconque (autre que le lieu encéphalien). Quand l'objet reparaît, l'image d'un corps poli par exemple, il reparaît soit accompagné du caractère encéphalien (il n'est qu'une idée), soit accompagné du caractère de lieu interne (il est à la fois idée et sensation). Grâce à un mouvement déterminé, nous pouvons maintenir l'image du corps poli à l'état d'idée. Remarquons toutefois que cette idée, que les impressions spéciales, mouvement, chaleur, froid du front et de la tête, associées au lieu interne céphalien, reparaissent réellement avec plus ou moins d'intensité; elles communiquent aussi à l'objet le caractère de réalité, qui se trouve dans l'idée.

Recherche sur la nature de l'image ou de l'idée dans ses différences avec la sensation actuelle. L'idée n'est pas une image simplement affaiblie.

Saint-Julien, 26 novembre 1878.

Nous avons trouvé la dernière raison des choses et nous avons fourni des explications complètes quand après avoir résolu un composé en ses éléments, nous sommes arrivés, par des analyses successives, à des éléments simples que nos analyses ne peuvent résoudre en des éléments plus simples.

Les expériences, les vérifications expérimentales doivent participer de la nature des phénomènes auxquels elles s'appliquent, sans quoi elles troublent la science au lieu de la fonder.

— Le moi (impression de lieu interne) se retrouve à l'état permanent dans les mille impressions de froid, de chaud, de mouvement, etc., qui s'entrecroisent à la surface de notre corps et s'associent à une impression de lieu interne. Quand donc un phénomène intellectuel sort du souvenir pour reparaître, il s'associe à ces impressions permanentes, associées elles-mêmes à l'idée de lieu interne, et cette association nous permet de constater immédiatement que le même moi est associé à ce phénomène intellectuel, comme il est associé aux mille impressions qui flottent d'une manière permanente à la surface du corps.

En y réfléchissant plus profondément, il faut reconnaître que les phénomènes éprouvés dans la région de l'encéphale sont aussi des sensations et qu'ils sont habituellement pris pour tels. Ce ne sont donc point ces phénomènes qui, associés à ceux de sensation se produisant dans toutes les autres régions du corps,

donnent à ces phénomènes le caractère d'idées. Il faut revenir à nos premières observations. Il y a idée quand au phénomène du corps poli, associé au lieu interne de la main, s'associe un nouveau phénomène, celui que le corps poli et le lieu interne se sont évanouis. *C'est ce fait, cette constatation de la disparition de la sensation qui, ajouté au phénomène de corps poli, associé lui-même au lieu interne, constitue l'idée, la pensée, l'intelligence, l'image.* (Ce n'est pas l'effacement dont parlent certains philosophes, effacement pareil à celui qui se produit quand une couleur rouge est effacée par une autre plus foncée.) Ainsi, association d'un phénomène quelconque et d'un lieu interne, telle est la sensation. Association d'un phénomène quelconque et d'un lieu interne à un phénomène de disparition, voilà l'idée. Un arbre frappe mes regards, c'est une sensation; il disparaît, et je considère toujours l'arbre associé à ce fait de sa disparition, c'est une idée. (Dans toute idée il semble y avoir un phénomène de temps passé.) Des phénomènes consécutifs peuvent se produire, ainsi que nous l'avons remarqué, dans d'autres parties de l'organisme, dans le front, dans la tête, mais ils sont aussi des sensations associées à la première sensation tant qu'ils n'ont pas revêtu eux-mêmes le caractère d'idées en s'associant à des faits de disparition.

Mais, remarquons-le, ces phénomènes d'idée sont eux-mêmes associés à des sensations actuelles et présentes, soit qu'ils fassent renaître ces sensations, soit qu'ils s'associent aux mille sensations recueillies à la périphérie organique. C'est cette association complexe avec l'idée et la sensation actuelle, que nous rendons quand nous disons : j'ai vu tel arbre. Il y a d'abord le *je,* résultat d'une sensation présente à laquelle s'associe

l'idée d'arbre. Je suis — sensation présente — le même moi ayant vu tel arbre, — idée dans laquelle la cessation s'applique au moi, à la sensation de vue et à la sensation d'arbre.

Enfin, une expérience constate et prouve que le phénomène idée ne se produit plus si l'on fait disparaître les éléments cérébraux. L'existence de ces éléments est associée à celle de l'idée. Un phénomène de conscience s'ajoute aux états que nous venons d'analyser dans ce fait que la sensation actuelle et présente du moi s'associe à l'idée du moi.

Ce n'est rien dire que de vouloir constituer une science des phénomènes intellectuels, car tous les phénomènes, on le voit, peuvent être à un certain point de vue considérés comme intellectuels.

Mais il y a toute une catégorie de phénomènes constitués par des éléments que nous connaissons, lesquels n'ont pas encore été étudiés par les sciences naturelles. Ce sont, par exemple, les phénomènes moraux, sociaux.

De la réalité apparente du rêve.

Saint-Julien, 8 octobre 1877.

Dans l'état de veille, l'impression de la réalité est toujours accompagnée de l'impression propre aux sens qui perçoivent cette réalité. Si cette impression des sens vient à faire défaut, nous ne disons plus que nous sommes en possession de la réalité externe, nous n'avons plus ce sentiment tel qu'il résulte en nous d'une expérience constante. Dans le rêve, nous avons ce sentiment de la réalité externe, parce que l'impression faite dans les sens est attachée à l'image de l'impression

externe. Mais si les sens, en se réveillant, détruisent l'image des impressions des sens, nous n'avons plus l'idée de la réalité externe. L'image de ce que nous avons perçu subsiste seule, mais non plus avec le sentiment que nous *percevons actuellement* cette image dans le milieu. L'idée de la réalité n'existe pas sans le sentiment que le *moi*, les *sens*, perçoivent un objet externe. Nous aurons l'idée de l'objet externe, sans avoir l'idée qu'il est *réel*, si nous n'avons pas conscience de l'action de nos sens percevant la *réalité*. C'est l'expérience seule qui a rattaché toutes ces propriétés à l'idée de la réalité externe.

Ce qu'est la réalité.

Saint-Julien, 9 octobre 1877.

Pour nous la réalité est complète quand nous la connaissons ou la percevons par tous les sens à la fois, par le toucher surtout et par la vue. Si en même temps que l'impression de l'image externe nous n'avons plus conscience de l'action des sens internes ; si en outre l'image externe se trouve liée à d'autres impressions internes et comme couverte par celles-ci ; si elle fait corps avec ces impressions internes, nous plaçons l'origine actuelle de cette image externe dans le milieu interne. Nous savons que, dans le cas d'amputation d'un membre, nous pouvons encore avoir conscience de l'existence du membre disparu. C'est par un phénomène identique à celui qui nous fait voir un objet externe, une maison, bien que nos yeux soient fermés. Comme nous ne trouvons plus le membre *en réalité*, comme les paupières sont fermées (l'ouverture des

paupières est liée à l'idée de la réalité externe), comme la main ne peut plus toucher le membre, nous ne pouvons plus rapporter l'image de la sensation musculaire dans le membre, ou celle de la maison, au milieu dans lequel ces objets ont été perçus. Nous l'attribuons, par suite, au milieu interne.

Même sujet.

Saint-Julien, 14 janvier 1879.

La réalité, ce n'est pas seulement ce que je vois en ce moment, c'est ce que je vois, ajouté à ce que j'ai vu, suivi de ce que je verrai. Ce que j'ai vu est aussi réel que ce que je vois; il existe au même titre dans mon intelligence.

Toutes nos perceptions, présentes ou passées, forment ensemble un vaste composé, dont toutes les parties sont soudées ensemble et qui constitue notre pensée en même temps que la réalité.

Même sujet.

Saint-Julien, 21 décembre 1877.

Peut-être la réalité d'un objet externe nous apparaît-elle au moment où l'impression arrive à l'intelligence par la voie des sens. L'image du même objet se trouve ainsi évoquée, et la réalité comme l'image se rattachent dans une vibration commune au moi, qui peut porter un jugement et constater la réalité adéquate à l'image.

L'intensité du rêve due à l'absence de tout terme de comparaison. — Quelles perceptions sont rapportées à l'extérieur.

Saint-Julien, 1er août 1878.

La raison pour laquelle dans le rêve les phénomènes se présentent avec toutes les apparences de la réalité externe, c'est l'absence de tout terme de comparaison provenant de phénomènes autres que ceux qui composent notre rêve. Les images reparaissent avec tous les caractères qu'elles ont eus au moment où elles ont été perçues. Nous voyons cet arbre; il est en dehors de nous, c'est une véritable réalité. Au contraire, dans l'état de veille, si l'arbre n'est pas actuellement devant nos yeux, l'instant pendant lequel son souvenir nous frappe comme s'il était une réalité actuelle dure à peine; toutes les images que nous procure à chaque seconde la réalité détournent notre attention; l'impression procurée par le souvenir de l'arbre est traversée par mille impressions provenant directement des objets extérieurs agissant actuellement sur nos sens. C'est une première raison pour laquelle l'image dans la veille est si fugitive et nous laisse à peine l'impression de la réalité. D'autre part — et c'est la raison que nous indiquions en commençant — les impressions provenant des objets qui frappent immédiatement nos sens sont en quelque sorte tout imprégnées de réalité externe. C'est le caractère externe qui domine en elles, de telle sorte qu'en s'ajoutant aux images provenant du simple souvenir, elles provoquent une comparaison qui fait pâlir, comme on dit, les caractères externes et réels compris dans l'image née du souvenir. Pendant le rêve, les sens étant endormis, toutes nos impres-

sions étant sur le même plan, elles provenaient toutes du souvenir et aucune comparaison engendrée par le milieu externe n'effaçait tel ou tel caractère compris dans ces souvenirs. — Il n'en est plus de même dans la veille; *la réalité, soit interne, soit externe, attachée à nos impressions, l'emporte, parce qu'elle provient d'objets organiques ou extra-organiques dont les images ont une fraîcheur et une vivacité que n'ont pas au même degré les caractères conservés dans le souvenir*. Par suite : 1° d'une part, les images correspondant à des objets non actuellement offerts à nos sens sont dominées par le caractère interne qu'elles tirent immédiatement des impressions organiques, et elles nous apparaissent surtout comme internes ou imaginaires; le caractère interne conservé seulement dans le souvenir est moins vif que le caractère interne présenté actuellement par la réalité organique; 2° d'autre part, les impressions provenant des objets réellement et actuellement externes et s'offrant actuellement à nos sens ont un caractère externe très prononcé, parce que le caractère interne provenant de l'impression organique n'est souvent perçu que postérieurement et à la suite d'une attention qui, cette fois, peut être absorbée par la perception du caractère externe des objets avec lesquels nos sens sont actuellement en contact. Dans ce dernier cas, c'est le caractère externe qui d'abord a été perçu; il est en outre plus vif, plus éclatant que le caractère interne; l'activité intellectuelle s'emploie à la perception du caractère externe aux dépens de la perception du caractère interne. Par suite, c'est le caractère externe des objets qui domine dans notre perception consciente.

— Nous avons distingué, dans la sphère des phénomènes organiques, des phénomènes qui nous apparaissent comme extérieurs au cerveau, et d'autres qui nous sont donnés comme localisés dans l'appareil cérébral.

Les phénomènes définitivement internes sont ces derniers. Ils sont internes par rapport aux phénomènes organiques, comme les phénomènes organiques sont internes par rapport aux phénomènes du milieu extérieur, c'est à dire situés en dehors du cercle de l'organisme. Les phénomènes caractérisés ou observés comme ayant leur siège dans la sphère cérébrale, nous apparaissent comme reflétant soit les phénomènes des autres parties du corps, soit les phénomènes extra-organiques. Nous appelons encore phénomènes intellectuels, les phénomènes donnés par l'observation comme rattachés aux impressions venant de la sphère cérébrale. Nous avons reconnu ensuite que les phénomènes intellectuels étant le reflet des phénomènes donnés par l'observation comme rattachés aux impressions venant du reste de l'organisme et du milieu extérieur, sont par suite susceptibles d'une vérification expérimentale. Les phénomènes intellectuels, qui nous apparaissent dans la vérification comme étant caractérisés par des propriétés externes, sont considérés par nous comme des phénomènes réels. Nous regardons comme imaginaires ceux qui ne peuvent se revêtir, dans la vérification, d'un caractère externe. Mais si la vérification est très facile pour les phénomènes du milieu extérieur à l'organisme, elle le paraît bien moins pour les phénomènes apparaissant comme situés en dehors de la sphère cérébrale. Au fond, la difficulté n'existe que dans ce que l'observation s'est moins portée jusqu'à présent sur les phénomènes organiques que sur les phénomènes du milieu. Mais

ces phénomènes organiques sont susceptibles d'être observés de la même manière. Nous pouvons les décrire, les préciser, et retrouver dans le corps des éléments correspondant à ceux qui nous sont donnés comme se rapportant à l'appareil cérébral. Nous pouvons voir, par exemple, si tel mouvement du corps auquel nous pensons (c'est à dire que nous rapportons à l'appareil cérébral) peut être perçu comme mouvement externe, c'est à dire peut se retrouver dans un mouvement dans lequel l'observation nous montre et nous permet de recueillir un caractère externe. J'ai l'idée, par exemple, d'un mouvement fait par mes paupières pour s'ouvrir, pour voir. Je puis constater directement avec ma main, avec le toucher, indirectement avec une glace, indirectement encore à l'aide du témoignage d'autrui, si le mouvement qui accompagne l'ouverture des paupières s'est en réalité exécuté. Si le témoignage de mes sens, celui du toucher, par exemple, ajoute à la notion interne du fait de l'ouverture des paupières la notion d'un mouvement externe qui s'est accompli, j'affirme; c'est à dire j'obtiens le fait de l'ouverture des paupières, ajouté au fait du toucher par lequel j'ai obtenu la notion du mouvement externe qui a accompagné l'ouverture des paupières. La vérification a eu lieu au moyen de ma main, du toucher, par lequel j'ai recueilli l'impression de l'ouverture de mes paupières comme externe.

Quand donc j'ai intérieurement, intellectuellement, la notion de mes paupières qui s'ouvrent, j'ai en même temps la notion de l'impression externe, particulière au sens du toucher, à l'aide de laquelle je puis constater comme externe l'ouverture de mes paupières. On le voit, la vérification externe a lieu pour les phénomènes organiques comme pour les phénomènes situés en dehors de l'organisme.

Des associations opérées par l'imagination; elles ne sont pas nouvelles, elles deviennent seulement d'inconscientes, conscientes.

Saint-Julien, 2 novembre 1878.

Le phénomène qui sert d'intermédiaire dans les opérations de l'imagination a été en réalité recueilli au moyen des sens, et a été associé dans le milieu externe (extérieur à l'imagination) aux phénomènes entre lesquels il joue le rôle d'intermédiaire.

L'association que nous nous imaginons produire, en réalité elle existe antérieurement à l'instant où elle devient consciente. C'est le milieu qui, par l'intermédiaire du son, l'a déposée dans l'intelligence. Elle ressemble à ces phénomènes qui apparaissent tout à coup dans la mémoire sans que nous en ayons eu conscience au moment où ils ont été perçus. Il paraît donc entrer un élément de mouvement dans l'état que nous analysons. L'association, inconsciente jusque-là, semble apparaître comme un phénomène de mémoire. Une partie de l'état dont nous parlons est comme baignée dans l'ombre de l'inconscience. Il y a éclipse partielle du groupe. Une partie étant appelée évoque l'autre, à laquelle elle a été associée par un phénomène que le milieu a joint aux deux parties du groupe.

Le phénomène intermédiaire joue absolument le rôle des brindilles rosées au sommet de l'arbre que j'aperçois dans ce moment, et dont la vue évoque les phénomènes printaniers auxquels ces brindilles rosées ont été associées dans la réalité.

Quand donc un phénomène A est évoqué, puisque ce phénomène s'associe à un élément de plaisir B et que cet élément de plaisir évoque un autre phénomène C auquel il a été associé dans le milieu, cette association apparait comme ayant existé réellement dans le milieu, puisque A a été associé réellement à B et C réellement à B. Seulement, le groupement s'opère dans l'imagination; nous le concevons associé à des phénomènes de lieu interne, mais nous pouvons le concevoir également comme associé à des phénomènes de lieu externe.

L'association des phénomènes internes entre eux s'opère dans des conditions identiques à celles d'un phénomène externe qui évoque des phénomènes internes, qui par conséquent s'associe avec eux. Les deux associations sont de même nature. — Nous pouvons donc considérer les associations mentales aussi bien au point de vue externe qu'au point de vue interne. Nous comprenons maintenant comment, ayant été opérées dans le milieu, dans la réalité naturelle, elles peuvent coïncider quand elles se manifestent avec cette réalité.

Les causes d'erreur sont les mêmes quand l'association s'opère entre un phénomène interne et un phénomène mental, ou quand l'association s'opère entre des phénomènes mentaux. L'association dont nous nous occupons est latente, en quelque sorte; elle ne s'est point encore rattachée à la conscience.

Au phénomène réel il faut sans doute opposer le phénomène réel qui a cessé d'être. Au phénomène relié à un lieu externe, il faut opposer le phénomène relié à un lieu interne : phénomène d'imagination, de sensation, de perception, d'idée, de pensée, d'esprit, d'intelligence, de conscience.

Quand une douleur est éprouvée dans le pied, par exemple, en même temps que nous pouvons déterminer le pied comme lieu interne de cette douleur, d'autres phénomènes sont encore perçus, selon les circonstances : un mouvement d'éloignement se manifeste, un tremblement agite notre corps; les yeux versent des larmes, le cœur bat, le cerveau se congestionne et devient le siège d'une froideur ou d'une chaleur subite, la langue et les lèvres s'agitent, et nous crions. Tous ces phénomènes sont associés les uns aux autres, et nous pouvons déterminer en même temps le lieu interne de tous ces phénomènes : lieu interne de cœur, de cerveau, d'yeux, de bouche. Tous ces phénomènes apparaissent donc comme internes, de même que la douleur originaire. Pour tous les phénomènes, nous déterminons ainsi... la tête comme lieu interne. Comme ce lieu interne est commun à un grand nombre de phénomènes, ils se trouvent groupés autour de cet élément commun de lieu interne qui peut les évoquer tous successivement. C'est ainsi que tous les phénomènes se rattachent à la pensée, et comme ce lieu interne est lié par une suite d'expériences à l'existence du cerveau, nous plaçons le siège de la pensée dans le cerveau.

La réalité n'est en somme qu'une sorte d'image.

Saint-Julien, 20 décembre 1877.

Nous voyons, par tous ces exemples, que ce que les psychologues ont appelé l'observation intérieure, ne peut pas, toute seule, nous révéler le mécanisme des opérations mentales. Pour arriver à des résultats

formels et vraiment scientifiques, il faut étudier les phénomènes idées, les phénomènes images dans leurs rapports avec les phénomènes réalités externes ou organiques. Les phénomènes envisagés simplement comme images n'ont pas des propriétés spéciales, n'ont pas des propriétés différentes de celles que nous révèle l'étude de la réalité.

— Tous les éléments du monde se retrouvent dans notre perception. Nous ne voyons dans le monde que des phénomènes externes, si nous ne sommes frappés que par les propriétés placées en dehors du cercle organique; que des phénomènes internes, si nous ne considérons que les propriétés situées dans le cercle organique; que des réalités externes ou internes, si nous associons à la perceptions des phénomènes en eux-mêmes : arbre, plaisir, la perception qu'ils sont situés en dehors du cerveau; que des objets perçus par un sujet, si la perception du phénomène externe se trouve associée à la perception du phénomène interne; que des images, si la perception de l'objet est associée à la disparition de la propriété de réalité et à l'existence du cerveau; que des réalités dans les images elles-mêmes, si la perception de la propriété image s'associe à la perception de la propriété de réalité dans le cerveau où existe l'image. Quand nous procédons à une vérification expérimentale, nous recherchons si le phénomène image qui nous occupe peut être associé à la propriété de réalité externe, telle qu'elle nous est fournie par nos sens. Voilà le fond de la vérification expérimentale. C'est la nature, ce sont les rapports du milieu et des organes des sens qui donnent lieu aux premières vérifications expérimentales, vérifications que nous imitons ensuite, que nous copions à l'aide des

procédés dont la nature elle-même a également déposé le type dans l'intelligence.

Il semble qu'en dernière analyse la propriété de réalité se réduise à n'être qu'une image, car si après avoir vu ce chêne nous fermons les yeux, nous nous endormons; dans notre sommeil, les yeux fermés, nous aurons vu non seulement l'idée du chêne, mais encore l'idée de la réalité de ce chêne. Cependant nous pouvons constater à notre réveil que la réalité présente du chêne ne pouvait plus être perçue par nous, vu qu'en somme la réalité, la présence du chêne n'existait que dans une image ou idée.....

Par l'intermédiaire des organes des sens, la portion du cerveau appelée intelligence recueille et fixe les éléments du milieu externe ou organique, de la même manière qu'un végétal fixe dans ses tissus les principes empruntés à l'atmosphère. Dans toutes les sciences, chimiques, physiques, etc., la vérification expérimentale a pour but d'associer la propriété de réalité à la propriété d'image dans un même objet. L'impulsion du milieu externe et des sens a déposé dans l'intelligence cette idée de la vérification expérimentale, avant toute intervention de la réflexion et de la volonté pour produire cette vérification. Des phénomènes qui nous ont apparu comme des images se revêtent, à la suite de circonstances que nous ne produisons pas, de la propriété d'êtres réels. Ainsi se trouve déposée dans notre intelligence l'idée de la vérification. Nous appliquerons ensuite ce principe, toujours sous l'empire d'une impulsion externe, à des phénomènes concrets, autres que ceux auxquels la nature s'était chargée elle-même de l'appliquer à l'origine, mais offrant avec ceux-ci des propriétés communes d'ordre, d'arrangement, de disposition.

Au fond l'image est identique à la réalité; leurs différences résultent de phénomènes qui s'ajoutent postérieurement à la réalité pour en faire une simple image.

Brienon, 11 juin 1878.

La science de l'intelligence a pour objet la description exacte des phénomènes que le milieu offre à l'intelligence. Nous comprenons très bien comment peut se faire la description des phénomènes du milieu. C'est là une partie de notre tâche que toutes les sciences, chacune dans sa sphère, étudient. Cette description s'applique à des phénomènes du même ordre ou envisagés au même point de vue.

La seconde partie de notre tâche offre bien plus de difficultés. C'est celle qui a pour objet d'établir le rapport existant entre les phénomènes du milieu et les phénomènes de l'intelligence. En réalité, ces difficultés seraient insolubles si nous considérions les phénomènes de l'intelligence et les phénomènes du milieu comme des phénomènes offrant entre eux une différence de nature. Le rapport serait impossible à établir; en outre on ne pourrait procéder à aucune vérification expérimentale de l'hypothèse qui nous fait croire à l'identité des phénomènes du milieu et des phénomènes de l'intelligence. La chimie, la physiologie, opérant sur des phénomènes de même ordre, nous font toucher et voir, sans jamais nous demander de changer notre point de vue, les conditions des phénomènes et les phénomènes eux-mêmes. Il n'en serait plus de même dans la science intellectuelle, si nous voulions considérer des phénomènes d'ordre différent. L'anatomie et la physiologie cérébrales ne seraient pas assez avancées, malgré leur progrès, pour nous permettre de

retrouver dans les éléments du cerveau tous les éléments aperçus dans le milieu extérieur. Il faut donc nous placer à un autre point de vue, si nous voulons prouver l'identité entre les phénomènes du milieu et les phénomènes intellectuels. La question se ramène alors à celle que nous avons traitée dans nos observations sur les différences existant entre les phénomènes appartenant à l'imagination et les phénomènes appartenant à la réalité. Considérés à ce point de vue, nous avons reconnu que les phénomènes sont de même ordre, seulement les uns sont accompagnés de circonstances qui ne se retrouvent pas dans les autres, les circonstances étant de même nature que les phénomènes principaux auxquels elles viennent s'ajouter. Mes regards sont frappés par un objet extérieur, un tilleul; à ce moment je ne discute pas sur la réalité de cet objet. Je ne sais pas s'il est distinct de l'intelligence dans laquelle il est recueilli. Voilà le premier état.

Des impressions organiques résultant de l'ouverture des paupières, des mouvements de l'œil, du port de la tête, sont associées à la présence de cet arbre. Plus tard, de nouvelles impressions vont s'ajouter à celles-ci. L'arbre a disparu à nos regards et toutes les circonstances qui ont accompagné sa disparition vont s'ajouter aux circonstances qui ont accompagné sa perception. L'arbre alors ne nous apparaît plus comme existant dans le milieu et cependant son image existe encore, mais elle est attachée à des phénomènes nouveaux, phénomènes de chaleur et de vie cérébrale, expériences qui nous ont montré en général les éléments du cerveau comme attachés à l'existence de l'arbre pour nous, à l'existence de nos perceptions. (Voir à ce sujet nos études sur la distinction de l'esprit et du corps.)

Par suite, toutes nos observations, toutes nos expériences peuvent porter sur des phénomènes de même ordre.

Tous les objets qui frappent nos sens à l'origine et toutes les impressions ressenties dans nos organes *sont les éléments simples de nos idées*. Les objets, tels que le milieu les offre et tels que la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, etc., les recueillent, sont la matière dont sont faites toutes nos pensées. Il en est de même des contractions musculaires, des premiers besoins, des premières impressions de plaisir et de douleur. Puis sous l'empire des impulsions du milieu, ces éléments simples se combinent entre eux pour former des composés. Les idées abstraites expriment la nature de chaque combinaison. Nous voyons ainsi apparaître des idées exprimées par des formules ou abstractions fondamentales susceptibles de s'appliquer aux éléments les plus variés pour exprimer des variétés ou des familles d'idées. Toutes ces idées, simples ou composées, s'enchaînent entre elles et forment la vie intellectuelle. Le développement de l'homme à travers l'histoire ou à travers sa propre vie nous présente le tableau de toutes nos idées, nous fait assister à leur naissance successive.

Plus tard, l'analyse peut décomposer les éléments simples de nos idées; celles qui correspondent aux premières sensations de l'enfant, aux impressions de l'homme, se manifestent avant toute réflexion. Mais cette analyse et les résultats auxquels elle nous amène, ne changent pas la nature des élements simples de l'intelligence. Elle les met à un autre point de vue que celui auquel nous les considérons actuellement.

— Dans nos études, la vérification expérimentale

concernant les rapports des phénomènes du milieu et des phénomènes de l'intelligence, cette vérification consiste à rechercher si le phénomène donné primitivement comme externe, présent et réel, peut se présenter sous une forme identique, le caractère externe et réel seulement faisant place au caractère imaginaire. En sens contraire, nous recherchons si la réalité externe ou organique est conforme à la réalité intellectuelle.

§ II. — *Du Beau.*

L'idée de ressemblance et l'impression esthétique.

Saint-Julien, 23 novembre 1877.

Des phénomènes externes ont déterminé dans l'esprit un arrangement qui constitue la beauté. Supposons que des phénomènes nouveaux se produisent : tout à l'heure c'était un ensemble de personnages disposés dans un certain ordre; maintenant un paysage se présente à nos regards. La première impression artistique occupe encore le champ intellectuel; aussitôt le paysage s'ordonne dans notre intelligence conforme à l'arrangement disposé en nous par le spectacle des personnages. Une association entre les premières impressions et les secondes se produit en raison des éléments qui peuvent être communs à l'un et à l'autre tableau : éléments de ligne, éléments de couleur; le paysage se trouve produire ainsi une idée de beauté comme l'ensemble des personnages. Sous l'empire de l'idée première occupant l'intelligence, une idée autre a été introduite dans l'idée formée par le paysage. Mais

les lignes, les couleurs du paysage identiques aux lignes et aux couleurs des personnages sont elles-mêmes associées à des éléments qui n'existent pas dans les personnages. Nous venons d'acquérir ainsi l'idée de beautés variées et différentes; si cette idée de différence occupe l'intelligence simultanément avec les idées de beauté qui l'occupaient tout à l'heure, elle produira, comme pour ce qui s'est passé dans la première impression, un arrangement conforme à elle-même. Sous l'empire de l'impression fournie par la nature, nous serons conduits à des objets toujours différents. Nous avons, ainsi que nous le savons déjà, une tendance à retrouver dans le milieu externe ce qui est dans notre intelligence.

Cette tendance se produit sous l'empire de l'idée de ressemblance.

Tout l'art de la composition repose sur le besoin de donner satisfaction aux idées de ressemblance et de différence qui occupent notre esprit. Des phénomènes sont arrangés conformément à un certain ordre dans l'intelligence; d'autres phénomènes, différents des premiers, sont perçus dans le même instant où les premiers occupent l'intelligence. La perception porte principalement sur les ressemblances, de telle sorte que les seconds phénomènes se trouvent groupés comme les premiers, mais ils diffèrent par tout un ensemble de propriétés. Ce sont par exemple des sons au lieu d'être des couleurs. Nous percevons ainsi, dans le milieu, d'abord des phénomènes semblables par leur arrangement aux couleurs, puis différents parce qu'ils constituent des sons. Ces deux états occupant l'intelligence, nous arriverons à combiner d'autres phénomènes de manière à ce qu'ils s'adaptent : 1° aux ressemblances, 2° aux différences. L'idée de différence

sera satisfaite, par exemple, si à la place des sons bas nous percevons des sons aigus.

Les inventeurs, les créateurs, les artistes, les compositeurs, sont ceux en qui la vision de ce qu'il y a de semblable dans les phénomènes différents est tellement intense, qu'ils puisent partout leur pensée et l'appliquent aux phénomènes les plus divers.

Le travail de composition est tout interne; ne serait-ce pas une difficulté pour les théories émises précédemment? De l'idéal.

Saint-Julien, 25 juin 1878.

Ce n'est pas seulement sur les phénomènes du milieu extérieur à l'organisme que nous agissons pour les disposer selon un arrangement déjà établi dans l'intelligence (sous l'influence du milieu). Nous agissons aussi sur les phénomènes considérés seulement comme internes, avant que nous ayons pu réaliser ces phénomènes dans une manifestation extérieure. Si l'on comprend notre action sur les phénomènes extérieurs qui se trouvent en quelque sorte sous la prise de nos organes et de nos membres, il est moins facile de comprendre comment cette action peut s'exercer sur des éléments qui paraissent n'exister que dans l'intelligence. Comment donc pouvons-nous procéder au travail de la composition sans le secours d'aucune manifestation externe? L'écrivain, le musicien combinent des phrases sans jeter un mot sur le papier, sans émettre un son. Comment l'influence d'un ordre établi dans des phénomènes recueillis dans l'intelligence peut-elle s'étendre à des phénomènes internes? On pourrait tenter cette explication : de même qu'une image, un arbre, une

maison évoquent tous les phénomènes auxquels ils ont pu être associés dans le milieu (l'association peut se faire au moyen du mot qui se trouve associé à une infinité d'autres arbres et d'autres maisons, et nous avons ainsi une association que le milieu ne nous offre pas immédiatement), de même les éléments, qui doivent être associés selon l'ordre préétabli dans l'intelligence, étant associés à des idées de mouvement, et toutes les idées de mouvement pouvant s'évoquer les unes les autres, parce que le milieu les a associées, les mouvements associés aux premiers phénomènes ordonnés dans l'intelligence pourront évoquer des mouvements analogues dans d'autres régions intellectuelles. Ces derniers mouvements étant associés déjà un à un aux phénomènes qu'il s'agit maintenant d'ordonner, ces phénomènes s'ordonneront à leur tour sous l'empire de ces mouvements.

— La vérification expérimentale met en harmonie la réalité interne avec la réalité externe. Nous savons comment cette opération se fait naturellement. Cette harmonie ainsi établie est pour nous la source de la plus vive jouissance. Dès les premiers moments de la vie, des vérifications expérimentales se produisent. La profonde impression de plaisir, la satisfaction complète éprouvée par nous quand nous voyons les phénomènes intellectuels s'ordonner dans un certain ordre, tient à ce que cet ordre interne est conforme à un ordre externe. L'ordre considéré comme interne constitue l'idéal.

Suite du développement précédent.

Saint-Julien, 26 juin 1878.

Un composé intellectuel est déterminé par des forces, impulsions ou mouvements, qui s'appliquent à des éléments donnés, les disposent selon un certain ordre. Que des éléments nouveaux, non groupés encore, s'offrent à l'intelligence, ils pourront évoquer des éléments du groupe primitif avec lesquels ils ont pu être associés; mais ces éléments du groupe primitif étant eux-mêmes associés aux mouvements qui ont opéré leur groupement, les éléments nouveaux évoqueront, par l'intermédiaire des éléments primitifs, ces mouvements, lesquels, par intermédiaire, groupent peut-être les éléments nouveaux internes, comme ils ont groupé les éléments primitifs. C'est ainsi que des groupements pourront s'opérer dans le milieu interne.

Nous connaissons, par exemple, le mécanisme de la vérification externe. Elle s'est opérée d'abord naturellement. Supposons ceci : après que la vérification s'est appliquée à un objet, à un chêne, un autre objet, un peuplier, s'offre à nous au point de vue interne. Nous éprouvons ensuite le besoin de constater si ce peuplier existe dans le milieu comme il existe dans le cercle interne. Comment ce besoin de vérification ou de vérité naît-il en nous à propos de ce peuplier? (L'image du peuplier évoque celle du chêne, celle du chêne évoque tous les mouvements organiques qui amènent la vérification.) L'image du peuplier n'est pas apparue dans l'intelligence sans être accompagnée de circonstances externes. Ce sont ces circonstances externes qui, se rapprochant de l'intelligence, amènent la vérification

pour l'image du peuplier comme pour celle du chêne. Ensuite, ces deux opérations peuvent être associées sous l'influence du milieu dans l'intelligence. Nous comparons les deux associations, puisqu'elles coexistent toutes deux dans l'intelligence, et elles nous donnent l'idée de propriétés communes, comme la vue d'une feuille nous donne l'idée d'une forme découpée et d'une couleur verte.

— Le besoin de la vérification intellectuelle ou de tout autre état complexe, si nous adoptions cette explication, ne serait donc pas engendré dans l'intelligence, parce que cet état existe déjà; seulement, un nouveau phénomène annonçant le même-état, la coexistence des deux états nous donnerait l'idée de propriété commune et de besoin commun. Cette vérification s'opérerait habituellement en nous, parce que dans chaque perception d'objet domineraient chez nous, pour reparaître plus tard, comme les caractères dominateurs, les caractères de la vérification. Ces caractères dominant dans le milieu externe et dans le milieu organique reparaîtraient par suite très facilement et se retrouveraient de préférence dans toutes nos perceptions.

Le vent soulève mon papier, qui va s'envoler. Je suis sous l'empire du besoin que ce papier ne s'envole pas. Que se passe-t-il? Comme je me sers de ce papier, l'idée du papier dont on se sert est associée à une idée de fixité et d'immobilité. Cette idée de papier immobile est associée elle-même à l'idée d'un corps lourd qui fixe le papier au milieu du vent. L'idée du corps lourd entraîne l'idée du mouvement par lequel nous saisissons les corps et du regard par lesquels nous les découvrons.

Ce mouvement nous permet de saisir un coupe-papier qui est à notre portée; au moment où nous allons saisir ce coupe-papier, un livre plus lourd nous apparaît; une opération mentale, dans laquelle nous comparons la lourdeur du coupe-papier et du livre s'accomplit; nous préférons le livre, et nous le saisissons pour empêcher que le papier ne soit enlevé par le vent. Tout se fait dans cette opération par une série d'associations. Il semble ici que le besoin consiste dans la succession des idées qui ne sont pas encore réalisées.

Comment on peut désirer ce qui n'existe pas.

Saint-Julien, 6 juillet 1878.

Nous concevons souvent l'idée d'un certain état de force, de bien-être physique, et l'idée de ce bien-être physique devient un besoin que nous ne pouvons satisfaire. Comment cette idée, cet idéal existent-ils dans l'intelligence? Comment pouvons-nous avoir besoin d'un objet externe, alors que nous le considérons comme interne; alors que si nous le considérons dans toute sa vivacité externe, comme dans un rêve nous donnant l'illusion de la réalité, le besoin se trouverait satisfait? Supposons que l'idée d'un certain bien-être physique existe dans l'intelligence, et existe seulement au point de vue interne. Le côté interne a été associé à un côté externe qui se représente à l'esprit; mais nous ne trouvons pas une satisfaction complète dans cette vision interne de la réalité externe. Il est probable que la vision de cette réalité externe évoque quelque autre image d'une réalité qui, elle, agit directement sur nos sens ou dans notre organisme. La comparaison entre l'une et l'autre de ces réalités fait

apparaître la première comme très faible, et aussi montre combien est peu complète, peu sûre la satisfaction attachée à la vision d'une réalité externe dans laquelle nous retrouvons à chaque instant notre imagination. Au lieu d'être fixée, comme lorsque la réalité externe agit véritablement, dans la conscience de la réalité externe, cette conscience n'est que fugitive, affaiblie et toujours dominée et traversée par la conscience du phénomène considéré comme interne. De là sans doute le malaise que nous éprouvons; nous ne pouvons pas jouir complètement et à l'aise du sentiment de la réalité considéré comme externe. — L'idée de l'externe véritable nous est offerte par des réalités avec lesquelles nous sommes en contact, la satisfaction vive et complète est attachée à cette idée, mais cette idée et cette satisfaction ne se retrouvent plus au même degré dans le phénomène d'une vision interne d'une réalité externe (si l'on peut s'exprimer ainsi); de là notre besoin inassouvi et souvent notre souffrance.

Du besoin, du réel et de l'imaginaire.

Brienon, 29 août 1878.

Il faut distinguer, dans le besoin, ce qui est réel et ce qui est imaginaire. Ce qui est réel, c'est le besoin lui-même. Quand j'ai faim, il y a dans mon organisme une impression positive qui, recueillie immédiatement dans l'appareil cérébral, constitue l'idée du besoin. Cette idée est le résultat d'une impression se produisant actuellement et réellement dans mon organisme. Mais au besoin, considéré en lui-même, se rattache l'idée des éléments destinés à le satisfaire. Ici, par exemple, au moment où nous sommes sous l'empire du besoin de la faim, cette idée des aliments et l'idée de la satisfaction ne sont que des idées. Nous cherchons à transformer, nous avons transformé ces idées en réalité. Voici ce qui se passe alors : *l'idée des mouvements à l'aide desquels ces réalités ont été perçues se présente à l'intelligence;* par suite, l'idée de mouvement entraîne le mouvement même; par suite, nous nous mettons en contact avec les objets réels. Cette idée ou ce besoin de la réalité vraie nous est sans doute fournie par le besoin lui-même, qui constitue une réalité; de cette sorte, le besoin évoque l'idée des aliments auxquels il a été associé, et même de la satisfaction résultant de l'absorption de ces aliments; mais, dans ce cas, ou le besoin est réel, ou l'aliment est imaginaire; ce qu'il y a de réel dans le besoin nous fait sentir tout ce qu'il y a d'imaginaire dans l'aliment. La réalité du besoin s'appliquant, s'associant à l'idée des aliments, donne à celle-ci un certain caractère réel, en ce sens qu'elle provoque les actes en vertu desquels nous transformons en réel ce qui est purement imaginaire. Nous ne passerions peut-être jamais du réel à l'imaginaire, s'il n'existait pas en nous, dans notre organisme, des phénomènes d'une réalité permanente, réalité qui, s'appliquant ou s'associant aux phénomènes imaginaires, communique à ceux-ci, en se manifestant dans le milieu, le caractère de la réalité. Quand nous avons l'idée de la réalité d'un phénomène imaginaire, d'un élément, par exemple, que nous ne touchons pas, que nous n'absorbons pas, c'est que l'organisme immédiat et présent communique un caractère réel à l'aliment dont nous avons seulement l'idée. En rêve, nous ne distinguons pas ainsi le réel de l'imaginaire, parce que

tout en étant imaginaire, le caractère réel, puisé directement et présentement dans la réalité, ne s'associe pas à certains phénomènes et ne fait pas ressortir le caractère imaginaire de certains phénomènes. C'est *par comparaison* qu'ils deviennent imaginaires, quand la réalité ajoute son caractère à d'autres phénomènes.

Comparons les phénomènes réunis dans un même état intellectuel : nous avons conscience des uns comme associés à un caractère réel, des autres comme purement imaginaires. Le mouvement produit par le caractère réel peut avoir pour résultat d'opérer une perception de la réalité, qui ajoutera ce caractère aux phénomènes jusque-là imaginaires. Je sens que les phénomènes sont imaginaires, parce qu'ils se rattachent seulement à certaines impressions internes venant de l'organisme cérébral, et non à des impressions venant de la réalité, du milieu externe.

Les traits d'esprit sont des combinaisons d'idées dont la nature donne le modèle.

Brienon, 22 octobre 1877.

Il est probable que les associations mentales désignées sous les noms abstraits d'esprit gaulois, par exemple, de gravité, de génie créateur, d'imagination, se produisent à l'imitation et sur le mode des associations que détermine en nous l'influence immédiate et directe du milieu externe. Par exemple, quand le milieu rapproche des phénomènes qui ne se trouvent pas habituellement ensemble dans le même milieu, il nous donne l'idée d'une combinaison étrange, originale, grotesque, spirituelle. Dans ce sens, pour que nous ayons de l'esprit, il faut que le milieu externe commence par en avoir. Il nous en donne l'idée préalable. Plus tard, cette idée, une fois formée dans l'intelligence, déterminera, par réaction, des associations qui, sans doute, n'existeront pas dans le milieu externe, mais dont le type aura été déterminé préalablement en nous dans ce milieu. L'imagination, la création, l'induction seront les facultés que nous aurons de reproduire, en les appliquant à des objets nouveaux, les procédés enseignés par le milieu externe. Ainsi, rien n'existera dans l'intelligence qui n'y soit entré par le canal des sens, rien ne se produira en elle qui ne corresponde en dernière analyse à une impulsion du milieu externe. L'action du milieu rapprochant deux phénomènes détermine un mouvement organique, dont l'idée nous aide à reproduire le rapprochement entre ces deux phénomènes ou entre les phénomènes que le milieu n'a pas rapprochés, mais en nous conformant toujours aux lois formulées par le milieu, et dont l'idée ou l'image intervient pour gouverner le rapprochement intellectuel.

Des combinaisons qui ont lieu sous l'action des mouvements du sujet.

Saint-Julien, 9 novembre 1878.

Association, analyse, synthèse. — Les premières analyses se sont produites quand le milieu désassocie des éléments qu'il avait présentés comme réunis. Par exemple, nous apercevons la mer faisant suite à la terre. Nous pouvons encore séparer la couleur bleue ou verte de l'eau de la couleur grise du sol. Mais nous nous avançons davantage, nous ne voyons plus que la mer, nous ne percevons plus que la couleur verte ; cette couleur verte nous apparait bientôt, dans une

même opération, comme la même que la couleur verte perçue originairement associée avec la couleur grise du sol. Dans cette opération complexe de la perception isolée de la couleur verte et de la comparaison avec la couleur verte originairement perçue, nous désassocions la couleur verte de la couleur grise. Nous faisons une analyse. De même, nous avons perçu associés un son et un arbre (le bruit des branchages agités par le vent); le vent ayant cessé, nous ne percevons plus que l'arbre tout seul, l'arbre apparait comme séparé et distinct du son, et comme nous sommes toujours en présence du même arbre, ce même arbre précédemment associé au son apparaît maintenant comme séparé du son.

Chaque phénomène, qu'il vienne du dehors ou du souvenir, est conscient parce qu'il s'associe à un élément de conscience personnelle. La sensation n'est pas encore la conscience, parce que les phénomènes dont elle se compose ne se rattachent pas encore à l'élément cerveau, comme d'autre part ils ne se rattachent plus à un élément de lieu externe, mais à un élément de lieu interne très spécial.

Je me promène dans une allée de jardin et je vois se succéder des poiriers, des rosiers, des pêchers, toutes les plantes qui peuvent border des deux côtés l'allée, avec les variations dans la couleur et dans les résistances du sol que je foule. Voilà une série de phénomènes associés les uns aux autres et qui ne se confondent pas les uns avec les autres, qui du moins ont été isolés, parce que je ne les ai pas encore embrassés dans un seul regard, ni dans un seul contact. Il y a en outre un mouvement opéré par moi qui m'a conduit d'une plante à une autre plante. Ce mouvement est intimement lié à la perception de chaque objet, et si ces objets se représentent dans l'ordre où ils ont été perçus, c'est qu'il s'accomplit dans l'intelligence un mouvement pareil à celui qui m'a permis de les percevoir dans cet ordre.

(Le mouvement est originairement engendré, ainsi que nous l'avons expliqué par l'impulsion directe du milieu externe, mais une fois emmagasiné, il peut se produire et nous permettre d'associer par la marche, le mouvement des yeux, du cou, de la tête, de tout le corps, un mouvement à tous les phénomènes que nous considérons dans le milieu externe, et de percevoir à l'aide du mouvement accompli par nous un mouvement du milieu externe que nous ne pouvons pas percevoir par le contact.)

Ayant donc l'idée des mouvements liés à la vue de certains phénomènes, je *puis* faire réapparaître ces phénomènes dans l'ordre où ils ont été perçus à un moment donné. Mais les mouvements, soit exécutés par nous, soit exécutés par le milieu, à l'aide desquels les associations s'accomplissent, offrent une infinie variété; avec leur aide nous pourrons reproduire les combinaisons les plus variées.

Hypothèse : si accomplissant un mouvement interne, un mouvement se rattache à la conscience; si en même temps que ce mouvement renaît, des phénomènes autres que ceux qui lui ont été originairement associés s'offrent aussi et se rattachent à la conscience, ces phénomènes seront associés par ce mouvement dans l'ordre qui lui est propre. Je pense à la rapidité d'un train qui traverse l'espace, et mes idées actuelles offrent en même temps à ma conscience des contrées que ce train n'a jamais traversées. L'idée du mouvement de ce train s'associe à l'idée de ces contrées pour me les faire traverser mentalement avec une certaine rapidité.

J'ai l'idée d'un mouvement d'ascension de bas en haut et à ce mouvement une circonstance quelconque associe tout à coup des lieux auxquels ce mouvement ne s'est jamais appliqué dans la réalité. En rêve, par exemple, j'éprouve une très grande peine, je fais un très grand effort pour gravir telle montagne que je n'ai jamais gravie en réalité. Les coïncidences du rêve ont associé le mouvement de bas en haut à la montagne.

Il y a un mouvement par lequel je joins et je rassemble, je groupe des meubles dans une chambre, des objets sur une table. Ce mouvement est associé aux objets que j'ai primitivement groupés avec son concours. Mais il a pu être perçu isolé de ces objets, et au moment où il naît dans l'intelligence, avant que les objets auxquels il a été associé aient eu le temps de renaître, une circonstance quelconque fera naître ou renaître l'idée d'autres objets qui n'ont jamais été associés à ce mouvement : ils vont cependant se trouver associés au point de vue mental, comme ils pourraient l'être au point de vue externe.

L'effet de l'association interne du mouvement et des objets est le même que l'effet de l'association d'un chêne que j'ai vu autrefois et qui, se représentant seulement à mon esprit, se trouve associé à un chêne que je vois actuellement ou que les hasards de la pensée me font voir mentalement et associer par suite au chêne que j'ai vu autrefois. Il n'y a aucune association dans la réalité externe. Mais les phénomènes sont associés les uns aux autres, comme s'ils appartenaient à la réalité externe.

Le mouvement par lequel je rassemble des objets dans un certain ordre, peut s'adapter à un nombre infini d'objets; mais quelle que soit la diversité des objets ainsi rassemblés, l'ordre reste le même si le mouvement ne change pas.

Dissipons encore un fantôme abstrait : l'ordre est le résultat de la combinaison d'un mouvement et de plusieurs éléments quelconques. Il n'y a donc dans la composition de ce que nous appelons l'ordre que des éléments concrets, tangibles, délimités et précis, dont nous pouvons donner une description nette comme celle d'une forme ou d'une couleur.

La condition de toute association active, c'est d'abord que les éléments soient à portée les uns des autres ou plutôt du mouvement qui doit les réunir. Il faut, par exemple, qu'ils soient très facilement évocables dans la conscience, très facilement associables à la conscience ou que le milieu rapproche les phénomènes des phénomènes associés actuellement à la conscience.

La combinaison peut se faire autour de l'idée du moi et sous l'action des attractions et des répulsions qui s'y rattachent. Étude de ces sentiments.

Saint-Julien, 13 novembre 1878.

Quand un mouvement s'associe ou s'adapte à des objets quelconques, mais quand il apparait ou s'offre à la conscience avant ces objets, il se présente comme une cause. S'il est associé à un lieu interne cérébral et si nous ne percevons pas ses origines dans le milieu externe, s'il paraît avoir son point de départ dans le cercle de notre personne, comme il s'associe à la conscience toujours présente, la conscience paraît cause du mouvement et le mouvement cause des phénomènes postérieurs. Nous avons ainsi l'idée de notre pouvoir personnel, de notre volonté.

— Quand l'attraction se lie au plaisir associé aux

divers éléments qui composent notre personne : au toucher du lieu interne, à la forme de notre corps, à notre voix, à nos mouvements, etc., cette attraction qui nous porte vers nous s'appelle l'amour de soi, l'amour-propre ; mais en se prolongeant, l'effet attractif des éléments personnels qui nous sont agréables nous retient vers ces divers éléments, nous porte à les garder, à les conserver. C'est ce qu'on appelle l'esprit ou l'instinct de conservation personnelle. Les formes de mon corps s'associent à un plaisir, ce plaisir s'associe à une attraction, cette attraction se relie à la conscience. Le phénomène qui attire ainsi la conscience vers des éléments qui dépendent de nous, ce phénomène est l'instinct de conservation.

De même, quand l'attraction s'applique à des objets du milieu, à la personne d'autrui, le premier moment de cette attraction se confond avec le désir ; plus forte et se prolongeant, elle est l'amour ; enfin, à son dernier stade, elle conserve, elle garde, elle retient, elle est la conservation. Ce phénomène a donc la propriété de nous conserver, de nous garder. Il détermine en nous des mouvements par lesquels nous nous incorporons, en quelque sorte, à lui. Supposons maintenant que les phénomènes dont nous parlons, au lieu d'avoir leur point de départ actuel dans un objet extérieur, aient été localisés dans l'intelligence, et que, suivant un ordre inverse, ils renaissent d'abord dans l'intelligence, en commençant par l'attraction ou l'effet de conservation produit sur nous par l'objet. Ce qui était effet tout à l'heure va paraître cause, ce qui était subi et passif en nous va devenir actif. Nous reproduirons le mouvement d'attraction, et nous l'appliquerons à notre tour aux objets auxquels il s'est présenté originairement comme

associé. Par suite l'attraction, dans ce cas, sera un mouvement de conservation exercé par nous. Le désir, l'amour, la conservation, le besoin, paraissent être des variétés du phénomène d'attraction. Ils représentent l'attraction à ses différents degrés.

Dans la nature, l'attractif est presque toujours associé à l'agréable et le répulsif au désagréable. Nous avons émis cette opinion autrefois que si dans un être la somme des douleurs l'emporte sur celle des plaisirs, cet être cessait d'exister. L'homme, dans ce cas, peut recourir au suicide et s'ôter la vie. L'homme est habituellement tué par la maladie ou la douleur, sans associer son action à ces états, qu'il considère comme engendrés originairement par des phénomènes externes. Mais supposons que la douleur lui apparaisse comme ayant son point de départ dans sa personne : ce sont les éléments eux-mêmes qui constituent sa personnalité, difformités physiques, difformités de toute nature, infirmités incurables, paraissant faire partie de nous-mêmes ; ce sont les éléments eux-mêmes constituant la personnalité qui sont liés à des éléments désagréables, et ces éléments désagréables sont liés à une propriété répulsive ; la répulsion, dans ce cas, s'appliquera aux éléments constitutifs de notre personnalité, et l'esprit de conservation sera remplacé par l'esprit de destruction.

Dans les êtres où les éléments de personnalité sont moins développés, moins nombreux, l'esprit de conservation ou de destruction est proportionnel. Dans l'homme, la répulsion attachée aux éléments personnels conduit au suicide quand l'homme est parvenu à associer les tendances vers la destruction personnelle au pouvoir dont il est doué pour faire disparaître, pour

éloigner définitivement les éléments répulsifs. En effet, comme tout à l'heure pour les éléments attractifs, ce qui était subi devient agissant, et la répulsion attachée aux éléments de notre personnalité et recueillie dans l'intelligence, quand elle part à son tour de l'intelligence dans laquelle elle renaît, cette répulsion se transforme en un mouvement actif, qui nous fait repousser et éloigner les objets associés primitivement à ce mouvement. La destruction est un des modes de cet éloignement.

Caton se tue à cause de la répulsion que lui inspire Caton, qu'il voit déjà tombé aux mains de l'ennemi.

Quand la douleur est attachée très fortement à un élément dont le caractère externe est dominateur, la répulsion porte sur cet élément. C'est cet élément que nous cherchons à éloigner, à combattre, à faire disparaître.

Synthèse de l'imagination par le secours du signe.

8 octobre 1869.

Lorsqu'on entend un son, si ce son est fourni par plusieurs sources de sons, une oreille exercée arrive à distinguer les sons divers composant l'impression totale. Nous pourrions choisir entre ces sons, et cela parce qu'ils se produisent simultanément. Mais un son succède à un autre son, l'appareil auditif est occupé exclusivement par le dernier son qui se prolonge. Comment comparer ce son au son antérieur déjà fixé dans le souvenir, n'existant plus qu'à l'état d'idée? Comment comparer cette sensation et cette idée? Pour que la comparaison se fasse, si nous ne pouvons pas reproduire le son antérieur à l'état de sensation, et à

l'état de sensation simultanée avec le son actuel, il faudra que ce dernier son se soit converti lui-même en idée.

Ce n'est pas tout : nous n'aurons que deux idées juxtaposées; il faut un élément unique qui les compare.

Il se produit alors un phénomène particulier. Les deux idées qui sont distinctes peuvent se réunir — se réunir dans un signe — dans un signe mental (ou externe), et alors l'appareil auditif sera frappé par ce signe, et l'esprit pourra faire à l'égard de ce son interne composé comme il faisait à l'égard du son externe non composé, analyser les parties dont il se compose, comparer, distinguer, choisir, et agir dans le sens du choix qu'il aura fait.

Ce qui était successif dans le milieu externe devient simultané dans le signe et alors peut être comparé comme s'il avait été originairement simultané. Je ne puis exercer mon choix que sur des phénomènes actuels, externes ou internes.

L'élément qui choisit s'est formé spontanément. Il peut choisir, mais il choisira nécessairement les sons pour lesquels il a le plus d'affinité. Il est libre en ce sens qu'au moment où l'affinité se produit, il a les moyens de la réaliser. C'est en ce sens qu'il dispose de lui.

Le signe ne peut pas se produire sans faire naître une sensation, sans être apprécié dans une idée, c'est donc toujours une idée qui dirige les combinaisons des signes. Mais les signes, par leur réunion, déterminent des impressions non encore existantes; le monde externe n'a pas pu les produire, il n'a pas déterminé les combinaisons qui se réalisent dans les signes, de telle sorte que si à l'origine l'idée, résultat direct du

milieu externe, gouverne les combinaisons des signes, à leur tour les signes éveillent l'idée.

Des combinaisons en apparence spontanées sont produites par l'éducation et le milieu. Pas d'invention absolue.

Brienon, 22 octobre 1877.

Une petite fille, âgée de deux ans et demi, entourée d'une famille nombreuse, apprend les prénoms de chacun des membres de la famille, et elle rapproche des prénoms qui varient, le nom patronymique qui est le même pour toutes les personnes. On ne lui a enseigné qu'un seul nom pour le chien; un jour, spontanément, elle ajoute au nom du chien le nom patronymique de la famille. Un rapprochement que le milieu externe n'a pas réalisé vient de se produire dans l'intelligence de l'enfant. Voici comment on peut expliquer comment elle opère l'association. Tous les habitants de la même maison ont reçu, avec un nom patronymique semblable, des prénoms différents. L'enfant, sous l'influence de l'enseignement, a appris à rapprocher ces noms, c'est à dire qu'elle a reçu du milieu externe le rapprochement tout fait, en même temps que son organisme a recueilli l'impression sous l'empire de laquelle ce rapprochement s'opère. Ainsi, le milieu externe et les organes des sens ont déposé dans son esprit, ces derniers l'impulsion, le mouvement interne en vertu duquel le rapprochement s'opère, le premier les éléments, la matière du rapprochement. Si nous ne nous occupons que des éléments du rapprochement, nous voyons trois éléments : l'un fixe, le nom patronymique; l'autre variable, le prénom, et encore un autre élément, les personnes auxquelles les noms s'appliquent. Tous

ces éléments déposés dans l'intelligence constituent un type d'association fourni par l'expérience. Supposons que l'enfant a acquis la conscience de l'acte en vertu duquel le rapprochement s'opère; cette conscience est acquise quand l'idée de l'acte se reproduisant la première dans l'intelligence d'abord, l'association des éléments, à laquelle cet acte lui-même a été associé sous l'influence du milieu, se reproduit dans l'intelligence. L'enfant, usant donc de son pouvoir conscient, reproduit l'acte, cet acte est associé à un élément fixe qui est dans chaque personnage; l'habitation dans la même maison rencontre ce même élément dans le chien, et comme cet élément est aussi associé pour le milieu dans chaque personnage au nom patronymique, l'association se produit avec le nom du chien. D'où le nom patronymique des membres de la maison. C'est, en réalité, le milieu qui a fourni tous les éléments de cette association.

Supposons encore l'association connue sous le nom de trait d'esprit; un rapprochement singulier entre des phénomènes qui ne se trouvent pas habituellement dans le milieu. La combinaison dégage une propriété spéciale, d'une saveur originale en quelque sorte; l'expérience nous a appris que ces rapprochements singuliers peuvent sortir des phénomènes habituellement séparés. Avec cet idéal gravé dans l'intelligence par le milieu externe, nous cherchons à réaliser notre idéal en usant de notre pouvoir d'association et en rapprochant des phénomènes offrant avec cet idéal cette propriété identique qu'ils sont habituellement séparés. Il en est de même pour les idées de vérité, de justice, etc.

C'est aussi le milieu qui nous apprend à penser de telle ou telle façon, c'est à dire à associer des phéno-

mènes n'existant que dans l'intelligence. En effet, le milieu provoque indirectement l'apparition de certains phénomènes intellectuels qui ne trouvent pas de phénomènes correspondants dans la réalité externe. Le phénomène externe évoque le phénomène interne correspondant; mais ce phénomène, associé à d'autres phénomènes, les appelle à la conscience, sans que ceux-ci cependant trouvent des phénomènes correspondants dans le milieu externe. L'intelligence acquiert donc l'idée nouvelle qu'elle est le théâtre des phénomènes sans que les sens soient en contact avec le milieu externe, en un mot qu'elle crée la pensée et toujours, on le voit, sous l'empire d'une impulsion partie du milieu externe.

Des idées nouvelles : l'invention est liée à un mouvement.

Saint-Julien, 25 novembre 1877.

Par l'association avec des phénomènes nouveaux de ce qu'il y a de semblable dans les phénomènes dont notre intelligence a préalablement recueilli l'image, nous composons, avons-nous dit, des idées nouvelles. Car, outre les opérations à la suite desquelles l'idée nouvelle est composée, il y a un facteur que nous ne devons pas négliger. L'intelligence, quand elle va de phénomènes anciens à des phénomènes nouveaux qui s'associent aux premiers par leurs éléments semblables, l'intelligence accomplit un effort ou mouvement; ce mouvement est déterminé en elle par l'expérience du milieu externe qui a poussé notre organisme vers les phénomènes nouveaux. Ce mouvement, qui s'est accompli dans l'organisme non en vue de l'acquisition

des phénomènes nouveaux, mais parce qu'une circonstance externe quelconque l'a déterminé en nous, ne s'en trouve pas moins associé à l'idée de ces phénomènes. Si donc l'idée de ces phénomènes est évoquée en nous, elle évoque ensuite le mouvement que nous réalisons dans nos organes et à l'aide duquel nous nous mettons en contact avec les phénomènes externes correspondant aux phénomènes nouveaux dont nous parlons. C'est ainsi que dans toute composition, dans toute invention, il y a un effort ou un mouvement constituant la recherche, effort ou mouvement dont la nature est la même pour toutes les inventions de même ordre, de telle sorte que l'idée de cet effort s'associe naturellement aux phénomènes les plus variés.

Association inévitable des impressions agréables de diverse sorte.

Brienon, 5 juillet... ?

La fraîcheur que le toucher perçoit est liée dans la fleur avec l'éclat des couleurs; la fermeté dans le fruit, la pression agréable sous le doigt, est liée à la saveur agréable au goût; la forme de la chose est souvent en harmonie avec sa bonté; ainsi, souvent nos sens se trouvent satisfaits tous à la fois par un objet qui nous avait causé une impression agréable; toutes les influences que cet objet peut exercer sur la variété de nos sens sont enchaînées en quelque sorte les unes aux autres, de manière à produire dans chacun de nos sens une impression agréable.

Dans l'ordre des choses presque impalpables, on retrouve les mêmes affinités. Un paysage enchante nos regards par l'heureux mélange des eaux, des bois, de

la lumière, des couleurs, des ondulations du terrain, par la beauté des lignes; en même temps, il enveloppe notre corps tout entier des caresses de l'atmosphère, il répand une vie nouvelle dans notre sang; comme dans un fruit la couleur dorée est liée à la saveur généreuse; ici la vivifiante douceur de l'air est dans une relation étroite avec sa beauté. Une belle fleur sans parfum est une monstruosité. Peut-être n'est-elle pas vraiment belle.

Les objets concrets du monde externe, les couleurs, les lignes, les sons, dégagent des idées par leur contact. Les œuvres d'art rendent plus facile le choix ou choisissent d'une manière spéciale les éléments à l'aide desquels une idée pourra être exprimée. Ils forment des groupes exprimant certaines idées; ces groupes à leur tour concourent à exprimer d'autres idées.

L'art et la science imitent la nature même quand ils créent. Théorie de l'invention. — Du goût. — De l'invention et du goût chez l'animal.

Saint-Julien, 12 novembre 1878.

L'art et la science n'opèrent que sur des éléments fournis par la nature. La matière de toutes nos œuvres est dans le milieu externe et dans les phénomènes de lieu organique interne; mais nous pouvons associer ces éléments qui sont ainsi recueillis d'abord par les sens en reproduisant exactement les associations ou les rapports établis par la nature. Dans ce cas, l'art et la science imitent. La science refait le corps existant dans la nature, l'art reproduit les combinaisons des couleurs, de formes et de sons établis par la nature. Mais l'art et la science peuvent très bien rapprocher des éléments que la nature n'a pas encore réunis. En effet, par cela

même que l'homme et l'intelligence existent, ils sont constitués par des phénomènes recueillis dans la nature; mais l'homme se déplace au milieu de la nature, il se sert du mouvement qu'il a reçu d'elle, pour se transporter d'un lieu à un autre, pour promener ses sens à travers tous les phénomènes de la création. Il en résulte entre les phénomènes déjà localisés dans l'intelligence et les phénomènes du milieu des rapports nouveaux qui n'auraient pu se produire, si des phénomènes n'avaient pas été recueillis dans l'intelligence. Le mouvement que j'ai recueilli dans le milieu associé aux objets A et B, renaît dans mon intelligence, mais le milieu lui associe les objets C et D, objets qui n'ont jamais été associés à ce mouvement dans l'état actuel de l'univers, et dont l'association n'a pu se produire que grâce à l'intelligence existant et aux contacts établis entre les phénomènes intellectuels et les phénomènes du monde. Tout le mécanisme de l'invention est là. Par elle, le savant n'imite pas la nature, il produit des associations d'éléments que la nature n'avait pas réalisées; par elle, l'artiste réalise des rapports entre les couleurs, les sons, les formes que le milieu ne nous a point montrés; à l'imitation s'ajoute la création. Nous pourrions écrire un chapitre intitulé: Théorie de l'Invention.

La conscience paraît consister surtout dans le rapport de plusieurs phénomènes. C'est un *phénomène composé,* dans lequel il entre toujours un phénomène de lieu interne. Le rapport peut être établi soit par plusieurs phénomènes de lieu interne, soit entre des phénomènes de lieu externe et de lieu interne.

— L'animal invente peu, parce que les rapports de sa personne et par suite de ses phénomènes intellectuels avec les phénomènes du milieu varient peu. Son orga-

nisme le maintient dans un cercle très déterminé de rapports. Ses sens et ses organes ne sont pas aussi développés que ceux de l'homme. Il périt si l'on fait trop varier les conditions de sa vie. Au contraire, l'homme vit sous les climats les plus divers, dans les conditions les plus variées. En outre, les signes lui apportent les phénomènes dont ses semblables sont le siége, ce qui établit de nouvelles associations de phénomènes dans l'homme. Les signes encore permettent d'associer un grand nombre de phénomènes les uns avec les autres.

Par ses courses à travers le monde, des phénomènes nouveaux se substituant ou s'ajoutant dans l'intelligence de l'homme aux phénomènes anciens, peuvent produire des associations nouvelles. Nul doute que la locomotion au moyen de la vapeur ne conduise l'homme à des vues, à des inventions, à des associations de phénomènes qui ne se seraient pas produites auparavant. Voir Darwin, *Descendance de l'homme,* sur les variations des conditions de la vie que peuvent supporter l'homme et les animaux. La nature n'est que la plus ancienne des coutumes.

Nos inventions en matière d'art doivent être contenues dans des limites tracées par le goût, comme nos inventions en matière de science peuvent être resserrées dans des bornes élevées par l'utilité. Il y a là une opération nouvelle que nous devrons analyser. Le *goût* est presque synonyme de *mesure*.

On peut dire peut-être dès maintenant que si nous nous écartons trop des rapports et des associations établis par la nature celles de ces inventions qui sont produites par nous dépaysent l'esprit, lui causent l'impression d'un étranger. La nature offre des modèles permanents auxquels les modèles créés par l'homme ne font pas suite. L'esprit de suite que nous inspire l'enchaînement des phénomènes de la nature n'est plus satisfait par le rapport de nos œuvres avec les œuvres naturelles. Nous sommes choqués, nous éprouvons un choc, là où nous espérions trouver comme une suite des choses naturelles. Il faut se rapprocher dans les œuvres d'art des œuvres naturelles si l'on veut durer dans l'admiration, car les œuvres de la nature offrent des modèles permanents qui tôt ou tard renversent les créations artificielles si celles-ci n'ont pas pris soin de s'appuyer sur la nature, en formant avec elle, par la suite qu'elles offrent avec les créations naturelles, une dépendance même de l'éternelle réalité.

Pour prouver que l'animal n'invente pas, on dit : Les nids des oiseaux sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a deux mille ans. Cela n'est pas plus exact pour les nids que pour les maisons des hommes. Il n'y a pas deux nids pareils parmi ceux que construisent les oiseaux de la même espèce. Ce qu'il y a de commun résulte de ce qu'il y a de conforme dans les mœurs et les habitudes des oiseaux ; ce qu'il y a de différent, et ces différences existent, bien que légères et peu nombreuses, dans les matériaux du nid, ce qu'il y a de différent tient à la différence des matériaux offerts à chaque oiseau et au hasard de la construction.

La rencontre fortuite des images avec les perceptions actuelles favorise de nouvelles combinaisons. Rôle du milieu.

Brienon, 5 novembre 1877.

Comment notre intelligence apprend-elle à former des associations que le milieu externe n'a pas directe-

tement déterminées? J'ai sous les yeux un groupe d'arbres. Le milieu externe détermine directement en moi l'association de ces arbres, puis tout à coup, une parole ou toute autre circonstance évoque dans mon intelligence l'idée d'une maison située à vingt lieues des arbres que je contemple. L'idée de cette maison va se trouver associée à celle des arbres, sans que cependant le milieu externe ait directement réalisé cette association. L'acte, le mouvement provoqués par la circonstance externe, telle qu'une parole, le mouvement à la suite duquel l'association s'est opérée, ce mouvement a pu déjà être associé à une infinité de phénomènes, de sorte qu'il peut être lié aussi bien à l'idée de tout autre objet qu'à celle de la maison, et provoquer lui-même une association avec une infinité d'objets et ce groupe d'arbres. D'autre part, une idée également déterminée en nous par le milieu externe, comme l'idée d'arbre, de beauté, de convenance, pourra, si elle occupe en même temps le champ intellectuel, agir sur les associations et déterminer celle-ci plutôt que celle-là.

L'idée de beauté, par exemple, est formée par les lignes, les couleurs que nous voyons le plus habituellement unies par des rapports qui correspondent aussi aux rapports habituels que nous offre le milieu entre les lignes et les couleurs. Le milieu toujours nous enseigne que l'impression du beau, le plaisir qu'il nous fait éprouver, peut être réalisé par une infinité d'objets, et détermine directement ou indirectement des associations sans cesse nouvelles qui correspondent en nous au sentiment du beau. Quand nous passons d'un phénomène à un autre phénomène intellectuel, c'est encore le milieu qui nous a donné l'idée de cet enchainement.

Les combinaisons ainsi formées peuvent être prises pour des réalités.

Saint-Julien, 14 septembre 1877.

Tout notre pouvoir d'imaginer repose sur les propriétés qu'ont les phénomènes intellectuels de s'associer les uns aux autres, sans que cette association ait été déterminée directement par le spectacle immédiat d'une combinaison correspondante dans le milieu externe. Si l'on observe en outre que chacun des éléments intellectuels peut figurer dans les représentations de l'intelligence avec le caractère externe qu'il a eu à l'origine, le composé lui-même offrira le même caractère d'externe que les éléments composants. Nous pouvons prendre les combinaisons de notre imagination pour des représentations correspondantes à la réalité externe.

Exemple d'une des combinaisons précédemment étudiées.

Saint-Julien, 6 juillet 1878.

La forme ou le langage employés par Homère dans l'invocation : « Chante, muse, la colère d'Achille, » est présente à ma pensée, et ce qui me frappe, c'est plutôt les vers que ce qu'ils expriment. Je pense, dans le même temps, aux exploits accomplis par un héros moderne ; l'idée de la forme employée dans l'invocation va s'associer, par l'intermédiaire du moi, à l'idée des hauts faits d'un personnage nouveau, et nous dirons : Je chante les hauts faits de Charlemagne. Ainsi, la forme employée par Homère paraîtra modeler, ainsi que nous l'avons cru autrefois, comme à l'aide d'un moule ou type abstrait qu'elle constituerait, une ma-

tière nouvelle : les actions de Charlemagne. En réalité il n'y a là qu'une association d'une certaine nature; nous appliquons des mots et des alliances de mots à des phénomènes auxquels ces combinaisons de langage n'étaient pas primitivement associées.

L'art et l'amour ont toujours pour objet des images concrètes. Ils n'en sont pas rabaissés.

Saint-Julien, 9 juin 1878.

On parle sans cesse de l'amour des âmes. Quand nous aimons une personne, tout ce qui fait dans l'intelligence l'objet de cet amour correspond à des réalités d'abord recueillies par nos sens. L'allure du corps, ses gestes, ses mouvements, son animation, les jeux de la physionomie, l'éclat du regard, le charme et la beauté du visage, cette conversation qui évoque sans cesse en nous un monde de phénomènes intellectuels associés aux mots qui frappent nos oreilles, voilà ce qui évoque dans nos sens les plaisirs les plus élevés, plaisirs que recueille ensuite l'intelligence. Mais, dit-on, l'art qui se contenterait de peindre ce qu'il voit, comme l'âme qui se contenterait d'aimer ce qu'on voit seulement, serait bas, grossier, réaliste. L'art et l'amour seront bas s'ils se contentent de quelques détails inférieurs, mais ils seront sublimes s'ils recueillent dans une intelligence tous les éléments et toutes les combinaisons que la nature et la réalité offrent à nos sens.

De la poésie personnelle et de ses dangers.

Quand on est sorti du collège, il faut soigneusement bannir la poésie personnelle de ses actions, de ses

pensées, de ses discours. Il n'y a dans le monde qu'un enchaînement de causes et d'effets. L'homme se rapetisse à prêter aux faits des causes imaginaires, à faire pénétrer, interposer les conceptions de son imagination parmi les réalités. Le chimiste ne met pas son âme dans la cornue. L'imagination n'a qu'un rôle, former des hypothèses. Chaque hypothèse doit être vérifiée par une expérience. L'imagination sans cesse contrôlée par l'expérience se perfectionne, corrige les vices de son éducation, ne s'abandonne plus aux visions bizarres, et ses pressentiments sont de plus en plus d'accord avec la réalité. Dans ses rapports avec la société, l'imagination doit être aussi prudente que dans ses rapports avec le monde physique. Chaque jugement sur un homme, sur son caractère, c'est à dire chaque hypothèse, doit être soumise à des expériences répétées avec un soin tout scientifique. Par là nous nous garderons des illusions sur le compte des hommes. Les connaissant bien, sachant ce qu'on peut en attendre, faisant entrer le hasard lui-même dans nos calculs, nous ne nous étonnerons pas des événements et nous ne mettrons pas tout notre appui dans ce qui peut tomber.

— Byron, Victor Hugo, Lamartine, sont les princes de la poésie personnelle.

Faussetés de leurs vues sur la nature et sur l'homme. — De pareilles idées développent une sensibilité maladive, ammollissent les âmes, paralysent l'action. Elles suppriment l'homme et la force.

Condition de l'art moderne. Son union avec la science.

21 mai 1867.

Les conditions de l'art sont profondément modifiées : les anciens n'avaient qu'à jeter les yeux sur la nature pour y trouver les sources de l'inspiration; le travail intérieur à l'aide duquel l'âme manifeste le travail de la pensée, s'assimile les objets et les exprime, était facile, simple et vigoureux comme l'esprit humain lui-même. A l'époque où nous sommes parvenus, les sciences ont accumulé des connaissances infinies, l'art a produit de nombreuses merveilles; l'artiste ne peut plus se borner à copier les anciens ou bien à refaire ce qu'ils ont fait. Il faut que ses créations répondent à l'état de nos connaissances et à la variété de nos sentiments. Il ne suffit pas que son intelligence ait pénétré toutes les conditions pour enfanter des œuvres originales; elle doit être profondément imbue de l'esprit scientifique. Les anciens réalisaient la simplicité, la clarté, par des moyens simples et clairs; l'art moderne doit atteindre aux mêmes résultats par des moyens compliqués et variés. Il ne suffit plus pour l'artiste de posséder l'inspiration, son inspiration doit être dirigée par une volonté énergique.

L'inspiration qui n'aurait pas été fécondée par des études profondes et par des observations nombreuses ne réaliserait que des œuvres banales. Mais aussi la volonté qui n'aurait pas à son service l'inspiration ne produirait que des ouvrages dénués de tout caractère artistique.

L'artiste, de nos jours, sera de plus en plus une volonté inspirée.

Notre art musical le prouve : quelle science, c'est à dire quelle volonté à côté de l'inspiration ou soutenant l'inspiration!

Ces réflexions s'appliquent mieux encore aux productions littéraires qu'aux arts plastiques.

Quand le vaste ensemble des choses s'offrit aux regards étonnés et ravis des peuples primitifs, ils éprouvèrent le besoin de donner un sens aux impressions mystérieuses qui se détachaient de tous les objets qui les environnaient et pénétraient à flots pressés dans leur esprit et dans leur cœur. Ces fictions, dont l'ensemble forme la religion antique, ne sont que l'interprétation, que l'explication donnée aux phénomènes de la nature par leurs jeunes imaginations. C'est ainsi que par-dessus le monde réel elles créèrent le monde idéal. La création de ce monde idéal répondit au besoin de comprendre, qui agite dans tous les temps l'intelligence de l'homme, et on peut dire que ces explications nées du secret tourment de savoir, sont la mesure exacte du progrès de la connaissance dans ces âges merveilleux.

Ce monde idéal est plus restreint que le monde réel, et il est né de l'impossibilité d'embrasser dans toute son étendue, de pénétrer jusqu'au fond des choses. Cependant, comme il est essentiellement vague, vaporeux, comme chaque imagination peut reculer ses bornes à l'infini, comme il n'est point arrêté dans ses contours comme les manifestations réelles, l'illusion a pu naître qu'il était plus large que le domaine de la réalité. Illusion produite par l'orgueil humain. Notre nature morale et intellectuelle elle-même est essentiellement plus large, plus élevée, plus infinie que tous nos rêves, et les explications morales, pour ainsi dire,

par lesquelles nous suppléons à l'ignorance des phénomènes spirituels que nous ne comprenons pas, sont beaucoup moins profondes et moins étendues, croyons-le bien, que ces phénomènes eux-mêmes, si nous pouvions les envisager dans toute leur étendue et toute leur harmonie. La manière dont nous comprenons aujourd'hui la nature est infiniment plus haute et plus élevée que la manière dont l'entendaient les anciens. L'intervention de la raison humaine n'a rien gâté et nous a montré dans les choses une poésie qui leur était inconnue. L'imagination n'est que la raison qui s'essaie et cherche des explications. Les explications de la raison ont atteint la vérité, les explications de l'imagination tendent à s'en rapprocher, mais ne l'ont pas encore atteinte. La vérité, la réalité a des charmes supérieurs à tous ceux qui environnent les créations et les rêves de l'intelligence. Comme ces rêves, d'ailleurs, n'est-elle pas aussi une création de l'intelligence, puisque tant que l'intelligence ne l'a pas découverte, elle est pour nous comme si elle n'était pas? Enfin notre esprit est assez étendu pour contempler les choses dans leur ensemble, notre vue est assez forte pour envisager la nature dans l'éclat de sa nudité divine. La force et la grandeur de l'esprit se mesurent à la portion de réalité qu'il est capable d'embrasser.

Les découvertes successives de la science moderne ont éliminé à chaque pas l'interventon du surnaturel dans la production des phénomènes. Si avant qu'elle ait poussé ses recherches, jamais notre exploration ne s'est trouvée face à face avec ce mystérieux pouvoir. On en a conclu que les phénomènes dont la cause est demeurée jusqu'à ce jour inconnue étaient cependant produits naturellement. C'est là une conclusion, une idée, un axiome que la science confirme tous les jours, qui n'a jamais été démenti, et qui domine tous les esprits vraiment éclairés.

C'est une grave illusion de croire que l'invasion d'une pareille idée tende à supprimer dans le monde toute poésie, tout ce qui fait le charme, la douceur et l'élévation de la pensée humaine.

L'intelligence de la nature, telle que nous la définissons, suppose au contraire l'emploi de toutes les ressources de l'esprit et du cœur. Nos plus vigoureuses facultés sont mises en jeu dans l'observation qui se concentre, pour aller saisir au cœur des phénomènes la vie cachée qui les anime, et ces puissances qui reposent au sein de tous les phénomènes sont l'essence même, la substance de la plus délicieuse et de la plus enivrante des poésies. Il faut, en même temps, un langage d'une vigueur, d'une flexibilité, d'une harmonie achevées pour raconter aux oreilles ravies les merveilles de ce monde moral et physique où la seule puissance du génie peut pénétrer.

Ici, comme là, la question religieuse se rattache par un lien étroit à la question poétique. Mais c'est un point délicat à traiter et sur lequel je ne veux pas insister. Je me bornerai à constater que tout l'effort de la science moderne a eu pour résultat de bannir le surnaturel.

Cet axiome a dominé les grands poètes de notre temps, tous inspirés par l'art et par les idées scientifiques, et dont le plus illustre représentant est Gœthe.

Mais les partisans du système oratoire ont protesté, et d'illustres esprits d'ailleurs — emportés cependant par le courant des idées modernes — ont pu croire, ce qui est plus grave, que la poésie s'éteindrait progressivement dans un monde dont les contours seraient

limités, précisés par la science, et ils ont pensé que l'aspiration vers l'infini, nécessaire chez l'homme, ne rencontrerait plus d'objet correspondant...

Le monde est agrandi...

Leurs aspirations vers l'infini ont rencontré un objet correspondant...

L'effort ne produit la beauté qu'après être devenu invisible.

Saint-Julien, 5 avril 1869.

Tous les phénomènes, toutes les qualités qui se développent en nous et n'ont pas été réalisés par nos auteurs, peuvent être considérés comme le résultat de ce que nous appelons un effort personnel.

L'effort nous intéresse, le résultat de l'effort éveille notre admiration. La beauté consiste surtout dans le résultat d'un effort. Pour que la beauté naisse, il ne faut pas seulement un effort, il faut que la trace de l'effort soit effacée; il ne faut pas seulement le temps, l'art, mille causes diverses, il faut que la trace de toutes ces causes ait disparu. Souvent l'effort dans un être devient la beauté dans un autre, après avoir traversé la génération.

Nos auteurs nous transmettent, en outre de leurs qualités morales ou de leurs beautés physiques, des biens, une fortune.

La beauté humaine est plus haute de nos jours — elle est plus belle qu'elle ne l'était dans les premiers jours du monde. Elle représente les efforts successifs accumulés par les siècles qui, en s'ajoutant les uns aux autres, détruisent la trace de l'effort pour ne plus laisser subsister que le caractère de la beauté.

A mesure qu'il s'éloigne de ses origines, l'homme les aperçoit mieux. Pour les comprendre tout à fait, il devrait être parvenu au terme de sa route. Il ne les pénètrera jamais absolument.

Ce qui nous vient par héritage est respectable au même titre que ce qui nous est transmis par hérédité. Le possesseur de richesses qu'il n'a pas gagnées est entouré de l'admiration de la foule. Ce sentiment a un fondement légitime. Tout ce qui est beau, tout ce qu'on admire ne s'est pas donné sa beauté. Il l'a reçue toute formée, il n'a eu qu'à la laisser se développer. *Sic vos non vobis,* peut-on dire aux auteurs de l'effort d'où résulte la beauté. Il faut la transmission héréditaire, c'est à dire l'œuvre du temps, pour former la beauté, pour que l'effort puisse revêtir ce caractère superbe.

La beauté a un caractère essentiellement spontané; c'est ce caractère par lequel elle frappe notre admiration. Par là, elle se rapproche de l'idée que nous nous faisons de la puissance absolue; elle parait sortir d'elle-même, avoir sa source dans son propre sein.

Elle jouit d'elle-même, et elle répand son charme autour d'elle.

L'effort représente l'acquisition; — la beauté, la jouissance.

L'effort est plus personnel — impersonnel par sa tendance vers la beauté. — La beauté (dans son sens le plus large) impersonnelle. Elle est personnelle par le côté où elle se rattache à l'effort.

Même sujet.

Bar-sur-Seine, 5 juillet 1868.

Il n'y a d'admirable dans un être que ce qui est invo-

lontaire et instinctif. Il semble qu'il ne soit pas en notre pouvoir de produire la beauté. Il faut que les résultats de nos efforts personnels, de notre travail volontaire soient entrés dans notre nature, qu'ils soient recouverts par le temps, pour qu'ils produisent tout d'un coup des résultats supérieurs où la trace de la volonté n'apparaît plus.

N... porte avec grâce les modes très raffinées du jour. Ses manières ne sentent ni l'affectation ni l'étude. Elles sont chez lui le résultat d'*une nature* qui s'est développée spontanément au sein de notre société. Il en est de nos sentiments comme de nos manières. Pour être véritablement aimables, véritablement beaux, ils doivent couler de source. Il faut qu'ils paraissent nous avoir été donnés sans que nous les ayons cherchés. Il faut, de plus, qu'ils nous aient été donnés par une puissance, par une force supérieure, par cette nature elle-même qui revêt les fleurs de grâce et d'éclat et se confond avec elles. Dans nos sociétés modernes, nos facultés, nos qualités doivent paraître, pour faire naître les sympathies passionnées, le résultat du travail de toute une civilisation, travail auquel nous n'avons pas concouru. — *La nature doit être le seul mobile et le seul but de nos actions.*

Il n'y a de marqué au coin de la vraie beauté dans l'homme, dans ses pensées, dans ses actions, dans ses gestes, dans sa physionomie, que les manifestations spontanées, nécessaires, de sa nature propre. Tout le reste, tout ce qui est l'effet d'un calcul, d'un raisonnement, tout ce qui porte l'empreinte de l'*intérêt personnel,* pourra bien mériter notre admiration, peut-être notre estime, mais ne fera jamais naître un sentiment de sympathie ou d'amour.

Mouvement incessant des idées et des mots.

Saint-Julien, 25 septembre 1868.

On comprend certains réformateurs d'avoir cherché un langage nouveau pour l'expression de leurs systèmes. A un moment donné, les mots ne peuvent plus servir qu'à l'histoire des idées. — Quel est le sens de mots tels que ceux-ci : mépris, vengeance, lutte? De pareils sentiments ont longtemps occupé une place dans le cœur de l'homme. Il est possible cependant de prévoir le temps où ces sentiments étant remplacés par d'autres, les mots eux-mêmes devront disparaître ou perdre le sens qu'ils ont encore dans la langue.

De même que des expressions nouvelles correspondront aux idées qui succèderont immédiatement dans l'intelligence humaine à celles qui ont régné, de même aussi tout le système intellectuel se trouvera modifié. Une idée ne saurait se former, s'agrandir ou s'abaisser dans le cerveau de l'homme sans que toutes les idées dont il est composé ne reçoivent le contre-coup de ce changement et ne se transforment à leur tour. A ce point de vue, tout progrès intellectuel est éminemment collectif. Les idées forment un ensemble où le moindre mouvement se communique à tout le système. Il faut chercher l'équilibre dès qu'une idée a été modifiée.

Au fond de chaque homme il n'y a qu'une idée résultant de la nature de l'esprit. Cette idée, pour se développer et fructifier, s'assimile ce qui lui convient, rejette ou délaisse les éléments contraires. — Il est toujours possible de retrouver l'idée centrale sous les métamorphoses variées auxquelles elle peut se prêter.

Nécessité d'étudier la civilisation antique. — Conditions de la beauté.

Brienon, 26 octobre 1872.

En matière d'art comme en toute autre, nous devons opérer sur les ouvrages, transformations des éléments primitifs, qui nous ont été légués par les civilisations antérieures. Celui qui voudrait nous ôter les moyens de nous servir de ces ouvrages qui sont la matière première de notre civilisation actuelle, tenterait de supprimer tout d'un coup les efforts faits par l'humanité tout entière pour nous amener à l'état où nous sommes.

L'Amérique, sous certains rapports, est obligée, en quelque sorte, de recommencer l'homme et la civilisation. Nous, au contraire, nous rencontrons dans les œuvres d'art placées sous nos yeux, Athènes et Rome à chaque pas. C'est ainsi que nous avons pu porter non seulement l'art, mais la science, mais la vérité, mais la justice, à un point qu'aucun peuple n'a pu encore atteindre.

Supprimer chez nous l'enseignement des belles-lettres, la connaissance des monuments historiques et artistiques, ce serait un acte de vandalisme.

Nous n'avons de raison d'être dans le monde que si nous sommes les soutiens de la science, de l'art et de la justice. Si nous voulons lutter de ruses et de violence avec les barbares, nous serons certainement vaincus sur leur propre terrain. Nous devons les attirer au contraire sur le champ de bataille de la science et de la justice. Là nous serons vainqueurs, et notre victoire servira à l'avancement de ceux que nous aurons vaincus et du monde tout entier. Il ne faut pas dire d'ailleurs, malgré les obscurcissements qui parfois la violent, que

la somme de justice et de vérité n'est pas plus grande dans le monde de nos jours que dans les sociétés antiques. L'intelligence humaine est dans une croissance perpétuelle; elle recueille sans cesse de nouveaux phénomènes, et chaque phénomène qui sert à former une couche intellectuelle supérieure contient certainement plus de justice que les phénomènes inférieurs à lui. La science de l'intelligence nous apprend, d'un autre côté, que l'homme, à un moment donné, pourra toujours être la proie de la violence et des abus de la force, parce que jamais l'âme n'est à l'abri de ces invasions et de ces empiètements des phénomènes inférieurs qui, dans de certaines périodes, peuvent l'occuper tout entière et supprimer momentanément l'exercice des autres fonctions. Mais cette tempête passée, l'âme se retrouve toujours avec les acquisitions qu'elle a faites, acquisitions que la force et la conquête n'ont pas pu détruire; et ne restât-il dans le monde qu'une seule âme libre et juste, éprise de la seule vérité, la véritable force serait encore du côté de cette âme, qui ne tarderait pas à reconquérir, en vertu de la puissance invincible des lois universelles qu'elle représente, tout le terrain perdu par la justice et la vérité.

— Nous avons vu précédemment que l'origine du beau était dans l'association d'un élément de son, de couleur avec un élément agréable. Nous avons remarqué antérieurement que le beau avait aussi l'habitude comme une de ses conditions, à ce point qu'une chose qui nous a paru laide à l'origine, finit par nous sembler moins laide et parfois presque belle, si la contemplation de cette chose nous devient habituelle. Nous pouvons ajouter à cette remarque celle-ci : c'est que l'habitude produit ici son résultat accoutumé, qui est d'émousser

les impressions aiguës, et qu'elle a pu nous permettre de découvrir des éléments de beauté dans un objet qui ne nous avait frappé à l'origine que par sa laideur.

Enfin, les organismes varient avec les individus, par suite les dispositions à percevoir ou non les éléments du beau. Non seulement l'organisme varie d'individu à individu, mais il varie encore dans le cercle d'un même individu selon l'âge et la disposition actuelle. Cette disposition organique à percevoir le beau pourra peut-être constituer une disposition héréditaire. Les uns seront affectés désagréablement par des éléments qui paraîtront beaux à d'autres, pour cette raison qu'ils sont différents avec les individus.

Tel aliment dont la saveur âcre plait au goût du sauvage, blesse notre palais, parce que l'organisme du goût diffère chez le sauvage et chez nous. Mais cet aliment paraît bon au sauvage parce qu'un élément agréable est lié à cet élément; il est mauvais pour nous parce qu'un élément désagréable est lié à cet élément. *Le bon ou le mauvais sont constitués dans l'un et l'autre cas par une association de même nature.* Seulement l'organisme diffère. L'organisme peut, dans une même personne, différer à des époques différentes de la vie. Enfin, il est transmis héréditairement, mais les images ou éléments qu'il est susceptible de recueillir dans le milieu externe ne sont pas transmis avec lui. Nous pouvons expliquer avec ces principes les idées différentes ou communes que les peuples et les individus divers se forment de la beauté. (V. Darwin; *Descendance de l'homme,* traduction Moulinié, t. II, ch. XIX, p. 368-370.)

« Un grand nombre de faits montrent la vérité du principe déjà énoncé par Humbolt, que l'homme admire

et cherche souvent à exagérer les caractères quelconques qui lui sont départis par la nature. » (P. 368.)

Ce que nous avons vu dans notre enfance est ce qui nous paraît beau, mais ce que nous avons trouvé laid à cette époque, nous paraît également laid. L'ancienneté de l'impression fait qu'elle est plus fortement imprimée en nous et qu'elle est dominante.

« Dans chaque race, l'homme préfère ce qu'il a l'habitude de voir; il n'admet pas de grands changements, mais il aime la variété et apprécie tout trait caractéristique nettement tranché sans être trop exagéré. » (P. 370.)

Certainement il n'existe dans l'esprit de l'homme aucun type universel de beauté en ce qui concerne le corps humain; il est toutefois possible qu'avec le temps certains goûts puissent être transmis par hérédité.

Mais, tout montre que nous devons nous en tenir au principe posé par nous, traduction d'ailleurs de la maxime vulgaire. Il ne faut pas discuter des goûts et des couleurs. Le beau est l'association d'un élément quelconque et d'un élément agréable. La variété des organismes peut faire trouver agréable à un individu ce qui est désagréable à un autre. *Par suite, le beau, toujours constitué par un élément agréable et un élément quelconque,* variera cependant dans ses éléments et offrira des types très divers. Mais dans une même race, ce qui aura été agréable aux uns restera agréable aux autres, aux descendants, aux contemporains; les types du beau ne varieront guère.

L'idée que nous nous faisons du beau nous vient du milieu.

Saint-Julien, 21 mai 1878.

La nature nous enseigne le beau à l'aide des combinaisons de lignes et de couleurs par lesquelles elle frappe le plus habituellement nos regards. Tout ce qui est exceptionnel et extraordinaire, si nous sommes frappés d'abord par ce caractère d'exception, ne nous cause pas de plaisir, ne nous plaît pas, ne nous donne pas le sentiment du beau. La nouveauté elle-même, à laquelle cependant nous sommes si sensibles, ne nous plaît que par les caractères déjà connus, déposés en elle. En effet, c'est encore la nature qui, en faisant succéder un spectacle, un phénomène à un autre, nous donne l'idée et nous inspire le goût de la nouveauté, par ce qu'il y a de permanent et d'identique dans la succession. Nous nous faisons une habitude du nouveau parce qu'entre tous ces spectacles divers offerts par le jeu du monde, il y a un caractère permanent et consistant dans la succession elle-même. La locomotive qui traverse la vallée sur une ligne de fer ne nous paraît pas marquée du caractère de la beauté, bien que nous ayons contracté l'habitude de la voir sans cesse. Si l'habitude ne produit pas ici son effet accoutumé, cela tient à ce que les formes d'un train de chemin de fer ne sont pas en harmonie avec les lignes courbes, harmonieuses, partout répandues dans l'univers, à l'aide desquelles la nature fait notre éducation artistique. Si l'on élevait un homme dans un atelier où il ne verrait que des lignes droites ou brisées, des angles, des lignes et des arêtes toutes sèches; si l'on parvenait à soustraire cet homme à la vue des formes arrondies de son corps; si après que toutes les formes industrielles auraient mis dans son intelligence une empreinte indélébile on le poussait en pleine nature, il trouverait la beauté dans le train de chemin de fer et la laideur dans le cours sinueux de la vallée à travers laquelle le train circule.

Ce que nous avons dit du beau s'applique au bien. Mais les éléments de bien dans une même race ou dans un même peuple ne peuvent guère varier, parce que ce qui a désagréablement affecté nos ascendants ou nos concitoyens nous affecte de la même manière. Voilà pourquoi les belles actions de l'histoire ancienne et moderne, les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique sont toujours beaux pour nous. Mais ils ne produiraient pas la même impression sur une race profondément distincte, en ce sens que ce que nous appelons *bien* pourrait être le *mal* pour cette race. Mais l'impression qu'elle éprouverait resterait toujours dans la catégorie des impressions morales et esthétiques. De même que l'élément de plaisir ou de douleur entre toujours dans la composition des phénomènes moraux ou esthétiques, de même c'est toujours un élément de toucher, de son, de couleur, associé au mouvement, qui constitue l'un des facteurs.

De la sympathie.

Nous sommes surtout frappés par la douleur ou le plaisir des personnes que nous aimons. Cela tient à ce qu'attirés par notre affection vers ces personnes, nous sommes toujours en face d'elles ou de leur souvenir, et par suite en face de leur douleur ou de leur plaisir. Dès lors, nous cherchons à soulager leur douleur, nous partageons leur plaisir.

Quand nous souffrons (un certain état de souffrance morale), si cette souffrance s'associe à l'idée ou à la vue d'une personne, nous cherchons à associer en réalité la souffrance à la personne, comme elle l'est dans la réalité. Ce sentiment est le contraire de la bienveillance. Quelquefois nous faisons surtout souffrir de cette manière ceux que nous aimons.

L'histoire de la civilisation peut être étudiée dans l'homme actuel.

Saint-Julien, 9 novembre 1878.

Les sons stridents, gutturaux ou étouffés de la musique des sauvages blessent nos oreilles, devenues plus délicates. Là où ils perçoivent un élément agréable, nous éprouvons une peine ou bien un ennui. L'organisme diffère et nous fait considérer comme une laideur ce qui est pour les sauvages une beauté.

— Lubbock, Darwin imaginent quel a dû être le développement moral et social de l'homme. Ces conjectures sont ingénieuses et profondes; mais, pour être tout à fait légitimes, elles devraient montrer une étude exacte des conditions dans lesquelles ce développement se produit dans les êtres qui s'offrent actuellement à notre observation. Quand nous saurons comment nous nous développons nous-mêmes, il nous sera plus facile d'imaginer comment s'est formée l'intelligence de nos ancêtres dans ses états les plus primitifs. Les règles qui seront vraies pour nous, seront vraies pour eux. C'est ainsi que Cuvier, avec ses connaissances profondes de l'anatomie des animaux actuels, a pu reconstruire l'anatomie et les formes des espèces éteintes.

Le beau est relatif. — De la musique des sauvages.

19 décembre 1878.

La comparaison nous fait regarder souvent comme laid ce qui nous a paru beau. En réalité, comme nous l'avons dit dans les précédentes études, ce qui nous a paru beau ne devient pas laid, ne change pas de nature, mais devient seulement moins beau. — George Washington décrit ainsi la musique d'une bande d'Indiens rencontrée par lui dans les solitudes américaines : « ... Ils commencèrent alors leur musique; elle se composait d'un vase à moitié plein d'eau, avec un chalumeau percé attaché au-dessus, et d'une courge, dans laquelle on avait mis des balles de plomb pour faire du bruit, avec une queue de cheval pour ornement. L'un des Indiens se mit à crier de toute sa force et un autre à battre la caisse, pendant que le reste dansait. » (*Journal de Voyage* de Washington, 23 mars 1748.)

Comparée à l'orchestre d'un de nos grands théâtres, cette musique primitive nous paraîtra laide; elle n'est en réalité que moins belle. Celui dont le goût est très formé a sans cesse présents à la pensée des modèles de beauté dont la comparaison avec les objets esthétiques offerts par la nature a pour résultat de faire paraître ceux-ci plus beaux ou moins beaux que les types existants dans l'esprit de l'observateur. Comme ces types ne seront pas les mêmes pour tous les observateurs, ce qui me paraîtra très beau pourra paraître moins beau à une autre personne, pour cette raison qu'il existe dans l'esprit de cette personne ou dans sa sphère d'observation un type sur lequel elle compare

ce qui fait l'objet de mon admiration, type qui n'existe pas dans mon esprit. De même parmi les mouvements associés aux objets; nous sommes exposés à prendre pour un mouvement de répulsion ce qui est en réalité un mouvement de moindre attraction, ou pour un mouvement d'attraction ce qui est un mouvement de moindre répulsion. Mais c'est là un phénomène d'imagination, car ce qui est attractif ne change pas de nature pour devenir répulsif, et *vice versâ*.

Il ne faut pas rompre avec les traditions de l'art antique.

Saint-Julien, 16 mai 1868.

Le beau est toujours constitué par les mêmes lignes, les mêmes proportions, le même ordre. La matière seule et les dimensions varient. C'est la nature qui nous révèle dans les spectacles habituels offerts à nos sens l'ordre d'où résulte la beauté. Les anciens, plus rapprochés de la nature, ont pu l'observer très fidèlement; ils ont saisi et montré les lignes constitutives du beau, dépouillées, en quelque sorte, de tout alliage étranger. Voilà pourquoi l'artiste ne peut se dispenser d'étudier les anciens. De là l'utilité des langues mortes qui nous montrent dans tout leur relief des chefs-d'œuvre non seulement de pensée, mais encore de langage. Voulez-vous faire du nouveau en matière d'art, groupez, selon l'ordre ancien et éternel, les éléments offerts par la vie moderne. Les éléments nouveaux, en frappant les sens plus fortement que des éléments anciens sur lesquels nous sommes blasés, aident à mieux saisir l'ordre. Ainsi nous éprouvons le plaisir de la surprise et de l'imprévu.

Du goût comme règle générale de jugement.

Brienon, 17 juillet 1872.

Il est facile de s'expliquer la raison par laquelle il existe ce que nous appelons le bon sens, le goût, une règle générale commune au plus grand nombre des esprits sous lesquels le sens particulier finit toujours par s'incliner. De même que les combinaisons intellectuelles de l'individu sont toujours dominées par les influences du milieu externe, de même que les combinaisons chimériques ou fantaisistes qui s'opèrent dans une intelligence isolée s'effacent souvent sous l'action de la réalité externe, de même aussi la généralité des hommes résume mieux cette influence du milieu (laquelle finit toujours par dominer) qu'un individu isolé. Souvent l'intelligence de l'individu isolé peut aller plus loin dans ses conceptions, dans ses analyses que l'intelligence générale; mais, si elles sont adéquates à la nature des choses, les conceptions particulières seront toujours acceptées par l'intelligence générale qui renouvelle pour son propre compte les expériences particulières; de telle sorte que l'intelligence générale, en fin de compte, demeure toujours juge de la conception individuelle. Il faut que nos conceptions isolées se plient au goût dominant ou bien qu'elles soient de telle nature qu'elles puissent, à un moment donné, élever le goût général jusqu'à elles, c'est à dire qu'elles soient adéquates à la nature des choses que l'intelligence générale constate avec plus de certitude que l'intelligence isolée. Le proverbe : *Vox populi, vox Dei,* répond à une idée vraie. La voix du peuple pris en masse est toujours, à la longue, la voix de la nature.

Le plaisir, ou bonheur, est en rapport avec la beauté.

Brienon, 25 août 1880.

Nous avons défini le beau, l'association d'un phénomène de couleur et de plaisir, d'un phénomène de son et de plaisir; il faut même aller jusqu'à dire : d'un phénomène d'odorat, de goût, de toucher et de plaisir. — Le plaisir, dans ce cas, est une véritable base dont les composés sont très nombreux (application du calcul à ces phénomènes ainsi considérés). Le plaisir ou l'agrément est comme la lumière, la couleur, les odeurs, etc., une propriété des choses. La beauté dans une figure humaine produite par une association, une propriété de plaisir et une propriété de couleur; mais le plaisir n'est pas seulement perçu par moi qui contemple cette beauté que je perçois, mais ce plaisir, dans cette personne, peut être associé à un moi. Il est donc aussi perçu par elle. Il n'y a donc pas de beauté sans bonheur pressenti par celui dans qui réside la beauté; le bonheur est donc l'une des sources essentielles de la beauté. Il est donc rigoureusement exact de dire que le bonheur embellit et que la souffrance produit la laideur. Les races belles sont des races dans lesquelles le bonheur a régné longtemps chez les individus. Le bien est l'association d'un mouvement et d'un plaisir.

Exposé. — Il existe des sons, des résistances, des odeurs, des saveurs, des couleurs, des mouvements (attractifs et répulsifs), des plaisirs (ou douleurs); voilà les éléments simples dont les diverses combinaisons, rattachées à une autre combinaison (le moi), constituent toute notre existence morale.

De la beauté morale.

Saint-Julien, 25 septembre 1868.

Si la beauté morale dans l'homme est proportionnelle au degré d'impersonnalité des motifs qui inspirent sa conduite, le mal moral est l'obéissance aux mobiles les plus immédiats, les plus personnels, les plus rapprochés de nos appétits inférieurs. En cela le mal moral est aussi une erreur. La beauté morale trouve le secret de satisfaire les convenances personnelles et égoïstes à mesure qu'elle paraît les délaisser davantage.

La beauté est une utilité supérieure.

Saint-Julien, 26 juin 1868.

Le beau n'est que la perfection de l'utile.

La beauté est une utilité supérieure dont souvent nous ne saisissons pas le sens mystérieux.

Ce que nous appelons la laideur produit sur nous ce résultat, parce qu'il porte atteinte à un état que nous voudrions toujours faire durer, à notre conservation, à notre sécurité, par exemple.

La production des chefs-d'œuvre est nécessairement intermittente.

Bar-sur-Seine, 5 juillet 1868.

Il faut qu'un intervalle s'écoule entre les grandes œuvres. Exprimer sa pensée, c'est se délivrer du tourment qu'elle cause. Un chef-d'œuvre est un soulagement pour l'humanité.

Pour qu'une nouvelle œuvre naisse, il faut qu'elle ait le temps d'être enfantée par d'autres joies, d'autres douleurs, d'autres pensées.

Réflexions diverses sur la beauté.

Saint-Julien, 12 décembre 1877.

Le génie de l'homme de guerre qui assigne aux régiments leur place de bataille, de l'orateur qui domine une assemblée tumultueuse, ce génie n'est qu'un mouvement venu des mondes sans limites, comme aussi la réunion de la pensée et du génie s'est opérée sous l'empire des forces de l'univers qui se reflètent dans cette pensée.

Dans mes désirs d'ambition, j'ai surtout pour but de m'élever au-dessus du milieu où la force des choses m'a placé, ou de lui échapper; mais tous mes désirs accomplis, je ne me serais pas échappé à moi-même. Celui-là, je le sens, ne sera jamais satisfait. Remarquez que je ne puis me délivrer de la condition qui nous est faite par le rêve et par la puissance d'imaginer.

Je ne puis pas me réfugier dans une personnalité dont je touche la naissance et le déclin; — les choses dont nous voyons le commencement et la fin ne sauraient nous plaire; nous ne trouvons de la beauté dans les choses que par une illusion de l'esprit ou par une de ces faiblesses qui, concentrant notre vue sur un point de l'espace et du temps, ne nous permet pas d'apercevoir le lien par lequel ce que nous admirons se rattache au passé ou à l'avenir. C'est le suprême caractère de la beauté de vivre d'un présent éternel.

Il n'y a point de beauté réelle dans le monde, tel

qu'il est organisé; la beauté n'est qu'une conception de notre esprit qui fixe ce qui passe toujours dans un présent illusoire.

Quand l'âme humaine a fait cette découverte, elle est fermée à tout jamais pour ces sentiments par lesquels elle se rapproche du bonheur. Ce qui fait la grandeur de notre nature, c'est cette poursuite de la beauté qui est le but le plus élevé et définitif de la vie humaine. Toutes les religions et toute la philosophie l'ont compris.

De l'avenir de l'art.

Brienon, 22 juillet 1868.

L'évolution scientifique qui a pris naissance au commencement de ce siècle touche à son terme; les grandes découvertes sont faites; ce mouvement de l'esprit humain a perdu de sa grandeur; il s'éteint dans les recherches accessoires et dans les applications pratiques. L'activité de l'esprit humain, condamné à chercher son rajeunissement dans des directions toujours nouvelles, va se porter ailleurs. Dans quel sens vont se déployer ces facultés créatrices? On peut déjà le pressentir : le sentiment, l'art, la politique, les sciences morales vont renaître ou se constituer.

Nous assisterons à deux ordres de créations bien distinctes. D'un côté, la science morale s'organisera avec toute la rigueur et toute la sévérité de la science positive; de l'autre, les organisations faites pour imaginer ou sentir, l'art dominé par la passion attachée sans cesse aux flancs de l'humanité, recevront des conceptions originales de l'intelligence, des reflets nouveaux et des puissances inconnues jusque-là.

Chaque développement des connaissances humaines entraîne à sa suite une modification de l'homme moral. Cette notion, devenue commune, a porté déjà plusieurs écrivains de notre temps à demander à la science contemporaine le secret de la science morale.

La science morale, l'étude de l'esprit humain, des rapports sociaux, est tout entière à créer; elle n'est pas plus la physiologie que cette science à son tour n'est la chimie ou la physique; mais de même que la physiologie ne pouvait pas entrer dans une voie vraiment féconde sans le secours de la chimie, par exemple, de même aussi la science morale devait trouver ses conditions d'existence dans toutes les autres sciences. C'est pour cela que toutes les tentatives pour la faire découler directement de la physiologie, de la chimie, de la physique, des mathématiques elles-mêmes n'ont abouti qu'à des résultats sans portée. Elle a sa méthode, ses procédés, ses instruments d'investigation propre; elle est condamnée à faire elle-même les observations et les expériences sur lesquelles elle est appelée à se constituer. Un art nouveau est sorti du mouvement philosophique, critique et historique du XVIII[e] siècle; Voltaire, Rousseau et Diderot sont les ancêtres de Châteaubriand, de Royer-Collard, de Lamennais, de Victor Hugo, de Lamartine, de Guizot, de George Sand, d'Eugène Delacroix; nos ancêtres seront les Lavoisier, les Fourcroy, les Berthollet, les Cuvier, les Geoffroy Saint-Hilaire, les Magendie, les Claude Bernard, les Darwin.

Quand notre intelligence aura compris le sens profond de leurs travaux; quand, dans une lente et mystérieuse élaboration nous nous les serons assimilés; quand toute cette science coulera pour ainsi dire dans nos veines et fera partie de notre sang, alors cet

élément nouveau vivifiera notre cœur et fera germer dans le cerveau des inspirations, des pensées nouvelles. Nos passions auront pour ainsi dire une teinte plus colorée; nos sentiments seront plus complexes, plus larges, plus profonds. L'humanité sera embellie par une création artistique qui aura ses racines dans le mouvement scientifique. Chacun de nous d'ailleurs peut faire sur lui des expériences qui font pressentir les résultats de la transformation par le cerveau des résultats scientifiques en produits artistiques ou passionnels. Lorsque la science nous a donné des vues plus hautes, lorsqu'elle nous a élevés jusqu'à l'intelligence de faits dont la signification nous échappait encore, lorsqu'elle nous a fait saisir certains rapports entre les êtres, l'esprit, inondé de ses clartés, ne s'absorbe pas dans la contemplation de cette lumière; il découvre de nouvelles perspectives que cette lumière éclaire, mais qu'elle ne crée pas; il y a plus : il s'en empare comme d'un flambeau, pour la porter où il veut; et selon qu'il lui plaît, il peut faire luire ses clartés sereines dans les régions de la pensée pure, ou la secouer comme une torche brûlante sur les profondeurs du sentiment.

Cette influence de la science sur les sentiments s'explique : nous devenons supérieurs à tout ce que nous avons compris. En effet, l'intelligence d'un phénomène nous fournit en même temps le moyen de le maîtriser. L'intelligence se confond ainsi avec le pouvoir même : comprendre un fait, c'est en disposer. Si donc les vues que nous donne la science nous font entrevoir des rapports que nous n'avions pas entrevus jusque-là et devant lesquels nous avions pu prosterner notre esprit, notre imagination, notre amour, par cela

même qu'ils nous échappaient, — une fois compris ils nous deviennent indifférents, par cette autre raison que l'activité de notre esprit n'a plus à s'exercer sur eux, que l'amour ne vit que d'activité, ou plutôt qu'il se confond avec l'activité elle-même. Si l'on descend au fond de toutes les impressions passionnées, on reconnaîtra la vérité de ces faits : l'amour des sens comme l'amour idéal est soumis à cette loi. (Lorsqu'un être nous a révélé toutes les sensations qu'il peut dégager dans ses rapports avec un autre être, cet être n'offre plus de but pour l'activité des sens eux-mêmes, quels que soient les besoins de ceux-ci.)

Naissance du sens esthétique.

28 novembre 1862

Il vient un moment où notre intelligence s'élève jusqu'à la conception de la beauté. Le sens du beau qui existait en nous à l'état de perception obscure — de vague intuition — se développe tout à coup et s'analyse.

Nous reconnaissons que nous n'aimons que l'harmonie, l'ordre, la régularité, la plénitude du développement en nous et autour de nous, que tout ce qui nous choquait s'opposait à l'accomplissement et à la réalisation de l'ordre et de la beauté. Nous reconnaissons que la fonction propre de notre intelligence c'est de comprendre le beau, et la beauté, l'ordre, l'harmonie sont devenus pour nous les criterium et les signes de la vérité. De ce jour nous en cherchons les signes épars dans la création; de ce jour, le culte de l'idéal, c'est à dire de ces créations qui nous portent à la réalisation

de la beauté, est vraiment né dans notre âme. Nous recherchons partout les caractères vraiment divins de la beauté, la seule chose dont nous ne pouvons plus douter, et nous faisons rentrer tout ce qui en porte l'empreinte dans un vaste système idéal avec lequel nous confrontons sans cesse la réalité.

Les signes de la beauté sont faciles à saisir dans le monde extérieur. Ne consistent-ils pas dans l'accomplissement régulier des lois auxquelles rien ne fait obstacle, accomplissement d'où naissent des proportions admirables, des fonctions toujours remplies, la vie large, facile, pleine, opulente, une inaltérable sérénité? Tout cela parle à notre intelligence et la saisit sans contestation.

Ah! comme j'entre dans la pensée de Spinosa, et comme je comprends bien qu'une fois qu'on a entrevu les premiers signes de cette beauté dont rayonne la vérité, on soit sous le charme et qu'on se sente entraîné par ses irrésistibles attraits. Notre âme est devenue la proie d'une passion qui nous pousse sans relâche vers la plénitude de sa possession. Et cet amour, comme celui que développe en nous la contemplation des beautés extérieures ou morales d'une créature humaine, nous pénètre, répand en nous une vigueur, une énergie, une jeunesse nouvelles, réveille toutes les jouissances de notre vie, en fait ouvrir toutes les sources. Cette passion, comme l'autre, exerce des ravages, et le passé nous raconte l'histoire de ces nobles âmes, de ces cœurs ardents qui se sont usés à la rechercher, qui se sont consumés à force de la contempler.

Un même idéal est poursuivi par l'artiste et par le savant. Tous les deux créent en combinant des éléments fournis par la nature.

Décembre 1866.

De même que ces idées sur la beauté humaine peuvent s'appliquer à toutes les manifestations de la beauté répandues sur le monde où nous vivons, de même il est certain que l'idéal poursuivi par celui qui comme vous, mon cher Cordier, cherche à exprimer par le ciseau les idées de beauté humaine, est absolument le même que l'idéal poursuivi par le philosophe et par l'homme de science. Vous le voyez, l'esthétique m'amène à des notions supérieures qui me paraissent bien près de la vérité. Comme le philosophe et l'homme de science, vous ne cherchez qu'une seule chose, la vérité, et, comme eux, vous n'employez pour y parvenir qu'un moyen : l'observation.

Je ne dis pas assez cependant, car l'observation du savant est un phénomène complexe qui a toujours son point de départ dans une idée préconçue qu'il se fait de la nature des choses. C'est là ce qui fait la vraie supériorité d'un homme sur les autres hommes; c'est cette faculté puissante de pressentir, de deviner le plan mystérieux suivi par la nature dans la création d'un être.

Lorsque nous recherchons les lois qui ont présidé à la formation des êtres, nous faisons de la science pure; quand nous nous demandons si le groupe des lois qui président à la formation d'un être n'ont pas été contrariées par l'intervention d'une de ces causes dont les effets peuvent se croiser si souvent à la surface du monde, et quand nous cherchons quel aurait dû être le développement normal de l'être s'il avait

suivi la direction que lui impriment ses lois propres, nous faisons encore de la science, mais de la science générale ou de la philosophie littéraire. Mais si nous nous demandons particulièrement quelles auraient dû être les manifestations plastiques auxquelles seraient arrivées chaque être ou les êtres dans leurs rapports entre eux, si rien n'était venu troubler l'harmonie initiale de leur développement, nous faisons de l'art; mais, vous le voyez, nous faisons encore de la science. Votre intelligence, pénétrant le secret de ses lois, retrouve ce qui est vraiment la nature dans sa beauté primitive, et votre ciseau l'exprime. Et comme vous avez précisément l'intuition de ces combinaisons de lignes impalpables — magie des ombres et de la lumière, de ces insaisissables harmonies qui résultent des ombres, des couleurs, de la muette expression d'une physionomie ou d'un corps humain, c'est vous à qui les hommes reconnaissent les plus sublimes facultés, parce que ce sont vos œuvres qui leur donnent les joies les plus hautes et les plus délicieuses. Et si je voulais continuer mon parallèle entre le savant et l'artiste, je reviendrais à mon point de départ, en vous montrant qu'à l'un comme à l'autre l'observation est indispensable pour contrôler ses intuitions ou ses idées préconçues, ou pour servir de point de départ à de nouvelles créations. Analysez le plaisir que vous a donné la contemplation de Mme de ***. N'avez-vous pas été surtout charmé parce que, la voyant, vous avez retrouvé en elle les détails et l'ensemble que vous aviez rêvés, devinés? parce qu'il vous a semblé que cette belle statue qui a établi son règne dans votre cerveau venait d'en descendre pour s'incarner dans un corps vivant?

Les vérifications de vos idées sur le beau, que vous n'aviez jamais pu faire que d'une manière partielle parce que vous n'aviez jamais rencontré que des natures imparfaites, se sont trouvées vérifiées et justifiées autant que le permet la perfection d'une créature humaine. Car, mon cher ami, il faut vous le dire, vous vous apercevrez bien vite que ce type si achevé de beauté ne réalise pas encore la perfection définitive.

Il serait malheureux pour les grands artistes qu'ils puissent rencontrer leur idéal, parce qu'ils cesseraient aussitôt de le poursuivre. Si la perfection absolue pouvait jamais se rencontrer, nous serions bientôt privés de ces chefs-d'œuvre par lesquels les artistes cherchent à y suppléer et expriment le tourment de leurs grandes âmes. Remarquez-le bien, ceci ne contredit pas tout ce que j'essayais de vous exposer plus haut...

La nature produirait certainement l'idéal cherché si le développement de chaque être n'était pas si souvent contrarié par l'effet de ces obstacles, de ces lois qui paraissent contradictoires et dont je vous parlais tout à l'heure. L'existence de la laideur dans le monde n'a pas d'autre cause. Quand l'intervention des lois contradictoires n'agit que d'une manière à peu près insensible, il nous est donné d'admirer Mme de ***. Mais, me direz-vous, si le rôle de l'artiste ne diffère pas de celui du savant et s'il doit se borner à rechercher..........
.... les domaines de l'imagination sont à jamais fermés pour lui. Il convient d'abord de remarquer que ce n'est pas sans une vaste imagination, profondément sûre et vraie cependant, il faut le reconnaître, que l'artiste peut arriver à pressentir et à recomposer cette beauté que la nature livrée à elle-même produit si rarement, surtout quand il s'agit des êtres humains.

Mais l'artiste reste, de plus, le maître de produire des êtres, des conceptions qu'il paraît impossible de retrouver à la surface du monde créé; à une condition toutefois qui rend ici sa tâche plus difficile que jamais : c'est que sa conception soit possible, c'est à dire qu'elle rentre dans les combinaisons que pouvait produire spontanément la nature, bien que cependant elle les ait réalisées. Eh bien! ici encore, l'artiste ne diffère pas, dans l'ordre de ses travaux, du savant dans le sien, quand celui-ci crée dans son laboratoire des combinaisons nouvelles, des corps que la nature ne paraît pas avoir réalisés. Tous les deux atteignent à ce moment le plus haut degré de puissance qu'on puisse rêver pour la nature humaine : ils sont des créateurs. Mais, ne l'oublions pas, ils n'ont fait que combiner des forces qui existaient déjà. Ainsi, l'artiste peut faire des choses également grandes, retrouver des types existants, créer des types inconnus; c'est surtout dans ce dernier cas que se déploie la puissance créatrice et qu'elle nous procure les plus hautes et les plus surprenantes jouissances. Mais c'est aussi dans cette direction qu'elle peut le mieux s'égarer en tombant dans des conceptions chimériques qui n'étendent pas autant les progrès de l'art qu'ils ont contribué à paralyser l'essor de la science.

De l'influence du milieu sur les productions de l'art.

25 mars 1867.

On soutient encore que les développements de l'art sont fatalement liés à des circonstances extérieures du milieu. — Une analyse encore incomplète du phéno-

mène de la civilisation a mis ce système en honneur; une analyse plus savante la réduira à sa juste valeur.

Si les arts ont atteint chez les peuples un rapide degré de perfection, il faut, il est vrai, reconnaître que le ciel, le climat ont eu une influence marquée sur leur développement. Mais il ne faut pas exagérer cette influence, et pour cela il s'agit de la déterminer. Or, on doit reconnaître que le climat a eu surtout pour résultat décisif de hâter le moment où certains peuples ont atteint leur développement artistique. Conséquence de ce développement souvent prématuré, l'art est simple et peu compliqué, il a de plus donné immédiatement à la peinture des tons colorés et chauds qu'il livrait constamment aux yeux de l'artiste.

Mais est-ce à dire que ces influences extérieures sont les seules qui puissent amener le développement artistique d'une nation, et que si on venait à les supprimer l'art disparaîtrait avec elles?

Consultons d'abord cette histoire sur laquelle vous appuyez votre système. Elle nous montre l'Egypte comme le berceau de l'art. Puis l'évolution de la civilisation égyptienne accomplie, ce pays paraît frappé d'impuissance pour les productions artistiques, et la Grèce hérite de ses facultés qu'elle développe. Après la Grèce, l'Italie, les Arabes, l'Espagne, atteignent un haut degré de développement artistique; puis leur faculté de produire paraît s'éteindre, bien que cependant les circonstances extérieures soient toujours les mêmes. Enfin, l'art éclate tout à coup sous des climats qui jusqu'alors n'avaient point paru favorables à son développement. La France, la Hollande et l'Allemagne recueillent l'héritage que l'Italie et l'Espagne semblent impuissantes désormais à faire valoir; demain, l'Angleterre entrera à son tour sur la scène artistique; demain peut-être l'Amérique.

La faculté de produire des œuvres d'art remonte vers le Nord. Par un phénomène inverse, l'esprit scientifique paraît appelé à se porter vers le Midi. Que devient, en présence de ces climats sous lesquels l'œuvre d'art cesse tout à coup d'éclore, de ces autres cieux, moins favorables au premier abord, et sous lesquels naissent tout à coup des créations merveilleuses, plus grandes, plus complexes, plus dramatiques, aussi chaudes, aussi colorées, plus intenses que les autres; que devient le système des milieux?

Mais ce système disparaît complètement devant une analyse des facultés humaines.

« Celui qui dédaigne l'antique pour la nature, risque de n'être jamais que petit, faible et mesquin de dessin, de caractère, de draperie et d'expression. » (Diderot.)

L'épigraphe que j'ai choisie est-elle en contradiction avec les idées que je viens d'exposer? Non; elle les confirme. S'il nous faut avoir recours à l'antique, c'est que notre époque ne nous offre plus que des types dégradés, dégénérés par l'action ou l'effort des lois contradictoires, l'exagération de certains développements moraux. Les hommes des siècles où la civilisation s'est développée d'une façon harmonique, où les instincts animaux n'ont pas prévalu sur les passions morales, ont atteint leur développement le plus complet sans se perdre dans le raffinement, ont pu contempler la nature telle qu'elle avait été formée.

..... J'étais absorbé dans la contemplation de la Vénus de Milo, dansant incognito sous le nom de M[me] de ***. Une couturière a remonté sa tunique un peu au-dessus des hanches et un peu au-dessous de ces

globes avec lesquels il faudrait mouler la coupe des sacrifices. Je soupçonne Charrière de lui avoir adapté cette paire de bras due au ciseau d'un Phidias contemporain. C'est peut-être la nature la mieux équilibrée que j'aie jamais rencontrée. On sent que cette beauté a jailli d'un seul jet; elle est faite de quelques lignes d'une pureté, d'une largeur idéales. Par un hasard qui se rencontre une fois par siècle dans la formation des êtres vivants, aucune cause morale ou matérielle n'est venue contrarier le développement de l'idée créatrice, qui s'est réalisée dans sa plénitude sans rien perdre de sa pureté originaire. On oublie devant elle ces distinctions subtiles de l'âme et du corps que les Grecs ne connaissaient pas et que les doctrines mystiques ont fait naître, en détruisant l'équilibre de la nature humaine et en développant à l'extrême certains côtés de l'être vivant. On se trouve en présence d'une vie unique et simple qui s'exprime toujours la même à travers la variété de ses manifestations. Devant une création aussi achevée, on ne conçoit pas la pensée de deux principes distincts d'une âme et d'un corps, parce qu'aucun élément ne prédomine et parce que le développement de toutes les parties et de toutes les forces de l'être s'est fait d'une manière profondément harmonique. Chez elle, les manifestations morales se lient par une parenté intime aux manifestations matérielles. Les unes se confondent avec les autres dans la même simplicité, dans le même calme, dans la même beauté. Jamais elle ne fait naître l'impression qui réveille presque seule aujourd'hui nos natures raffinées, la surprise. Aucun contraste dans cette nature qui ne porte la trace d'aucune lutte.

Une de ses paroles achève et complète toujours fidèlement son regard, et la simplicité de son geste ou la calme splendeur de son front ne sont que le reflet d'une intelligence sans détours et d'un cœur sans faiblesses.

La déesse, cependant, a voulu se donner un défaut pour mieux faire croire qu'elle est mortelle : c'est un regard dans lequel les hommes peuvent pressentir la puissance d'exprimer des sentiments analogues à ceux qu'elle inspire. Encore un chimiste exercé reconnaîtrait-il sûrement que la couleur noire de ses yeux a été broyée dans un charbon de l'enfer et que leur éclat a été dérobé au soleil. Ce regard, ces traits expriment une âme sereine où tout est proportion, mesure, harmonie. La sérénité que ce front respire, le calme du regard, la largeur des traits expriment...

La vraie beauté est marquée d'un caractère grave. Elle n'est ni sévère ni enjouée. Cette gravité résulte de la mesure de la proportion des détails et de l'ensemble. Rien n'est poussé à l'extrême et tout est harmonieux. La beauté est l'expression la plus saisissante de l'ordre. Un goût dépravé peut demander le développement exagéré de certaines parties; un goût juste et éclairé ne saurait voir la beauté en dehors de l'harmonie des proportions.

La beauté morale est comme la beauté physique. Elle consiste essentiellement dans le développement régulier de toutes les facultés de l'âme. Rien ne saurait être sacrifié, rien ne saurait être exagéré sans que la beauté en soit altérée.

Et, comme une vie intelligente anime la forme humaine, l'enveloppe extérieure doit exprimer, par la sérénité que le front respire, par le calme du regard, par l'harmonie des contours, par les proportions de l'ensemble, la sérénité, le calme, l'harmonie de l'âme.

Ces deux sortes de beauté ne sont pas toujours réunies. La beauté morale peut exister sans la beauté physique, et à l'inverse celle-ci peut exister sans celle-là. Mais quand une pareille réunion existe et quand nous l'avons comprise et pénétrée, nous n'admirons pas, nous aimons.

Les caractères de la beauté sont partout les mêmes. La nature est grave, sereine. La vie y circule pleine et large.

Pourquoi l'art a-t-il devancé la science? — Des causes de la beauté.

11 avril 1867.

Après avoir résolu d'une manière générale le problème de l'origine des idées, il nous est facile d'expliquer pourquoi l'art a pu atteindre un degré de perfection très élevé, bien que la science fût encore dans l'enfance. Les idées nous arrivent par l'observation; la science se forme par des observations réunies, par des hypothèses vérifiées. Quand nos regards se sont portés sur le monde extérieur, ses contours nous ont frappés les premiers, et l'esprit n'a pas eu un long travail à faire pour retenir les formes plastiques. Quand ce travail s'est opéré dans un esprit bien préparé par une civilisation très régulière, très équilibrée, très normale, bien qu'encore peu compliquée, l'esprit a atteint sans peine et presque du premier coup à une perfection relative dans l'art. L'homme, arrivé à une certaine habileté dans l'exécution, a pu réaliser des œuvres d'art en un sens plus parfaites que les nôtres. Cette perfection est le produit d'une civilisation dont les observations ou les impressions ont été peu nombreuses, mais d'une lucidité accomplie. L'esprit humain était sain, vigoureux et jeune; sa jeunesse et sa santé se sont reflétées dans ses œuvres. Depuis et dans les temps modernes, les impressions se sont multipliées, les idées se sont accrues, des joies et des souffrances inconnues aux anciens ont mis leur empreinte sur les âmes; l'irrégularité, le désordre inséparables des débuts d'une civilisation compliquée, formée des débris des civilisations antiques et des éléments les plus divers; les incertitudes, les erreurs, les bizarreries nées des premiers pas de la science; les passions, les besoins d'une société où la science lutte contre l'erreur, la barbarie contre la civilisation, jettent le trouble dans l'esprit humain, altèrent la pureté des types et modifient puissamment les conditions de l'art dont les productions sont tour à tour vigoureuses ou d'une délicatesse exquise, mais sont toujours exclusives et tourmentées. L'art de l'avenir jettera le calme et l'équilibre de la beauté antique sur les conceptions plus élevées et plus complexes de l'homme produit par la civilisation moderne et formé par la science.

— Quand la force virtuelle d'expansion et d'évolution du germe créateur n'a été contrariée dans son développement par aucune cause interne ou externe, elle atteint la beauté. Ce développement emprunte une partie de ses conditions au milieu extérieur dans lequel il s'accomplit; d'où il suit qu'une création, pour être belle, doit être en harmonie complète avec le milieu extérieur qu'elle s'est assimilé; d'où il suit que pour apprécier et juger sa beauté, il faut la replacer, cette création, dans le milieu qui l'a marquée de son ineffaçable empreinte.

Les germes créateurs, en supposant qu'ils se soient développés dans le même milieu et avec le concours

de circonstances internes également favorables, peuvent cependant ne pas atteindre tous au même degré de beauté. Le germe créateur n'est pas le même dans tous les êtres de même nature. On peut dire qu'il est plus ou moins pur, plus ou moins doué de tendances vers la perfection. Ces tendances sont en rapport direct avec la perfection elle-même de l'être dont ce germe est sorti. De sorte que les conditions de la beauté se rencontrent non seulement dans le milieu externe, non seulement dans le milieu interne, si on le considère en lui-même, mais encore dans la chaîne successive des êtres qui ont produit le germe final. (Ce qui est dit de la beauté peut l'être de tout phénomène.)

En affirmant que la beauté, pour être comprise, doit être appréciée dans ses rapports avec son milieu interne et externe, on n'interdit pas la comparaison des beautés de même ordre, mais dont le développement s'est accompli sous des influences variées. Cette comparaison fait voir que, si l'on tient compte de tout dans un être, si l'on ne s'attache pas seulement aux manifestations de l'ordre le plus supérieur et presque exquises, les ressemblances sont infiniment plus nombreuses et plus substantielles que les différences. C'est un des vices de l'esthétique comme de la morale, telles que nous les entendons; nous nous attachons dans ces études à quelques phénomènes particuliers, spéciaux à un pays, à une nation, et si nous ne les retrouvons pas dans d'autres pays, chez d'autres peuples, nous en tirons cette conclusion que l'esthétique et la morale n'ont pas de règles précises, ou que ces règles varient suivant les latitudes. Une science plus profonde lève ces doutes et nous montre à la base de l'esthétique, comme de la morale, des phénomènes identiques et enchaînés entre eux par des rapports qui ne varient pas. Les êtres inanimés, les animaux varient, diffèrent suivant les pays, mais les lois fondamentales de leur organisation sont partout les mêmes.

A ce système qui s'autorise de certains faits particuliers pour nier la beauté et la morale, j'oppose cette théorie qui d'abord nous révèle entre tous les êtres, entre tous les phénomènes et leurs manifestions des ressemblances fondamentales (intrinsèques), qui nous fait voir ensuite que les différences sont toujours d'un ordre déjà très élevé, très délicat, très idéal, qu'elles représentent les influences externes et qu'elles peuvent tenir à un développement plus complet, qui nous montre enfin au-dessus des phénomènes des lois immuables et en vertu desquelles partout les mêmes causes amènent toujours les mêmes effets.

« Ces systèmes se sont surtout produits dans des temps où l'on étudiait exclusivement l'homme, et dans l'homme l'homme moral, aux dépens du monde tout entier et de tous les êtres avec lesquels il est dans d'étroits rapports. Tous les phénomènes, de quelque ordre qu'ils soient, existent virtuellement dans les lois immuables de la nature, et ils ne se manifestent que lorsque leurs conditions d'existence sont réalisées.... » (Cl. Bernard, Introduction, p. 147.)

C'est là précisément ce qui constitue le problème de la science : rechercher l'unité de nature des phénomènes physiologiques et pathologiques au milieu de la variété infinie de leurs manifestations spéciales.

La vérité et la beauté sont étroitement unies. — Et pourtant, il y a du mystère dans toute chose belle.

... Sa vue ne nous précipite pas en dehors de nous-mêmes dans ces élans passionnés, ces désirs impatients qui sont violents parce qu'ils ne peuvent être forts, que nos faibles âmes admettent trop facilement. Elle inspire au contraire un contentement profond, un sentiment analogue à cette satisfaction intime que cause la découverte de la vérité. C'est qu'elle est en effet la vérité elle-même, c'est qu'en elle nos idées sur l'art, sur la beauté se sont faites chair et se trouvent ainsi justifiées, et que l'amour-propre de l'artiste, du penseur se confond dans le plaisir désintéressé que donne toujours la contemplation de la beauté.

C'est qu'en effet la beauté naturelle, telle que l'ont comprise les artistes des grands siècles, est avant tout une vérité. — Voilà pourquoi elle nous donne des plaisirs analogues à la perception de la vérité dans des ordres différents.

Tels sont les sentiments naturels. — L'art vient en aide à la philosophie, pour prononcer la condamnation des sentiments exagérés, de toutes ces passions que notre littérature a mis à la mode. Elle prend trop facilement la violence pour la force. Les muscles ont disparu, le sang n'a pas de richesse, ne circule plus; les nerfs sont tendus à l'excès. Les âmes sont comme les corps.

Décadence de la sculpture, qui se refuse à exprimer les passions mesquines et violentes. Elle représente la forme. Les types et les artistes à la hauteur de leurs types manquent.

L'homme religieux est, comme le savant, à la recherche d'une vérité scientifique; celui-ci comme celui-là est attiré par le désir de pénétrer le sens et les rapports des objets qu'il ne connaît pas; mais il se produit constamment ce phénomène dans l'esprit de tout homme de science bien organisé : c'est que lorsque la vérité cherchée est découverte, elle a perdu une partie de son prix à ses yeux; elle est devenue comme sans attrait pour lui; ce que nous aimons, c'est la recherche elle-même. Il en est ainsi de tous les buts qui s'offrent à l'activité humaine; c'est le ressort même du travail, c'est le fond de toute forme religieuse. La religion catholique, avec son instinct si sûr et sa connaissance profonde de l'homme, l'a bien vu; elle a senti que toucher aux mystères c'était détruire la religion tout entière, et elle les a placés au-dessus de toute atteinte.

Par un effet de cette loi, nous ne comprenons pas la beauté. Voilà pourquoi nous l'aimons. Si nous nous l'expliquons et si cependant nous l'aimons encore, il n'y a là qu'une apparence; l'explication donnée nous a mis face à face avec de nouvelles beautés plus profondes, plus reculées, plus mystérieuses. — L'artiste en présence d'un tableau ne se l'explique jamais complètement; une locution usuelle exprime bien ce qui se passe en lui : il découvre tous les jours de nouvelles beautés. Voilà pourquoi les œuvres médiocres sont celles que notre analyse pénètre du premier coup.

Elles cessent vite d'offrir un aliment à notre activité; elles ne nous donnent pas de bonheur.

— Supposez la science sans secrets, la religion sans mystères; les deux buts supérieurs de l'activité humaine sont ôtés : l'homme s'affaisse sur lui-même, il n'a plus sa raison d'être; il entre en décadence ou disparaît.

Contre la poésie personnelle.

28 mai 1867.

Seules les âmes désenchantées portent l'analyse dans les souvenirs de leur vie.

Il ne reste plus de force pour agir à ceux qui la dépensent en phrases harmonieuses. Ceux toutefois qui poursuivent d'une ardeur désintéressée la vérité peuvent livrer au monde le résultat de leurs travaux. Ils ne veulent qu'une chose : répandre la vérité après l'avoir trouvée. Il faut placer de pareils hommes bien haut dans notre respect. Ils sont les forts, car ils agissent après avoir réfléchi. Mais dans quels sentiments faut-il regarder ces êtres qui emploient leur génie à parer de tous les ornements de l'art les joies ou les douleurs de la personne humaine? Quiconque raconte les actions des autres (autrement que pour les noter comme des faits relevant de l'observation scientifique, et dont il faut chercher la loi) se place immédiatement au-dessous de ceux dont il nous fait l'histoire. Faut-il le dire à nos romanciers, à nos poètes, à ceux qui ont écrit l'histoire comme un roman, ils sont les troubadours du siècle.

L'opinion du monde justifie les airs hautains de ceux dont la vie se passe à faire courir sur les turfs, à jouer au cercle ou bien à se ruiner pour nos Aspasies modernes. Ils vous dominent encore de toute la hauteur dont le croisé surpassait le trouvère. Je n'ai voulu, par cette comparaison, que marquer la distance entre les chroniqueurs et leurs héros; pour le reste, il n'est jamais entré dans ma pensée de pousser plus loin la comparaison entre ceux-ci et les preux.

Quiconque se replie sur lui-même et livre à la publicité ses souffrances personnelles, celui-là commet plus qu'une lâcheté : il est ridicule.

Je sais qu'ils s'assignent une haute mission.

Il faut avoir peu de foi dans ceux qui font couler des larmes sous prétexte de consoler, et qui commencent par nous amollir pour nous rendre des forces. Seule la science, qui nous détache de nous-mêmes pour nous faire pénétrer la secrète loi de toutes choses, est assez puissante pour nous offrir des consolations. Les poètes d'autrefois dont les œuvres ont été conservées par la postérité, les religions qui ont rafraîchi le passage de l'homme sur cette terre, ont offert à l'homme des consolations qui répondaient précisément à l'état de la science à l'époque où elles sont nées. On comprend parfaitement, d'ailleurs, comment la science peut seule nous offrir ces charmes capables de dissiper nos douleurs ou de rendre nos joies durables et solides. Elle seule nous fait toucher la réalité des choses; elle seule dissipe ces illusions mortelles qui exagèrent la souffrance comme le plaisir, dont elle nous fait toucher les ressorts secrets, en nous montrant la place qu'ils doivent prendre dans notre existence pour la place qu'ils occupent dans la création.

Elle seule, à défaut du goût et de la raison instinctive, peut marquer la limite où doivent s'arrêter les émotions que nous procure le sentiment artistique.

C'est d'ailleurs le caractère de la phase nouvelle dans laquelle nous allons entrer : la réflexion devra précéder aujourd'hui l'inspiration. Ce sera là l'excuse de ces réflexions aux yeux de ceux qui doutent encore de la légitimité de la critique. Toute critique est d'ailleurs une faiblesse; il faut garder pour soi ses réflexions sur

les conditions de l'art et en faire son profit, pour réaliser soi-même une œuvre qui réunisse ces conditions artistiques.

Nous ne comprenons pas plus un auteur qui fait assister le public à la génération de ses idées, que celui qui lui révèle les procédés de son style. Maurice de Guérin dit quelque part à ce sujet :

«... L'œuvre de la conception doit être environnée de mystère. C'est une loi de la nature qui s'étend jusque dans l'ordre moral. »

Cependant, nous ne regretterons pas ces quelques pages, si elles ont pu donner au lecteur une idée de ce que nous voudrions tenter à propos de plusieurs sujets d'analyse morale.

Si le travail que nous méditons n'est pas destiné à mettre en œuvre la condition de l'art nouveau, tout au moins aurons-nous essayé de montrer la voie.

Des conditions modernes du style.

24 mai 1867.

Dans l'Introduction de son premier mémoire sur le droit de propriété, Proudhon demande à l'Académie de Dijon de ne pas se montrer trop sévère pour son style; le temps dans lequel il écrit représente suivant lui une période transitoire; l'idée sociale et morale fait effort pour se reconnaître et se produire, et la forme n'est pas plus arrêtée que l'idée. Nous touchons au terme de cette période si bien décrite par Proudhon.

Les bases des sciences morales sont jetées, et le moment est venu de chercher un style pour exprimer les vérités mises en lumière par la science.

Avant tout, remarquons-le bien, ces vérités ne présentent pas un caractère absolu; par conséquent la forme artistique, sous laquelle on doit chercher à les présenter au public, ne saurait être considérée comme n'étant pas susceptible de modifications.

L'ère des âges classiques est close pour toujours. Ici se présente une apparente difficulté. Mais le style a précisément pour objet de donner à la pensée une forme arrêtée.

D'autre part, les productions artistiques et littéraires, considérées indépendamment des idées qu'elles revêtent, doivent tendre à la perfection, c'est à dire à une certaine forme de l'absolu, sous peine de ne pas être. C'est pour cela qu'on a pu dire avec raison que les œuvres d'art ne vieillissent pas. Comment accorder la fixité, que nous reconnaissons être indispensable pour l'expression artistique, avec la perfectibilité indéfinie dont nous paraît susceptible la vérité scientifique? La conciliation entre la forme et le fond ne nous semblera pas impossible, si nous nous représentons le caractère exact des vérités révélées par la science.

Il faut distinguer ici les hypothèses des lois elles-mêmes. Quand la loi des rapports qui régissent plusieurs phénomènes est une fois établie, cette loi ne varie plus; elle devient une vérité définitive, et les découvertes postérieures de la science ne la détruisent pas. Elle peut se trouver enveloppée dans une loi plus générale, mais elle est toujours vraie.

Il n'en est pas de même des hypothèses par lesquelles on explique une grande quantité de faits, par lesquelles on relie entre elles un certain nombre de lois. Ces hypothèses peuvent être confirmées, mais elles peuvent aussi ne pas l'être; dans ce cas, elles

peuvent vieillir, faire place à d'autres hypothèses ou à des explications conformes à la réalité des choses. Cette portion de l'œuvre scientifique est marquée d'une empreinte essentiellement transitoire. Quant à la vérité scientifiquement établie, celle-ci ne saurait être altérée, elle demeure; mais elle peut être agrandie, complétée, rattachée à d'autres vérités, gagner ou perdre de l'importance (non pas au point de vue de la nature, mais au point de vue de l'esprit humain); le rapport qu'elle exprime entre les phénomènes sera toujours le même.

Eh bien! les œuvres artistiques se présentent à nous sous le même aspect. La nature a ses lois, la pensée humaine a ses lois, le style chargé d'exprimer la pensée a également ses lois propres, invariables et fixes comme tout ce qui porte le caractère de la loi scientifique.

Les productions littéraires et artistiques n'ont été régies jusqu'ici que par les règles de l'empirisme; si l'empirisme a des règles, les grands écrivains, les grands artistes ont trouvé dans les intuitions de leur génie la forme la mieux appropriée aux idées qu'ils exprimaient. Mais la forme elle-même aujourd'hui doit chercher ses lois propres; c'est la destinée d'une époque toute scientifique; l'esprit humain veut se rendre compte de tout, et il est devenu incapable de produire s'il n'a pas calculé d'avance les conditions de son œuvre. Notre régénération artistique est à ce prix. L'art doit s'inspirer de la science. Ce qui répond dans notre style à des vérités primordiales et de tous les temps sera conservé; les formules convenues, faites pour exprimer des hypothèses morales, répondant à des conceptions étroites ou fausses de l'esprit humain, sont destinées à disparaitre.

Cette recherche du style, de la forme, quand il s'agit

d'exprimer des vérités purement scientifiques, peut paraître surprenante à certains esprits. Il semble que la science une fois la vérité découverte, n'ait plus qu'un but : la faire connaître à l'aide d'un langage clair et transparent pour ainsi dire. Sans doute cette limpidité du style sera toujours une des qualités essentielles de l'art d'écrire. Mais on se ferait une fausse idée de la forme, si l'on croyait qu'elle ne renferme que cette propriété. Le style a un rôle de dépendance: il est chargé de manifester la pensée; mais ce n'est pas tout : comme tous les phénomènes de la nature, il est quelque chose par lui-même. Ce *quid proprium* qui se trouve au fond de lui, c'est l'art, le beau, l'harmonie, l'ordonnance, la succession des mots et le groupement des phrases.

Le vrai, d'ailleurs, a une face qui s'appelle le beau; c'est surtout par cet aspect qu'il touche à la forme et se rencontre avec elle. Du reste, ce serait une erreur de croire que le style, l'art, la forme, l'expression idéale, en un mot, à laquelle nous aspirons, naitront nécessairement d'un calcul de l'esprit et d'un effort du raisonnement scientifique s'appliquant à chercher les conditions de la beauté. L'art se développe rarement de cette manière. (Gœthe seul, à force de volonté, a pu créer une forme artistique appropriée à sa pensée et à l'idée moderne. Peut-être sera-ce le procédé de l'avenir? On peut le supposer; mais il serait imprudent de rien affirmer.) Quand la science aura suffisamment imprégné la pensée humaine de son esprit, quand elle l'aura saturée pour ainsi dire de ses conceptions nouvelles sur le monde, tout à coup, comme par une révélation soudaine, mais en réalité à la suite d'un travail intérieur et presque inconscient, la pensée

humaine trouvera une forme, un style, un art en harmonie avec les conceptions nouvelles de la science et répondant aux aspirations créées par le progrès de nos connaissances ou l'élévation des sentiments correspondant à ce progrès. Un poète chante, un artiste peint, un orateur parle, un architecte élève une demeure, et déjà un nouveau style nous est né; comment cela s'est-il fait? Le savant qui cherche la loi des choses nous le dira, mais l'inspiration qui crée aura précédé l'analyse qui explique.

Mais nous n'avons pas à démentir les principes posés plus haut : la science aura été la véritable inspiratrice des œuvres nouvelles; seulement, il a fallu lui laisser le temps de porter des fruits artistiques; il a fallu que les conceptions qu'elles fondent se répandissent dans l'atmosphère, il a fallu qu'elles puissent être respirées pour ainsi dire par l'esprit humain pour que celui-ci pût les transformer en productions artistiques. Si l'on supposait un esprit chez lequel le poids des hautes connaissances scientifiques de son temps n'étoufferait pas l'originalité artistique et l'inspiration, celui-là pourrait accomplir ce travail supérieur de transformation.

Toute œuvre vraiment inspirée est calme et impersonnelle.

30 septembre 1867.

Je n'aime pas cette peinture, violente comme une opinion politique. C'est une discussion, ce n'est pas un tableau. Elle manque de ce caractère de simplicité qui fait la grandeur des œuvres d'art. Quelles que soient son éducation et sa science, l'artiste, quand il produit, oublie tout, ne raisonne plus, entraîné qu'il est par son sentiment ou sa passion. Il semble que ses œuvres, pour qu'elles soient marquées du caractère de la vraie, de l'éternelle beauté, doivent naître comme celles de la nature, et paraître, comme celles-ci, le produit spontané d'une force qui s'ignore elle-même.

L'âme de l'artiste doit les exhaler, pour ainsi dire, comme la fleur répand son parfum.

Même sujet.

1er juin 1867.

Les hommes de l'antiquité, les Grecs primitifs, par exemple, demeureront toujours pour nous des modèles de cette force morale qui résulte de la possession de soi-même, et de cette simplicité qui a sa source dans une vie conforme à la nature. Le jour où l'homme a été amené à chercher dans sa raison, dans sa conscience personnelle, la règle de ses actions, il a contracté l'habitude de se replier sur lui-même : au lieu de regarder, comme les Grecs, le monde visible, extérieur, plastique, il a scruté ses sentiments les plus secrets, il a procédé à l'analyse de ses actes intimes, et quand il est sorti de lui-même pour étudier le monde extérieur, il a porté dans cette étude les mêmes habitudes, et il a voulu pénétrer le sens intérieur et profond de la nature elle-même.

Il a cherché en celle-ci comme en lui les vestiges de la conscience et le caractère de la personnalité. Cette étude a opéré une transformation dans les connaissances et dans l'intelligence humaine. Mais l'énervement des caractères, le dégoût de l'action, des raffinements de corruption morale, la perte de ces qualités naturelles

et fortes qui constituent la supériorité des anciens, ont été le prix dont nous avons payé nos progrès intellectuels. A force de nous replier sur nous-mêmes, à force de nous mêler dans des épanchements sans mesure avec nos semblables et avec la nature tout entière, nous avons amolli nos âmes et perdu de vue le but vers lequel doit tendre l'humanité. Quiconque poursuit comme le but de ses efforts sa propre satisfaction, atteint à des résultats directement contraires à ceux qu'il veut atteindre. L'avenir mettra sur son drapeau une formule supérieure : Nos études comme nos sentiments ne doivent tendre que vers un but absolument désintéressé. Telle est la condition dominante de l'art comme de la science, du progrès moral comme du progrès intellectuel; telle est surtout, en dernière analyse, la vraie condition de notre bonheur personnel; il n'existe qu'à la condition de n'avoir pas été recherché. Par un mécanisme ingénieux qui est dans l'ordre du monde, les satisfactions de la conscience couronnent nos travaux, du moment qu'elles n'on ont pas été le but. Cette notion de premier ordre ne pouvait s'introduire dans l'humanité le jour même où celle-ci faisait précisément, par un progrès que nous constatons, une part si grande à la personne humaine, à ses sentiments, à ses idées, à sa raison, à ce qu'il y a d'intime et de personnel dans toutes choses.

Aujourd'hui, il faut conserver ce caractère à nos études; il faut que notre sens intime et personnel gouverne plus que jamais nos actes et ceux de la société, mais il faut en même temps que nos actes et nos œuvres revêtent un caractère désintéressé, et, traitant de la personne humaine et de nous-mêmes, il faut, pour ainsi dire, qu'ils soient cependant impersonnels. La tâche est difficile et grande. Il ne s'agit de rien moins pour l'homme de notre temps que d'allier en lui la force antique à la science moderne.

Du rôle du paysage dans l'art en général.

30 juin 1867.

Il fallait, pour le développement des sciences philosophiques et pour l'avancement de la vérité, que l'étude de la nature prît dans les préoccupations de notre temps une place exagérée. Les siècles antérieurs avaient à peine posé un regard sur le cadre dans lequel se meut la créature humaine, ou, s'ils l'avaient fait, c'était dans ces époques reculées où l'homme, voisin encore des choses, réalise par un instinct et des intentions qu'aucune civilisation n'a encore gâtés l'équilibre harmonieux de l'homme avec lui-même et de la nature avec l'homme. Mais pour ne pas remonter jusqu'à l'antiquité, prenons l'homme au XVII[e] et dans la première moitié du XVIII[e] siècle; l'être humain fixe seul les regards du philosophe ou du poète; ce n'est que sur la fin du XVIII[e] siècle que la nature commence à attirer à elle l'attention de ceux qui pensent ou sentent. Enfin, avec une certaine école du XIX[e] siècle, par une de ces réactions si fréquentes dans le monde, on peut dire qu'elle renverse l'homme et règne à sa place. Cette révolution était nécessaire — elle aura eu un excellent résultat; l'étude de la nature a fini par nous ramener à celle de l'homme, en nous montrant dans la personne humaine le couronnement d'une série dont les êtres les moins perfectionnés forment les premiers termes.

L'homme va reprendre sa place, mais la nature

conservera la sienne. Comme aux beaux siècles de la peinture, nos grands peintres sauront modeler des corps en même temps qu'ils sauront s'inspirer d'un paysage; comme aux plus beaux temps de la poésie, on verra renaître Virgile, chez qui le goût du paysage et la peinture des sentiments humains s'allieront sans jamais s'exclure, se pénètreront réciproquement sans que jamais l'un prenne la place de l'autre, l'homme étant l'être supérieur qui s'agite au milieu de cette nature dont il ne peut se passer et dont il est ou doit être le maître. Cette fois encore la science aura préparé une révolution artistique et littéraire, et l'homme, renouvelé par son influence, tendra la main à l'homme qui, par le sentiment, réalisait l'équilibre retrouvé par des analyses et des synthèses complètes.

Le romancier devra entrer dans cette voie. Une même œuvre ne devra plus présenter une suite de tableaux champêtres juxtaposés à une suite de scènes dramatiques. L'art saura fondre l'homme et la nature l'un dans l'autre, l'homme cependant restant le tableau et la nature le cadre.

La nature est un arbre immense dont l'homme est le fruit après en avoir été la fleur. Ce qui est utile dans l'arbre, c'est le fruit; ce qui est beau, c'est la fleur.

Charme de la campagne; qu'il ne faut pas l'analyser pour le bien sentir.

Saint-Julien (?).

Il aimait ces champs comme le marin aime la mer, comme l'Arabe aime le désert. Son éducation, ses connaissances lui permettaient de comprendre les effusions sentimentales et panthéistes des poètes à propos de la

nature; mais s'il portait l'analyse dans les sensations des autres, jamais il ne les laissait pénétrer dans les siennes. Ce pays avec ses bois, ses plaines, ses villages au milieu des peupliers, avait pour lui des charmes simples et naturels qui en faisaient un élément de son existence.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER

Pages

AVERTISSEMENT....... V

CHAPITRE PREMIER

IDÉE GÉNÉRALE — PLAN — MÉTHODE

Tous les phénomènes doivent être étudiés par une même méthode générale.. 1
Les phénomènes du monde moral sont soumis aux mêmes conditions générales que tous les autres................................ 2
Commençant par.. 3
Je ne trouvais pas....... 5
Moins préoccupé.............................. 6
L'observation difficile, mais nécessaire.......................... *id.*
Il n'y a pas de différence.................................... 7
Parcourant aujourd'hui.. 9
Rapports de l'esprit et du monde, des sciences de l'homme et des sciences de la nature.. 11
De la méthode dans les sciences morales.......................... 12
Même sujet.. 13
Même sujet.. 14
Même sujet.. *id.*
La psychologie peut se constituer avant l'achèvement de la physiologie.. 17
La psychologie doit s'élever au-dessus des descriptions de faits et chercher les lois.. 18
Grand nombre, signe de vérité?.................................. 19
Généralisation, autre sorte de vérification expérimentale.......... *id.*
C'est sans aucune crainte............................ 20
Choix délibéré d'un style simple; vanité de l'érudition; la polémique, inutile.. 21
Division de ces études.. 22

CHAPITRE II

DE LA CONSCIENCE

Pages

Où commence la psychologie 25
Supériorité de l'homme en raison de sa complexité.................. 27
Délimitation de la sphère de la conscience........................ *id.*
Plan de cette partie. Idée générale 28
Les phénomènes de conscience sont continus 30
Tout est interne 31
Externe; interne.. 32
Distinction entre les phénomènes externes et les phénomènes internes 33
Même sujet.. 35
Même sujet.. 36
L'intériorité tient à la localisation dans une partie de l'organisme; l'objet comme le sujet est un ensemble de perceptions associées . 40
De la réalité ou de l'extériorité.................................... 45
Comment les phénomènes de lieu interne forment, par leur liaison réciproque, un organisme 48
Ce qu'est la conscience 49
Des perceptions antérieures à la distinction du moi et du non-moi... 52
L'idée de l'intelligence, âme ou esprit, naît des perceptions organiques... 53
L'idée du moi; éléments qui la constituent......................... 54
L'interne, l'externe, autant de variétés de lieux.................... 57
Lents progrès de l'organisation sensible. — L'impression de la vie, élément commun à tous les phénomènes internes 58
Comment nous distinguons le lieu interne du lieu externe........... 59
La tête est le lieu principal des phénomènes internes.............. 64
Les impressions recueillies dans les diverses parties du corps s'organisent pour former l'idée du moi. — Toute association a une cause objective hors du corps ou dans le corps.......................... 65
Le moi n'est qu'une idée (ou une association) prépondérante 67
La conscience n'est en un sens que l'existence sous certaines conditions... 68
Sous quelles conditions l'être devient conscience 70
Que nous imaginons des *moi* dans la nature à l'image du nôtre. — Résumé sur la conscience. — Rôle de l'analyse dans sa formation. 71
Nouvelle analyse de la genèse de l'idée du moi dans ses rapports avec l'idée de non-moi 75
La conscience et l'existence; la conscience résulte de la concentration des phénomènes mécaniques.................................... 79
De la mémoire; règle générale des analyses psychologiques........ 82
Du souvenir... 84
Du passé.. *id.*

Pages

Phénomènes conscients et phénomènes inconscients. — Du mouvement, comme servant de lien entre les idées 86
Suite. — L'inconscient dans le rêve. Continuité de l'activité cérébrale. — L'hérédité et la conscience.................................. 89
Le fait de mémoire se rattache à une loi générale 94
La mémoire et la conscience dans le rêve......................... 95
Le souvenir contemporain de l'idée du moi et de l'idée du temps.... 96
L'association avec l'idée du moi condition du souvenir comme de la conscience 98
Des conditions organiques de la mémoire en général. — Définition de la mémoire. — Rôle des mots 99
Rôle du langage dans le jeu de la mémoire......................... 103
L'origine des idées et l'hérédité intellectuelle..................... 104

CHAPITRE III

CONNAISSANCE ÉLÉMENTAIRE

Objet propre de la psychologie et ses rapports avec les autres sciences. 107
Même sujet... 110
L'analyse et la synthèse sont une loi des choses avant d'être une loi de la pensée... 111
L'esprit commence par la synthèse 113
L'analyse nous est enseignée par la nature. — Rôle qui reste à l'esprit de l'homme 114
Toute connaissance a son origine dans une impression............. 116
Non seulement l'impression, mais l'ordre et le lien des impressions viennent du milieu.. 117
Origine de la connaissance. Le déterminisme, objet d'expérience comme le détail des causes...................................... 118
Toute idée ou image vient des sens 119
L'image et la réalité ne sont pas distinctes à l'origine. — L'ordre qui règne dans nos pensées est celui qui règne dans les choses........ 122
L'attention, la tendance à concevoir le général, etc., sont des effets du milieu 124
La causalité, produit de l'association empirique 126
L'attention se résout en force physique 131
Une perception, sans être abolie, peut être modifiée par l'addition de perceptions nouvelles 132
L' « impression de vie » se ramène en définitive à des impressions locales, et nos idées s'associent, se groupent comme ces impressions.. 133
Un mouvement est toujours requis pour une perception, que ce mouvement ait lieu dans notre organisme seul, ou à la fois dans le milieu et dans notre organisme 135
Les perceptions s'associent toujours grâce à des mouvements 137
C'est le mouvement de l'objet ou celui de nos organes, c'est à dire

Pages
toujours en réalité une force cosmique, qui opère le groupement des idées 139
Même sujet. — Toute idée est un mouvement conservé dans l'intelligence 140
Rôle du mouvement dans la comparaison 142
Les associations d'idées ont la même origine empirique que les idées. — Des signes comme moyens d'association 144
Rôle du mouvement dans l'association 145
L'association chez l'enfant. Rôle des mots 148
Que le mouvement des organes sensoriels est la condition de la perception 151
Diverses réflexions sur les sensations élémentaires, sur les sensations musculaires en particulier 152
De la perception du son. Incidemment du moi et du non-moi 155
Penser des objets c'est refaire les mouvements par lesquels on les a perçus 157
Des sensations tactiles dans leur rapport avec la connaissance de notre propre corps comme nôtre 158
Le milieu détermine le mode de groupement de nos idées 162
Application à l'idée de cause 163
Le milieu nous enseigne l'ordre véritable 164
Les impulsions même internes sont un apport extérieur pour la connaissance 165
Du besoin 166
Passage de l'impression externe à l'image interne, puis à l'idée. — Le signe. — L'interne et l'externe sont inséparables. — Vérifier une notion, c'est revenir à la sensation originelle 167
Ce qu'est la vérité. — Du besoin de la vérité 170
Résumé sur la première opération de la méthode qui consiste dans la constatation des phénomènes élémentaires 175

CHAPITRE IV

CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

§ Ier. — *Abstraction. — Généralisation.*

Persistance de l'impression, germe de l'idée 181
Passage d'un phénomène externe à un phénomène interne, ou image. *id.*
L'image de l'objet et l'objet sont les mêmes à l'instant de la perception; par elle nous sommes en communication réelle avec tout l'univers 182
Négation des causes finales. — Des affinités 183
Même sujet 185
L'affinité peut se réduire à un simple rapport de ressemblance ou de différence. La perception de ce rapport est l'effet d'une expérience primitive .... *id.*
Toute impression est relative 188

Pages
Des impressions types auxquelles les autres se rapportent 189
De l'association des noms avec les choses qu'ils désignent .... *id.*
Une tendance vers l'objet accompagne l'idée. — De l'idée de semblable 193
L'analyse enseignée par le milieu. D'autres idées, que l'on croit innées, ont la même source 196
Même sujet 197
Idée plus précise des propriétés communes; elles sont l'effet de l'action du milieu 199
Suite. — Intervention de l'idée du moi comme lien entre les idées d'objets différents 200
Danger de personnifier les lois et les formules. — La loi n'est qu'une sorte d'association 201
Nous tendons à comparer chaque perception avec quelque autre. — Conséquence morale 203
L'intelligence est liaison. — Vues idéalistes 204
L'analyse nous est enseignée par la nature 207
Comment on peut se défendre des erreurs de l'imagination (confusion de l'externe et de l'interne). — Les propriétés communes viennent du milieu. — Leur importance .... *id.*
Rôle du milieu dans les opérations de la pensée abstraite 211
Dans la conception des propriétés communes l'esprit ne montre aucune spontanéité 214
Différence entre la simple juxtaposition et la liaison essentielle. — Toute liaison vient du milieu 215
Même idée; exemple à l'appui. — L'intelligence « n'est qu'un mot ». 216
« La force n'est qu'un terme abstrait. » 219
Le caractère commun ou semblable est dans les choses avant d'être dans l'esprit. — La fréquence des rapprochements nés de ces ressemblances détermine un penchant, une habitude .... *id.*
De l'abstraction comme produite par les mêmes causes. — L'ordre est l'ensemble des rapports abstraits 221
Encore de l'abstraction. Origine de l'idée du même 222
De la durée et de l'étendue, propriétés des phénomènes 223
De la durée 224
Rôle des propriétés communes dans l'association des idées 225
Le mécanisme universel est un fait qu'aucune observation ne dément. 226

§ II. — *Classification.*

Distinguer et unir, fonctions essentielles de l'intelligence. — L'hérédité est le souvenir de la race 226
Des idées de genre et d'espèce 228
Retour de l'idée au mouvement. — Nouveau rapprochement entre l'ordre dans la nature et l'ordre dans la pensée 229
La classification repose sur le principe précédemment énoncé. — De quelques idées principales, le Bien, le Beau 231
Le *sensorium commune,* faculté de percevoir des rapports 235

Pages

Association par les propriétés communes. — Fixité absolue des lois de la nature ... 237
Nom commun. Exemple. Les traits communs produisent par leur fréquence une impression plus forte que les traits individuels. L'ordre, les rapports abstraits sont dans les choses concrètes ... 238

§ III. — *Raisonnement.*

Par quel miracle ... 241
L'intelligence limitée ... *id.*
Résumé du chapitre précédent. — Connaissance est conscience ... *id.*
Distinction entre les associations permanentes et les associations accidentelles ... 243
La vérité, c'est l'ensemble des associations permanentes et constantes ... 245
Même vue appliquée aux objets. — La vérité est relative ... 249
Pourquoi les vérités mathématiques paraissent absolues ... 251
De l'idée de loi; la loi n'est que le mode d'action de la nature, ou la forme des phénomènes ... 252
Syllogisme. — Raisonnement ... 254
Source de la certitude du raisonnement, l'expérience ... 259
Même sujet ... *id.*
Les lois physiques ressemblent aux vérités mathématiques ... 260
Même sujet ... *id.*
La propriété commune. — L'analyse. — La prévision, cas particulier de l'association des images ... 261
De la prévision, effet de l'action du milieu sur l'intelligence ... 262
Du syllogisme, comme d'un pouvoir de créer des combinaisons d'idées nouvelles ... 263

CHAPITRE V

PRINCIPES DE LA CONNAISSANCE

Idée de lieu, idée de temps ... 265
Tout ce qui est se meut; le repos est un moindre mouvement. — Ce qu'est la mesure ... 269
Idée de temps futur ... 270
Rapports de la pensée scientifique avec la réalité. Elle est relative et, quand elle veut saisir directement l'absolu, s'en éloigne ... 271
Relativité de l'idée de cause ... 272
La cause est l'antécédent nécessaire immédiat ... 273
Le pouvoir d'associer, seul antérieur à l'expérience ... *id.*
Des idées premières ... *id.*
Les idées les plus générales sont les lignes de structure de l'intelligence et la forme même du cerveau ... 274
L'arrangement des idées dans l'esprit correspond à l'arrangement des phénomènes dans le monde ... 276

Pages

Rapports de l'intelligence et du milieu externe dans la succession et la liaison des idées ... 277
Comment s'établissent certaines associations fondamentales non scientifiques, mais nécessaires à la conservation de l'individu ... 278
La science elle-même n'est que la satisfaction d'un besoin, ou un instinct ... 280
La manifestation des idées, instinctive à l'origine, devient ensuite volontaire ... 282
De l'habitude. — Accessoirement des limites de la psychologie ... 284
Parallélisme des tendances et des idées. Besoins scientifiques. Transmission des tendances par la génération ... 285
Nous transmettons ... 287
Des idées innées et de l'hérédité psychologique ... *id.*
Même sujet. — Vue d'ensemble sur les « combinaisons mentales » ... 291
Retour au parallélisme des opérations mentales et des tendances ... 295
Idée de différence et d'identité ... 297
La causalité n'est qu'un mode d'association ... 298
De l'idée de cause, comme dérivée de l'expérience ... 299
Même sujet ... 301
De la nécessité ... 302
Nécessité, devoir. Affirmation nouvelle de la méthode générale de ces études ... 303
Idée de l'infini ... 304
Même sujet ... 306
Même sujet ... 307
L'idée de l'infini vient des sens ... 308
Enseignements à tirer de la vue de l'infini ... *id.*
Cette idée est le terme de toutes les séries d'idées ... 310

CHAPITRE VI

IMAGINATION

§ I[er]. — *Du réel et de l'imaginaire.*

Problèmes de la réalité du monde extérieur. Comment il se pose ... 311
Méthode par laquelle on peut résoudre les difficultés de la théorie de l'image ... 316
Explication d'une difficulté préalable : que l'image est aussi une sorte de réalité ... 317
Ce qu'est le réel ... 318
Suite de l'étude précédente ; plus particulièrement de l'imaginaire. 320
Les phénomènes de sensibilité sont d'ordinaire subjectifs; mais ils peuvent devenir des réalités externes. Comment l'imaginaire est pris pour le réel ... 322
La réalité est attribuée à l'objet d'une perception intense. En quoi l'image se distingue de l'objet réel ... 327

Pages
Passage du rêve à la veille : effacement des images sous l'action de la réalité perçue 332
Pourquoi certains événements, vus en rêve, sont pris pour des faits réels 335
Autre étude sur le réel et l'imaginaire. Rôle considérable des impressions organiques qui accompagnent chaque représentation... 336
Divers exemples d'images associées produisant l'illusion du réel. — De l'illusion en général 338
L'impression de réalité est liée à l'impression du mouvement....... 341
De la réalité externe dans son rapport avec la réalité interne. — Quelques mots sur l'instinct 343
Autres réflexions sur le réel opposé à l'idéal 345
Même sujet. — De la reviviscence des images et de l'ordre dans lequel elle a lieu 349
Suite 351
Recherche sur la nature de l'image ou de l'idée dans ses différences avec la sensation actuelle. L'idée n'est pas une image simplement affaiblie 352
De la réalité apparente du rêve 354
Ce qu'est la réalité 355
Même sujet 356
Même sujet .... *id.*
L'intensité du rêve due à l'absence de tout terme de comparaison. — Quelles perceptions sont rapportées à l'extérieur 357
Des associations opérées par l'imagination; elles ne sont pas nouvelles, elles deviennent seulement d'inconscientes, conscientes.... 361
La réalité n'est en somme qu'une sorte d'image 363
Au fond l'image est identique à la réalité; leurs différences résultent de phénomènes qui s'ajoutent postérieurement à la réalité pour en faire une simple image 366

§ II. — *Du Beau.*

L'idée de ressemblance et l'impression esthétique 369
Le travail de composition est tout interne; ne serait-ce pas une difficulté pour les théories émises précédemment? De l'idéal........ 371
Suite du développement précédent 373
Comment on peut désirer ce qui n'existe pas 375
Du besoin, du réel et de l'imaginaire 376
Les traits d'esprit sont des combinaisons d'idées dont la nature donne le modèle 378
Des combinaisons qui ont lieu sous l'action des mouvements du sujet. 379
La combinaison peut se faire autour de l'idée du moi et sous l'action des attractions et des répulsions qui s'y rattachent. Étude de ces sentiments 383
Synthèse de l'imagination par le secours du signe 386
Des combinaisons en apparence spontanées sont produites par l'éducation et le milieu. Pas d'invention absolue 388

Pages
Des idées nouvelles : l'invention est liée à un mouvement........ 390
Association inévitable des impressions agréables de diverse sorte ... 391
L'art et la science imitent la nature même quand ils créent. Théorie de l'invention. — Du goût. — De l'invention et du goût chez l'animal 392
La rencontre fortuite des images avec les perceptions actuelles favorise de nouvelles combinaisons. Rôle du milieu 395
Les combinaisons ainsi formées peuvent être prises pour des réalités. 397
Exemple d'une des combinaisons précédemment étudiées .... *id.*
L'art et l'amour ont toujours pour objet des images concrètes. Ils n'en sont pas rabaissés 398
De la poésie personnelle et de ses dangers .... *id.*
Condition de l'art moderne. Son union avec la science 400
L'effort ne produit la beauté qu'après être devenu invisible........ 404
Même sujet 405
Mouvement incessant des idées et des mots 407
Nécessité d'étudier la civilisation antique. — Conditions de la beauté. 408
L'idée que nous nous faisons du beau nous vient du milieu 412
De la sympathie 413
L'histoire de la civilisation peut être étudiée dans l'homme actuel ... 414
Le beau est relatif. — De la musique des sauvages 415
Il ne faut pas rompre avec les traditions de l'art antique........ 416
Du goût comme règle générale de jugement 417
Le plaisir, ou bonheur, est en rapport avec la beauté 418
De la beauté morale 419
La beauté est une utilité supérieure .... *id.*
La production des chefs-d'œuvre est nécessairement intermittente... *id.*
Réflexions diverses sur la beauté 420
De l'avenir de l'art 421
Naissance du sens esthétique 424
Un même idéal est poursuivi par l'artiste et par le savant. Tous les deux créent en combinant des éléments fournis par la nature..... 426
De l'influence du milieu sur les productions de l'art 429
Pourquoi l'art a-t-il devancé la science? — Des causes de la beauté.. 434
La vérité et la beauté sont étroitement unies. — Et pourtant, il y a du mystère dans toute chose belle 438
Contre la poésie personnelle 440
Des conditions modernes du style 442
Toute œuvre vraiment inspirée est calme et impersonnelle........ 446
Même sujet 447
Du rôle du paysage dans l'art en général 449
Charme de la campagne; qu'il ne faut pas l'analyser pour le bien sentir 450

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.



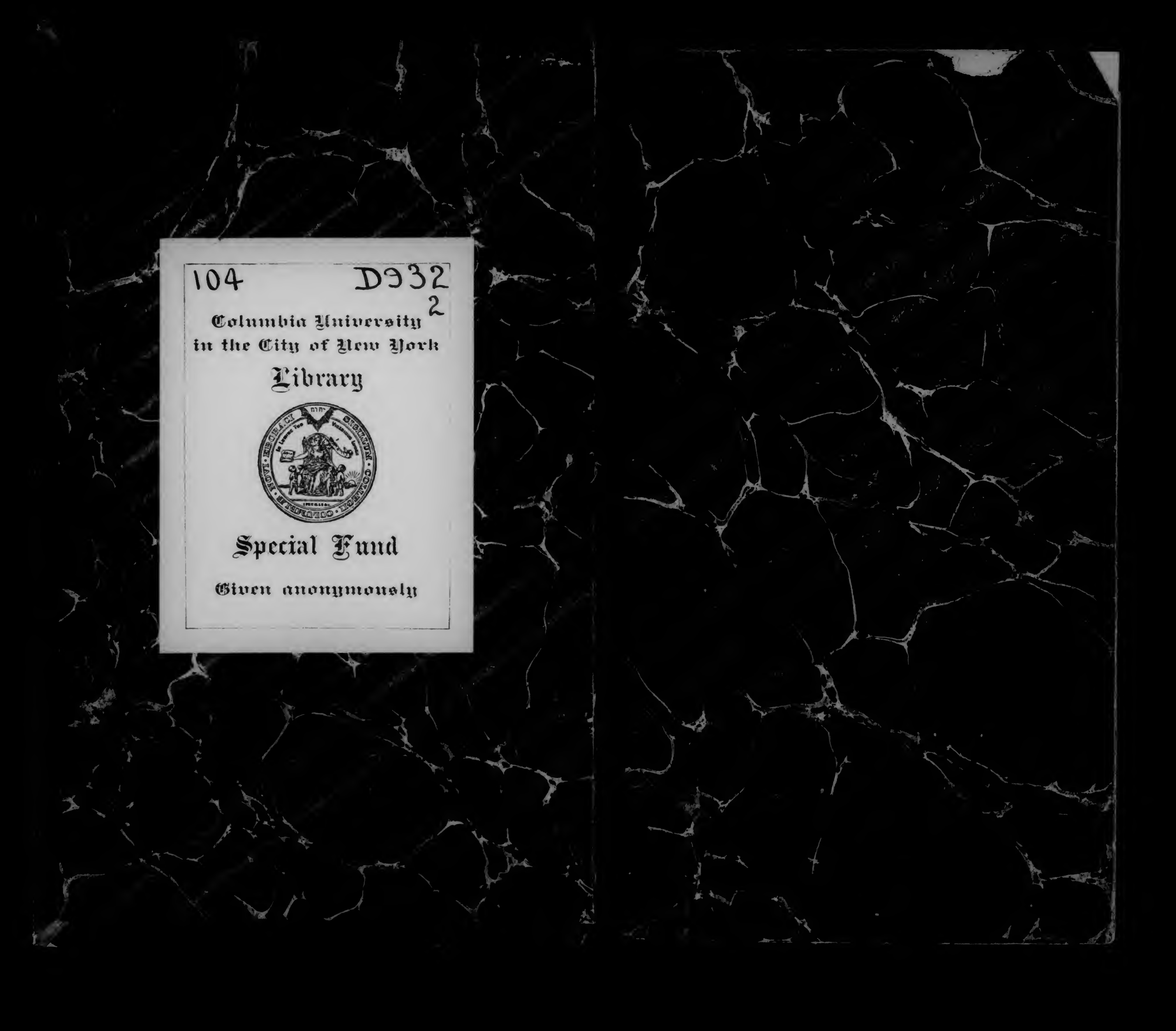
Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

9

8


COLUMBIA UNIVERSITY
0032146884

VOLUME 2


104 D932
2
Columbia University
in the City of New York
Library
Special Fund
Given anonymously

ÉTUDES
PHILOSOPHIQUES

PAR

F. DURAND DESORMEAUX

TOME SECOND

THÉORIE DE L'ACTION

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1884

ÉTUDES
PHILOSOPHIQUES

THÉORIE DE L'ACTION

DU MÊME AUTEUR :

RÉFLEXIONS ET PENSÉES, 1 volume in-8°.

(Félix Alcan, éditeur).

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

PAR

F. DURAND DESORMEAUX

TOME SECOND

THÉORIE DE L'ACTION

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1884

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

THÉORIE DE L'ACTION

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES A LA MORALE

Rapports de la morale avec les autres sciences.

Les raisonnements par voie d'analogie nous fourniront au fur et à mesure des progrès des sciences physique, chimique, biologique, physiologique, psychologique, des vues de plus en plus sûres sur le monde moral. Déjà la physiologie nous conduit sur le seuil de la science psychologique et morale.

Nous apercevons déjà par portions le lien qui unit le monde physique au monde moral; l'un nous apparaît comme le prolongement de l'autre; les progrès de la science ne feront que nous rendre cette liaison plus saisissante et nous faire pénétrer de plus en plus dans les secrets de cette harmonie qui embrasse tous les êtres et les rattache les uns aux autres sur le plan de la nature.

Le moraliste doit avoir éprouvé toutes les émotions.

La science morale, considérée dans toute son étendue, offre un caractère qu'elle ne partage avec aucune autre : elle doit s'appliquer à toutes les impressions capables d'agiter une âme humaine. Il faut que ces impressions aient été assez violentes et assez variées pour qu'aucune impression nouvelle ne puisse venir détruire le système qui repose sur ces impressions ; il faut qu'elles soient les plus inférieures et les plus élevées, de telle sorte qu'elles aient embrassé tout le système des sensations, des sentiments, des passions et des idées ; il faut de plus qu'elles aient laissé l'âme assez maîtresse d'elle-même pour pouvoir se contempler, se souvenir et se juger après avoir agi. On comprend que la passion, pour ne pas paraître à découvert dans ces pages, se cache sous chacun des mots.

L'intelligence et la sensibilité sont parallèles.

Saint-Julien, 11 novembre 1868.

Des facultés de l'intelligence très hautes, surtout très complètes, sont toujours liées à la faculté de sentir profondément. En effet, tout un ordre d'idées répond au sentiment. Sans le sentiment, l'esprit ne saurait entrer en communication avec un groupe entier d'êtres et de phénomènes qui deviennent souvent pour l'âme la matière de ses plus brillantes créations. Les hommes chez lesquels le sentiment ne joue qu'un rôle médiocre peuvent être doués de certaines facultés très remarquables et atteindre à la vérité sur des points particuliers

correspondant à la nature même de leurs aptitudes. Mais leurs facultés demeureront toujours spéciales et ils n'atteindront jamais, dans le champ de la vérité qui nous est mesuré, que des portions bornées. Leur esprit pourra montrer de la hauteur ; il n'aura pas d'étendue. C'est la raison pour laquelle on trouve souvent des goûts, des sentiments étroits à côté d'intelligences qui, distinguées sous certains rapports, paraissent grandes aux yeux du vulgaire.

Nous avons dit que X… avait des facultés complètes, ou du moins que sa nature aurait pu les réaliser.

Aussi le succès, la gloire auxquels par intervalles et dans les moments d'abattement physique et moral il avait aspiré comme à un repos capable de le satisfaire, lui paraissaient vides et stériles. Ils lui avaient donné quelques amitiés illustres, et après le plaisir d'en pouvoir déposer l'hommage aux pieds de la femme qu'il aurait aimée, c'était le seul profit que son esprit pouvait y trouver.

Mais la réflexion doit toujours maîtriser le sentiment.

L'expérience de la vie et la connaissance qu'il avait acquise de lui-même avaient apporté à X… un enseignement de premier ordre pour sa conduite en ce monde : il avait fini par reconnaître que si le résultat de ses réflexions, lorsqu'elles étaient froides et patientes, était le plus souvent de nature à imprimer à ses actes une direction utile et élevée, les mouvements spontanés de sa nature, les entraînements irréfléchis de son caractère, les décisions précipitées le servaient presque toujours mal. Aussi se tenait-il constamment en garde contre les élans de son ardeur naturelle. Tout

l'effort de sa vie tendait à faire rentrer tous ses actes, toutes ses pensées, toutes les émotions dont il était capable sous l'empire de la réflexion.

Toute son industrie s'employait à réaliser pour son esprit l'état naturel qui permettait à la réflexion de se produire et de porter tous ses fruits. — Ses œuvres étaient empreintes des habitudes de son esprit. Il avait forcé son inspiration à rentrer dans les moules qu'il avait construits à force d'études; jamais il ne touchait à certains sujets ou n'abordait certains sentiments; son style offrait un caractère contenu et réservé comme l'est toujours une pensée réfléchie et étendue; son tour de phrase était grave et participait de la sérénité de l'idée. Il s'appliquait à n'exprimer que ce qu'il avait voulu et arrêté.

— Il avait reconnu que chaque homme a un genre auquel il doit savoir se borner. Quand on a trouvé la direction qui vous convient, tout le mérite consiste à marcher son droit chemin, et ce mérite, même avec des facultés ordinaires, peut s'attirer une extrême considération. Nos défauts viennent le plus souvent de ce qu'on fait effort pour atteindre à des résultats qui ne sont pas permis à nos facultés. Connaître l'étendue de ses facultés et ne jamais dépasser les bornes tracées par la nature, c'était le secret de sa supériorité. Aussi ne haïssait-il rien plus que l'enflure dans l'expression ou l'emphase dans la pensée par lesquelles se trahissent l'étroitesse et la faiblesse d'un esprit qui ne sait pas rester lui-même.

L'imagination fait obstacle aux progrès de la morale.

Saint-Julien, 28 octobre 1878.

L'obstacle à la constitution de la science morale se trouve dans l'état de l'esprit humain, qui mêle sans cesse aux phénomènes réels des phénomènes imaginaires. L'enchaînement des phénomènes réels est sans cesse rompu par l'imagination. Cela encore est naturel, mais le vice consiste en ceci : que nous ne distinguons pas dans cet enchaînement ce qui est réel d'avec ce qui est imaginaire. La science morale nous faisant suivre l'enchaînement des phénomènes et ne faisant plus de l'intelligence qu'un reflet de l'enseignement réel des phénomènes, mettant notre volonté en harmonie avec le mouvement de l'univers, la science morale changera l'équilibre instable de l'intelligence pour replacer celle-ci sur sa véritable base. Avant les découvertes de Galilée et de Newton, nous allions remuer le ciel à notre fantaisie; aujourd'hui, l'intelligence qui parcourt les mondes célestes ne s'égare plus, et elle saisit sans peine l'enchaînement de ce monde avec le nôtre. De même, la science morale nous prouvera l'enchaînement des phénomènes moraux avec tous les autres phénomènes de l'univers, dont les phénomènes moraux ne sont que la suite. Cette morale que l'homme cherche et trouve au milieu des ténèbres sera véritablement établie; tant de passions nées de l'ignorance disparaîtront. L'homme comprendra ce qu'il fait. Les éléments du monde moral ne varieront pas; mais leurs rapports seront compris par l'intelligence.

Dans l'état actuel, la conversation avec nos pareils, leurs contacts, les événements qui se passent à la

surface du monde, les tumultes, les luttes nées des passions ignorantes, jettent sans cesse le trouble dans notre intelligence et l'entraînent loin du domaine pacifique de la science. Le physicien n'est point troublé dans ses idées scientifiques par le spectacle des fleuves inondant les terres, des océans brisant les vaisseaux, des tremblements de terre ensevelissant les villes et leurs habitants; de même, plus tard, l'homme de science morale ne verra dans les commotions humaines que l'enchaînement régulier des phénomènes de la nature; mais il apprendra en même temps comment ces commotions peuvent être évitées, et il se résignera à ce qui n'est pas évitable.

De l'application des mathématiques aux sciences morales.

Si nous considérons les objets tels que la nature nous les offre, comme formant des nombres, les propriétés des nombres, créés artificiellement par notre industrie, il est vrai, mais détachés en réalité du milieu naturel, seront perçues aussi dans ces objets considérés comme nombres. Toutes les applications de la mathématique sont contenues dans ce principe.

Il y a des lignes, des volumes dans les objets naturels. Si nous les considérons à ce point de vue, les vérités ou les rapports géométriques résultant de l'étude des lignes, des surfaces et des volumes, détachés par notre industrie du milieu réel (pour la commodité de nos opérations), s'appliquent aux objets du milieu naturel considérés dans leurs lignes, leurs surfaces et leurs volumes.

La propriété d'un corps parait constituée par un rapport constamment établi par la nature entre un groupe de phénomènes appelé corps et un autre phénomène considéré momentanément d'une manière isolée. Par exemple, le froid est la propriété de la glace. C'est à dire un phénomène de froid s'associe *constamment,* dans la nature, au corps poli, fondant, cristallisé, brillant, blanc, que nous appelons glace. De même, l'éclat brillant est une propriété du corps poli, fondant, cristallisé et froid, que nous appelons *glace,* parce que, dans l'état naturel, l'éclat est toujours associé aux autres phénomènes, dont l'ensemble constitue le corps appelé *glace.* Quand nous considérons tous les phénomènes ne formant qu'un seul groupe (nous connaissons cette opération), nous sommes en présence d'un corps; quand nous considérons un des phénomènes détachés du groupe, nous sommes en présence d'une propriété. Nous avons vu que le rapport consistait lui-même dans un phénomène parfaitement précis, définissable et tangible.

— Il y a des applications des mathématiques à la géométrie, à la chimie, quand nous voyons des nombres dans les lignes, dans l'espace, dans les éléments des corps. De même, on peut imaginer l'application des mathématiques à la science morale, si nous considérons les éléments des sciences morales au point de vue des nombres ou des unités qu'ils peuvent former.

Les éléments considérés par la chimie, la physique, la physiologie, s'associent, comme les éléments du beau, du bien, avec les éléments de lieu organique. Par ce côté, ils peuvent être considérés par la science morale.

La science morale n'est qu'à ses débuts.

Saint-Julien, 9 juillet 1870.

Aucune science n'est moins avancée que la science morale. Rien de plus étroit que notre manière de juger les actions humaines, ou plutôt, car notre jugement serait étroit à son tour, l'état de la science morale correspond à notre degré de civilisation, et cette science, que les uns considèrent comme toute faite, n'est qu'à ses débuts. . . . .

Les faits moraux sont soumis à un déterminisme rigoureux.

9 juillet 1870.

Tous les mouvements de l'univers, depuis la courbe décrite par une branche d'arbre jusqu'aux manifestations les plus élevées de l'intelligence humaine, sont enchaînés les uns avec les autres, comme les mouvements des astres dans les cieux.

Si nous savions relier tous les faits les uns aux autres, nous pourrions calculer exactement et prévoir tous les événements qui se produisent dans le monde. Rien n'arrive qu'en vertu de lois fixes, et ce que nous sommes, ce que nous deviendrons est contenu dans ce que nous avons été. Les sciences spéciales arrivent à calculer les faits qui sont l'objet de leur domaine. La science générale calculerait toutes choses. Elle l'a fait d'une manière très incomplète.

Il n'y a ni bien ni mal; il n'y a que des faits, gouvernés par d'autres faits. Lorsque l'homme intervient à tort, cette intervention pouvait être prévue : elle a sa source dans son ignorance, dans ses fautes, dans les

lois de sa destinée. Son ignorance est redressée par son ignorance même. Il s'instruit par ses fautes. C'est la loi de sa nature.

Un publiciste contemporain (M. de Girardin) a dit : « La Providence divine n'est que l'imprévoyance humaine. »

Si notre vue était plus haute, nous appellerions d'un autre nom ce que nous nommons le bien et le mal. Nous comprendrions autrement les événements et leur sens. L'homme croit agir en vertu des idées de bien et de mal, en vertu de son libre arbitre. Il est gouverné par des lois fixes. Sans doute les choses se seraient passées autrement, si les circonstances eussent été différentes.

La morale est un art qui peut devenir une science.

Paris, 17 mars 1873.

La science nous montre quels sont les éléments mêmes dont se compose la sagesse, laquelle n'est que la santé de l'intelligence.

Jusqu'à présent, ce qu'on appelle la morale n'est qu'un art.

Cette partie de la philosophie qu'on appelle la morale est à la science ce que la médecine est à la physiologie ou à la chimie organique. Elle nous enseigne quels remèdes agissent sur la santé, qu'elle constate; la science montre comment ces remèdes agissent : elle nous fait pénétrer dans toutes les parties de l'intelligence; elle nous montre comment elles s'enchaînent les unes avec les autres; elle nous fait saisir l'action du remède sur chaque partie et sur l'ensemble; elle nous montre les éléments du remède entrant en rapport

avec les éléments de l'économie morale comme de l'économie physique; elle pose des principes et des lois qui ne peuvent plus être discutés, parce qu'ils nous donnent la certitude, telle que nous l'avons définie plus haut.

Comme les sciences physiques, la science morale donne à l'homme le pouvoir d'agir sur les phénomènes.

2 février 1872.

La science morale est appelée à produire, dans le cercle des phénomènes auxquels elle s'applique, une action analogue à celle qui a été exercée dans l'ordre physique par les sciences naturelles. — (Nous nous servons des qualifications reçues. Il n'y a réellement ni ordre physique ni ordre moral, et toutes les sciences dignes de ce nom sont des sciences naturelles. Quoi qu'il en soit, ces qualifications usuelles sont utiles pour exprimer toute une série de phénomènes, et nous continuerons à les employer.)

Les sciences physiques n'ont pas modifié le monde physique; mais en nous révélant ses lois, elles nous ont appris à nous en servir comme d'un instrument à l'aide duquel nous avons pu agir sur les phénomènes et les modifier dans le sens de nos besoins et de nos désirs. On peut bien croire qu'une révolution analogue s'accomplira dans le monde moral par suite de la constitution de la science morale. On ne peut prédire quelle sera exactement l'action de cette science, mais cette action, qui ne peut modifier la nature fondamentale de l'homme, se servira des lois de notre nature pour ouvrir à nos destinées des voies inconnues. Tous ceux qui prendront part au gouvernement des sociétés seront des hommes de science, de la même manière,

bien que dans un autre ordre, que ceux qui aujourd'hui gouvernent le monde de la matière. Aucune révolution plus grande, plus surprenante par ses résultats, plus féconde en effets nouveaux, ne se sera encore produite dans l'histoire des sociétés. La science s'emparera de la poésie, des sentiments, des rapports moraux, des intérêts sociaux, et les combinera de telle sorte que nous verrons le monde transformé par des inventions morales. Les merveilles de la science naturelle de l'industrie seront surpassées par les merveilles de l'industrie appliquée aux phénomènes intellectuels.

De plus, nous accomplirons ces merveilles sans nous y attacher outre mesure.

Cette pensée vraiment religieuse que nous sommes nous-mêmes, dans l'exécution de ce grand plan, des instruments soumis à des lois que nous n'avons point faites, dont nous pouvons nous servir sans pouvoir les modifier, dominera nos actions, modèrera notre joie et notre souffrance, et nous fera travailler à cette grande œuvre avec la pensée que nous remplissons le devoir de notre destinée, que nous n'embrassons que les détails d'un édifice dont les proportions immenses ne sont pas faites pour être embrassées par notre regard. Nous pouvons ressentir la joie de considérer le détail, nous n'avons point le bonheur de comprendre le sens général de l'ensemble. Ce que nous comprenons de plus général, c'est que nous sommes les instruments des lois éternelles, et que notre rôle consiste à servir comme de matière à l'accomplissement de ces lois. Travailler à l'accomplissement de ces lois, c'est remplir notre destinée, et nous ne devons pas souhaiter un bonheur plus haut que celui de sentir, de savoir que nous y travaillons. Nous ne devons pas aspirer à

découvrir l'ensemble de l'œuvre : il nous suffit de connaître que cet ensemble existe.

La science produit l'apaisement dans le monde moral.

Brienon, 27 juin 1867.

La révolution morale que le monde espère se fera par la science. C'est elle qui a posé ce principe nouveau : dans la nature il n'y a pas de forces en lutte les unes contre les autres, il n'y a qu'harmonie et désharmonie, ordre et désordre. Le point de vue exclusif et incomplet auquel la science, si l'on peut appeler de ce nom les conceptions de l'homme jusqu'à la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, était réduite, a produit dans l'organisme social les oppositions, la lutte organisée par l'homme, à l'image de cette lutte qu'il croyait voir partout dans la nature. On peut prédire aujourd'hui la déchéance de cette conception qui fut pour l'humanité la source de tant de maux.

L'homme d'aujourd'hui, « souvent étranger au beau quand il se mêle d'agir, forcément en révolte contre quelque chose et en conflit avec quelqu'un, » témoigne de ses aspirations vers un ordre de choses mieux équilibré par ses retours d'admiration vers l'antiquité grecque. Les anciens, en effet, les Grecs surtout, les Grecs des premiers âges avaient réalisé par la seule force de leurs institutions, de leur conscience, l'état moral et artistique que la science fera renaître en l'expliquant et le développant. L'équilibre et l'harmonie reparaîtront un jour dans le monde, et le problème posé par la science n'est pas autre que la recherche des moyens par lesquels on peut concilier ou utiliser ces forces en apparence ennemies et à la contradiction desquelles

l'humanité cherchait autrefois à échapper par la destruction.

Anéantir un atome de force dans le monde, ce serait commettre le plus atroce et le plus absurde de tous les crimes. C'est un procédé barbare, indigne de l'homme vraiment digne de ce nom, c'est à dire libre, intelligent et courageux. L'homme n'a pas d'autre mission que d'utiliser ou de diriger les forces matérielles et morales quelles qu'elles soient. Tel est le but supérieur dont nous rapproche la science et vers lequel se tournent enfin les aspirations et les sentiments de l'humanité. Il faut que le règne de l'antinomie de la thèse et de l'antithèse cède la place à celui de la civilisation. La critique a fait son œuvre, qui s'achèvera d'elle-même; la science peut enfin poursuivre sans entraves son œuvre de restauration.

La certitude morale doit avoir été éprouvée dans la pratique.

Saint-Julien, 12 octobre 1876.

Il ne suffit pas d'avoir rencontré la certitude, ou même de l'avoir possédée longtemps; il ne suffit pas de l'avoir placée en présence de toutes les objections qui sont de nature à l'ébranler; pour être assuré de n'en être jamais séparé, il faut l'avoir portée avec soi dans l'action et dans le repos, dans la chaleur et dans le froid, dans toutes les maladies, sous tous les climats, dans la joie et dans la douleur, dans l'absence de toute joie et de toute douleur, jusque dans la mort; on ne la garde pas, si, dans les circonstances qui paraissent le plus favorables à notre union avec elle, on n'a pas toujours la crainte de la perdre.

CHAPITRE II

PRINCIPES PSYCHOLOGIQUES DE L'ACTIVITÉ MORALE

---

§ 1er. — *Plaisir et Douleur.*

De la tendance vers le bonheur; son origine.

2 août 1878.

Notre intelligence a une invincible tendance vers le bonheur, pour cette raison que la somme des états nés de l'harmonie entre l'organisme et le milieu externe l'emporte infiniment sur celle des états résultant d'un désaccord entre l'organisme et le milieu. Ces harmonies successives laissent dans l'intelligence, en s'y déposant, une impression indélébile. L'organisme lui-même n'a pu exister que par une série d'harmonies entre ses éléments et le milieu; l'intelligence n'a pu se former qu'à la suite d'harmonies de même nature. Si, au lieu d'être l'exception, le désaccord avait été la règle, comme l'est l'harmonie, l'organisme et l'intelligence n'auraient pas pu se former. Et quand l'organisme et l'intelligence sont développés, si, par suite d'un renversement dans les conditions qui ont présidé à leur développement, ce qui était la règle devient l'exception, et, réciproquement, si le désaccord l'em-

porte sur l'harmonie, les conditions qui ont servi au développement de l'organisme et de l'intelligence ne se trouvant plus pour assurer leur maintien, l'équilibre est rompu, l'organisme et l'intelligence, tels qu'ils ont été originairement formés, sont détruits.

Le plaisir résulte de l'intensité et de l'harmonie des mouvements vitaux. — Les plaisirs les plus élevés sont des plaisirs sociaux.

26 mai 1867.

Le sentiment de plaisir pour l'homme consiste dans l'intensité de la vie. La physiologie du cœur nous a démontré que la douleur a sa source dans une diminution de la vitalité.

Le bonheur est cette harmonie que fait entendre à la conscience le jeu rhythmique de toutes nos facultés. L'accomplissement de certaines fonctions envoie à la conscience humaine le sentiment d'une vitalité plus grande et plus haute. Il y a des bonheurs grossiers; il y en a d'exquis; ceux-là sont produits par le plus grand mouvement possible des facultés supérieures de l'âme humaine, à la condition toutefois que ce mouvement demeure ordonné et ne dégénère pas en excitation; à la condition encore qu'il ne dérange pas l'équilibre des autres facultés chez lesquelles il doit entretenir la vie en les faisant servir elles-mêmes à sa production. Que l'une des fonctions de l'organisme ne concoure pas à l'œuvre commune, ou bien qu'elle demeure inactive, le bonheur, tel que nous devons nous le figurer, n'existe pas.

On voit ce que l'homme recherche quand il poursuit tour à tour ces buts divers auxquels il a donné des noms mystérieux : l'amour, la gloire, la vertu. Ce qu'il

demande à toutes ces grandes choses, c'est un emploi pour son activité. Ce qu'il dépense de forces variées pour les atteindre, n'est au fond qu'un mouvement de sa pensée.

Est-ce à dire que tous les buts sont indifférents pourvu qu'ils sollicitent suffisamment l'activité humaine? Il ne serait pas scientifique de le prétendre.

Aux yeux de la science, le bonheur est l'état dans lequel l'homme peut dépenser, dans le temps le plus long possible, la plus grande somme de vitalité possible. Cette définition ne rattache pas à l'idée du bonheur tous les emplois exclusifs de nos facultés qui produisent l'irritation, de telle sorte que l'organisme humain, considéré dans l'ensemble, dépense plus de vitalité qu'il n'en produit; l'instant arrive dans lequel les réparations ne se font plus dans l'organisme; la machine humaine n'étant plus alimentée, ne fonctionne plus; le bonheur est détruit. Il n'a pas duré. Et de plus il n'était point parfait, puisque certaines fonctions de l'organisme demeuraient en souffrance.

Cette définition ne fait pas rentrer non plus dans l'idée du bonheur parfait les emplois inférieurs de l'activité humaine; dans cette distribution de nos forces, les facultés les plus hautes restent inactives; l'âme humaine n'a pas conscience de toute l'activité qui peut être déployée par l'organisme humain.

Et parmi ces grands objets qui paraissent envelopper toutes les puissances de l'être dans les désirs qu'ils éveillent, l'amour, la gloire, la vertu, ne faut-il pas établir des différences? Il suffit d'une analyse rapide pour se convaincre ici encore de la nécessité de faire des distinctions. Sans doute, l'amour produit dans le cœur humain des battements d'une puissance prodi-

gieuse ; la vitalité est telle, que la conscience est enivrée de la force et du nombre de ses perceptions; mais si l'amour existe seul dans l'être humain, s'il l'absorbe tout entier, il périt bientôt lui-même sous l'excès des sensations qu'il développe. Le trouble et l'excitation pénètrent dans l'âme humaine, et l'on ne sait plus si la souffrance ne l'emporte pas déjà sur le bonheur. Au milieu de satisfactions profondes, quelle sécheresse ne laisse pas la poursuite de la gloire ! Non, ces sentiments n'apportent à l'âme humaine que des satisfactions essentiellement passagères ou incomplètes, si elles ne sont pas dominées par le désintéressement qui ne les exclut pas. Mais comment concilier l'existence des sentiments désintéressés au sein de l'âme humaine avec l'idée que nous nous faisons du bonheur? Si le bonheur est pour l'homme la perception par la conscience de la vitalité, et s'il est proportionnel à la durée et au degré de cette vitalité, cet état de l'âme est essentiellement égoïste. En dernière analyse, en effet, l'égoïsme, mais entendu dans ce sens que l'homme a la conscience de ses actes, se retrouve au fond de tous les sentiments humains, des plus élevés comme des plus infimes. Mais bien que le bonheur se trouve précisément dans cette perception consciente de ses actes par la personne humaine, si elle prend la réalisation de cet état comme le but de ses efforts, elle tourne le dos au but qu'elle se propose d'atteindre.

C'est l'acte à accomplir qui sollicite et met en jeu notre activité. Suivant que pour être réalisé il demandera plus ou moins d'efforts, ou des efforts intéressant tout ou partie de notre être, l'activité déployée sera plus ou moins grande. La question revient donc à se demander si en prenant le désir de nous rendre heu-

reux comme le but de nos efforts, nous devons déployer une activité plus grande que lorsqu'il s'agit, pour prendre l'exemple précisément inverse, de faire plaisir à un de nos semblables. Remarquons d'abord que lorsque l'homme veut se procurer un plaisir et un plaisir exclusivement personnel, il doit, presque toujours, se renfermer dans le cercle des jouissances sensuelles. S'il veut franchir cette barrière, s'il aspire à des satisfactions plus élevées, à l'instant il faut noter une nuance ; il doit chercher à faire partager ses satisfactions aux autres, son plaisir s'accroît du plaisir des autres, le plaisir des autres devient la condition du sien propre, sans que cependant la personne humaine se soit proposé ce résultat ; mais on peut dire que ce résultat est une loi de nos plaisirs qui se produit fatalement et en dehors de tout calcul humain. Qu'on prenne un homme dans toutes les situations de sa vie, qu'on analyse ses jouissances les plus intéressées en apparence, pourvu qu'elles ne se bornent pas à des sensations pures, si déjà elles revêtent le caractère de sentiments, elles manifestent l'action de cette loi.

Quant à nous, il nous suffira de noter cette observation ; pour atteindre à un certain ordre de satisfactions, l'homme est forcé de faire partager à d'autres ses satisfactions ; par conséquent, l'égoïsme absolu cesse d'être son objectif exclusif. Mais que la personne humaine veuille s'élever encore, qu'elle veuille établir ses sentiments dans ces régions sereines et pures où la conscience est un rhythme et ne perçoit plus que des harmonies, le désir de faire naître en soi ces ineffables voluptés ne doit pas avoir été poursuivi. L'âme humaine doit s'être détachée d'elle, elle doit s'être oubliée, elle a dû mettre sa vie dans la vie des autres, elle a dû

poursuivre un but idéal dont la réalisation n'était point faite pour servir les intérêts de la personne humaine, elle a dû placer son intérêt en dehors d'elle.

En même temps, pour s'élever sur ces hauteurs, elle a dû recourir aux plus grands efforts, elle a dû faire appel à toutes les forces, à toutes les facultés, à toutes les fonctions de son être. Le bonheur est venu, mais par surcroît, on le voit, il n'a pas été cherché. Il a été la récompense de ces efforts désintéressés, bien loin qu'il en ait été le but.

Le désintéressement apporte à l'âme des joies austères, bien autrement durables et profondes que les plaisirs des satisfactions égoïstes. Les âmes vulgaires ne sont pas faites pour ces joies et ne sauraient les comprendre.

Que faut-il conclure de cette analyse? une chose bien simple : c'est que plus l'esprit de l'homme est désintéressé, plus il déploie d'activité, plus il est parfait, puisque la plus grande somme d'activité n'est dépensée que dans l'exercice de toutes nos facultés, pour cela les fonctions inférieures n'étant appelées qu'à entretenir les fonctions supérieures; plus il est heureux, puisque le bonheur se trouve dans le jeu harmonieux de toutes nos facultés.

La force primordiale — le mouvement — acquiert la conscience d'elle-même au sein de l'âme humaine. Le degré selon lequel la conscience s'exerce dans l'état normal, constitue le degré de bonheur dont jouit l'âme humaine.

Même sujet.

Nous avons reconnu que le plaisir pour l'homme consiste dans l'intensité de la vie. Cette intensité nous

paraît être mesurée surtout par le degré d'indépendance graduellement acquise par les phénomènes à mesure qu'ils s'élèvent.

Les phénomènes intellectuels manifestent l'indépendance la plus haute. Ils sont donc pour nous la source la plus intense de la vie, ils nous procurent par conséquent les jouissances les plus élevées, les plus prolongées, les plus sûres. Il y a une hiérarchie dans les phénomènes intellectuels; les phénomènes intellectuels de l'ordre supérieur réalisent pour nous la vie portée à son plus haut degré d'indépendance, par suite d'intensité. Tout l'effort de l'homme doit donc tendre à favoriser la production ou le maintien de ces phénomènes.

Il ne faudrait pas tirer de ce principe des conséquences qui lui seraient contradictoires. La vie intellectuelle trouve ses conditions dans la vie physique. L'exagération de la vie intellectuelle nuit au développement physique, et l'intelligence peut arriver alors à se détruire elle-même.

Action de l'intelligence sur le sentiment.

Saint-Julien, 11 janvier 1869.

L'intelligence ne domine pas seulement la tendresse, elle la transforme. Elle s'empare des entraînements de notre chair et du cri de notre sang, pour les approuver quand ils sont dignes de l'être. Mais alors elle les gouverne, les dirige, les porte où il lui plaît, les pénètre de son élévation et de sa noblesse, fait une force de ce qui n'était qu'un entraînement, et pénètre de liberté le domaine par excellence de la fatalité dans l'homme.

L'intensité des douleurs en raison directe de celle des plaisirs.

Paris, 3 février 1878.

Nos souffrances sont peut-être en raison directe des joies que nous avons éprouvées. Tout compte fait, quand un homme meurt, quel qu'il soit, la somme de ses joies est égale à celle de ses douleurs. Celui-ci souffre cruellement de la perte de sa santé, mais les jouissances attachées à sa santé ont été très vives; cette mère perd son fils unique, sa douleur est immense comme l'était son bonheur pendant que son fils vivait.

Du suicide.

Paris, 4 février 1878.

Le suicide s'accomplit fatalement à l'instant où la somme de la souffrance l'emporte dans un être humain sur celle du bien-être.

... Ces vallons et ces forêts sont magnifiques, dites-vous. Que m'importe, puisqu'il fait nuit et que je n'aperçois rien! Il faut encore un rayon de soleil pour pouvoir jouir de sa fortune et de ses amis.

Utilité de la douleur.

Paris, 1er février 1878.

Jamais la douleur n'est inutile. Ou bien elle tue la sensibilité et nous procure le repos suprême, ou bien elle nous élève et nous fait placer le bonheur dans la contemplation des lois nécessaires du monde et dans

l'accord de notre volonté avec ces lois. Il n'y a donc pas dans le monde une misère si grande qu'elle ne soit compensée constamment par un repos ou par un bonheur aussi grand qu'elle.

Le criminel n'a pas les souffrances, la sensibilité ni l'intelligence de l'homme juste, et s'il les avait, la sincérité du repentir et la joie de voir la justice et de l'accomplir dans l'avenir, rachèterait les conséquences terribles de ses égarements. C'est la douleur qui nous conduit souvent à la science, à la vérité, à la justice. Celui que les circonstances de la vie blessent et qui sent vivement ses blessures sans y succomber, se réfugie dans des sentiments et des pensées où la vie vulgaire ne peut plus l'atteindre.

La raison doit dominer le sentiment.

Paris, 4 mars 1873.

Il ne suffit pas de connaître sa voie, et on n'a rien fait pour son avancement moral si la raison ne reste pas froide, même dans les poursuites les plus nobles, dans la recherche de la vérité et l'amour de la justice. Il ne faut jamais d'ivresse; il faut que l'intelligence soit assez maîtresse d'elle-même pour apercevoir le lien qui doit rattacher sa préoccupation présente à ses actes futurs ou passés.

D'ailleurs, c'est la loi même de la formation, du progrès et de la circulation intellectuels.

Le phénomène se rattache toujours au phénomène; les phénomènes forment des groupes; les groupes se rattachent aux groupes. Nous devons n'accorder, dans notre attention et dans notre préoccupation, aux

phénomènes, aux groupes, que la part et la place qui leur sont dues. Sans quoi nous ne sacrifions pas seulement la vérité; nous affaiblissons notre tempérament intellectuel, nous plaçons la jouissance dans le repos et non dans l'activité, nous tarissons les sources de la force morale, et nous sommes le jouet pour devenir la proie de toutes les circonstances. Il faut cesser de penser, ou penser conformément à l'ordre.

Ces réflexions ne sont peut-être pas sans rapports avec le passage suivant de Montaigne :

« Au prix du commun des hommes peu de choses me touchent, ou pour mieux dire me tiennent : car c'est raison qu'elles touchent pourvu qu'elles ne nous possèdent. J'ai grand soin d'augmenter par étude et par discours ce privilège d'insensibilité qui est naturellement bien advancé en moi : j'épouse et me passionne par conséquent de peu de choses. J'ai la vue claire, mais je l'attache à peu d'objets : le sens délicat et mol; mais l'appréhension et l'application, je l'ai dure et sourde. Je m'engage difficilement : autant que je puis je m'emploie tout à moi; et en ce sujet même je briderais pourtant et soutiendrais volontiers mon affection, qu'elle ne s'y plonge trop entière puisque c'est un sujet que je possède, à la merci d'autrui et sur lequel la fortune a plus de droit que je n'ai : de manière que, jusqu'à la santé que j'estime tant, il me serait besoin de ne la pas désirer et m'y adonner si furieusement que j'en trouve les maladies insupportables? » (Montaigne. *Essais;* liv. III, ch. V.)

Si l'on va au fond de la doctrine chrétienne du renoncement, on découvre qu'elle répond au même ordre d'idées. Il y a une jouissance dans l'abandon complet de soi-même, mais il y a une erreur, puisque

l'oubli de l'instant futur, l'absorption dans le présent sont la source de plus de maux qu'ils ne nous apportent de biens.

Causes de la souffrance et moyens de la dominer. Principe de la sagesse antique : rester d'accord avec la nature.

Saint-Julien, 7 juin 1878.

Toute souffrance procède d'un désaccord entre un organisme et son milieu. Au moment où l'organisme naît, il est dans une harmonie parfaite avec le milieu d'où il procède, avec lequel il se confond encore. (Voir 30 mai 1878.) Formé d'air, de lumière et des éléments empruntés au sol, il ne se heurte dans le milieu contre rien qui ne soit lui-même. Voyez les premières pousses des arbres dans les commencements du printemps, elles font encore partie de l'air lumineux qui les environne, à force d'être encore fluides comme lui. De là les joies pures dont toutes les enfances sont inondées, parce que l'enfant est à peine séparé des éléments du milieu qu'il retrouve en lui; de là aussi ce qu'il y a de tendre et de fragile dans les organismes qui se forment, parce qu'il suffit d'un souffle, tant l'harmonie est intime, pour faire retourner au milieu ces éléments qui sont encore suspendus et oscillants entre lui et l'organisme vers lequel ils se dirigent plutôt qu'ils ne le forment. Mais que l'organisme s'affirme, qu'il concentre en lui les éléments extérieurs, qu'il arrête ses contours, il n'est plus aussi mêlé au milieu et il exagère son principe, il s'isole, et va se heurter contre les éléments du milieu au lieu de rester avec eux en harmonie. Il doit trouver l'équilibre entre la confusion et la séparation, sous peine d'être absorbé ou d'être brisé.

Les forces recueillies en lui, partie infime des forces répandues dans l'univers, ne sauraient lui permettre de lutter contre l'univers.

Plus donc l'organisme s'accentue et s'avance vers la perfection du type individuel, plus augmentent ses chances de désaccord avec le milieu et, par suite, de douleur. La prédominance du moi dans l'homme, la grande part faite à l'imagination, qui s'inspire de moins en moins des exemples fournis par le spectacle du monde, augmentent encore les souffrances qui procèdent d'un corps qui présente, au point de vue du type individuel, l'organisation la plus achevée. Toute joie dans le reste du corps comme dans l'intelligence, devient le point de départ d'une souffrance, parce que le corps et l'intelligence exagèrent la tendance à faire durer la joie, jusqu'à l'instant où, le milieu ne pouvant plus fournir d'aliments à cette joie, celle-ci se tourne en douleur. Si l'organisme tout entier, corps et intelligence, suivait docilement les indications du milieu, ils se trouverait toujours en harmonie avec lui et ne souffrirait plus. L'organisme ne ferait sentir la distinction existant entre lui et le milieu, et le mouvement qu'il doit exécuter pour se mettre ou rester en harmonie avec lui, que par un léger sentiment d'effort et une légère impression née du frottement. Et si le corps ne peut prévoir tous les incidents qui peuvent résulter des transformations d'un milieu dont il se sépare toujours à mesure qu'il se forme davantage, l'intelligence intervient pour diminuer dans sa sphère la séparation qui s'accentue pour l'organisme. Loin d'exagérer les causes de choc qui peuvent résulter de la séparation, l'intelligence s'emploierait à toujours maintenir dans le présent pour assurer à l'avenir l'harmonie entre le corps et son milieu.

Enfin, pour le cas où des transformations extraordinaires dans le milieu menaceraient les rapports établis avec l'organisme, l'intelligence acceptant, à la place des parties inférieures de l'organisme qui protestent, les événements nécessaires, l'intelligence s'élevant au-dessus de tout le reste de l'être dont elle est le couronnement, se transportant dans l'état nouveau où l'organisme brisé et le milieu envahissant ne feront plus qu'un, accepterait cette harmonie nouvelle édifiée sur les ruines de l'ancienne, en ferait sa nature, se montrerait supérieure à toutes les catastrophes et à la mort, resterait identifiée avec les forces nécessaires du monde, en acceptant le décret qui ruine l'existence individuelle, comme elle lui était unie, en se conformant aux lois qui maintenaient cette existence, et enfin trouverait dans cet état les sources d'une joie capable de l'emporter sur les douleurs de l'organisme vaincu et de la personnalité dispersée.

Toutes les notions de ce que les anciens appelaient « la sagesse » sont contenues en principe dans les observations précédentes; la sagesse, fondée sur l'étude des rapports de l'homme avec le milieu, tels qu'ils sont établis par la nature. Le milieu n'est pas seulement composé par les éléments physiques parmi lesquels l'homme existe. Outre les rapports de l'homme avec les forces physiques, il y a les rapports avec ses semblables. Il y a donc aussi un milieu social, lequel se divise en autant de parties qu'une civilisation compte de branches.

Toute notre morale se tire ainsi, on le voit, de notre conception des rapports de l'organisme avec le milieu. L'organisme ne fait que refléter les éléments du milieu. C'est le milieu qui, par son influence et ses

forces, coordonne les éléments de l'organisme intellectuel comme de l'organisme physique. L'organisme intellectuel trouve dans ses origines et dans sa constitution même l'obligation, le devoir de conserver ou de reproduire l'harmonie établie primitivement par les forces de la nature avant que l'intelligence se soit manifestée. L'intelligence consacre, en le reconnaissant, ce qui existe déjà et ce par quoi elle existe.

L'obligation, le devoir deviennent des phénomènes de l'ordre moral après que les éléments, dont le rapport les constitue dans le milieu, ont été transportés dans l'intelligence.

§ II. — *Attraction et répulsion.*

La répulsion et l'attraction sont des mouvements de même nature bien qu'en sens inverse.

Saint-Julien, 14 novembre 1878.

Le mouvement, associé à des phénomènes autres que lui, associés à des phénomènes de lieu interne cérébral, paraît avoir donné naissance à la notion d'âme et d'esprit. Associé à des phénomènes quelconques autres que lui, il est la vie ou l'organisme. Si nous considérons pour un instant comme isolés les phénomènes que le mouvement associe, ils donnent naissance à la notion ou idée de matière. Ainsi tous les êtres vivants, tous les organismes sont des composés de mouvements, parce que le mouvement entre comme facteur (ou comme base) dans eux tous.

La tendance à durer qui accompagne le plaisir a son origine dans un mouvement attractif perçu en même

temps que l'élément agréable dans le milieu externe. Quand donc nous cherchons à faire durer un plaisir, nous ne faisons que reproduire le mouvement originaire qui nous a portés et retenus vers l'élément agréable. Quand nous tendons à nous débarrasser d'une douleur, c'est le mouvement originaire qui nous a éloignés d'un élément désagréable qui renaît dans l'intelligence après avoir été perçu dans le milieu à un instant plus ou moins éloigné. Dans ces deux cas, le mouvement est actif de passif qu'il était. Il est actif, parce qu'il se présente en premier lieu au lieu de se présenter en dernier lieu, comme dans le cas où il est perçu à la suite de l'élément agréable dans le milieu externe.

Le mouvement répulsif ou attractif est un élément distinct de l'élément désagréable ou agréable. Il est perçu dans un organe distinct. Une expérience journalière nous montre que ce mouvement existe à l'état isolé et qu'il est perçu par une portion spéciale de l'organisme. Citons un fait rapporté par M. Taine, qui n'a pas dans l'esprit de l'auteur le sens et la portée que nous lui attribuons. (Taine, *Intelligence,* t. I, p. 241.) — Le frottement d'une barbe de plume, les doigts enfoncés dans le gosier, donnent la sensation de dégoût. La barbe de plume, les doigts enfoncés, dégagent un mouvement répulsif qui, perçu dans une certaine partie de la bouche, constitue le dégoût. Nous saisissons là le mouvement isolé dans le milieu extérieur, et nous voyons bien que le dégoût ne se confond pas avec l'amour ou le désagréable, puisque la barbe de ma plume et mes doigts n'ont aucune saveur qui puisse être appréciable au goût. En réalité, le phénomène que nous venons d'analyser n'est pas un phénomène de dégoût, qui correspond toujours à la perception d'une saveur : c'est un

phénomène de répulsion, c'est un mouvement répulsif. Ce mouvement est contenu à l'état latent dans les corps qui provoquent le dégoût. Peut-être pourrait-on instituer une expérience dans laquelle le corps resterait le même, sauf le mouvement répulsif qu'on lui ferait produire en isolant ce mouvement des autres parties du corps qui conservent toutes ses autres propriétés, en particulier celle d'être désagréable, amer, sans exciter le dégoût.

Voyant la figure d'une personne, nous disons qu'elle est d'une laideur repoussante. De deux choses l'une : ou bien cette laideur tient aux lignes, ou bien elle tient aux couleurs. Si elle est constituée par les couleurs, les seules ondulations de la lumière agissant sur nos yeux, peuvent en effet communiquer à l'organe délicat de la vue un mouvement qui repousse le regard, qui fait fermer les yeux. Si cette laideur consiste dans les lignes, l'image obtenue par la vue a évoqué l'idée de certaines lignes, de certaines formes. Il y a dans la nature des formes rugueuses, rudes, vraiment repoussantes. Le toucher qui les sent, la main qui les palpe, sont réellement repoussés, au lieu de se marier comme elles le font aux formes sinueuses, douces, harmonieuses, arrondies. Ces dernières attirent. Nous sommes ici dans le domaine des phénomènes délicats, légers, aériens, en quelque sorte, qui constituent le domaine de la science morale. Ces phénomènes ne sont pas moins tangibles que les phénomènes étudiés par la chimie ou la physique; ils ne sont pas d'une autre nature, ils ne sont pas même perçus autrement; ils sont seulement plus délicats, ils sont peut-être perçus par des organes plus perfectionnés ou perfectionnés dans un autre sens. Les formes rugueuses nous repoussent et

nous forcent à un mouvement de recul, de même que les formes harmonieuses nous attirent; nous sommes attirés, si nous voulons les suivre. dans l'harmonie et la douceur de leur contour. Dans ce cas, il n'y a pas un mouvement direct communiqué par l'objet, mais l'objet provoque indirectement ce mouvement chez nous, si nous voulons nous mettre en contact avec lui.

Une pointe m'entre dans la chair. Dans la plupart des cas, l'élément de douleur sera associé au mouvement que fait la pointe pour entrer dans ma chair. Le mouvement qui pousse la pointe dans ma chair est un mouvement qui me repousse. Mais on peut imaginer le mouvement répulsif séparé de la douleur. Au lieu que cette pointe soit portée dans mes chairs, je fais au contraire un mouvement par lequel je me jette sur elle. Il est vrai qu'à ce moment, sentant la douleur, je pourrai faire un mouvement pour me jeter en arrière; mais c'est qu'alors la douleur aura évoqué l'idée du mouvement de répulsion auquel elle est ordinairement associée dans la nature, et l'idée de ce mouvement étant réel, se traduira dans l'organisme. Mais si nous imaginons un état tel que la nature n'ayant pas associé d'habitude un mouvement répulsif à une douleur, la douleur puisse se produire sans que l'objet auquel elle est liée fût animé d'un mouvement qui nous repousse, dans ce cas, la douleur n'engendrerait pas une répulsion.

Remarquons encore que dans le cas d'un fer pénétrant dans l'organisme, la sensibilité organique permet de percevoir le mouvement de répulsion, si léger qu'il soit. Il ne s'agit pas ici d'un mouvement qui porte tout notre corps en arrière; il s'agit d'une répulsion qui agit sur un point limité de l'organisme. Plus tard,

ce mouvement local pourra coïncider avec d'autres mouvements pour amener la retraite du corps tout entier.

Quand la douleur se produit sans que le mouvement de répulsion ait existé dans l'objet de la douleur, si la répulsion se produit, c'est à raison des mouvements qui conservent des associations antérieures et qui renaissent.

On l'aperçoit, le mouvement attractif et répulsif ne sont pas deux mouvements de nature différente; ce sont deux mouvements de même nature, mais agissant dans des sens opposés.

Au contraire, l'élément agréable est d'ordinaire accompagné d'un mouvement qui nous caresse, nous enveloppe, nous porte vers lui. Loin de nous repousser, le mouvement nous frôle, nous flatte. Quand nous flattons, quand nous caressons, nous attirons vers nous.

Le plaisir n'attire pas; il est associé à un mouvement qui attire ou repousse.

Dans le baiser, source de plaisir et caresse par excellence, il y a un mouvement d'attraction, d'appel de la partie qui donne à la partie qui reçoit le baiser.

Nous avons dans les exemples précédents des cas de mouvements associés à une peine ou à un plaisir. Le plaisir et la peine, associés à des éléments quelconques autres que le mouvement, composent les phénomènes esthétiques associés à des mouvements; ils comprennent les phénomènes auxquels on peut réserver le nom de moraux. Des analyses ultérieures nous montrent sans doute le devoir composé à son tour par des combinaisons de mouvements associés à une peine ou à un plaisir.

Liaison étroite du plaisir et de l'attraction, de la douleur et de la répulsion.

Saint-Julien, 3 janvier 1879.

La douleur est liée à un mouvement répulsif; le plaisir à un mouvement attractif. Il ne faudrait pas croire que ce mouvement fût isolé dans les choses et dans notre perception de l'élément agréable ou désagréable. Au contraire, les deux phénomènes sont étroitement associés, et nous n'avons pas le temps d'être attirés ou d'être repoussés, que déjà nous éprouvons du plaisir ou de la peine. Il faut donc que d'autres mouvements s'unissent à ceux-ci pour nous permettre d'atteindre le plaisir et d'éviter la douleur. Et puis, l'expérience qui nous a fait percevoir le mouvement associé directement au plaisir et à la douleur, nous permet ensuite, à la simple vue de l'objet, de reproduire le mouvement, qui nous attirera vers lui ou nous éloignera de lui, avant que nous ayons éprouvé presque simultanément, comme à l'origine, un plaisir ou une douleur. Un rocher me repousse et me fait éprouver une douleur. La douleur est presque simultanée avec le choc répulsif. Si je n'ai pas fait une expérience antérieure, le rocher ne me repousse pas avant de me faire éprouver la douleur, ou du moins la douleur suit de si près le choc, que nous ne pouvons plus l'éviter quand nous percevons le choc. Mais plus tard la vue du rocher qui se détache du flanc de la montagne évoquera, avec l'idée de la douleur, l'idée d'un mouvement de répulsion, mouvement de répulsion qui pourra s'associer à un autre mouvement pour me permettre de fuir le contact du rocher.

Plaisirs dus à des associations.

Saint-Julien, 11 octobre 1878.

Le plaisir que nous fait éprouver un tableau, une symphonie, est un plaisir d'association. Les couleurs, les sens, les objets représentés évoquent l'idée des contacts agréables auxquels les objets qui frappent notre vue, les sons et les chants qui frappent nos oreilles, évoquent l'idée du bien-être, c'est à dire des contacts de toute sorte : goût, odorat, toucher, qui m'ont donné du plaisir. Les tableaux nous représentent des ruisseaux et des feuillages ombreux qui évoquent des idées de contacts pleins de fraîcheur, des scènes de printemps, des idées de contact souple et doux d'une tiède atmosphère; ces chants évoquent l'idée de ce que nous avons senti, par notre toucher, au bord de la mer, dans une vallée, sur une montagne. Par eux-mêmes, les couleurs et les sons ne constituent ni plaisir ni douleur.

On dit : le plaisir de la marche. En lui-même, le mouvement est un mouvement, et ne contient ni plaisir ni douleur. Mais, par la marche, la circulation est rétablie dans l'organisme, dans la peau; elle est redevenue accessible aux contacts frais ou tempérés de l'atmosphère; de même qu'un mouvement de la paupière, en découvrant l'œil, lui permet de fonctionner et de recueillir des images lumineuses.

Pour beaucoup de gens, la musique, les sons en eux-mêmes ne donnent aucun plaisir. Pour les peuples barbares, les sons sont agréables; c'est à dire les sons liés à des idées de plaisir sont ceux qui évoquent l'idée de mouvements, de contacts violents.

Le mouvement, le rhythme est lié à un contact; il est lié ainsi à des idées de plaisir.

Le plaisir est d'autant plus grand que l'organisme est mieux disposé à percevoir, qu'il renferme une activité plus grande, comme l'œil voit mieux quand il est grand ouvert; mais c'est là une condition de la perception du plaisir, comme l'existence de l'oreille est une condition de la perception du son; et cette condition ne saurait se confondre avec le plaisir, pas plus que le lieu interne, l'oreille, avec le son.

Une douleur interne nous paraît accompagnée d'un contact. Il y a des douleurs internes comme il y a des sons internes (bourdonnements), comme il y a des images lumineuses internes, comme il y a des amertumes sur la langue, en dehors de la préhension d'aliments.

Le plaisir et la douleur sont des idées; quelles idées.

Saint-Julien, 5 août 1877.

Il semble, au premier abord, que le plaisir et la douleur ne puissent pas déterminer en nous une idée dont le caractère soit essentiellement représentatif, puisque nous ne pouvons pas concevoir le plaisir et la douleur comme une propriété des phénomènes extérieurs. Cependant, les idées de plaisir et de douleur sont des idées essentiellement représentatives, comme toutes nos idées; seulement, au lieu de représenter des états réellement externes, elles représentent certains états de notre organisme interne. Ces états organiques ne diffèrent pas d'ailleurs de tous ceux qui donnent lieu aux phénomènes de conscience intellectuelle; mais ici

les éléments organiques jouent, par rapport les uns aux autres, un rôle analogue à celui que jouent les phénomènes vraiment externes par rapport aux éléments organiques, c'est à dire que les éléments organiques jouent, par rapport à d'autres éléments organiques, le rôle des éléments réellement externes par rapport aux éléments organiques. Il résulte de ces actions et réactions des éléments organiques les uns par rapport aux autres, des perceptions conscientes qui les représentent. Ces perceptions constituent les idées de plaisir ou de douleur. Il en est de même du besoin, qui paraît déterminé par un ensemble de réactions organiques, et de la satisfaction du besoin, qui substitue par le contact d'un phénomène externe un autre système de réactions au premier. Dans tous ces états de plaisir et de douleur, de besoin et de satisfaction du besoin, un objet externe détermine par son contact ces réactions et combinaisons organiques; il détermine, non directement, mais médiatement, la perception de plaisir et de douleur, de besoin et de satisfaction.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, le plaisir et la douleur peuvent exister, comme toutes nos autres idées, sans se rattacher au moi. A ce moment nous n'en avons pas encore véritablement conscience. N'oublions pas d'ailleurs que le plaisir et la douleur ne sont pas des termes abstraits, mais qu'ils correspondent à des états particuliers déterminés d'abord dans les organes. Nous pouvons combiner intellectuellement ces divers états, les rattacher à des phénomènes qui ne les ont pas originairement engendrés, mais ils ne changent pas pour cela de nature. Nous pouvons aussi, par abstraction, percevoir le caractère commun aux différents cas de plaisir ou de douleur.

Localisation du plaisir et de la douleur. Idée de la douleur d'autrui.

Saint-Julien, 10 août 1877.

Les réactions musculaires et nerveuses qui accompagnent d'ordinaire la production du plaisir ou de la douleur, indiquent la place ou le lieu où ces sensations se produisent. L'idée du plaisir se trouve liée à l'idée de ce lieu, comme l'idée de ce lieu lui-même est associée à l'idée de l'organisme dans lequel il existe; et comme cet organisme engendre l'idée de la personne ou du moi, il s'ensuit que l'idée de la douleur ou du plaisir se trouve ordinairement associée à l'idée du moi.

L'idée de la douleur évoquée par la vue d'une blessure dans un autre organisme que le nôtre, diffère de la douleur évoquée par une blessure produite dans notre organisme, autant que le souvenir diffère de la réalité. Dans l'un des deux cas, il y a une idée engendrée par souvenir et qui résulte de l'évocation d'un souvenir; dans l'autre, une idée engendrée par la perception directe et immédiate de la réalité.

Même sujet.

Saint-Julien, 16 août 1877.

Il existe un grand nombre d'idées, les sentiments de plaisir, de douleur, d'effort musculaire dont la perception directe et immédiate est associée à la perception du cercle organique dans lequel ils sont déterminés. Quand nous percevons le plaisir ou la douleur chez autrui, nous ne faisons que l'imaginer; nous n'en

avons pas la perception directe et immédiate. Il est vrai que nous ne pouvons pas ne pas imaginer ce plaisir et cette douleur, puisque les circonstances auxquelles ces sentiments se trouvent liés, circonstances dont nous avons la perception directe et immédiate, sont toujours associées à l'existence du plaisir et de la douleur, et que jamais le milieu ne nous a montré ces circonstances sans nous faire éprouver en même temps du plaisir et de la douleur.

Le plaisir et le mouvement; tout mouvement vient du dehors.

Saint-Julien, 3 septembre 1877.

Le plaisir et la douleur n'engendrent pas directement les mouvements par lesquels nous recherchons ou évitons l'objet externe qui cause ces impressions. L'expérience seule, faisant coïncider tel mouvement avec le maintien ou la suppression d'une impression agréable, nous permet d'associer ce mouvement à l'idée de cette impression. L'impression détermine par conséquent le mouvement, le mouvement augmente ou fait durer l'impression.

La satisfaction du besoin ne se confond pas avec le plaisir, la non-satisfaction avec la souffrance. Il est vrai seulement que dans un tempérament normal, la satisfaction cause consécutivement du plaisir, et la non-satisfaction de la souffrance. J'ai faim. A ce moment la faim ne nous cause aucune souffrance. En satisfaisant ma faim, je perçois d'abord la saveur spéciale de l'aliment : je pourrai ensuite, mais seulement ensuite, éprouver un plaisir.

Voir ce que nous avons dit de l'affinité, du mouvement. Aucun élément n'est animé d'un mouvement propre qu'il se donnerait à lui-même. La tendance que nous éprouvons à faire durer le plaisir, à fuir la douleur est un état imposé par les circonstances externes. Quand un phénomène rencontre un phénomène identique à lui, nous disons qu'une affinité se produit, parce que le mouvement qui anime l'un peut être transmis à l'autre. Ils sont associés pour cette transmission du mouvement. Les mouvements qui animent certaines couches d'air se transmettent facilement à d'autres couches d'air.....

Les circonstances associent et dissocient les émotions qui entrent dans la composition du moi sentant. — L'amour paternel repose sur des impressions sensibles.

Saint-Julien, 4 novembre 1878.

La douleur que j'éprouve dans les reins est liée à un phénomène de lieu interne cérébral ; ce lieu interne cérébral est lui-même associé à un grand nombre d'autres phénomènes ; de telle sorte que, par cet intermédiaire, une douleur de reins se trouve associée à un grand nombre d'autres phénomènes. Si l'association se borne au phénomène de lieu interne cérébral, j'ai à la fois la sensation de la douleur dans les reins et l'idée de cette douleur.

Les phénomènes associés à un lieu interne et les phénomènes associés à un lieu externe s'associent entre eux, comme s'associent entre eux les phénomènes considérés au point de vue externe, parce que la nature les réunit. De même les phénomènes associés au point de vue interne. Quand l'association a été ainsi opérée, elle dure ou se brise, selon que les circons-

tances la maintiennent ou la brisent. (Un phénomène est le même quand il apparaît comme associé à la fois à deux phénomènes distincts, par exemple à un phénomène de lieu interne et à un phénomène de lieu externe.)

L'enfant est une source de plaisir et d'attrait pour ceux qui vivent avec lui; source de plaisir par ses couleurs, ses formes, les sons qu'il émet. Le plaisir attaché à ces éléments de son, de couleur, de forme, est lui-même attaché à un élément d'attraction. Ces phénomènes opèrent sur ceux qui entourent l'enfant, et sont les éléments de l'amour maternel et paternel. Supprimons ces éléments chez l'enfant, supprimons la perception chez les parents, l'amour paternel disparaît. Il varie et se modifie avec la variation et la modification des éléments qui le constituent. Imaginons maintenant un enfant en qui les éléments de vue, de couleur et de forme soient une source de douleur et de répulsion. L'amour paternel, tel que nous venons de le décrire, disparaît. Mais, en règle générale, les enfants donnent lieu aux phénomènes que nous avons décrits.

Nos sentiments sont ce que nous sommes.

Brienon, 31 août 1878.

Les phénomènes intellectuels sont constitués non seulement par l'association des phénomènes externes ou des phénomènes internes entre eux, mais encore, par l'association des phénomènes internes et des phénomènes externes. Quand le même mode d'arrangement s'applique à des phénomènes d'un ordre d'ailleurs très différent, c'est sans doute que la disposition sous

l'empire de laquelle nous avons ordonné certains phénomènes se reproduit, quand il s'agit de phénomènes nouveaux. Cette disposition est produite à son tour par des circonstances de milieu qui, opérant souvent sur nous, déterminent cette disposition assez régulièrement pour qu'elle puisse agir sur un grand nombre de phénomènes.

Un esprit paresseux ordonne et prévoit les choses selon les convenances de sa paresse. Il ne se presse pas parce que, dit-il, les événements ne se presseront pas; il prévoit ce qu'il désire; cette disposition d'esprit, l'homme l'applique aux phénomènes les plus différents parce que la paresse, agissant toujours, fait toujours sentir son influence dans les ordres les plus variés.

Quand nous pensons une chose, quand nous avons un idéal dans l'esprit, nous recherchons cette chose ou cet idéal par une raison naturelle. En effet, à l'origine, pour nous mettre en contact avec la chose, pour percevoir ce qui fait l'objet de notre idéal, nous avons dû exécuter des mouvements dont l'idée est liée à l'objet de notre idéal. Cet objet se représentant, évoque l'idée de mouvement, lequel mouvement, transmis et évoqué à son tour dans l'organisme, nous met précisément dans les conditions premières où nous avons perçu l'objet.

Le plaisir est lié à un mouvement d'attraction, la douleur à un mouvement de répulsion. Quand l'idée d'une chose qui nous a fait plaisir se représente, elle entraîne l'idée du mouvement, puis le mouvement lui-même à l'aide duquel nous nous sommes mis en contact avec cette chose. Nous pouvons ajouter à ce mouvement d'autres mouvements plus compliqués, que les circonstances ont associés accidentellement aux

premiers mouvements liés au plaisir. Les premiers mouvements sont peu compliqués, peu étendus, sans longue portée.

L'analyse appliquée aux émotions ne les empêche pas d'être perceptibles, comme des touts réels. — Du besoin dans son rapport avec la sensation et l'émotion.

Saint-Julien, 2 janvier 1878.

Tout contact du milieu externe avec les sens est accompagné d'une impression de plaisir ou de douleur; et toute impression de plaisir ou de douleur est accompagnée d'un mouvement de recherche ou de répulsion. Ces phénomènes, liés ensemble, mais distincts d'ailleurs, ainsi qu'il résulte de l'expérimentation, ces phénomènes sont recueillis dans l'intelligence, — qui peut devenir le point de départ, par suite de la reproduction des idées correspondantes de ces phénomènes, après avoir été le point d'arrivée.

Ces phénomènes de sensation simple, objet rouge, puis de plaisir ou de douleur, puis de recherche ou de répulsion, sont des phénomènes irréductibles pour l'intelligence qui les recueille. Ce sont pour elle, au moment où elle les recueille, des phénomènes simples qui, pris en eux-mêmes, en tant que perceptions, ne se prêtent pas à l'analyse, et n'en font pas éprouver le besoin. Sans doute, des sciences diverses pourront expliquer la douleur et le plaisir, le mouvement de recherche et de répulsion, les éléments dont se compose pour nous la sensation du rouge, de l'amer, du sucré, du bruit, du son; mais pour l'intelligence qui perçoit ces phénomènes divers, ces impressions ou sensations ne varient pas, ne sont pas modifiées. Nous pouvons

les prendre, en conséquence, comme les phénomènes simples, irréductibles de la conscience. L'analyse chimique, anatomique, physiologique, pourra s'exercer sur les parties organiques où naissent les sensations comme sur les objets externes qui les engendrent, mais (voyez Taine; *De l'intelligence,* tome I, pages 194 à 202) au point de vue de la conscience, les résultats de ces analyses seront les mêmes avant qu'après. L'objet de la sensation aura pu être divisé, nous aurons plusieurs sensations au lieu d'une seule, mais sa nature en tant que perception n'aura pas changé. Le plaisir, la douleur resteront les mêmes, s'ils se produisent encore, du moins pour la répulsion ou la recherche.

Il est probable que les phénomènes externes, causes pour nous de plaisirs ou de douleurs, contiennent en eux des forces qui, nous attirant ou nous repoussant, déterminent en nous les mouvements de recherche ou de répulsion.

Comme le mouvement de recherche ou de répulsion ne se confond pas avec le plaisir, on pourrait sans doute, à l'aide de l'expérimentation, produire des cas où ils cessent de s'associer, où le plaisir n'attirerait pas, où la douleur ne repousserait pas, où même la douleur attirerait et le plaisir repousserait.

L'organisme est aussi le siège de besoins déterminés soit par les réactions de l'organisme lui-même, soit par le milieu externe. Les besoins sont liés à une série d'impressions et de mouvements, recueillis comme eux dans l'intelligence et donnant lieu à tous les actes qui dérivent de nos besoins.

Le bonheur consiste dans l'harmonie entre les phénomènes du milieu et ceux dont notre intelligence est le théâtre. Le milieu finit toujours par être le maître

quand son action peut être considérée comme un mouvement de l'univers tout entier. Que peut la force individuelle contre les forces de l'infini!

Si nous ne pouvons pas changer le milieu, il faut nous accommoder à lui. Si nous sommes dominés par le goût du silence et de la méditation recueillie, il faut éviter les centres tumultueux; si notre naturel nous porte à l'action, il faut vivre au milieu de l'action.

Cet édifice imposant, qui a traversé les siècles, éveille en nous une impression de plaisir, parce qu'il satisfait notre goût pour l'immobilité et la durée.

— Les combinaisons des éléments du milieu externe déterminent en nous des combinaisons mentales correspondantes. Il n'y a pas de besoin dans l'intelligence tant que l'organisme n'a pas apporté avec les perceptions de ces éléments externes l'idée même de besoin. Il semble que le besoin consiste dans le mouvement qui nous pousse vers la reproduction de toutes les phases et de tous les états à la suite desquels s'est produite l'idée qui devient le point de départ et le siège du besoin. La production d'une idée se trouve liée dans le milieu externe et dans l'organisme à toute une série de circonstances que cette idée évoque lorsqu'elle est évoquée à son tour dans l'intelligence. Ces circonstances, quand on les envisage dans leur rapport avec la conséquente idée, sont peut-être ce qu'on désigne sous le nom de *besoins*.

Le besoin est donc quelque chose que le milieu externe ou organique a attaché à la sensation considérée en elle-même, le rouge, le sucré, l'odorant. Ce quelque chose est distinct du rouge, du sucré, de l'odorant, de l'effort, du mouvement. Au moment où le milieu ou bien l'organisme engendrent ces sensations en nous, ils engendrent un besoin consécutif dont le besoin recueilli dans l'intelligence ne sera que la reproduction.

Le milieu, qui détermine nos tendances ou besoins, est cause de leurs variations. Limites de ces variations.

Saint-Julien, 3 janvier 1878.

Nos besoins changent sans cesse, ils varient à mesure qu'ils sont satisfaits. C'est encore le milieu externe qui, par la mobilité des éléments externes ou organiques, détermine la mobilité de nos idées et de nos besoins.

Nous pouvons faire varier indéfiniment les éléments de nos sensations, multiplier par l'analyse, réunir par la synthèse les phénomènes externes, augmenter le nombre des sensations qu'on obtient par l'ouïe, le goût, etc..., nous ne modifions pas pour cela les associations fondamentales, les rapports d'où dérivent les idées de cause, de temps, de nombre, de synthèse, d'analyse, de vérification, d'infini. Ces idées correspondent à des phénomènes primordiaux et irréductibles. Quels que soient la variété et le nombre des éléments avec lesquels il opère, le milieu externe dépose et grave en nous des types d'idées qui correspondent à nos principaux besoins.

— Il y a des associations qui, bien que toujours déterminées par le milieu externe, ne s'opèrent que dans l'intelligence ou dans la conscience. Les éléments peuvent varier à l'infini, mais ils semblent toujours se grouper dans des arrangements limités aux rapports de cause, de nombre, de synthèse, d'analyse, de temps, de mesure. Ainsi, d'un côté il y a les éléments, de l'autre les manières dont ces éléments sont groupés.

Ces arrangements correspondent aux idées de cause, de temps, d'espace, de forme, de beau, de vrai, de bien, etc. De même que les éléments s'enchaînent entre eux, ces arrangements sont reliés les uns aux autres, et c'est encore le milieu externe qui détermine cet enchaînement général.

Distinction entre le mal et la peine. Études sur les attractions et répulsions qui forment les liens sociaux. — La douleur n'est pas une connaissance, c'est une impulsion.

Saint-Julien, 9 décembre 1878.

A l'inverse de la douleur, le mal ne se confond pas avec la peine (la punition opposée à la récompense). Le mal est formé par l'association d'un mouvement répulsif et d'une douleur. Il peut nous être infligé sans que nous ayons rien pu faire pour le détourner. Quand il se présente sous cette forme, il est simplement le mal, la douleur. Mais s'il s'associe à l'idée de certains efforts dont nous avions conscience, que nous aurions pu accomplir, mais *que nous n'avons pas accomplis* pour détourner le mal, il n'y a plus simplement douleur, il y a peine; il n'y a plus simplement un malheur, il y a une faute. La peine est donc le mal associé à l'idée d'un relâchement, d'un manque des efforts voulus à l'aide desquels le mal est d'ordinaire écarté.

Si nous reprenons l'exemple développé plus haut, nous voyons que si nous ne cédons pas à l'attraction de l'objet possédé par autrui, cela tient à ce que nous avons recueilli dans notre intelligence, soit par notre expérience personnelle, soit par l'expérience transmise au moyen de l'éducation et de l'enseignement, cela tient à ce qu'il existe, localisé dans notre intelligence,

un mouvement répulsif qui combat efficacement le mouvement attractif.

Sans ce mouvement répulsif, il nous faudrait succomber nécessairement à l'attraction exercée sur notre organisme par l'objet d'autrui. Cependant, le même résultat pourra être obtenu sans qu'aucun mouvement répulsif ait combattu le mouvement attractif, si une autre attraction exercée sur un autre point est capable d'exercer une action plus forte que la première et nous attire dans sa direction.

Quand le respect de la chose de Pierre n'est assuré que par une attraction plus forte exercée sur Paul par un autre objet, on comprend que la possession de Pierre est dans un équilibre très instable, et qu'il suffit de la disparition de l'objet attirant Paul pour qu'il soit attiré de nouveau par la chose de Pierre.

Un état social fondé sur des forces de cet ordre serait le plus incertain de tous. Seulement l'attraction exercée par une chose susceptible d'être possédée par nous, entrera comme un élément d'ordre social et de progrès, comme un moyen d'éducation, quand, après avoir repoussé l'agression, suite de l'attraction exercée par la chose d'autrui, nous voudrons que l'activité de Paul soit maintenue par un objet qui sera le sien.

Mais la possession de la chose de Pierre peut encore lui être assurée dans un troisième cas. Supposons qu'un lien social existe entre Pierre et Paul. La personne de Pierre devient pour Paul une source d'attraction et de plaisir. (Cette attraction peut devenir si grande, dans certains cas, que la personne de Pierre soit pour Paul une source de plus grande attraction et de plus grand bonheur que sa propre personne, ou que toute autre

personne ou que tout autre objet.) Ainsi, Paul comparant les attractions que dégage la personne de Pierre avec celles que dégage sa propre personne, ou celles d'un autre, ou l'existence d'un objet quelconque, reconnait que l'attraction exercée par Pierre est la plus forte de toutes, il préfère la personne de Pierre à la sienne propre et à tout autre objet : c'est le cas de l'amour.

Selon que ces attractions exercées par la personne de Pierre seront plus ou moins fortes, elles nous porteront à préférer Pierre à nous-même; la préférence consistera précisément dans l'entraînement plus grand, dans le mouvement plus fort qui nous poussera vers Pierre au lieu de nous pousser vers nous-même, ou bien à mettre Pierre sur le même rang que nous ou bien à nous préférer à lui. Ce qui suppose encore, dans ce dernier cas, une attraction exercée par Pierre, mais moins forte que l'attraction exercée par notre propre personne sur nous-même, ce qui implique par conséquent encore un lien social entre Pierre et nous. Toutes les nuances de force dans cette attraction exercée par Pierre sont exprimées dans des états sociaux particuliers : Amour, amitié, union, association, protection, autorité, obéissance.

Ce lien social, cette attraction rend donc la personne d'autrui toujours présente à notre perception; elle l'associe à tous les phénomènes qui s'accomplissent en nous. Si nous sommes heureux (voir l'étude sur la bienveillance), l'idée de ce bonheur s'associe à la personne d'autrui et nous voulons réaliser extérieurement, c'est à dire associer à notre semblable le bonheur que nous concevons dans notre intelligence associé à sa personne. Si nous possédons une chose, nous associons aussi

cette possession à la personne d'autrui, et si nous préférons autrui à nous-même, s'il exerce une plus vive attraction sur nous que notre propre personne, si par conséquent autrui est plus présent à notre pensée que notre propre personne, la chose elle-même s'associera de préférence à la personne d'autrui qu'à la nôtre. C'est le cas de l'amour passionné, où l'homme livré à l'amour n'a plus rien à lui, où il donne tout à l'être qui fait l'objet de cet amour. Le partage de la possession s'explique peut-être par cette circonstance que l'attraction exercée par la personne aimée est égale à celle exercée par notre propre personne; alors même la chose se trouve associée également à deux personnes également présentes dans l'intelligence. La manifestation extérieure de cet état moral, c'est le partage dans la possession de la chose.

Mais ce n'est pas tout; le lien social, en nous rendant présente la personne d'autrui, nous permet de saisir toutes ces manifestations, ces signes donnés par autrui évoquant en nous l'idée de phénomènes analogues à ceux qui se passent chez autrui, mais associés cette fois à la personne d'autrui. Il est nécessaire, par exemple, pour que le lien social amène des états sociaux tels que notre reconnaissance de la chose d'autrui, de la personne d'autrui, de la possession de sa chose, que l'état correspondant à une possession pareille se soit déjà produit en nous. Quand donc nous avons été attachés à une chose par cette attraction spéciale qui s'appelle la possession, si la personne d'autrui nous étant présente en vertu d'une attraction exercée par elle sur nous, si la personne d'autrui manifeste, par ses rapports avec une chose, qu'elle est attirée vers cette chose, qu'elle la possède, cette manifestation

évoque l'idée de l'attraction déjà recueillie en nous d'une personne vers une chose, et comme cette attraction dans la circonstance relie la personne d'autrui à une chose particulière, la chose, l'attraction qui la relie à autrui, la personne d'autrui, forment un ensemble et cet ensemble étant perçu par nous, nous reconnaissons qu'autrui possède. Ainsi nous percevons le mouvement qui relie la personne d'autrui à la chose. Si ce mouvement ainsi perçu est plus fort que le mouvement d'attraction qui nous attire nous-même vers la chose, et il l'est habituellement puisque l'attraction de la chose sur autrui est antérieure à l'attraction de la chose sur nous, si le mouvement de l'attraction le plus fort détermine notre conduite, nous voulons la chose associée à la personne d'autrui.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'établit la possession vis-à-vis de nous. La possession d'autrui ainsi fondée sur notre propre reconnaissance est la forme supérieure de la possession sociale, elle est l'état le plus stable, parce que le respect de la possession est associé par notre propre état mental; nous voulons ce qui existe, nous voulons la possession pour autrui, au lieu et place duquel nous nous mettons. Le premier état que nous avons analysé, celui où le respect de la possession pour autrui est en fin de compte assuré par le mouvement répulsif qui arrête le spoliateur est moins sûr, puisque si dans la réalité les circonstances font que Pierre n'est pas doué de forces suffisantes pour repousser la spoliation, celle-ci s'accomplira, Pierre sera dépouillé de sa possession. Au contraire, dans le dernier état que nous avons décrit, le faible ne sera pas plus menacé que le fort dans sa possession, par cette raison que le mouvement même en vertu duquel

cette possession existe est ressenti, existe chez celui qui pourrait la menacer. C'est là un état social supérieur. Mais les deux existent même simultanément dans les relations des hommes. (Voir : Étude du 11 décembre. Éducation du criminel et de l'enfant).

En effet, si un homme ne pouvait se maintenir dans cet état intellectuel où il perçoit le mouvement qui associe autrui à la chose, le mouvement répulsif de la douleur qui pourrait être pour lui la suite d'une défaillance, le ramènerait dans le respect de la possession d'autrui, et ce respect forcé se transformerait facilement en respect volontaire. En effet, l'homme ramené par la force physique inférieure à la contemplation des rapports d'autrui avec sa chose, à la perception de ces rapports, perçoit alors plus facilement le mouvement attractif qui unit autrui à la chose; percevant ce mouvement, il ne peut faire autrement que de le vouloir, car le fait de vouloir un mouvement est la suite naturelle du fait de l'avoir perçu. Dans la perception, le mouvement va du dehors au dedans, il est un acte du milieu; dans la volonté, le mouvement va du dedans (où il a été recueilli et s'est localisé) au dehors; il est un acte du dedans. Le premier état est moins moral que le dernier, parce qu'il est la force physique et brutale de répression (répulsion) qui le constitue; le dernier est plus élevé, plus moral, parce qu'il est constitué par la perception ou suivi du mouvement qui attire autrui vers sa chose. Cette attraction de la chose sur autrui est perçue dans un organisme plus délicat que le mouvement brutal qui me repousse loin de la chose d'autrui.

Quand nous éprouvons une douleur, elle jette en quelque sorte un reflet douloureux sur tous les phéno-

mènes dont nous sommes le théâtre. C'est un effet analogue qui se produit quand nous sommes fortement impressionnés par le caractère réel et extérieur d'un objet. Il caractérise comme externes des phénomènes d'imagination. De même, une douleur forte caractérise des pensées qui, dans la réalité, n'ont aucun rapport avec cette douleur.

Ce que nous avons remarqué pour la possession d'une chose s'applique à tous les objets internes ou externes ou susceptibles d'exercer sur nous une attraction et un plaisir, une répulsion et une douleur. Nous pouvons reconnaître, associer à la personne d'autrui et reconnaître en elle tous les états qui se sont produits en nous. Dans ce cas, nous voudrons la conservation de sa vie, de ses proches; nous voudrons que la douleur soit écartée de lui.

Tout le système des états sociaux se développera à la faveur de l'opération naturelle que nous avons indiquée, selon les éléments qui seront enveloppés dans cette opération.

Notre semblable, par un signe de douleur, évoque l'idée de cette douleur qui s'associe à la personne d'autrui avec les mouvements répulsifs auxquels elle est associée elle-même dans la nature.

Si nous manifestons extérieurement, nous travaillerons à détourner cette douleur de la personne d'autrui. Il ne s'agira plus d'écarter, comme nous l'avons longtemps cru, la douleur personnelle qui nous est causée par la douleur d'autrui, mais avant tout de céder au mouvement qui est associé d'ordinaire à cette douleur dont l'idée vient d'être éveillée en nous et se trouve associée, par suite des conditions dans lesquelles elle a été éveillée, à la personne d'autrui. S'il n'y avait

qu'une douleur personnelle, causée par la manifestation de la douleur d'autrui, nous nous écarterions de lui, nous n'irions pas à son secours, nous n'exécuterions pas le mouvement par lequel on se débarrasse et on le débarrassera de la douleur. Mais dans ce cas, ainsi que l'exprime très bien le langage habituel, on n'a pas eu le temps de penser à sa propre souffrance (souffrance rattachée à sa personne), on n'a pensé qu'à celle d'autrui. On n'a pas fait de retour sur soi-même.

Ensuite, on le saisit sur le vif dans cette analyse, le mouvement par lequel on porte secours à autrui, on se dévoue pour lui, n'est pas un mouvement égoïste, c'est à dire directement et immédiatement associé à notre personne, mais un mouvement désintéressé, impersonnel, c'est à dire associé à la personne d'autrui, avant d'être associé à la nôtre.

L'égoïsme, l'association directe de la douleur à notre personne ne nous porterait qu'à détourner notre personne de l'objet de cette douleur; elle nous écarterait d'elle, et nous porterait à fuir.

Les exemples que nous avons développés plus haut ont confirmé ce principe que nous avons posé : c'est que la douleur n'apprend rien. Le mouvement répulsif contre l'agression et la spoliation n'a pas appris (fait connaître) non plus à l'agresseur l'état d'où résulte la possession, et ne lui a pas appris à reconnaître cette possession, associée à la personne d'autrui. Seulement elles ont eu leur efficacité, en ce qu'elles ont repoussé l'attaque, qu'elles ont remis l'agresseur dans une situation qui lui permettra d'acquérir ou de conserver la notion de la possession d'autrui.

Effets de la comparaison sur les impressions de plaisir et de douleur. Des degrés du bien. Du progrès de la moralité. Changement apparent du bien en mal.

Saint-Julien, 8 décembre 1878.

Ce qui est le bien, ce qui est le plaisir, ne devient pas le mal et la douleur par comparaison. Seulement à mesure que l'organisme se développe, à mesure que ses rapports se multiplient avec les éléments de l'univers, des degrés dans le bien apparaissent; ce qui nous paraissait le *sommet* du bien, par suite le plus *grand* bien, devient un bien moindre, ou *moins bien* par rapport à un nouveau bien dont nous avons perçu l'objet dans le milieu extérieur. Nous saisissons ici tous les effets de la comparaison, nous voyons comment se forme le plus et le moins, l'extrême et l'inférieur. De même, une couleur rouge qui nous apparaissait comme le sommet de la couleur rouge, comme la couleur la plus rouge, ne peut plus apparaître avec ce caractère de maximum; et, de plus, quand une autre couleur rouge plus foncée, plus éclatante qu'elle, est perçue par nous, à la suite de l'association qui s'établit entre la première couleur rouge et la seconde, la première, dans la comparaison que permet cette association, passe du plus au moins, du degré supérieur à un degré inférieur, mais elle ne change, pour cela, ni de caractère ni de nature. Elle ne descend pas dans la gamme des couleurs, dans l'échelle des tonalités; seulement, au lieu d'être au plus haut degré, elle a maintenant une couleur au-dessus d'elle; elle est plus rouge encore que toutes les nuances avec lesquelles elle a pu entrer antérieurement en contact, mais elle est moins rouge que la couleur nouvelle perçue. Voilà

à quoi se réduisent les prétendues erreurs de nos sens qui nous feraient sans cesse apercevoir comme petit ce que nous avons perçu comme grand.

Quand nous attribuons à nos sens des erreurs de cette nature, ce ne sont pas nos sens qui se sont trompés, c'est notre raisonnement, c'est notre imagination. Nous avons fait des mots *grand* et *petit, rouge* et *foncé,* des termes absolus; nous avons pris le mot, qui est toujours abstrait et absolu, pour la chose, qui est relative, c'est à dire qui est susceptible de s'associer à d'autres phénomènes qui lui seront supérieurs ou inférieurs, supériorité ou infériorité que nous devons exprimer par des mots, mais sans jamais laisser perdre à ces mots leur sens relatif, sans jamais prendre la grandeur d'une chose, la petitesse d'une chose, comme un état absolu, isolé (participant de l'abstraction et de l'absolu du mot), qui ne peut plus être dépassé par la grandeur ou la petitesse d'une autre chose. Ainsi, les prétendues erreurs de nos sens, dans l'erreur que nous indiquons, ne sont que des erreurs produites par des mots, auxquels nous n'associons plus ce qu'ils désignent, et que nous prenons pour des réalités existant indépendamment des phénomènes auxquels elles ont été associées. Ainsi l'erreur causée par le mot vient dans ce cas de ce que la liaison entre le mot et la chose signifiée par lui étant coupée, ne nous apparaît plus et que nous associons à ce mot, ainsi isolé de ce qu'il exprime, quelque objet d'imagination, abstrait, absolu, isolé comme lui. Nous avons dans ce cas un exemple très significatif des erreurs auxquelles peuvent donner lieu les mots.

Pour en revenir à notre sujet, nous voyons qu'il existe des degrés dans le bien, et que la découverte

pour nous d'un bien nouveau, plus grand que celui auquel nous nous étions élevés jusque-là, ne fait point perdre à celui-ci son caractère d'être un bien et ne le fait pas devenir un mal. Il constitue un bien moins grand que le bien nouveau, au lieu d'être le plus grand bien. Cette analyse nous montre comment les idées morales ont pu varier chez les différents peuples. Elles ont correspondu exclusivement au degré de leur développement, à leur faculté de perception. Dans le peuple les idées du bien ont pu n'être pas réparties également entre tous les membres qui le composent. Par exemple Pierre ne peut percevoir un élément qui est devenu le bien pour la généralité des citoyens; il n'en subit pas l'attraction, il n'en sent pas le plaisir. Ce bien n'existe pas pour Pierre; il ne sera pas sollicité par lui de manière à s'écarter d'un objet qui est resté pour lui le sommet de ce qui est bien; il ira donc nécessairement, en vertu des lois du bien et de son organisme, vers l'objet à la perception duquel son organisme est uni, comme dégageant l'impression du plus grand bien. Mais aux yeux de la société, il devra s'écarter de ce bien, qu'elle regarde comme un bien inférieur, dont elle a fait même un délit; il sera responsable, non vis-à-vis de lui-même, mais vis-à-vis de la société, de ne pas s'être écarté de ce qu'il a regardé comme un bien. Il pourra, en outre, être responsable vis-à-vis de lui-même si, après s'être élevé habituellement à la perception de ce que la société regarde comme le plus grand bien, il n'a pas le courage, la force, le mérite de soutenir cet effort; s'il retombe à regarder comme le plus grand bien un état que la société et lui-même, dans l'ensemble des actes de sa vie, ont reconnu comme étant un bien inférieur.

Peut-être avons-nous déjà réuni les éléments suffisants pour composer un premier mémoire, qui pourrait s'intituler : *La Mécanique morale,* ou bien *Essais de Mécanique morale.* — Au mot *morale* faut-il substituer *volontaire, intellectuelle?*

— La lutte s'établit entre des objets qui nous sollicitent, que nous apercevons immédiatement, et des objets que nous avons perçus et qui sont localisés avec les mouvements associés dans notre pensée, comme elle s'établit entre des forces externes qui nous sollicitent immédiatement.

Les forces ou mouvements internes jouent absolument le même rôle que si nous les envisagions au point de vue externe.

— Reprenant notre théorie, voyons maintenant comment ce qui a été un bien pour nous peut être un mal, un délit pour nos semblables, et en fin de compte amener un mal pour nous-même. Un objet nous attire. C'est une fleur dont l'éclat sollicite vraiment nos regards. Nous cédons à cette attraction, et dans la possession de cette fleur nous trouvons une sorte de plaisir aussi durable que la fleur elle-même. Mais cette fleur avait attiré avec nous les regards d'autrui, et autrui se l'étant appropriée, nous l'avons prise entre les mains d'autrui. Au plaisir que faisait éprouver à autrui la possession de sa fleur, a succédé une privation, privation à laquelle s'est associée une douleur. La douleur, nous le savons, ne se confond pas avec la privation du plaisir, mais la privation du plaisir laisse la place libre pour la douleur que nous pourrons retirer des objets externes. La place où se trouvait la fleur nous repousse maintenant au lieu que la fleur nous attirait; cette place libre est associée à un élément

désagréable. La douleur est liée à un mouvement de répulsion et même aussi, nous l'avons vu, à des mouvements de lutte, on se débat, on détourne dans ces mouvements, que l'attention et la réflexion règlent et perfectionnent, l'objet auquel est associée une douleur. Supposons qu'à la suite de l'enchainement de phénomènes que nous venons d'analyser, l'acte par lequel nous cédons à l'attrait de la fleur et par lequel nous essayons de nous en emparer, acte absolument légitime, naturel, nécessaire, obligatoire même dans son point de départ, supposons que cet acte évoque une douleur et qu'il détermine des phénomènes de répulsion et de répression chez celui auquel nous voulons enlever la fleur. Ces mouvements de répression et de répulsion chez autrui pourront être suivis d'une douleur pour nous, de telle sorte qu'en fin de compte, une douleur va se trouver liée à notre plaisir, un mouvement répressif de la part d'autrui au mouvement attractif de notre part, un mal au bien, et que ce qui dans nos mouvements amène un mal pour autrui deviendra au terme de l'opération un mal pour nous.

L'opération va se compliquer encore, si dans notre mouvement d'attraction vers la chose, objet de notre convoitise, nous voulons vaincre l'obstacle et les mouvements répulsifs d'autrui; dans ce cas, c'est la personne d'autrui qui pourra se trouver livrée à nos attaques, et les mouvements par lesquels l'agression sera repoussée pourront être suivis pour nous des plus extrêmes souffrances.

Si nous supposons maintenant que la lutte pour la possession de la fleur se passe entre deux individus, Pierre et Paul, doués d'ailleurs de forces égales, nous allons voir que la victoire doit rester à celui qui le

premier possédait la fleur, à Pierre, par exemple. En effet, le mouvement d'attraction qui relie les organes de Pierre et de Paul à la fleur peuvent d'abord être plus énergiques chez Pierre que chez Paul, parce que l'un a eu le temps, par sa possession interne, de se pénétrer de tous les charmes de la fleur dont Paul n'a pu avoir qu'une vue superficielle. (Il est vrai que le charme de la nouveauté peut équilibrer ici le charme plus étendu résultant de la possession antérieure.) Mais il y a chez Pierre un mouvement qui n'existe pas chez Paul. En effet, si Paul n'obtient pas l'objet dont il veut dépouiller Pierre, la douleur liée médiatement et indirectement à la privation de cet objet, douleur résultant pour lui, par exemple, d'une place vide dans un lieu où il voulait placer cette fleur pour en jouir, cette douleur sera peu vive ou nulle, parce qu'il est habitué depuis longtemps à cette place vide, et qu'il est blasé sur la douleur qui en résulte pour lui; tandis que chez Pierre, le mouvement répulsif et la douleur résultant pour lui d'une place dont il n'a pas aperçu le vide et l'élément désagréable jusque-là, pourront être très intenses (intensité proportionnelle bien entendu à l'importance des objets pour lesquels il y a lutte). Le mouvement répulsif et les mouvements appropriés étant très intenses chez Pierre, tandis qu'ils sont faibles chez Paul, il en résultera nécessairement que Paul sera vaincu dans cette lutte, il sera vaincu par la force des choses, par conséquent sa défaite et le mal final sont obligatoires pour lui comme la victoire et le bien final sont obligatoires pour Pierre. Par suite, c'est un devoir, c'est une obligation morale pour Paul, qui à la suite de plusieurs expériences a connu les suites finales du mouvement d'attraction auquel il s'est

laissé entraîner, de résister à ce mouvement d'attraction et au plaisir à l'aide de la notion, de l'idée du mouvement répulsif et de la douleur qui seraient la terminaison de sa conduite. Voilà comment c'est une obligation morale, c'est un devoir pour Paul de respecter la propriété de Pierre. Enfin, ce qui s'est passé entre Pierre et Paul, que nous avons supposés être doués de forces égales, se passera en général dans la société dont la force de tous les membres pris en masse est équilibrée; donc, dans la société prise dans sa masse, le mal final sera nécessairement pour l'agresseur et le spoliateur, la victoire et le bien pour Pierre.

Cette obligation qui résulte de la force des choses dans les rapports sociaux envisagés dans leur généralité, est donc une obligation générale; elle est un devoir social, et elle se formule dans une loi sociale. Comme la victoire reste, dans la nature, à celui qui repousse l'agression, les hommes, témoins d'une lutte entre Pierre et Paul, imbus par l'enseignement de cette idée que la victoire doit rester à Paul, subissent par suite dans leur for intérieur le mouvement qui porte Pierre à repousser Paul et à le repousser victorieusement; les autres hommes s'associeront tous à Pierre par l'ardeur à repousser Paul. C'est ici la source du mouvement qui porte habituellement les hommes à se ranger du côté du plus fort, parce que l'état du plus fort, dans la société considérée dans la somme des phénomènes sociaux, est le résultat de l'obligation morale et de la nécessité morale.

Si au lieu de considérer la société dans ses totaux et dans ses rapports les plus habituels, nous prenons deux individus isolés, il pourra se faire souvent que si l'un est doué de forces physiques plus grandes, si ses

moyens d'attaque sont plus perfectionnés que ne le sont les moyens de défense chez son adversaire, il pourra se faire, son agression étant devenue un acte nécessaire, que la victoire lui reste, que le bien final soit son partage. Mais c'est là une exception soit dans la société, soit dans le temps. Et comme c'est là une exception en regard des sociétés et de l'histoire, nous considérons ces exceptions comme une violation momentanée de l'ordre moral, tel qu'il est établi dans la nature. Et puis, il peut arriver que l'attaqué lui-même, la victime, ne soit propriétaire qu'à la suite de violences et d'injustices; dans ce cas, la victoire appartiendra, en fin de compte, au prétendu agresseur.

Sans nous occuper de ce cas particulier, nous voyons que le mal peut résulter, en dernière analyse, d'un mouvement d'attraction. C'est quand nous avons fait cette expérience, et quand, l'ayant faite, notre esprit est assez étendu pour en embrasser tous les termes, que nous nous détournons souvent des objets qui nous attirent.

Peut-être avons-nous dans cet exemple la genèse des progrès accomplis par l'homme et de son développement dans l'acquisition et dans le sens du plus grand bien possible.

§ III. — *Rôle du mouvement dans les phénomènes de volonté.*

La liberté n'est que l'emploi de forces accumulées dans l'organisme.

Brienon, 16 juin 1878.

Comme tout ce qui compose l'intelligence, l'idée de liberté a son point de départ et recueille ses éléments

dans le milieu extérieur à l'intelligence. L'organisme a une existence distincte du milieu non organique; il emmagasine des mouvements et des forces qui prennent un caractère propre. C'est la conscience de cette distinction entre l'organisme et son milieu, c'est le mouvement interne de l'organisme qui donne naissance à l'idée de liberté. La liberté est une idée abstraite qui exprime le caractère commun à tous les éléments et à tous les mouvements propres à l'organisme.

Les mouvements organiques viennent eux-mêmes du dehors.

Saint-Julien, 12 octobre 1878.

Au premier abord, rien ne paraît plus interne que le mouvement exécuté dans nos membres. Il semble dans la plupart des cas qu'il ne soit pas possible de le rattacher à un mouvement situé dans un lieu externe.

Je lève mon bras en l'air; ce mouvement apparaît comme essentiellement interne. En même temps, en effet, que j'ai l'impression de mouvement, j'ai l'impression de lieu interne. Ces deux impressions sont associées à ce point que l'une ne paraît pas pouvoir aller sans l'autre, que l'une fait partie de l'autre. Malgré tout, nous devons reconnaitre que le mouvement, même dans ce cas, est encore le reflet d'un phénomène situé dans un lieu externe. En effet, dans le cas où sans excitation extérieure apparente, je lève les bras en l'air, il y a là un mouvement non pas réflexe, mais réfléchi. Le mouvement qui paraît avoir son origine dans l'organisme interne a été en réalité communiqué du dehors aux organes susceptibles de le percevoir et de le recueillir pour le transmettre à l'intelligence. Les divers mouvements exécutés par mes bras, mes jambes, sont des mouvements appris. Dès le ventre de la mère, l'enfant reçoit de l'organisme maternel des communications de mouvements; ces mouvements, qui se traduisent dans ceux que nous le forçons d'exécuter, sont déjà localisés soit dans certains centres nerveux, soit dans le cerveau, et nous ne devons nous occuper que de ceux localisés dans le cerveau. Ces mouvements, il les accomplit déjà en venant au monde, parce que le cerveau fait sentir dans les membres de l'enfant la réaction des mouvements qui ont été recueillis dans les mouvements de la mère, puis localisés dans les centres nerveux. Il en est de même plus tard des autres mouvements exécutés par l'enfant dans les premiers temps de sa vie. Une foule d'impulsions, de pouvoirs, de mouvements externes ont été recueillis dans les organes locomoteurs, dans ses organes du mouvement, comme le son est recueilli dans l'oreille, la lumière dans l'œil.

L'œuf paraît soustrait à toute espèce de mouvement. Cela est vrai, et cependant le germe exécute des mouvements; cela est vrai, mais le germe est enveloppé par des éléments ambiants qui ont emmagasiné des mouvements et les communiquent au germe. De même dans notre corps, il y a toute une série de mouvements, circulation du sang, etc... qui ne sont pas engendrés par le milieu externe. Disons-le tout de suite, ce genre de mouvement n'est pas réfléchi dans la conscience. Nous ne les connaissons qu'à l'aide des procédés qui nous permettent d'obtenir la conscience intellectuelle des phénomènes. *Or, nous n'obtenons de conscience intellectuelle que par les phénomènes qui nous apparaissent comme des éléments situés dans un lieu*

extérieur à nos organes et recueillis ensuite dans un lieu interne. Notre intelligence ignore tout le reste.

Puis le mouvement s'associe à d'autres mouvements à l'aide des impressions sans cesse associées au lieu interne, et par suite aux mouvements associés déjà à l'impression de lieu interne; nous composons ainsi des mouvements dont la combinaison ne se retrouve pas toute faite dans le lieu organique externe.

La force n'est sans doute que le mouvement.

Analyse de l'idée *d'autrui;* ses rapports avec l'idée du *moi;* la sympathie fondée sur l'amour de soi. Le devoir est un plaisir d'ordre supérieur.

Saint-Julien, 31 octobre 1878.

Parcourant toute la surface de mon corps avec ma main, j'obtiens la notion d'un lieu interne de mon corps. Touchant un corps distinct du mien, mais semblable au mien, j'obtiens la notion d'un corps externe semblable au mien, j'obtiens la notion d'un corps d'autrui. Dans ce cas, le phénomène de lieu externe est associé au phénomène de contact du corps entier, et ce phénomène de contact est associé à un phénomène semblable de contact, procuré par un corps associé à un phénomène de lieu interne. L'idée d'autrui est composée par tous ces phénomènes associés.

On comprend tout de suite comment on pourrait empêcher la production du phénomène autrui. Si, par exemple, le phénomène de corps externe ne s'associait pas à un phénomène de corps interne semblable, il n'y aurait pas un phénomène de corps d'autrui. Ainsi dans le phénomène autrui il y a du moi.

Un cri est poussé par autrui (le son est associé à un lieu externe qui est autrui), ce cri évoque un phénomène de douleur, le phénomène de douleur associé au phénomène d'autrui par le phénomène intermédiaire de son, est associé ainsi à autrui, et comme le phénomène autrui est dominant et réel, la douleur est déterminée comme réelle et appartenant à autrui. Mais si, par suite des circonstances naturelles, le phénomène autrui s'efface, disparaît, le phénomène de douleur apparaît comme associé à des phénomènes de lieu interne. La douleur d'autrui réel est associée au moi; j'ai l'idée de la douleur d'autrui. Tels sont les phénomènes qui sont exprimés vulgairement par cette phrase.

D'autre part, je puis reconnaître encore que cette idée de douleur est un phénomène évoqué; qu'il s'associe à des circonstances autres qui ont présidé à sa naissance et qui l'ont rattaché originairement au lieu interne, et puis qu'il s'est trouvé associé à un son, à un cri. L'association ayant été ainsi établie et précédant le cri poussé par autrui, ce cri évoque nécessairement la douleur à laquelle il a été associé dans des combinaisons antérieures.

Il y a là aussi un phénomène de sympathie. La douleur associée au lieu interne moi, est associée à un lieu interne autrui.

Quand le lieu externe est rattaché à un corps différent du moi, ce n'est plus le corps-autrui, c'est un corps étranger.

Tout élément désagréable, douloureux, est associé d'ordinaire à un élément répulsif irritable; cet élément irritable est perçu comme très désagréable par un organisme approprié (organisme de mouvement sans doute); donc, en principe, dans l'état normal, toute douleur entraîne une retraite, une fuite, un éloigne-

ment dans les organes où la douleur est ressentie. — Nous apprenons ensuite à combiner avec d'autres ces mouvements de retraite.

On peut bien s'expliquer maintenant comment sont formés les phénomènes sous l'empire desquels nous venons au secours d'autrui ou bien nous nous écartons de lui.

Un phénomène nouveau devra sans doute, dans cette explication, être pris en considération : c'est celui de l'amour d'autrui.

L'élément agréable, au contraire, est associé à un élément attractif. L'élément attractif est perçu, associé à l'élément agréable, et détermine des mouvements de poursuite et de recherche.

Déjà la chimie sait séparer certains éléments désagréables et répulsifs d'autres éléments auxquels ceux-ci sont associés dans l'état naturel.

Le plaisir attaché au mouvement dans la réalité, est distinct du mouvement et il est perçu par un organe spécial.

Le mouvement lent et réglé est lié à un élément agréable; le mouvement violent à un élément désagréable. Mais l'agréable ne fait pas partie du mouvement réglé. On peut imaginer de séparer l'élément agréable du mouvement réglé; par exemple en reliant, sans intermédiaire, un élément désagréable à un mouvement très réglé, ce mouvement paraîtra désagréable.

Il y a un plaisir, un élément heureux attaché à tout ce qui constitue la personne de membres de notre famille. De même à tout ce qui constitue la patrie, sol, homme, productions de toute sorte, souvenirs, combinaisons sociales, institutions.

De même à la succession, à l'ordre, aux rapports de

tous les phénomènes que nous montre l'univers. Le plaisir est complexe quand il est formé par la réunion de plusieurs éléments.

Enfin, à l'élément agréable est attachée une attraction (l'amour est souvent employé comme synonyme d'attraction); la beauté d'une couleur, la beauté d'un mouvement nous attirent, nous forcent, comme on dit vulgairement, à les aimer. — Cette attraction, quand elle s'est reflétée dans l'intelligence, est sans doute la racine même de toute obligation. Quand les éléments d'attraction, associés à des éléments agréables, se sont associés et combinés entre eux dans un certain ordre, ils composent sans doute les devoirs, le devoir.

Selon l'intensité et le mode de l'action exercée, selon l'organisme à qui se communique cette action, il y a des attractions qui l'emportent sur d'autres. Nous réservons le nom de devoir pour des attractions d'un ordre supérieur, liées à des phénomènes très élevés dans la hiérarchie morale. Le devoir ne se confond pas avec le plaisir, mais la nature les associe d'ordinaire, et quand on dit, dans le langage courant : il a sacrifié son plaisir à son devoir, on dit un non-sens, si l'on ne veut pas parler d'un plaisir vulgaire sacrifié à un plaisir d'un ordre plus complexe ou supérieur.

Ce qu'il y a de nouveau dans ces études : rôle du mouvement, exemples de la fatigue, du serrement de main, du baiser, etc.

Saint-Julien, 11 décembre 1878.

Ce qu'il y a de nouveau dans ces études, c'est la découverte des phénomènes de mouvement et de leur rôle : 1° dans les rapports de l'homme avec les objets ambiants du monde; 2° dans les rapports des phéno-

mènes de lieu interne entre eux; 3° dans les rapports de l'homme avec ses semblables.

Il n'y a d'ailleurs rien de plus habituellement constaté que ce mouvement. On parle sans cesse du travail de la pensée par opposition au travail physique. Le travail de la pensée est cette sorte de travail qui porte sur des éléments délicats recueillis à l'aide des parties supérieures et délicates de l'organisme. Ce qu'on entend vulgairement par le travail intellectuel, n'est qu'un travail portant sur des éléments d'un ordre très raffiné, sur les éléments de l'ordre moral. Dans tous les cas un travail s'accomplit dans notre pensée, travail qui rassemble ou sépare les phénomènes intellectuels, dans ces combinaisons si variées qui sont nos idées. Ce travail, dont nous avons sans cesse conscience, *a son origine, comme les phénomènes sur lesquels il opère, dans le milieu extérieur;* il ne se distingue pas d'eux au point de vue de son origine, rien ne nous montre qu'il doive s'en distinguer. Étant de même nature que les éléments sur lesquels il opère, il doit avoir la même origine que ces éléments. Or ce travail est un effort, cet effort est un mouvement, donc ce mouvement doit avoir la même origine que les autres phénomènes auxquels il s'applique. Le raisonnement lui-même, c'est à dire l'application d'une règle générale à un cas particulier, l'association établie entre les résultats d'un état général et un état particulier, le raisonnement lui-même nous montre que le mouvement qui opère sur nos phénomènes intellectuels a aussi ses origines ou ses éléments correspondants dans le milieu extérieur. Il existe par suite, dans le milieu extérieur, des mouvements d'un ordre très délicat, comme les phénomènes dits moraux auxquels ils s'appliquent.

Le travail intellectuel ne nous apporte une fatigue que si les mouvements dont il se compose ont été eux-mêmes accompagnés, dans le milieu extérieur, d'une fatigue perçue dans le milieu, sans quoi le travail intellectuel, s'il ne met pas en jeu des éléments de fatigue antérieurement recueillis dans le milieu extérieur, en saurait dégager une fatigue.

Cela est conforme au principe d'observation qu'il n'y a rien d'élémentaire dans l'intelligence qui n'ait été perçu par elle dans le milieu et dans les sens. Toutefois à la suite d'un travail intellectuel prolongé, il nous arrive d'éprouver une fatigue. Cette fatigue est réelle, mais elle n'est pas une fatigue perçue en tant qu'idée; cette fatigue est une sensation, c'est à dire qu'elle est réelle et présente. En effet, le travail intellectuel — le travail est un ensemble de mouvements ou d'efforts — ne saurait s'accomplir, les idées ne sauraient se succéder, en tant qu'idées, sans faire renaître (surtout dans la région cérébrale et quand elles sont constituées par des phénomènes recueillis dans les régions les plus élevées de l'organisme), sans faire renaître partiellement dans les régions encéphaliennes des sensations correspondantes; le travail intellectuel se reflétera donc dans un travail des sens, lequel pourra donner lieu à son tour à une sensation de fatigue, de malaise (tension du cerveau, mal de tête) qui s'associera, en tant que sensation, au travail intellectuel que nous aurons accompli. C'est de cette manière que le travail intellectuel pourra être associé à une sensation de fatigue.

Il y a un point faible dans cette théorie : nous avons exposé que la fatigue est une forme diminuée de la douleur, et que la douleur a sa source dans les phénomènes externes. Ici la fatigue est causée dans les sens,

il est vrai; mais les sens, fatigués par l'exercice et par le travail, ne paraissent pas avoir puisé dans un contact avec les éléments externes les éléments de cette fatigue.

A cette objection que nous nous faisons à nous-même, il faut répondre qu'un surcroît d'activité ne saurait se produire (afflux du sang, excitation des nerfs) dans les régions périphériques de l'organisme sans que la faculté de percevoir ne soit elle-même surexcitée. Des éléments du dehors, auxquels nous n'avons pas pris garde, ont ainsi agi sur les régions organiques, dont l'activité, c'est à dire la faculté perceptive, s'est trouvée considérablement augmentée, et nous n'avons pas tardé à recueillir dans ces éléments externes une impression de fatigue.

Nous avons constaté que dans le baiser, qui établit une association si intime entre deux êtres, il y a un mouvement d'attraction. De même, le serrement de main, si employé dans nos relations avec nos semblables, est une forme de caresse éminemment sociale. Il contient certainement un mouvement d'attraction, que nous communiquons à autrui, dont nous pressons et retenons la main. Il y a quelque chose de magnétique, si l'on entend par là un mouvement d'attraction très net, mais très délicat, dans la pression de la main exercée par certaines personnes. Celles-là sont d'ordinaire de tempérament éminemment propre à former des liens sociaux.

D'autres personnes, au contraire, n'ont qu'une main froide, qui ne se referme pas sur la main qui se tend vers eux; main rude, sans effluve magnétique, c'est à dire ne dégageant aucun mouvement d'attraction; main de gens sauvages, souvent grossiers, presque toujours

peu aptes à former des relations sociales. Il ne s'agit pas seulement, quand nous parlons du mouvement attractif qui se dégage dans un serrement de main, du mouvement par lequel on secoue vivement la main d'autrui en la retenant, en l'attirant vers soi, il s'agit encore d'un mouvement plus délicat perçu dans le contact intime de deux épidermes, et qui se dégage d'un épiderme avec une certaine impression de chaleur et de plaisir, de douceur, pour être perçu par l'épiderme de celui dont nous tenons la main.

Nos sens ne se trompent pas, mais les dispositions organiques varient. Quand j'ai très chaud et que je m'expose au froid, je suis beaucoup moins sensible à l'impression du froid.

M[lle] Rohen Levin, M[me] Varnaghen d'Ense (Correspondance), dit que la beauté est l'épanouissement de la santé. Nous l'avons définie un phénomène de couleur ou de son et un mouvement attractif. Dans la santé qui est en effet un des caractères de la beauté, il y a beaucoup de mouvement. Il n'est pas étonnant que ce mouvement se communique à ceux qui perçoivent le beau.

Analyse de divers sentiments. Les volitions dans l'homme se réduisent à un système de forces.

Saint-Julien, 1[er] décembre 1878.

Il y a des satisfactions ou des peines que les circonstances de rapprochement nous font toujours partager avec nos parents, nos amis. Comment se fait-il que nous éprouvions ce besoin dans le cas où les personnages de notre entourage n'étant pas présents, leur idée ne se trouve pas associée immédiatement à celle

du plaisir ou de la peine que nous ressentons? Voici par quelle opération l'association se produit. Nous éprouvons un plaisir, ce plaisir nous le rapprochons d'un autre plaisir, qui lui a été associé par la réalité, à la présence d'un de nos proches, lequel a témoigné, par ses impressions, qu'il partageait ce plaisir. Le premier plaisir s'associe au second, lequel est associé à l'idée de notre proche; nous éprouvons par le premier plaisir, qui est réel et présent, le besoin d'une association réelle et présente avec nos proches, laquelle s'ajoutera à l'association imaginaire qui s'est formée dans notre intelligence.

La reconnaissance est une véritable loi de la nature. Quand l'idée d'une certaine satisfaction renait, elle s'associe nécessairement, si elle a été causée par le fait de Pierre à son idée, et nous voulons réaliser pour lui la satisfaction que nous éprouvons et qu'il nous a autrefois donnée. Ainsi, quand les conditions de la reconnaissance se trouvent réunies, à moins de conditions contraires, la reconnaissance se produit. Les forces ou mouvements localisés reproduits dans l'organisme à la suite d'un acte de volonté; en termes moins abstraits, les mouvements associés à un phénomène de lieu interne, peuvent faire équilibre aux mouvements associés à un lieu externe ou même les vaincre. Par exemple le vent souffle dans la direction contraire à celle où je marche, un certain degré de force dans le vent pourra m'empêcher d'aller en avant; je reste en place, le mouvement interne et le mouvement externe se font équilibre, ou bien le vent me repousse en arrière, le mouvement externe est plus fort que l'interne, ou bien, malgré la résistence du vent, je continue ma marche en avant, le mouvement interne l'emporte.

Le mouvement est passif quand le mouvement interne est perçu comme succédant au mouvement externe. Ce mouvement est actif, il est un acte quand le mouvement interne est conçu comme précédant le mouvement externe. Les mêmes caractères se retrouvent à l'inverse dans le mouvement externe, si c'est lui que nous considérons. *La volonté est donc composée par un mouvement interne conçu comme précédant un mouvement externe associé à un caractère intellectuel. — De plus, la volonté rentre dans la catégorie des phénomènes intellectuels,* en ce que ses phénomènes constitutifs, tels que nous venons de les définir, sont associés à un phénomène de disparition et aussi à des sensations réelles et présentes de lieu interne autres que des sensations de mouvement.

La force est la mesure du mouvement, comme la hauteur, la longueur, la largeur, ne sont que les mesures de l'espace.

Les rapports d'équilibre ou de rupture d'équilibre qui se produisent soit entre les mouvements externes, soit entre les mouvements internes et les mouvements externes, se retrouvent dans les relations des mouvements internes, volontaires, intellectuels, entre eux.

L'abîme nous attire, parce que le sol fuit en quelque sorte, en apparence, devant nous, dans un mouvement qui nous entraîne. Le vertige est l'état qui nous fait céder à ce mouvement. Cette apparence de mouvement causée par la vue de l'abîme, résulte de ce que nos regards parcourent réellement l'espace sans bornes qui s'étend au-dessous de nous; ce mouvement de l'œil s'associe à l'espace parcouru et à tous les mouvements du corps qui peuvent résulter d'une chute; nous pensons qu'il fait partie de cet espace, et comme il est

sans bornes comme cet espace, sa force l'emportant, toutes les forces de mouvement, de résistance sont localisées en nous. Ainsi, pour résister au vertige, il n'y a qu'à ne pas laisser son regard s'attacher, en les parcourant, aux profondeurs de l'abîme.

Dans l'amour maternel, la mère perçoit dans son enfant des mouvements qui l'attirent vers lui; des mouvements de locomotion s'adaptent à ces mouvements plus délicats et portent la mère vers son enfant. Un obstacle s'offre à elle, elle est repoussée par une force brutale au moment où elle se sent attirée par les mouvements attractifs liés à la voix, aux regards de l'enfant; si cette force brutale de résistance l'emporte sur la force brutale de locomotion, la mère ne pourra satisfaire au mouvement plus délicat qui la porte toujours vers son enfant, alors que ses pieds ne lui permettent pas d'accomplir un mouvement en harmonie avec le premier.

On peut sans doute mesurer exactement les mouvements les plus délicats comme les mouvements les plus sensibles. On pourrait peut-être représenter extérieurement et artificiellement, dans des appareils comme ceux qui reproduisent artificiellement la circulation du sang, le système des forces qui constituent ce qu'on appelle, sous un nom très général et très abstrait, *les volontés*.

Le temps se ramène au mouvement. — De la sympathie comme d'un mouvement nécessaire, d'un devoir.

Saint-Julien, 10 décembre 1878.

Nous avons souvent remarqué que deux phénomènes s'associaient lorsqu'ils se produisaient en même temps. Le temps apparaissait ainsi comme une condition de

l'association. Si nous approfondissions cette observation, peut-être conviendrait-il de faire une nouvelle remarque. Le temps nous est apparu comme composé par l'association d'un phénomène quelconque et d'un mouvement (l'espace est constitué par un mouvement et un phénomène de résistance; donc, parmi les phénomènes quelconques entrant dans la composition du temps, il faut exclure, ainsi que nous le savons, les phénomènes de résistance). Quand donc nous disons que deux phénomènes se sont associés parce qu'ils se sont produits en même temps, parce qu'ils ont été perçus en même temps, l'analyse nous montre que le mouvement étant un des facteurs du temps, la simultanéité de temps peut correspondre à un mouvement qui est le même pour les deux phénomènes associés. Nous pouvons presque conclure que cette association, dont le temps nous paraît être l'une des conditions, est formée aussi, en dernière analyse, par un mouvement qui est le même pour les deux phénomènes, qui les pousse dans la même direction, ou qui attire l'un d'eux vers l'autre.

Quand nous percevons comme réel, comme se produisant à portée de nos sens, un mouvement associé à un phénomène quelconque, ce temps réel s'appelle *le présent*.

Quand nous percevons le mouvement et le phénomène quelconque réels associés au phénomène de cessation, ce temps réel ayant cessé d'être s'appelle *le passé*. Je vais du phénomène réel au phénomène qui a cessé d'être. Dans le futur, je fais la route en sens inverse, je vais du phénomène qui a cessé d'être au phénomène réel.

Quand nous percevons le mouvement et le phéno-

méne quelconques associés au phénomène de cessation, réapparaissant comme réels, ce temps ayant cessé d'être s'appelle *le futur*. Dans le passé, il y a le mouvement d'un corps qui disparaît, qui cesse d'être; dans le futur, il y a le mouvement d'un corps qui, après avoir cessé d'être, renaît, reparaît. Ici, un phénomène de disparition, ici un phénomène de renaissance.

— Nous avons analysé le désintéressement. Une douleur se manifeste à nous chez autrui, elle est associée chez autrui aux circonstances qui l'ont produite; la douleur dont l'idée est évoquée en nous évoque en même temps une série de mouvements répulsifs et des mouvements répulsifs s'associent, par la force des choses, aux circonstances qui ont fait naître cette douleur chez autrui. Dans ce cas, le sentiment de notre personnalité n'existe qu'à l'état sourd; il est évidemment dominé par le sentiment de la personne d'autrui, à qui tous les phénomènes marqués en nous viennent se rattacher. Ils s'y rattachent en vertu de la nécessité, de la loi même de la nature.

Le mouvement qui se produit en nous à la suite d'un cri de douleur, est un mouvement que nous ne pouvons pas empêcher de naître et qui renferme dans sa nature même une contrainte, une nécessité, une *loi* à laquelle nous ne pouvons ne pas obéir (à moins qu'un mouvement plus fort et contraire ne se produise, à moins qu'une nécessité ou loi plus énergique ne s'impose à nous). La loi est un mouvement qui contraint les choses, les phénomènes, à s'assembler. Si nous supposons que les choses existent comme nous les avons imaginées, le mouvement provoqué en nous nous porte à voler au secours d'autrui indépendamment de toute considération personnelle. En ce sens, la

réflexion de Talleyrand est profonde : le premier mouvement, c'est le bon. Ainsi le dévoûment, la générosité est une *loi*, même une *nécessité* spontanée de la nature. C'est une loi très générale, puisque le mouvement nécessaire qui la constitue, à moins d'un mouvement contraire, nous pousse dans tous les cas et pousse tous les hommes, certaines conditions étant données, à venir en aide à leurs semblables. L'homme commence à suivre l'impulsion ainsi donnée par la nature elle-même, indépendamment de toutes les conséquences qui peuvent en résulter pour lui. Il n'existerait ultérieurement ni satisfaction dans autrui, ni satisfaction en lui-même, ni honneur, ni plaisir, l'homme obéirait d'abord à cette impulsion. Et la preuve que l'honneur, la gloire, le plaisir ne sont pas les mobiles directs et immédiats de son action, c'est qu'il peut envisager sa propre douleur, sa propre destruction, comme pouvant être la conséquence de sa conduite ou comme devant l'être sûrement, sans cependant reculer. En effet, ultérieurement, l'être que nous avons sauvé peut témoigner une satisfaction dont la contemplation nous cause à nous-même un vif sentiment de plaisir. La nature associe ce plaisir à tous les phénomènes et à tous les actes dont nous avons été le théâtre, mais ce n'est pas lui à l'origine qui nous a déterminés. Cependant, quand il aura été déterminé ainsi ultérieurement, il pourra s'ajouter comme un mobile à l'impulsion primitive qui nous a fait agir, ce sera un accessoire de force, mais il ne suppléerait pas l'impulsion primitive. Enfin, comme il n'y a pas de vertu plus salutaire pour la société que le dévoûment d'un de ses membres, il n'y a pas de vertu qui soit plus honorée par la société tout entière, à laquelle elle témoigne plus de reconnaissance. Il en

résulte que les honneurs rendus par la société, les récompenses, la gloire, pourront s'ajouter aux phénomènes dont nous avons été le théâtre dans notre conduite désintéressée, mais ils ne s'ajouteront qu'ultérieurement, ils n'en seront pas le mobile déterminant, ils seront seulement un but secondaire. Ils agiront toutefois, en raison des mouvements propres qu'ils déterminent, pour rendre plus efficace et plus utile le mouvement qui nous porte à l'origine au secours de nos semblables.

Cependant, il ne faut pas s'y tromper, le mouvement qui m'a poussé au secours d'autrui n'est qu'une nécessité, qu'une loi. Mais en suivant cette loi, j'ai trouvé, j'ai accompli le bien. En effet, ce mouvement est associé pour la personne d'autrui, à un plaisir, au plaisir résultant par exemple de la conservation de la vie. L'association de ce mouvement et de ce plaisir est un bien. Dans la circonstance, le bien est impersonnel, il est désintéressé, parce qu'il est associé à la personne d'autrui, parce qu'il est accompli en vue de la personne d'autrui.

Il n'y a pas besoin de trouver un autre mobile à notre conduite. *Elle a sa raison en elle-même*. Elle s'explique par les conditions qui la déterminent. *Il y a une joie dans le bien accompli en vue exclusivement de la personne d'autrui*.

La manifestation de cette joie chez autrui ne nous sera même pas nécessaire. Nous savons que ce plaisir existe en général chez autrui, comme il existe chez nous-même.

Il suffit que l'idée de ce plaisir rapporté à la personne d'autrui s'offre à nous au moment où nous entendons un cri de douleur qui provoque en nous un mouvement

répulsif, pour que l'idée d'une action bonne, pour que l'idée de bien naisse en nous et nous détermine à agir dans la réalité.

Notons bien que dans la circonstance, suivant une analyse sévère, le mouvement répulsif associé à la douleur constitue le mal; mais ce mal est le moyen d'atteindre un bien. Il est le mal en ce qu'il nous est communiqué avec la douleur, mais il nous permet d'échapper à cette douleur; échappés à cette douleur, nous pouvons de nouveau subir l'attraction de notre personne, de notre être, et du plaisir dont elle est la source.

.... Quoi qu'il en soit de ces réflexions, l'association du mouvement et du plaisir qui résultera pour autrui de ce mouvement est un bien. Nous avons agi, dans la circonstance, non en vue mais en vertu du bien.

Cette association de ce plaisir et de ce mouvement est le bien véritable, et la répression adressée à ce qui causait une douleur chez autrui n'est le bien que par extension, c'est à dire parce qu'elle a été le moyen de procurer le bien à la personne d'autrui.

Ce n'est pas seulement en nous-même, ce n'est pas seulement dans la personne de nos semblables que nous trouvons des mouvements associés à un plaisir, c'est dans les êtres de l'univers tout entier. *Les sources du bien jaillissent de tous les pores de l'univers.* Ajoutons que les mouvements associés aux plaisirs sont enchaînés entre eux, et la connaissance de cet enchaînement constitue la science du bien. Toutes les fois que sur un point de l'univers, ou dans un être organisé quelconque, nous percevons un mouvement attractif associé à un plaisir, nous pouvons reproduire ce mouvement, et par suite nous avons une occasion

d'accomplir et de ressentir le bien. De même, nous pouvons percevoir le mal et ressentir toutes les douleurs qui travaillent le monde [1]. Mais nous connaîtrons la loi de l'univers et de la nature en ne voyant que des moyens dans ces douleurs, en saisissant le rapport qui les enchaîne — ou bien, ainsi que nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, connaissant cette loi nous l'appliquerons par là même et nous ferons servir le mal au triomphe du bien.

C'est la nature elle même qui nous enseigne la maxime : la fin justifie les moyens. Mais elle nous apprend dans quelles limites il faut renfermer l'application de ce principe. Nous pouvons, nous devons dans certains cas, causer une douleur à nos semblables ou aux êtres qui nous entourent, mais c'est à la condition que le mouvement répulsif à la suite duquel cette douleur sera causée à autrui, c'est à la condition que ce mouvement répulsif sera associé, provoqué lui-même et directement par une douleur et un mouvement répulsif émanant d'autrui. Telle est la loi de la nature, telle est la justice pour nous. Par ce mouvement répulsif et cette douleur causée à autrui, nous assurerons notre bonheur; mais on voit dans quelles limites la douleur d'autrui peut être le moyen de notre bonheur. Dans tout autre cas, il y aurait une infraction aux enseignements de la nature, il y aurait violation de la justice.

Quand nous ne cédons pas au seul mouvement qui nous pousse à secourir autrui dont la détresse évoque en nous ce mouvement, quand nous n'associons pas seulement le mouvement au plaisir qui en sera la suite

(1) Ailleurs : « Un seul être peut contenir toutes les douleurs du monde. »

pour la personne d'autrui, mais quand notre intelligence nous montre la gloire, les honneurs, la richesse elle-même qui pourront être les suites de notre action, comme ces phénomènes se rattachent directement à leur tour à notre personne, la fin d'une action désintéressée se trouve être un but personnel et intéressé. Si nous considérons principalement cette fin ou ce but, une récompense associée à notre personne, une récompense personnelle est le prix de notre action; nous avons passé ainsi une sorte de marché. Quand le résultat final de cette opération est un phénomène matériel et grossier comme une somme d'argent, cette opération devient un acte de commerce, notre but est un but commercial. Si avant d'agir nous exigeons d'autrui une promesse de cette sorte, qui sera la condition de notre action avant que son objet en devienne le résultat final, il y aura de notre part une stipulation, et les rapports ainsi constitués par la promesse d'autrui et par la promesse de mon action seront un contrat.

Le mouvement qui relie les astres entre eux a été longtemps inconnu, mais le monde entier n'en obéissait pas moins aux lois de la gravité; de même les mouvements dans le monde moral sont à peine soupçonnés, bien qu'ils n'aient jamais cessé de produire les plus grands effets.

— Les romanciers modernes ont souvent analysé ce que les héros de Corneille et de Racine sentaient sans le décrire. Le monde moral a été peu à peu, comme le monde physique, découvert, analysé, décrit dans les détails.... « Personne ne le rencontrait (Bénédict) pour la première fois, sans le suivre des yeux aussi longtemps que possible. (Georges Sand, *Valvèdre*, p. 110.)

... Je ne sais quelles émanations magnétiques nageaient dans l'air embrasé autour de lui, je ne sais quelles émotions mystérieuses, indéfinies, involontaires, firent tout d'un coup battre le cœur ignorant et pur de la jeune comtesse (*Id.*, p. 111.).... Se sentir appelé par une attraction magique lorsqu'elle l'appelait effectivement dans son cœur; obéir à toutes ces impressions subtiles, mystérieuses et invincibles que comprend l'amour, c'était là pour Bénédict autant de joies pures et fraiches que vous ne trouverez point trop puériles, si vous vous souvenez d'avoir eu vingt ans. (*Id.*, p. 143.)

Concordance de ces vues avec celles d'un autre auteur.

Saint-Julien, 16 juin 1878.

M. Alfred Fouillée, dans un article lu aujourd'hui, a entrevu ces vérités. Nous les avons déjà exprimées dans nos précédentes réflexions sur les idées de liberté et sur la conscience du mouvement ou de l'action en général et du mouvement qui peut être attaché à chacune de nos idées.

Les résultats de l'analyse précise à laquelle nous nous sommes livrés dans de précédentes études sont pressentis ici : « Toute idée conçue par nous a une » action sur nous et tend à se réaliser par cela même » qu'elle est conçue : voilà notre principe (cette réflexion » est très confuse; voir ce que nous avons dit de la » manifestation). *Au fond, penser une chose, c'est déjà » la commencer : on ne peut avoir par exemple l'idée » d'un mouvement sans produire dans le cerveau ce » mouvement même, l'idée d'une mélodie sans la » chanter intérieurement.* » (A. Fouillée, l'Idée moderne du droit, *Revue des Deux-Mondes,* 1er août 1878, p. 511.)

— La dernière remarque est identique à une observation souvent faite par nous. L'article contient çà et là des observations à garder.

— Après avoir trouvé nos principes, nous pourrons rechercher dans les auteurs les analyses auxquelles ils se sont livrés sur les phénomènes que nous voulons étudier. Par là nous serons aidés dans notre tâche par ceux qui ont travaillé sur ces matières. Mais nous n'accepterons rien sans l'avoir soumis à notre méthode, sans avoir *vu* personnellement les phénomènes et sans avoir reconnu leur enchaînement.

Il y a des attractions douloureuses; lesquelles? — De l'intensité du sentiment chez les hommes assemblés.

Saint-Julien, 12 décembre 1878.

Quand l'attraction exercée sur notre organisme est trop violente, elle peut devenir pour nous la cause médiate d'une douleur. En effet, à mesure qu'elle s'exerce, nous rencontrons dans le mouvement qui nous est communiqué et que nous exécutons, des obstacles qui nous repoussent et nous causent une douleur. Pierre m'appréhende au corps et me tire violemment à lui; une douleur accompagne ce mouvement d'attraction, ce qui est paradoxal dans notre théorie. Mais la douleur n'est pas en réalité causée par le mouvement d'attraction, dont nous ne ressentirions aucune douleur si nous pouvions céder tout à fait à ce mouvement. Mais le sol et les autres obstacles opposent une résistance au mouvement que nous a communiqué Pierre; il nous repousse, et il en résulte des mouvements

répulsifs et une douleur. C'est ainsi que pour résister à une attraction, nous nous exposons souvent à la nécessité de faire de violents efforts en nous cramponnant aux obstacles et à éprouver les douleurs que nous causent ces obstacles. Ainsi l'attraction par elle-même n'engendre pas la douleur, mais les efforts que nous faisons pour résister à ce premier mouvement peuvent être associés par nous à une douleur. De là le mérite de la résistance à certaines attractions, dans ces efforts par lesquels nous nous mettons en face de la force répulsive des obstacles pour l'utiliser, au risque d'être obligés à de violents efforts et à de vives douleurs. Il est vrai, souvent l'acte même par lequel Pierre nous entraîne vers lui, peut être suivi d'une douleur, mais cette douleur n'est pas associée directement au mouvement d'attraction, elle n'est point causée immédiatement par lui; seulement, pour que l'attraction vienne, il faut qu'il y ait préhension de la part de Pierre; ses doigts entrent par exemple dans ma chair, il me serre énergiquement. Ce sont là de véritables mouvements répulsifs mêlés de douleur qui accompagnent le mouvement attractif par lequel il veut m'entraîner.

La lumière exerce une attraction certaine sur notre organe visuel, elle est une source de bonheur pour nous. Nous disons constamment que la lumière attire. Son attraction sur les plantes a été constatée dans mille circonstances, elle est la cause du mouvement qui porte les plantes à se diriger du côté du soleil. Ses effets sur les êtres animés sont encore infiniment plus variés, en raison même de la multiplicité et de la sensibilité des organismes auxquels elle peut communiquer son mouvement. Il y a donc d'abord dans la lumière un mouvement — M. Edison rend sensible dans ses appareils le mouvement qui accompagne la lumière d'une étoile — et un mouvement d'attraction. Mais il n'y aura pas toujours que ce mouvement. Par exemple une lumière traverse le ciel, une étoile filante, de droite à gauche, la pupille, déjà attachée à cette lumière par un mouvement d'attraction, la suivra dans son mouvement de translation de droite à gauche.

L'attraction et la translation, venues du milieu extérieur, s'enchaîneront pour communiquer le même mouvement à l'organe de la vision. Cela est très visible pour le mouvement de la pupille, mouvement qui concorde exactement avec ceux qui s'accomplissent dans le milieu extérieur.

Nous avions pensé autrefois que le mouvement ne pouvait être perçu que par les muscles de certains organes, et que l'appareil de la vision, par exemple, ne pouvait percevoir des mouvements directs venus du milieu extérieur, ce qui était une erreur. Nous avons reconnu depuis que notre vue perçoit des mouvements sous l'influence directe des phénomènes extérieurs. Ce qu'il y avait de vrai dans l'opinion émise par nous antérieurement, c'est que le mouvement des paupières, les mouvements que feront notre tête, les muscles du cou pour suivre une lumière animée d'un mouvement de translation, ne seront évidemment pas, surtout pour les mouvements des organes, sans relation immédiate avec l'organisme de la vision, ne seront évidemment pas influencés directement, communiqués immédiatement par les mouvements extérieurs qui accompagnent la lumière. D'autres mouvements, venus du milieu externe, déjà moins délicats que ceux associés à la lumière et perçus par la vision, auront pu agir sur nos paupières, sur les muscles du cou, et comme ils auront

pu agir simultanément avec le mouvement communiqué directement à ma vue, à ma pupille, ils auront pu s'adapter à ces mouvements, de manière à nous permettre de suivre les mouvements de translation de la lumière au point de nous retourner sur nous-mêmes pour parcourir avec elle tout le cercle qu'elle peut décrire. Ces derniers mouvements sont adaptés aux premiers par les circonstances du milieu, circonstances différentes de celles qui ont produit les premiers, milieu qui, coïncidant avec celles-ci, peut produire ce résultat total de nous permettre de suivre dans toute son étendue le mouvement de la lumière.

Dans le son et la lumière, il y a un mouvement d'attraction ou de répulsion. Si nous percevons ce mouvement en même temps que le phénomène de lumière, n'y a-t-il point là pour nous une idée de temps, une perception de temps?

Les phénomènes distincts s'assemblent dans notre intelligence, parce qu'ils sont reliés les uns aux autres soit par des mouvements accomplis par nous, soit par des mouvements qui les animent et qui se communiquent à nous.

Je vois un arbre, puis à la suite d'un mouvement de la pupille ou de la paupière je vois un autre arbre. Ces deux arbres sont associés dans l'intelligence à l'aide de ce mouvement. Si un oiseau, animé d'un mouvement, apparaît dans le champ de la vision où se trouvent déjà les deux arbres, cet oiseau va se trouver associé dans notre intelligence, à l'aide du mouvement accompli par lui et perçu par nous.

Maintenant, je puis percevoir une série d'arbres, le sol, le ciel, dans un spectacle d'ensemble, sans qu'aucun mouvement ait isolé les uns des autres ou associé

les uns aux autres ces objets divers. Mais pour les distinguer les uns des autres, il faudra que mes organes accomplissent un mouvement qui s'associera aux objets ou leur sera communiqué, ou bien que ce mouvement soit exécuté par les objets et communiqué à mes organes. Il n'y a pas d'analyse et pas de synthèse sans l'accomplissement d'un mouvement qui s'associe aux phénomènes. Le mouvement est un élément simple qui est associé aux autres éléments simples; il ne renferme pas non plus une vertu autre que lui-même, autre que celle perçue par nous. Il s'associe aux objets; s'il est répulsif, il y a des objets et un mouvement répulsif placé entre eux; s'il est attractif, il y a des objets et un mouvement attractif placé entre eux. Il ne peut pas faire d'ailleurs de ces éléments simples un élément abstrait; il est toujours mêlé intimement aux autres phénomènes. Un mouvement qui n'est pas associé à un autre phénomène n'existe pas dans la nature. Cependant nous pouvons le percevoir comme distinct.

Je sens l'odeur d'une rose, et je la vois; la couleur de la rose et son parfum font partie d'une même perception, comme toutes les parties d'un champ que je découvre d'un seul regard. Pour savoir que ce sont là des éléments distincts, la couleur et le parfum, il faudra une série de mouvements dont l'initiative nous appartiendra, ou bien un milieu pour séparer la perception du parfum de celle de la couleur. C'est après coup que nous trouvons des parties dans ce qui n'a été à l'origine qu'un phénomène unique. Il faut des mouvements pour faire apparaître ces parties.

Quand nous disons que des objets ont été perçus en même temps, cela veut dire sans doute que les éléments de temps perçus dans chacun de ces objets sont

les mêmes si nous les comparons à ce point de vue du temps. Ainsi j'ai vu ces deux hommes en même temps, cela veut dire que les deux propriétés de temps dégagées par chacun d'eux ont été les mêmes; par exemple chacun d'eux a dégagé une propriété de temps présent, ou de temps passé; ce temps présent a été la même heure, huit heures du matin par exemple.

Quand nous disons que deux objets sont associés par le même mouvement, cela veut dire que le mouvement associé à cette boule qui roule est le même que le mouvement associé à cette autre boule qui roule. Il est certain que nous ne percevons pas entre les deux boules je ne sais quelle entité mystérieuse qui les relierait l'une à l'autre. Si nous concevons l'une de ces boules comme douée d'un mouvement qui attire l'autre boule, c'est que le mouvement attractif associé à la boule A est un mouvement qui est le même que le mouvement d'attraction auquel cède la boule B, à laquelle il est associé. Il y a deux mouvements, mais ce sont les mêmes, mais c'est le même mouvement. Nous concevons alors en outre ce mouvement comme continu entre les deux boules; mais le concevant ainsi, nous ne pouvons le concevoir que comme associé à des éléments dont il ne se sépare pas et dans lesquels il apparait comme étant le même que celui dont sont animées les deux boules.

Le mouvement peut être aussi perçu comme identique dans deux objets. Par exemple un mouvement unique apparait associé à un lieu interne et à un lieu externe.

Quoi qu'il en soit, si nous pouvons percevoir isolément l'odeur de la rose et sa couleur après les avoir perçues ensemble, c'est que, par suite de nos rapports

avec la rose, les phénomènes d'odeur et de couleur se sont trouvés dans des conditions telles que nous les avons perçus isolément. Dans ces conditions figurera un mouvement émanant soit de l'objet, soit de nous-même. Par exemple, une circonstance quelconque aura éloigné la rose de telle sorte que nous verrons encore la rose, nous ne la sentirons plus. Nous percevons le mouvement d'éloignement (qui est peut-être le même pour la couleur et pour l'odeur) et nous constatons en outre que l'odeur s'efface et un mouvement de rapprochement s'opère, l'odeur reparait; l'odeur est donc associée à ce mouvement, c'est à dire que nous la percevons ou nous ne la percevons pas, selon qu'il se produit un mouvement en avant ou selon qu'il se produit un mouvement en arrière. Au lieu d'émaner des objets, le mouvement pourra venir de notre organisme. Mais il n'en sera pas moins associé à la rose pour produire les mêmes effets, au point de vue de la couleur et de l'odeur, que si l'initiative du mouvement était venue de l'objet. Quoi qu'il en soit, le mouvement est un phénomène comme tous les autres, qui s'associe à tous les autres phénomènes, et qui est perçu d'une manière distincte et tangible dans un organisme spécial. L'odeur et la couleur s'associent ensemble en dehors de tout élément de mouvement, si elles sont perçues simultanément, comme l'odeur s'associe elle-même au mouvement par lequel elle se rapproche ou s'éloigne de moi, par lequel je me rapproche ou je m'éloigne d'elle. Des phénomènes intellectuels sont associés directement, intimement, quand l'observation ne nous révèle entre eux aucun intermédiaire comme ayant été perçu dans le milieu pour se placer entre eux et les joindre. Seulement, plus tard, des phénomènes

que nous avons perçus comme associés immédiatement entre eux, peuvent se disjoindre à l'aide de l'analyse, c'est à dire à l'aide d'un acte ou d'un mouvement de l'objet, c'est à dire toujours à l'aide d'un mouvement. D'ailleurs, nous nous sommes déjà expliqué sur ce point à propos de l'analyse. Il existe dans le milieu des objets que nos sens peuvent distinguer les uns des autres; il en est d'autres, au contraire, que nos sens ne peuvent pas, à l'état naturel, et sans le secours d'instruments, séparer les uns des autres; ce sont les éléments simples de la science morale.

— On peut s'expliquer comment les phénomènes qui s'accomplissent dans une assemblée d'hommes diffèrent de ceux qui se produisent chez l'individu isolé. Je suppose qu'un sentiment de répulsion se manifeste dans une assemblée. Ce mouvement se manifeste, par exemple, dans les regards ou dans la voix des hommes réunis. Si l'individu est isolé, le mouvement répulsif atteint son maximum d'intensité lorsque l'organe de la vue a reflété la force du mouvement interne; mais si ce mouvement se produit chez Pierre, placé à côté de Paul, dans ce cas, Paul manifestera non seulement le mouvement de répulsion qui vient de son propre fond, mais il percevra encore le mouvement de répulsion manifesté par Pierre; le percevant, il se l'assimilera après l'avoir recueilli, puis il le manifestera encore, de telle sorte que la force du mouvement de répulsion qui se trouvait déjà dans son regard va se trouver doublée, par suite de la perception du mouvement communiqué à Paul par Pierre, et selon que Paul aura pu percevoir le mouvement de répulsion chez un plus grand nombre de ses semblables qui le manifesteront et le lui communiqueront, le mouvement répulsif de son regard sera triplé, quadruplé, quintuplé, etc. Voyez la faiblesse avec laquelle un regard nous repousse dans un individu isolé, voyez comme ce mouvement devient énergique, assuré, audacieux, hardi, chez un individu qui se sent soutenu par ceux qui l'entourent et qui manifestent le même mouvement que lui! De même nous chantons avec plus d'assurance et de force quand nous percevons des voix qui marient leur force à la nôtre.

Force croissante de la sympathie dans l'humanité. — De l'attraction et de la répulsion comme antérieures au plaisir et à la douleur.

Saint-Julien, 13 décembre 1878.

Dans le système du monde, notre personnalité n'occupe pas la place que notre imagination, sous l'empire de l'amour de nous-même, s'est complu à lui faire. L'homme a été placé par sa propre imagination sur un piédestal divin; se croyant séparé du reste de l'univers par son essence, il a usurpé souvent la place de la nature. Or, l'observation exacte lui montre maintenant sa place dans la nature, et l'homme, quand il la voit, se met à cette place. Il est un membre du grand tout; le tout, la nature, a une importance plus grande que la sienne, et les destinées de ce tout sont plus intéressantes que les siennes. Elles sont plus intéressantes pour l'individu que l'individu lui-même. En effet, nous avons analysé l'opération par laquelle il peut rattacher les phénomènes qu'il perçoit au milieu extérieur, à la personne d'autrui, à la nature tout entière. Dans cette opération, notre propre personnalité n'a plus que la place qui lui a été réservée dans le système du monde. Ainsi les maux associés directement à notre

propre personne peuvent être compensés par le bien associé à la personne d'autrui. A ce point de vue, si nous considérons la masse sociale, nous voyons que chez les hommes pris dans leur ensemble, le bien l'emporte sur le mal. Souvent nous sommes atteints dans notre propre personne; c'est la mutilation d'un membre de la société, ce n'est pas la destruction de la société tout entière. On ne comprend rien à l'ordre de la nature tant qu'on ne rattache pas chacun des phénomènes perçus aux phénomènes que la nature elle-même lui associe directement sans intermédiaire.

Par suite du progrès de l'égalité matérielle, intellectuelle, morale, les solidarités sociales se sont accrues. Chaque individu voyant son semblable dans les autres hommes, et, sous l'empire de l'attraction, l'image de son semblable lui étant sans cesse présente, il a été plus apte à saisir les manifestations de ses semblables; ces manifestations de douleur ou de joie ont évoqué des phénomènes correspondants chez l'individu, phénomènes associés dès leur naissance, dès leur apparition à la personnalité d'autrui, comme ils viennent de l'être à la personnalité de l'individu qui les a perçus.

Quand un fléau sévit maintenant dans l'humanité, il n'est pas rare de voir des hommes placés aux deux pôles de la terre unis par les secours qu'ils donnent et qu'ils reçoivent. Dans les catastrophes nationales, l'État, représentant la masse des citoyens, vient sans cesse au secours de ceux qui ont été atteints par le fléau. L'État est plus humain, plus secourable, plus dévoué qu'il ne l'a jamais été, et sa générosité n'est que le reflet fidèle de la générosité répandue dans tous les rouages de la société et de l'idée que l'homme se fait de lui-même et des autres hommes.

— Le procédé par lequel nous rattachons un phénomène, un arbre que nous voyons, à notre personnalité, est le même que celui par lequel nous le rattachons au milieu extérieur. Selon que ce phénomène apparaît comme rattaché à notre personne ou bien au milieu extérieur, il est subjectif ou objectif, mais il n'y a entre l'objectif et le subjectif aucune différence de nature. Il n'y a qu'une différence de degré et de place dans les phénomènes.

J'éprouve à propos d'un arbre une sensation de vue et une sensation de résistance. Nous avons déjà analysé comment l'expérience nous apprend progressivement à rapporter des sensations distinctes à un même objet. (Voir idée de corps.) La couleur de cet arbre et sa résistance sont intimement associées dans mon intelligence. Il est rare que les phénomènes ainsi associés le soient assez intimement pour n'avoir point entre eux un mouvement comme intermédiaire. Après avoir vu l'arbre ou bien en voyant l'arbre, j'ai fait un mouvement à la suite duquel je l'ai touché. Mais il nous apparaît encore qu'entre la sensation de résistance et celle de mouvement aucune sensation intermédiaire ne s'est placée.

Je touche un objet, je détermine le lieu externe dans lequel il est placé; j'associe ainsi un phénomène de résistance à un phénomène de lieu externe. Si, en dehors du mouvement associé à la résistance qui constitue le phénomène de lieu externe, je perçois un mouvement spécial dans l'objet, un mouvement de déplacement, de roulement, de translation, ici le mouvement s'associe au lieu externe sans aucune espèce d'intermédiaire; le mouvement fait corps avec l'objet externe, et je le perçois comme tel. Nous apprenons

sans cesse à nous mettre vis-à-vis des choses dans des circonstances telles que nous ne puissions pas percevoir d'intermédiaire entre les phénomènes distincts qui les composent — si ce n'est le mouvement qui nous permet de distinguer les phénomènes les uns des autres; quand je touche l'arbre que je vois, quand aucun phénomène intermédiaire n'a pu se placer entre la couleur que je perçois et la résistance que je perçois également, le résultat est celui-ci : je touche la feuille que je vois, je vois la feuille que je touche. La résistance de la feuille et sa couleur font corps.

Pour associer le rouge de ce fauteuil que je vois et que je touche, il a fallu deux mouvements : un mouvement de mon doigt vers le velours du fauteuil, un mouvement de mon œil vers le rouge; mais si les deux mouvements sont conçus comme opérant l'association entre le contact du velours et sa couleur, il n'y a maintenant aucun phénomène intermédiaire, ils sont immédiatement associés.

Je prononce le mot chêne, et je montre un chêne à l'enfant; l'enfant, après avoir entendu le mot, tourne la tête et les regards du côté du chêne que je lui indique; le son du mot n'est pas associé directement à la couleur du chêne. Un mouvement se place entre ces deux phénomènes auxquels ce mouvement est associé immédiatement. Ici, le mouvement est perçu comme interne. Il pourrait être externe si le chêne s'était déplacé (rendu mobile) au moment où j'ai prononcé le mot, le chêne rendu mobile s'est offert aux regards de l'enfant.

Quand la perception d'un mouvement d'attraction a été associée à la perception d'un phénomène externe, d'une lumière par exemple, si la lumière se représente

à notre pensée, elle fait renaître le mouvement d'attraction qui nous porte dans la direction originaire qu'il nous a imprimée.

C'est ainsi que les mouvements qui sont perçus dans le milieu externe déterminent une action interne, non seulement au moment où ils sont perçus, mais encore après avoir été perçus, quand ils renaissent dans l'intelligence. On voit, par suite, le rôle important qu'ils jouent.

— Nos éléments simples sont moralement simples; ils le sont au point de vue de la science morale, ils ne le sont pas au point de vue de la physique, de la chimie, de la physiologie.

— Nous pouvons publier un premier mémoire sur la nature des phénomènes moraux; un second sur le rôle du mouvement dans les phénomènes moraux; un troisième sur les peines et les récompenses.

En ce qui concerne le mouvement, nous avons lu hier soir, pour la première fois, un résumé de la philosophie de Spencer. Nous n'avions pas pu nous inspirer des idées de Spencer dans les observations et les considérations développées dans les études précédentes sur le rôle du mouvement particulièrement, comme entrant dans la composition de l'organisme social. Remarquons bien qu'au point de vue de son rôle, le mouvement est un phénomène comme les autres, il entre comme facteur dans la composition des phénomènes. Il est vrai qu'il a un rôle très considérable, très étendu, qu'on le voit sans cesse apparaître. Notre organisme de perception lui-même est en rapport avec l'importance du mouvement dans l'univers, puisque nous le percevons pour ainsi dire dans toutes les parties de notre organisme, qui l'émet aussi de tous ses points. Il est vrai

que la lumière n'est pas perçue exclusivement dans l'organe de l'œil, le son dans l'organe de l'ouïe, mais il n'y a de conservé, en fait de lumière et de son, que ce qui passe par l'œil et l'oreille.

Un objet entraîné dans un mouvement d'attraction vers un autre objet heurte violemment sur sa route un organisme, il y a un choc; dans ce choc un mouvement de retraite est imprimé à l'organisme, c'est ce que nous avons appelé le mouvement de répulsion, en même temps qu'une douleur est dégagée par l'objet en mouvement et perçue par l'organisme. Comme ce mouvement de retraite, qui n'est autre qu'un mouvement d'attraction violemment communiqué à un autre organisme, s'impose à cet organisme et qu'il est accompagné d'une douleur, nous disons, associant ce mouvement de retraite nécessaire et de douleur, que nous devons éviter la douleur. C'est l'association habituelle du choc et de la douleur qui nous apprend que la douleur doit être évitée; de même c'est l'association habituelle de l'attraction, du mouvement attractif et du plaisir qui nous enseigne la nécessité de rechercher le plaisir. Maintenant, à la douleur et au choc violent s'associent non seulement des mouvements de retraite, mais des mouvements répulsifs, lesquels sont associés aussi à la disparition, à l'éloignement de la douleur associée à l'éloignement de l'objet qui nous la cause. Nous avons vu l'opération inverse pour l'attraction, le plaisir et la préhension.

L'habitude, pour les rapports mêmes établis dans la nature, d'associer un plaisir avec un mouvement attractif, une douleur avec un choc ou mouvement répulsif — attraction en sens contraire de notre état et de notre direction, — fait que même sans ressentir un mouvement associé dans le milieu externe, nous allons vers le plaisir, nous nous éloignons de la douleur. L'un et l'autre évoquent un mouvement d'attraction ou un mouvement de retraite.

Un phénomène qui nous cause un plaisir peu appréciable s'il entre en contact avec un seul point organique, se multiplie et devient plus fort si le nombre des points de contact est augmenté.

Exemple confirmant la loi précédemment posée. De la faim et de ses effets. — De la jalousie et de l'envie. — Caractère relatif de toute perception.

Saint-Julien, 18 décembre 1878.

Un enfant voit un morceau de pain et il avance la main pour saisir ce morceau de pain. Dans ce cas, aucun mouvement d'attraction n'a été lié originairement à la vue du pain. La couleur du pain est une couleur neutre, indifférente, qui ne paraît guère liée dans la nature à aucun élément attractif susceptible de communiquer un mouvement dans les régions visuelles; par conséquent entre la vue de la couleur du pain et le mouvement par lequel l'enfant tend la main, il doit y avoir des phénomènes intermédiaires de mouvement qui ne sont pas perçus soit comme associés intimement à la couleur du pain, soit recueillis dans les régions visuelles. Analysons ce qui a dû se passer. Quand un morceau de pain a été placé dans la bouche d'un enfant, son contact avec les muqueuses a déterminé des mouvements de préhension, par conséquent il y a eu dans le pain un véritable mouvement attractif qui a été perçu dans les parois muqueuses de la bouche; ce mouvement a été associé à la perception d'un

élément savoureux et agréable dans le pain. Plus tard la vue du pain qui s'est trouvée associée à ce mouvement de préhension les évoque de nouveau, nous ne savons pas encore associer les mouvements d'attraction à des mouvements plus complets par lesquels nous saisirons le pain avec notre main. Mais la mère, au moment où ces mouvements d'attraction se produisent dans la bouche de l'enfant, lui apprend les mouvements par lesquels il pourra saisir le pain avec sa main et le porter à sa bouche. Ensuite tous ces mouvements se trouvent intimement joints les uns aux autres, et la seule vue du pain pourra les réveiller non parce que la couleur du pain est liée elle-même directement à un mouvement attractif dans la couleur et dans la perception par l'appareil visuel, mais parce qu'elle a été liée au contact du pain sur les parois de la bouche et que ce contact a été lié étroitement à un mouvement attractif du pain communiqué à la bouche.

C'est ce mouvement évoqué dans la bouche qui donne l'impulsion à tous les autres, à ceux qui nous porteront vers le pain pour nous en saisir et le porter ensuite à notre bouche.

La faim est sans doute liée à un mouvement d'attraction qui reparaît dans l'organisme après qu'il a été apporté dans cet organisme par les contacts de certains éléments avec lui. Plus ce mouvement est énergique, plus l'est aussi l'impulsion qu'il donne aux mouvements subséquents. L'enfant apporte sans doute avec lui en naissant et le sentiment de la faim et le mouvement qui lui est associé dans l'organisme.

Ces phénomènes ont été élaborés dans son organisme avant la naissance.

Il n'est pas plus étonnant de voir l'enfant, à sa naissance, exécuter des mouvements de succion que de le voir ouvrir les yeux pour percevoir les éléments lumineux. Par l'ouverture de la bouche il perçoit les éléments savoureux; par les mouvements de succion, dès qu'un aliment ou un corps est approché de ses lèvres, il perçoit le mouvement attractif des aliments qui lui sont présentés.

Ainsi, à l'origine de tout état intellectuel, il paraît bien y avoir un mouvement, soit que ce mouvement vienne de l'objet, soit qu'il vienne de l'organisme percepteur. Quand nous ne percevons pas avant tout le mouvement dans l'objet, c'est que nous le percevons dans l'organe percepteur ou dans le reste de l'organisme.

La grande habitude que nous avons de percevoir ce mouvement peut seule sans doute nous le faire négliger. Mais une observation attentive le retrouve toujours. Ce serait se tromper sur son rôle que d'en faire une des conditions de la perception, il fait partie de nos perceptions. Il est d'abord compris dans l'ensemble de la perception, puis l'analyse permet de le considérer isolément.

Jalousie; envie. — Pierre est séduit par les attentions, les soins, les charmes et les bonnes grâces de Paul, tout entiers tournés de son côté. Ces soins dirigés sur lui sont une source de plaisirs. Tout à coup Pierre porte une partie de ses attentions sur Georges. Paul souffre, il est jaloux ou envieux. La souffrance ne vient pas directement de ce que Paul accorde ses soins, ses attentions à Pierre; mais pendant que Paul est en relation avec Georges, Pierre est privé de ses relations avec Paul. Privé de ces relations, dont il tirait son

plaisir, il demeure en contact avec des objets dont le charme et l'agrément sont moindres que celui résultant du contact de Pierre avec Paul, ou bien les objets avec lesquels il a contact apportent une impression douloureuse. Par suite, Pierre éprouve moins de plaisir, ou bien il éprouve de la douleur. Cette diminution du plaisir ou cette douleur sont liées à la personne de Georges, qui nous apparaît comme nous enlevant des contacts avec Paul, contacts auxquels était associée une attraction. Ainsi Georges nous fait éprouver indirectement une souffrance, celle de la jalousie.

Nous envions, nous désirons avec accompagnement de souffrance, ce qui est le propre de la jalousie, les charmes dont un autre ne peut jouir sans que nous en soyons privés. Le moyen de détruire la jalousie quand elle est déplacée, consiste à apprendre à Pierre à trouver une compensation dans le plaisir éprouvé et manifesté par Georges.

Un vêtement m'avait toujours paru très blanc; vu à côté de la neige il me paraît presque jaune. En réalité, sa couleur n'a pas changé dans cette association avec la couleur de la neige, mais quand il m'a paru très blanc, il m'a paru plus blanc que les objets blancs auxquels je pouvais l'associer ou le comparer. Associé ou comparé à la neige, il me paraît moins blanc que la neige.

Des points noirs sur une feuille de papier me paraissent très serrés. Mais à côté de cet assemblage de points noirs un autre assemblage de points noirs vient à paraître; ceux-là me paraissent plus serrés que les premiers, et ceux-ci me paraissent clairs. Cependant leur nombre, leur rapprochement n'a pas diminué; mais quand nous les regardions comme très serrés, nous

les associions, nous les comparions intérieurement à un assemblage de points moins serrés; placés à côté de points plus serrés, ils deviennent à leur tour moins serrés, mais aucune modification ne s'est produite dans la perception; seulement, la comparaison, l'association nous ont donné l'idée du plus ou du moins, comme la comparaison de deux feuilles vertes nous donne l'idée de deux feuilles qui sont les mêmes, tandis que la perception de l'une seulement de ces deux feuilles, ne nous donnait l'idée que d'une feuille unique.

Des mouvements attractifs et répulsifs.

Saint-Julien, 19 décembre 1878.

Les mouvements les plus intéressants à étudier parce qu'ils sont sans doute le point de départ de tous les autres, sont ces mouvements très délicats, intimement associés d'ordinaire à nos besoins, à nos plaisirs, à nos douleurs. Ils paraissent également associés, dans le milieu externe, d'une manière immédiate aux éléments agréables ou douloureux. Notre regard perçoit dans le regard d'autrui un mouvement d'attraction ou de répulsion, lié à un élément agréable ou désagréable. C'est ainsi encore que le contact d'un épiderme ressenti dans notre épiderme nous communique un mouvement d'attraction suivi d'un sentiment de plaisir.

Ces mouvements nous sont offerts par le milieu comme faisant partie de l'objet lui-même. Ils sont associés intimement aux autres propriétés de l'objet, élément agréable, couleur, etc., comme la résistance et la couleur le sont dans une même branche d'arbre. Ces mouvements, reliés intimement aux autres pro-

priétés d'un objet, propriétés avec lesquelles ils font corps, sont le lien véritable entre nous et ces objets. Un mouvement attractif est perçu, il s'associe à un phénomène de lieu interne, puis à un phénomène lumineux de lieu externe. Il est immédiatement placé et perçu entre le lieu interne et externe.

Les mouvements perçus comme faisant partie des objets eux-mêmes sont, quand ils reparaissent, l'impulsion initiale de tous les mouvements plus étendus et plus tangibles. C'est la nature qui se charge (l'éducation ne fait que l'imiter) de relier les mouvements associés à l'objet, aux autres mouvements. Par exemple je subis une attraction, je vois une lumière. Si la lumière ainsi perçue reparait dans ma pensée après avoir disparu dans la réalité, elle fera renaitre le mouvement attractif auquel elle est associée, et ce mouvement sera suivi d'autres mouvements qui me remettront dans la réalité en contact avec la lumière. Comment ces mouvements s'enchaînent-ils avec le mouvement d'attraction? C'est le milieu lui-même qui a déterminé cet enchaînement. En effet, avant de percevoir le mouvement attractif attaché intimement à la lumière, j'ai, sous l'empire de circonstances autres que l'influence de l'objet lumineux, exécuté des mouvements qui ont eu pour résultat, sans que ce résultat fût prévenu à l'origine, de me porter dans l'orbite de l'objet lumineux. Placé ainsi par les mouvements exécutés dans cet orbite, j'ai ressenti l'attraction de l'objet lumineux, mais cette attraction s'est trouvée associée par là même, puisqu'elle leur succède immédiatement, aux autres mouvements, et par suite associée dans la réalité, associée dans mon état mental; si la lumière, après que je m'en suis écarté dans la réalité, vient à

reparaître dans ma pensée, elle entraîne par voie récurrente le mouvement attractif, lequel entraîne le mouvement qui l'a précédé, et ainsi de suite, jusqu'à ce que je me retrouve de nouveau en un point qui a été celui du départ vers l'objet en contact réel avec l'objet lumineux.

Les mouvements qui reparaissent dans l'intelligence par voie récurrente me conduisent jusqu'au mouvement qui a été le point de départ de ma marche vers l'objet; arrivé ainsi à ce point de départ, je reproduis — à mesure qu'ils renaissent dans ma pensée — tous les mouvements qui m'ont conduit vers l'objet, et je me trouve reporté vers lui. Si sur l'un quelconque des points de cette voie récurrente je trouve un état réel de mon organisme correspondant avec l'état de ma pensée, je pourrai me remettre en marche vers l'objet à partir de ce point sans avoir besoin de revenir à l'origine même, à la source des mouvements qui m'ont porté vers cet objet.

J'ai froid; un mouvement de répulsion est lié intimement au froid que j'éprouve; j'exécute une série de mouvements qui me rapprochent d'un foyer allumé; j'exécute ces mouvements parce qu'ils se reproduisent dans ma pensée à la suite du mouvement de répulsion. A l'origine, le mouvement de répulsion s'est produit; mais les mouvements qui l'ont suivi, *produits par les objets environnants, autres que l'atmosphère froide,* ne m'ont pas porté avec *prévision* vers le feu. Il s'est trouvé cependant que ces mouvements m'ont conduit vers le feu. Ils se sont trouvés associés par suite au mouvement de répulsion lié au froid. Si l'impression du froid reparaît, aussitôt renaîtront l'idée, les mouvements qui doivent me conduire vers le feu, et j'exécu-

terai ces mouvements, voyant d'avance dans ma pensée le feu vers lequel ils me conduisent et subissant dans ma pensée l'attraction liée au feu.

L'attraction se trouvant liée au feu est le dernier des mouvements qui ont été dégagés successivement des phénomènes avec lesquels je me suis trouvé en contact, objets autres que l'objet chaud. La direction de ces mouvements, dégagés chacun par un objet autre que l'objet froid et chaud, mais associés les uns aux autres dans le milieu et dans nos perceptions, a été déterminée par la répulsion attachée à l'objet froid et l'attraction attachée à l'objet *chaud*. L'attraction exercée par le feu m'arrête momentanément parce qu'elle constitue momentanément un mouvement qui l'emporte sur tous les autres qui me sollicitent.

Les mouvements associés ordinairement à des objets déterminés sont ceux perçus comme naissant, durant ou disparaissant en même temps que d'autres propriétés naissent, durent ou disparaissent. Nous avons d'ailleurs observé cet état de choses à propos de l'association d'autres propriétés que celles de mouvement.

Le mouvement, nous ne saurions trop insister sur ce point, n'est pas doué d'une vertu mystérieuse par laquelle il agit sur les autres phénomènes ; comme tous les autres phénomènes, il est perçu dans des organes appropriés qui reçoivent en quelque sorte son empreinte, il fait corps ensuite avec les autres phénomènes *son, couleur,* auxquels il s'associe comme ceux-ci peuvent s'associer entre eux. Quand le mouvement est associé à plusieurs phénomènes, nous disons qu'il y a vie, ces phénomènes sont animés de ce mouvement; cela ne veut rien dire autre chose, si nous faisons disparaître du langage tout ce qui fait penser à des influences occultes et magiques, cela ne veut rien dire qu'associés à ce mouvement. Quand le mouvement apparaît comme associé à un phénomène de lieu interne et à un phénomène de lieu externe, intermédiaire entre les deux phénomènes, nous disons que le phénomène du lieu interne forme un organisme avec les phénomènes de lieu externe. L'arbre associé au lieu externe est perçu encore comme associé au lieu interne, le mouvement associé aux deux lieux est une image comme l'image de l'arbre.

Pierre, par un geste, me communique un mouvement. Cela veut dire que le mouvement perçu comme associé à la personne de Pierre, est perçu comme associé également à ma personne. Il n'y a rien autre.

De l'erreur et de la faute comme d'une exception. — Définition du bien. Analyse des émotions sympathiques.

Saint-Julien, 26 décembre 1878.

Un bâton que je vois flotter au loin sur la rivière évoque le souvenir d'une barque que j'ai vue autrefois sur cette rivière. La barque s'offre à mon esprit non comme une idée, mais comme une réalité. Les réalités présentes qui m'entourent n'évoquent que des réalités dans l'intelligence et ne permettent pas de reparaître aux caractères de disparition qui, à un moment, ont accompagné ces réalités. La résurrection de l'idée est incomplète, elle ne s'étend pas au caractère de disparition. Mon idée est le reflet exact de la réalité et en conséquence ne m'apparaît pas comme une idée. Le phénomène correspondant à cette idée s'associe aux phénomènes ambiants, à la rivière, et il en résulte

l'association d'une barque réelle avec une rivière réelle. La barque m'apparaît comme portée par la rivière, comme le bâton auquel elle est d'ailleurs également associée. Mais le bâton se rapproche de moi et bientôt il n'évoque plus que l'idée d'un bâton. Je fais alors une réflexion plus complète, et je reconnais, en évoquant tout ce qui était uni à la barque dans la perception, que la barque prise par moi comme une réalité n'est qu'une réalité ayant cessé d'être une simple idée. Ici encore il y a dans cette erreur une observation, une réflexion incomplète. Une exception à ce qui se passe habituellement, c'est à dire à la réflexion complète, se produit d'habitude dans notre esprit et dans l'esprit des autres hommes.

La faute provient des actes qui ne sont pas enchaînés à d'autres actes, selon un enchaînement qui se produit habituellement, soit dans l'intelligence de l'agent, soit dans l'intelligence des autres hommes. Dans le premier cas l'agent est responsable vis-à-vis de lui-même; dans le second, il l'est vis-à-vis de la société; enfin dans un troisième cas, il s'agit non plus d'un enchaînement habituel dans telle ou telle société déterminée, mais dans la nature entière; il est responsable devant la nature. La faute est donc aussi, comme l'erreur, une exception aux rapports de phénomènes autres que le mouvement. A la suite d'une erreur, il est vrai, nous pouvons agir, mais l'action a son point de départ dans les phénomènes quelconques, ainsi que le mouvement; tandis que dans la faute, l'action ou les phénomènes quelconques n'ont leur point de départ que dans des mouvements.

Ce sont les mouvements qui sont faussés à l'origine, qui ne s'enchaînent pas les uns aux autres comme ils

s'enchaînent d'habitude dans la nature. Aussi le mode de répression naturelle de la faute ou de l'erreur varie avec les phénomènes qui se sont produits chez l'agent et ne sont pas en harmonie avec les autres phénomènes du monde.

L'exception est une erreur quand nous ne saisissons pas les circonstances qui font qu'un phénomène apparaît comme ne se réalisant plus dans les conditions où il se réalise habituellement. L'oxygène et l'hydrogène font de l'eau mélangée dans certaines proportions et à certaines conditions. Un cas se présente où malgré la présence de l'oxygène et de l'hydrogène, l'eau ne se reproduit pas; c'est une exception à ce qui se passe habituellement; mais nous reconnaissons que certaines conditions nécessaires à la production de l'eau ont fait défaut; par conséquent l'exception n'était qu'une erreur si nous avons cru que dans les conditions réalisées par nous, conditions qui n'étaient pas complètes, l'eau devait se produire. Cette exception confirme la règle, parce qu'elle montre que si l'eau ne s'est pas produite, c'est que toutes les conditions exigées régulièrement pour la production de l'eau n'avaient pas été réalisées. L'exception n'est qu'une exception, si nous avons vu que certaines conditions faisant défaut, l'eau ne devait pas se produire. A sa manière, l'exception est encore une règle, car toutes les fois que ces conditions manqueront, l'eau ne se produira pas.

— Nous avons défini le bien un mouvement associé à un plaisir, de même que nous avons défini le beau un phénomène quelconque, son ou couleur, associé à un plaisir. Notre définition du bien ne paraît pas complète. Dans la nature, le mouvement n'est pas directement relié au plaisir. C'est par une illusion, c'est parce que

dans un chemin que nous parcourons, le but est le phénomène saillant, c'est pour cela que souvent nous sommes disposés à considérer exclusivement le but. Mais en réalité, dans la nature, si le plaisir est le but vers lequel tendent nos mouvements, le but n'est pas associé, sans intermédiaire, au point de départ. Une couleur, une lumière nous attirent et nous causent un plaisir. Le mouvement d'attraction est associé au plaisir par l'intermédiaire de la lumière. Le mouvement est perçu le premier, puis la lumière, puis le plaisir; tel est l'ordre dans lequel les phénomènes sont associés. *On pourrait donc définir le bien un phénomène de beauté auquel est associé un mouvement,* un composé, le beau auquel s'associe un mouvement attractif. Ce mouvement précède dans la nature le phénomène quelconque associé au plaisir. Il a une direction, de sorte qu'on peut encore définir le bien un mouvement vers le beau.

Nos semblables, et tous les êtres au milieu desquels nous vivons, peuvent nous procurer deux sortes de plaisirs : un plaisir immédiat et direct. Je perçois dans mon semblable des éléments de couleur, de forme harmonieuse, qui me causent un plaisir. Ce plaisir est directement associé à ma personne. Il a une origine externe, mais il est associé dans ses origines mêmes, comme le plaisir qui me vient d'un aliment, d'une odeur, à ma personne. Il passe par mon organisme et s'y associe à ma personne. L'élément agréable est lié dans la réalité à un lieu externe, il est recueilli immédiatement dans mon organisme où ce plaisir est d'abord ressenti.

Il n'en est plus de même quand, au lieu de percevoir dans autrui les formes harmonieuses, les couleurs

associées à un élément agréable (dont autrui n'a pas ou peut n'avoir pas conscience), nous entendons un cri de bonheur poussé par autrui. Ce cri n'a aucune valeur agréable propre, mais il est associé antérieurement à l'idée d'un plaisir. Or, dans ce cas, c'est l'organisme d'autrui et non pas notre organisme qui a perçu directement ce plaisir. Le plaisir a été engendré originairement dans l'organisme d'autrui. Il commence pour nous dans une idée qui se trouve évoquée et associée à la personne d'autrui. C'est peut-être ce qui a fait dire de l'amour qu'il est un égoïsme à deux. Nous ne voyons, dans l'amour purement physique, que les éléments externes auxquels sont associés pour nous des plaisirs.

Mais le plaisir que nous cause autrui peut être indirect. Par exemple Pierre pousse un cri de joie; ce cri n'est pas un chant; par lui-même il ne nous cause aucun plaisir propre, immédiat et direct. Mais il évoque en nous l'idée d'une joie que nous avons éprouvée. Il évoque l'idée de cette joie sans que l'idée de cette joie éveille immédiatement l'idée de joie; mais cette joie n'a pas sa source immédiate dans ma personne, elle est reliée à un cri, ce cri est relié à la personne d'autrui. La joie que nous éprouvons n'est pas personnelle, elle n'est pas égoïste, elle n'est pas perçue immédiatement et directement dans un organe, elle est seulement évoquée, de plus elle consiste dans une idée évoquée. Elle est donc idéale et impersonnelle.

La genèse de la perception des différentes phases du phénomène est toute différente, selon qu'il s'agit d'un plaisir personnel ou d'un plaisir impersonnel.

Dans le premier cas, mouvement attractif, élément agréable externe, élément agréable organique interne;

association du plaisir et de ma personne dans l'organisme; puis reflet dans l'intelligence, voilà l'opération. Dans le second cas, cri entendu, cri auquel ne s'associe aucun élément agréable dans la nature et pour ma personne, mais perçu comme étant le même qu'un autre cri associé dans mon intelligence à un plaisir. Ce plaisir n'est donc pas engendré dans mes organes, il est seulement évoqué ou rappelé dans mon intelligence, et il est associé d'abord au phénomène immédiat et réel du cri, rattaché réellement à la personne d'autrui. Toutes ces réalités caractérisent le plaisir que j'éprouve ainsi avant qu'il ait pu se faire sentir réellement par contre-coup dans mon organisme. Il est donc, au point de vue réel, réellement et présentement externe, avant d'être réellement et présentement interne et organique. Je me réjouis vraiment en autrui avant de me réjouir en moi-même.

On le voit, la condition de la naissance du plaisir rattaché à la personne d'autrui, de la sympathie, c'est que les moyens par lesquels autrui manifeste des impressions de sensibilité, soient déjà liés en nous à ces impressions antérieurement élaborées dans notre organisme personnel et localisées dans notre intelligence. Ces impressions de sensibilité sont liées directement et étroitement en nous aux phénomènes par lesquels nous les avons manifestées, les sons de voix par exemple, les gestes. Donc, pour que les manifestations d'autrui évoquent en nous ces impressions sensibles, il faut qu'elles offrent avec les nôtres une très grande similitude. *Cette similitude est la condition* sine quâ non *de la sympathie.* L'attraction n'agit pas au même degré, ainsi que nous l'avions cru. On voit tout de suite que plus les êtres avec lesquels nous sommes en contact expriment

leurs sentiments par des manifestations analogues aux nôtres, plus ils nous ressembleront, plus nous ressentirons pour eux de la sympathie, c'est à dire plus nous associerons facilement des plaisirs ou des douleurs à la personne d'autrui, plus par suite nous associerons facilement les actes qui dérivent de la sympathie.

La sympathie est différente de l'amour. L'amour repose sur un plaisir immédiat causé par autrui; la sympathie repose sur une idée de plaisir ou de douleur évoquée et rattachée à la personne d'autrui.

La voix, le geste ne sont pas les seuls moyens par lesquels les êtres éveillent en nous une sensibilité qui se rattache à eux. Leurs plaisirs et leurs douleurs parlent le langage le plus varié. Plus ce langage, plus ces manifestations sont naturels, c'est à dire plus ils sont habituellement associés par la nature à l'impression du plaisir ou de la douleur, mieux ils évoquent dans notre intelligence les idées de plaisir ou de douleur.

Un acteur qui joue mal, un drame, un roman mal faits ne nous émeuvent pas, parce que les manifestations, le langage par lesquels ils prétendent éveiller notre sensibilité ne sont pas ceux que la nature associe d'ordinaire aux impressions véritables. Par suite, ces manifestations fausses n'étant pas les mêmes que les manifestations véritables, n'évoquent pas celles-ci.

Solidarité des vices et des vertus.

Brienon, 5 septembre 1878.

C'est une remarque commune que les vices et les vertus sont solidaires dans un même individu. Celui qui a montré du courage dans une circonstance donnée

apportera presque toujours le même courage dans les circonstances les plus diverses de sa vie. Comment s'établit cette solidarité? On peut supposer d'abord qu'une personne étant habituellement sous l'empire d'une influence énergique, cette énergie se trouve par là même associée aux actions les plus variées de cette personne. Mais on peut faire encore une autre supposition. Le mouvement énergique et vertueux ne se produit à propos d'une situation donnée, que si ce mouvement a pu être associé, sous l'influence du milieu externe, avec cette situation. Or, souvent cette association n'aura pas eu lieu. Cependant l'acte énergique se produit. Il arrive sans doute que l'esprit se trouve dans une situation où il subit une tentation, un entraînement vicieux; l'état actuel, en vertu du procédé habituel qui rattache le semblable au semblable, évoque un état antérieur de même nature, mais un état dans lequel cette fois nous avons lutté avec énergie contre l'entraînement vicieux.

De la parole intérieure. — De la prévision.

Saint-Julien, 7 septembre 1868.

Quand nous associons un mot avec une idée dont l'objet n'a pas été associé à ce mot dans le milieu externe, nous n'avons pas besoin de prononcer le mot à *haute voix,* il suffit qu'il communique un ébranlement sourd aux organes d'émission, pour que le mot et l'idée puissent se trouver réunis dans le milieu organique. De même, quand il s'agit des autres associations qui n'ont pas été opérées dans le milieu, il n'est pas nécessaire que la manifestation soit complète; il suffit

que l'idée ait un retentissement dans l'organisme pour que l'association ait lieu.

— Quand nous prévoyons, il y a là, ce semble, un phénomène d'imagination. Le milieu nous a montré telles circonstances B précédant invariablement telles autres circonstances C. Et si les premières circonstances se reproduisent dans le milieu, nous les rapprochons des circonstances A identiques existant dans l'intelligence; puis ces circonstances A identiques évoquent les circonstances B auxquelles elles ont été associées dans le milieu selon l'ordre du temps; par suite, C se trouve relié à B par l'intermédiaire de A; et comme l'association peut se faire directement entre B et C, B se trouve directement associé à C. Mais l'observation nous montre que si C est réel, B est maintenant imaginaire. Or, une observation constante nous a fait connaître que si C est tout à fait identique à A; si, en d'autres termes, les conditions sont les mêmes, le résultat est le même. Nous affirmons, en conséquence, de cette expérience que B, phénomène actuellement imaginaire, *deviendra* certainement réel. L'idée du futur est constituée par cette certitude que nous avons de la transformation du phénomène imaginaire en phénomène réel. Le futur s'applique à cette transformation de l'imaginaire au réel. Ce que je pense dans mon imagination existera dans la réalité.

De la liberté. — Déterminisme des idées-forces. « Libre arbitre, divinité verbale. »

Saint-Julien, 30 août 1877.

Quand on parle de la liberté humaine, on veut dire qu'il existe dans l'intelligence une faculté ou des forces

à l'aide desquelles l'intelligence saine et complète peut toujours résister aux entraînements de la passion. Même il faut ajouter que nous pouvons avoir la conscience isolée de la force, du mouvement, de l'acte à l'aide duquel nous *résistons*. Les théologiens, ne considérant que l'acte isolé, proclament la liberté absolue; certains philosophes, ne tenant pas compte de cet isolement possible, proclament que l'homme ne peut pas agir en vertu de la seule conscience de sa force, et que cette force est toujours liée à une idée. Ils se sont trompés à leur tour, en ce sens que nous pouvons avoir, à un moment donné, la conscience exclusive et isolée de cette force. Mais ils ont aussi aperçu avec justesse que cette force n'est qu'une idée particulière, l'idée de l'acte, l'idée du mouvement, et que comme toutes les autres idées, elle est liée au système des autres phénomènes intellectuels; elle procède de certaines idées, elle influe sur d'autres. Elle n'est pas isolée dans le jeu des phénomènes. Quand elle apparaît pour la première fois dans l'intelligence, elle apparaît précédée par d'autres idées qui la déterminent nécessairement. Sans doute, une fois qu'elle est formée, nous pouvons, dans un instant donné, en avoir la conscience isolée, mais même en ce moment elle se rattache au système général de l'intelligence; elle agit seule en ce moment, mais elle a été poussée sur la scène par une idée qui l'a précédée et *dont elle tient son impulsion, absolument comme la balle qui traverse l'air conserve un mouvement, bien qu'elle ne soit plus en contact immédiat avec la main qui l'a lancée*. Les théologiens ne voient que le mouvement de la balle, certains philosophes ne voient que le mouvement de la main qui la lance. Il faut considérer à la fois la balle

et la main. Quelquefois, nous paraissons ne nous servir que de la force de la volonté, sans remonter aux idées qui l'ont nécessairement déterminée; c'est que la volonté contient encore en elle une force virtuelle acquise, latente, presque toujours transmise, et que nous pouvons dépenser sans puiser aux sources qui la lui ont communiquée. Il n'en reste pas moins vrai que son action est dirigée d'une manière virtuelle par l'influence avérée des idées qui la précèdent et la déterminent dans le système intellectuel. Une tentation me sollicite; je résiste à cette tentation sans même remonter aux idées qui me conseillent de la fuir et qui obligent la volonté à agir dans un sens contraire. Là, ma volonté agit toute seule; mais elle agit ainsi parce que l'impulsion est donnée, le pli est pris. Elle exécute un ordre donné antérieurement. La réflexion ferait apparaître les idées dont elle tient son impulsion et sa direction. C'est faute de porter notre vue plus loin que nous la regardons comme agissant en vertu d'elle-même. Son pouvoir est toujours emprunté, mais il peut lui avoir été transmis à une époque antérieure. Libre arbitre, divinité verbale.

La liberté et le mécanisme.

Saint-Julien, 1er septembre 1877.

La théorie de la liberté, de la volonté et de ses origines dans la théorie des mouvements. — *Il n'y a pas en nous un mouvement dont l'idée n'ait été recueillie,* comme toutes nos autres idées, *par l'intermédiaire des organes des sens*. Les éléments ou mouvements ainsi recueillis dans les organes peuvent former dans l'intelligence des associations ou combinaisons nouvelles qui n'ont

pas existé préalablement dans les organes. C'est la combinaison seule, mais non le mouvement obscur de cette combinaison, qui peut exister dans l'intelligence sans avoir existé antérieurement dans les organes. Cette combinaison se traduira ensuite dans le jeu des organes.

Dans l'instant où je perçois la chaleur d'un foyer, une circonstance nouvelle provoque chez moi un mouvement qui m'éloigne du feu; par suite, j'ai perçu en même temps la chaleur du feu, puis le mouvement qui m'en éloigne. Quand je serai de nouveau sous l'influence du feu ou de son idée, cette perception déterminera en moi un mouvement, et par suite de l'association qui s'est produite avec l'idée de mouvement et celle de chaleur. Si j'ai reconnu que la chaleur diminuait dans le temps où j'opérais le mouvement, par un procédé identique au précédent, l'idée du rafraîchissement déterminera l'idée du mouvement associé. De même l'idée de chaleur peut se lier à l'idée de l'acte par lequel je me maintiens dans l'endroit où j'éprouve cette chaleur. L'idée de chaleur, par suite de ces associations variées, pourra donc déterminer soit le mouvement qui m'éloigne du feu, soit le mouvement qui me maintient en contact avec lui.

Du remords. Du désir.

Saint-Julien, 8 septembre 1877.

En dehors du type qui nous est fourni par les états intellectuels ambiants et par les institutions, les lois civiles, nous trouvons en nous, quand l'équilibre s'est rétabli dans notre intelligence, un état qui peut être opposé à l'état qui existait au moment où nous avons

commis une faute. En effet, étant donnés les mêmes idées et le même degré de force active et volontaire dans une intelligence, les mêmes phénomènes se reproduisent d'une manière immuable en face des mêmes situations. L'amour maternel, la justice, la propriété, etc., tous les états intellectuels ou sociaux, et leurs conséquences dans les événements, se reproduisent avec une invariable fixité d'une manière nécessaire et éternelle, si les phénomènes identiques à ceux qui les ont engendrés une première fois dans l'intelligence, puis dans les événements, se reproduisent encore. Le même degré de force volontaire, le même développement d'idées et le même milieu externe produiront nécessairement et toujours l'amour maternel avec toutes ses conséquences originaires. Si donc, dans un cas spécial, un état tel que celui de l'amour maternel s'est trouvé en défaut, la faute commise est condamnée à la fois aussi bien par le retour dans l'intelligence de tous les phénomènes sous l'empire desquels l'amour maternel s'est primitivement développé, que par les exemples que nous offre autour de nous l'intelligence d'autrui fonctionnant aussi avec régularité. C'est donc à la suite d'une comparaison de l'état habituel et normal de l'intelligence avec l'état irrégulier que nous proclamons la faute.

Nous corrigeons la faute qui résulte de la défaillance de la volonté à l'aide de moyens appropriés, spéciaux, qui empêchent, par suppression des manifestations du mouvement, la volonté déréglée de se produire au dehors dans les actes qui en sont la conséquence. Les actes sont les manifestations extérieures du mouvement comme les paroles sont les manifestations extérieures des idées de son, comme les dessins sont les manifes-

tations des idées de ligne ou de couleur. Nous chercherons ensuite à rendre à un mouvement qui aurait dû avoir l'empire sur nous, dans une situation donnée, à lui rendre la force et la vivacité qu'il aurait dû avoir *pour nous permettre de réaliser l'idéal* que nous trouvons dans notre état intellectuel et dans les exemples offerts par nos semblables. Quand une simple erreur a été commise, les moyens curatifs et éducatifs sont différents; au lieu de s'attacher aux idées de mouvement et à leurs manifestations qui ne sont pas en cause, nous cherchons à corriger et à redresser d'autres idées, seules causes de notre erreur.

Il arrive souvent que l'acte par lequel nous donnons le branle à certaines pensées, par lequel nous faisons disparaitre telle autre, ne se manifeste pas en dehors dans l'intelligence. Par exemple, je suis agité par des idées d'orgueil ou de vanité, ces pensées ne dépassent pas la limite de mon esprit; tout à coup, je réprime d'une manière aussi tout interne les pensées dont il s'agit. Si un phénomène intellectuel paraît s'engendrer dans les profondeurs de l'esprit, ne devoir rien au milieu externe et aux sens, il semble bien que ce mouvement de répression soit un acte volontaire. Dans ce cas encore, cependant, il est possible à l'observation de retrouver dans le milieu externe et dans les sens l'origine de ce phénomène. En effet, ici encore l'expérience domine cet état de l'intelligence. Supposons qu'au moment où nous sommes sous l'empire d'une idée orgueilleuse ou de toute autre, une circonstance externe détourne notre attention de ces autres pensées, détermine dans nos sens un mouvement à la suite duquel nos organes se trouvent en contact avec des objets nouveaux qui absorbent notre attention et notre activité mentale, aux dépens du premier état intellectuel qui se trouve momentanément supprimé. Si nous nous retrouvons de nouveau sous l'empire de ce premier état intellectuel, il pourra évoquer le mouvement associé lui-même aux pensées nouvelles qui ont succédé au premier état; par suite, le mouvement, à l'aide duquel nous supprimons le premier état mental au profit du second, n'est que la répétition d'un mouvement apporté par le milieu et les sens et associé aux idées qu'il évoque, maintient ou fait disparaître. De même quand nous pouvons combiner des idées dans un ordre qui ne nous a jamais été offert par le milieu externe, parce que l'expérience nous a révélé ce pouvoir de combinaison, de même, en vertu du même principe, nous pouvons associer des idées de mouvement à d'autres idées, sans que le milieu externe nous ait conduit directement et immédiatement à cette association. Il est vrai que cette association, non seulement dans les éléments, mais encore dans la variété des combinaisons, est encore le résultat indirect des influences externes.

Nouvelle analyse du désir.

Saint-Julien, 7 janvier 1879.

Un mouvement lié à la couleur d'un objet agréable à la vue m'attire. Je me mets en marche vers cet objet. Remarquons que le mouvement primitif, lié à la couleur agréable, est perçu lui-même dans la région visuelle et n'étend pas son action à nos jambes, à nos bras, à tout notre corps. Il est strictement limité dans son action sur notre corps à la région dans laquelle il a été perçu. D'autre part, il n'a pas la vertu de faire naître

les mouvements plus complets de marche et autres par lesquels nous nous mettrons en contact avec l'objet. Voici comment il peut agir sur ces mouvements. Si après avoir perçu l'objet lumineux et le mouvement attractif auquel il est associé, nous ne percevions aucun autre élément, nous serions incapables de faire un pas dans la direction de l'objet. Mais en même temps que nous avons perçu l'élément lumineux et l'élément attractif, il nous est arrivé d'exécuter, sous l'empire des circonstances, une série de mouvements dans nos membres, mouvements qui nous ont mis en contact avec l'objet. Ce sont d'autres objets qui ont déterminé ces mouvements, au fur et à mesure que ces objets se présentaient à nous, et le dernier de ces mouvements, celui qui nous a retenu, celui qui a été le terme et le but, a été le mouvement attractif, perçu d'ailleurs en même temps que les autres mouvements. Ainsi perçu, il a été associé aux autres mouvements, et, par suite, quand il s'est offert à nous de nouveau parce que nous avons reçu l'impression d'une lumière, il a évoqué tous les mouvements auxquels il a été primitivement et préalablement associé, et sans que les objets qui ont déterminé à l'origine directement ces mouvements aient agi sur nous, les mouvements reparaissent dans notre intelligence, à la suite du mouvement attractif auquel ils ont été associés dans nos membres, et nous nous sommes mis en marche vers l'objet lumineux. L'attraction réelle, exercée par cet objet, a évoqué successivement tous les mouvements localisés dans l'imagination et associés préalablement à cet objet. (Cette attraction apparait comme le terme de ces mouvements, parce qu'elle est déterminée en nous par un mouvement présent et réel; les autres sont

des mouvements venus de l'intelligence après avoir été originairement engendrés par le milieu et associés par le milieu au mouvement attractif.)

Mais il arrive que voyant un objet agréable et ressentant son attraction, sans que ce mouvement attractif ait été jamais associé à des mouvements dans nos jambes, nous nous mettons en marche vers cet objet. Il y a là un raisonnement et une invention. En effet, l'objet agréable dont nous ressentons l'attraction peut s'associer, en vertu du principe d'identité (du même au même), à un autre objet agréable et attractif, lequel a été associé à des mouvements dans nos membres; par suite, ces mouvements vont se trouver associés à l'objet nouveau dont nous sentons l'attraction, et nous accomplissons des mouvements qui, associés au mouvement attractif, pourraient nous mettre en marche vers cet objet et nous mettre en contact avec lui.

Dans l'éducation, nous faisons profiter l'enfant soit de nos expériences personnelles, soit des expériences qui nous ont été transmises également par voie d'éducation. Nous apprenons constamment l'enfant à joindre certains mouvements des bras, des jambes, à des mouvements, désirs, convoitises excités en lui par la présence d'un objet agréable. Dans le désir, il y a un mouvement attractif.

Ce mouvement attractif, les efforts que nous sommes obligés de faire pour vaincre les obstacles qui s'opposent à ce que nous lui cédions, tous ces phénomènes disparaissent quand nous sommes en contact avec l'objet, et quand, par ce contact, nous arrivons à la satisfaction ou à la satiété.

Le mouvement se perçoit dans les organes du mouvement comme la lumière dans l'organe de la vue,

le son dans l'organe auditif. Il est un des éléments du milieu extérieur, il s'associe aux autres éléments comme ceux-ci s'associent entre eux.

Le bien, idée ou impulsion supérieure. De la conscience et de son développement dans la race.

Saint-Julien, 12 janvier 1869.

Le critérium à l'aide duquel nous jugeons du bien et du mal se trouve dans le phénomène par lequel nous avons défini ces deux notions. Ce phénomène consiste dans l'idée supérieure à laquelle l'intelligence atteint dans l'humanité ou dans une personne humaine déterminée. La supériorité d'une idée se reconnait : 1° à ce qu'elle est plus synthétique que toutes les autres, c'est à dire à ce qu'elle réunirait en elle un plus grand nombre de phénomènes intellectuels; l'analyse nous dévoile cette supériorité, que le sentiment nous fait pressentir; 2° cette idée nous apparait comme supérieure, parce qu'elle augmente notre puissance (le sentiment dont nous venons de parler n'est peut-être que l'intérêt que nous portons à la force qui réside en nous); elle nous permet de nous dominer de plus haut, dans un plus grand nombre de directions et avec plus de force. Il est intéressant de déterminer comment se produit cet état supérieur auquel on a donné le nom de *conscience*. Le problème de la liberté, on le voit, se trouve ramené au problème de la génération de l'idée. Nous parvenons très facilement à cet état supérieur dans lequel consiste la conscience, qui peut d'ailleurs exister à tous les degrés, quand il nous est transmis, et il l'est toujours, à quelque degré que ce soit, parmi nos aptitudes héréditaires. Il nous est

difficile, dans ce cas, de surprendre le secret de la formation de nos idées. Au contraire, lorsque nous ajoutons nous-mêmes à l'état déjà réalisé dans nos ancêtres, nous assistons à la génération de nos idées et par conséquent au développement de la conscience. Il ne nous suffit pas d'analyser nos idées, il faut savoir comment elles se forment, *déterminer le phénomène initial d'où dérivent ensuite tous les autres*. Or, si l'on se rend compte exactement de la formation des idées, on reconnaitra que la mesure du bien et du mal se trouve en dernière ou en première analyse dans notre conscience, dans le phénomène intellectuel le plus élevé auquel nous soyons parvenus. Sans doute ce que nous avons reconnu être le bien, par exemple, se trouve l'être non seulement par rapport à nous, mais par rapport au monde tout entier. Le monde, l'ordre universel, est donc aussi la mesure sur laquelle nous devons appliquer nos idées. Il est pour nous un puissant moyen de vérification. Mais le moyen de vérification ne se confond pas avec l'idée qu'il vérifie. L'important est de déterminer le point de départ, le mouvement initial d'un phénomène, sans quoi nous ne pouvons pas connaître définitivement ce phénomène ou nous en rendre maîtres. Il existe entre nos idées et le monde extérieur un échange incessant d'actions et de réactions, le monde extérieur agissant sur nos idées pour les déterminer et les idées réagissant sur le monde pour le modifier, le pénétrer et le faire servir à déterminer de nouvelles idées. De même pour les idées envisagées dans leurs rapports les unes avec les autres : les idées se groupent pour former une idée nouvelle, supérieure par conséquent à celles dont elle est sortie, et cette idée supérieure agit, à son tour :

1° sur les idées qui la conditionnent pour les maintenir dans l'état de composition d'où elle résulte; 2° sur d'autres idées (ou sur le monde extérieur, dans lequel elle pénètre plus profondément par suite de la puissance même qu'elle dégage pour produire de nouvelles idées auxquelles elle sert à son tour de condition). On peut imaginer un instant où l'idée qui vient d'être produite ait encore la puissance d'exister pour elle-même (c'est à dire de maintenir les autres idées en état de composition, pouvoir qui existe toujours, du moment que l'idée ayant eu assez d'énergie pour se produire n'en a plus assez pour engendrer de nouvelles idées).

De la liberté, elle est liée à des idées déterminantes. Elle ne crée et ne supprime rien.

Saint-Julien, 12 janvier 1869.

Ce qui nous porte à penser qu'il existe en nous un pouvoir capable de se déterminer d'après sa propre force, c'est qu'en effet l'idée, les phénomènes intellectuels à la suite desquels ou dans lesquels ce pouvoir se manifeste, peut toujours s'analyser elle-même, au point de ne plus nous laisser que la conscience du pouvoir qu'elle contient. Cette analyse opérée par la conscience ne doit pas pour cela nous empêcher d'apercevoir le lien étroit qui unit la manifestation de ce pouvoir, à l'existence de l'idée; souvent, et par suite de l'habitude, ce pouvoir s'exerce sans que nous ayons conscience en quelque sorte de l'idée à la suite de laquelle il entre en exercice. De même, lorsque nous sommes sollicités par un penchant inférieur nous avons la conscience que nous pourrions ne pas y obéir. Dans ce cas en particulier, il semble que nous avons

uniquement conscience d'un pouvoir isolé et indépendant, existant par lui-même et spontanément capable de nous retenir dans l'accomplissement de tel ou tel acte. A un certain point de vue, cette conception est juste. Car, lorsque nous avons fait usage à plusieurs reprises ou même une seule fois de ce pouvoir contenu dans l'idée, dans la connaissance, lorsqu'une idée d'un ordre inférieur se présente, idée à laquelle nous devons résister et à laquelle nous pouvons avoir déjà résisté, instantanément la production de cette dernière idée s'associe au sentiment, à l'idée du pouvoir qui s'est déjà exercé sur elle. Il n'est pas même nécessaire de remonter au phénomène initial pour le décomposer sans cesse en tous ses éléments; ce pouvoir est un de ces éléments; nous pouvons obtenir ainsi une *idée* de ce pouvoir. Mais nous ne pouvons l'obtenir que dans les conditions qui viennent d'être indiquées. Cette idée peut, dans ces circonstances données, suffire pour nous déterminer. Mais c'est là un cas particulier de la grande question qui nous occupe, et considérer ce pouvoir comme existant par lui-même, c'est affirmer la fatalité et non la liberté.

Nous soutenons, au contraire, que ce pouvoir est éclairé, c'est à dire qu'il est libre. Supprimer en lui les motifs à l'aide desquels il est déterminé, c'est le rendre fatal, ou bien c'est faire de la liberté une abstraction, et la considérer dans l'homme telle qu'elle peut exister dans l'esprit pur.

Si au contraire on observe l'homme dans son développement, si on cherche le déterminisme des phénomènes qui le composent, on reconnaît que la liberté est une conséquence de la production de l'idée.

— Il ne faudrait pas croire que l'action d'une idée

supérieure sur les phénomènes intellectuels qui l'ont déterminée, se manifeste par la suppression de ces phénomènes. L'idée n'a qu'un mode d'action : elle leur imprime un autre cours, elle ne les supprime ni ne les détruit; elle les transforme dans la direction qui est contenue en elle-même.

Réaction du moral et du physique. Hiérarchie des diverses classes de phénomènes dans l'animal et dans l'homme.

Saint-Julien, 13 janvier 1869.

Réaction du moral et du physique. — Il faut bien déterminer la nature de cette réaction (*physique* et *moral* sont des mots dont on peut se servir pour la commodité du langage, mais qui ne répondent en aucune façon à des distinctions réelles. Il n'y a que des phénomènes plus élevés les uns que les autres). 1° Pour que les phénomènes d'un ordre supérieur puissent réagir avec puissance sur les phénomènes placés au-dessous d'eux, il est nécessaire qu'ils aient emprunté à ces phénomènes inférieurs les conditions de leur puissance. Tel est l'enchaînement de la vie. 2° A leur tour, les phénomènes supérieurs, surtout lorsqu'ils ont réalisé la connaissance, l'idée, s'emparent des phénomènes inférieurs et distribuent avec plus d'énergie ou plus d'intelligence les forces accumulées en eux. Par là, toutes les forces distribuées dans l'organisme se trouvent réparties, canalisées; par suite, l'organisme peut n'être pas obligé de recourir si souvent au milieu extérieur auquel il est toujours forcé de revenir s'alimenter. Ces résultats sont surtout saillants lorsque la force supérieure a agi longtemps dans les phénomènes inférieurs, le pouvoir de réaction se perfectionne dans

les animaux; il constitue la grâce dans l'homme, l'intelligence et la liberté. Dans l'homme, ce pouvoir de réaction des phénomènes supérieurs sur les phénomènes inférieurs existe avec la connaissance de lui-même. L'homme a donc l'idée de ce pouvoir, il a l'idée des perfectionnements dont il est susceptible; cette idée devient le germe du progrès par l'application que l'homme en fait.

L'organisme tout entier constitue un milieu par rapport au phénomène supérieur que nous étudions, comme le phénomène supérieur deviendra un milieu pour le phénomène plus élevé que lui auquel il peut donner lieu. Le problème scientifique consiste à trouver l'ordre selon lequel les phénomènes se déterminent les uns les autres.

Degrés de la liberté. Leurs rapports avec la bonté des actes. L'erreur tire sa puissance de la part de vérité qu'elle contient.

Saint-Julien, 10 janvier 1869.

La liberté est une propriété des phénomènes. Elle n'existe pas à l'état abstrait, elle n'est point par elle-même un phénomène propre; elle existe à des degrés divers, il est vrai, dans les phénomènes. Elle croît dans les phénomènes et dans les êtres à mesure que ceux-ci s'élèvent dans la série naturelle. L'élément fatal décroît dans la proportion où la liberté s'augmente. Toutefois la liberté absolue n'existe pas; ce serait d'ailleurs la liberté à l'état d'abstraction; cette liberté absolue n'existe pas, parce que toujours lié aux phénomènes sans lesquels cette propriété ne saurait se manifester, chaque phénomène, s'il manifeste sa liberté vis-à-vis des phénomènes dont il est sorti, joue le rôle d'un

élément fatal vis-à-vis des phénomènes qu'il conditionne, ce qui ne l'empêche pas d'être susceptible de manifester plus de liberté que le phénomène qui le conditionne n'en contient lui-même et que tous les phénomènes placés au-dessous de lui. La propriété libérale se manifeste par la puissance avec laquelle les phénomènes réagissent les uns sur les autres. Plus une idée est synthétique, plus elle est puissante, plus elle contient et elle nous assure de liberté. Ce qu'on appelle le *mal* et le *bien*, croît ou décroît avec la liberté. Le mal et le bien ne se comprennent qu'à un point de vue humain. Ces idées sont nées de la conception d'une destinée progressive. Le dernier progrès réalisé par l'homme ou l'humanité répond à l'idée du beau; les phénomènes inférieurs à ce progrès ne constituent pas le mal, pas plus qu'ils ne sont dépourvus d'un élément libéral, mais ils contiennent moins l'idée du bien que le dernier progrès accompli. A mesure qu'on descend l'échelle des phénomènes dont la série forme le progrès, on voit diminuer l'empire de la liberté et croître dans la même proportion celui de la fatalité. L'idée du bien et celle du mal suivent la même progression. Le mal pour l'homme, c'est l'entraînement déterminé par la fatalité; le bien, c'est l'accroissement de la puissance et de la liberté. Il n'y a ni bien ni mal pour les êtres inférieurs, parce que bien qu'ils puissent représenter dans le monde un certain accroissement de liberté, ils sont nécessairement enchaînés dans un cercle fatal. Leurs actes sont déterminés d'avance par la nature. Ils ne sont pas susceptibles de progrès; il n'y a donc pas de mesure à laquelle on puisse comparer leurs actes. Pour l'homme, cette mesure se trouve dans les progrès réalisés (lois pratiques ou existence positive),

dans les progrès qu'il est susceptible de réaliser (idéal). Ainsi l'idée du bien et celle du mal varient sans cesse et demeurent immuables, suivant qu'on se place au point de vue actuel ou à un point de vue général. La vérité se trouve dans la conciliation et dans la loi de croissance et de décroissance, de liberté et de fatalité que nous avons cherché à poser.

L'idée est une augmentation de puissance, l'augmentation de puissance est une augmentation de liberté. L'homme est libre de toute la somme de puissance qu'il trouve dans l'idée à laquelle il s'élève. Dans l'idée d'un ordre supérieur, il rencontre la puissance de réagir sur toutes les idées placées en dessous d'elle, de les maintenir dans l'état d'où résulte la production de cette idée, de conserver le concours des forces qui ont engendré cette idée. Il n'est pas libre de s'élever plus haut, bien que cette faculté de maintenir le concours des forces soit, en somme, un moyen pour lui de préparer des progrès futurs. Mais il est le maître de ne pas déchoir par le maintien de l'état auquel il est parvenu. Il est maître de réagir aussi à tous les instants et sur toutes les portions de son être pour les diriger dans le sens de l'idée à laquelle il a atteint. C'est, à proprement parler, dans cette faculté que réside la liberté.

La liberté s'augmente ou diminue en nous selon que nous nous éloignons ou que nous nous rapprochons, par nos pensées et par nos actes, des organisations inférieures. En un sens, l'homme peu développé, pourvu qu'il soit bien équilibré, a moins la liberté de violer les lois de sa nature qu'un homme très civilisé. L'animal est incapable de désobéir aux lois de son organisation. — L'erreur a une puissance comme la vérité, mais

sa puissance est empruntée, car elle la tient de la portion de la vérité que toute erreur renferme toujours.

De même la vérité est mêlée toujours de quelque erreur, par conséquent de quelque faiblesse. L'erreur absolue, qui serait l'impuissance absolue, n'existe pas davantage que la vérité absolue, qui serait la puissance absolue.

On nous montre sans cesse l'homme placé entre son intérêt et son devoir. Une philosophie plus haute prouve que le devoir se confond dans tous les cas avec l'intérêt.

Dans la pratique, quand l'homme agit contrairement à ce qu'il pensait être le devoir, c'est que pour lui l'idée de devoir est obscurcie; il est redescendu, pour ainsi dire, au-dessous de lui-même. Sa force intime n'est plus suffisante pour le rattacher à l'idée qui devrait le déterminer; sa faiblesse, son ignorance ou son erreur l'éloignent trop de cette idée.

La liberté apparaît dans le monde avec l'homme. — Accord du devoir et de l'intérêt.

Saint-Julien, 11 janvier 1869.

A l'instant même où l'homme a existé, la liberté l'a emporté dans le monde sur la fatalité. Cette somme de liberté, supérieure à la somme de fatalité existante, a assuré le progrès. Le progrès ne se comprendrait pas et n'existerait pas, si, dès la création de l'homme, la liberté ne l'avait pas emporté en lui sur la fatalité; sans quoi il n'eût été qu'un animal supérieur aux autres, sa destinée eût été enfermée dans un cercle infranchissable.

— Que peut-on faire de plus pour l'homme que de

lui montrer son intérêt d'accord avec l'observation des lois morales? Faire cela, c'est l'élever, et lui donner ce degré d'élévation, c'est lui communiquer la force nécessaire pour lutter contre ses penchants. Ceux qui édictent des peines tombent dans un malentendu. Ils supposent que l'homme est toujours dans l'état où ils se trouvent eux-mêmes au moment où ils légifèrent. Il faut tenir compte et du particulier et du général.

Du libre arbitre; sa liaison avec les autres phénomènes cosmiques.

Saint-Julien, 19 novembre 1877.

La liberté, le libre arbitre consistent dans le *pouvoir* des phénomènes apparaissant postérieurement dans l'intelligence humaine, sur les phénomènes primitifs. Nous renfermons le libre arbitre dans l'action des phénomènes mentaux les uns sur les autres; mais l'action exercée par un phénomène organique est un phénomène du milieu externe, et un phénomène extérieur à notre individu est une action du même ordre dans son essence. Ce pouvoir d'un phénomène mental sur un autre phénomène mental, pouvoir constitutif du libre arbitre, existe toujours, se manifeste toujours quand il n'est entravé dans son exercice par aucun cas de force majeure. Les lésions cérébrales par exemple, l'ivresse, le sommeil, sont au nombre de ces cas de force majeure. Il faut placer le libre arbitre là où nous le mettons et pas ailleurs. Mais si nous nous plaçons à un autre point de vue, nous devons reconnaître que ce pouvoir, tel que son action est nécessaire du moment qu'elle se manifeste, est subordonné dans son entrée en exercice à toute une série de conditions;

il est constitué par des phénomènes enchaînés eux-mêmes par des rapports nécesaires avec d'autres phénomènes. Je suis emporté par le désir d'assouvir ma faim; tout d'un coup l'idée de porter secours à un de mes semblables m'apparaît; cette idée et le mouvement qu'elle comporte s'ils sont, après délibération, approuvés comme des devoirs supérieurs à tous les autres, *auront la puissance de s'imposer* à tous les autres phénomènes de l'intelligence, tels que le mouvement qui me porte à satisfaire le besoin de la faim; ils suspendront ce mouvement et porteront les activités internes dans une autre direction. C'est ce pouvoir d'un phénomène, pouvoir dont rien ne peut empêcher l'exercice (s'il est d'ailleurs assez fort et s'il se produit dans une intelligence saine) qui constitue l'essence de la liberté. Ce pouvoir est libre puisque rien, dans les pouvoirs placés au-dessous, ne saurait s'opposer à son fonctionnement si nous *voulons* bien l'exercer, comme on dit vulgairement, c'est à dire si le pouvoir se manifeste dans toute son énergie.

Pas un mouvement de notre être, pas une pensée de notre intelligence qui ne viennent de l'immensité des mondes. Quand on erre dans les palais et dans les joies du XVIIe siècle (à Versailles), on ne voit que des temples et des bosquets élevés en l'honneur de l'homme; c'est pour laisser reposer l'homme que le soleil se couche là-bas, derrière les bois rangés autour des pièces d'eau; c'est pour éclairer l'homme après la nuit, qu'il se lèvera demain. Regardez ces églises; écoutez Bossuet dans ses oraisons funèbres et dans son histoire universelle, la divinité elle-même ne pense qu'à l'homme, n'existe en quelque sorte que pour lui ou plutôt la véritable divinité c'est l'homme, c'est le

roi, et l'on a fait Dieu à son image. La science moderne a remis l'homme à sa place; elle ne l'anéantit pas, mais elle montre combien cette place est petite. Il n'est qu'un anneau dans une chaîne immense. L'infini ne supprime pas notre personnalité, mais il la mesure. Pouvons-nous exagérer nos joies et nos douleurs quand nous les comparons à l'infinité des temps, des êtres et des mondes? Non seulement nos pensées seront modifiées, mais l'art, inspiré par des connaissances nouvelles, engendrera des chefs-d'œuvre marqués d'une empreinte inconnue jusqu'à ce jour. Déjà l'homme n'est plus tout dans la peinture; la place prise par le paysage dans les productions contemporaines montre que l'activité se détache du moi pour s'intéresser à la nature tout entière, pour aimer cette nature comme l'artiste du XVIIe siècle ou de la Grèce aime l'homme. La poésie aussi, par des descriptions des phénomènes naturels, est entrée dans ces voies.

Comme le milieu externe ne peut pas mettre en notre intelligence une seule empreinte sans agir sur les organes qui, de leur côté, évoquent l'idée du moi par les sensations personnelles qu'ils dégagent, il s'ensuit que si les images externes changent le moi, les sensations sont presque toujours les mêmes. Elles persistent sous la variété des images empruntées aux phénomènes externes. Il en résulte que l'image du moi a une tendance à dominer sur tout le reste. Dans une intelligence faible, les images empruntées au milieu externe s'effacent vite, et le moi domine; une intelligence forte et grande fait au moi sa part, mais conserve à côté de lui le souvenir des pensées qui représentent le milieu externe. D'ailleurs, le moi est emprunté comme tout le reste à ce milieu infini; il en

vient, il est engendré par lui, il y retourne. Les actions dont nous nous enorgueillissons le plus, les pensées dont nous sommes ravis, regardons à leur origine; elles nous viennent de ce milieu. Cependant, ces pensées, ces actions ne se produiraient pas si nous n'existions pas. Nous sommes un des échelons à l'aide desquels s'élève la nature; sans cet échelon, la nature ne s'élèverait pas, mais la nature a formé cet échelon.

Est-ce que tout, dans l'univers, n'obéit pas à des lois? Est-ce que les phénomènes, dans cet enchaînement, ne prennent pas l'image de l'ordre? Est-ce que cet ordre lui-même n'est pas éternel? Est-ce que le bien et le beau infini ne sont pas imprimés dans la succession infinie des êtres et des mondes? C'est le moi, ce sont nos sensations, ce sont nos douleurs, ce sont nos joies qui nous inspirent des conceptions chimériques, fruit d'une intelligence troublée qui prend ses imaginations pour des réalités, conceptions dans lesquelles nous ne voyons plus que le désordre dans le monde. Mais cessons de nous déifier, de mêler notre personnalité, notre moi, à ce qui n'est pas nos organes, et nous débarrassons-nous de nos sympathies, de nos joies et de nos douleurs, pour promener sur le monde un regard serein et impassible et nous n'apercevons plus qu'un ordre infini. Débarrassons-nous de nos joies et de nos douleurs pour les juger elles-mêmes, et nous comprendrons notre rôle dans l'univers.

Le devoir est le caractère irrésistible de certaines impulsions. — De la faute et de l'erreur. — Explication de la prédominance du moral sur le physique.

Saint-Julien, 2 décembre 1878.

Quand, dans l'exemple cité plus haut, la mère est arrêtée par une barrière matérielle, par la résistance brutale d'un corps quelconque, un homme lui barre le chemin, la repousse violemment dans le mouvement de locomotion à l'aide duquel elle se porte vers son enfant, le mouvement de locomotion est tenu en échec par le mouvement de résistance venu du dehors, mais l'attrait, le mouvement attractif exercé par l'enfant est communiqué à certains organes de la mère, ou bien encore des mouvements délicats de même nature sont évoqués par la vue de l'enfant; ces divers mouvements d'ordre plus délicat subsistent, et aucun autre mouvement de même nature ne leur fait échec. Il en résulte que la résistance brutale dont il a été parlé venant à cesser, la mère continue à marcher vers son enfant, de telle sorte qu'en fin de compte l'attrait associé au mouvement de locomotion l'aura emporté sur la résistance brutale; mais si l'attrait lui-même s'était effacé, ne s'était pas communiqué de l'enfant à la mère, dans ce cas le mouvement de locomotion n'aurait pas été seulement suspendu, il aurait été arrêté et il aurait pu être remplacé soit par un équilibre stable, soit par un autre mouvement. Associé à un mouvement d'ordre plus délicat, ou si l'on veut plus idéal, il reparaît, dès qu'il peut se produire, évoqué qu'il est par le mouvement persistant, durable, auquel il est associé.

On voit, par cette analyse, comment dans la nature la victoire finit par rester à l'élément dit *moral*. Le mouvement d'ordre supérieur et délicat associé ou adapté à un mouvement primitif, brut, physique, dit *matériel*, constitue un appoint qui fait sa force propre ou sa durée; sa permanence permettra au système de mouvement dans lequel il entre, de l'emporter immédiatement ou à la longue sur un mouvement exclusi-

vement brut et d'ordre inférieur, borné à lui-même. Dans la nature le mouvement moral associé au mouvement physique l'emporte toujours sur un mouvement physique tout seul dont la force est égale au premier mouvement physique, si celui-ci n'était point associé au mouvement moral. Comme il l'emporte, nous disons qu'il doit l'emporter. C'est une obligation, une nécessité, — un devoir, si nous rattachons les phénomènes à un ensemble de phénomènes intellectuels, si nous les envisageons sous l'aspect de la conscience. Il n'y a pas autre chose dans l'idée du devoir. Quand le mouvement d'ordre inférieur l'emporte sur un mouvement physique associé à un mouvement d'ordre moral et supérieur, c'est que ce dernier mouvement n'a pas eu assez d'énergie, n'a pas duré. L'une des conditions ayant été affaiblie ou détruite, le mouvement d'ordre inférieur l'a emporté. Toute l'éducation morale a pour objet de redonner toute sa force au mouvement moral ou de le faire naître quand il n'existe pas. Nous disons qu'il y a faute quand le mouvement moral, après avoir existé, n'a pas conservé sa force ou bien a cédé complètement. S'il n'avait pas existé, nous dirions qu'il y a non pas faute, mais un élément primitif et barbare. L'état barbare est celui dans lequel l'élément moral n'a pas encore paru; l'état vicieux est celui dans lequel il existe, mais dans lequel il cède ou il disparait avec facilité; l'état de décadence est celui dans lequel ce mouvement moral a tout à fait disparu, sans espoir de renaissance, bien qu'il ait existé autrefois dans les ascendants ou dans l'individu. Quand il a existé dans les ascendants et ne se rencontre pas dans l'individu, nous disons que celui-ci est retourné à l'état sauvage ou de barbarie.

Quand deux mouvements agissent sur le même être en sens contraire, mais quand ces deux mouvements sont de même degré, quand ils sont par exemple tous les deux d'ordre supérieur ou moral et quand ils sont perçus dans les mêmes parties organiques, si le premier l'emporte sur l'autre, bien que dans l'état habituel, dans la nature, ce soit le second qui l'emporte sur le premier, nous disons dans ce cas qu'il y a erreur et non pas faute.

Par un certain côté, la faute offre une analogie avec l'erreur en ce qu'elle est une violation de ce qui est habituel, de ce qui se passe régulièrement dans la nature. En effet, nous avons dit : l'élément, le mouvement moral associé à un mouvement physique doit l'emporter sur un mouvement physique de même force que le premier, mais qui n'est pas associé. Nous disons que les choses doivent se passer ainsi, parce que dans l'état normal et régulier, d'habitude elles se passent ainsi. L'attrait exercé par l'enfant sur la mère est un fait habituel, constant, c'est à dire régulier, normal, presque constamment offert à nos regards. Nous ne pouvons guère imaginer un autre état. Cet état doit nécessairement exister. Une obligation à laquelle s'attache le caractère du futur paraît comme future. Telle est la nécessité dans l'avenir. Souvent une idée de futur s'attache à l'idée de devoir.

Si le mouvement qui entre comme facteur dans un état vient à cesser, il y a violation de la règle ordinaire établie par la nature elle-même, il y a faute. C'est pourquoi la véritable éducation morale ne peut consister qu'à placer sous les yeux du disciple les états ordinaires et réguliers de la nature et qu'à employer les moyens que la nature a suivis dans l'établissement

de ces états, dans la production de leurs éléments constitutifs.

On exige plus des personnes nées dans un milieu cultivé, parce que dans le milieu où elles vivent il existe des états de civilisation supérieure, des états moraux qui constituent des règles, des états habituels, des lois, qui doivent s'imposer à tous les individus placés au milieu d'une pareille civilisation. Si les éléments constitutifs de ces états ne se retrouvent pas chez ces individus, ces individus sont une dérogation à ce qui est établi. Ils sont coupables devant la société en ce sens qu'ils sont une exception à ce qui est la nature de cette société. La nature de cette société impose à ces individus le devoir de se ranger à elle, mais ils imposent à leur tour à la société le devoir de leur communiquer les mouvements réguliers et normaux qui l'animent elle-même.

En résumé, l'individu est coupable envers la société si son état mora constitue une dérogation aux états moraux qui règnent d'habitude dans la majorité des membres de cette société ou dans les membres dominants de cette société.

Loi naturelle. — Usage constant de la nature. — Loi sociale. — Usage de la nature dominante de la société.

L'individu est coupable envers lui-même quand un état moral donné constitue une dérogation aux états qui règnent et dominent d'habitude chez lui, et qui, dominant ainsi chez lui, constituent la loi morale et individuelle. La culpabilité est donc un fait relatif.

Il est coupable envers la nature, en ce sens que la nature a donné la prédominance de force aux éléments de l'ordre moral là où elle les a produits avec toute leur énergie. La société ne fait que refléter ces états

naturels quand elle est civilisée comme quand elle est sauvage.

— Le mouvement ou besoin de la faim peut s'unir à un mouvement de locomotion pour entrer en jeu avec le mouvement de locomotion contraire associé au mouvement d'amour maternel. Chez un être déjà civilisé, le mouvement maternel l'emportera sur le mouvement de la faim; chez un être dont les organes supérieurs sont moins développés et sensibles, ce sera le mouvement de la faim.

Quand donc nous disons que la victoire appartient à l'élément moral, cela veut dire que dans un milieu civilisé, là où les individus ont des organes supérieurs, sensibles et développés, dans un pareil milieu, la victoire rentre dans la règle habituelle aux éléments moraux. Les mouvements moraux, quand l'individu est très perfectionné dans ses organes supérieurs, contiennent une force plus grande, plus durable que celle contenue dans les mouvements recueillis et manifestés par les organismes inférieurs. C'est dans cette supériorité de force que consiste la supériorité de ce que nous appelons le moral sur le physique. Mais il ne faut pas prendre ces mots *physique* et *moral* comme exprimant des principes distincts, une dualité de nature. Il n'y a qu'une différence de degré ou de complexité entre les phénomènes constitutifs de ce qu'on appelle vulgairement par opposition le physique et le moral. Ce ne sont pas des phénomènes opposés par leur nature. Ce sont des phénomènes différents par la place qu'ils occupent dans la hiérarchie organique.

Ne le perdons pas de vue, le mouvement qui émane des organismes délicats et agit sur des organismes de même degré, n'est pas différent de tous les mouvements

dégagés et perçus dans la nature; ce qui fait son énergie parfois si grande, tient sans doute à ce qu'elle est très durable, très constante, — qu'elle agit d'une manière permanente et qu'elle est recueillie dans des organismes très impressionnables et qui n'en laissent rien perdre. C'est ainsi qu'un mouvement engendré par un jet de vapeur triomphe de toute la force du vent et des résistances sans nombre qui s'opposent à la marche des machines énormes auxquelles il communique le mouvement. C'est ainsi qu'une étincelle électrique traverse les continents et les mers, ou bien communique des mouvements d'une intensité inouïe. L'étendue du mouvement est énorme, comparée aux éléments infinitésimaux qui la dégagent. La force des mouvements chez les insectes, qui sont si frêles, est prodigieuse (voir les travaux de M. Marey).

Il se passe sans doute quelque chose d'analogue pour les mouvements dits *moraux*.

— Dans toute notion de bien, il entre une idée de mouvement comme facteur. Si nous considérons l'objet auquel est associé le mouvement attractif et le but vers lequel il conduit, cet objet est un but. Par extension, nous avons appelé but tout objet vers lequel un mouvement quelconque porte un autre objet.

— Les éléments dont se compose l'intelligence, mouvements et autres éléments, sont répandus dans tout l'univers auquel ils sont empruntés pour former cette intelligence. L'univers est la source et le réservoir infinis de ces éléments. Il n'est donc pas moins grand, tant s'en faut, que l'intelligence personnelle, et d'autre part, ce que nous appelons l'âme ou l'esprit, se confond avec le mouvement qui, considéré dans l'univers, nous apparaît comme éternel et infini. Nous n'avons donc

besoin de rien imaginer ou supposer, en dehors de ce que nous montre l'univers, pour trouver, pour apercevoir directement des éléments, tels que le mouvement d'une grandeur souveraine, d'une grandeur qui va aussi loin que peuvent aller nos sens et que nous pouvons croire infinie, puisque des expériences indéfiniment renouvelées nous ont montré que les élements de cet univers s'étendent toujours au delà de la dernière grande borne reconnue par nos sens. Un caractère futur s'attache ainsi nécessairement à ce que nous connaissons de l'univers pour nous le faire apparaître dans notre imagination comme infini, et toujours la réalité a confirmé cette vue de notre imagination. Comme nous n'avons jamais rencontré à l'univers une borne qui soit la dernière, nous le regardons comme sans bornes, par une opération analogue à celle qui nous fait regarder le soleil comme devant se lever demain. Un phénomène de futur s'associe au phénomène que nous considérons. Il y a là une sorte de prévision.

CHAPITRE III

ÉLÉMENTS DE LA MORALE OU MORALE GÉNÉRALE

§ Ier. — *De l'obligation morale.*

La science suffit à fonder la morale.

Saint-Julien, 26 juin 1877.

Le phénomène qui s'est produit se reproduira, si les mêmes circonstances qui ont déterminé son apparition originaire se représentent. Cela est vrai de l'ordre moral comme de l'ordre animal, végétal, physique, chimique. C'est là une règle supérieure à tout, à laquelle nous ne pouvons concevoir d'exception, puisque l'exception ne nous a jamais été offerte. Vouloir empêcher qu'une chose existe, les conditions voulues pour son existence étant réunies et ne pouvant être annulées par aucune force contraire, c'est vouloir l'impossible et l'absurde.

Il faut donc que l'intelligence, sous peine de cesser d'exister, s'incline devant ces lois fixes, immuables, éternelles. L'intelligence, qui a ces lois présentes à la pensée, s'incline devant le principe nécessaire qu'elles contiennent. La science, qui nous met sans cesse en présence de ces lois, contient donc, qu'elle s'applique aux phénomènes de l'ordre physique, de l'ordre social,

de l'ordre psychologique, la plus haute et la plus pure morale qu'on puisse imaginer. L'idée scientifique est donc merveilleusement propre à gouverner, à conduire les sociétés, à réunir tous les hommes dans une conviction commune; elle les réunit non seulement par la satisfaction des appétits, mais aussi par la contemplation des vérités éternelles.

L'ancienne psychologie a installé des divinités véritables à tous les coins de l'intelligence humaine : la cause, l'être, l'éternité; comme si ces abstractions avaient pris l'intelligence pour théâtre d'une sorte de révélation appliquée aux *entités*. L'œuvre présente consiste à briser toutes ces idoles.

Le libre arbitre est un miracle incompatible avec les lois du monde.

4 février 1872.

Ceux qui croient au libre arbitre, c'est à dire qui regardent un acte accompli par l'homme comme n'étant pas lié nécessairement à un autre acte qui précède, et cet autre acte à un acte antérieur, et ainsi de suite, ceux-là croient au miracle dans l'ordre intellectuel. Il n'existe qu'un moyen de faire disparaître cette conception impie ou puérile, parce qu'elle nie l'ordre général du monde et place l'homme au-dessus des lois éternelles : c'est de montrer, par la science, que tous les phénomènes intellectuels, comme tous les autres phénomènes de l'univers, s'enchaînent les uns avec les autres, et qu'on ne peut faire voir ou citer aucun phénomène échappant à cette loi d'enchaînement nécessaire.

Le devoir est une forme de la nécessité. — De la sympathie.

Saint-Julien, 25 décembre 1877.

L'idée d'obligation, de devoir, a ses origines, comme tout le reste, dans le spectacle que nous offre le milieu externe. Nous avons recherché déjà dans quelles conditions se forme en nous l'idée de la nécessité. Quand des phénomènes sont enchaînés entre eux dans un rapport invariable, ils nous apparaissent comme nécessaires. L'un se produisant, il nous est impossible de supposer que l'autre ne se produira pas. C'est une supposition nécessitaire, reflet de la nécessité, qui rattache les uns aux autres les phénomènes externes. De même cette nécessité se retrouve dans les rapports de notre personne avec le milieu externe, avec le milieu social, dans les rapports des phénomènes sociaux. Une fois l'idée de la nécessité recueillie dans l'intelligence, elle peut devenir à son tour le point de départ et le moteur des éléments qui l'ont déterminée ou d'éléments analogues. Quand alors, au lieu de partir du milieu externe pour venir se refléter dans l'intelligence, elle part de l'intelligence où elle a été recueillie pour réagir sur tout ce qui est placé en dehors d'elle, cette idée de nécessité change de nom en même temps que devient inverse le courant selon lequel elle agit; elle s'appelle l'obligation, le devoir. Il faut maintenant compléter cette théorie par celle de la liberté.

— Une expérience constante, dont les éléments sont recueillis dans l'intelligence, nous apprend que des phénomènes ont été liés entre eux de telle sorte que l'un se produisant, l'autre le suit toujours d'une manière invariable, toutes choses égales d'ailleurs. Quand

la nature dépose ainsi dans l'intelligence l'idée de l'alliance invariable entre deux phénomènes, il suffit que nous voyions l'un de ces phénomènes pour que nous soyons amenés à conclure immédiatement et nécessairement à l'existence de l'autre, même quand la réalité ne nous a pas montré celui-ci. Tel cri de douleur est lié invariablement à l'existence de cette douleur, nous l'avons constaté chez nous d'une manière invariable. Si ce cri de douleur est poussé par un de nos semblables, il rappelle immédiatement l'existence de la douleur elle-même, et nous concluons à son existence, bien que nous ne l'ayons jamais constatée directement et que cette constatation directe soit à jamais impossible. ***Ainsi le rapport qui rattache le cri de douleur poussé par un de nos semblables à l'idée de la douleur existant en lui, est un rapport identique à celui qui rattache un phénomène que nous voyons à un autre phénomène que nous ne voyons pas en ce moment, mais qu'une expérience constante nous a montré comme se rattachant au premier.*** Voilà le point de départ de toute la théorie de la justice, de la pitié, de la sympathie.

Tel individu, telle nation *devait* accomplir cet acte; c'est à dire il *devait* accomplir cet acte pour obtenir un résultat déterminé. Quand ce résultat est le bien, comme nous devons, en vertu de notre organisation, rechercher notre bien, nous disons simplement et en sous-entendant le reste : notre devoir était dans l'accomplissement de ces actes. Mais ces actes n'ayant pas été accomplis, le résultat qui s'est produit devait se produire, et les faits eux-mêmes qui ont amené ce résultat *devaient* se produire, parce qu'ils étaient enchaînés à d'autres faits également nécessaires.

Il ne faut pas considérer les phénomènes dans leur rapport avec le moi, mais dans leur rapport avec les lois de l'univers. — Le caractère, produit du milieu.

Saint-Julien, 30 mai 1878.

Le désordre règne dans sa demeure au moment où le maître y rentre; une irritation violente contre les auteurs de ce désordre s'empare du maître. — Analysons ce sentiment d'irritation. Remarquons d'abord que la colère n'aurait ni le même caractère ni la même vivacité s'il s'agissait d'un désordre commis dans la maison d'autrui. En effet, dans la circonstance présente, le maître de la maison est blessé deux fois. Les éléments et l'idée d'un certain ordre attaché à certaines situations que le spectacle de ce qui se passe habituellement a groupés dans son intelligence, ces éléments se trouvent heurtés dans leur combinaison antérieure par la perception actuelle. Voilà une première cause de malaise et de souffrance engendrée par la vue du désordre. Mais c'est là un sentiment désintéressé, comme nous le disons, se produisant en dehors de toute intervention de la personnalité. Ce sentiment se compliquera, deviendra plus vif encore, troublera plus profondément l'intelligence, si ce désordre frappe la vue du maître de la demeure. Ici, en effet, outre le sentiment général de l'ordre qui se trouve froissé, cet ordre était associé à l'idée de la personnalité. Le milieu externe a réalisé une association entre cet ordre et la personne du maître, en faisant que le maître a vécu habituellement au milieu de cet ordre, ou qu'il est lui-même, ce qui rend l'union avec la personnalité encore plus étroite, l'auteur de cet ordre. Le sentiment de cette association nouvelle s'ajoute au sentiment produit par le dérangement des dispositions entre les éléments

constitutifs de l'ordre. Le trouble porté dans l'intelligence est plus étendu et plus profond. Il faut tirer de ceci une règle d'hygiène morale : il ne faut pas rendre trop habituelles les associations entre l'idée de notre personnalité et celle des choses étrangères à notre personnalité; ou bien encore il ne faut engager notre personnalité que dans des associations telles qu'elles ne puissent être rompues parce que la nature des choses sera invariable. Par exemple, les lois générales du monde sont inflexibles. Si nous nous attachons à les suivre au lieu de nous attarder au phénomène contingent qui nous en voile la vue, si nous faisons nos efforts pour contempler habituellement la *série* des phénomènes qui manifestent ces lois, nous aurons trouvé l'élément sûr, invariable, de l'association.

Cet homme vous irrite par ses gestes provocateurs, par ses gestes injurieux. L'irritation naît en vous de ce que l'association entre l'idée de votre personne et l'idée de politesse, de courtoisie que l'habitude antérieure a établie, se trouve rompue. L'irritation sera d'autant plus vive que les égards de la part de cette personne auront été plus habituels, qu'ils auront, comme dans les relations des pères et des enfants, constitué un droit pour le père. Les actes de l'aliéné, de l'homme ivre, ne nous causent aucune irritation, parce que nous n'attendons rien autre chose d'eux que des actes inconsidérés ou violents. Ici l'association est établie entre l'idée d'un homme violent et celle de notre personne. Seulement l'association entre l'idée de cet homme et celle de sa violence peut nous attrister à un point de vue d'ordre, parce que le milieu nous donne habituellement le spectacle de l'homme équilibré, l'association de l'intelligence et de la raison.

Un grand personnage, un prince habitué au respect ne se contentera pas des seuls égards que les simples citoyens conservent les uns vis-à-vis des autres; l'idée de la personnalité est associée à celle des marques de respect, de déférence, à des hommages, des louanges. Si les circonstances rompent cette association que le milieu a développées dans son esprit, le grand personnage est irrité.

— Regardez un homme, n'importe lequel, il n'y a pas un élément dans son intelligence qui n'ait été détaché, en quelque sorte, du milieu externe organique ou extra-organique. Voulez-vous le connaitre dans ses idées et dans leur suite : recherchez dans le milieu externe et dans son organisme les éléments dont son intelligence a été formée. Non seulement ces éléments isolés, mais la manière dont ils s'associent et se combinent, ces actes, tout a existé originairement dans le milieu externe et dans l'organisme. Voulez-vous le modifier, l'instruire, l'élever, le corriger : placez autour de ses sens et faites pénétrer dans son organisme des éléments qui soient de nature à pénétrer dans son intelligence et à y former les idées que vous poursuivez. Voulez-vous le contraindre, le punir : ne voyez dans les moyens employés pour atteindre ce but que des moyens pareils à ceux dont la nature et l'humanité se sont servies depuis que l'homme existe pour produire un effet dans l'intelligence. Votre action personnelle se réduit ainsi à son véritable rôle; elle n'est que la servante des puissances de l'univers, qui opèrent par son canal. Enfin, ces éléments qui pénètrent dans l'intelligence, ils sortent eux-mêmes des profondeurs de l'univers, ils sont fils de l'enchaînement infini des phénomènes dans des lois éternelles et nécessaires.

— C'est l'imagination qui fait une place aussi grande à l'idée du moi. Quand nous aurons précisé chacun des éléments empruntés par l'intelligence au monde extérieur (intra ou extra-organique), en même temps que les combinaisons de ces éléments, combinaisons également correspondantes aux combinaisons externes, nous pourrons définir avec une exactitude absolue le rôle que joue le moi ou, ce qui revient au même, le rôle qu'il doit jouer. Le moi, reflet exact du monde intra-organique, ne jouant pas d'autre rôle que celui qui résulte des rapports des phénomènes du monde extérieur à l'organisme et du monde intra-organique, le moi ne sera plus en lutte avec le milieu extérieur dont il apparaîtra et sera le reflet. Élément emprunté au milieu externe, se combinant comme les phénomènes du milieu externe, il se trouve être avec eux dans une harmonie nécessaire. D'ailleurs, toute l'harmonie du monde résulte de ce que des phénomènes, ceux-là seulement naissent et vivent, qui, dans leur origine comme dans leur durée, sont dans un rapport exact avec les autres phénomènes, rapport qui existe avec eux parce que les seconds naissent et tirent le maintien de leur existence des premiers. Ce qui est identique fonctionne en harmonie avec ce qui est identique. Cette harmonie des seconds phénomènes avec les phénomènes générateurs ne s'introduit point pour la troubler dans l'harmonie de ces derniers avec les phénomènes dont ces phénomènes générateurs procèdent, par cette raison qu'étant identiques aux premiers, ils s'harmonisent nécessairement avec d'autres phénomènes dont les premiers procèdent et avec lesquels ils sont en harmonie.

Analyse de l'idée de vertu. — De la douleur. — Les populations rurales, réservoir de forces pour les nations.

Paris, 24 février 1878.

Le bien, la vertu ne sont pas des entités mystérieuses insolubles à l'analyse. La vertu résulte de l'alliance entre des phénomènes que le milieu associe toujours ensemble. Cette association n'est nécessaire que parce qu'elle se produit toujours. Elle est agréable pour nous parce qu'étant conforme à l'association établie dans les phénomènes externes, elle n'est pas combattue par des influences contraires et dominatrices, c'est à dire se produisant plus habituellement encore. De même, en sens inverse, le vice, le mal, sont des associations déterminées par le milieu extérieur, mais dont le caractère est d'être une exception à ce qui se passe habituellement, exception d'ailleurs aussi naturelle que la règle, et déterminée par une variation dans les conditions qui ont produit la règle. Le vice correspond donc à la monstruosité dans l'ordre physique. Comme celle-ci, il pourrait être produit artificiellement et nécessairement, si notre art faisait varier les conditions du milieu. Il pourrait devenir, comme la vertu, une source de plaisir, de satisfaction morale, si les circonstances qui le déterminent passaient à l'état d'habitude et si les associations de faits auxquelles correspond l'idée du vice n'étaient point contrariées par des associations s'imposant à nous avec plus de puissance, parce qu'elles agissent non plus par voie d'exception, mais avec constance, avec une persistance invincible, parce qu'elles ont pour elles la durée et l'universalité. C'est la force toujours agissante de la durée et de l'universalité entre certaines associations

correspondant à l'idée de vertu qui, contrariant sans cesse les associations exceptionnelles, cause la souffrance morale qui conduit au remords.

Enfin, la vertu serait le vice, le vice la vertu, si l'ordre des choses était tel qu'il nous offrît les faits *toujours ou habituellement* associés comme ils le sont *accidentellement* dans le vice. La souffrance n'est donc pas attachée au vice exclusivement parce qu'il est le vice, la joie à la vertu exclusivement parce qu'elle est la vertu, mais parce que l'un, le vice, est constitué par des associations exceptionnelles, passagères, sans cesse contrariées ou détruites par des associations durables et universelles, et parce que l'autre, la vertu, est constituée par un groupe de faits internes en harmonie avec les groupes persistants des faits externes. Dans le sens étymologique, morale vient de *mos,* habitude. Le sens étymologique est très vrai.

— Pas de phénomène externe qui, pour être perçu, ne s'associe à un phénomène interne. Le moi devient ainsi le centre de l'intelligence. Il n'y a pas de conscience intellectuelle des phénomènes qui directement ou indirectement ne se rattache pas au moi. Il y a une conscience dans chaque phénomène, mais il n'y a de conscience générale que dans l'association des phénomènes; il n'y a d'intelligence, de connaissance, de conscience personnelle que dans toutes les consciences particulières rattachées à la conscience du moi. Supprimez le moi, les phénomènes s'éparpillent; il n'y a plus que des consciences particulières, il n'y a plus de noyau central. La douleur existe dans le moi, mais nous n'en jugeons plus, nous ne la ressentons plus, elle n'existe plus qu'en elle, c'est à dire qu'elle ne se rattache plus, qu'elle ne s'associe plus à la personne.

Nous ressentons la douleur, cela ne veut rien dire autre chose que ceci : le phénomène de la personne est associé à un phénomène de douleur; mais la conscience, qui est le fait lui-même identique au phénomène, ne se déplace pas, la douleur ne se transporte pas dans le moi, le moi dans la douleur. Il n'y a rien qu'un lien établi entre les deux phénomènes.

— Un peuple a dans chacun de ses membres une réserve de forces. Les individus placés le plus près de la nature s'assimilent dans le travail physique, dans la vie champêtre, des forces naturelles qui sont le grand réservoir social. C'est dans cet immense réservoir que la civilisation, pour se manifester, puise sans cesse. Elle use sans cesse le capital social, chacun des individus appelés au travail civilisateur consommant, sous la forme intellectuelle, les forces puisées dans le contact avec la nature et ne réparant pas autant qu'il dépense. Au bout d'un certain temps, cet individu ou ses descendants ne sont plus producteurs, à moins, ce qui est l'exception, qu'ils ne quittent la vie civilisée pour revenir à la nature. On voit qu'au bout d'un certain temps, si le réservoir des forces nationales n'est pas renouvelé soit par l'introduction d'éléments nouveaux, soit parce que les éléments ayant déjà servi à l'œuvre civilisatrice sont reversés au sein des masses naturelles, ces masses s'épuisent à la longue, la stérilité ne tarde pas à se produire, la décadence arrive.

Sentiments moraux.

Arcis, 15 novembre 1871.

La colère, la haine, l'amour ne sont que les noms donnés aux impressions ressenties par l'homme en

face de ce qui peut s'opposer ou concourir à l'ordre général que ses regards embrassent.

On appelle crime ou mérite les actes par lesquels l'homme s'oppose ou concourt à cet ordre général.

De l'erreur et de la faute.

Saint-Julien, 7 septembre 1877.

Quand nous commettons une simple erreur, c'est qu'une de nos facultés a été en défaut; mais la volonté, l'acte par lequel nous groupons nos idées, nous les maintenons, nous les dirigeons, nous faisons, en un mot, des efforts; la volonté a joué tout son rôle. En cas de faute, au contraire, l'action, l'effort, le mouvement, tous ces phénomènes désignés sous le nom général de volonté sont restés endormis, ont été faibles, bien qu'ils existassent dans l'intelligence. Dans le premier cas, nous nous étions trompés; dans le deuxième, nous sommes coupables. La punition rationnelle se propose pour résultat de relever la volonté de ses défaillances. L'idée qu'une peine est au bout de la faute sollicite notre activité, quand les idées ordinaires qui devraient la faire mouvoir ne réussissent pas à l'éveiller; mais il n'y a pas d'autre différence entre l'erreur et la faute. En cas d'erreur, la volonté a agi; en cas de faute, elle est restée inerte par mollesse, paresse ou lâcheté. Dans tous les cas, il n'y a d'erreur et de faute qu'au point de vue humain, c'est à dire au point de vue de ce qui se passe habituellement dans l'humanité, des exemples que la majorité met sous nos yeux, des types moraux, constitués par les actes habituels du plus grand nombre. Si nous nous trompons, à un point de vue très général la nature ne se trompe jamais. Les lois s'accomplissent par nos erreurs et par nos fautes, comme par nos bonnes actions.

Origine empirique des principes premiers. — Du mal moral comme d'un effet des lois nécessaires.

Paris, 21 janvier 1878.

Quand nous formulons ces propositions : ce qui est un cercle ne peut pas être à la fois un carré; la même chose ne peut pas à la fois être et ne pas être, nous ne proclamons pas des vérités que nous avons trouvées gravées dans notre esprit, antérieures et supérieures à toute communication avec le milieu externe. Ces vérités sont des vérités d'expérience. Le milieu seul — qui ne nous a jamais montré un cercle ayant les propriétés du carré, une chose existant à la fois et n'existant pas, — le milieu seul a déterminé dans notre intelligence la formation de ces propositions. Leur contraire est absurde, parce que le milieu ne nous a jamais, dans aucune circonstance, montré le contraire.

— Le vice, le mal, dans l'ordre intellectuel et social, correspond aux monstruosités dans l'ordre physiologique. La naissance des uns comme la formation des autres est gouvernée par des lois nécessaires. Seulement les monstruosités dans l'ordre moral social, comme la monstruosité dans l'ordre physiologique physique, est une exception à l'ordre généralement établi. Elle n'est pas ce que nous présente habituellement le spectacle du monde. C'est à ce point de vue qu'elle nous parait déranger et qu'elle dérange l'ordre général de l'univers. Aussi la pensée mauvaise qui habite l'intelligence, la situation vicieuse qui est la conséquence d'un acte

mauvais, sont-ils sans cesse combattus, refoulés par les impressions que nous apporte à chaque instant le milieu interne et organique. Si les impressions ambiantes et immédiates nous laissent quelque répit, nous ne pouvons remonter dans nos souvenirs, regarder dans l'histoire, jeter un regard sur l'avenir sans que notre pensée et notre situation ne soient exposées à des chocs de toute nature. La tranquillité de l'âme ne serait possible que si l'on cessait de penser, et, d'un autre côté, le milieu social menace à chaque instant et ébranle notre situation sociale. Ces chocs qu'infligent à notre pensée les impressions venues d'un milieu calme sont suivis d'une souffrance qui est la première punition du crime.

Le mal est une violation non des lois de la nature mais des lois de nature humaine.

Saint-Julien, 24 juillet 1877.

L'homme qui fait le mal ne viole pas les lois de la nature, mais de sa nature. Il cède à un mouvement auquel un être inférieur à lui *devrait* obéir, parce que dans cet être inférieur aucun autre mouvement ne peut contrebalancer celui-là. Le loup doit dévorer le mouton parce que telle est la loi de nature du loup. L'homme doit protéger l'être inoffensif parce que telle est la loi de nature de l'homme. Lorsque nous avons commis une faute, nous sommes condamnés par l'expérience personnelle et générale, c'est à dire d'un côté par le rétablissement, lorsque le mouvement passionné est satisfait, de l'équilibre intellectuel, qui, rendant leurs droits à d'autres parties de notre être, nous montre ce que nous aurions dû faire, et par l'expérience générale

qui, soit dans ceux qui nous entourent, soit dans l'histoire, nous montre ce que fait la personne humaine constituée sainement dans les circonstances où nous avons été placés. Ce que fait habituellement notre humanité particulière et ce que fait l'humanité en général devient notre récompense ou notre condamnation.

Nous appelons *bien* ce qui est conforme à la manière de voir ou d'agir de l'homme en particulier ou de l'humanité; *mal*, ce qui contrarie cette manière de voir ou d'agir. Il n'y a pas d'acte émanant de l'intelligence sans un motif ou idée existant dans cette intelligence, ne serait-ce que l'idée de cet acte.

Où est la perfection pour l'homme.

5 novembre 1872.

L'homme doit accomplir sa course comme les astres remplissent la leur, sans orgueil comme sans fausse humilité. Toutes les idées, tous les mouvements de notre existence doivent tendre à s'enchaîner en raison de leurs rapports les plus directs et en vertu de leurs caractères les plus communs. La perfection, comme la force de l'humanité, est dans l'observation de ce précepte scientifique.

Règle générale des actions.

Saint-Julien, 29 mai 1878.

Règle. — Élever son principe d'action à la hauteur d'une règle générale; discerner tous les motifs qui doivent nous porter à agir; pour cela mettre un autre à

sa place et voir comment il devrait agir dans le cas donné. Se dépouiller ainsi de l'entraînement personnel pour mettre la personne au service de la règle. La santé de l'âme est à ce prix. Toutes les fois que le sentiment de la personnalité s'attribue une place prépondérante et domine comme principe de détermination, l'équilibre est rompu. La personnalité a cette tendance, parce que les phénomènes externes par lesquels elle est engendrée dans l'intelligence agissent plus sur nous que les phénomènes extra-organiques qui, séparés de nous, ne peuvent nous frapper constamment.

Il ne faut voir, dans les cas particuliers susceptibles de nous émouvoir de joie ou de peine, que des applications des lois générales. Ces lois, l'expérience nous montre si leur cours doit être modifié par notre intervention ou si, au contraire, nous devons les laisser s'accomplir.

Effets considérables des mouvements délicats qui sont l'essence des phénomènes moraux.

Saint-Julien, 28 novembre 1878.

Comme les forces physiques que l'antiquité ne savait pas employer, la vapeur, l'électricité, les mouvements délicats dont nous parlons, les forces morales jouent un rôle immense. Ce sont elles qui meuvent les peuples, les armées, qui assurent la domination de l'homme sur le monde qui l'entoure. Mieux connues, extraites pour ainsi dire des phénomènes où elles sont enveloppées, employées selon leurs lois révélées par la science, elles donneront sans doute lieu à des applications et à des modifications pratiques qui ne nous paraitront pas moins étonnantes que les plus merveil-

leuses inventions fondées, dans un autre ordre, sur la vapeur et l'électricité.

La voix commande véritablement, elle attire ou elle repousse, car il y a en elle des mouvements qui peuvent être perçus par ce qu'il y a de plus délicat dans nos organes. L'oreille est affectée non seulement par le son, mais aussi par les mouvements. La preuve qu'il y a des mouvements dans la voix, c'est qu'Edison, l'inventeur américain, a eu l'idée de l'employer comme moteur. Elle produit des effets analogues à ceux que produirait le mouvement dégagé par notre travail personnel ou par le travail d'une machine. L'acoustique nous montre que la production de sons est accompagnée de mouvements et de vibrations. Il faudrait constater dans quelle direction procèdent ces mouvements, afin de savoir si les uns paraissent faits pour repousser, les autres pour attirer, les uns coïncidant avec les sons désagréables, les autres avec les sons agréables. De même il y a des attractions dans la lumière. L'oreille et l'œil sont constitués par des organismes très délicats, susceptibles d'être affectés par ces mouvements. La seule expérience que nous ayons à faire, à notre point de vue, c'est de constater si en effet nous sommes attirés ou repoussés à la vue de certaines couleurs, à l'audition de certains sons. Il faudrait examiner encore si de certains sons et de certaines couleurs, qui isolées sont associées à des mouvements attractifs, ne font pas ensemble des mouvements susceptibles de se contrarier et, par suite, de se modifier l'un l'autre pour produire des résultats répulsifs.

Ce qui fait sans doute la différence entre notre esthétique et celle des sauvages, c'est que nous avons des organes plus délicats. Des mouvements qui nous

repoussent ne sont point perçus par des organes plus grossiers, non plus que des éléments désagréables pour nous. Enfin, ce qui nous attire, ce qui nous est agréable, peut rencontrer chez le barbare un organisme qui n'est pas impressionné par les éléments qui frappent le nôtre.

La différence des notions esthétiques chez les animaux, chez les barbares et chez les hommes civilisés n'est pas dans la nature des éléments, mais dans le degré de développement des organes qui perçoivent le beau.

Dans les civilisations très avancées, chez les individus dont les besoins dits matériels et physiques sont satisfaits, l'homme est très sensible à l'humeur, c'est à dire à l'ensemble des éléments agréables qu'il rencontre et qu'il cherche chez ses semblables. Il souffre au contraire si, à sa vue, les visages deviennent désagréables, si on le repousse ou, ce qui revient au même, si on le fuit. Ce sont là des éléments de sa vie, éléments indispensables à ce point pour un organisme cultivé, que s'ils venaient à disparaître, l'homme abandonnerait la vie absolument comme si les éléments de la nourriture matérielle venaient à lui manquer.

Même sujet. — Contre l'anthropomorphisme.

Saint-Julien, 3 décembre 1878.

On peut se rendre compte de la force des mouvements dits moraux, quand on voit des douleurs ou des plaisirs associés à des éléments de même ordre causer parfois la mort, tant leur action est vive et profonde sur l'organisme qui le perçoit. Un individu qui se sent

déshonoré s'ôte la vie, incapable de supporter la douleur qui résulte pour lui de tous les phénomènes d'ordre très délicat par lesquels se manifeste le mépris public. Il n'est donc pas étonnant que les mouvements d'ordre supérieur soient capables de produire des effets très puissants.

— Pensant que le moi est une pure essence, qu'il est indivisible, non composé, immortel dans la personnalité qu'il constitue, l'homme a fait les divinités à son image et les a souvent ornées de tous les attributs qu'il s'est décernés. Mais si l'on considère que l'intelligence est formée par des éléments empruntés au milieu ambiant, qu'elle est le reflet de la nature, qu'elle ne crée rien et que dans ses œuvres elle imite toutes les œuvres naturelles, associant parfois, grâce aux dispositions de l'organisme et à la variété de ses contacts avec les éléments ambiants, des éléments qui sans l'intelligence n'auraient pu être associés, on se rend compte que les inventions de l'homme sont la continuation encore des œuvres de la nature agissant par l'intermédiaire de l'homme. La réalité et le raisonnement ne nous montrent donc pas en dehors et au-dessus de la nature, je ne sais quel ouvrier, occupé sans cesse à inventer et à créer. En imaginant cet ouvrier métaphysique, nous créons un personnage à l'imitation de l'homme, tel que nous l'imaginons et non pas tel qu'il est quand il invente. Ainsi une illusion orgueilleuse sur notre rôle nous a conduits à des illusions d'un autre ordre. Nous avons imaginé, et le modèle que nous nous étions forgé de nous-même, des êtres imaginaires qui ont créé et qui président à l'univers sans bornes, tandis que cet univers infini est la source même de toutes choses, de l'homme et de ses œuvres.

Ce n'est pas la divinité qui a fait l'homme, c'est l'homme qui a fait la divinité à son image. Dans tous les temps, d'ailleurs, la société céleste n'est que le reflet de la société terrestre, égalitaire quand règne l'égalité, aristocratique quand domine une caste chez les peuples qui mettent ainsi dans leurs croyances à la vie future ce que leur donne et leur montre la vie réelle.

— La responsabilité n'est que l'effet ou le résultat attaché à chacun de nos actes et rattaché à cet acte ou bien à ce qui l'a produit. Je cours contre une muraille et je me blesse; la blessure est la conséquence directe de ma course en avant. Si une force étrangère m'a poussé, la responsabilité revient à cette force, c'est à dire que l'effet produit se rattache au mouvement rattaché à ma personne, laquelle se trouve associée elle-même à un mouvement externe. Si je n'aperçois pas le mouvement externe, l'effet obtenu s'associe seulement à un mouvement associé lui-même à un lieu interne. Le mouvement interne apparaît comme actif, parce qu'il a précédé le choc contre la muraille et la blessure. Il n'y a rien autre chose dans la responsabilité. Comme le mouvement interne peut être associé à un grand nombre d'autres phénomènes internes qui l'ont précédé, la responsabilité est plus étendue, plus complète, plus haute, selon que les phénomènes internes avec lesquels s'enchaîne le phénomène final sont plus multipliés et plus élevés dans la hiérarchie des phénomènes.

Il y a injustice quand nous attribuons la responsabilité à une personne, quand nous associons tel acte à la personne de Pierre, tandis que cet acte doit être attribué à Paul ou à une force étrangère dans tous les cas à Pierre, ou bien lorsque nous associons cet acte à une intelligence normale que nous supposons exister chez Pierre, tandis que cette intelligence est déréglée et que l'acte se rattache à des mouvements qui ne se rattachent pas à des délibérations d'ordre moral. En fin de compte, si nous considérons que l'homme tient par mille rapports au milieu qui l'entoure et dont il dérive, la responsabilité doit toujours s'étendre au milieu ambiant social, aux ascendants, à la nature avec laquelle nous communiquons tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire de la société de nos proches et de nos ascendants. Le dernier chaînon de la responsabilité se trouve toujours dans l'immensité de la nature.

La loi sociale formule les responsabilités, rattache tel acte à tel mouvement dans une telle personne; elle est mal faite, elle est fausse quand l'association ainsi formulée ne correspond pas à la réalité naturelle; elle est mauvaise, quand, par suite des modifications qui se sont produites dans les membres de la société, des phénomènes et des rapports nouveaux se sont produits que la loi sociale néglige quand elle devrait s'en occuper.

On le voit, la responsabilité, le système pénal doit varier avec les idées que nous nous faisons de l'homme et de ses rapports avec le reste du monde. S'il est considéré comme isolé, comme animé d'un mouvement propre, comme doué d'une âme ou d'une énergie spontanée, comme une entité de libre arbitre, la loi sociale traduisant ces idées lui fait porter toute la responsabilité et l'accable. S'il est considéré comme relié au système des choses, la responsabilité le traverse pour aller au cœur même de la nature où elle a sa source.

Dans la première conception, il fallait supprimer directement le criminel puisqu'il était mauvais par lui-même; dans la seconde notion, il faut agir sur le milieu ambiant et sur ses rapports avec l'homme pour empêcher que celui-ci ne puisse faire, dans le milieu naturel ou social, les mouvements, les actes qui pourraient nuire à la société ou bien à lui-même. Quand il nous apparaît qu'un homme a reçu de ses parents les plus mauvais exemples, quand il n'a pas trouvé autour de lui les moyens d'accomplir ce que la société regarde comme le bien, nous sommes moins sévères pour lui; nous le déchargeons d'une partie de la responsabilité pour la reporter sur ses parents, pour l'étendre jusqu'à eux. Les lois de l'hérédité, les lois de la société mieux connues ont amené nécessairement un adoucissement dans la législation pénale. (Chapitre: Comment la découverte des lois de l'hérédité doit apporter une modification dans le système pénal. — Recherche de ce qui a été fait dans ce sens. Symptômes, etc.) Elles n'ont pas diminué notre horreur du mal ni les précautions que doit prendre la société pour se préserver, mais elles ont fait porter la responsabilité du mal sur les ascendants, sur la société, en même temps que sur l'agent criminel, sur l'auteur immédiat du crime. L'indulgence, la pitié ont enfin pénétré dans l'âme des législateurs le jour où ils ont compris que l'homme n'est qu'un agent, et que la dernière raison des choses, c'est la nature. La nature a placé la douleur ou la peine à tous les degrés de la voie par où chemine le mal. Je marche contre une muraille, j'éprouve un choc et une douleur. Pierre exerce des violences sur Paul; immédiatement Paul repousse l'agression. Il la repousse par des actes physiques et par tous ces mouvements plus délicats qui partant du regard, de la voix, de toute la surface de l'être, constituent la répulsion et le mépris. Cette résistance physique, cette répulsion morale est une loi de la nature. Elle existe toujours là où se produit un acte d'agression. La loi sociale ne fait que proclamer cet état de choses et le réaliser quand elle se charge de la répression du criminel.

Il faut ensuite mettre Pierre dans les conditions voulues pour qu'il ne puisse plus nuire et pour qu'il puisse s'amender. Il y a là une obligation naturelle et par suite sociale, puisque nous ne pouvons pas considérer Pierre sans reconnaître en lui notre semblable et associer à sa personne les sentiments de conservation que nous associons à notre propre personne.

L'humanité, la pitié, la bienveillance, la sympathie ne sont que des variétés de la justice. Le criminel ne nous fait pas oublier l'homme, et si, par les points qui le séparent de nous, il s'attire notre condamnation — il est étranger — par les points de ressemblance plus nombreux encore que ceux de séparation, il obtient notre pitié, notre désir de le voir s'amender et, quand il s'amende, notre pardon. Imitant la nature, interprètes de ce qui se passe toujours sous nos yeux, nous n'avons qu'un droit sur le criminel, celui de la résistance et de la douleur, condition même de cette résistance ou répression, associée à son agression. La nature ne fait pas autre chose; si le criminel attente à notre existence même, notre répression peut aller jusqu'à lui ôter son existence, si cela est nécessaire pour protéger la nôtre, mais seulement dans ce cas. La nature n'emploie jamais des douleurs inutiles au but qu'elle poursuit. Une douleur est attachée à un

élément répulsif, mais elle n'a pas multiplié les douleurs autour de cet élément. Notre répression elle-même porte avec elle la douleur que la nature lui associe; nous n'avons pas le droit d'y ajouter une nouvelle douleur. Nous ne pourrions le faire qu'en vertu d'une fausse conception, comme cela se produit souvent dans la société, de la nature d'un acte et d'un individu criminels.

C'est sous l'inspiration de la colère et de l'esprit de vengeance que l'homme ajoute des douleurs à la douleur naturelle résultant de la répression naturelle. Celui qui réprime au moment où il cède à la colère devient criminel à son tour. Notre système de répression sociale est encore grossier, puisque la nature de la répression ne varie pas avec la nature du crime. Le voleur est réprimé comme l'assassin. La même colère et la même haine ont fait inventer les mêmes moyens de répression. Le traitement infligé au voleur doit différer grandement du traitement infligé à l'assassin. De plus, on jette les criminels les plus différents dans la même prison. On applique le même mode d'emprisonnement, de coercition et d'amendement à des actes dont la nature diffère profondément. On n'a guère trouvé le moyen de les différencier que par la durée de la peine. Ce système est très grossier. A chaque nature de délit devrait être appliqué un mode particulier de répression et d'amendement. — De même, l'éducation des enfants n'emploie que des moyens très limités. La nature ne procède pas ainsi. A chaque acte mauvais elle oppose une répression qui varie avec lui.

Une égalité brutale dans la peine est établie entre des individus très inégaux dans le crime.

Un pas a été fait dans cette voie. Les délits commis par la voie de la presse paraissent devoir subir un traitement pénal différent de celui qui est appliqué aux autres délits.

De la prévision des actes humains. — Que la méchanceté dérive de la souffrance et la bonté du bonheur. — Du mérite et du démérite.

Saint-Julien, 7 décembre 1878.

La croyance à la fatalité ne peut pas se scinder; nous devons nécessairement croire, si nous pensons que les choses sont gouvernées par une inflexible nécessité, que la fatalité, comme elle n'a pas été ordonnée par nous, nous appelle aussi bien à l'activité qu'au repos, et que par suite il ne nous appartient pas de déterminer la ligne de conduite que nous devons suivre. Ce sont les éléments du monde extérieur, ce sont les idées dont les éléments sont empruntés au monde extérieur, ce sont nos rapports avec les éléments du monde extérieur, qui déterminent nos actes, et non pas je ne sais quelle entité volontaire, arbitraire et capricieuse.

Dans l'état rudimentaire et grossier de notre science actuelle, un esprit doué de quelque observation peut déjà prévoir dans leur ensemble les actions d'un homme qu'il a pu étudier. Il prévoit ainsi parce qu'il sait que les mêmes circonstances étant données pour cet homme, le même état moral et mental paraissant chez lui, le rapport de ses états antérieurs entre eux et de ses états extérieurs avec les éléments extérieurs du monde et de la société, s'ils se produisent tels qu'ils se sont produits antérieurement, amèneront les mêmes

effets. La réunion des mêmes conditions produira les mêmes résultats.

Il y a mieux : nous pouvons prévoir, avec une exactitude absolue, certains états particuliers de la conduite humaine. Par exemple, étant donné un homme qui a contracté l'habitude de s'enivrer, nous pouvons affirmer que, si aucune circonstance ne vient changer les habitudes de cet homme, et si cet homme se trouve dans les conditions voulues pour qu'il puisse satisfaire sa passion, il s'enivrera. Notre prévoyance pour les autres phénomènes de la nature n'est pas autre. En chimie, nous affirmons à l'avance le résultat d'une expérience, pourvu que toutes les conditions, dans lesquelles un résultat antérieur a été obtenu, se trouvent réunies. Dans un grand nombre de cas nous pouvons donc prévoir quelle sera la conduite de l'homme, étant données certaines circonstances qui pourraient elles-mêmes être prévues, et ainsi de suite, comme nous pouvons prévoir les résultats d'une combinaison chimique.

Si donc nous pouvons prévoir avec exactitude un cas particulier de la conduite humaine, nous pourrions prévoir l'ensemble des actions d'une vie, si nous connaissions aussi bien les conditions qui gouvernent l'ensemble et l'enchaînement des phénomènes constituant une existence humaine, que nous connaissons les conditions susceptibles de régir un cas particulier.

— Souvent nous nous réveillons avec un fond de tristesse, dans l'état de veille nous trouvons en nous de l'amertume. Ces tristesses sont isolées de tout autre phénomène. C'est une preuve que la douleur peut être isolée et peut être perçue comme isolée des phénomènes auxquels elle a été associée dans la nature, que par

suite elle ne fait pas qu'un avec ces phénomènes, qu'elle en est distincte. Après avoir éprouvé cette impression de douleur, nous retrouvons ensuite, à l'aide d'une recherche, les phénomènes auxquels elle a été associée.

Si le mal, si la douleur l'emportaient dans les états divers de notre existence, l'idée de ce mal s'associant à l'idée de notre prochain, nous lui souhaiterions, nous lui ferions le mal qui est en nous à l'état habituel. Mais une des preuves que le bien, que la satisfaction dominent en nous, c'est notre bienveillance envers nos semblables.

La bienveillance est plus générale que la haine; c'est là une des preuves que le mal n'existe dans le monde qu'à l'état d'exception. Ainsi, une raison individuelle nous pousse à faire du bien à nos semblables, à réaliser, associée à leur personne, la satisfaction de la nôtre. Il y a en outre une raison d'ordre individuel qui nous pousse dans cette voie. Comme le monde manifeste que la somme des états heureux l'emporte dans tous les êtres sur la somme des états douloureux, nous voulons en général ce bien qui existe dans le monde de préférence au mal, le mouvement même de l'univers nous incline à accomplir le bien. Enfin, comme le bien, la douleur est associée à des mouvements répulsifs; les éléments du monde seraient dans un choc perpétuel, s'entre-détruisant sans cesse, si la douleur l'emportait.

Il résulte des enseignements que nous donne la vue jetée sur le spectacle du monde, que la récompense peut être un moyen, mais qu'elle ne doit pas être un but. Maintenue dans ces limites, elle peut servir d'abord parce qu'elle se rapproche des attractions et

des satisfactions naturelles pour tourner nos mouvements vers le but que nous devons atteindre. Il en est de même de la peine, qui est un moyen pour pousser vers un but, pour détourner d'un autre, mais n'est jamais un but, à moins qu'elle ne soit la satisfaction de notre colère, de notre vengeance et de notre passion. Nous devons nous arrêter dans la voie de la répression et de la pénalité aussitôt que le moyen répressif et que la peine ne sont plus utiles à notre protection. Quand le coupable ne nous fait plus souffrir, la bienveillance, la sympathie reprennent leurs droits, et nous ne voyons plus en lui qu'un homme auquel nous souhaitons le bien qui existe ou que nous souhaitons pour nous.

De même que la peine peut être le but de celui qui est animé par la colère et le désir de se venger, de même la récompense peut être un but pour celui qui agit par pure bonté. Heureux, il associe son bonheur à l'idée de ses semblables et cherche à réaliser extérieurement, dans la pratique, cette association qui s'est produite en lui. *La bonté dérive du bonheur*. Un homme bon est toujours un homme en qui le bonheur et le bien l'emportent sur la souffrance. La bonté, c'est la bienveillance en action extérieure.

Toutefois, comme la règle générale de la nature est que le plaisir est proportionné aux efforts faits pour l'obtenir, l'exercice de la bonté pure, l'abandon sans discernement à tous les mouvements du cœur, pourrait avoir pour résultat de fausser l'ordre naturel des choses. Il conviendra, sauf les exceptions confirmant la règle, que la bonté s'exerce avec discernement et qu'elle place autant que possible ses effets heureux là où se trouve l'effort et le mérite.

Les joies les plus hautes, les plus étendues, les plus durables, sont celles, avons-nous dit, dont l'acquisition nous coûte le plus d'efforts. Efforts sans nombre pour nous arracher à tous les mouvements attractifs et répulsifs, liés à des douleurs ou à des plaisirs qui conspirent pour nous détourner du but plus élevé vers lequel nous devons tendre. Par exemple la succession des phénomènes, le vaste enchaînement en face desquels nous met la science, sont une source de force presque inépuisable. Combien de résistance ne faut-il pas vaincre, quels obstacles à surmonter pour arriver à la contemplation permanente et durable des phénomènes que nous montre la science!

Le mérite n'est sans doute que la puissance, la force dans les mouvements de l'ordre appelé moral; le démérite, c'est la faiblesse dans les mêmes mouvements. Lorsque je lutte, à l'aide d'un mouvement interne réagissant dans les organes, contre un mouvement répulsif associé à un élément douloureux dans un objet externe, j'accomplis un mouvement plus ou moins puissant; ce mouvement interne accompli contre un mouvement externe qui me repousse, mouvement interne qui me conduit souvent à un élément douloureux, c'est l'effort; dans cet effort, le mérite est d'autant plus grand que l'effort est plus puissant, le mérite n'étant que la puissance du mouvement ou de l'effort; et d'ordinaire la douleur éprouvée est d'autant plus grande que l'effort a été plus grand, puisqu'il n'a été aussi grand que pour vaincre l'énergie proportionnelle du mouvement externe répulsif, lequel est lui-même alors en proportion du degré de douleur qui se trouve dans l'objet qui nous repousse.

Quand on dit : cet homme a beaucoup souffert pour

arriver à ce résultat, il a un grand mérite, il ne faut pas croire, comme on le pense généralement, que le mérite est dans la souffrance éprouvée; le mérite est dans l'effort accompli pour vaincre le mouvement répulsif opposé par un objet quelconque; il est vrai qu'il est dans un rapport avec la souffrance, puisque la plupart du temps le mouvement répulsif externe était propre à la souffrance que l'objet était capable de nous causer, souffrance que nous avons dû éprouver après avoir vaincu le mouvement qni nous éloignait d'elle.

De même, pour résister à un mouvement attractif qui nous porte vers un objet A agréable, il faut faire le sacrifice de ce plaisir, puis déployer un mouvement plus fort pour vaincre les mouvements répulsifs qu'on trouve sur la voie B que nous devons parcourir. Le mérite se trouve ici dans l'effort, dans le mouvement accompli pour vaincre le mouvement externe B, qui nous repousse loin du but C, vers lequel d'autres mouvements, il est vrai, nous attirent. Mais comme une partie de notre force, de notre mouvement, est déjà employée dans l'état qui nous attire vers A, il en résulte qu'il doit exister en nous une accumulation de forces ou mouvements plus grands, puisqu'il nous faudra encore une force nouvelle pour vaincre les obstacles en B et parvenir ainsi à céder à l'attraction de C. La force à employer est donc plus grande quand, pour céder à une attraction en C et vaincre un obstacle en B, nous sommes encore sollicités par une attraction en A, qui nous communique son mouvement en sens contraire de celui qui doit triompher pour atteindre C. Il y a donc un plus grand mérite, un plus grand effort à atteindre C quand on est attiré en A, que

lorsqu'aucune attraction n'est exercée sur nous qui nous empêche de tendre vers C.

La comparaison rend nos plaisirs ou nos douleurs plus vifs; elle n'en change pas la nature. Je passe d'une atmosphère froide à une atmosphère tiède; une comparaison se fait entre les deux phénomènes, et nous sentons plus vivement l'atmosphère tiède que si nous y étions plongés depuis longtemps. En outre, les organes qui ont perçu longtemps le même phénomène ne le perçoivent plus, au bout d'un certain temps, avec la même énergie, ou bien ils ne le perçoivent plus du tout, à moins qu'ils ne perçoivent la lassitude, la fatigue, l'ennui, la satiété.

La privation d'un plaisir n'est pas une douleur. Seulement la privation d'un être que nous aimons nous laisse face à face avec des objets inanimés, avec des lieux solitaires dans lesquels nous percevons un ennui d'autant plus vif que nos organes n'y sont pas encore habitués, ne sont pas blasés sur cet ennui, comme ils se blasent sur tout ce qu'ils perçoivent habituellement. Le plaisir et la douleur marchant de pair, sont habituellement opposés l'un à l'autre, parce que sans doute ils sont liés dans la nature. Ce sont les mêmes organes sans doute qui perçoivent le plaisir ou la douleur, et dans la nature l'élément désagréable est toujours placé très près de l'élément agréable, de telle sorte que l'un succède habituellement à l'autre, comme le froid succède au chaud. Il y a une liaison externe entre les phénomènes qui explique la liaison interne, comme aussi dans la grandeur et la petitesse qui sont des variétés de la taille, de l'espace. Le plaisir et la douleur sont des variétés de la sensibilité; le beau et le laid sont des variétés du sentiment esthétique. Le

physique et le moral sont les deux pôles d'une même organisation. Le froid et le chaud, le beau et le laid, le physique et le moral, sont reliés l'un à l'autre comme le sommet l'est à la base.

Il n'y a pas un phénomène dont nous ayons conscience, dont nous ne puissions observer l'origine dans les sens et dans les éléments extérieurs. Il y a des ébranlements, comme les battements du cœur, qui sont des phénomènes consécutifs, mais dont la source n'en est pas moins dans un mouvement externe, dans un coup qui nous a frappés.

Chez les peuples dont l'éducation est encore rudimentaire, il ne faut pas enlever tout d'un coup aux hommes les récompenses artificielles ou l'espérance de celles-ci, alors qu'ils ne sont pas encore devenus capables de goûter le bien réel. On les réduirait au désespoir. Ainsi, ruiner tout d'un coup la croyance aux récompenses futures chez ceux qui ne peuvent encore percevoir le bonheur attaché aux buts divers vers lesquels nous avons le devoir de tendre, serait un acte inhumain. Mais nous devons affaiblir dans les esprits la croyance aux récompenses futures, paradisiaques, à mesure que nous les formons, pour concevoir le bien direct et immédiat attaché à tout acte vertueux.

Conformer ses actes à l'ordre du monde porte avec soi sa récompense.

Paris, 6 novembre 1872.

La contemplation assidue des choses éternelles réduit à ses justes proportions le sentiment des biens et des maux. Nos souffrances et nos joies ont leur importance puisqu'elles existent, mais elles finiront

demain; voilà qui réduit cette importance sans cependant la supprimer. Ce qu'il y a de mieux, c'est de conformer ses actes à la justice, c'est à dire à l'ordre général du monde. C'est une doctrine vraiment matérialiste d'inventer, en dehors du plaisir attaché à l'accomplissement du bien, un système de récompense.

Pour celui qui sait la goûter, la contemplation et l'accomplissement de ce qui est juste est la satisfaction suprême. Que sont des maux dont il faut toujours voir le caractère passager, à côté de cette contemplation qui nous fait pénétrer dans le secret des lois infinies!

Il faut développer toutes les facultés à la fois.

Saint-Julien, 4 décembre 1872.

Aucune portion de l'être humain ne doit être sacrifiée. Une société d'ascètes serait une société qui se tournerait vite contre le but que se propose l'ascétisme. Le propre de l'être intelligent, c'est de faire la part de chaque fonction, de saisir et de respecter toujours les rapports de chaque fonction avec l'ensemble.

Même sujet. — Des mystiques.

Saint-Julien, 21 septembre 1873.

Les mystiques vont trop loin quand ils veulent supprimer toute espèce de plaisir des sens. Ils marchent d'ailleurs contre le but qu'ils se proposent. Les simples données de la raison indiquent que si l'on ne fait point aux phénomènes primitifs de l'organisation une part suffisante, les phénomènes supérieurs, privés de base et d'aliment, ne peuvent plus se former.

Quand des moralistes comme Bossuet ou Fénelon recommandent le détachement absolu, le retranchement complet de tout plaisir sensible, ces hommes de génie ne parlent pas au nom de l'idée supérieure, la plus élevée possible, qui retrouve, dans la série des phénomènes inférieurs, les conditions qui ont déterminé son apparition et qui prescrit par là même de maintenir l'existence de ces conditions dans les états successifs de l'organisation humaine. Bossuet et Fénelon, dans leurs conseils spirituels marqués d'un caractère exclusif, ne prennent point leur point de départ dans l'idée supérieure dont nous nous occupons. Ils partent d'une idée exclusive, d'ordre inférieur, qui les mène à l'erreur.

Le plaisir ne doit jamais aller au delà du besoin.

Paris, 21 septembre 1872.

Aux yeux du devoir comme selon le développement organique qui n'est pas contrarié par les influences fatales du milieu, le plaisir ne doit jamais dépasser le besoin à satisfaire.

C'est la poursuite du bien qui importe.

Paris, 2 juin 1876.

L'homme et la société sont en marche vers un but idéal; mais comme Montaigne dans ses voyages (citation), ils atteignent leur but à chaque instant s'ils accomplissent leur devoir moral. Aussi peu importe, dans l'harmonie des desseins éternels et au point de

vue de la justice, que le but idéal ne soit pas atteint pourvu qu'il ait été poursuivi d'une manière inflexible.

Le moi se diminue en ne recherchant que lui-même.

Brienon, 13 août 1876.

Le moi a pour mission propre d'aider à l'accomplissement des lois tirées de la nature des choses. Chaque fois qu'il paraît se rechercher, plutôt que l'application des principes aux éléments offerts par le milieu, il met en lumière sa petitesse. Cette petitesse ne se montre jamais que lorsqu'il réclame et prend la louange pour lui et non pour l'œuvre à laquelle il concourt.

Idée d'une morale purement scientifique.

Saint-Julien, 4 septembre 1877.

Des destinées nouvelles, établies sur des idées plus vraies, s'ouvriront encore pour l'humanité. Le culte des idoles ne communique aucune supériorité aux peuples barbares. L'idée d'une divinité, formée à l'image de l'homme, pénétrée de ses idées bornées ou fausses, travaillée de ses passions, peut, par la crainte ou l'amour qu'elle inspire, singulièrement troubler les imaginations humaines et les rapports de l'homme avec la nature et ses semblables. Une morale plus pure sortira d'idées plus exactes. Quelle autorité plus grande peut s'imposer aux hommes, que celle de l'enchaînement éternel des phénomènes?

Le mal n'est possible que par la méconnaissance de l'infini et de ses lois.

Saint-Julien, 6 septembre 1877.

La perception de l'infini, de l'ordre immuable et éternel, révélé par le spectacle de l'univers, ne peut exister que dans une intelligence maîtresse d'elle-même et maintenant son équilibre. L'homme qui cède à la passion, est aveuglé par elle, il ne voit plus qu'elle et ne peut plus percevoir l'enchaînement éternel des phénomènes. Nous faisons donc le mal en vertu de lois nécessaires, mais dans l'instant où nous le faisons nous ne pouvons pas apercevoir la nécessité et l'infini. — Dans les cités, dans les nombreuses réunions d'hommes, dans les milieux où chacun est gouverné par son égoïsme et les passions les plus variées, la succession des visages tourmentés, le bruit des paroles vaines remplit notre intelligence, lui fait perdre de vue ces rapports constants et éternels des phénomènes que les champs nous montrent à chaque pas.

Telle religion, telle politique; la science impersonnelle des lois de la nature assure le règne de la loi dans la société.

Saint-Julien, 5 septembre 1877.

Les peuples primitifs, reconnaissant partout l'action inévitable des forces naturelles, les personnifient à l'image de l'homme. C'est la constatation et l'idée des puissances naturelles dont l'homme subit la loi, dans sa vie et dans sa mort, qui donne naissance aux premières idées de la divinité.

La société civile est formée à son tour sur le type de l'organisation religieuse. A une divinité qui promul-

gue des lois souvent arbitraires, correspond, dans les sociétés humaines, un homme qui devient loi vivante, qui fait la loi. Quand nous croyons au contraire que les lois de l'univers, découlant de l'infini, sont infinies et inflexibles, nous aspirons à établir dans les sociétés humaines le règne impersonnel et exclusif des lois découlant de la nature même des choses. A ce point de vue, Montesquieu, par l'*Esprit des lois,* a singulièrement fait pour l'établissement du pouvoir impersonnel.

Ce qu'on appelle la loi dans les sciences naturelles, n'est qu'une nouvelle attestation de l'infini. Nous apercevons un rapport souvent invariable avec les phénomènes, rapport tel qu'il se reproduit *toujours* et tel que nous n'en pouvons pas supposer un autre, les conditions d'ailleurs étant les mêmes.

Quand nous conformons notre conduite aux lois découvertes dans l'univers, nous pouvons juger de l'infini par l'intelligence qui le voit, par la volonté qui le réalise. Si nous nous détournons de ces lois soit par la défaillance de la volonté, soit par celle de la conception, nous accomplissons encore les lois éternelles du monde, mais nous ne les voyons plus; nous sommes privés de la joie la plus haute, la plus pure et la plus durable (puisque l'infini est toujours à notre portée) que nous puissions goûter.

Le savant, dans son laboratoire, poursuit l'infini. Il en renouvelle l'idée en lui par le renouvellement de ses expériences.

Lorsque nous tombons en poussière, nous avons encore la confiance que nous sommes entraînés dans des combinaisons infinies, dont le maintien, que nous devions continuer à les contempler ou ne plus les apercevoir, constitue notre principal intérêt, notre prin-

cipal besoin, besoin supérieur à celui de voir et de comprendre.

— Vouloir enfermer l'infini dans le moi, c'est tout à fait contradictoire, c'est le limiter par les bornes de la personnalité, c'est le supprimer.

De la « circulation intellectuelle » et de ses conditions.

Rambouillet, 3 janvier 1874.

Quiconque a toujours devant l'esprit la suite et l'enchaînement des faits, maintient en lui la circulation intellectuelle. Celui qui comprendrait le monde tout entier et le comprendrait toujours, celui-là jouirait dans son intelligence d'une sérénité et d'une santé parfaites. Nos troubles, nos souffrances, notre admiration exclusive, notre haine, nos douleurs et nos joies exagérées viennent de ce que nous ne comprenons pas entièrement. Si nous embrassions toujours l'ordre, la place et la suite des choses, dans chaque phénomène nous verrions toujours la conséquence d'un phénomène qui précède, la condition d'un phénomène qui suit, et toujours ainsi, nous ferions régner l'équilibre dans les opérations de l'esprit. *Pour réaliser un état parfait, il faudrait que l'homme pût, en la saisissant tout entière et toujours, faire passer dans son intelligence l'harmonie de l'univers.* Il n'est pas dans les rapports de l'homme avec les choses de situation qui soit de nature à nous rendre impossible la contemplation de l'enchaînement et du rôle des phénomènes.

S'irriter, c'est cesser de comprendre.

Paris, 5 mars 1873.

Irritation, raccourcissement ou suspension de la circulation intellectuelle.

Celui qui s'irrite ne comprend pas; il ne rattache pas le fait qui l'irrite à ses causes; il ne lui fait point sa part exacte dans le système des faits; il n'en comprend pas le sens vrai.

Encore de la circulation intellectuelle et de ses effets.

Arcis-sur-Aube, 21 octobre 1872.

Il y a joie, satisfaction de l'intelligence, quand l'idée évoquée dans l'appareil cérébral est de nature à provoquer le plus grand nombre de phénomènes possibles, à favoriser par conséquent la circulation intellectuelle; il y a douleur, peine, malaise, souffrance, quand l'idée évoquée est de nature à suspendre à un état les associations des phénomènes entre eux, à restreindre ou à suspendre la circulation intellectuelle.

Les idées qui nous font éprouver le plus grand plaisir sont celles qui sont capables de retentir le plus loin possible à travers les phénomènes de l'intelligence en les évoquant les uns après les autres, et en les évoquant avec la plus grande force et la plus grande netteté possibles. Dans la rêverie un certain nombre d'idées sont évoquées. Voilà pourquoi la rêverie est un état agréable, mais les idées ne sont pas très lucides; voilà pourquoi la rêverie n'est pas l'état intellectuel le plus agréable.

De la douleur intellectuelle et de ses causes.

Versailles, 17 juin 1875.

L'intelligence souffre à cause de son ignorance ou de sa faiblesse. Elle s'appuie sur le périssable comme s'il était l'impérissable, au lieu d'être toujours prête à suivre dans leurs changements les choses sujettes à transformations; elle les considère comme si elles ne devaient jamais varier, au lieu de donner aux phénomènes dans ses affections et dans ses jugements la place hiérarchique qu'ils occupent dans la réalité; elle tombe du côté de ses penchants au lieu de les gouverner; elle suit ses premiers jugements qui lui sont inspirés par ses passions ou ses faiblesses, sans chercher à les agrandir et à les réformer; elle ne voit pas la conscience immuable, elle ne rattache pas les choses à leur conscience (dans l'infini).

Il faut vouloir ce que Dieu veut.

Paris, 30 mai 1876.

Quel que soit le trouble moral dont une intelligence est le théâtre, elle doit remonter de ce trouble aux vérités de l'ordre moral et par le moyen de ces vérités se fixer dans la notion de Dieu. Quand l'esprit saisit l'enchaînement entre l'idée de Dieu et les idées inférieures qui se produisent en lui, il saisit par là même le mode de l'action divine sur les phénomènes du monde. En conformant sa volonté à l'action ainsi perçue par son intelligence, l'homme réalise l'idéal de la sagesse et de la justice.

La sensation doit être non supprimée, mais dominée et transformée en volonté.

Bar-sur-Seine, 30 janvier 1869.

La force ne consiste pas à supprimer les sensations, les impressions, les sentiments, mais à s'en rendre maître. Toute sensation doit devenir la matière d'une idée qui, à son tour, gouvernera cette sensation ou d'autres sensations. La sensation, le sentiment, reçoivent une force nouvelle de la transformation qu'ils subissent. Parvenus dans les régions sereines de la pensée, ils se pénètrent de grandeur et de puissance.

La sensation, le sentiment, sont de leur nature exclusifs, isolés; réalisés dans l'intelligence, en même temps qu'ils s'élèvent, ils deviennent sûrs d'eux-mêmes, se comparent à d'autres sentiments et à d'autres sensations ayant subi une transformation analogue, disparaissent ou grandissent dans ce rapprochement, et soit qu'ils demeurent, soit qu'ils s'effacent, profitent des forces qu'ils absorbent en eux ou reportent leurs forces à d'autres idées et deviennent ainsi essentiellement féconds. L'intelligence et la liberté triomphent de la fatalité ou plutôt la transforment, la gouvernent et la font servir au progrès.

Toutes les fois que nous sommes emportés par nos sensations et nos sentiments, si légitimes qu'ils soient en apparence, nous subissons l'empire de la fatalité. Nos tristesses, nos joies, nos douleurs, nos amours, il faut que nous les voulions dans l'instant même où nous venons de les ressentir.

L'habitude des hautes contemplations nous rend par degrés moins sensibles ou plus difficiles dans nos sentiments; en tous cas, elle fait servir ces sentiments au

travail et au progrès de l'intelligence, qui les gouverne ou les repousse après les avoir subis. Mais il suffit très souvent de les avoir repoussés une fois pour avoir triomphé à jamais de leur fatalité. D'autres sentiments qui n'ont pas encore été éveillés, d'autres objets qui n'ont pas encore été entrevus, pourront nous solliciter à leur tour; les épreuves antérieures nous serviront encore pour celles-ci, jusqu'au jour où, après avoir tout éprouvé, notre intelligence règnera définitivement sur tous nos sentiments.

Tel est le fond de la morale stoïque. — Voir aussi un chapitre de Pascal sur le bon usage des maladies.

Même sujet.

Rambouillet, 3 janvier 1874.

Un état parfait pour l'esprit serait celui où les phénomènes s'enchaîneraient dans l'intelligence comme ils s'enchaînent dans l'univers. Nos troubles intellectuels ont toujours leur source dans une ignorance ou dans une erreur.

Il faut savoir choisir, suivant les cas, entre la lutte et la résignation. — Dangers de l'impatience.

Saint-Julien, 12 octobre 1876.

En présence d'une action ou d'un phénomène qui nous choque, il faut considérer rapidement s'il convient de lutter, de résister et de supprimer l'obstacle, ou si au contraire cet obstacle est d'une nature telle que la lutte est inutile. Dans les deux cas, il n'y a qu'à conformer sa volonté à des nécessités que nous n'avons pas faites et qui tiennent à l'ordre éternel du monde.

Quand elle dure, l'impatience, dont le point de départ est légitime, concentre toute la force du sang sur un point de l'organisme, supprime les rapports entre les idées, interrompt la circulation intellectuelle et nous fait perdre de vue le principe directeur de nos actes.

Ne faites rien, la nature elle-même se chargera d'expulser cet élément vicié, cet homme tombera comme la carie qui se détache d'un membre blessé.

On ne peut changer tous les hommes; se résigner à les laisser tels qu'ils sont. — Vide du cœur. — Résignation.

Paris, 20 février 1874.

Compagnies où les préoccupations sont différentes des nôtres, mais compagnies auxquelles vous ne pouvez vous soustraire : cherchez à mettre dans leurs esprits vos préoccupations, mais dans la mesure où ces esprits sont accessibles à ces préoccupations. Quand on ne peut agir sur les événements ou sur les personnes, considérer les événements et les personnes par le côté où ils se rattachent à l'ordre général.

— Nous avons beau jeter dans notre humanité tout ce qu'inventa l'humanité pour adoucir et consoler la vie, rien ne remplit les insondables profondeurs que nous portons dans notre sein.

— Je suis préparé à tout, parce que tout est fixé à l'avance.

Pourquoi le travail console. — Harmonie du monde. Sa contemplation donne la paix.

13 novembre 1866.

Il n'y a qu'une manière de supporter la douleur, c'est de s'en distraire. Les livres de morale qui se

bornent à conseiller le courage dans les épreuves sont un remède dangereux. Ils me font l'effet du chloroforme, qui, pour un instant, nous empêche de sentir la douleur, sans la supprimer. L'action, un travail acharné, la recherche de la vérité consolent, parce qu'ils fortifient. L'étude verse dans l'âme sa sérénité, elle la ramène à des pensées plus calmes, elle l'empêche de se replier sur elle-même et de s'absorber dans l'objet de ses peines, en donnant un autre objet à ses préoccupations. Il faut attribuer notre faiblesse morale à l'effet d'une éducation qui ne nous a pas appris à combattre nos défaillances. Qui peut être fort en sortant de ce sommeil mystique dans lequel on nous conseille d'engourdir nos blessures, ou de ces éternels retours sur nous-mêmes qui nous font tourner dans un cercle stérile?

Veut-on savoir pourquoi les sentiments de l'amour, avec toutes leurs faiblesses, tiennent dans notre vie une place inconnue dans l'antiquité, cela tient à l'influence prolongée du même système. Au lieu d'essayer de détruire une sensibilité exagérée en fortifiant notre âme par le travail et par l'activité intellectuelle, on tourne les élans de notre cœur vers un autre objet, sans chercher à les modérer ou à les détruire. On entretient précieusement notre faiblesse, et l'on arrive à former ainsi des générations malsaines, incapables de résister à un entraînement et livrées d'avance à toutes les misères et à toutes les exaltations des sentiments tendres.

— L'accomplissement éternel des lois du monde compose une harmonie, mais c'est une harmonie grave. Ces lois fixes, immuables, dont le cours ne saurait être suspendu, dont les effets ne sauraient être détournés

et sont irrévocables, nous confondent par le sentiment qu'elles nous donnent de leur puissance et de leur grandeur. Et cependant une fois que l'intelligence les a touchées, une fois qu'elle les a comprises, loin de se révolter ou de se désespérer, elle se plie sans efforts, avec une résignation naturelle, à l'action nécessaire des puissances qui gouvernent l'univers, si bien qu'elle paraît rencontrer ses satisfactions les plus vives, ses jouissances les plus élevées dans son adhésion aux lois et à l'ordre souverain qu'elle a compris. Connaissant jusqu'où peut aller sa puissance, elle ne s'élance pas dans un espace qu'elle croit sans limites, pour aller se briser, dès les premiers pas, contre le mur d'airain de la réalité; pénétrée du sentiment de l'irrévocabilité avec laquelle s'accomplissent les lois, elle peut être attristée, mais n'est jamais surprise ni abattue, et ainsi l'homme trouve dans cette contemplation le calme et la paix véritables; ainsi il n'est plus exposé à ces révoltes des grands esprits de notre siècle, auxquels les découvertes de la science avaient fait concevoir des espérances infinies sur la portée de l'esprit humain, transportés par la grandeur de leurs désirs, et désespérés, brisés, quand dans leurs rêves ils se sont heurtés contre toutes les puissances régulières et nécessaires du monde.

L'extrême ignorance et l'extrême connaissance reflètent toutes deux la sérénité de l'âme de l'homme, et l'état des peuples primitifs et des nations civilisées se ressemble, parce que l'ignorance des uns et la connaissance des autres les portent à s'incliner devant des lois dont les uns comme les autres sentent ou reconnaissent la nécessité. Les nations civilisées se transforment de cette manière, et nous retrouvons le calme et la paix des peuples anciens.

Ces lois s'accomplissent avec une inflexible sévérité; mais une fois que l'esprit les a comprises, il se courbe sous l'inexorable main, quand il en est frappé, avec une tristesse empreinte d'un sentiment religieux. Et si elle ne se révolte pas, l'âme, une fois qu'elle s'est élevée à ces hauteurs d'où l'on découvre les puissances mystérieuses qui président au gouvernement du monde, ne peut plus en descendre; et, fixée à jamais dans cette contemplation, elle ne se fuit plus elle-même et ne demande plus aux vaines agitations de la vie un oubli et des distractions à ces éternels ennuis du siècle. Elle boit à leurs sources mêmes la tranquillité, le calme, la paix. Les deux vices les plus graves de l'esprit du temps, cette mélancolie poussée jusqu'au désespoir et cette recherche exclusive des jouissances matérielles et des plus folles dissipations, ces deux formes nées au fond d'un seul et même découragement ne sauraient plus abaisser ou exalter l'intelligence une fois qu'elle s'est rendu compte des limites infranchissables assignées à sa puissance, une fois aussi qu'elle a mesuré le champ dans lequel elle peut se mouvoir librement, — l'accomplissement du devoir.

La douleur n'accable que ceux qui n'ont pas subordonné leur personnalité à l'infini.

21 décembre 1878.

La douleur accable l'homme enfermé dans la contemplation de sa personnalité. Il déclare que tout est mauvais, parce que tout est mauvais en lui. Il n'a plus de ressource que le désespoir. Celui dont l'intelligence n'a pas fait à la personnalité une place exagérée, qui voit en lui un atome dans l'univers, qui voit l'ordre, l'harmonie, la justice, le bonheur dominer dans les phénomènes du monde, si on les embrasse dans leur ensemble, du passé à l'avenir, du lieu actuel à l'infini, qui aperçoit dans cet ensemble la douleur comme une exception, celui-là souffre, mais il trouve dans l'harmonie qui l'entoure des consolations et des raisons de vivre.

L'être fort ne se console pas, mais il ne succombe pas non plus à la douleur; il la garde, mais il la domine.

Nous sommes condamnés à vaincre la souffrance par la souffrance, la travail par le travail. Telle est la loi de notre nature.

Vouloir supprimer le travail, la peine, la souffrance — quelle illusion! Il faudrait détruire du même coup les conditions de la vie.

La pensée de l'infini réduit à leur valeur nos souffrances et nos joies. Un seul vrai bien, la satisfaction de la conscience.

6 novembre 1872.

La contemplation assidue des choses éternelles réduit à ses justes proportions le sentiment des biens et des maux.

Nos souffrances et nos joies ont leur importance, puisqu'elles existent; mais elles finiront demain, voilà qui réduit cette importance, sans cependant la supprimer. Ce qu'il y a de mieux, c'est de conformer ses actes à la justice, c'est à dire à l'ordre général du monde. C'est une doctrine vraiment matérialiste d'inventer en dehors du plaisir attaché à l'accomplissement du bien un système de récompenses. Pour celui qui sait la goûter, la contemplation et l'accomplissement de ce qui est juste est la satisfaction suprême. Que sont des

maux dont il faut toujours voir le caractère passager, à côté de cette contemplation qui nous fait pénétrer dans le secret des choses infinies!

L'idée de l'infini, consolation suprême.

Saint-Julien, 12 juillet 1877.

C'est déjà un commencement de consolation pour ceux qui sont dans le malheur, de penser que la souffrance n'a pas fait d'eux ses élus exclusifs et que dans l'humanité beaucoup d'autres ont souffert, souffrent et souffriront. La consolation véritable se trouve dans la vue, non plus des autres personnes, non plus des autres souffrances, mais des causes et des effets dont l'enchaînement est éternel.

Il faut faire dominer tous les états de l'esprit par cette pensée qu'ils sont déterminés par des causes et des lois supérieures dont nous ne sommes que les instruments. Cette pensée met la modération dans nos désirs, calme notre impatience en face du but à atteindre, puisqu'à chacun des instants de notre existence nous atteignons un but, qui est l'état même dans lequel nous sommes, et qui est fourni par l'accomplissement des lois éternelles.

Par cette pensée, la douleur et la joie sont également modérées.

Nous sommes fiers d'être choisis pour l'exécution d'une grande œuvre; nous sommes résignés si notre tâche est modeste, et fiers encore puisqu'elle rentre dans l'ordre général et infini.

Les satisfactions d'une conscience claire, sûre d'elle-même, sont les plus hautes de toutes et les plus

durables. Rien ne dépasse cette joie quand l'homme découvre et aperçoit la chaîne qui relie ses actes à l'harmonie du monde. Il examine les faits, il en déduit les conséquences, et marche selon les indications conformes à l'ordre général. L'intérêt personnel n'est rien, l'opinion changeante ne compte pas. On trouve sa satisfaction et sa consolation dans cette conscience qui n'est que la vue nette du lien qui rattache l'acte à l'ordre.

C'est en servant la volonté de l'univers que l'homme exerce le mieux sa liberté.

Saint-Julien, 12 décembre 1871

Faire dominer les parties inférieures par les parties supérieures de l'homme, n'accorder aux unes que ce qui est nécessaire pour assurer le plus grand développement possible des autres et pour assurer le progrès de la race et du monde, voilà des indications précises, capitales auxquelles on doit s'attacher comme à un point fixe et transcendant.

Je ne puis pas imaginer un état dans lequel la beauté et le bonheur qui l'accompagne seraient plus durables. Il existe partout des bornes. Ce n'est rien encore; si le progrès nous donne des jouissances plus élevées, plus intenses, il nous donne des facultés plus grandes pour souffrir. Enfin, je ne puis pas chercher à échapper à l'état où je suis réduit, parce que la seule grandeur que je puisse atteindre, la seule imitation de la beauté réelle que je puisse mettre dans ma vie, consiste à accepter ma condition.

Poussé à travers l'existence par une force fatale, ma grandeur consiste à obéir à cette impulsion irrésistible,

et c'est en me pliant à cette servitude que j'exerce le mieux ma liberté. Ainsi celui qui a vu dans chacune des molécules de ce monde sa raison, sa vie, son intérêt, qui fait entrer chaque parcelle de la force générale dans ses calculs, qui voit comment tout se transforme, comment les phénomènes sortent les uns des autres, qui touche le lien par lequel ils sont indissolublement unis, qui se rend compte à la fois de sa force et de son impuissance, de son esclavage et de sa liberté, qui arrive à distinguer les conceptions de son esprit de la réalité elle-même, qui aperçoit enfin au-dessus du milieu mobile, changeant, passager, transitoire, toujours en voie de transformations, cet autre milieu éternel et infini d'où tout sort et où tout retombe, celui-là arrive fatalement à faire de l'indifférence la loi de sa vie.

Chercher à échapper à la vie, c'est sortir de cette indifférence; lui donner un intérêt exclusif, c'est violer cette indifférence.

S'il existe un état superbe, vrai, qui se rapproche du bonheur comme de la vérité, c'est celui dans lequel, après avoir donné à son existence toute l'activité puissante dont elle a reçu le germe, on peut sentir chacun des battements de sa vie se heurter contre cette inébranlable muraille que trace autour d'elle l'indifférence.

Nul n'a droit au bonheur. Le monde ne peut être mal fait.

Brienon, 11 septembre 1880.

Vous jetez votre douleur, comme une accusation, à la face de l'ordre général de l'univers. Mais, où se trouve inscrit votre droit au bonheur perpétuel?... D'où vous vient ce modèle idéal de justice au nom duquel vous condamnez la justice générale?... Partie dans le procès, à quel point de vue vous placez-vous pour décider que votre souffrance atteste que le monde est mal fait? N'oubliez-vous point que toutes vos idées de perfection vous viennent de ce monde que vous condamnez et que, par conséquent, la justice, la perfection, l'ordre, sont quelque part dans le monde extérieur, puisqu'il a imprimé en vous ces idées, reflets des phénomènes existants? N'oubliez-vous pas que vous faites partie de ce même univers, que s'il y a souffrance ici, en vous, il y a plaisir là, et que l'un peut compenser l'autre au point de vue général? N'oubliez-vous pas que vous êtes une partie de l'humanité, non seulement de vos ascendants et de vos enfants, mais de vos semblables, et qu'il suffit que la somme des maux ne l'emporte pas dans la masse de l'humanité sur la somme des satisfactions, pour que le sentiment de la justice soit satisfait? Vous vous révoltez contre la douleur, c'est votre droit; mais avez-vous droit au bonheur? Si dans votre vie la somme du bonheur est égale à la somme des souffrances, la justice générale est satisfaite, mais votre existence elle-même n'est qu'une partie du tout. Si dans l'univers les souffrances ne l'emportent pas sur les biens, la justice est encore satisfaite.

De l'ordre général.

Brienon, 21 septembre 1880.

C'est par une opération de même nature que nous nous identifions avec l'ordre, avec les lois de l'univers. Cet ordre général s'impose dans notre intelligence et

détermine en nous des mouvements par lesquels nous coopérons à cet ordre, soit que nous le proposions à nous-mêmes, soit que nous nous fassions notre place légitime dans l'accomplissement des lois générales.

De la joie du sacrifice.

Cannes, 11 novembre 1880.

On parle toujours de la joie du sacrifice, mais le sacrifice, comme nous l'avons analysé, a son point de départ dans notre identification avec l'être pour lequel nous nous sacrifions; nous nous identifions avec ses douleurs comme avec ses plaisirs. Comment, identifiés avec ses douleurs, pouvons-nous trouver quelque joie dans notre dévouement? L'objection s'évanouit devant une nouvelle analyse. Dans tout sacrifice, nous cherchons précisément à écarter la douleur de celui qui en est l'objet et à lui procurer du bonheur. C'est l'idée de la douleur écartée, du bonheur atteint par l'être objet d'un dévouement, qui est notre but final ou la cause finale du sacrifice. Donc, au fond de tout dévouement il y a un bonheur pour l'agent, le bonheur sublime résultant pour nous de la joie causée à un autre être.

Quand nous agissons pour l'accomplissement des lois de la nature, c'est encore le bonheur, le bien que nous poursuivons; le bien nous apparaît comme le but de la création, et nous concourons à sa réalisation. Tous les mouvements du monde comme les nôtres nous paraissent combinés en vue du mal, de la douleur à écarter, du bien, du bonheur à atteindre. Tel est pour nous le sens dans lequel marche la création. Quand on embrasse tout le système de l'univers, le bien apparait

comme la résultante. Du moins nous en jugeons ainsi et cela suffit, car nous n'avons pas le droit d'imaginer une réalité autre que celle perçue par nous.

Résolutions morales.

Saint-Julien, 5 octobre 1878.

Je ne veux pas d'autres passions en moi que celles nées des enseignements déposés dans mon intelligence par les spectacles éternels de l'univers infini.

J'aimerai la vie parce que tous les êtres, tous les éléments organisés en moi et autour de moi, montrent une tendance à la conservation de la vie; j'aimerai aussi la mort à son heure parce que la vue du monde et de moi-même m'enseigne qu'il y a un instant où tout ce qui a existé meurt et par conséquent doit mourir. Je combattrai les excitations de la personnalité et de l'amour-propre qui sortent de leur rôle pour substituer les fantaisies de l'imagination aux enseignements de la réalité dont elles voilent la face. J'aimerai l'harmonie, l'ordre, la justice, parce qu'ils dominent dans l'univers et dans mon organisation; je conformerai ma volonté aux forces et aux mouvements nécessaires et permanents de la nature tout entière. Je reconnaîtrai le mal à ce signe qu'il est une exception passagère; je le fuirai mais sans m'irriter contre lui, parce que s'il est un état exceptionnel, il est comme l'état général et permanent du monde soumis à des lois. J'accepterai avec résignation la maladie et la douleur que je ne pourrai pas éviter, puisque ces états sont encore conformes à la nature qui nous les montre comme des exceptions il est vrai, mais comme des exceptions

inséparables des phénomènes accessibles à nos sens et recueillis dans notre pensée. J'aimerai mes semblables, mais en souhaitant pour eux, autant que pour moi, ce qui est conforme à la justice, à l'ordre établi par la nature.

Il faut se conformer à la volonté de l'univers.

Saint-Julien, 1er mai 1878.

Je conforme ma volonté aux mouvements éternels de l'univers, et je mets mon bonheur dans le spectacle et dans l'accomplissement des lois nécessaires du monde. Toutes les apparences sensibles qui m'entourent me révèlent cette volonté et ces lois éternelles, dont l'exercice de ma volonté propre n'est qu'une des parties.

L'idée du devoir et celle de la nécessité s'allient.

Saint-Julien, été 1878.

Idée d'action nécessaire des forces éternelles, idée du devoir chez l'homme, idées correspondantes toutes deux aux enseignements que nous donne la vue du monde et de notre rôle dans le monde, idées qui ne se contrarient pas, idées harmonieuses qui se soutiennent et s'ajoutent l'une à l'autre comme la suite au commencement : que l'imagination humaine ne nous brouille pas la vue avec ses fantômes.

L'infini flambe dans les étoiles sans nombre, il agit dans les forces incommensurables de l'univers.

L'obéissance aux lois de l'univers condition de tout repos.

Brienon, 12 août 1876.

La résignation devient possible et le mal supportable quand nous apercevons dans le mal qui nous frappe l'accomplissement d'une loi éternelle; le repos, pour l'intelligence, consiste dans la conformité des actes avec les lois envisagées comme immuables; si nous voulons lutter contre l'application de ces lois, nous le pouvons, car c'en est une aussi que nous puissions disposer librement de nos actes, mais dans ce cas nous sommes privés de la vue de l'ordre infini des choses; nous nous emprisonnons dans notre propre personnalité, l'espace nous manque et nous nous brisons contre les barrières que nous avons élevées.

Chaque état de l'esprit se lie à ses conditions et ses suites; quand la contemplation se fixe sur l'un de ces états, irritation, désespoir, etc.

Brienon, 8 août 1873.

Le christianisme paraît avoir eu des vues très justes sur la place qu'il faut faire à chacun des mouvements de l'âme, quand il invite à ne se reposer dans aucun état de l'esprit — bien qu'il faille accepter cet état — mais à toujours apercevoir dans chacun des phénomènes les liens qui le rattachent à d'autres phénomènes et les liens qui rattachent tous les phénomènes à l'ordre éternel des choses. Quand nous sommes blessés, il nous enseigne à fermer la blessure et à considérer dans l'événement qui nous frappe les propriétés par lesquelles il se rattache aux causes qui l'ont déterminé. Il rétablit ainsi la circulation morale et nous fournit

des consolations dont l'effet est certain. Il est aussi dangereux de se reposer dans un état heureux de l'esprit que dans un état malheureux. Il faut toujours rattacher chaque état à ses conditions et à ses suites.

L'idée d'infini favorise au plus haut point l'activité de la pensée, et par suite peut remplir à elle seule le vide de l'intelligence, quand ses excitants habituels lui font défaut.

Paris, 14 décembre 1873.

Les idées d'éternité, d'infini tiennent une grande place dans l'intelligence. Lorsque l'intelligence est atteinte dans quelqu'une de ses parties essentielles, et quand elle ne trouve plus dans le milieu externe les objets destinés à satisfaire ses besoins habituels, l'intelligence peut vivre des idées d'infini et d'éternité, s'y réfugier, s'y consoler; mais ces idées, si élevées, si générales qu'elles soient, ont leur place à part dans l'intelligence, elles ne peuvent la remplir tout entière; elles peuvent se lier au système des idées qui ont servi à les former, elles ne prennent la place d'aucune d'elles. Quand les théologiens disent que l'âme qui a goûté de l'infini ne peut plus vivre que dans cette pensée, les théologiens exagèrent, ils font à l'idée d'infini une place excessive. Ce qu'il y a de vrai, c'est que cette idée doit, par réaction, gouverner le système des idées, y maintenir l'équilibre et l'harmonie. La perfection de l'intelligence ne consiste pas dans la prédominance exclusive d'une idée, mais dans l'équilibre maintenu entre chacune d'elles selon la nature de leur fonction et l'importance de leur rôle.

Sans doute, l'homme qui ne trouve plus dans le milieu extérieur les éléments à l'aide desquels il pourrait satisfaire certains besoins intellectuels, peut faire une part plus grande à l'idée de l'infini, de même que l'homme privé d'une jambe ou d'un poumon, marche ou respire avec la jambe ou le poumon qui lui restent, ou, pour faire une comparaison plus exacte, de même que l'homme qui ne peut plus marcher peut vivre surtout par le cerveau.

Les idées d'infini et d'éternité offrent cet avantage qu'elles sont entretenues et alimentées par tous les phénomènes du monde, de telle sorte que, tant que la vie cérébrale existe, l'intelligence peut trouver dans le milieu externe les objets, les phénomènes qui alimenteront les parties intellectuelles où siègent les idées d'infini. L'idée de l'infini étant l'idée la plus élevée qui puisse se produire dans l'intelligence, il faut conclure de toutes ces réflexions sur sa place, sa nature et son rôle, que l'intelligence doit tendre sans cesse vers cette idée, et qu'elle doit se maintenir sans cesse dans les conditions voulues pour la retrouver ou la produire.

Même point de vue.

Paris, 22 octobre 1873.

Les rêveries romanesques, les pensées mystiques, la recherche d'un idéal chimérique nous détournent et nous dégoûtent des devoirs ordinaires de la vie pratique. Tel n'est point l'effet de l'idée de la cause suprême, exactement comprise. Comme on retrouve cette idée dans tous les phénomènes du monde, les faits, même les plus grossiers, les œuvres les plus obscures peuvent nous procurer la perception de cette

idée. Par là, il n'est rien qui ne puisse s'ennoblir, rien qui ne puisse satisfaire les besoins les plus élevés de l'intelligence, puisque l'objet de notre attention et de nos devoirs peut toujours être tel qu'il nous donne la vue de la cause suprême qui enchaîne les uns aux autres tous les phénomènes de l'univers, tous les actes de la vie.

Tous les actes se rattachent au bien de l'univers, comme toutes les pensées à la vérité ou à la cause suprême.

Versailles, 9 octobre 1874.

Le sentiment du bien procure des satisfactions aussi profondes, engendre des recherches aussi ardentes que la contemplation du vrai.

On prend l'habitude de chercher à rattacher les actes à leur sommet, comme celle de chercher à établir la liaison entre les vérités éternelles et les vérités particulières. De même que la contemplation des choses est une matière inépuisable d'observations destinées à augmenter en nous le domaine du vrai, de même les circonstances de la vie fournissent sans cesse à l'exercice de la volonté dans le sens du bien.

§ II. — *De la Sympathie.*

La genèse des sentiments sympathiques doit être recherchée.

Brienon, 25 mars 1878.

Il est impossible de nier les idées et les actes désintéressés. Notre intelligence peut former une pensée, produire un acte, sans que cette pensée et cet acte

aient d'autres mobiles qu'eux-mêmes. Mais il reste toujours à chercher comment ces idées conformes à la pure raison sont nées dans l'intelligence humaine. C'est une question distincte de la première, mais liée à celle-ci. Sous l'empire de quelles circonstances l'intelligence s'est-elle élevée à ces idées désintéressées en vertu desquelles elle agit actuellement? L'impossibilité de rester dans l'état correspondant au domaine de l'utile et de l'intérêt, n'a-t-elle pas forcé l'intelligence à produire des idées désintéressées? C'est là un des côtés de la question. Une fois produites, il est vrai, ces idées désintéressées peuvent n'avoir plus d'autre mobile qu'elles-mêmes.

Il faut prendre garde de confondre les services rendus avec espoir de retour et les actes désintéressés.

Méry-sur-Seine, 4 octobre 1872.

Il ne faut pas confondre les mouvements passionnés mais égoïstes avec les mouvements désintéressés de charité, de dévouement, de justice. Il ne faut pas confondre celui qui donne un morceau de pain à un oiseau qu'il ne reverra jamais avec celui qui engraisse des volailles qu'il mangera. Dans un cas, l'intelligence ressent et comprend les besoins d'autrui, dans l'autre cas elle ne voit dans autrui que le lien par lequel il se rattache à sa personnalité, et c'est ce lien qu'elle maintient par les soins qu'elle donne à ce qui n'est pas elle.

Nous nous cherchons et nous nous trouvons en autrui.

Saint-Julien, 18 juin 1877.

Ce que nous recherchons, ce dont nous avons besoin, ce que nous aimons dans un autre être, ce sont les manifestations de nos propres idées. Par ces manifestations d'un autre être, nos idées s'expriment à l'aide de cet être comme elles s'expriment à l'aide de nos propres organes ou de nos membres. Là est le véritable lien social. Autrui, dans le moment où la société existe, fait partie de moi. L'idée de moi concret est constituée par la perception de l'association entre tous les phénomènes dont l'organisme dans lequel s'opère cette perception est le théâtre.

La sympathie augmente la joie et diminue la douleur.

Rambouillet, 4 novembre 1873.

De même que dans nos souffrances nous pouvons ressentir une sorte de soulagement par la pensée que les idées qu'elles éveillent sont partagées par une autre intelligence que la nôtre, de même nos joies deviennent plus vives par la pensée qu'elles sont ressenties par d'autres. Elles se nourrissent, s'entretiennent et se fortifient par la communication, c'est à dire par les signes qui unissent et associent nos pensées d'hommes à hommes. C'est ce qui explique pourquoi, dans un certain sens, les impressions d'une assemblée sont plus profondes, plus violentes souvent que les impressions de l'individu isolé.

La sympathie repose sur une induction ou, en d'autres termes, sur une association d'idées.

Saint-Julien, 9 août 1877.

Des apparences identiques supposent des propriétés identiques chez les objets où ces apparences se produisent. Par exemple, aussi souvent que j'ai coupé des baguettes de sureau j'ai rencontré de la moelle à l'intérieur du bois. Quand je rencontre un bâton de sureau sans apercevoir la moelle, la vue du bâton évoque nécessairement l'idée de la moelle, parce que le milieu extérieur m'a toujours présenté ces deux objets comme liés l'un à l'autre. Je ne puis pas faire une autre supposition, puisque l'expérience, le milieu extérieur, ne m'ont jamais fait voir ces objets qu'associés.

Ce qui est vrai pour le sureau l'est pour une infinité d'autres objets; ce qui conduit l'intelligence à la proposition générale formulée plus haut.

La conception de ce qui se passe dans la conscience d'autrui repose sur une opération mentale de même nature. L'idée causée par la vue du sang coulant sous un instrument qui tranche nos chairs est liée à l'idée d'une certaine douleur. Si les chairs d'un de nos semblables sont coupées sous nos yeux avec effusion de sang, nous ne pouvons pas faire autrement que d'imaginer une douleur chez notre semblable, douleur identique à celle que nous avons éprouvée dans des circonstances identiques, par cette raison que le milieu externe, l'expérience nous ont toujours montré l'idée causée par la vue du sang associée à l'idée de la douleur et ne nous ont jamais montré un cas, à moins que les conditions n'aient varié, où ces deux idées n'aient pas été associées. La seule différence avec ce qui se passe

pour la branche de sureau, c'est que pour le sureau nous pouvons toujours vérifier l'association dans le milieu externe, percevoir directement la moelle, tandis qu'ici, quand il s'agit de phénomènes conscients, l'état de la science ne nous permet pas de percevoir les phénomènes de douleur correspondant à la blessure existant dans autrui. C'est ainsi encore que nous imaginons une personne morale existant dans l'être qui nous ressemble comme en nous-même.

Les enseignements de la nature tout entière, qui établissent la vérité et la généralité de la proposition formulée plus haut, conspirent à nous faire croire à l'existence des phénomènes que nous ne pouvons vérifier, quand les apparences visibles sont les mêmes. Toute notre théorie de la sympathie et de la justice devra être fondée sur les observations que nous venons d'indiquer.

Comment s'est formé dans l'âme humaine le sentiment de la pitié? La vue de la douleur d'autrui a rappelé à l'homme qu'il pouvait souffrir une douleur pareille; il a épargné les autres pour être épargné à son tour. Plus tard, alors même qu'il n'avait rien à redouter pour lui, il a continué à s'émouvoir d'un mal étranger parce que la vue de ce mal produisait un mouvement analogue à celui des faits, des considérations personnelles qui avaient déterminé l'impression première.

Je pense au service que m'a rendu une personne; l'idée de ce service évoque l'idée du plaisir qu'elle m'a fait; comme l'idée de service est liée à l'idée de la personne, l'idée de plaisir est liée aussi à l'idée de cette personne. Nous faisons rejaillir sur cette personne le plaisir qui nous anime : nous voulons le réaliser

par elle. Tels sont peut-être l'idée et l'exercice du sentiment appelé la reconnaissance. Le plaisir évoqué par l'idée d'un service associé à une personne s'associe à l'idée de cette personne. A ce moment, la bienveillance et la sympathie (reliées à l'idée d'un service) constituent ce qu'on appelle la reconnaissance.

Si les circonstances associent l'idée des enfants de cette personne à cette personne elle-même, la reconnaissance s'appliquera aux enfants, à tous ses semblables, si l'idée de semblables s'ajoute, sous l'empire des circonstances, à l'idée de personnes. Nous pouvons ainsi reconnaître les services que l'on nous a rendu, même en rendant service à d'autres qu'à notre bienfaiteur.

De l'amour.

Saint-Julien, 13 décembre 1878.

L'amour, avons-nous dit, est une forme de l'attraction. Aussi le mot d'attachement est-il employé fort souvent comme synonyme d'amour.

Non seulement nous aimons, mais nous voulons être aimés. Aimer, c'est céder à l'attraction d'un autre être; être aimé, c'est exercer cette attraction sur un autre être. Or, cette dernière attraction est aussi pour nous une source d'attraction, puisqu'elle établit avec l'être dont nous voulons être aimés des contacts pareils à ceux qu'établit l'attraction qui nous emporte vers lui quand nous aimons, elle est la source du même bonheur. En outre, le fait d'être aimé nous procure dans la personne d'autrui des manifestations de bonheur qui évoquent en nous des idées de bonheur associées à la personne d'autrui, bonheur impersonnel qui s'associe au bonheur

personnel né de l'attraction à laquelle nous cédons quand nous aimons. Nous doublons par l'amour d'autrui les joies que nous donne notre amour pour autrui. Voilà pourquoi nous voulons conserver dans notre personne les éléments extérieurs à l'aide desquels nous savons qu'une attraction peut être exercée sur la personne d'autrui. Tout le système de la coquetterie et de la parure repose sur ce sentiment.

C'est la communion des idées qui fait l'amour véritable : sans cela l'amour n'est que la rencontre de deux égoïsmes simultanés.

Paris, 3 décembre 1873.

Toutes les impressions qui se produisent dans un être, les plus matérielles comme les plus élevées, sont la matière de l'amour; mais pour que l'amour existe dans sa vérité, il faut que ces impressions, quelles qu'elles soient, se transforment d'abord en phénomènes intellectuels, en idées, puis que ces idées soient échangées, mises en contact entre deux êtres.

Quand les sensations ne se transforment pas, 1° en phénomènes intellectuels, 2° en phénomènes intellectuels conçus par deux êtres comme existant à la fois chez tous les deux, il n'y a que de l'égoïsme pur, il n'y a pas association entre deux êtres; et quand l'impression se borne à la seule sensation, il n'y a qu'une association entre des molécules matérielles.

L'amour dans le mariage.

Rambouillet, 13 novembre 1873.

Nous avons montré comment le sentiment de l'amour était l'échange de phénomènes de conscience identiques entre deux personnes distinctes. Dans le mariage, ces sentiments, ces phénomènes de conscience identiques s'étendent à la propriété, à l'amour des enfants. L'homme s'unit à la femme dans l'acquisition et la conservation de la propriété, dans l'amour commun qu'ils portent à leurs enfants, dans le prix et les efforts qu'ils font pour le développement de leur maison, la gloire de leur nom, la grandeur de leur famille.

C'est dans cet état qu'on rencontre le plus grand nombre de liens existant entre deux êtres humains. L'union de l'homme et de la femme dans le mariage apparaît comme le chef-d'œuvre de la création. Nulle part ailleurs l'amour ne paraît plus fort, puisque nulle part ailleurs on n'aperçoit une situation dans laquelle un plus grand nombre de phénomènes de conscience identiques puissent exister à la fois chez des êtres humains et différents.

Aimer en Dieu.

Saint-Julien, 6 janvier 1875.

Les sermonnaires se servent constamment de cette expression « aimer en Dieu ». Cette expression signifie sans doute aimer un être comme se rattachant à Dieu. C'est ainsi que nous devons aimer les autres non seulement en eux-mêmes, mais en la nature dont ils sont membres, en l'humanité, en la justice, en la famille. Nous les aimons pour eux et comme faisant partie de la nature ou de la société.

Même sujet.

Versailles, 14 juin 1875.

Nous avons, à plusieurs reprises, cherché le sens exact de cette expression employée par les auteurs chrétiens : Aimer quelque chose ou quelqu'un en Dieu. Cette expression ne signifie-t-elle pas que dans une chose, dans une personne susceptible de nous inspirer de l'amour, nous pouvons et nous devons apercevoir aussi l'être infini dont elle dérive?

A ce point de vue, nous pouvons aimer jusqu'à la douleur puisque la douleur n'existe que par une permission de la divinité, et que si nous avons rempli notre devoir en face de la souffrance, nous pouvons toujours découvrir l'ordre éternel en vertu duquel nous sommes frappés.

De la fidélité.

1er septembre 1878.

La fidélité correspond à un état de l'esprit analogue à celui qui nous porte au respect de toutes les lois sociales et générales en général. Au lieu de céder à toutes les impressions du moment, à toutes les excitations actuelles du milieu, nous conservons dans notre esprit l'idée des circonstances anciennes et antérieures qui nous ont, par exemple, attaché à une personne déterminée. Le souvenir des engagements pris envers cette personne est plus fort que l'attrait et la séduction immédiate produits par une personne présente. Ainsi l'habitude de vivre avec une personne nous a lié à cette personne, la constatation des avantages au point de vue de la famille, de la fortune, de la moralité, a fortifié cette liaison; puis, cette liaison étant momentanément rompue, le souvenir est plus fort que l'influence d'une séduction actuelle et ce souvenir nous détermine à être fidèles, comme le souvenir des lois sociales nous préserve contre les tentations actuelles de les violer.

Si l'intelligence a aimé des choses grandes, sans autre but qu'elles-mêmes, que leur beauté, et si cette intelligence s'unit à une autre par leur passion commune pour le vrai et le bien, rien n'est plus grand, plus pur que l'amour ainsi né dans ces deux intelligences.

L'infini dans l'amour.

Brienon, 30 juillet 1869.

Cet infini, dont la vue m'environne (qui s'offre sans cesse à ma pensée, car il coule dans mes veines), j'ai essayé de le mettre dans tout ce que j'ai senti. La nature m'emportait vers un autre être. Elle m'attachait à quelque chose de changeant et de périssable, j'ai voulu du moins que mes sentiments fussent capables d'attester l'origine qui domine les êtres et la création tout entière et qu'ils fussent éternels. C'est ainsi que l'amour mêle ce qui ne périt pas à ce qui passe, l'infini à la vie sous les auspices de la beauté.

Dévouement à la famille, à la patrie; comment il est possible.

Brienon, 19 septembre 1880.

La genèse de l'idée d'autrui, de patrie, nous montre comment l'idée de la conservation d'autrui, de la

patrie, peut l'emporter sur celle de notre propre conservation. Nous ne voyons que la patrie, cette image entraîne avec elle tous les mouvements nécessités par la conservation ou la défense de la patrie. La mère, dans l'ordre animal, se fait tuer pour ses petits. L'une des idées, avec toutes ses conséquences, est tellement forte qu'elle efface ou diminue l'idée de notre propre conservation. Nous vivons en autrui, nous nous identifions en lui.

Quand nous sacrifions notre vie à l'idée de l'honneur, cette autre opération mentale se produit. Nous préférons la mort à une existence sans honneur. Dans le suicide, nous mourons pour échapper aux maux de la vie présente ou à venir, ici nous nous laissons tuer pour échapper à des maux de même nature.

Un de nos semblables est menacé dans son existence, il tombe à l'eau. L'attraction qu'il nous inspire devient pour nous, dans la circonstance, un phénomène de conservation qui nous porte à le garder, à le conserver, à le sauver. Plus l'amour que nous aurons pour lui sera fort, plus par conséquent le mouvement qui nous porte à le conserver sera énergique, plus par conséquent nous agissons pour le conserver. Dans ce cas, le mouvement de la conservation d'autrui peut agir avec plus d'énergie que le mouvement pour la conservation personnelle, d'autant plus que le danger qui le menace est réel, tandis que le danger auquel nous allons nous exposer peut ne pas s'offrir immédiatement à notre intelligence ou ne s'offrir que comme éloigné.

Darwin cite l'exemple d'animaux qui se dévouent pour leurs petits ou leurs pareils. (Voir *Descendance de l'homme,* t. I, ch. III.)

Commentant l'opinion de Bain sur la sympathie, il ne s'explique pas comment nous sommes poussés à défendre plutôt ceux que nous aimons que ceux auxquels nous sommes indifférents. Cette interprétation résulte tout naturellement de la théorie que nous venons d'exposer. Quand un être nous est indifférent, étranger ou odieux, nous ne sommes point portés à veiller à sa conservation. Si, par hasard, nous venons à le faire, c'est en vertu d'une règle générale qui, généralisant les phénomènes de conservation inspirés par nos semblables, nous permet d'agir en vertu de tous ces cas, sans consulter le cas particulier, et nous porte à confondre le cas particulier (qui nous paralyserait) avec une dépendance des états où nous sommes portés à la conservation, états qui sont associés à la vue de l'être humain (bien qu'étranger ou odieux) qui se noie.

De l'amour désintéressé; son principe psychologique.

Cannes, 3 novembre 1880.

Quand une race a la puissance de créer un système de morale, elle a la force aussi de le mettre en pratique dans ses actes. Dans les périodes de décadence, l'intelligence n'a plus la force ni de comprendre ni de suivre les règles de morale qui, dans des temps plus prospères, ont gouverné la conduite des membres de la société.

Nous pouvons faire du bien à nos semblables, à notre patrie, en considération du bien qui en résultera pour nous. Ce n'est pas dans cette opération mentale qu'on trouve l'amour désintéressé de la patrie et de

l'humanité. Mais, nous le savons, un cri poussé par autrui éveille en nous, par l'intermédiaire d'un cri semblable localisé dans notre intelligence et associé en elle à une douleur ressentie originairement par nous, éveille l'idée de cette douleur. Mais dans le cas actuel, l'idée de cette douleur qui fut nôtre à l'origine s'associe à l'idée d'autrui; l'idée de cette douleur est associée en nous aux actes par lesquels nous avons cherché à l'éloigner, par lesquels elle nous a repoussés. Nous accomplissons de nouveau ces actes, mais comme dans le cas présent ils se trouvent associés à l'idée d'autrui, nous agissons pour autrui, ou c'est autrui qui agit en nous pour écarter la douleur ou la fuir.

La condition, pour qu'il en soit ainsi, c'est que l'idée d'autrui puisse s'imprimer en nous. Plus cette impression est vive, plus elle a de puissance, comme lorsqu'il s'agit d'un être que nous aimons; plus l'association de la douleur éveillée avec l'idée d'autrui est étroite, inséparable en quelque sorte, plus aussi les actes par lesquels nous protégeons autrui, nous nous dévouons à lui, sont énergiques et comme spontanés (spontanés veut dire ici que leur liaison avec l'idée d'autrui produit tous ses effets sans l'intervention d'aucun élément intermédiaire). Tel est l'amour idéal, désintéressé; telle est l'opération mentale, constitutive des dévouements sublimes à la patrie, à la famille, à l'amitié, à nos semblables.

C'est par un enchaînement d'idées de même nature que, frappés de l'ordre général du monde, nous nous dévouons sans retour sur nous-mêmes à l'accomplissement des lois de l'univers. Mais la condition essentielle du dévouement et du sacrifice désintéressé, c'est l'amour, et la condition de l'amour, c'est la puissance

de connaître et de percevoir les éléments constitutifs de la patrie, de la famille, de l'homme, de l'univers tout entier, selon les objets auxquels notre amour s'applique.

Il faut aimer tous les êtres.

Saint-Julien, 6 janvier 1879.

La nature est sans bornes. C'est l'être auquel l'imagination ne peut assigner une limite, l'être infini, éternel; je m'incline devant elle parce qu'elle est la source de toute force, je l'adore et je la préfère à tout parce qu'elle est plus grande, plus belle que tout. J'aime mes semblables, j'aime tous les êtres pour eux et aussi comme faisant partie de l'immortelle nature d'où ils viennent, où ils retourneront comme moi.

§ III. — *De la justice.*

La sympathie est le fondement de la justice.

Paris, 10 novembre 1867.

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. L'idée de liberté n'est qu'une variété de l'idée de sympathie.

Dans la devise célèbre : Liberté, égalité, fraternité, il faudrait mettre en tête *fraternité*. Quand nous sommes touchés de ce qu'il y a de semblable à nous dans les autres hommes, nous désirons pour eux ce que nous souhaitons pour nous. C'est dans ce sentiment de sympathie que se trouve le fondement de leur

liberté, et comme ils souhaitent pour nous ce qu'ils désirent pour eux, c'est dans ce même sentiment que se trouve le fondement de notre liberté.

Où se trouve la limite de la liberté.

Paris, 11 novembre 1879.

La limite de la liberté n'est pas, comme on le dit, dans la liberté d'autrui, ce qui ferait de la liberté un état exclusif de l'autorité. De même que la liberté est comprise dans l'état que nous regardons comme étant nécessaire pour un autre individu que nous, parce que cet état est nécessaire pour nous, de même sa limite s'arrête où s'arrête cet état, où se trouve ce qui nous est défendu. Ce que nous jugeons nous être défendu quand nous sommes dans une situation donnée, nous jugeons que cela est aussi défendu à autrui. C'est dans ce jugement sympathique de ce qui est défendu à autrui comme à nous, comme si autrui était nous-même, que se trouve la limite de la liberté.

La liberté est un fait essentiellement positif. Elle existe en elle-même. Elle n'est pas un fait négatif ainsi que pourraient le faire croire les définitions banales et fausses : la liberté consiste dans la faculté de faire tout ce qui n'est pas défendu par les lois. Si l'on prenait cette définition à la lettre, il s'en suivrait que les lois ne consacreraient pas la liberté elle-même, mais seulement ce qui n'est pas elle, tandis que les lois assurent positivement la liberté. La règle morale, le devoir, devient la règle légale, avec l'obligation ou sanction pénale, physique et matérielle qui accompagne la loi sans se confondre avec elle.

La règle individuelle est d'abord admise comme règle universelle, puis elle prend un nouveau caractère, elle est formulée dans une loi par les pouvoirs publics qui lui donnent une sanction.

Même sujet.

Paris, 16 novembre 1879.

Ce n'est pas l'exercice de la liberté d'autrui qui limite le mien. Un pareil état social serait encore l'état de guerre. Il suffirait d'une défaillance chez l'un de ceux qui exercent leur liberté, pour que cette liberté fût entamée.

La barrière qui confinerait chaque citoyen dans sa liberté serait purement matérielle. Mais si la liberté est un état positif, elle est aussi un état moral. Elle est un état moral, c'est à dire qu'elle a sa source dans la partie supérieure de l'organisme humain. Notre semblable ne trouve pas sa liberté dans l'exercice de ses facultés, dans la conscience qu'il a de la possibilité pour lui de se mouvoir dans le cercle qui sépare sa nature de la nature qui l'entoure. Sa liberté a son fondement et prend son nom dans son état intellectuel et ses conséquences extérieures par lesquelles je reconnais qu'en effet il existe à son profit une sphère propre que je dois respecter, comme il existe en moi une sphère de même nature qui devra être respectée par mon semblable. Cette sphère, avec les obligations que j'y trouve envers moi-même, obligations irrésistibles découlant de ma nature, est le siège de mon droit; reconnue par mon semblable dans un état de sympathie existant en lui, elle constitue ma liberté. Autrui reconnait d'ailleurs

mon droit, comme il reconnait ma liberté. La liberté n'est sans doute pas autre chose que le droit en exercice. La liberté est l'espace dans lequel se meut le droit.

L'existence du mal n'est pas un démenti donné à la justice.

Paris, 31 mai 1876.

Ce que nous appelons le mal comme le bien s'accomplit en vertu de lois également immuables, découlant de la même source. L'homme suit sa loi en faisant usage de son intelligence et de sa liberté pour lutter contre ce qu'il considère comme étant le mal ; le mal s'accomplit en vertu d'un dessein non moins ordonné dans l'harmonie éternelle. Quand notre justice murmure parce que ce qui est le bien pour nous, bien pour lequel nous devons en effet lutter jusqu'à la fin, nous est refusé, c'est que notre sentiment de la justice est borné.

Les murmures de notre justice doivent s'éteindre devant la considération d'une nécessité inéluctable ; il faut armer le sentiment de la justice par celui de la résignation.

Nous ramenons la suite des phénomènes moraux aux types de consécution fournis par les phénomènes physiques. — De la sympathie et de la justice.

Brienon, 12 juin 1878.

Les premières observations recueillies par l'intelligence dans la nature déposent dans l'esprit des types d'enchaînement invariable des phénomènes entre eux. L'enchaînement des vérités mathématiques et physiques n'est pas plus rigoureux, ou plutôt ces premières

observations recueillies sont des vérités mathématiques et physiques. Un mouvement de la main qui soulève un objet ou le renverse, une pierre jetée dans l'eau et tombant au fond, l'humidité produite par l'eau qui tombe, la sécheresse causée par le soleil, il y a là des phénomènes enchaînés entre eux d'une manière invariable, enchaînement au delà duquel l'intelligence primitive ne cherche rien, comme elle ne cherche rien non plus au delà des phénomènes eux-mêmes reliés dans cet enchaînement ; il y a donc dans ces phénomènes enchaînés des types auxquels l'intelligence ramènera tous les autres états externes pouvant faire l'objet de ses observations et de ses recherches. Cette exactitude qui la satisfait entièrement ici, elle voudra la trouver dans des phénomènes plus complexes qui la frapperont ultérieurement. Elle recherchera dans ce cas si le type qui se trouve en elle, recueilli dans les observations primitives, se retrouve dans les phénomènes et dans l'enchaînement externe que lui révèlent des observations ultérieures. Par exemple, pour les phénomènes complexes comme sont les phénomènes sociaux, les phénomènes de justice, de propriété, etc., comme pour les phénomènes dont la connaissance n'est pas primitive, nous recherchons : 1° des éléments simples tels qu'il n'y ait plus rien à rechercher au delà de ces phénomènes dans le milieu externe, tels que la nature livrée à elle-même, antérieurement à toute intervention de l'intelligence, les offre à nos sens, éléments en un mot dans lesquels nous retrouvons une simplicité conforme à celle dont le type nous a été fourni par les premiers phénomènes à l'aide desquels le milieu a frappé à l'origine nos organes des sens ; 2° un enchaînement offrant les mêmes caractères que les premiers

enchaînements offerts par la nature d'une manière invariable à notre intelligence. L'importance des premières impressions de l'enfant est constatée par tous. Quand nous avons retrouvé, dans les phénomènes plus compliqués, les éléments simples et l'enchaînement dont nous parlons, nous sommes pleinement satisfaits, nous ne cherchons rien au delà, nous sommes dans l'état d'esprit d'un enfant qui a constaté que l'effort et le mouvement de sa main soulèvent un objet.

— Une personne de mon entourage, X..., est triste, et j'éprouve le besoin de faire disparaître sa tristesse. Quelles opérations mentales se sont accomplies en moi? La tristesse de X... s'est manifestée par l'expression de sa figure; cette expression que j'ai perçue sur moi lorsque j'étais sous l'empire d'une douleur est associée à l'idée de cette douleur et l'évoque. L'idée, ainsi évoquée, m'est importune; je cherche à m'en défaire. Comme cette idée est provoquée par l'expression de la figure d'autrui, je sais que mon action, pour faire évanouir l'idée qui me tourmente, doit s'exercer sur la personne d'autrui. Un raisonnement m'a fait connaître que les expressions des sentiments internes chez autrui ont leur source dans les phénomènes qui déterminent chez moi les mêmes manifestations. Donc, pour faire évanouir l'expression de tristesse sur le visage de X..., je devrai chercher à agir sur les phénomènes qui déterminent cette expression chez lui.

Dans la circonstance, j'obéis à ce qu'on appelle un mouvement intéressé, à un sentiment personnel. Affligé moi-même par la tristesse d'autrui, je cherche à faire disparaître mon affliction, et pour cela je suis obligé d'agir sur autrui; mais la préoccupation de ce qui se passe en moi l'emporte sur la préoccupation d'autrui.

La tristesse d'autrui évoque bien chez moi une idée de tristesse, mais de cette idée de tristesse je passe à l'idée des circonstances qui l'ont déterminée chez autrui; l'idée de ces circonstances m'amène à l'idée que X... est mon semblable et que je dois souffrir de ce qui le fait souffrir, que je dois chercher à faire disparaître sa souffrance comme s'il s'agissait de la mienne.

Cette idée, plus générale, moins personnelle que la première, que celle tirée de l'ennui que j'éprouve de la tristesse d'autrui, me conduit à désirer que X... ne soit plus malheureux. Voilà un sentiment de sympathie et de pitié. Aimez-vous les uns les autres; ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Ces maximes correspondent au développement intellectuel qui précède l'idée de la justice.

Enfin je passe encore de l'idée à laquelle je suis parvenu maintenant, c'est à dire de l'idée que X... est mon semblable, à l'idée que certaines douleurs sont nécessaires, qu'elles doivent être acceptées, qu'elles font partie de l'ordre du monde qui me le montre naissant toujours dans certaines conditions, et qu'elles ne peuvent être détournées parce que nous ne pouvons agir sur les circonstances qui les amènent. Ou bien je reconnais au contraire que cette douleur pouvait être évitée soit par un effort individuel, soit par l'intervention des forces sociales, je plains X..., je le soutiens, je m'associe à ses sentiments que je trouve légitimes. Dans tous ces cas, je me suis élevé à une idée plus haute encore que celle de la pitié. J'ai atteint l'idée de justice.

Sympathie et justice : leurs rapports.

Saint-Julien, 19 octobre 1877.

La physique s'élève avec les forces élémentaires, les mathématiques avec l'unité, la géométrie avec les axiomes, la chimie avec les corps simples. De même la science morale a son point de départ dans les besoins de l'homme (irréductibles pour cette science).

Une condition essentielle pour que l'idée de justice naisse en nous, c'est que l'idée évoquée en nous et rattachée à la personne d'autrui se rattache en réalité à un être qui soit vraiment notre semblable. C'est à cette condition seulement que l'idée pourra être évoquée en nous. En effet, l'idée d'une certaine douleur ne peut être évoquée en nous, si elle ne provient pas directement de notre organisme, que par une attitude, des gestes, des cris, des paroles exactement correspondants à ceux qui se sont manifestés en nous au moment où cette douleur nous était personnelle. Si le cri, si le geste, si l'attitude, si la manifestation, quelle qu'elle soit, n'est pas celle qui a correspondu chez nous à cette douleur, elle ne peut plus être éveillée, ou bien elle sera éveillée très faiblement par des signes différents émanant d'autrui. Donc, la justice à l'égard d'autrui croît en raison directe de la ressemblance avec nos manifestations et celles d'autrui, capables de provoquer en nous des idées. C'est ainsi qu'à l'origine l'étranger, le barbare, l'esclave, très différents de ceux qui appartiennent à la même nationalité, n'éveille chez ceux-ci aucune idée de justice.

C'est ainsi que la famille d'abord, puis la patrie sont les principaux foyers de justice. Les philosophes, le Christ prêchent la justice, « ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, » le jour où ils s'aperçoivent que les hommes sont frères, qu'ils ont plus de ressemblances entre eux que de dissemblances.

La justice est la sympathie associée à l'idée de l'égalité.

Saint-Julien, 21 octobre 1877.

Si nous sommes sous l'empire d'une préoccupation très vive, d'une idée dominante, nous serons, malgré nos états moraux antérieurs, plus accessibles au sentiment de justice envers celui qui dans le même moment partage notre préoccupation et notre idée.

La justice naît dans le cœur de l'homme, quand l'impression qui se rattache d'une part à sa personnalité, d'autre part à la personnalité d'autrui, ne le fait pas tomber ou ne l'attire pas du côté de sa personnalité quand il maintient la balance égale entre les deux états, de telle sorte, que le jugement opère en toute liberté, comme s'il s'agissait de décider entre deux situations qui nous sont indifférentes, hormis sous le rapport de la vérité, de l'exactitude et des rapports entre les phénomènes.

La transaction n'est qu'une justice forcée.

La sympathie est le sentiment général dont la justice est une variété. La justice est la sympathie soumise aux lois du raisonnement.

Même sujet.

Arcis, 15 novembre 1871.

La justice est le principe qui règle la conduite de l'homme et de la société. Les sociétés s'élèvent ou s'abaissent, elles sont plus grandes ou moins développées, selon qu'elles obéissent ou désobéissent à cette loi supérieure. Il en est de même des individus; leur action sur le progrès du monde est proportionnée à la conformité de leur rôle avec l'idée de justice.

La justice consiste dans la faculté de se mettre à la place des choses ou des hommes et de désirer pour les choses et pour les hommes ce qu'on souhaiterait pour soi si l'on était à leur place. La justice, n'étant exacte dans son application à la société, que si l'on tient compte de toutes les conditions sociales et si on se met pour ainsi dire à la place de tous les individus composant la société, il s'ensuit qu'elle porte l'homme à désirer l'élévation normale, progressive de ses semblables jusqu'au niveau des plus favorisés et jamais l'abaissement d'aucun individu, si d'ailleurs cet individu n'est pas un obstacle à l'établissement de la justice. Dans le cas où cet individu forme un obstacle, on ne doit désirer son abaissement que dans la mesure où il est et peut être un obstacle.

Comment naît l'illusion d'une justice transcendante. Utilité des religions comme disciplines morales.

Saint-Julien, 12 janvier 1878.

Un honnête homme et un scélérat passent côte à côte dans la rue, une pierre se détache d'une muraille,

écrase l'honnête homme et respecte le scélérat. Ou bien encore, le coquin tue l'homme vertueux, puis reste fortuné et respecté pendant toute son existence. Ces cas et un grand nombre d'autres ont conduit ceux qui en sont les témoins à penser qu'il existe au-delà de ce monde, une justice supérieure qui rétablira les rôles en récompensant la vertu et en punissant le crime. Ceux qui pensent ainsi déclarent qu'un instinct de justice, déposé au fond de l'intelligence humaine, nous crie qu'il n'en peut être autrement. Quel est donc ce sentiment de justice innée en quelque sorte (ou spontanée, comme on dit aujourd'hui) dans l'intelligence de l'homme!

Si l'on parcourt l'histoire des différents peuples, si l'on regarde les individus jeunes, non cultivés, ou à l'extrémité opposée, pleins d'expérience et de science, on rencontre de nombreuses exceptions à la règle en vertu de laquelle le sentiment d'une justice supérieure existerait à l'état spontané dans le cœur humain.

C'est qu'en effet le sentiment de la justice humaine ou de la justice transcendante n'est en nous que le résultat de l'expérience. C'est le spectacle de ce qui se passe autour de nous en dehors du lieu où se forme définitivement et où siège la pensée, c'est là que se combinent les éléments dont la perception, dans l'ordre et avec l'arrangement selon lequel le milieu nous les offre, nous donnera l'idée de justice. C'est le milieu qui associe presque constamment à l'acte juste une récompense, au crime une peine. Cet arrangement perpétuel des choses dans l'histoire, dans les spectacles humains présents sous nos yeux, dans les rapports de chaque être avec le tout, c'est cet arrangement dont le reflet se dépose dans l'intelligence sous le nom d'idée de la justice.

Même sujet.

Arcis, 15 novembre 1871.

La justice est le principe qui règle la conduite de l'homme et de la société. Les sociétés s'élèvent ou s'abaissent, elles sont plus grandes ou moins développées, selon qu'elles obéissent ou désobéissent à cette loi supérieure. Il en est de même des individus; leur action sur le progrès du monde est proportionnée à la conformité de leur rôle avec l'idée de justice.

La justice consiste dans la faculté de se mettre à la place des choses ou des hommes et de désirer pour les choses et pour les hommes ce qu'on souhaiterait pour soi si l'on était à leur place. La justice, n'étant exacte dans son application à la société, que si l'on tient compte de toutes les conditions sociales et si on se met pour ainsi dire à la place de tous les individus composant la société, il s'ensuit qu'elle porte l'homme à désirer l'élévation normale, progressive de ses semblables jusqu'au niveau des plus favorisés et jamais l'abaissement d'aucun individu, si d'ailleurs cet individu n'est pas un obstacle à l'établissement de la justice. Dans le cas où cet individu forme un obstacle, on ne doit désirer son abaissement que dans la mesure où il est et peut être un obstacle.

Comment naît l'illusion d'une justice transcendante. Utilité des religions comme disciplines morales.

Saint-Julien, 12 janvier 1878.

Un honnête homme et un scélérat passent côte à côte dans la rue, une pierre se détache d'une muraille,

écrase l'honnête homme et respecte le scélérat. Ou bien encore, le coquin tue l'homme vertueux, puis reste fortuné et respecté pendant toute son existence. Ces cas et un grand nombre d'autres ont conduit ceux qui en sont les témoins à penser qu'il existe au-delà de ce monde, une justice supérieure qui rétablira les rôles en récompensant la vertu et en punissant le crime. Ceux qui pensent ainsi déclarent qu'un instinct de justice, déposé au fond de l'intelligence humaine, nous crie qu'il n'en peut être autrement. Quel est donc ce sentiment de justice innée en quelque sorte (ou spontanée, comme on dit aujourd'hui) dans l'intelligence de l'homme!

Si l'on parcourt l'histoire des différents peuples, si l'on regarde les individus jeunes, non cultivés, ou à l'extrémité opposée, pleins d'expérience et de science, on rencontre de nombreuses exceptions à la règle en vertu de laquelle le sentiment d'une justice supérieure existerait à l'état spontané dans le cœur humain.

C'est qu'en effet le sentiment de la justice humaine ou de la justice transcendante n'est en nous que le résultat de l'expérience. C'est le spectacle de ce qui se passe autour de nous en dehors du lieu où se forme définitivement et où siège la pensée, c'est là que se combinent les éléments dont la perception, dans l'ordre et avec l'arrangement selon lequel le milieu nous les offre, nous donnera l'idée de justice. C'est le milieu qui associe presque constamment à l'acte juste une récompense, au crime une peine. Cet arrangement perpétuel des choses dans l'histoire, dans les spectacles humains présents sous nos yeux, dans les rapports de chaque être avec le tout, c'est cet arrangement dont le reflet se dépose dans l'intelligence sous le nom d'idée de la justice.

En outre, et toujours sous l'influence du milieu, la justice nous apparait comme *obligatoire,* comme une idée à laquelle s'attache le caractère du devoir et de la nécessité, parce que les éléments dont se compose l'idée de justice se trouvent réunis, la récompense avec la vertu, le bonheur et l'ordre avec le bien, la peine avec le crime, le désordre et le trouble avec le mal. Comme le spectacle des choses nous offre toujours ou très habituellement les éléments associés dans cet ordre, nous ne pouvons pas imaginer un état dans lequel les choses ne se passent pas ainsi; le rapport, le lien entre ces éléments est donc nécessaire et obligatoire. Cependant un *doute* peut se produire au sujet de la constance de ce rapport. C'est qu'alors des cas se sont produits dans lesquels la récompense a été séparée de la vertu, la peine du crime. Ces cas isolés autorisent en effet le doute, ils l'expliquent; mais parce qu'ils sont isolés, ils ne lui permettent pas de s'établir dans l'intelligence sous une autre forme que sous celle d'un doute, ils ne peuvent servir de base à une règle. L'importance du doute sera en raison directe du nombre des exceptions à l'état habituel des choses, ou bien en raison directe de la vivacité de l'impression faite sur nous-mêmes par un seul cas isolé. Mais le doute qui pourra exister et donner lieu à des systèmes dans une intelligence isolée, disparaîtra en quelque sorte devant le témoignage de l'histoire universelle. (Nous appliquons ici la théorie qui nous pousse à rechercher dans tous les phénomènes du monde, jusque dans les associations les plus humbles, l'origine et le rudiment des associations les plus élevées.) Il disparaîtra devant les manifestations de la nature entière, comme devant les spectacles dont l'impression

sera accueillie par l'immense majorité des hommes, témoignages, manifestations, spectacles dont l'universalité nous montre les éléments associés entre eux, de telle sorte que si le bien se montre, le bonheur le suit. Cette association prend ainsi le caractère d'une loi nécessaire et infinie, parce que nous ne pouvons pas supposer que les choses se passeront autrement, faute de spectacles extérieurs qui nous montrent les choses associées autrement; ou bien, si un cas isolé d'association différente s'est produit, il couvre, il est vrai, de son ombre les lumières de notre certitude, il dérange l'association intellectuelle dans la proportion où l'unité ajoutée à une somme de dix millions modifie ce dernier chiffre.

Cependant des protestations ne tardent pas à s'élever au sein de l'intelligence, qui continue à regarder comme ne s'étant pas courbé le bâton plongé dans l'eau que nos sens nous présentent comme infléchi. D'où viennent ces protestations? Est-ce encore une voix intérieure qui nous crie d'elle-même et spontanément que la justice ne peut être violée? Ces protestations ont encore leur source dans l'expérience.

En effet, une expérience universelle, appliquée non plus seulement à l'arrangement des éléments que nous venons de considérer, mais à tous les phénomènes de l'univers, nous montre que si deux ou plusieurs phénomènes ont été constamment associés l'un à l'autre dans un ordre déterminé, et que si les conditions de l'observation primitive et des conditions subséquentes ayant donné les mêmes résultats sont restées les mêmes, l'ordre de cette association n'a jamais varié. Cette expérience universelle se traduit pour l'intelligence dans une idée, évidente et simple

comme un axiome, où nous voyons le caractère de la nécessité régler les associations de cette nature. Nous ne pouvons admettre que des exceptions à ces associations se produisent, parce qu'un *tel nombre d'expériences, qu'elles équivalent à l'universalité,* nous a montré l'absence d'exceptions, que l'idée de ces exceptions n'a pu entrer dans notre esprit.

Cependant nous trouvons une exception, et notre intelligence tout entière, formée par l'expérience universelle, nous avertit que cette exception ne peut pas exister. La masse infinie de nos idées lutte contre une seule de nos idées et s'efforce de la renverser. Ne parlons plus avec des figures de langage. Si l'intelligence proteste contre l'exception, c'est d'abord en vertu du principe de l'universalité des expériences, puis en vertu d'un autre principe non moins universel.

Ce principe, le voici : Le milieu n'a jamais manqué de nous révéler que si une exception de la nature de celle que nous venons d'indiquer s'est produite, cela tient à un changement survenu dans la nature des éléments entre lesquels s'est formé primitivement le rapport. Comme le disent les savants, les conditions de l'expérience ont varié, et les conditions variant, les résultats eux-mêmes, en vertu du principe de la fixité et de la nécessité des lois naturelles, devaient varier. C'est dans ce sens qu'on peut dire que l'exception confirme la règle. L'exception est une modification d'un résultat habituel, et l'on reconnait que le résultat a changé parce que les conditions ont changé. Ce qui confirme, par une nouvelle démonstration d'ordre négatif, les rapports précédemment établis.

Ici, dans l'exemple cité au commencement de cette étude, il n'y a pas d'exception en réalité à la règle

en vertu de laquelle le vice est nécessairement puni, la vertu nécessairement récompensée. C'est notre imagination, ce sont nos passions qui ont, dans une véritable erreur, associé à la vertu une récompense qui dans l'ordre de la nature ne suit pas nécessairement la vertu, une peine qui ne suit pas nécessairement le crime. En réalité, dans l'ordre naturel, non dans l'ordre social (car il y a ici des couches superposées, des idées avec lesquelles nous raisonnons sans savoir les mettre toujours à leur place), dans l'ordre naturel, la vertu trouve sa récompense dans la satisfaction d'avoir bien fait, dans l'harmonie de l'acte juste avec l'ordre général du monde. L'homme juste aperçoit la liaison de l'acte qu'il accomplit avec l'idée de l'univers, et il trouve sa récompense dans cette vue magnifique. Le criminel porte le désordre en lui comme autour de lui, ou plutôt il est incapable, troublé par sa passion, d'apercevoir le lien existant entre ses actes et l'ensemble des phénomènes. Il ne leur trouve pas de place dans le monde. Il est dans la nuit, voilà sa punition. Il n'y a pas d'exemple que les choses se soient jamais passées autrement, du moment qu'il s'agit d'intelligences saines. Si le scélérat ne trouve pas sa punition dans les suites immédiates, intellectuelles ou morales de son crime, il est malade, il est fou, l'organisme cérébral contient des lésions ou des lacunes, et s'il n'est pas puni, au point de vue auquel nous nous plaçons habituellement, il ne faut pas plus nous en étonner que de l'absence de punition morale ou sociale pour le rocher qui écrase dans sa chute un village tout entier. Si, d'un autre côté, celui qui vient d'accomplir une action vertueuse ne trouve pas sa récompense dans l'état moral dont nous parlions tout à

l'heure, c'est que sa vertu n'est qu'apparente. Il n'a pas agi en vertu du pur amour de l'ordre infini du monde. Il a mal calculé, et nous prétendons que des réparations sont dues, au nom de la justice, aux victimes du jeu.

Cependant, entraînés par une erreur que nous suggèrent nos désirs et nos passions, nous attachons volontiers à des actions vertueuses ce que nous regardons comme la plus belle des récompenses, la fortune, les honneurs, toutes les félicités terrestres. Et si par hasard, notre illusion, qui part d'un principe vrai, ne se trouve point satisfaite par le spectacle des événements du monde, nous ne nous en tenons pas moins à l'association vraie dans son principe, fausse dans ses applications, et nous imaginons un monde nouveau où la vertu reçoit pour récompense des félicités dont le caractère n'en est pas moins humain et terrestre, pour être très raffiné.

Tout le système des peines et des récompenses futures résulte de cet état de l'esprit qui nous porte, sous l'empire de ce qui se passe habituellement sous nos yeux, à associer une récompense à un acte vertueux, une peine à un acte mauvais. Seulement, nous mettons à la place de la récompense et de la peine que nous ne voyons pas, une récompense et une peine de notre façon, comme nous ajoutons à un objet réel que nous apercevons dans le lointain un élément imaginaire qui occupe notre esprit dans le même instant où nous percevons l'objet réel. Nous faisons de la mort un mal, ce qui est une erreur de notre imagination.

L'homme, la société n'ont pas davantage inventé le système de peines et de récompenses. La nature a attaché à chaque acte un autre acte, à chaque phénomène un autre phénomène, liaison qui, dans certaines combinaisons, portent le nom de *bien* et de *bonheur,* de *mal* et de *souffrance,* de *bien* et d'*ordre,* de *mal* et de *désordre.*

Cet arrangement déterminé des éléments s'est reflété dans l'intelligence sous la forme d'une idée. Nous appliquons ensuite aux divers éléments qui s'y accommodent la disposition essentielle, l'arrangement fondamental dont le type se trouve gravé dans notre esprit.

Ainsi s'ordonne tout le système des peines et des récompenses morales et sociales. — Nous appliquons seulement le principe de la combinaison dont la nature a déposé l'image dans l'intelligence. Nos passions peuvent intervenir pour altérer ce principe dans ses applications. Plus nous nous rapprochons de la manière dont la nature s'y prend pour récompenser ou pour punir, plus notre système des peines et des récompenses se rapproche de la vérité et de la perfection.

La société peut mettre ses peines et ses récompenses à côté des peines et des récompenses que la nature a mises immédiatement à la suite de chaque acte, mais à la condition de ne jamais faire oublier où est la peine, où est la récompense véritable.

On a fait pour les idées de justice, de vertu, de crimes et de récompenses, ce qu'on a fait pour d'autres vérités. Au rapport établi par la nature elle-même, constituant par conséquent une vérité générale, une loi naturelle, au rapport établi entre l'acte vertueux et sa récompense, consistant dans la perception qui le montre se rattachant à l'ordre général de l'univers, on a substitué un rapport entre l'acte vertueux et un élément matériel, social, tel que sont toutes les récom-

penses que nous pouvons observer dans la société. On a matérialisé l'un des éléments du rapport, afin que dans les esprits où la première combinaison ne serait pas perçue, la seconde puisse l'être et les déterminer à accomplir des actes vertueux. C'est là le procédé des religions qui matérialisent les vérités du culte, qui les personnifient dans des symboles, des images et des idoles. Ainsi, la religion peut agir sur des esprits que les vérités, les rapports, les lois, les éléments découverts et observés par la philosophie, puis par la science, ne touchent pas. On découvre ici l'utilité du procédé religieux, sa valeur, son rôle et sa fonction. Ce procédé, ainsi que nous l'avons montré dans des études précédentes et récentes, peut être très sincère. L'imagination se substitue à l'observation.

De la justice comme de l'une des lois de l'univers.

Saint-Julien, 13 janvier 1878.

La justice consiste dans l'association constante, portant par conséquent le caractère de loi et de nécessité, de rapport obligatoire et infini, établie entre les divers phénomènes de l'univers. Telle est la justice dans sa mesure première; tel est aussi le caractère obligatoire que le milieu attache à la justice. C'est à cette source que l'intelligence puise les idées de justice et de devoir; l'association constante, telle que le milieu ne nous fournit jamais les éléments nécessaires pour en supposer une autre. Il faut y ajouter la perception et la notion des mouvements qui se produisent toujours après l'association nécessaire; par conséquent, cette association avec les phénomènes de l'univers et l'enchaînement obligatoire se reflète dans l'intelligence sous la forme des idées de justice et de devoir.

Pascal s'écrie : « Plaisante justice, qu'une rivière borne... » Voilà l'argument contre ce caractère d'universalité et de constance que notre observation attribue aux phénomènes constitutifs de l'idée de justice. Sans doute il existe des exceptions aux règles qui paraissent découler de la nature même des choses, mais ces exceptions tiennent, comme nous l'avons montré pour un cas dans l'étude précédente, à ce que : 1° les éléments eux-mêmes, dont l'association constitue la justice, viennent à varier selon les milieux sociaux ou naturels, par suite le résultat varie; 2° sous l'empire d'un désir, d'une passion, d'une idée ou imagination dominante, d'une habitude d'esprit, nous substituons à l'un des éléments de l'association, telle que la nature l'établit, un élément purement imaginaire.

En même temps qu'elle punit, c'est à dire qu'elle cause une souffrance qui se rattache au moi dans la conscience, la nature, le milieu redresse et amende; elle corrige. Ici encore l'intelligence doit se défier de l'illusion, de l'imagination et de la passion, pour imiter la nature elle-même. Il faut que la souffrance de la peine se fasse sentir dans la mesure nécessaire, pour redresser et amender. Il faut aussi rendre l'acte plus fort par la répétition, comme pour les autres idées.

Les éléments sociaux sont associés par des rapports aussi naturels, aussi constants, aussi nécessaires que tous les phénomènes de l'univers. Il y a dans les rapports de l'homme avec l'univers, avec ses semblables, avec lui-même, les fondements de la justice sociale et de cette justice publique et privée que chaque homme est chargé d'assurer en lui-même, et qui s'appelle la morale.

Il y a de véritables familles parmi les idées, avec des caractères fixes et des éléments variables, ou plutôt encore il y a des composés divers avec des phénomènes simples, ou bien, comme nous l'avons vu, des arrangements fondamentaux, invariables, avec des éléments divers et variés, enveloppés dans un arrangement qui reste le même, et puis tous ces arrangements fondamentaux se rattachent eux-mêmes les uns aux autres dans un arrangement général qui groupe tous les autres arrangements. Quand toutes les conditions sont données, nulle force ne peut empêcher les phénomènes de se réunir; l'association s'accomplit. Il est nécessaire que l'opération, l'acte, le mouvement, l'association, se produise. Il ne suffit donc pas, pour réaliser à son tour cette association, que l'intelligence la perçoive dans ses éléments constitutifs; il faut, en outre, qu'elle perçoive l'idée de la force, du mouvement, de l'acte en vertu duquel l'association s'accomplit. Il faut voir à ce sujet ce que nous avons exposé à propos du mouvement dans les études de 1877. La force qui agit est force nécessaire, parce qu'il n'y a pas d'exemple, toutes les conditions étant réunies, que cette force n'ait pas agi. Tantôt il faut rendre plus vive par la répétition l'idée des conditions, tantôt celle du mouvement qui opère l'association.

La société exerce une contrainte sur les membres, à l'imitation de ce que fait la nature. Elle imite celle-ci plus ou moins grossièrement.

La justice progresse. — Les moyens doivent être conformes à la justice aussi bien que le but.

Arcis, 18 novembre 1871.

L'humanité est en marche vers un but qu'elle réalise toujours sans l'atteindre jamais. Quand la justice a égalisé deux situations ou organisé et ordonné deux rapports, les accidents sociaux, les événements du milieu extérieur modifient les termes de ces rapports, et préparent ainsi un nouvel aliment au fonctionnement de la justice.

— La justice exige que non seulement le but soit en rapport avec le principe, mais aussi que les moyens nécessaires pour atteindre le but soient conformes à ce principe. Se servir de moyens injustes pour atteindre un but juste, c'est couper l'arbre pour avoir le fruit, c'est corrompre la notion de la justice dans sa propre personne en même temps que porter atteinte au principe dans un cas particulier. Ainsi, il ne faut jamais se laisser entraîner par la séduction du but. Le calcul, au point de vue de la justice, est détestable et produit à la longue des effets opposés à ceux qu'on recherche.

La volonté juste est l'expression d'une nécessité naturelle. Comment on finit par aimer la justice. — Elle est une utilité d'un ordre supérieur.

Saint-Julien, 21 mai 1878.

La justice consiste dans la connaissance des rapports établis entre les phénomènes du monde et dans l'acte succédant à cette idée, par lequel nous *voulons* l'accomplissement nécessaire de ces rapports. Ainsi, la

nécessité du monde se transforme dans notre intelligence en *volonté*. La nécessité extérieure se traduit dans la volonté intérieure. La volonté est le reflet indispensable du mouvement nécessaire qui opère les rapports, comme l'idée est l'image indispensable des phénomènes enchaînés dans ces rapports. Un arbre obéit au mouvement que lui imprime un autre arbre; nous constatons le rapport établi entre les deux arbres; voilà l'idée. Nous conformons notre volonté à ce rapport; nous le voulons aussi, comme nous pourrions le faire s'il s'agissait d'objets sur lesquels notre action pourrait s'exercer; nous voulons que le mouvement qui lie l'un des arbres à l'autre s'opère sans entraves; la nécessité du mouvement établi par la nature se transforme en un mouvement de notre volonté, déterminé aussi nécessairement par la nature.

— A l'origine, ce mouvement, cet acte de justice est le résultat d'un effort qui s'accomplit en nous sous l'impulsion du dehors. Il ne s'accomplit pas sans peine : nous sentons la nécessité dans la force extérieure qui s'impose à nous. La transmission de la force externe n'est pas sans rencontrer en nous de résistances qui ne peuvent être vaincues qu'à l'aide d'un effort de la nature. Plus tard, quand la transmission habituelle des mêmes impressions externes, quand l'accomplissement habituel des mêmes actes a supprimé, pour ainsi dire, les résistances opposées par l'organisation antérieure du milieu interne, ce qui était difficile devient facile, ce qui donnait le sentiment de la peine donne plutôt le sentiment du plaisir, ce qui était répulsion devient amour. Ainsi ce devoir, cette institution, cet état dans lequel nous n'avions senti que le caractère imposé, finit par nous plaire. Nous sentons moins

l'action de la tyrannie que le plaisir d'y céder. Ce que nous faisions par force, nous le faisons par goût. La limite, par exemple, tracée autour de notre propriété par la répression du voisin, nous la subissons comme un devoir, nous l'aimons même après nous être révoltés contre elle comme contre une tyrannie. (Voir la réflexion de Pascal sur la justice sans la force et sur la force sans la justice.)

— Toutes les institutions sociales sont nées de la constatation des rapports établis par la nature entre les individus, et notre justice n'est que l'acte par lequel nous conformons notre volonté à l'accomplissement des rapports ainsi établis et constatés. Les rapports des pères aux enfants ont été établis par la nature. L'intelligence les constate; la volonté ensuite, après cette constatation de l'intelligence, s'y conforme et les facilite. (Avant la connaissance par l'intelligence, avant l'action par la volonté, il n'y a que des rapports naturels, instinctifs, dans lesquels l'homme est l'instrument inconscient de la nature.)

— Ce qui est effort, résistance, au point de vue mécanique et physique, est constitué sans doute par les mêmes éléments ou le même arrangement dans l'intelligence. Seulement, ici l'effort, la résistance, se coordonnent à d'autres phénomènes pouvant exister dans la conscience générale au lieu de n'exister que dans une conscience bornée au fait aveugle et isolé.

La justice est une utilité d'un ordre supérieur; ce qu'on appelle l'utilité n'est qu'une justice primitive. Ce qui est juste est toujours utile et réalise la plus haute utilité possible. Un homme, pour accomplir un devoir, sacrifie son existence. Ce sacrifice est, pour celui qui le fait, une utilité de premier ordre, puisque dans le

cas où il ne se sacrifierait pas, il subirait une déchéance morale. L'utilité d'un pareil acte existe encore à un point de vue général, puisque l'exemple du devoir accompli est un exemple destiné à porter plus haut l'organisation morale des témoins.

CHAPITRE IV

APPLICATIONS SOCIALES

Origine de la propriété. L'occupation et le travail.

Arcis, 16 juillet 1876.

L'origine de la propriété n'est pas le travail, c'est l'occupation. Un homme ramasse le gland tombé d'un chêne, un autre homme vient lui disputer ce gland ; le premier possesseur repousse, par un mouvement instinctif, son agresseur, il est propriétaire en vertu du droit d'occupation. On pourrait dire du travail qu'il est le mode d'occupation des sociétés civilisées, et de l'occupation qu'elle est le mode de travail des sociétés originaires.

Même sujet.

Paris, 31 janvier 1878.

L'idée de la propriété dans l'ordre social a, sans doute, son point de départ dans l'association entre un phénomène conçu comme appartenant au milieu externe et un phénomène conçu comme appartenant à notre organisme. J'aperçois une forêt ; l'association

entre les arbres perçus et le fait même que mon organisme les aperçoit se produit dans l'intelligence, parce que les deux phénomènes organique et externe, par suite les deux impressions, l'une se rattachant au milieu externe, l'autre au milieu interne, se succèdent immédiatement et sont jointes l'une à l'autre par le milieu.

L'occupation d'abord, le travail ensuite et surtout, sont les moyens principaux à l'aide desquels cette association se produit.

Quand l'association s'est produite entre le phénomène externe (l'objet de la propriété) et le phénomène interne (le moi), elle devient la source d'un besoin que nous cherchons à réaliser par l'intervention de notre réflexion et de notre volonté. L'association réalisée par le mouvement même de la nature empiétant sur l'objet de sa propriété, il me repousse matériellement. Le même phénomène se passe chez autrui. Cette idée de l'obstacle matériel qui m'a été opposé forme pour moi la limite de ma propriété, de même que l'obstacle opposé par moi forme pour autrui la limite de sa propriété.

Mais nous pouvons être contrariés, dans la satisfaction de notre besoin, par l'exercice chez un de nos semblables d'un acte de même nature s'appliquant au même objet. Je repousse mon semblable ou bien il me repousse, et l'idée de la propriété s'augmente de l'idée de la lutte soutenue pour maintenir dans la réalité l'association entre le phénomène interne et le phénomène externe.

L'idée de la limite séparative est engendrée par le spectacle de l'obstacle matériel qui m'a été opposé. Il y a maintenant conquête, plus tard acquisition.

Même sujet. Part de l'occupation, part du travail.

Cannes, 25 novembre 1880.

Nous avons reconnu que le fondement de la propriété était le travail — propriété individuelle, travail individuel — propriété collective, travail collectif. Si l'occupation toute seule peut servir de fondement à la propriété, c'est qu'elle est encore une forme du travail. Après l'occupation, qui a sa grande importance, vient la mise en valeur. Les travaux destinés à rendre un champ productif, une matière quelconque utilisable, exigent les plus grands efforts physiques et intellectuels. Ils peuvent ne rien rapporter à celui qui les accomplit, si celui-là livre à un nouveau personnage le champ devenu susceptible de rapporter. Dira-t-on que le nouveau possesseur devra profiter seul des fruits du sol parce qu'il aura seulement déposé la graine dans ce sol que de plus grands efforts avaient préparé à la recevoir? Il y aurait une injustice, si l'ancien possesseur n'obtenait une part proportionnelle à son travail, de même que le possesseur actuel devra recueillir le profit du sien, mais rien que ce profit. Le possesseur actuel pourra donner à l'ancien sa part proportionnelle soit sous la forme d'une valeur qui reproduira intégralement le travail accompli par le premier possesseur, soit sous la forme d'une rente périodique. Des conventions librement débattues interviendront entre eux pour fixer la valeur et le genre de la rémunération du travail accompli par les deux possesseurs.

Le travail n'est pas une punition.

Brienon, 3 septembre 1880.

Le point de vue exclusif auquel se place presque toujours la Bible, lui a fait envisager le travail comme une punition; Jehovah dit à Adam : Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front. L'absence de travail est regardée comme un idéal céleste. — « Les lys qui ne... ni ne filent. » — Rien de plus étroit que cette conception. Le travail n'est pas seulement une des conditions de la vie chez l'homme, chez les animaux; il est encore la condition de la vie dans le monde végétal, le travail de la végétation, le travail de la fermentation; le travail est partout. Quand nous l'aurons défini scientifiquement, nous lui aurons assigné sa place et son rôle dans le monde; mais nous pouvons déjà considérer maintenant que vouloir le bannir de la vie humaine, proposant à celle-ci, comme un idéal, des temps, des états où le travail n'existerait pas pour l'homme, c'est une conception qui viole l'ordre général du monde et supprime la vie sous prétexte de la rendre plus heureuse. Celui qui cesse de travailler, cesse de vivre, cesse de progresser. Le travail sans doute peut être divisé; ici les bras, là l'intelligence; mais celui qui supprime tout travail, se condamne lui et ce qui sortira de lui à la plus misérable des conditions. Montrer à l'humanité un idéal dans lequel le travail ne serait plus imposé à l'homme, c'est une absurdité dont les conséquences sont infiniment dangereuses. Jérusalem nous gouverne toujours comme Rome, même quand nous avons brisé en apparence les liens avec les deux civilisations; une longue habitude fait encore dominer dans notre intelligence les erreurs

des Juifs et des Romains. L'influence des jurisconsultes romains se trahit toujours dans notre législation. Quand la science aura étendu son empire sur l'ordre moral, intellectuel, social, à ce moment seulement règnera le droit naturel et scientifique. Elle nous débarrassera de toutes les idoles, de tous les fantômes, de toutes les passions qui pèsent sur nos conceptions prétendues philosophiques, mais en réalité non conformes à la nature et à la vérité.

Parts respectives de l'État et de l'individu. — De la justice sociale.

Saint-Julien, 20 avril 1878.

Un des problèmes de la question sociale consiste dans la détermination de la part qui doit être faite à l'État et celle qui revient à l'individu. Mauvaise manière de poser le problème. Il ne dépend pas de nous de fixer ces parts respectives. Nous ne pouvons que constater ce qui se produit dans tous les cas où il existe une formation sociale. Supprimer l'individu, détruire en lui quelque faculté, c'est affaiblir l'État dans la proportion exacte des retranchements opérés sur l'individu. D'un autre côté, diminuer le rôle de l'État, c'est rendre les individus à l'état primitif, en raison directe du relâchement du lien social. Toute faculté individuelle est le point de départ d'une faculté sociale.

L'association, il est vrai, affecte les formes les plus diverses. La désorganisation naît de la confusion de ces associations, comme la confusion de l'individu dans l'État ou de l'État dans l'individu. Si l'association religieuse est confondue avec l'association politique, l'une

Le travail n'est pas une punition.

Brienon, 3 septembre 1880.

Le point de vue exclusif auquel se place presque toujours la Bible, lui a fait envisager le travail comme une punition; Jehovah dit à Adam : Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front. L'absence de travail est regardée comme un idéal céleste. — « Les lys qui ne... ni ne filent. » — Rien de plus étroit que cette conception. Le travail n'est pas seulement une des conditions de la vie chez l'homme, chez les animaux; il est encore la condition de la vie dans le monde végétal, le travail de la végétation, le travail de la fermentation; le travail est partout. Quand nous l'aurons défini scientifiquement, nous lui aurons assigné sa place et son rôle dans le monde; mais nous pouvons déjà considérer maintenant que vouloir le bannir de la vie humaine, proposant à celle-ci, comme un idéal, des temps, des états où le travail n'existerait pas pour l'homme, c'est une conception qui viole l'ordre général du monde et supprime la vie sous prétexte de la rendre plus heureuse. Celui qui cesse de travailler, cesse de vivre, cesse de progresser. Le travail sans doute peut être divisé; ici les bras, là l'intelligence; mais celui qui supprime tout travail, se condamne lui et ce qui sortira de lui à la plus misérable des conditions. Montrer à l'humanité un idéal dans lequel le travail ne serait plus imposé à l'homme, c'est une absurdité dont les conséquences sont infiniment dangereuses. Jérusalem nous gouverne toujours comme Rome, même quand nous avons brisé en apparence les liens avec les deux civilisations; une longue habitude fait encore dominer dans notre intelligence les erreurs

des Juifs et des Romains. L'influence des jurisconsultes romains se trahit toujours dans notre législation. Quand la science aura étendu son empire sur l'ordre moral, intellectuel, social, à ce moment seulement règnera le droit naturel et scientifique. Elle nous débarrassera de toutes les idoles, de tous les fantômes, de toutes les passions qui pèsent sur nos conceptions prétendues philosophiques, mais en réalité non conformes à la nature et à la vérité.

Parts respectives de l'État et de l'individu. — De la justice sociale.

Saint-Julien, 20 avril 1878.

Un des problèmes de la question sociale consiste dans la détermination de la part qui doit être faite à l'État et celle qui revient à l'individu. Mauvaise manière de poser le problème. Il ne dépend pas de nous de fixer ces parts respectives. Nous ne pouvons que constater ce qui se produit dans tous les cas où il existe une formation sociale. Supprimer l'individu, détruire en lui quelque faculté, c'est affaiblir l'État dans la proportion exacte des retranchements opérés sur l'individu. D'un autre côté, diminuer le rôle de l'État, c'est rendre les individus à l'état primitif, en raison directe du relâchement du lien social. Toute faculté individuelle est le point de départ d'une faculté sociale.

L'association, il est vrai, affecte les formes les plus diverses. La désorganisation naît de la confusion de ces associations, comme la confusion de l'individu dans l'État ou de l'État dans l'individu. Si l'association religieuse est confondue avec l'association politique, l'une

est supprimée aux dépens de l'autre, le trouble existe. *La vérité est que les différentes associations sont unies entre elles par des rapports naturels, comme les individus membres d'une association sont unis les uns avec les autres.* Quand cet état des rapports naturels des individus les uns avec les autres, des associations entre elles est respecté, l'ordre, l'équilibre et la vitalité existent dans la société; par suite, la société et les individus sont libres, ils possèdent la seule liberté vraie. (Voir nos précédentes études sur les phénomènes sociaux.)

— Deux hommes se querellaient, le plus fort venait de ravir au plus faible des fruits recueillis par lui dans une forêt primitive, quand un troisième, témoin de la lutte, plein de pitié pour la victime et d'une juste colère contre le ravisseur, se jette sur l'homme violent, lui reprend les fruits et les rend à celui qui avait été dépouillé. Ce troisième homme, voilà le premier tribunal qui ait fonctionné sur la terre. Plus tard, la pensée de l'opprimé de recourir de nouveau à ce vengeur, la crainte chez l'oppresseur ont établi le tribunal d'une manière régulière. Il n'y a pas de justice sociale sans une force capable de faire respecter les arrêts que rend la conscience de l'homme en face de la violence.

Du droit.

16 juin 1878.

L'idée de *droit* est une variété de l'idée de justice. Chaque chose a le droit d'exister et de se mouvoir dans la mesure où l'ordre général l'exige. Il y a dans chaque être un degré d'existence conforme à l'ordre. Par suite, l'univers respecte et consacre l'être ainsi établi. Cette consécration donnée par l'univers et l'ordre général à l'existence d'un être ou de certaines parties de cet être, cette consécration reflétée dans l'intelligence, constitue l'idée du droit. L'intelligence réalise ensuite l'idée qu'elle a recueillie. Elle la réalise pour elle et pour les autres. Les droits ou les existences conformes à l'ordre se limitent naturellement puisqu'ils sont distincts, mais ce n'est pas cette limitation inséparable de l'être qui constitue le droit à elle toute seule. Elle en est seulement une conséquence ou une idée inséparable. L'idée du droit d'autrui se développe parallèlement à l'idée de notre droit. Comme pour celle-ci, c'est l'observation qui nous montre le droit d'autrui.

Méthode des théories politiques.

Paris, février 1874.

Les théories juridiques se forment par des classifications et des raisonnements, des phénomènes qui s'enchaînent les uns aux autres en vertu du principe d'identité. La théorie la plus vraie est celle qui peut combiner les phénomènes selon le plus grand nombre de propriétés communes.

Il en est de même dans les théories politiques.

Du remords. — De la répression dans l'éducation.

Saint-Julien, 11 décembre 1878.

Quand l'agression a réussi, quand le spoliateur s'est emparé de la chose, objet de sa convoitise, soit parce

que la résistance du possesseur n'a pas été assez énergique pour triompher de l'attaque, soit parce que l'attaque s'est couverte de ruse et que le spoliateur a pu échapper à la résistance qui lui aurait été opposée s'il n'avait pas pris ses mesures pour les déjouer, quand donc la spoliation a été consommée sans souffrance immédiate par l'agresseur, nous croyons qu'il doit souffrir une spoliation future. Cette croyance est tellement forte que, même si la réalité ne nous montre pas cette punition exercée dans la vie présente, nous imaginons qu'elle se produira dans une existence future. Cette imagination d'une punition future, au delà de cette vie, n'est qu'un témoignage de l'empreinte ineffaçable que laisse en nous le spectacle de la nature, nous montrant toujours une peine attachée à l'action mauvaise. Comme nous ne pouvons pas admettre que les lois de la nature soient violées, comme elles renferment une nécessité, un mouvement qui nous force à reconnaître partout leur empire quand une fois elles se sont révélées à nous, si par hasard nous n'apercevons pas leur accomplissement, nous imaginons toujours un temps et des lieux, même au delà de cette vie, dans lesquels elles seront exécutées. En réalité, elles s'accomplissent toujours dans le milieu où nos actes se produisent; seulement leur accomplissement peut échapper à notre observation. En effet, dans l'exemple que nous avons supposé tout à l'heure, il y aura toujours une punition pour le coupable. S'il est un agent moral, c'est à dire s'il est capable de percevoir dans un organisme déjà perfectionné des éléments supérieurs, la tranquille possession de la chose ravie ne durera pas longtemps pour lui; d'abord, en dépouillant, la perception d'une résistance possible se sera offerte à lui, puisqu'il a pris des mesures pour la déjouer, et aura été un tourment; la pensée de cette résistance et de celle qui pourrait se produire après coup si quelque indice venait à découvrir le coupable, ajoutera encore son tourment à la possession de celui-ci. Enfin le spectacle habituel de l'état moral, où la possession est légitimement acquise, où chaque spoliation est réprimée par des peines, lui offrira toujours l'idée douloureuse elle-même de ces peines au moment où il voudra jouir de la possession de la chose enlevée par violence ou par ruse; de telle sorte que cette possession sera empoisonnée, et que la spoliation portera sa peine avec elle. S'il l'a enlevée par violence, le cri du faible vaincu résonnera encore à ses oreilles.

Supposons maintenant que l'agent ne soit pas un être très moral, que son organisme soit peu perfectionné, qu'il soit peu sensible à la crainte d'être découvert, que le spectacle du monde social soit pour lui sans enseignement, soit parce que les institutions sociales sont rudimentaires ou faussées, soit parce que l'agent ne perçoit pas les éléments de répression attachée à toute agression, dans ce cas l'agent ne souffre pas dans sa possession, mais il n'est pas un être moral, mais il est une brute, mais par certains côtés de son être il confine au néant. Il ne souffre pas davantage que le rocher quand il écrase, et il ne nous vient pas à l'idée de demander une punition morale pour ce qui n'est pas moral. Un pareil être ne doit être soumis qu'aux lois de la nature physique et non à celles de la nature perfectionnée dans des êtres et des organismes supérieurs.

D'autre part, quelle sera la compensation pour l'homme injustement dépouillé et qui ne parvient pas

à se faire rendre justice? Il devra se courber devant la nécessité. La possession de sa chose était soumise à des accidents. Ces accidents font partie de cette possession. S'il n'a pas prévu ces accidents, s'il ne s'est pas préparé à les subir quand aucune force ne peut les prévenir ou les empêcher, il a commis une erreur et on ne lui doit pas une réparation des illusions, suite de cette erreur.

— Notre système de l'éducation du criminel et de l'enfant peut se déduire de l'analyse que nous avons faite précédemment. Le premier point, c'est d'empêcher le criminel de nuire à la société, l'enfant de se nuire à lui-même, par la répression. Il faut, en outre, apprendre à l'un et à l'autre à sentir l'attraction des objets desquels ils peuvent légitimement tirer une satisfaction. Cette force d'attraction exercée sur eux par les objets, les empêchera de céder à l'attraction des choses auxquelles ils ne doivent pas céder. Elle leur ôte l'envie de nuire concurremment avec la répression, si la répression devient nécessaire. Enfin, il faut enseigner la justice au criminel et à l'enfant; il faut leur apprendre à vouloir ce que veut la nature dans son ordre naturel et général. Il faut que l'élève arrive à percevoir, à l'aide des phénomènes antérieurement recueillis en lui et rattachés à sa personne, les mêmes phénomènes rattachés à la personne d'autrui. Quand il est devenu capable de cette opération, il veut l'ordre naturel, l'ordre social, c'est à dire l'enchaînement habituel des phénomènes dans la nature et dans la société (qui ne se sépare pas de la nature, puisqu'elle en est la suite), sous l'empire d'un mouvement qu'il a perçu et qui part de lui sous la forme d'un acte volontaire, après être parti de la nature, sous la forme d'un acte nécessaire.

L'éducation donnée à l'enfant prépare souvent le criminel, et l'éducation donnée au criminel prépare le récidiviste.

La récidive est devenue le lieu commun de ceux qui écrivent et parlent sur les questions pénales.

L'éducation est donnée en France à deux millions et demi d'enfants. Il existe dans les prisons trois cent mille condamnés ou détenus préventifs. Que fait la société pour les enfants et pour les condamnés? Des prisons modèles et des écoles où les lois de l'hygiène sont suivies, s'élèvent partout. Ce résultat a coûté des sacrifices matériels au budget de l'État et à la bourse des contribuables. Qu'a-t-on fait pour la méthode à employer sous ces abris élevés sur la tête des enfants par les deniers de l'État? Cette méthode est restée à l'état rudimentaire. Dans beaucoup d'écoles elle existe à peine; là où elle existe, elle n'a rien de rationnel ou de scientifique. Après l'effort pécuniaire, l'effort moral. L'heure est venue où toutes les intelligences doivent faire un effort pour renouveler le mobilier enseignant, pour supprimer ce qui est barbare dans les notions données à l'enfant, pour lui apprendre une morale, une justice qui fasse de lui un être digne de prendre sa place dans une société scientifique ou de le faire avancer dans les voies rationnelles. C'est à notre caractère, à notre volonté, à notre intelligence qu'il faut demander maintenant les sacrifices pour l'enseignement des enfants, ce sont les sacrifices les plus difficiles et les plus rudes de tous. Ainsi, nous aurions élevé la maison et nous n'aurions rien fait pour celui qui doit l'habiter!

De la contrainte.

26 novembre 1878.

La racine de toute autorité, c'est la force, c'est à dire le mouvement. Il y a le mouvement de contrainte brutale, grossière et physique, le geste de l'homme qui nous appréhende au corps et détermine chez nous les actes qu'il souhaite, c'est la contrainte et l'autorité physiques; il y a aussi les phénomènes qui, sans exécuter les mouvements d'où résulte pour nous la contrainte, évoquent l'idée de ces mouvements et nous contraignent indirectement. Il y a maintenant ce qu'on appelle la contrainte morale, laquelle, il faut le reconnaître, n'est qu'une variété de la contrainte physique.

Le devoir et le droit, formes de mouvements.

Paris, 16 novembre 1878.

Le devoir résulte d'un mouvement que nous subissons d'abord et qui nous pousse dans une certaine direction, puisque nous le reproduisons. — Le droit est l'exercice dans autrui de ce mouvement qui nous contraint à un devoir. Telle est la racine première du droit et du devoir. Voilà pourquoi ils sont corrélatifs. L'un est un mouvement qui s'impose, l'autre un mouvement imposé ou suivi. Dans le droit, le mouvement est employé conformément à une règle générale, à une justice. Ce n'est pas la force simple, primitive et grossière. Mais la nature des deux phénomènes est la même. Il n'y a qu'une différence de composition et de combinaison.

Les peines et les récompenses éternelles, fausses idées, presque monstrueuses. Vraie notion de la justice.

Saint-Julien, 4 octobre 1877.

On appelle besoin de justice le besoin que beaucoup d'hommes éprouvent de récompenser, par une éternité de bonheur, les maux d'une heure que nous souffrons sur la terre sans les avoir mérités, et de punir les fautes par une éternité de peines. Il faut convenir que la peine et la récompense ne sont pas mieux proportionnées aux actes bons ou mauvais, que la seconde fugitive ne l'est à l'infini. Ne décorons pas du nom de justice un système inspiré par les passions les plus intéressées et les plus personnelles. Ces idées fausses — presque monstrueuses au point de vue de la vérité et de la justice — sont devenues presque une partie de l'esprit humain, qui éprouve une véritable impossibilité à s'en débarrasser, parce qu'il les a reçues avec la vie et qu'elles sont passées dans le sang. Ce sont des inventions héréditaires, véritables vices de l'intelligence, qui donne carrière à son mal dans le système extravagant des peines et des récompenses.

Une souffrance a été éprouvée par nous; cette souffrance était plus ou moins méritée. Outre que cette souffrance est conforme aux lois nécessaires et infinies de la nature et qu'elle se fait accepter par le côté où elle touche à l'infini, il y a encore cette autre idée bien capable de satisfaire notre esprit de justice : les particules dont se compose ce qui est susceptible de souffrir en nous seront, après des douleurs très passagères, un véritable point dans l'immensité, si on les compare au temps éternel, rendues à l'infini, où elles

entreront dans des combinaisons sans cesse renouvelées; de telle sorte qu'au point de vue le plus général les joies et les douleurs s'équilibrent absolument. Dans le monde infini et éternel, il n'y a peut-être ni joie ni douleur; mais si nous voulons qu'elles existent, nous devons reconnaître que la somme des joies et celle des douleurs sont identiques.

Distinction entre le bien en général et la récompense.

Saint-Julien, 2 décembre 1878.

La récompense, le prix, ne se confondent pas avec le bien, avec le plaisir. Le bien est formé par l'association d'un mouvement attractif et d'un plaisir. Il peut ne nous coûter, en apparence, aucun effort. Mais le bien, le plaisir pur prend le caractère d'une récompense, quand il a été associé à un effort, soit pour résister à un mouvement attractif, soit pour combattre un mouvement répulsif. Le bien, le plaisir associé aussi à un effort auquel il succède, prend le nom de *récompense,* de *prix.*

Vraie idée de la peine et de la récompense morales.

Saint-Julien, 27 septembre 1877.

Notre système des peines et des récompenses éternelles, de la pénalité et des récompenses honorifiques, des prix offerts au mérite, image de notre conception des récompenses futures, est un système destructeur de la moralité des actes. Le motif est placé plus bas que l'acte dans la hiérarchie des phénomènes moraux; la cause déterminante est inférieure à l'effet. En effet, la récompense d'un acte doit consister dans ce qui constitue la moralité, non dans l'acte lui-même exclusivement, comme on le dit souvent, mais dans la conformité avec l'ordre éternel et infini. Le bienfait pour nous d'une action bonne, son prix, sa récompense se trouve dans ce qu'il nous procure la vue de son enchaînement avec l'infini, dans la conscience que nous éprouvons de travailler à l'accomplissement des lois éternelles. La peine doit consister en ceci : que l'acte mauvais nous fait perdre la vue de l'enchainement infini des phénomènes. Si la peine véritable (il ne s'agit pas ici des mesures de protection par lesquelles la société se défend contre les actes criminels) est placée ailleurs, si elle consiste dans la privation de certaines récompenses dérivées de la moralité inférieure, elles concourent, comme les récompenses elles-mêmes, à nous faire perdre de vue l'infini des phénomènes, leurs lois éternelles; elle nous détourne d'une conception morale supérieure; elle nous fait déchoir dans la moralité.

Théorie de la contrainte et du châtiment dans l'éducation et le système pénal.

Saint-Julien, 4 décembre 1878.

Dans le système d'amendement du criminel et d'éducation de l'enfant, la coercition purement physique ne doit être employée que dans la mesure nécessaire pour forcer l'adulte non cultivé ou l'enfant à recevoir les impressions de l'ordre appelé *moral.* On apprend aux enfants à sentir l'attraction du bien, la répulsion du mal, comme, dans les arts du dessin, on les apprend à

voir les lignes et les couleurs. Il faut faire nécessairement appel à un certain degré de contrainte physique pour mettre, en quelque sorte, l'enfant dans l'attitude qui lui permettra de percevoir les mouvements ou les autres phénomènes les plus délicats du milieu externe. Pour obtenir cette attitude, nous devons communiquer des mouvements aux membres de l'enfant ou du criminel, mouvements d'ordre inférieur qui détermineront chez eux une certaine position, une certaine attention. Ces moyens de coercition empêchent l'enfant de céder à ses instincts, de courir, de vagabonder, de quitter les lieux où l'on doit lui apprendre à voir, à sentir. Cette coercition n'est qu'une première éducation, puisqu'elle enseigne à celui qui doit apprendre les mouvements et les attitudes préliminaires qui lui permettront d'apprendre des mouvements et des phénomènes d'un ordre plus délicat. Remarquons maintenant que cette coercition d'ordre physique, s'adressant aux membres et aux organes les moins élevés, ne se confond pas avec la coercition, avec la pénalité. Cette coercition peut entraîner une douleur, et se mêler ainsi d'un élément correctionnel, mais la douleur n'est pas le but qu'on se propose. Rappelons-nous d'ailleurs cette observation capitale : par elle-même, la douleur n'a point une vertu propre pour repousser ou pousser dans un certain sens, pour déterminer certains mouvements, non plus que le plaisir n'a une vertu mystérieuse pour attirer et faire naître aussi des mouvements. Seulement, en fait et dans la nature, l'élément désagréable, douloureux, est associé d'ordinaire à des mouvements répulsifs. Quand la nature ou notre art veulent produire ces mouvements répulsifs, ils les associent à une douleur.

Quand donc nous voulons détourner un enfant d'une direction vers laquelle il est sollicité, nous le repoussons dans une direction différente, et le mouvement par lequel nous le repoussons est d'ordinaire accompagné d'une douleur que l'enfant perçoit associée au mouvement qui le repousse.

Cette douleur ne produit pas le mouvement qui repousse, mais le mouvement qui repousse lui est associé. Si donc nous pouvions produire le mouvement qui repousse sans y joindre une douleur, nous aurions fait l'économie d'une douleur; nous aurions fait une conquête sur la nature elle-même. Il est vrai aussi que la douleur aura souvent son utilité. D'abord, comme dans la nature l'élément désagréable est associé à l'élément répulsif, il suffira souvent de faire percevoir l'élément désagréable pour déterminer chez le patient l'élément répulsif, sans avoir besoin de faire naître celui-ci en réalité. La douleur évoquera la répulsion et la répulsion mentale entraînera un mouvement de même nature.

Nous voyons par là que, dans le cas où nous ne pourrions pas nous servir de l'élément répulsif, faute de l'avoir à notre disposition, l'élément désagréable pourra nous rendre le service de l'évoquer. Au contraire, quand il s'agira du bien associé à un mouvement attractif, nous devrons toujours employer l'élément agréable.

— Dans un ordre inférieur, nous pensions que la douleur physique devait toujours accompagner certaines opérations chirurgicales ou naturelles destinées à remettre l'organisme dans son état normal. La médecine est arrivée, par l'usage des anesthésiques, à économiser beaucoup de douleurs sans compromettre le succès de ses opérations. L'élément désagréable n'est utile que

lorsqu'il agit pour évoquer les mouvements répulsifs avec lesquels il a été perçu dans la nature, et si ces mouvements répulsifs ne peuvent pas être obtenus autrement que par cette évocation, résultat de la perception d'une association antérieure entre l'élément répulsif et l'élément désagréable. Donc, toutes les fois qu'on le peut, sans compromettre le but que se propose l'éducation ou l'amendement, on doit chercher à éviter la douleur à l'enfant et au criminel. Surtout et par dessus tout, nous devons nous défendre d'attacher au mouvement par lequel nous repoussons, nous contenons un enfant, un criminel dans la ligne que nous voulons lui voir suivre, d'attacher à la coercition une douleur que la nature n'y aurait pas attachée, parce que dans ce cas la douleur n'a d'autre but que de satisfaire la vengeance, la haine ou la colère chez celui qui l'emploie et d'exciter la révolte chez celui qui la subit. De même, si nous nous servons de la douleur pour réveiller un mouvement répulsif que nous ne sommes pas à même de produire chez l'agent, nous ne devons faire appel qu'à la douleur exactement nécessaire pour évoquer et provoquer ce mouvement. Tout ce qui dépasserait la mesure serait une injustice et appellerait une protestation.

Le plaisir apparaît comme un but, parce que sans doute dans la nature l'élément attractif se présente avant l'élément agréable. Le plaisir doit être recherché; c'est là une loi naturelle, parce qu'un mouvement d'attraction nous attire vers les choses qui contiennent un élément de plaisir. Ce mouvement nous communique sa nécessité attractive. En sens inverse, le mal, la douleur doivent être évités, parce que dans la nature le mouvement répulsif s'offre à notre perception avant

l'élément désagréable. Ils doivent être évités, parce que c'est en effet une nécessité, un mouvement répulsif nécessaire que la nature nous communique.

Dans l'éducation il faut préférer les moyens qui contiennent plus de mouvement répulsif que de douleur, à ceux qui, comme les punitions violentes, contiennent plus de douleur que de mouvement répulsif.

Bien qu'au point de vue des idées que nous venons de développer, la mort du coupable ne doive jamais être poursuivie, à moins du cas de légitime défense, il faut reconnaître que la mort et la crainte qu'elle inspire, employées comme moyens d'intimidation, appartiennent déjà à quelque rudiment de civilisation, parce que cette crainte correspond à un certain degré de culture intellectuelle. Les animaux paraissent à peine savoir ce que c'est que la mort et la redouter. Cependant ils la redoutent dans une certaine mesure déjà, bien qu'elle n'excite pas cette vive répulsion qu'elle inspire aux êtres plus élevés.

Nous recourons à la correction pénale, et non pas seulement à la coercition, parce que dans le premier moment, avant toute réflexion, souffrant nous-mêmes de la blessure qui nous est faite, nous associons cette douleur à la personne qui est en relation directe et immédiate avec cette douleur dans la nature, c'est à dire à la personne qui nous l'a causée; et par une opération inverse de celle de la bienveillance, nous voulons attacher dans la réalité externe cette douleur à sa cause, comme elle l'est dans notre for intérieur. Cette manifestation externe est une suite naturelle de l'opération interne. Une idée se manifeste toutes les fois qu'elle est assez énergique et qu'aucun phénomène contraire ne s'oppose à sa manifestation.

Nous surprenons ici le premier mouvement de l'homme et les premiers états sociaux. Mais l'homme a réfléchi, d'autres phénomènes se sont associés à mesure qu'il a acquis de nouvelles idées; à mesure que ses facultés de perception se sont étendues, d'autres phénomènes se sont associés à ces phénomènes de premier mouvement et les ont refoulés. A ces développements de l'individu a correspondu un développement de la société. Le premier système pénal, procédant du premier mouvement, de la passion, de la colère, a été remplacé par un système correspondant aux réflexions qui s'étaient faites dans l'homme.

La loi a été victorieuse du premier mouvement, comme l'individu l'avait été; elle s'est élevée, elle est devenue morale. Aujourd'hui encore, la loi, le juge, l'homme qui cèdent au premier mouvement quand il ne doit pas être pleinement secondé et confirmé par les mouvements subséquents, nés à la suite d'une perception plus étendue, d'une réflexion plus développée, ce premier mouvement nous ramène à la barbarie primitive. Pour chercher l'amendement du coupable, il faut commencer par remporter une victoire sur soi-même, par devenir un être plus intelligent et plus moral. C'est pour cela que les améliorations introduites dans le système pénal, qu'il faudrait appeler aujourd'hui le système coercitif, correspondent toujours à un progrès accompli dans l'intelligence humaine et dans la société. — *Le moment est venu pour nous de faire céder le système pénal devant le système coercitif.*

Nous pourrions écrire un chapitre : Le système correctionnel et le système coercitif.

Nous voyons dans les observations auxquelles nous nous sommes livrés sur le système pénal, des applications pratiques et nombreuses d'une pure théorie morale.

De l'emploi du plaisir et de la douleur dans l'éducation.

Saint-Julien, 5 décembre 1878.

L'homme est enveloppé par un réseau de douleurs ou de plaisirs qui contribuent à le mettre dans la voie qu'il suivra à travers le monde et la vie. Mais la douleur toute seule, le plaisir tout seul, ne feraient pas son éducation et ne traceraient pas la courbe de son existence. La douleur et le plaisir n'ont par eux-mêmes aucune vertu éducative, mais ils s'associent à des mouvements de répulsion et d'attraction qui, communiqués à l'être humain, lui impriment sa direction. La douleur et le plaisir peuvent, en tant que signes, agir sur l'évolution de l'individu. En effet, associés dans la nature et dans l'intelligence à des mouvements, ils peuvent évoquer ces mouvements et par suite les déterminer. Le choc de cette voiture m'a repoussé et causé une douleur. La douleur et le mouvement par lequel j'ai été repoussé sont désormais associés dans l'intelligence. La douleur, reparaissant toute seule, déterminera, par évocation ou par association, le mouvement auquel elle a été liée. On voit par cet exemple comment la douleur et le plaisir peuvent revêtir un pouvoir d'éducation. A ce point de vue, ils agissent comme des signes, mais comme des signes très puissants, plus puissants que la parole, considérée elle aussi comme signe.

L'homme est un apprenti; la douleur est son maître.
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.

Nous comprenons dans quel sens il faut prendre les vers du poète.

Chapitre : Au point de vue de l'éducation, la douleur et le plaisir n'agissent que comme des signes. — Leur puissance éducatrice en tant que signes.

Un mot qui évoque un mouvement auquel il a été antérieurement associé n'assure pas à celui-ci toute la réviviscence dont il est susceptible. La douleur ou le plaisir, associés à ce même mouvement, le font réapparaître, quand ils l'évoquent, dans toute son énergie.

Je m'attache fortement à un objet qui m'est enlevé, j'éprouve une grande douleur. Cette douleur est un enseignement; un enseignement, en ce qu'elle servira toujours à évoquer l'idée de la séparation avec l'objet, à faire renaître l'idée du mouvement qui m'a séparé de cet objet. Mais c'est le mouvement lui-même qui détermine la voie que je suivrai, qui me met dans la direction voulue, qui m'impose cette direction; ce n'est pas la douleur. La douleur et le plaisir n'agissent pas directement comme le mouvement; ils n'ont qu'un *pouvoir médiat*.

Souvent la douleur n'a été liée à aucun mouvement de répulsion, comme dans certaines douleurs causées par la maladie, une douleur de dents, une douleur rhumatismale, etc. Cependant, comme la douleur est associée d'ordinaire à un mouvement de répulsion, et que la présence d'une douleur provoque l'idée d'une autre, laquelle est liée à un mouvement de répulsion, ce mouvement s'associe à la douleur présente. Non seulement il s'associe à cette douleur, mais il s'associe aux circonstances, au milieu desquelles notre observation nous montre qu'elle se produit. Chaque fois que nous avons été enveloppés d'une impression de froid, nous observons qu'une douleur sciatique se produit, bien qu'aucun mouvement répulsif ne soit attaché par le milieu directement au froid ou à la douleur. Comme la douleur peut évoquer un mouvement de répulsion attaché par la nature à l'objet qui nous apparaît comme le produisant, ce mouvement se trouve associé au phénomène qui nous apparait comme la produisant dans la circonstance, au froid. A la suite de ces opérations intellectuelles, nous faisons un mouvement pour éviter une température froide.

Une balle de fusil nous atteint, nous ne sentons la douleur qu'après le coup, c'est à dire après le mouvement qui nous repousse. Il importe de s'attacher fortement à ce principe. Par eux-mêmes, la douleur et le plaisir n'apprennent rien; ils n'apprennent que comme signes. La douleur que vous infligez comme correction à un enfant n'a d'effet, au point de vue de son éducation, que si vous l'associez à l'action, au mouvement que vous attendez de cet enfant, et que vous le contraignez à exécuter. En infligeant ainsi la douleur comme moyen d'éducation, nous ne faisons que mettre en pratique, qu'utiliser la règle naturelle qui associe sans cesse la douleur à un mouvement, à un acte; nous imitons la nature. La douleur devient un signe puissant du mouvement que nous voulons faire exécuter, un signe auquel nous avons recours quand les mots associés antérieurement par nous à ce mouvement dans l'intelligence de l'enfant ne suffisent plus à évoquer ce mouvement.

Le plaisir, ne l'oublions pas, peut intervenir aussi comme moyen d'éducation. Nous employons plus volontiers la douleur, parce que l'acte par lequel l'enfant résiste, par exemple, nous blesse, nous fait éprouver une douleur, et la douleur, ainsi déterminée en nous,

évoque plus facilement ou tout naturellement la douleur dont nous nous servirons comme signe pour évoquer le souvenir du mouvement que nous voulons faire accomplir. Le plaisir, à son tour, pourra intervenir comme signe. Il suppose d'ailleurs chez le maître une plus grande possession de lui-même, une victoire remportée sur son premier mouvement, son ennui, sa colère, sa propre douleur, qui évoque si naturellement l'idée de la douleur employée comme punition chez l'enfant. Au mouvement que nous voulons demander à l'enfant, nous pourrons associer un plaisir aussi bien qu'une peine, si l'enfant est très sensible au plaisir. Ce sera un moyen excellent, puisque associé par nous au mouvement que nous demandons, il évoquera aussi bien ce mouvement que le ferait une douleur. D'autre part, il est plus intelligent, plus humain que le premier, puisqu'au lieu de céder à notre propre souffrance, qui nous conseille de faire souffrir le disciple, nous nous mettons au-dessus de cette souffrance; nous souhaitons le bien, le plaisir à l'enfant, dans lequel nous ne voyons plus qu'un autre nous-même. (Voir ce que nous avons fait observer, étude précédente, pour le criminel.)

La récompense a donc sa raison d'être comme signe; elle figure avec raison, mais à ce point de vue seulement, parmi les moyens d'éducation. Elle doit toujours être étroitement associée au résultat que nous voulons obtenir, que nous voulons faire exécuter. Elle est artificielle, puisqu'elle est une association produite par notre industrie entre un mouvement que nous voulons communiquer à un disciple et à un plaisir. Nous ne devons donc jamais oublier qu'elle ne doit agir que comme signe, que ce plaisir n'a pas été attaché par la nature à ce mouvement, et que si le système des récompenses prenait une trop grande place dans les pensées de l'enfant, son intelligence ne serait plus en harmonie avec la nature elle-même et pourrait se trouver faussée. Il n'y a de récompenses ou de peines vraiment utiles, il n'y a de plaisirs ou de douleurs jouant un rôle définitif, comme signes, dans l'organisation de l'humanité et dans tous les êtres, que les peines et les plaisirs attachés par la nature elle-même du monde et de la société, à chaque mouvement naturel. (Voir l'observation additionnelle — 6 décembre — sur l'impulsion attachée à la douleur et au plaisir, récompense ou peine, but.)

Il ne faut donc user des peines et des récompenses artificielles qu'avec réserve si l'on ne veut pas fausser l'intelligence de ceux auxquels elles s'adressent. Le plaisir d'avoir bien fait, la douleur d'avoir mal fait, voilà le fond d'une éducation naturelle. Il faut toujours montrer à l'enfant, dans la nature et dans la société qui est la continuation de la nature, le plaisir attaché au mouvement attractif, la douleur attachée au mouvement répulsif. En d'autres termes, il faut le rendre capable de percevoir le bien et le mal tels qu'ils existent dans la nature et la société. Nous voyons maintenant en quoi le système des peines et des récompenses artificielles peut gâter l'enfant ou l'homme, et toujours l'homme dans l'enfant. Voilà pourquoi le système des peines et des récompenses joue un aussi grand rôle dans la société, non pas seulement au point de vue du criminel, mais encore au point de vue de l'enfant et du citoyen. Remarquons-le, d'ailleurs, les mêmes principes inspirent toujours le système pénal et le système d'éducation.

La peine artificielle peut faire de l'enfant un lâche;

la récompense artificielle fait de lui un efféminé. Dans tous les cas, elle l'asservit à un pouvoir artificiel; elle ne lui montre qu'un maître armé de peines ou de récompenses, elle ne lui montre pas dans le père, dans le législateur, dans ses concitoyens, des hommes comme lui, n'ayant d'autre pouvoir sur lui que celui qui appartient au juste, au bien, au beau, dans la nature tout entière.

Si nous voulons suivre l'éducation scientifique rationnelle et naturelle, lorsqu'un enfant crie, lorsqu'il est désagréable, il faut manifester sur notre visage, dans notre attitude, la répulsion, l'ennui que les cris font naître naturellement en nous, il faut le laisser seul, le fuir si ses actes doivent nous inspirer la fuite. Il faut, si l'enfant est capable de comprendre, exprimer cet ennui par des paroles. Un enfant se conforme à la règle, il est aimable : il faut manifester la satisfaction que nous fait épouver ce qu'il y a d'agréable et de bon dans ses actes; il faut aller vers lui, lui apporter le bienfait de notre présence, de notre contact, de nos jeux, de notre activité, attacher ainsi à chacun de ses actes l'effet naturel qu'il produit sur ses semblables ou sur le milieu, et lui laisser voir cet effet.

Si l'enfant frappe, la répression doit être plus sévère, parce que la douleur qu'il nous fait éprouver par ses violences est d'une nature plus physique. Ces violences entraînent de notre part des mouvements répulsifs qui se traduisent par une correction ou une coercition corporelle infligée à l'enfant. Il faut le mettre dans l'impossibilité de se livrer à ses violences.

D'ailleurs, la douleur que nous fait éprouver un objet quelconque et le mouvement répulsif se traduisent extérieurement. Il faut apprendre à l'enfant que ses semblables, sous le coup de la douleur qu'il leur causera, pourront avoir des premiers mouvements de colère et de passion dont il pourrait devenir à son tour la victime.

La patience, la douceur n'excluront pas la sévérité quand elle doit être associée naturellement aux actes de l'enfant.

De même notre bienveillance, quand l'enfant nous aura, par sa conduite, causé un vif plaisir, pourra se traduire par des manifestations appropriées.

Dans un objet quelconque, l'élément désagréable est lié à un mouvement de répulsion déterminant chez nous un mouvement identique. Plus tard, au lieu de céder à ce mouvement, nous le remplaçons par un autre mouvement à l'aide duquel nous éloignons l'objet. Ce n'est plus nous qui nous éloignons, c'est l'objet qui est éloigné. Le résultat est le même. Seulement, nous aurons appris à accomplir un nouveau mouvement. L'homme faible, timide, lâche, paraît se borner à éprouver et à percevoir le premier mouvement, le mouvement de retraite qui l'emporte en arrière. Il n'a pas encore perçu le mouvement à l'aide duquel on écarte l'objet désagréable. De même pour l'objet agréable. Au lieu d'être attirés, nous attirons dans un mouvement actif.

Les hommes habitués au système des peines et des récompenses artificielles, auront besoin, longtemps encore, de ces moyens pour apprendre à se conduire. Ce n'est qu'à la longue, en agissant surtout sur l'enfant, qu'on fera pénétrer dans la société la possibilité de percevoir les récompenses et les peines attachées par la nature à chaque objet, et d'être conduit par elles quand elles agissent en tant que signes, pour provo-

quer les mouvements auxquels elles sont liées dans l'ordre naturel. Vouloir supprimer immédiatement le système artificiel dans une société à laquelle il a été longtemps appliqué, ce serait vouloir replonger pour un temps cette société dans la barbarie. Le progrès ne se réalise point par des décrets, mais les décrets donnent l'existence officielle, légale à des faits qui sont passés dans l'esprit du citoyen et dans l'organisation de la société.

Voici maintenant comment on peut imaginer la genèse de la défense, de la répression, de la résistance, de la lutte.

En face d'un objet contenant un élément désagréable et un élément répulsif, nous exécutons un mouvement de retraite, de répulsion; par là, nous sommes soustraits à l'action de l'objet désagréable. Mais si, dans nos contacts avec cet objet, nous avons, sous l'empire de circonstances organiques ou autres, exécuté des mouvements qui ont repoussé l'objet nous produisant une impression de retraite, ces mouvements de répression se trouvent associés aux mouvements de répulsion et ils nous donnent le même résultat, c'est à dire que nous nous trouvons écartés de l'objet désagréable et repoussant. Quand donc nous nous retrouvons en présence d'un objet semblable, il s'associe à cette idée qu'il doit être écarté, et l'idée qu'il doit être écarté peut s'associer à un mouvement par lequel nous l'écartons. Nous apprenons constamment à l'enfant à ne pas céder au mouvement qui l'emporte loin d'un objet, et à agir pour écarter l'objet. L'acte par lequel nous écartons, nous nous défendons, nous réprimons l'agression, est lié à l'élément désagréable, comme l'acte par lequel nous attirons un objet après avoir été attirés par lui

est lié à l'élément agréable. Tous les principes que nous avons exposés en ce qui concerne la coercition, la correction, s'appliquent également à la répression, comme nous l'avons vu à propos de la légitime défense.

Il faut discerner entre les malades et les pervers. — De la statistique.

Bar-sur-Seine, 3 janvier 1868.

C'est une des harmonies du monde moral que la société puisse infliger une peine sans que le patient ait le droit de se révolter contre le châtiment. Agent responsable et libre, un homme trouble l'ordre moral dans la plénitude de sa liberté. Obligée de veiller à sa sécurité, la société prend des mesures répressives contre le coupable. Le droit de la société ne suffirait pas à justifier ces mesures, si le patient n'était pas responsable devant sa conscience de la faute commise. La répression exercée par la société n'est, à son point de vue, qu'une mesure de sécurité; cette mesure se transforme en une peine, mais seulement au point de vue du coupable. Il ne saurait s'en plaindre, puisqu'il a forcé lui-même, alors qu'il pouvait faire autrement, la société à recourir à de pareilles mesures contre lui. La société ne punit donc pas; elle se défend dans le présent et pour l'avenir. La punition, elle est dans la conscience du coupable. S'il s'agissait non plus d'un agent libre, mais d'un malade, la société aurait encore le droit d'intervenir pour assurer la protection de ses membres. Il n'y a plus lieu, à proprement parler, à répression; c'est plutôt un traitement que la société fait subir à celui qui la menace. Pour que ce traitement soit légitime, il devra s'appliquer exclusivement à ce qui, dans

un individu, peut être une menace pour la société. Il en est de même des mesures coercitives et répressives, de celles qui sont produites par l'agent responsable. Ces peines différeront du traitement, qui deviendra plus sévère par le caractère même du coupable, autrement dangereux que le malade; elles sont appropriées à la nature même de la perversion morale, dont il faut discerner le caractère de la perversion morbide. La société, dans l'un comme dans l'autre cas, poursuit le même but, bien que par des moyens différents, plus étendus, plus graves, plus sévères dans un cas que dans l'autre.

— La statistique nous offre seulement des faits. Elle peut au besoin faire naitre à première vue des rapprochements instructifs entre les résultats qu'elle constate. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'elle nous révèle toute la signification des faits; et même si elle nous découvre des rapports entre certains phénomènes et d'autres phénomènes, le rapport ainsi déduit n'a point un caractère scientifique, parce qu'elle ne nous apprend rien sur la nature du lien qui unit un fait à un autre fait; en d'autres termes, elle ne nous fait pas toucher les causes. C'est à l'analyse expérimentale qu'il faut demander ce résultat. La statistique alors pourra fournir un procédé de vérification expérimentale et servir à établir par ce moyen la loi, déduite par l'analyse. Ici comme toujours, en présence d'un fait, il faut rechercher les éléments dont se compose ce fait. Maîtres des éléments du fait, nous sommes en possession de sa loi, puisque nous savons que, pour se manifester, il devra réunir telles conditions déterminées par l'analyse; c'est la vérification expérimentale. Si nous passons aux phénomènes de l'ordre moral, la statistique nous dira si lorsque les conditions qui, d'après le résultat de nos recherches, concourent à la production d'un fait moral, se trouvent réunies, elles reproduisent en effet le phénomène soumis à l'expérience. La statistique est un moyen de contrôle.

Recherches statistiques minutieuses, nécessaires aujourd'hui à la science pénale.

Saint-Julien, 22 décembre 1867.

Il suffisait à Beccaria de laisser parler les sentiments de son âme pour changer le droit pénal des actions civilisées. Le progrès, en un sens, est devenu plus difficile à accomplir; s'il ne rencontre plus d'obstacles en dehors de lui, il les trouve dans ses conditions mêmes de réalisation; s'il n'est plus entravé par l'intérêt de caste ou le gouvernement absolu, il est soumis pour ainsi dire à un développement plus lent, par suite de nos exigences scientifiques. Il ne suffit plus en effet d'exposer une théorie, il faut la prouver; il ne suffit plus de rassembler quelques faits pour en faire découler tout un système, il faut se livrer à des observations précises, multiplier les expériences, tenir compte de détails infiniment petits. Le moment paraît venu où le droit pénal doit recourir à ces méthodes d'investigation perfectionnées qui ne démentiront pas ici plus qu'ailleurs les principes consacrés par le sentiment général, mais qui amélioreront nos lois criminelles. L'emploi de cette méthode est devenu possible par le moyen des statistiques tenues dans chaque tribunal et centralisées au ministère de la justice. Ce sont ces documents qui doivent être mis à notre disposition. Cette tâche peut être dirigée par une seule personne,

mais ne saurait être accomplie par elle. Il importe en effet de s'être formé, par une étude préliminaire de la science pénale et des faits, des idées préconçues (nécessaires pour diriger l'investigation. Voir Claude Bernard). Il importe de pouvoir vérifier ces hypothèses par l'étude patiente et détaillée des faits révélés par les dossiers et les statistiques. On est tenu, pour ainsi dire, de faire aujourd'hui la monographie de chaque crime ou de chaque délit. C'est seulement après l'avoir ainsi étudié dans sa nature propre, dans la nature du sujet et dans celle de l'objet, dans ses conséquences immédiates ou lointaines, qu'il sera possible d'édifier un système de pénalité approprié au crime.

CHAPITRE V

SCIENCE SOCIALE

---

§ Ier. — *Vie des Sociétés.*

La société est un système de forces.

11 janvier 1871.

La science physique nous montre partout des forces se transformant les unes dans les autres; la science morale et politique nous fera voir également que la société, dans son état actuel comme dans ses développements antérieurs, n'est composée que par le jeu des forces, des intérêts, de la nécessité sous toutes ses formes. On conduisait autrefois le monde avec des mots. Le monde est en train de ne plus croire aux mots.

Les faits sociaux sont soumis au déterminisme; ils se ramènent à un petit nombre de faits élémentaires.

6 août 1870.

Tous les événements de la vie des peuples sont liés les uns aux autres, déterminés d'une manière nécessaire par les conditions et les circonstances antérieures

ou ambiantes. Si nous connaissions les lois selon lesquelles les idées se forment dans l'esprit humain, nous n'aurions pas de peine à découvrir l'enchaînement inflexible de tous les faits de la vie sociale. Sous cette variété des institutions, on aperçoit des lois qui agissent d'une manière fixe et uniforme; les mille accidents de la vie peuvent se ramener à quelques faits dominateurs. Lorsque l'un de ces faits se combine avec d'autres faits, il détermine des événements qui, soumis à des lois nécessaires, pourraient faire l'objet de prévisions mathématiques. Il existe dans l'histoire du monde une dizaine de faits principaux qui, par leurs combinaisons diverses et répétées, ont produit les histoires particulières. Ce sont ces faits élémentaires, ces corps simples de l'histoire, que nous voudrions retrouver pour montrer ensuite comment ils ont formé entre eux des combinaisons dont notre vie sociale représente momentanément le terme le plus achevé.

La patrie.

Saint-Julien, mai 1878.

La patrie, ce n'est pas seulement ces demeures, ces moissons, c'est le passé de notre sol et de notre race, c'est notre avenir. Il ne faut pas travailler seulement pour l'heure présente, pour nos compatriotes d'aujourd'hui, il faut travailler pour ceux qui prendront notre place.

Le progrès, résultat inévitable de la lutte pour l'existence dans l'évolution sociale. Dissolution qui suit la période d'équilibre.

Cannes, 1er novembre 1880.

Nous avons déjà tenté un commencement d'analyse des conditions qui déterminent le progrès. Tant qu'une race est obligée à des efforts pour s'adapter à son milieu, il y a progrès. Les rapports de la race avec le sol, le climat, d'un peuple avec les autres peuples, des individus entre eux peuvent être tels qu'ils imposent le progrès à la race, au peuple, à l'individu. La lutte pour l'existence, pour l'adaptation au milieu ambiant, humain ou autre, développe la force de l'être, et ces forces durent souvent alors que les circonstances qui les avaient déterminées agissent avec moins de vigueur. Quand l'adaptation est accomplie, la période du repos arrive; avec le repos vient la décroissance des forces, qui ne s'exercent plus. Cette période de repos amène la période de décadence où l'homme peut être livré à la conquête des autres hommes ou des éléments. C'est dans le domaine de la conquête brutale de l'homme sur les autres hommes ou des éléments que se réalisent les lois du progrès; c'est aussi dans le domaine des sciences, des lettres, des arts où les conditions du progrès sont de même nature, où l'intelligence engage la lutte pour s'adapter au milieu moral et intellectuel.

Le progrès, la décadence, effets de l'action du milieu.

Brienon, 14 septembre 1880.

Le *progrès* nous est imposé par les caractères du milieu extérieur. L'analyse de l'invention nous montre

comment ces conditions agissent dans un certain cas. Des objets se sont offerts à nos sens et leur perception a été accompagnée d'une attitude particulière de nos organes. La réaction de l'organisme et de l'intelligence ramènent cette attitude, comme dans la comparaison par exemple, mais le milieu a varié, les objets sont différents; l'attitude organique s'applique à des objets nouveaux; rapprochant cette nouvelle perception de la perception primitive, nous disons qu'un progrès a été réalisé. Les conditions du milieu qui déterminent le progrès amènent aussi la décadence, l'abaissement, le vice. L'imitation de nos semblables, l'émulation sont aussi des sources de progrès; de même l'attraction exercée sur nous par certains phénomènes. Les mouvements du milieu extérieur s'enchaînent dans nos perceptions de manière à produire un progrès.

Le progrès dans l'ordre moral s'accomplit comme dans l'ordre physique : l'homme n'a pas le pouvoir de détruire aucune force naturelle, si contraire, si violente qu'elle paraisse au premier abord; il n'a qu'une mission : diriger, gouverner, transformer, faire tourner à son profit, utiliser en un mot les forces morales comme les forces matérielles.

Formule morale de l'avenir : travailler au progrès de toute sa force dans chaque instant présent.

Brienon, 21 mai 1869.

Le progrès, déposé dans les profondeurs de la race, est un germe qu'elle est chargée de faire fructifier. La direction du progrès est supérieure à notre effort. Nous pouvons étouffer le progrès; nous ne pouvons en déterminer ni le sens, ni le but définitif. Développons toute l'énergie possible, atteignons au plus haut degré de puissance sur l'instant de la durée où nous avons été placés; le reste nous échappe. La formule morale de l'avenir est contenue dans ce principe. Rapprochons sans cesse le but de notre conduite du mobile par lequel elle se détermine. Faire le bien pour le bien. Tout repose dans cet axiome qui renferme nos aspirations dans leurs vraies limites, en même temps qu'il offre le moyen le plus sûr d'assurer le progrès.

Nous avons déjà développé des idées analogues. La vraie formule est de vivre dans le présent, pour lui faire produire tout ce qu'il renferme d'énergie. Par là on assure l'avenir.

Le progrès des uns est la décadence des autres; voir en tout les intérêts de l'univers.

Paris, 23 mars 1875.

Les êtres, les groupes de phénomènes ont leurs lois d'organisation et de développement. Quand ces lois s'accomplissent sans entraves, ces êtres sont en progrès et le bien existe pour eux. Ce qui contrarie leur organisation c'est le mal, relatif puisque c'est seulement le mal au point de vue de ces êtres. Il ne faut pas oublier en effet que tout phénomène cause de désorganisation est l'effet d'une loi qui prépare ainsi l'organisation pour d'autres êtres. L'être qui borne sa vue à son propre développement et à sa propre organisation place le progrès et le bien dans ce progrès exclusif; celui qui considère à côté du sien le développement des autres êtres et le développement de tous les phénomènes du monde place le bien dans les progrès sociaux ou dans l'enchaînement des phénomènes du monde.

Le progrès dans l'ordre moral est dû à la délicatesse des impressions. — Le bien, le beau, impulsions correspondantes. — L'être et le néant.

Saint-Julien, 30 novembre 1878.

Le progrès dans l'ordre moral et social est lié à des développements organiques qui nous permettent de percevoir des phénomènes dont la nature délicate et complexe échappe à des organisations beaucoup plus grossières et moins compliquées. Le sauvage est polygame; au contraire, la perception d'éléments qui n'agissent pas sur le sauvage constitue la fidélité dans le mariage, la monogamie. Si l'homme ne perçoit plus ces éléments d'où résulte la monogamie, il redevient polygame.

Ce qu'on appelle le magnétisme n'est sans doute que le mouvement observé sous la forme la plus délicate et perçu dans les parties les plus délicates de l'organisme. L'opérateur communique le mouvement à un sujet par des mouvements dans les mains et surtout par des regards qui sans doute déterminent d'autres mouvements, d'où résulte le sommeil chez le sujet. — Peut-être encore un seul sens est-il endormi, celui de la vue, chez le sujet, en même temps que les appareils de locomotion, mais les autres sens (la sensibilité périphérique ou faculté de percevoir des mouvements à la surface de tout notre corps et l'ouïe) restent-ils très éveillés, profitant encore du surcroit d'activité qui résulte du sommeil des autres sens. Remarquons, du reste, que dans les opérations dites magnétiques, chez l'opérateur comme chez le sujet, l'impressionnabilité des organes est excessive.

Les organismes grossiers se montrent à peu près insensibles aux actions magnétiques.

Il faut sortir des abstractions, dans lesquelles se maintiennent volontiers, tout aussi bien que les philosophes, ceux qui confondent la physiologie avec l'étude des sciences morales. Quand un mouvement l'emporte sur un autre, quand ce mouvement est un phénomène moral, c'est un mouvement d'ordre délicat, tel que celui associé au beau, au bien, tel que celui qui se communique à nos organismes les plus impressionnables. Un mouvement de cet ordre peut s'adapter — nous l'avons vu — avec des mouvements plus grossiers et déterminer en nous une direction opposée à celle qui nous est indiquée par des mouvements attractifs ou répulsifs, émanés du milieu interne, perçus dans l'organisme, mais d'un ordre inférieur à ceux des mouvements qui sont perçus dans les parties les plus délicates de l'organisme. Un regard, une parole nous communiquent, avec un mouvement, une impulsion en avant; l'organisme inférieur est sollicité par un corps qui le repousse à se mouvoir en arrière. Ici le mouvement d'impulsion en arrière est d'un ordre inférieur et grossier; tandis que l'impulsion en avant ressentie dans l'organisme délicat s'adapte à un mouvement de locomotion dans la même direction, parce qu'il a été associé à ce mouvement. Dans ce cas, le mouvement dit *moral* triomphera de l'impulsion dite *matérielle* qui nous porte en arrière; en réalité, pour parler plus exactement, un mouvement d'ordre délicat, associé à un mouvement de locomotion, l'emportera sur un mouvement moins délicat, à nous communiqué par un corps quelconque.

— Le beau est composé par un élément agréable associé à un élément de son ou de couleur; le bien est composé par un élément agréable associé à un mouve-

ment, mais cet élément agréable peut être associé lui-même à un élément de son et de couleur, ou à tout autre élément.

On voit, par suite, le lien qui peut attacher ce qui est bien à ce qui est vrai. Un élément de l'un étant associé à un élément agréable, l'élément agréable étant associé à un mouvement attractif, ce mouvement constitutif du bien, associé avec l'élément agréable et reflété dans notre intelligence, nous conduit vers le beau.

Nous portons en nous la trace des efforts accomplis par toute notre race pour réaliser le progrès résumé dans notre personne.

— L'horreur du néant est le ressort même de la vie. C'est sous l'empire de cette crainte instinctive dans tout le reste de la nature, à la fois instinctive et raisonnée dans l'homme, que le monde marche. Les mobiles qui déterminent notre conduite contiennent tous du néant, mais, à mesure qu'ils s'élèvent, la part faite à cet élément destructeur diminue.

Tout le travail de la science et celui de l'intelligence humaine ont pour résultat de nous faire apercevoir la place occupée par le néant dans ce qui a fait l'objet de nos efforts, et ainsi ils produisent le progrès, ils déterminent en nous un mouvement de dégoût pour l'erreur, et ils nous sollicitent à nous élever jusqu'à un objet où le néant qui nous repousse occuperait une place moins grande.

Comment l'humanité s'affranchit progressivement des influences extérieures.

18 mars 1867.

Les caractères constitutifs de l'espèce humaine restent les mêmes à travers les différences de race, de milieu et de temps. Toutes les diversités qu'on remarque dans l'homme dépendent d'un phénomène unique : la faculté que possède l'esprit humain de se perfectionner, c'est à dire la faculté de substituer à son ignorance ou bien à ses erreurs des idées justes et vraies. Suivant que cette faculté agit ou cesse d'agir, nous assistons au spectacle des grandeurs ou des décadences des civilisations. Il est vrai que l'exercice de cette faculté est subordonné à des circonstances tout à fait accidentelles, aux conditions de race, de milieu et de temps. Mais à mesure que l'homme progresse, il se soustrait à la domination des circonstances extérieures à sa personnalité. Ces circonstances sont toujours la condition de sa vie, mais elles cessent de déterminer sa direction ; c'est la vie perfectionnée au contraire, ce sont les idées développées dans l'âme humaine, qui s'emparent des conditions (matérielles et fatales) de l'existence pour les faire servir à l'accomplissement des lois plus élevées, plus idéales que la science nous révèle chaque jour. Et alors un phénomène merveilleux s'accomplit ; nous arrivons à ce point culminant de la science où les extrêmes se touchent.

L'animal, les plantes de même espèce, si elles peuvent se développer sous des climats variés, ne perdent point leurs caractères fondamentaux sous les influences des latitudes diverses. Les animaux manifestent une activité plus ou moins grande, la végétation des plantes est plus ou moins vigoureuse, leurs fruits comportent des degrés de saveur différents ; mais l'animal et la plante restent les mêmes et ils périssent plutôt que de perdre leurs propriétés distinctives. Cette unité qu'on retrouve dans la vie végétale et animale est la conséquence de ce que l'animal et le végétal obéissent

fatalement aux lois propres qui les gouvernent et qu'ils ignorent. Aucune intervention ne contrarie l'accomplissement des lois naturelles. Sous ce rapport nous ne pouvons qu'admirer son développement harmonieux. L'homme, au contraire, est doué de la faculté de connaître ces lois, mais il peut également les méconnaître et par conséquent les violer. Sa perfectibilité est à ce prix. Mais quand il a découvert les lois de sa nature et lorsqu'il les observe, son développement nous paraît ordonné comme celui de la plante et comme celui de l'animal. Sa personnalité concourt à l'accomplissement des lois que la nature seule fait agir dans les créations inférieures. L'espèce humaine atteint, à travers la diversité des circonstances extérieures à sa personnalité, l'unité, l'harmonie qui font notre admiration dans les phénomènes de la vie animale. A ce point de vue la nature physique, qui ne peut désobéir à ses lois, est notre grande institutrice. L'homme et la plante se touchent, mais l'un se connaît et l'autre s'ignore, mais le développement de l'un n'a pas de terme, tandis que l'autre tourne sans cesse dans le même cercle.

— Remarquons encore, dans un ordre d'idées à peu près identique, que l'extrême ignorance et l'extrême science produisent souvent chez les hommes des résultats identiques sous certains rapports.

Le caractère distinctif de l'homme, c'est la perfectibilité.

. . . .

L'homme peut donc périr, les peuples peuvent donc disparaître, mais les civilisations survivent, les civilisations, c'est à dire les quelques idées supérieures et dominantes auxquelles l'esprit humain s'était élevé à la suite d'efforts successifs tournés vers une direction

déterminée, sous une certaine latitude et pendant un nombre donné de siècles.

Nous n'avons pas la prétention d'émettre des idées neuves. Mais nous croirons avoir beaucoup fait — car la science n'a jamais rien fait autre chose — si nous pouvons mieux observer certains phénomènes et faire mieux saisir leur enchaînement. Ainsi se précisent et se rajeunissent véritablement les hypothèses anciennes.

Le progrès consiste pour l'homme à acquérir des idées plus justes et en plus grand nombre.

10 avril 1867.

L'esprit humain est soumis à la loi du progrès. Le progrès consiste dans la substitution d'idées justes à des idées fausses ou incomplètes et dans l'augmentation du nombre des idées. Acquérir des idées justes, c'est pénétrer le secret des lois naturelles, c'est se rendre maître des phénomènes gouvernés par ces lois. Acquérir un plus grand nombre d'idées, c'est connaître un plus grand nombre de lois, c'est encore faire naître — en se soumettant aux lois de la nature — des rapports nouveaux.

L'idéal s'éloigne à mesure qu'on marche pour s'en rapprocher. Toute création nouvelle résume les créations antérieures.

Bar-sur-Seine, 7 juillet 1869.

Avec le progrès du temps, les sentiments de l'homme s'étendent; d'un autre côté, l'idée d'un avenir, qu'elle se place dans le temps ou dans l'infini, se précise et s'élève dans la même proportion. Mais, par un phénomène particulier, l'intervalle qui nous sépare du but

suprême de nos aspirations, s'élargit dans la mesure même des progrès de notre intelligence.

L'homme sent plus profondément, et, par suite de son progrès même, la distance qui le sépare des choses infinies à mesure qu'il s'en rapproche davantage par la compréhension.

C'est la différence existant entre ce que l'homme éprouve et ce qu'il conçoit qui donne leur caractère aux passions de chaque siècle. Tout l'intérêt se concentre sur cette lutte intérieure entre des sentiments toujours plus larges et des idées toujours plus hautes.

Ce qu'on peut dire de l'univers, considéré au point de vue de la perfectibilité, c'est qu'il offre une tendance constante à l'organisation. Plus un être est fait pour durer, plus son organisation est achevée et capable de se perfectionner. Une race a plus de chances de progrès qu'un individu, de même que le monde tout entier, par son développement et par sa durée, réalise sans cesse des créations nouvelles, qui sont des créations progressives, parce qu'en elles se résument les créations antérieures, dont elles réunissent les traits et les caractères.

Le progrès accentue les divergences primitives des différents groupes d'êtres.

23 avril 1867.

C'est aux origines de la vie, dans la période d'indécision, que les bifurcations, les séparations se produisent. Une fois que l'être s'est développé, les caractères qui le distinguent des autres êtres qui existent à côté de lui s'accentuent de plus en plus.

La sélection a précisément pour effet de faire prédominer les caractères fondamentaux et les caractères accessoires. Le chêne ne sort pas de la fougère. Le chêne devient de plus en plus chêne, le singe de plus en plus singe, l'homme de plus en plus homme.

Les civilisations nouvelles développent les idées que les civilisations antérieures ont conçues, mais n'ont pu faire fructifier.

Paris, 20 novembre 1878.

Il y a quelquefois dans le sein des civilisations expirantes des conceptions que l'esprit affaibli d'un peuple est impuissant à développer. Mais une autre civilisation reprend cette pensée, qui n'a point poussé parce que le sol était épuisé, et, la mêlant avec sa jeunesse, lui fait porter tous ses fruits.

— Nous connaissons que le monde vu actuellement par nous est infini, que la loi, dont nous observons actuellement l'accomplissement, est éternelle, par une opération d'intelligence analogue à celle qui nous fait dire, en voyant Pierre : Pierre est mortel. L'idée d'infini, à la vue du monde actuel, surgit dans les mêmes conditions que l'idée de mortalité à la vue de Pierre que j'aperçois.

La société est un être vivant; le gouvernement doit être l'expression du corps social qu'il régit, comme la volonté est l'expression de l'organisme individuel.

Bar-sur-Seine, 5 mars 1868.

La grande erreur de notre temps et de notre pays est de croire que la société n'existe qu'à l'état d'être artificiel, composé d'un assemblage de pièces juxtapo-

sées, retenues entre elles par un lien appelé gouvernement. Une pareille idée est aussi dangereuse qu'elle est fausse. La société est un être collectif, un composé de phénomènes et de forces organisées pour entrer, les uns avec les autres, dans des combinaisons naturelles et suivant les lois contenues dans les phénomènes sociaux. Ces lois, suivant lesquelles s'opèrent les combinaisons sociales sont, si l'on veut, le gouvernement des sociétés. Mais elles ne forment pas un phénomène à part; elles ne sont pas situées en dehors d'elles. La société, en vertu de son pouvoir propre, des forces sorties de ses entrailles, accomplit par elle-même son évolution, que personne ne saurait diriger sans violer les lois elles-mêmes qui la gouvernent, sans substituer les conceptions arbitraires de la passion plus ou moins personnelle aux combinaisons que produit la nature des choses. Nous le savons, la vérité est le résultat de la science; la science ne se développe qu'avec le temps. L'idée générale du gouvernement, tel qu'on l'entend encore de nos jours, extérieur à la société pour ainsi dire, doit régler les rapports des phénomènes sociaux entre eux. Cette idée est née du spectacle offert par le monde jusqu'à ce jour. Le gouvernement, sans lequel en effet la société ne peut pas exister, a été conçu d'une manière imparfaite et qui correspondait à l'état des connaissances humaines. A cette conception incomplète, se substituera une notion plus vraie et qui nous est donnée par la science. La collectivité sociale, comme la personne humaine, n'est qu'un composé de phénomènes, un groupe de forces; ces forces se combinent entre elles, suivant des lois qui, livrées à elles-mêmes, ont plus de vertu et d'efficacité pour faire régner l'harmonie dans le corps social que tous les remèdes

et moyens empiriques tenus en dépôt jusqu'à ce jour dans l'officine gouvernementale.

Le gouvernement, en le prenant tel qu'il existe encore, n'a plus qu'un rôle : faire disparaître progressivement son action, pour laisser les lois s'accomplir librement. La liberté, dans l'ordre politique, n'est pas autre chose.

De la vie dans l'organisme individuel et dans l'organisme social.

Saint-Julien, 13 novembre 1878.

Peut-être faut-il définir l'organisme, un certain nombre de phénomènes associés à un mouvement qui leur est commun. Je perçois dans un de mes semblables un élément aimable et un élément attractif. Le mouvement ainsi communiqué de la personne de mon semblable à la mienne, m'attire vers la personne de mon semblable. Les phénomènes ainsi associés à ce mouvement constituent un organisme, et un organisme social. Nous saisissons probablement ici, sur le vif, dans une précision parfaite, les éléments constitutifs d'un organisme en général et de l'organisme social en particulier. L'opinion que la société est un organisme analogue à tous les autres organismes, ayant par suite sa vie propre, s'est présentée à beaucoup d'esprits (Voir Espinas, Introduction); mais c'est là une simple intuition; personne, à notre connaissance, n'a encore fait voir en quoi consiste cet organisme, n'a décrit ses éléments exacts, et montré pourquoi cet organisme peut être rapproché de tous les autres organismes.

Il est probable que nous allons pouvoir ainsi donner une description exacte des éléments constitutifs de la

vie. Du moment où nous avons l'idée de la vie, cette idée est composée en nous par les éléments précis recueillis par nos sens dans le milieu, et que nous pouvons retrouver par conséquent, par l'analyse, dans ce phénomène composé que nous appelons la vie. La vie est sans doute un composé de plusieurs phénomènes et de mouvements. L'organisme est simple quand il est constitué par un seul mouvement associé à plusieurs phénomènes; il est complexe quand il est composé par un enchaînement de mouvements associés à leurs phénomènes; il est complexe quand il est formé par plusieurs organismes simples. L'organisme est inerte quand le mouvement à l'aide duquel il est reconstitué est latent. Il est probable que le mouvement, dans les organismes inertes, est au repos; dans les organismes vivants, il est au contraire actif, intense, énergique, dynamique, toujours perceptible. De telle sorte que nous pourrons peut-être décider qu'il y a vie toutes les fois qu'il y a une association de mouvement à l'état dynamique et de plusieurs autres phénomènes. Tels seraient les éléments essentiels et généraux auxquels pourrait se ramener tout phénomène de vie. La vie est donc un phénomène composé.

— Dans le repos il y a encore le mouvement par lequel un corps se maintient dans le même état; c'est en quelque sorte le minimum du mouvement; c'est le bas de l'échelle.

L'organisme social existe au moment où ce mouvement renaît. Dans les intervalles, il est cependant dans l'intelligence de l'homme et dans ses organes individuels à l'état potentiel.

Les rapports de l'organisme humain avec les phénomènes du milieu autres que les autres organismes

humains, sont des rapports de même nature. Ce sont des rapports intermittents, du moins sur certains points de l'organisme. L'organisme formé par l'association avec le milieu serait ainsi intermittent. L'organisme formé entre l'homme et ses semblables, entre l'homme et tous les phénomènes extérieurs à l'organisme humain, serait un organisme intermittent. Cette intermittence est la raison par laquelle on discute la question de savoir si la société est un véritable organisme. Les uns ne voient que l'intermittence et nient par suite tout organisme; les autres ne voient que l'organisme et nient par suite toute intermittence. Les astres paraissent associés les uns aux autres par un mouvement qui ne cesse jamais; par suite ils apparaissent comme formant un organisme permanent.

Il y a des points de son organisme propre par lesquels l'homme forme un organisme permanent avec les phénomènes externes à cet organisme. Ainsi l'homme ne se soustrait jamais aux mouvements tels que la pesanteur.

La cohésion, l'affinité, ne sont sans doute que des formes particulières de la vie dans les corps bruts.

Les corps bruts, les astres meurent (Définition de la vie, Cl. Bernard, *Revue des Deux-Mondes,* 15 mai 1875).

« Les astres n'ont pas toujours existé, dit M. Faye; ils ont eu une période de formation, ils auront pareillement une période de déclin suivie d'une extinction finale. »

L'éternité des corps sidéraux, invoquée par Bichat, n'est donc pas réelle; ils ont une évolution comme les corps vivants.

La matière ou les phénomènes quelconques autres que le mouvement, en même temps qu'ils sont attirés

par un mouvement, le recueillent. Ce mouvement s'associe à ces phénomènes. Il peut renaître; il reste associé à ces phénomènes. Par suite, ce qui était attraction dans le corps auquel le mouvement a été emprunté, sera amour dans le corps qui a emprunté le mouvement. Nous voyons des germes là où nous considérons des mouvements qui attirent, nous voyons des milieux là où nous voyons des mouvements qui sont attirés.

« Quand l'harmonie de l'édifice organique est troublée, elle tend à se rétablir; mais il n'est pas nécessaire d'évoquer, pour expliquer ces faits, une force, une propriété vitale en contradiction avec la physique. Les corps minéraux, en effet, se montrent doués de cette même unité morphologique, de cette même tendance à la rétablir. » Cela veut dire que les circonstances les ont associés au mouvement, lequel était continu dans leur eau-mère, dans le milieu spécial. Ce mouvement a associé les mouvements existant en eux aux particules de l'eau-mère; puis, séparés de cette eau-mère, ils ont emporté ce mouvement avec eux et il peut agir à son tour pour attirer, c'est à dire pour associer les particules du milieu et les faire entrer ainsi dans le cercle d'un corps déterminé. Claude Bernard ne donne pas cette explication. Mais on n'a pas vu que le mouvement est un élément simple qui s'associe à tous les autres éléments simples du monde. Cet élément simple est perçu par des portions spéciales et déterminées de notre système sensitif. Beaucoup de philosophes et de savants n'ont pas aperçu que ce qu'ils entrevoyaient confusément sous le nom d'esprit n'était que le *mouvement*. Si l'on voulait réserver le nom d'*esprit* pour le *mouvement,* il faudrait réserver le nom de *matière* pour tous les éléments de l'univers autres que le mouvement. Mais si le mouvement est un élément distinct des autres éléments du monde, il n'est qu'un élément du monde perçu par nos sens. La force a remplacé l'esprit, mais c'est encore une entité, une notion vague, qu'il faut remplacer courageusement par le mouvement, notion commune mais claire, élément simple perçu par nos sens, sur la nature duquel nous ne pouvons nous tromper, sur la nature duquel nous nous sommes fondamentalement édifiés quand nous l'avons montré et perçu sous toutes les formes, dans tous les mouvements qui se passent à portée de nos sens. Grâce à cette vue si simple, la définition et la théorie de la vie ne souffre plus aucun embarras.

La mort vient quand les parties associées par un mouvement sont associées à d'autres parties par un autre mouvement. Mais dans la mort, il n'y a rien de perdu, ni la matière, si l'on enferme sous ce nom tous les éléments associés à des mouvements, ni les mouvements.

Comme il y a un mouvement qui associe entre eux les phénomènes du moi aux phénomènes existant chez ses semblables, la société a donc une vie propre; il y a un organisme social; il y a, dans toute la rigueur du terme, une vie sociale.

— Si nous nous bornons à rechercher dans une idée donnée tous les éléments qui s'y trouvent et à suivre ces éléments dans la formation d'une idée, la science intellectuelle peut atteindre toute la perfection des sciences mathématiques dans lesquelles aucun élément n'échappe à la constatation de l'observateur. De même pour les phénomènes de conscience; par cela même qu'ils existent, ils sont connus dans toute leur précision et ils ne laissent rien en dehors d'eux.

Où est la conscience sociale ?

Versailles, 20 juillet 1879.

Où se trouve la conscience dans une société? La question n'est pas différente de celle-ci : Où se trouve la conscience dans l'individu? Toutes les parties de l'être social, comme celles de l'être individuel, communiquent les unes avec les autres. Mais dans l'être individuel la conscience n'est pas un phénomène indivisible; elle est un composé dont les parties se rattachent les unes aux autres, — de même dans l'humanité.

Même les forces destructives ont leur rôle dans le développement de l'univers.

31 mars 1873.

Tant qu'un phénomène existe, une force existe, c'est à dire la nécessité de sa nature est de se défendre jusqu'au bout, de même que c'est la nécessité des forces nouvelles de supprimer celle-là. La résistance de l'une, l'attaque des autres, contribuent au progrès et à l'accomplissement des destinées générales. Cette lutte fait que rien n'est perdu et que toutes les forces existantes sont employées. L'aristocratie a été une force sociale dont la nécessité est de se conserver jusqu'à ce que les intelligences aristocratiques comprennent la nécessité de la démocratie et de la liberté. Si à l'époque où l'aristocratie était florissante elle avait disparu du monde, il y aurait eu une solution de continuité dans les destinées humaines.

Quand nous étudions un peuple, un individu, nous ne devons pas moraliser d'une manière vulgaire. Il faut classer, distinguer parmi les phénomènes qui conservent le peuple et l'individu, d'autres phénomènes qui le détruisent. Le devoir et la nécessité pour l'être, pour l'individu, pour l'intelligence, c'est de s'incorporer dans l'univers les éléments supérieurs de résistance ou d'attaque, car il faut bien remarquer que tout agent de destruction est en même temps un élément d'organisation; mais il faut toujours se rattacher et on se rattache toujours aux éléments d'organisation conçus comme constituant des phénomènes supérieurs, occupant dans la hiérarchie des phénomènes une place plus élevée.

Le devoir des peuples est l'obéissance à leurs conditions supérieures d'existence.

30 mars 1873.

... Ces principes s'appliquent aux nations comme aux individus. Les peuples résistent à la destruction en vertu des phénomènes impérieux qui s'accomplissent dans leur sein. On appelle *devoir* l'obéissance à ces propriétés. Un peuple doit résister ou, pour parler scientifiquement, il résiste par la force des choses quand il obéit à ces principes supérieurs. Il y a des symptômes qui, au contraire, annoncent la destruction. Ceux qui luttent pour les phénomènes supérieurs, même dans un corps menacé d'une destruction certaine, sont toujours honorés parce qu'ils prolongent la vie de ce corps, et ceux qui triomphent, même contre ce corps menacé, triomphent non par les moyens barbares qu'ils emploient, mais par la force supérieure qui se trouve mêlée à ces moyens barbares; sans cette force supérieure, ils ne l'emporteraient pas sur un corps

dans lequel il se passe des phénomènes d'un ordre élémentaire.

Des lois morales dans leur rapport avec les lois de la matière.

Saint-Julien, 23 novembre 1878.

L'oxygène et l'hydrogène ont la propriété de s'unir et de l'affinité l'un pour l'autre; cela veut dire sans doute que la nature associe habituellement l'oxygène et l'hydrogène, et quand nous opérons à notre tour une association de cette nature, nous ne faisons qu'imiter l'acte par lequel la nature, dans les phases toutes puissantes, a associé l'hydrogène et l'oxygène. Cette association constitue un phénomène nouveau qui est l'eau. Mais l'oxygène n'a pas une vertu cachée qui attire l'hydrogène ou réciproquement. Ce ne serait dans tous les cas qu'un mouvement attractif lié à l'un des éléments qui attirerait l'autre. Ces réflexions nous conduisent à dire que toute propriété est un phénomène parfaitement tangible, perceptible, et que nous définissons par des termes vagues quand nous n'avons pas pu le constater d'une manière précise.

Un mouvement se produit dans le milieu extérieur; il se communique à mon organisme, il est associé aux phénomènes intellectuels; puis, après avoir disparu, il renaît dans la conscience, apparaît dans l'organisme et se communique aux objets extérieurs. Pendant le temps qu'il n'était point perçu nous disons qu'il existait à l'état latent.

— L'eau est formée par tant d'oxygène et tant d'hydrogène; telle est la loi de l'eau. Les mouvements de ce corps qui tombe sont composés par des vitesses spéciales, telle est la loi de la chute des corps. La loi n'est qu'une formule, la formule constatant les éléments qui entrent dans la composition d'un corps. Il est clair que le même corps doit toujours être composé des mêmes éléments, par suite sa formule ou sa loi ne peuvent pas varier. C'est en ce sens que les lois sont générales, invariables et inflexibles. Mais il ne faut pas prêter à cette invariabilité un autre sens.

Les lois morales et sociales sont donc, si on les prend dans le sens de lois scientifiques, la constatation des éléments qui composent un état moral. Elles formulent cet état — c'est à dire qu'elles disent quels sont ces éléments *jus dicere*. — Si elles sont armées d'une puissance pour maintenir l'état moral et social qu'elles constatent et définissent, c'est en vertu d'un phénomène nouveau qui s'ajoute à la loi.

Il faut peut-être reconnaître que la loi se distingue toujours de la formule, en ce qu'elle implique une nécessité. Quand les phénomènes, en s'associant d'une certaine manière, ont toujours formé un autre phénomène, nous ne pouvons pas admettre que les choses se pourront passer autrement. Par nous, elles doivent toujours se passer de la même manière. La nature n'a déposé dans notre esprit aucun élément qui puisse nous faire croire qu'elles se passeront d'une autre manière. Pour nous, il y a nécessité que les choses se passent ainsi.

Le devoir, l'obligation ont aussi leur formule et leur loi. La loi a surtout un caractère de nécessité et d'universalité. C'est pourquoi elle s'applique dans l'état social à tous les cas particuliers.

Les intuitions de l'instinct ont en tout ordre et particulièrement dans les sciences morales précédé l'analyse; l'hypothèse est encore nécessaire à l'investigation expérimentale.

Bar-sur-Seine, 8 janvier 1867.

Guidée par son instinct, par ces pressentiments qui précèdent la science et lui fournissent ses hypothèses, l'humanité, prise en masse, ne s'est pas trompée; seulement, dans cette matière comme dans toutes les autres, elle a débuté par la complication : les peines ont correspondu à l'idée qu'on se faisait du crime, et les châtiments ont reflété fidèlement l'ignorance plutôt que les erreurs de l'esprit humain. L'instinct est un guide sûr, mais n'étant pas corrigé et éclairé par la raison, il est violent, excessif, brutal, dans les procédés auxquels il a recours; il a même je ne sais quelle gaucherie et quelle maladresse. La raison, qui n'est que l'instinct perfectionné par l'éducation et des observations, l'éclaire et le corrige. La raison est ambitieuse quand elle donne le nom de lois aux prescriptions qu'elle trouve écrites dans la conscience humaine et dans les nécessités de notre nature et de l'ordre social. La science seule a le droit d'édicter des lois, parce qu'elle les trouve non plus dans les pressentiments de la conscience humaine, non plus dans les données de la raison, mais dans l'analyse des faits eux-mêmes et dans une analyse vérifiée par l'expérience.

L'instinct et la raison peuvent embrasser du premier coup tout ce qui intéresse l'humanité; ils n'ont point à procéder par des observations lentes et minutieuses, infinies; ils n'ont qu'à traduire les impressions de la nature humaine. Si, pour parcourir sa route, l'humanité avait été forcée d'attendre les révélations de la science, elle n'aurait pas pu faire un pas; la science elle-même ne serait pas née. Le sentiment a été notre premier guide, notre premier maître, et l'humanité a dû se soumettre aux prescriptions dérivées de cette source comme à des lois nécessaires et en harmonie avec l'état des temps pour lesquels elles ont été édictées. Elles sont les premières assises de cette législation dont la science elle-même n'achèvera jamais le couronnement qu'elle demande à commencer. C'est donc dans l'analyse des faits pris en eux-mêmes que nous devons chercher aujourd'hui la vérité à laquelle notre temps aspire.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que la science ne posera pas de principes nouveaux, qu'elle ne promulguera pas de vérités inconnues, qu'elle ne détruira pas de fond en comble l'édifice élevé par les législations de tous les siècles, mais qu'elle restreindra la part de l'ignorance, de l'empirisme et, par suite, de l'erreur (l'homme ne pouvait pas et ne devait pas se résoudre à ne pas agir même dans les cas où la voie n'était pas assurée); qu'enfin, et c'est là son caractère essentiel, elle posera des bases incontestables et déduira des faits, des lois infaillibles, puisqu'elles peuvent être vérifiées par l'expérience. A la différence des révolutions, c'est encore une de ses conditions de ne procéder que lentement et par des études suivies.

Notre temps a soif de certitude sur tous les points et dans tous les cas.

Interdire à l'esprit humain, au nom du sentiment et de la raison, le droit d'explorer par l'analyse expérimentale des régions où elle n'a pas encore pénétré, ce serait tarir en lui la source du progrès; il ne serait pas moins antiscientifique de nier au nom de la science les révélations du sentiment ou de la raison. Une

science pareille serait, en quelque sorte, parricide; toute vérification expérimentale a été précédée et guidée par une hyothèse formée par le sentiment ou la raison, par une intuition du plan suivi par la nature dans la formation des êtres. Nier d'avance les données du sentiment, c'est interdire le droit de former des hypothèses.

Une idée anticipée ou une hypothèse est le point de départ nécessaire de tout raisonnement expérimental. Sans cela, on ne saurait faire aucune investigation ni s'instruire; on ne pourrait qu'entasser des observations stériles. Si l'on expérimentait sans idée préconçue, on irait à l'aventure; mais, d'un autre côté, si l'on observait avec des idées préconçues, on ferait de mauvaises observations, et l'on serait exposé à prendre les conceptions de son esprit pour la réalité.

Les idées expérimentales ne sont point innées. Elles ne surgissent point spontanément; il leur faut une occasion ou un excitant extérieur, comme cela a lieu dans toutes les fonctions physiologiques. Pour avoir une première idée des choses, il faut voir ces choses; pour avoir une idée sur un phénomène de la nature, il faut d'abord l'observer. L'esprit de l'homme ne peut concevoir un effet sans cause; de telle sorte que la vue d'un phénomène éveille toujours en lui une idée de causalité (cette idée, on peut en convenir, n'est pas plus innée que les autres). Toute la connaissance humaine se borne à remonter des effets observés à la cause.

Il ne faut jamais faire des expériences pour confirmer ses idées, mais bien pour les contrôler.

— Les principes qui gouvernent les sociétés varient avec le degré de développement de ces sociétés. Supposons une société très civilisée; il y a chez elle des règles supérieures à d'autres, parce que le jeu des phénomènes de l'univers nous montre aussi qu'il y a une hiérarchie dans leurs lois.

La science ne peut sauver toujours les corps sociaux menacés, mais elle seule y réussit quand cela est possible.

Rambouillet, 21 novembre 1873.

En politique, les moyens approuvés par la raison et la conscience peuvent ne pas concourir à l'amélioration du corps social, parce qu'un événement fortuit peut toujours frapper de stérilité les combinaisons les plus légitimes; mais ces moyens seuls sont capables de sauver ou de fortifier le corps social, quand celui-ci est encore en état d'être ranimé.

De l'autorité dans l'organisme social.

Saint-Julien, 13 décembre 1877.

Il nous faut maintenant modifier notre théorie de l'autorité telle que nous l'avions conçue autrefois. Le milieu externe nous offre constamment le spectacle de phénomènes transmettant à d'autres leur mouvement et leur action, les uns enchaînés aux autres dans les liens du commandement et de la subordination. Il en est de même des phénomènes externes par rapport à notre organisme, et des phénomènes de notre organisme par rapport aux phénomènes du milieu externe, les uns jouant tour à tour vis-à-vis des autres les rôles de phénomènes dominateurs et de phénomènes subordonnés. Quand le milieu nous transmet un mouvement,

nous avons l'idée de l'autorité : l'autorité du milieu sur nous. — Quand nous transmettons un mouvement au milieu, quand nous le modifions ou le disposons selon un certain ordre, dont l'idée a été recueillie dans l'intelligence, nous avons l'idée de notre autorité sur le milieu. Mais, ne l'oublions pas, c'est d'abord le milieu externe qui, transmettant les mouvements dont il est animé à nos organes, détermine en nous l'idée de l'autorité. Ou plutôt *nous reconnaissons que le milieu, c'est à dire les forces infinies du monde, sont situées en dehors de nous, constituent pour nous l'autorité souveraine, l'autorité en dernier essort.* Toute l'autorité dont nous disposons n'en est que l'émanation et l'écoulement.

L'action autoritaire que nous exerçons sur nos semblables ou sur les animaux est une action analogue à celle que le milieu exerce sur nous. Il y a la coercition absolue, celle qui enchaîne nos membres ou les dirige forcément dans un certain sens. — Il y a la crainte de cette coercition, par laquelle nous influons aussi sur nos semblables. — Il y a aussi la seule influence morale, le mouvement, l'acte, l'énergie vitale par lesquels nous agissons sur les idées de nos semblables pour les grouper dans un certain ordre, sur leurs actes, en leur transmettant le mouvement qui nous anime, pour les diriger dans un certain sens.

L'univers est conduit par des lois. Ce sont ces lois, recueillies dans l'intelligence, qui conduisent les sociétés où l'intelligence est le partage de la grande majorité des citoyens. Mais il y a des lois de plusieurs sortes, lois matérielles, lois morales. La loi matérielle commande là où la société n'est composée que d'intelligences encore grossières; les lois morales commandent

les sociétés civilisées. Même dans les sociétés civilisées, les lois matérielles s'appliquent encore aux esprits rudimentaires.

Le droit consiste dans les principes universels que le spectacle du monde grave dans les intelligences. Le droit reste la force suprême, parce que ces principes s'imposent à toutes les intelligences, déterminant des actes sociaux à la force desquels l'individu ne peut se soustraire. L'image du droit peut se voiler un instant dans les intelligences; le milieu externe, qui ne passe pas, lui rend vite son empire; c'est pourquoi le droit a toujours le dernier mot.

Dans un pays où toutes les intelligences sont à peu près égales, c'est le suffrage universel qui s'établit et qui gouverne.

De l'autorité paternelle. Comparaison avec celle de la loi.

Saint-Julien, 29 novembre 1878.

Le père est armé d'une autorité naturelle sur ses enfants. Voici en quoi consiste l'autorité paternelle. La voix du père, par exemple, ses regards font naître des mouvements qui sont transmis à l'enfant pour le déterminer à agir dans telle ou telle direction. Quand nous disons à un enfant : Marche en avant, viens, il y a, outre les mouvements médiats qui seront évoqués par ces mots entendus par l'enfant, un ton de commandement, un accent d'autorité qui n'est autre qu'un mouvement, lequel, communiqué à l'enfant, lui donne déjà une impulsion qui le dispose à agir dans le sens que complèteront plus tard de véritables mouvements de locomotion. C'est, à proprement parler, dans les

mouvements ainsi communiqués, ainsi subis, que consiste l'autorité et l'obéissance morale. L'autorité et l'obéissance dite *physique* ou *matérielle* se manifesteront par d'autres mouvements. En effet, la nature se charge d'adapter des mouvements à d'autres mouvements, par exemple au mouvement du feu qui nous brûle et nous repousse; les circonstances ont pu ajouter un mouvement plus fort, plus étendu, un mouvement de locomotion, déterminé originairement ou actuellement en nous par une impulsion violente autre que celle du feu (un corps étranger qui nous repousse à quelques pas et nous force à remuer les jambes, les bras, tout le corps). De même, ce mouvement de locomotion que mille impulsions externes ont communiqué et appris à l'enfant pourra, sous l'empire des circonstances qui joindront les deux mouvements dans la nature, s'adapter au mouvement communiqué par la voix ou le regard du père. Le père lui-même, si l'enfant ne sait pas encore joindre à l'impulsion que lui communique la parole un mouvement locomoteur, le père pourra en même temps qu'il communique une certaine impulsion par la parole, employer un autre mouvement (celui-là plus fort, plus étendu) pour faire marcher l'enfant et pour lui apprendre ainsi à joindre un mouvement locomoteur dans ses jambes et dans son corps au mouvement impulsif qui lui a été communiqué dans les oreilles. D'ailleurs, le mouvement purement impulsif et délicat n'entraîne pas nécessairement le mouvement locomoteur, mais associé à lui il le fait renaître, comme le ferait renaître n'importe quel phénomène originairement associé à ce mouvement locomoteur. — Nous appelons *contrainte morale, autorité morale,* le mouvement attaché à la parole et perçu

dans l'organisme sensible et délicat de l'oreille. Si nous communiquons à l'enfant, par un mouvement venu de notre bras, de notre main, de tout notre corps et non plus seulement de notre bouche, de notre larynx, un mouvement locomoteur, dans ce cas on dit que nous agissons matériellement sur lui, que nous exerçons une contrainte physique. Dans les deux cas cependant, on le voit, le mouvement est de même nature; seulement, dans un cas il est plus léger, plus délicat, moins tangible en quelque sorte, et s'adresse à des organismes plus délicats, plus sensibles; dans l'autre, il y a quelque chose de plus fort et de plus grossier ou de plus facile à apercevoir, il s'adresse à des organismes moins délicats.

C'est dans ce sens que les lois civiles, morales, criminelles, politiques, contiennent à la fois des préceptes (moraux) et des contraintes (physiques). Quand la loi dit : L'enfant obéit au père, le père exerce l'autorité sur l'enfant, elle reconnaît que l'enfant est placé sous la dépendance de l'impulsion du père. Mais elle ajoute une sanction à sa formule ou à son précepte : l'enfant qui n'obéit pas y sera contraint par la force. La force, dans ce cas, ce sont les mouvements plus ou moins forts que l'État, les fonctionnaires délégués communiquent à l'enfant pour le faire agir dans le sens indiqué par l'état naturel et formulé par la loi. Les modes de coercition sociaux légaux varient beaucoup. Tantôt ils consistent dans des mouvements très énergiques, tantôt dans des mouvements moins violents, selon le degré de la culture au milieu de laquelle ils se produisent.

— Nous ne nous égarerons point dans nos études si nous n'appliquons jamais nos procédés d'inquisition et d'analyse qu'à des phénomènes ou états moraux parfai-

tement observés par nous, existant réellement dans le milieu où nous opérons. Ainsi circonscrites, nos études peuvent toujours, dans un état donné, observer, préciser, analyser tous les éléments dont il se compose. Toutes les fois qu'un état moral est conçu par nous, il peut prêter à une analyse exacte dans la mesure des éléments qui constituent une notion dans notre intelligence. Nous pouvons rendre une raison parfaite de cet état.

— Le mouvement de retraite circonscrite que détermine en moi la douleur brûlante du feu est un mouvement de même nature que le mouvement de retraite communiqué par un corps quelconque qui m'a heurté et repoussé antérieurement, si dans une opération de l'esprit je compare les mouvements qui sont les mêmes à un certain point de vue; associés dans l'intelligence après s'être produits séparément dans la réalité, ils peuvent s'associer dans la réalité, et c'est ainsi que je découvrirai le moyen d'échapper plus complètement à une brûlure du feu. C'est là une invention véritable. Tous les éléments ont été fournis par la réalité, mais ils n'ont pas été associés au moment où ils ont eté recueillis dans l'organisme. En dehors de l'opération intellectuelle que nous venons d'indiquer, le milieu naturel peut faire coïncider les deux mouvements, l'éducation peut nous apprendre aussi à les associer. C'est ainsi qu'un mouvement s'ajoute à un autre pour former des enchainements très complexes.

— Il n'y a, entre les phénomènes de l'ordre moral et les phénomènes de l'ordre physique, que des différences de degré. Les phénomènes moraux, comme les phénomènes physiques, peuvent prendre, à un instant donné, le caractère intellectuel, idéal. Mais

ce caractère, tel que nous l'avons défini, ne distingue nullement les phénomènes moraux des phénomènes physiques. Il peut s'associer aux uns comme aux autres, seulement c'est dans les sciences morales qu'il est observé et étudié. Les autres sciences le négligent. On peut d'ailleurs appliquer à la dualité et à l'antagonisme qu'on a cherché à établir entre les uns et les autres, ce que Claude Bernard a dit à propos des phénomènes vitaux et physiques (*Revue des Deux Mondes,* Définition de la vie, 15 mai 1875) : Entre les phénomènes de la nature inorganiques et les corps vivants « n'y aurait-il pas des différences de degré qui nous font illusion par leur grande disproportion? » P. 334. — « La chimie a prouvé que tous les corps vivants sont exclusivement formés d'éléments minéraux empruntés au milieu cosmique. Le corps de l'homme, le plus complexe des corps vivants, est matériellement constitué par quatorze de ces éléments. On comprend bien que ces quatorze corps simples puissent, en s'unissant, en se combinant de toutes les manières, engendrer des combinaisons infinies, et former des composés doués des propriétés les plus variées; mais ce qu'on ne concevrait pas, c'est que ces propriétés fussent d'un autre ordre ou d'une autre essence que ces combinaisons elles-mêmes.

» En résumé, l'opposition, l'antagonisme, la lutte établie entre les phénomènes vitaux et les phénomènes physico-chimiques par l'école vitaliste, est une erreur dont les découvertes de la physique et de la chimie modernes ont fait amplement justice... »

« Il n'y a aucune différence scientifique dans tous les phénomènes de la nature, si ce n'est la complexité ou la délicatesse des conditions de leur production

qui les rendent plus ou moins difficiles à préciser ou à distinguer. Tels sont les principes qui doivent nous diriger. » P. 339.

Nous avons considéré comme simples au point de vue des sciences sociales, bien qu'ils ne le soient pas au point de vue de la chimie et de la physique, certains éléments dont les combinaisons constituent tous les états moraux que l'observation nous montre. A ces éléments simples, constitués par les sons, les couleurs, les saveurs, les résistances, les contacts, il faut ajouter les mouvements et peut-être les plaisirs et les douleurs. La douleur est attachée au plaisir comme le mouvement attractif au mouvement répulsif. Aux cinq sens, par conséquent, il faut ajouter deux autres sens : un sens pour le mouvement, un sens pour le plaisir ou la douleur. Tous les composés moraux peuvent se décomposer en ces éléments.

— La fatigue est une variété de la douleur. Dans l'ordre moral, elle s'appelle *l'ennui*.

Le mouvement est attaché à tous les phénomènes moraux comme aux phénomènes physiques. Il joue par conséquent un rôle important dans les combinaisons morales.

L'observation spontanée de la justice rendrait le gouvernement inutile. Le gouvernement a sa raison d'être dans l'inégalité des esprits qui n'ont pas tous des notions exactes de la justice.

Saint-Julien, 14 décembre 1878.

Dans une société où toutes les intelligences seraient à peu près égales en force et en étendue, l'autorité se personnifierait à peine dans les individus, elle appartiendrait aux notions de justice et de vérité gravées dans l'esprit de chacun. Ce ne serait plus un homme, mais la justice, qui commanderait.

La variété dans la distribution des dons intellectuels fera que chacun commandera dans l'ordre de connaissances ou de vérités dans lesquelles il excellera, et qu'il obéira dans l'ordre de celles qui, n'ayant pas été cultivées en lui d'une manière spéciale, seront échues en partage à d'autres.

Plus sera profonde l'inégalité entre les intelligences et, par suite, entre les situations sociales, plus aussi l'autorité sera forte dans certains hommes ou dans certaines classes de la nation. Il arrivera même, dans ces sociétés, que les principes de vérité, de force, de justice, existant à l'origine dans ceux qui sont investis de l'autorité, seront violés en quelque sorte par la personne et par l'appareil matériel de sa situation sociale. Au contraire, chez les peuples où les lumières sont partout répandues, l'homme qui commande disparaît bientôt dans les principes qu'il se contente de représenter. Il n'est plus que l'organe de la justice, et un organe qui ne supplante jamais la pensée qu'il est chargé seulement de manifester.

Dans tous les cas, l'autorité appartient toujours à celui qui contient en lui-même et manifeste avec le plus d'énergie ou d'étendue les principes généralement admis par la nation.

La loi reconnaît le droit, elle ne le fait pas. Des droits politiques accordés aux femmes.

Rambouillet, 5 décembre 1873.

On parle dans notre temps de la nécessité d'accorder des droits politiques à la femme.

La société ne peut pas plus créer des droits que les supprimer. Là où le sentiment de ces droits n'existe pas encore, là où il n'est pas encore réclamé par le progrès ou le développement de l'esprit dans une direction donnée, là où ces réclamations légitimes de la nature ne se produisent que sous une forme isolée et dans quelques individus exceptionnels, le droit ne saurait être reconnu socialement à ceux qui ne le réclament point parce qu'ils n'ont pas encore obtenu la notion de ce droit, sans amener des complications inutiles et dangereuses, sans détruire l'harmonie du corps social. Des femmes se sont rencontrées qui ont fait valoir leurs droits à l'exercice du pouvoir politique et qui se sont montrées en pleine possession des idées, bases de ces droits. Elles ont constitué une exception, même chez la nation qui leur a reconnu ces droits. Dans d'autres peuples où la notion d'égalité était plus développée, où l'on n'accordait point à l'individu ce que l'on n'accordait pas à la classe (ou même au peuple tout entier), on a fait des lois pour s'opposer à l'exercice du pouvoir politique par les femmes. L'égalité abstraite ici, là la reconnaissance des droits ou privilèges existants comme de ceux qui se produisent, expliquent peut-être pourquoi l'Angleterre a devancé la France dans la question des droits politiques de la femme.

Du bon sens.

Le bon sens général fournit des indications précieuses. Il est le résumé le plus pur, le plus vrai de ce passé sur lequel il faut absolument s'appuyer si l'on veut faire un pas sûr vers l'avenir. Personne n'a mieux

montré que Proudhon les raisons vraies des opinions et des institutions établies, personne n'a mieux montré leur utilité, leur nécessité en même temps que leur imperfection. On pourrait appeler son œuvre la critique du bon sens.

Mais il a été enchaîné par son respect de la vérité établie. Il n'a pu s'élever au-dessus d'elle pour découvrir la vérité encore inconnue. Il a été arrêté dans le bon sens général.

Le sentiment, plus fort que l'idée.

Bar-sur-Seine, 1er janvier 1869.

Pour qu'une opinion puisse régner définitivement sur les hommes, elle doit s'adresser à leurs sentiments en même temps qu'à leurs idées pures. Il faut prendre la nature humaine tout entière, et s'il fallait choisir, on la conduirait avec plus de sûreté par le sentiment que par l'idée pure.

Les idées qui dirigent la vie sont celles qui nous apparaissent non seulement comme vraies, mais qui nous plaisent encore comme vraies. — Le sentiment répond à ce qu'on nomme l'intérêt. Seulement l'intérêt est inférieur ou élevé, au point même de se confondre avec l'idée pure, selon le degré du sentiment auquel il correspond.

De l'accord des institutions les unes avec les autres et avec les lieux où elles s'établissent.

Versailles, 27 octobre 1876.

Rien de dissonnant comme un peuple nouveau, ou des institutions modernes transplantées sur une vieille terre.

Jusqu'à ce que les costumes, les mœurs, les lois, les corps, les habitudes de l'esprit aient été modifiés dans cette direction que crée toujours à la longue la vue des mers ou le spectacle des montagnes, l'éclat du soleil ou un ciel voilé, la chaleur ou le froid, — l'homme forme un désaccord avec les lieux qu'il habite.

A Rome, le gouvernement constitutionnel n'est pas chez lui. Au contraire, la religion catholique, dont les débuts misérables juraient avec les grandeurs de l'empire romain, avait fini par se manifester dans des cérémonies, des édifices, un art et une autorité en harmonie avec la majesté des lieux. Les empereurs absolus et les papes infaillibles sont les produits d'une terre qui porte à leur plus haut degré de perfection les principes, quels qu'ils soient, déposés en elle. L'état équilibré dans une liberté idéale peut naître aussi sur ces rivages sans bornes et dans ces lieux couverts d'une beauté achevée...

En Grèce, le gouvernement et les chambres, sortis d'une fabrique étrangère, sont presque ridicules en face de ces lieux qui inspirèrent autrefois une société parfaite. Le Musulman s'est mis en harmonie avec le Bosphore. Les Russes, installés à Constantinople, feraient longtemps l'effet de ces étrangers qui jurent avec le costume, les mœurs, les habitudes inspirés par les lieux qu'ils traversent.

Un gouvernement libre peut naître sur les bords du Bosphore; mais sous l'action du milieu il se met, comme le pouvoir absolu lui-même, en harmonie avec la nature dont il subit les influences permanentes.

La constitution française.

Ce qui me plaît dans la constitution, c'est qu'elle n'est pas parfaite.

Elle débute, comme tous les êtres destinés à vivre, par des tâtonnements qui laissent place à toutes les améliorations, à tous les développements.

Il faudrait se défier d'une constitution prodige, logique, réalisant toute la perfection absolue. Elle ne vivrait pas, puisqu'elle ne laisserait aucune place au progrès, qui est le principe de l'action. Ce serait le sépulcre de l'esprit national.

Avenir des classes ouvrières.

29 avril 1873.

Quand, sous l'empire des préoccupations présentes, on étudie la politique d'État et les discussions des Chambres des États européens, on reconnaît que tous les personnages qui ont occupé la scène depuis 1789 ne sont que les héritiers affaiblis de l'aristocratie féodale. On voit dans leurs ruses, leurs arguties ou leurs excès le signe de leur faiblesse et l'on regarde monter au pouvoir les populations ouvrières.

Ces populations sont arrivées à la conscience de leur force et de leur nombre, avant d'être parvenues à l'instruction et à l'aisance. Elles s'empareront du pouvoir dans un temps plus ou moins court. Elles auront des mouvements sublimes et commettront des actes féroces jusqu'à ce qu'enfin, sur toute la surface du vieux continent, elles se soient formées, élevées et instruites

au pouvoir et à la vie sociale par la pratique du pouvoir et des lois sociales. Donc tout ce qui reste de la noblesse, ce qu'on appelle la bourgeoisie sera recouverte par ce même mouvement dont elle n'aura pas prévu l'étendue et n'aura pas su démêler, sous des misères, des barbaries, des férocités infinies, le caractère fatal et triomphateur.

La foi libérale philosophique aura son heure d'intolérance comme les dogmes religieux; la science positive fonde seule un libéralisme durable.

La foi philosophique est venue se placer à côté de la foi religieuse. La révolution accomplie n'est pas aussi radicale qu'on le prétend; elle est tout entière dans le concordat signé entre deux croyances, dont l'une, si elle n'a pas inspiré des vertus plus hautes, est certainement plus rationnelle et plus vraie. Mais que nos philosophes libéraux ne se fassent pas d'illusions : pour faire pénétrer leur doctrine dans le monde, ils se réclament de la liberté; le christianisme n'a pas agi autrement le jour où il a réclamé sa place dans l'empire romain; le jour où son rôle est devenu prédominant, où sa victoire a été certaine, il a changé de langage et il a emprunté les pratiques du despotisme pour étendre et affermir son pouvoir, fondé par la liberté.

Notre temps verra un spectacle analogue; et la foi libérale est destinée à succomber dans les mêmes épreuves que la foi chrétienne; toutes les doctrines qui reposent exclusivement sur le sentiment, sur l'instinct, sur les intuitions peuvent contenir dans leur sein quelque part de vérité; mais, à coup sûr, comme le sentiment n'est pas toujours tempéré par la raison et comme d'une autre part les principes généraux qu'il

proclame ne sont pas de nature à être reconnus par tous, elles sont condamnées par leur nature à être exclusives et elles ne nous apporteront pas la liberté. Seule la science, par cela même qu'elle peut donner la vérité complète sur les points qu'elle étudie, peut aussi donner la liberté qui est l'ordre et la justice fondés sur l'assentiment universel, c'est à dire l'adhésion de tous les esprits sains à des principes évidents.

L'évidence, telle est en effet la grande force dans laquelle se confie l'homme de science, celle qui fait de lui un homme libéral. Qui donc, parmi les savants, chercherait à imposer ses croyances scientifiques par des moyens flétris sous le nom de *gouvernementaux?* Personne ne songera plus à recourir à la contrainte le jour où les vérités morales, environnées de la lumière scientifique, ne seront plus niées que par les aveugles ou les fous. On y croira comme on croit aux vérités révélées par les mathématiques ou par la chimie. Sans doute ces règles connues ne supprimeront pas les passions humaines, pas plus que lois de la physiologie n'empêchent les hommes de se rendre malades; mais on ne trouvera plus de malades qui se croient bien portants et qui vont communiquer leurs maladies à la société dans laquelle ils vivent. Ce jour-là le bon sens règnera dans l'humanité, et un grand pas aura été fait vers l'idéal dont les sociétés humaines doivent se rapprocher constamment sans cependant l'atteindre jamais.

Le christianisme a été une réaction de l'esprit contre la chair, de la liberté de l'intelligence contre la fatalité des sens. Comme toutes les réactions, le phénomène a été poussé à l'extrême; le monde moderne a réagi à son tour contre l'exagération de la doctrine. L'huma-

nité marche ainsi de réactions en réactions. La Grèce, à un instant de l'histoire, a seule réalisé cet équilibre que la science nous rendra peut-être. L'humanité est un pendule; au début des civilisations et dans leur décadence, l'amplitude des oscillations est portée à son maximum; puis, grâce aux progrès, elles deviennent de moins en moins fortes; la civilisation idéale serait cet état dans lequel le pendule ne serait plus animé que d'un mouvement doux et lent qui attesterait seulement la vie.

La religion comme la science élève l'homme au-dessus des intérêts personnels et immédiats.

29 avril 1873.

La science générale et, avant la science, la religion — excellents moyens pour fortifier l'intelligence. Elles apprennent à préférer l'intérêt général à l'intérêt particulier, l'intérêt futur à l'intérêt immédiat. Dans quelque ordre que ce soit, il n'y a pas de force morale, d'étendue et de pénétration intellectuelles sans cette faculté de préférence entre le bien-être général et le bien-être personnel, entre le bien-être personnel éloigné mais durable et le bien-être immédiat mais passager.

Le trait caractéristique des peuples qui tombent, c'est qu'ils deviennent incapables de calcul et ne peuvent pas résister à leurs instincts.

Hiérarchie de phénomènes nécessaires dans l'homme.

Paris, 21 décembre 1873.

Quand les phénomènes inférieurs n'obéissent pas aux phénomènes supérieurs d'où dérive le pouvoir

volontaire, nous en supportons dans notre système moral la responsabilité morale : le trouble, la rupture de l'équilibre, la souffrance, le sentiment de l'impuissance morale. Cet individu, ce peuple devaient nécessairement accomplir l'action qu'ils ont accomplie, mais l'accomplissement de cet acte leur coûte leur prospérité ou leur vie morale. Ce qu'ils devaient accomplir si l'on se place au point de vue de l'enchaînement nécessaire de tous les phénomènes du monde dans l'immensité du temps, ils devaient l'empêcher si nous ne considérons que le bonheur personnel de l'agent et les impulsions définitives de sa nature. Ainsi, tel acte ne devait pas se produire si l'homme ou le peuple voulaient assurer leur prospérité. Mais le point de vue particulier a été sacrifié, dans l'ordonnance du monde et dans ce cas, au point de vue général. Il a été sacrifié au point de vue de notre intérêt propre, car au point de vue général il n'y a pas de sacrifices, il n'y a que des phénomènes s'accomplissant en vertu de leurs lois. Nous disons : tel acte devait se produire si l'homme ou le peuple voulaient assurer leur prospérité, comme nous disons : telle quantité d'oxygène, telle quantité d'hydrogène devaient se rencontrer dans telles conditions si elles voulaient produire de l'eau. Or, l'oxygène et l'hydrogène ne pouvant que vouloir produire de l'eau, ces éléments ne sont pas chargés d'accomplir les lois générales du monde.

Celui donc qui se préoccupe de l'accomplissement des lois générales du monde plutôt que de l'accomplissement de ses lois propres, montre par là même qu'il ignore les lois générales du monde. Il se laisse guider par des maximes commodes pour l'ignorance et la paresse de l'esprit; ses pensées sublimes sont sans

application avec les circonstances auxquelles il les applique, et ces pensées sublimes ne sont que des mobiles intellectuels d'ordre inférieur. Quand l'homme a obéi aux lumières de sa conscience, quand il a fait tout ce que lui commandaient les lois de sa nature, c'est alors seulement qu'il a le droit, s'il est frappé, de chercher son refuge et sa consolation dans l'idée de la nécessité des événements. Celui qui débute par la contemplation des lois éternelles avant d'avoir agi, celui-là ne trouve point la consolation et le refuge qui sont offerts au juste; il trouve le sommeil, la torpeur ou l'ivresse de l'intelligence, qui n'ont rien de commun avec la contemplation d'un esprit élevé, qui comprend, juge et approuve ce que ses efforts antérieurs et l'obéissance aux lois de sa nature l'ont rendu capable de voir.

Les peuples ne meurent pas.

3 novembre 1872.

Quelqu'un comparait l'autre jour la France à un malade qu'il fallait faire soigner par des médecins. On doit faire observer, cependant, que les malades ordinaires ne courent pas les mêmes dangers que les peuples malades; les premiers peuvent être tués par leurs médecins, les seconds échappent à la mort, et leurs médecins ne peuvent que les rendre boiteux ou aveugles à perpétuité.

Même idée.

Paris, 25 janvier 1875.

Une race ne s'anéantit pas à la manière de l'individu. Elle commence par s'affaiblir physiquement et

moralement, et puis elle est conquise, dispersée, et finit par disparaître.

L'esprit de nationalité groupe les uns à côté des autres les individus d'une même race; quand cet esprit s'efface, les individus se séparent, ils s'unissent avec des individus appartenant à d'autres races, la nationalité périt.

L'expression «citoyen du monde» est fort inexacte.

Paris, 10 novembre 1873.

Quand on est né dans un état organisé, on ne peut pas cesser de rester uni à ses concitoyens par les idées identiques qui ont pour objets les éléments externes constituant l'état. Avant d'être citoyen du monde et ami de l'humanité tout entière, on a été placé par la nature dans une société limitée. On ne peut pas être un ami sincère de l'humanité si l'on n'est un citoyen observateur fidèle des lois de la société particulière à laquelle on appartient. D'ailleurs, dans l'état actuel du monde, il n'y a pas de citoyens du monde; nous sommes unis à tous nos semblables par des rapports naturels et spéciaux, qui ne sont point des rapports politiques.

Ce sont les États qui sont unis avec les États par ces rapports politiques, et le citoyen d'un État traitant avec le citoyen d'un autre État en matière sociale et politique, doit observer les rapports qui unissent l'État dont il fait partie avec l'autre État.

S'il viole ces rapports, il viole les lois mêmes du monde. La trahison est un trouble introduit dans les lois de gravitation politique qui règlent les rapports des États considérés seulement comme États, entre eux.

Les rapports internationaux appartiennent encore à l'état de barbarie.

Les rapports entre les membres d'une nation sont réglés aujourd'hui par la loi supérieure de la civilisation et de la justice; les rapports de cette nation avec une autre nation sont encore régis par les mœurs barbares qui, dans les sociétés primitives, gouvernaient les individus faisant partie de ces sociétés. Curieux caractère de l'homme d'État moderne, à la fois primitif et policé! — civilisé dans les rapports avec sa famille et ses concitoyens, et barbare quand il envisage les rapports de sa nation avec une autre nation!

Avenir de la Prusse.

21 septembre 1867.

La Prusse n'est qu'à l'aurore de ses destinées. Il n'est pas difficile de s'en convaincre, si l'on considère que, dans les circonstances actuelles, elle a remis le soin de la conduire à un homme qui n'est ni un philosophe, ni un historien, ni un littérateur, ni un poëte, ni même un professeur, qui est simplement un homme d'action, animé d'un grand dessein. Cet homme, qui a tourné toutes ses vues vers l'agrandissement de son pays, appartient à une race d'hommes à peu près disparue dans les autres pays de l'Europe, en France et en Angleterre. C'est une sorte de Richelieu attardé dans le XIXe siècle. Ne lui demandez pas de conceptions humanitaires; son esprit n'est pas pénétré des idées qui ont fait leur avènement dans le monde avec la Révolution française; ce n'est pas même un homme d'affaires très progressif, comme M. de Cavour.

Par ses croyances, s'il en a, il se rattache au vieux parti féodal, mais il est surtout né pour l'action rapide, pour la décision prompte. La nation qui a produit le comte de Bismark et qui s'est laissée guider par lui est aussi jeune que la France l'était au commencement du XVIIe siècle. Après avoir complété son œuvre d'agrandissement, elle aura, il n'en faut pas douter, son art, sa littérature nationales, et sa civilisation atteindra des hauteurs inconnues parce qu'elle bénéficiera de tous les progrès réalisés autour d'elle.

Périls qui menacent la France.

21 septembre 1867.

Nous savons quelles circonstances fatales peuvent tout à coup faire dévier le cours des destinées d'une nation. Il peut sortir de la crise à laquelle l'Europe assiste, des faits tels qu'ils modifient profondément le rôle de la France dans le monde. Il se peut que la France se trouve tout à coup jetée à l'arrière-plan, qu'elle cesse de marcher à la tête de la civilisation; qu'une autre nation, profitant des résultats obtenus par nous, nous devance dans la voie du progrès où elle nous aura supplantés. Cette révolution, d'ailleurs, ne se fera pas sans un grand dommage pour la civilisation en général. Pour que les Prussiens arrivent à l'état où nous sommes parvenus, il leur faut encore de nombreuses années.

La République ou la dictature.

En réfléchissant sur les conditions essentielles de la monarchie constitutionnelle, on verra que cette forme de gouvernement n'existe et ne peut se maintenir que dans les pays où les lumières et la richesse sont très inégalement distribuées. La monarchie parlementaire n'est que le gouvernement de la classe instruite et fortunée. L'établissement de cette forme de gouvernement n'est possible que dans un pays où l'instruction se répandant, égalise les intelligences et la distribution de la fortune. Dans un pareil État, il faut choisir entre la dictature ou la République. La France monarchique tournerait invinciblement à la dictature. Dans un pareil État, l'obéissance ne s'accorde qu'à la force. En France, par suite de la diffusion des lumières, de la division des propriétés, la monarchie constitutionnelle, qui pouvait paraître encore applicable il y a vingt ans, ne l'est plus aujourd'hui. L'ouvrier, s'il n'est pas riche, tend à s'instruire. Nous n'avons de choix qu'entre la dictature et la République. Nous ne savons pas sur quelle forme de gouvernement se lèvera le soleil de demain; mais ce dont nous sommes sûr, c'est que si nous ne sommes pas voués à une décadence irrémédiable, la République constituera pour nous une fatalité gouvernementale.

3 août 1872.

Il s'en faut que les destinées de notre nation soient accomplies. Une nation n'est plus susceptible de progrès le jour où elle croit avoir réalisé son idéal de gouvernement. Dans un pays où les esprits travaillent et s'agitent pour découvrir ou réaliser des formules sociales destinées à augmenter le bonheur du plus grand nombre, dans un pareil pays l'avenir n'est pas fermé. L'heure d'être conquis, s'il est étendu et peuplé, n'est pas encore sonnée pour lui. Il nous reste à achever la Révolution française, et l'étendue de nos destinées est en raison de la durée que coûtera un aussi grand travail.

§ II. — *Devoirs de l'homme politique.*

A quoi se mesure l'importance de l'homme politique.

Saint-Julien, 20 juin 1877.

L'importance d'un homme politique se mesure au nombre des idées qui lui sont communes avec la nation. Il existe des hommes qui semblent contenir en eux toute la puissance d'un pays, parce qu'ils ont recueilli toutes ses pensées. D'autres, au contraire, passent au milieu du pays et sont regardés avec défiance, comme des étrangers. Ils sont en communauté d'idées avec quelques salons et ne peuvent gouverner que des coteries.

. .

Les grands politiques expriment et dirigent l'instinct populaire.

On se demande souvent si les hommes qui ont pesé sur le train des affaires ont précédé l'opinion de leur siècle ou s'ils n'avaient fait que la suivre; s'ils ont été des instruments ou des initiateurs. — Les hommes vraiment supérieurs ont toujours été jusqu'à présent les directeurs de l'opinion générale.

L'ignorance unie à l'ignorance ne pouvait pas engendrer l'intelligence. Puissantes par l'instinct, les masses sont stériles pour transformer leur sentiment en une idée. Cependant un homme se lève d'au milieu d'elles; c'est en lui que leur instinct se transforme en une idée. L'idée est le fruit du travail de l'intelligence, de la méditation solitaire, de l'effort individuel.

— L'instinct est commun à tous. Si l'idée n'est pas adoptée par l'instinct général, elle est stérile; si l'instinct ne se transforme pas en idée, il n'exerce aucune action sur les destinées générales; — de telle sorte que le monde n'est gouverné ni par l'instinct de la masse, ni par l'idée du politique, pris isolément; mais ces deux puissances, lorsqu'elles viennent à se réunir, emportent l'humanité vers des grandeurs nouvelles.

Du serment.

Brienon, 23 mai 1869.

Le serment est ce qu'il y a de plus grand dans l'humanité, parce que, par la fidélité à son serment, l'homme met dans un point de son être la durée des choses éternelles.

Le député est libre de refuser le mandat de ses concitoyens; mais s'il l'accepte, il y doit rester fidèle.

16 décembre 1878.

Dans un pays où les gouvernants ne sont que les délégués du peuple, ils ne peuvent gouverner contre la volonté du peuple manifestée par la majorité, sans à l'instant même mentir aux origines de leur pouvoir.

S'ils gouvernent au nom des principes admis par les plus honnêtes gens, ils déclarent par là même tenir leur mandat, non plus de la majorité d'un peuple, mais d'une certaine catégorie nouvelle de citoyens; s'ils gouvernent au nom de la justice, de la vérité, de la raison, de la conscience, ils ne sont plus les mandataires du pays, mais de la justice et de la conscience telle qu'ils la conçoivent; dans tous les cas ils ont changé, sans l'intervention du mandataire, les origines de leur mandat; ils ont été infidèles au mandat originairement reçu.

Est-ce à dire que les gouvernants ne sont plus, par cela même qu'ils gouvernent, que les esclaves et les instruments de la majorité; que cette charge en eux efface toute qualité non seulement d'homme, d'être raisonnable, mais aussi de citoyen? Il n'en est pas ainsi. Au moment où ils ont reçu leur mandat, dans un pays où le peuple gouverne par voie de majorité, ils ont été libres de l'accepter ou de le refuser, s'il était ou s'il n'était pas conforme dans ses applications aux principes de leur conscience individuelle. Mais il ne leur a pas été permis de changer la nature de ce mandat; ils ne peuvent pas plus tard, sans trahir ce mandat, le modifier davantage dans ses origines; s'il leur impose une mission contraire à leurs principes, leur devoir consiste non pas à gouverner quand même selon ces principes, mais à redevenir simples citoyens, puisqu'en eux, la conscience individuelle, le citoyen ne se confond plus avec le gouvernant, comme cela était au moment où le mandat a été reçu. Mais ils ne sauraient rester au pouvoir dans ces conditions sans trahir soit leur conscience, soit leur mandat. Leur devoir, au moment où leur conscience individuelle

n'est plus en harmonie avec celle de la majorité, consiste à aller reprendre leur place dans les rangs du peuple, pour essayer de faire triompher, comme c'est leur devoir de citoyens, les principes de leur raison individuelle. Mais ils ne doivent pas lutter contre la majorité avec les armes qu'ils tiennent d'elle. C'est pour avoir ignoré ce principe, qui constitue *la véritable honnêteté gouvernementale,* que beaucoup d'hommes politiques ont succombé et ont été accablés par les sévérités du jugement populaire.

Morale politique moderne; le ministre doit se retirer quand il n'est pas d'accord avec l'opinion.

Brienon, 18 avril 1881.

Morale politique dans la société moderne. — Dans un État politique très avancé en civilisation, les gouvernants ont le devoir strict de ne prendre aucune mesure qui puisse être contraire à l'opinion dominante dans le pays; autrement ce serait la raison de droit divin, l'individualisme de droit divin, substitué à la volonté nationale; mais ils ont le devoir non moins absolu, à moins de n'être plus que des instruments, si l'opinion veut leur imposer une mesure à laquelle se refuse leur conscience ou leur intelligence, de descendre du pouvoir. Ce n'est donc pas dans l'obéissance aux volontés des gouvernés que se trouve la faiblesse des gouvernants. Elle est dans cette situation morale d'un peuple chez qui ni les gouvernants ni les gouvernés n'ont d'opinion ou n'osent avoir le courage de leur opinion, ce qui revient à n'avoir qu'une opinion vague et faible. Les ministres exécutent des mesures qu'ils désapprouvent, au lieu de reprendre leur place

dans le rang pour la combattre avec énergie, le peuple subit un gouvernement qu'il méprise, parce que dans son sein rien n'est plus rare que le courage de sa propre opinion. Les ministres n'ont point d'ascendant, parce qu'on ne sent pas chez eux la conviction.

C'est encore une obligation absolue de tenir au pouvoir les promesses faites dans l'opposition. Si l'on agit autrement, on est enfermé dans ce dilemme dont les termes sont également humiliants pour celui à qui ils s'appliquent : ou bien il n'est qu'un naïf, parce qu'il est forcé d'abandonner dans l'administration des idées qu'il a cru applicables quand il était dans l'opposition, ou bien il est un malhonnête homme, un politique sans probité, puisqu'il s'est simplement servi de ces idées pour arriver au pouvoir, quitte à les répudier une fois parvenu.

Dans l'un ou l'autre cas il n'aura jamais l'ascendant nécessaire pour exercer un gouvernement digne de ce nom.

Il faut savoir au besoin résister à son parti sans faire cause commune avec ses adversaires.

Brienon, 2 mai 1881.

Nous avons dit que sous peine d'abdication de sa dignité personnelle, sous peine de servilité ou d'usurpation du pouvoir, le ministre, dont les idées ne sont plus d'accord avec celles de la majorité qui le soutient, doit descendre du pouvoir.

Nous avons ajouté qu'il devait reprendre son rang de simple soldat pour faire triompher ses idées personnelles. Cela ne veut point dire aller combattre avec ses adversaires, mêler ses actes, ses discours et ses votes

avec les leurs. On ne distingue plus dans ce cas l'indépendance de la trahison. C'est en restant dans les rangs de ses amis politiques, sans prendre ses adversaires habituels pour témoins ou pour auxiliaires, qu'on devra faire de la propagande en faveur de ses idées, qu'on devra redoubler d'efforts pour leur faire abandonner des idées qu'on croit mauvaises. Sans doute il faut un grand courage pour résister à son propre parti, mais il faut que la résistance se produise dans les conseils de ses amis politiques, il ne faut pas que cette résistance puisse faire croire qu'on passe à l'ennemi. Aussi faut-il choisir le moment, l'heure et le lieu pour agir en faveur de ses idées personnelles.

L'opinion publique n'a de valeur que si chacun travaille à se faire une opinion personnelle avant de s'enquérir de celle des autres. C'est surtout le devoir des hommes politiques.

Saint-Julien, 6 octobre 1876.

C'est souvent un cri poussé sur les boulevards, par un enfant Parisien, qui décide de nos destinées. La recherche inquiète de la popularité qui pousse nos hommes publics nous mène à ce résultat. On s'inquiète peu de ce qu'on pense soi-même, mais on est à l'affût de la pensée du plus grand nombre. Dans cette course après l'opinion des autres, on finit par n'avoir plus d'opinion personnelle. Le mérite ne consiste pas à avoir des idées arrêtées, mais à découvrir le premier les sentiments de la masse; non pas encore ces sentiments profonds, presque immuables, qui constituent l'esprit et la politique d'un peuple, mais les engouements, les entrainements, les lassitudes et les caprices de chaque heure. Faut-il s'étonner après cela que les

idées des hommes politiques varient à chaque instant? Le député consulte l'opinon du conseiller général, le conseiller général celle du conseiller municipal, le conseiller municipal celle des électeurs influents, l'électeur influent et instruit celle de l'électeur anonyme et ignorant, et ainsi l'opinion qui nous gouverne sort toute formée des fonds obscurs où devrait seulement commencer à s'élaborer la conscience des peuples. Le mal vient non de ce que l'élu se conforme à la volonté des électeurs; l'honnêteté serait violée si l'élu agissait autrement. Mais l'élu oublie que ce n'est pas un état permanent de représenter ses concitoyens; avant d'être représentant, il est citoyen; il ne peut abdiquer cette dernière qualité; à ce titre il a le devoir de se former une opinion personnelle; si cette opinion est en harmonie avec celle du plus grand nombre, il doit accepter le mandat qui lui est offert par le suffrage universel, mais il y a autant d'infamie à professer une opinion qui n'est pas la sienne ou bien à n'avoir pas d'opinion pour obtenir les suffrages, qu'à trahir le mandat pour l'accomplissement duquel on a été élu. Avant l'élection il n'y a qu'un citoyen, pour lequel c'est un devoir strict d'avoir une opinion et d'avoir la sienne; après l'élection il n'y a qu'un élu pour lequel c'est un devoir de se conformer à l'opinion qui l'a nommé. A l'égard des questions qui n'ont pas été traitées entre l'électeur et l'élu et n'ont pas fait l'objet du contrat intervenu entre eux, l'élu doit consulter de nouveau ses électeurs, non pour recevoir d'eux un ordre absolu, mais pour manifester son opinion, prendre la leur, conférer avec eux et, si l'accord se produit, aller les représenter de nouveau. Le mandat doit être impératif, les points sur lesquels il porte doivent être limitativement arrêtés, mais l'élu

peut et doit s'en démettre s'il ne partage pas l'opinion des électeurs.

Portrait d'un courtisan de l'opinion.

Saint-Julien, 25 juillet 1878.

Il ne sait pas si telle conception, si tel acte sont bons dans leur rapport avec l'ordre général du monde. Tout son talent consiste à saisir quelle est ou quelle sera l'appréciation du plus grand nombre sur cette opinion ou sur cet acte. Toutes les opérations de son intelligence se ramènent toujours à celle-là : c'est le chiffre des votes qui décide pour lui de l'erreur ou de la vérité. Il ne voudrait pas d'une vérité qui n'aurait pas momentanément la majorité pour elle; il se fait gloire d'une erreur, et sait lui donner les apparences de la justice, si elle est proclamée par le suffrage universel. Quel travail! le suffrage est mobile et se divise à l'infini. Il y a le suffrage d'aujourd'hui et le suffrage de demain, tout à fait contraires sur la même question. Il y a le suffrage du peuple tout entier, il y a le suffrage du département, de la commune, de mille sociétés particulières, d'un salon, d'une réunion dans une chambre d'ouvrier; parfois la commune et l'État tout entier, le salon et la chaumière votent d'une manière différente sur les mêmes objets. Comment fera notre homme au milieu d'un conflit capable d'ébranler une intelligence moins ferme que la sienne. Il concilie tout en étant d'une opinion différente selon qu'il est dans le salon ou dans la chaumière; il change avec les lieux, partisan de l'opinion admise par la majorité ici, et de l'opinion contraire admise par la majorité là, mais il se tient toujours à son principe et il n'a jamais qu'une opinion, celle du plus grand nombre, partout où il rencontre une majorité; et quand il se trouve seul, dans une sorte de désert, en face d'une idée sur laquelle aucune majorité ne pourra se prononcer, il s'abstient de juger.

Voyez les savants, ils comparent, examinent, analysent les éléments des choses; mais lui, il cherche, il tourne, il fait des sauts de côté, allant et revenant sur ses pas, il court tout droit, s'arrête et revient avec la même rapidité; voyez-le, il lève la tête, il flaire de tous côtés, comme un chien qui a perdu la piste; il est inquiet, malheureux et ne peut plus prendre une direction, il n'y a plus un seul souffle dans l'air.

Des flatteurs du peuple.

Saint-Julien, 6 octobre 1876.

Il ne saurait y avoir trop de sévérité contre ceux qui flattent le peuple, excepté de la part de ceux qui ont passé leur vie à conquérir par tous les moyens imaginables les bonnes grâces du monarque, des ministres et des préfets.

Les courtisans des peuples ont au moins une excuse; ils agissent dans le sens des caprices ou des passions du plus grand nombre pour qui le gouvernement est fait; les autres ne gouvernent que pour satisfaire les passions d'un seul.

Du courage civil, de l'indépendance des opinions, mérites rares dans certaines démocraties. Le gouvernement est tombé ainsi en France aux mains d'une foule barbare.

Brienon, 25 mai 1871.

L'établissement et le jeu du suffrage universel en France, ont eu pour résultat d'abolir presque entièrement le courage civil, c'est à dire ce courage qui consiste à exprimer hautement et à défendre son opinion. Jamais il ne s'est rencontré moins d'âmes libres et indépendantes que dans un temps où tout le monde parle de liberté. On meurt encore pour l'opinion dominante, on ne sacrifierait plus sa vie pour son opinion personnelle ou pour une idée qu'on saurait être partagée seulement par un petit nombre d'hommes. Cette disposition générale des esprits s'explique : l'état monarchique, fondé sur le principe de l'honneur, n'était pas précisément favorable au développement du caractère. Tout Français qui voulait se faire un nom dans son pays devait d'abord commencer par être un courtisan. L'avènement du suffrage universel remplaçant le droit divin, n'a pas eu pour résultat de relever les esprits. On est devenu le flatteur d'une foule, au lieu d'être le courtisan d'un roi. Le moindre candidat au conseil municipal, par exemple, s'est transformé en un diplomate; cacher sa pensée véritable, intime, personnelle, ne contredire avec vivacité que les pouvoirs et les personnes menacés d'une ruine certaine, flatter sans relâche le parti dont on espérait son élévation aux affaires, tel fut le rôle du candidat et de l'élu. Les excès qui ont pu se produire dans une nation sage, éclairée, humaine, s'expliquent de cette manière. Les chefs eux-mêmes de la commune ont été gouvernés par des hommes dont ils ne partageaient ni l'ignorance ni les instincts. Et comme le crime, la débauche et la sauvagerie gisent dans les bas-fonds de toute société, on a vu la violence s'installer dans un monde que les progrès du temps ont tourné vers les idées de modération, le désordre s'établir dans un pays affamé de sécurité, la paresse et le brigandage ruiner une société fondée sur le travail, la barbarie régner sur la civilisation. Nos diplomates de la campagne et de la ville ont conduit leur pays sur le bord de la ruine définitive. La supériorité intellectuelle a été gouvernée par l'infériorité morale. Exploitant le respect, l'amour qu'on doit avoir pour ses frères, chaque ambitieux ou chaque bandit a poussé les dupes et entraîné les chefs avec le cri : On trompe le peuple! Nous ne pouvons nous relever qu'en nous pénétrant de cette pensée qui, mise en pratique, prépare la grandeur des nations dignes d'avoir un avenir : La force la plus grande pour une intelligence consiste à chercher et à découvrir la vérité; la vertu la plus haute consiste à l'exprimer et à la défendre quand on l'a découverte.

Je laisse à d'autres le soin de raconter l'incendie de la capitale et de produire avec les ruines de nos monuments des chefs-d'œuvre de littérature.

Dangers de la médiocrité; la démocratie y échappera peut-être plus facilement que le gouvernement de la bourgeoisie.

Le gouvernement des classes moyennes manifeste aujourd'hui ses conséquences; on aime en tout les intelligences moyennes; on ne veut que des opinions, des idées moyennes. Je ne sais pas si l'art, si l'élévation de la pensée pourront résister à ce courant qui porte à

la réputation, ou mieux à la fortune et au pouvoir ceux qui flattent les goûts, les inclinations positives et vulgaires de notre époque. La poésie est morte, la peinture et la sculpture expirent, bien que les peintres et les sculpteurs abondent, l'éloquence n'est plus en honneur, on ne sait plus écrire et on ne se préoccupe pas de penser. Nous subissons l'influence des hommes d'affaires, de ceux qui n'ont d'autre mobile que l'intérêt et ne sont animés que de sentiments moyens. Le monde n'avait pas encore connu un pareil gouvernement. Les citoyens d'Athènes formaient une élite noble et choisie; les Romains étaient aussi une aristocratie; sous Louis XIV, la cour donnait le ton en matière de goût et faisait les réputations; la Révolution française, la Restauration, 1830, ont fait jaillir, des entrailles mêmes de la nation, des hommes et un public capables de s'élever jusqu'aux spéculations les plus désintéressées, les plus hautes, les plus artistiques.

Mais l'aristocratie des nations et des individus est morte pour jamais. Le grand art ne se renouvellera pas dans une forme de société choisie, la bourgeoisie l'a tué; il ne peut reprendre racine qu'au sein de la démocratie : on constate déjà que des ouvriers de Paris manifestent des tendances et du goût pour les idées générales.

Le pouvoir appartient à la fortune. Aujourd'hui il n'y a qu'un moyen de parvenir à la richesse, c'est de la gagner. La possession de la richesse suppose donc chez l'homme riche un certain esprit qui est précisément l'opposé de l'esprit artistique et élevé. Il n'en était pas de même autrefois. Pour être riche dans notre temps, il faut être plus ou moins commerçant. Les peuples commerçants sont toujours demeurés dans

un état d'infériorité intellectuel. L'art n'existe pas en Angleterre.

Le parti « avancé » en 1871.

8 octobre 1871.

Quand approche la fin d'une nation, le parti qu'on appelle *avancé* devient l'instrument le plus actif de la destruction sociale. Il parle sans cesse de progrès, mais il ne réalise plus que le progrès dans la décadence. Le but qu'il montre est noble, les moyens dont il se sert sont vicieux. L'annonce du but sert à entraîner la masse, les moyens employés ont pour résultat de la corrompre et de détruire le corps social. On prêche la sobriété en commettant des excès, on choisit des lieux de débauche pour demander la réforme des mœurs, on recrute le vice pour former la vertu. Ceux qui ont toujours à la bouche le mot de *liberté* sont les plus despotes des hommes. La fourberie, la violence, la paresse, le vol et l'ivrognerie se posent en apôtres chargés de régénérer la société. Quiconque a échoué ou failli embrasse la carrière de réformateur. Ces hommes attaquent un gouvernement corrompu par les armes avec lesquelles ce gouvernement maintient sa domination. S'ils réussissent dans leurs entreprises et s'ils parviennent à renverser le gouvernement établi, c'est pour se mettre à sa place, pour imiter les pratiques qu'ils critiquaient ou, plus exactement, c'est pour renchérir sur les abus du gouvernement tombé et pour se montrer plus violents, plus despotes, plus vicieux que lui. Il n'y a pas à s'y tromper : quand on voit dans une société tous les individus attaqués de quelque vice apparent ou secret, dévorés de passions et de convoi-

tises, poussés par une ambition vulgaire et par l'intérêt personnel, faire de la propagande au nom de la générosité, du désintéressement, de la justice, la société est perdue; ces esprits grossiers, emportés, fanatiques et haineux sont les ouvriers de la décadence. Il n'y a plus que deux éléments sociaux : l'un, dont on fait les despotes, l'autre dont on fait les esclaves. La faiblesse et l'ignorance d'une partie de la nation, sont une matière toute prête pour se laisser façonner à la violence et aux menaces d'un parti. Le despotisme et les révolutions vont devenir une maladie chronique. Catilina prépare Auguste, Marat annonce Napoléon. Voyez au contraire les sociétés que leur jeunesse pousse vers l'épanouissement et le progrès. Leurs législateurs sont des hommes austères et sacrés. Ils donnent l'exemple des vertus qu'ils prêchent. C'est avec le patriotisme, la sobriété et la justice qu'ils veulent fonder une société patriote, sobre et juste.

Dans les sociétés en décadence, il n'y a plus de l'activité que dans le sens de la destruction; le bien existe encore, mais il n'a plus la force suffisante pour se répandre et pour maintenir le corps social.

La République ne peut se fonder que sur les bonnes mœurs des républicains.

Si nous voulons réformer notre pays, commençons par nous réformer nous-mêmes. N'imitons pas ceux qui nous combattent, et qu'il n'y ait pas entre nous d'autre différence que celle du vice élégant ou du vice brutal. Notre idée est grande, mais les éléments à l'aide desquels elle s'est formée ne se sont pas encore dégagés de cet alliage qu'on trouve à la racine de toutes les formations organiques. Nos adversaires sont dans les temples, mais ils méprisent leurs semblables. Ils prient avec des livres, mais ils ne connaissent pas la divinité; ils sont fidèles à leurs femmes, mais ils ont transporté la luxure dans le mariage et leur femme n'est qu'une maîtresse donnée par la loi et par la religion; ils vivent dans les jouissances les plus raffinées, leur égoïsme n'est dépassé que par l'hypocrisie de leurs vertus; ils élèvent leurs enfants dans leurs vices, et ce qu'ils aiment en eux, ce sont leurs erreurs et leurs défauts. Ne les envions donc point, ne pensons à leurs richesses que pour acquérir honnêtement et au moyen du travail la fortune; aux lois qu'ils font que pour les respecter; soyons chastes, faisons-nous des cœurs capables de contempler la divinité et de l'aimer, conquérons nos ennemis non par la violence, mais en leur donnant l'exemple du respect des lois et de l'amour désintéressé de la vertu. Aimons par dessus tout la vérité; ne la disons pas souvent à nos adversaires, mais avant tout à nous-mêmes; luttons pied à pied pour la défense de la vérité sociale et morale; mais inclinons-nous devant les lois de notre pays; aimons nos adversaires, autrement la République n'a pas de raison d'être; elle mérite tous les reproches qu'on lui adresse puisqu'elle ressemble à ses adversaires; elle ne peut se fonder que par des mœurs et l'amour de la vertu.

Ne soyons pas les mécontents de la société, mais les satisfaits du témoignage de notre conscience. Un honnête homme dans nos rangs nous fait plus de partisans que la tactique et les discours; un acte honnête consolide cette influence dans le pays.

Si l'on rencontre un homme probe, désintéressé, sans préjugés, dévoué à sa tâche, connaissant ses devoirs,

n'appartenant ni au passé ni à l'avenir, vivant par ces idées dans son temps, on peut déjà presque dire que celui-là est un républicain.

La République devenue un gouvernement doit passer sur les opinions politiques des hommes qui se sont fait une spécialité par leur travail et leurs talents. Elle ne pourrait les rejeter de son sein sans appauvrir le pays, sans s'appauvrir elle-même. Elle doit élargir plutôt la sphère de leur activité spéciale, leur laisser la plus libre carrière; leur action politique n'est pas à redouter, car la marque de ces travailleurs spéciaux c'est de ne pas aimer la politique militante; celui qui aime la politique d'affaires par une vocation spéciale, d'une manière désintéressée, celui qui cherche la vérité pour son pays et pour lui-même, celui-là n'est pas éloigné de l'idée républicaine.

Même idée.

Il s'agit de fonder le gouvernement républicain par la justice et par la liberté, pour la liberté et pour la justice. Il faut donner l'exemple des vertus qu'on demande au pays, mettre dans les hautes places des fonctionnaires sincèrement animés de l'esprit de progrès et dévoués à l'idée de justice, accepter les services des hommes de bonne volonté sans trop s'occuper de leurs antécédents, conciliants avec les personnes, inflexibles sur les mesures qui doivent assurer la réforme et le progrès de la société. Être d'autant plus ferme dans la direction à imprimer à la marche sociale qu'on sera plus modéré dans l'application des mesures. Quitter enfin la région des déclamations vagues pour indiquer et prendre des résolutions pratiques, conciliables avec

l'état actuel du pays, des situations, des esprits. Point de secousses, mais des réformes irrésistibles.

Point de chimères!

On discute souvent sur les modifications dont la nature humaine est susceptible. On entrevoit des transformations radicales. La mort et l'usure ne sont plus attachées au fonctionnement de l'organisme; la limite ne se dresse plus devant le pouvoir de l'homme. La science véritable et l'art sérieux ne se préoccupent que des transformations dont l'une peut rêver la réalisation et l'autre la constatation. Ils n'ont en vue que l'homme d'aujourd'hui ou celui de demain.

Notre décadence passagère date de ce temps ou...

Temps singulier où l'érudition rapidement amassée tenait lieu de science, où l'éclat de la parole remplaçait le génie, où l'homme professait des opinions dans l'âge où elles se forment, où il se condamnait ainsi à ne plus changer, parce qu'il s'ôtait les moyens de réfléchir d'une façon désintéressée, lié déjà par son passé à une époque où l'on n'a devant soi que l'avenir, où quelques dissertations et l'histoire de la philosophie tenaient lieu d'expérience et vous élevaient au rang d'homme d'État! De ce temps date notre décadence passagère.

Comme l'orateur dégage la note dominante de l'opinion dans une assemblée, le gouvernement doit dégager la note dominante de la volonté du pays.

Paris, 2 mai 1879.

Dans notre pays le gouvernement n'est pas chargé de faire prévaloir sa raison propre sur la raison de la majorité. S'il est en désaccord avec celle-ci il n'a qu'un droit, celui de reprendre sa place dans les rangs des citoyens pour chercher à faire triompher son opinion individuelle par les moyens en usage chez les nations libres. S'il persiste à gouverner contre le sentiment général, il est infidèle à son mandat et rétablit le droit divin au profit de la raison personnelle.

Le gouvernement n'a pas davantage la mission de découvrir des systèmes dans l'ordre idéal. Il n'est pas théoricien. La gloire du métaphysicien ne doit pas le détourner de sa voie et l'absolu n'est pas son affaire.

Toutes ses facultés doivent être employées à découvrir dans la masse des opinions individuelles l'opinion dominante pour la soutenir et lui donner les applications qu'elle est susceptible de recevoir. S'il a de l'audace, il ne doit oser que ce que tout le pays, informé comme l'est le gouvernement, placé comme lui, dirigeant comme lui, oserait aussi avec lui. Il faut que ses solutions puissent toujours être acceptées ou ratifiées par l'opinion.

Sans dépasser leur pensée, les grands orateurs trouvent la note exacte qui réunit dans un même sentiment tous les esprits épars.

Le gouvernement ne doit pas seulement rencontrer les paroles, il doit trouver les actes qui sont conformes aux volontés de la majorité, organiser et entraîner celle-ci. Il y a des actes qui sont la note dominante des volontés éparses.

Les vrais conservateurs sont ceux qui ont la patience d'organiser la liberté qui fait vivre un pays.

Versailles, 27 juin 1874.

Le devoir du citoyen consiste à tout faire pour assurer la durée de la nationalité à laquelle il appartient. Ceux qui demandent dix ans de tranquillité et prennent des mesures énergiques, mais dont le résultat est d'assurer un ordre passager, ressemblent à des pères de famille qui, sans se préoccuper de leurs enfants, placeraient leur fortune en rente viagère, ou bien à des prodigues pressés de jouir et qui dissipent en quelques années un capital d'ordre social destiné à durer toute leur vie. Faute de savoir attendre, de vouloir comprendre, on se livre à une véritable débauche de gouvernement. Ceux qui voulant assurer l'ordre pour longtemps savent procéder avec lenteur et se résigner aux inconvénients inséparables d'un état social où le pays est associé au gouvernement, ceux-là peuvent se placer au-dessus des attaques des prétendus conservateurs, puisqu'eux seuls sont prévoyants et bons administrateurs.

Règles générales de la politique.

Paris, 21 décembre 1871.

En politique, deux règles: 1° poursuivre en dehors de toute inspiration d'intérêt personnel ce qu'on regarde comme le bien général du pays. Admettre les transactions nécessaires pour l'accomplissement du but, sans

jamais perdre de vue et sacrifier le but. N'admettre la transaction que si elle est conforme avec les principes de la justice, si elle n'entraine aucune violence, si elle ne fausse pas la vérité.

2° Ne jamais sacrifier ni une personne, ni un intérêt, ni un sentiment légitimes, ni un droit acquis. Faire en sorte que jamais un individu ne puisse dire avec raison : « J'ai été traité avec injustice. »

Les moyens doivent être comme le but conforme à la justice. Point de violence.

Saint-Julien, 12 avril 1872.

Chaque fois que pour atteindre un but juste on emploie un moyen injuste, on altère en soi et dans les autres la notion de la vérité et de la justice, on s'éloigne du but.

Chaque fois qu'on emploie la violence pour faire régner l'ordre, on bâtit sur des ruines.

Le jour où une doctrine fait appel à la violence, elle avoue sa faiblesse. Cette violence est le point faible par où elle périra.

Des réformes profondes par des moyens modérés.

14 février 1872.

Pendant combien de temps encore irons-nous de la dictature de César à la dictature de l'Internationale? L'honnête homme ne saurait jamais être du parti de la violence. Il doit tout attendre de la persuasion et du progrès de la raison publique.

Toutes les mesures et tous les hommes violents

doivent être répudiés. Des réformes, des réformes profondes, hardies, vigoureuses, audacieuses même, sont indispensables. Le monde marchera dans des voies nouvelles le jour où les hommes consciencieux, les hommes de bien, prendront en main les projets de réforme et demanderont leur accomplissement aux moyens honnêtes, modérés et persuasifs.

Il ne faut exclure personne des fonctions publiques. On prépare ainsi dans l'adversaire un allié.

11 septembre 1872.

N'ayons point de haine pour ceux qui sont attachés à des opinions politiques différentes des nôtres. Sous l'adversaire, considérons toujours le citoyen et le compatriote. Arrivés au pouvoir, ne les plaçons pas aux postes dans lesquels ils pourraient se servir du pouvoir du gouvernement pour combattre ou fausser la forme du gouvernement; ne leur confions pas les clefs de la place, mais laissons-les dans la place se mouvoir en toute liberté et exercer toutes les autres fonctions; un jour viendra où nous les trouverons à nos côtés sur les remparts, défendant les institutions libérales.

Des concessions que le pouvoir peut faire.

Saint-Julien, 9 novembre 1876.

Le pouvoir doit faire des concessions quand ces concessions ont pour résultat de lui donner des alliés ou des adversaires désarmés dans ceux qui réclament de bonne foi. Si le nombre de ces derniers l'emporte sur celui des irréconciliables, la concession n'offrira

aucun danger et fortifiera le pouvoir de toutes les forces qu'elle enlève à l'opposition systématique. Quand rien ne peut satisfaire la masse des réclamants que le pouvoir lui-même, c'est alors qu'il faut lutter avec la dernière vigueur, ou abdiquer.

Aucun intérêt de parti ne doit être mis au-dessus de la morale.

Saint-Julien, 31 octobre 1875.

Si, pour rendre service à votre parti ou bien à vous-même, vous violez une loi ou bien une règle de morale universelle, vous commettez une faute que l'avenir flétrira. En effet, le souvenir du service rendu, éminemment transitoire et contingent, s'effacera vite, on cessera rapidement d'apprécier la valeur de ce service et même dans le présent ceux qui n'en profitent pas ne l'apprécient pas; au contraire la règle de morale universelle, la nécessité d'observer les lois établies seront présentes en tous les temps et à tous les esprits. Ceux qui auront oublié ces principes seront condamnés au nom de principes qui survivront toujours aux avantages qu'on aura pu trouver dans leur violation.

On se flatte de pouvoir commettre, au nom d'un parti, des actes dont on ne voudrait pas faire peser la responsabilité sur sa conscience individuelle.

Sans doute, ici, on paraît sacrifier son penchant propre à un intérêt général. Mais c'est un pur sophisme.

Un parti a des devoirs, des obligations aussi sacrés qu'un individu. Celui-là sert bien son parti qui a la juste notion de ces devoirs généraux et gouverne son action dans ce sens. Autrement, on pousse un parti dans la voie des fautes qui mènent à sa ruine. On n'est pas indemne pour sa part pour avoir péché en réunion; la complicité ne fait pas disparaître le crime.

L'avenir est aux modérés.

10 mai 1873.

Dans les querelles de la ligue et des huguenots — querelles qui faillirent causer la dissolution de notre pays, — ce ne sont ni les ligueurs ni les huguenots qui l'emportent à la fin; le fanatisme est vaincu, et c'est le parti de la modération, des réformes progressives, de la raison et du patriotisme qui triomphe avec Henri IV. Il en sera de même pour notre temps. Si nous devons triompher de nos divisions, nous triompherons par des réformes fermement voulues, progressivement accomplies par l'idée républicaine admise sans arrière-pensée et réalisée dans toute son étendue, par l'avènement de tous à la propriété, par la participation de l'ouvrier aux avantages sociaux comme aux bénéfices de l'industrie privée, par un ardent amour pour le peuple, par la diffusion de l'instruction, par la vérité, par la justice, par l'application à tous les degrés et sans transaction possible des règles de la morale relevées par la science. Celui-là sera le maître qui aura eu le courage de ses convictions, qui apportera dans les affaires un caractère inflexible, qui ne transigera jamais sur l'observation de lois régulièrement établies par la société et qui saura joindre en même temps à des croyances fortes une tolérance sans bornes pour les opinions d'autrui, qui aimera la liberté ainsi que la vérité, et saura, une fois le respect de la loi assuré, faire une large part à la clémence qui est en morale le

premier des devoirs, et en politique la plus grande des habiletés.

Programme politique général.

Paris, 18 mai 1873.

Dans les temps troublés où nous vivons, il faut se tenir à une égale distance de ceux qui veulent tout abolir et de ceux qui veulent tout conserver. Il faut emprunter aux uns leur but qui consiste en réformes destinées à renouveler la société; il faut emprunter aux autres leur moyen qui consiste dans l'observation des lois établies par les pouvoirs réguliers du pays et dans le respect de la liberté. Le pouvoir régulier est celui qui a été formé selon les règles admises et conservées par la majorité du pays pour la formation du pouvoir. Si la société était troublée à ce point qu'on n'aperçoive plus ni la source du pouvoir légal, ni ce pouvoir, il faudrait s'en rapporter à notre instinct naturel qui nous porterait vers l'assemblée ou les délégués qui nous paraîtraient réunir en eux la plus grande somme de droit. Enfin, si une partie du pays se portait à des excès, commettait des violences, voulait renverser le pouvoir qui représente l'ordre légal, il faudrait combattre ces violences d'où qu'elles viennent. Mais, dans ce cas, il importerait au suprême degré de n'admettre le concours des partisans de la légalité que sur le terrain des idées libérales, réformatrices et républicaines. Il faudrait inscrire ces idées sur son drapeau, il ne faudrait pas laisser porter ce drapeau par ceux dont le nom a été trop longtemps compromis par des attaches à un autre parti que celui de la liberté et de

la légalité; il faudrait les admettre comme soldats et ne les accepter comme chefs que le jour où leur foi nouvelle aurait été éprouvée; il conviendrait peut-être enfin, à l'heure du combat, de réclamer, de la part des personnages marquants et compromis, une abstention qui ne permettrait pas à ceux qu'on combattrait de se méprendre sur la nature des idées et des sentiments au nom desquels on marcherait contre eux. Enfin il serait nécessaire de déclarer sans cesse à ces adversaires qu'on ne fait pas la guerre à leurs idées, mais à leurs violences; on devrait se souvenir, à tous les instants de la lutte, qu'ils sont des compatriotes et des frères, les traiter comme des égarés plutôt que comme des ennemis, et la victoire gagnée, au nom de la liberté et de l'idée républicaine, ne plus penser qu'à la clémence.

Quand on ne dispose plus ou quand on ne dispose pas encore du pouvoir matériel dans la société, c'est une folie de fonder un gouvernement sur la force; la seule chance de salut, c'est d'en appeler à l'esprit de justice, de réflexion, de progrès et de liberté. D'ailleurs la force matérielle n'est pas un appui de longue durée quand elle ne fait pas alliance avec les forces morales.

Le bonheur du peuple n'est pas exclusivement dans le bien-être matériel.

Hyères, 9 décembre 1880.

Pour défendre les industries de luxe, la taille et l'extraction du diamant, la fabrication des fleurs artificielles, on repète sans cesse qu'elles font vivre un grand nombre d'ouvriers. L'argument est très juste. Il faut même ajouter que les produits de luxe satisfont

à des besoins naturels et artistiques de l'homme; ils augmentent ainsi la part des jouissances de l'humanité. Mais on peut dire aussi contre les objets de luxe que, dans un pays où les besoins primitifs sont loin d'être satisfaits, où beaucoup d'hommes manquent encore du nécessaire, que cette fabrication absorbe des forces qui seraient employées beaucoup plus utilement à donner du bien-être aux misérables par la construction de demeures propres à les loger, par la culture du sol.

Nous n'oublions pas que la politique n'a d'autre but que le bonheur du peuple. Le bien-être est un des éléments essentiels et souvent la condition du bonheur, mais il est loin d'être le seul élément du bonheur. Le peuple trouve aussi du bonheur dans la pratique de la justice, du dévouement, dans son identification avec tout ce qui est grand et beau, dans la contemplation des vérités éternelles, dans les joies qui lui viennent des joies de ses semblables et du monde tout entier, dans la pratique, par conséquent, de la fraternité. — Fraternité avec nos semblables et avec l'univers.

Il y a toujours quelque chose à faire pour son pays.

Paris, 22 mars 1873.

Il n'existe pas un temps, pas une nation dans laquelle on ne puisse travailler à la grandeur de son pays. Quels que soient les vices qui tourmentent l'époque, il faut moins s'en occuper, serait-ce pour les combattre, que des facultés qui subsistent toujours dans l'homme et dans le peuple. Pour diriger une nation qui s'affaiblit, il ne s'agit pas de violer la justice et de flatter ses faiblesses; on fera toutes les concessions permises à

son tempérament en ne lui demandant pas des efforts qu'elle ne peut pas faire, et d'un autre côté on lui fera produire encore du bien pour elle et l'humanité; on utilisera précieusement les forces qu'elle conserve encore. Quiconque ne remplira pas ce rôle au milieu de la décadence, n'aura qu'une influence passagère sur les destinées du pays; il apparait pour accélérer la décadence, il travaille pour l'humanité tout entière. Tout ce qui arrive est déterminé par les états antérieurs et ne paraît inutile ou dangereux qu'aux esprits bornés. Quand nous ne comprenons pas, lorsque toutes nos notions de justice sont choquées, rattachons-nous cependant à cette idée que chaque fait a un sens et un sens fécond selon les desseins éternels de la nature. L'homme est dans la main de l'éternité; tous ses actes sont (?) ses devoirs; l'homme qui commet le crime comme celui qui le flétrit, obéissent tous deux à l'impulsion éternelle.

Dans toute situation les devoirs généraux sont les mêmes.

Brienon, 10 août 1876.

Ici ou là, qu'importe? Tous les hommes sont égaux devant le devoir de rattacher leurs actes à la vérité. Quels que soient les éléments auxquels s'applique l'effort, il est toujours aussi laborieux dans une condition que dans l'autre. Les devoirs croissent avec l'étendue de la fortune ou du pouvoir. La société progresse sans violence, parce que chacun, dans ses ambitions et ses désirs de changement, obéit encore à la loi du devoir. Dans une société, au contraire, composée d'un côté d'un grand nombre d'oisifs et de l'autre d'aspirants

à l'oisiveté, l'égalité n'existe jamais; les hommes ne sont associés un instant que par des intérêts changeants; la guerre est déclarée; l'ordre, quand il existe, n'est qu'apparent, parce qu'il est le résultat de la victoire d'un parti sur l'autre et n'est fondé que sur la violence.

La lutte pour l'existence existe au sein des sociétés.

Les conditions de l'activité humaine ont changé. Autrefois la guerre se faisait de nations à nations; autrefois il fallait vaincre les nations avant de les civiliser. — Aujourd'hui elle règne dans le sein même des sociétés, d'individus à individus. C'est la guerre de ceux qui veulent aller plus loin contre ceux qui s'attachent au passé, en restant fixés à des formes politiques, sociales et religieuses qui couvrent leurs loisirs et leurs jouissances.

Cette guerre exige une science profonde; elle doit être conduite, comme toutes les autres, avec énergie et vigueur. Il ne s'agit pas de se laisser éblouir par l'éclat de ses armes. Chaque idée, chaque parole doivent frapper comme une épée. A quoi bon les critiques? Montrons la vérité. Qu'importe que les soldats soient mauvais, si les chefs sont bons. La guerre transformera les uns et améliorera encore les autres.

Des aspirations des ouvriers et de la bourgeoisie.

Bar-sur-Seine, 27 novembre 1868.

La question de la forme gouvernementale est à peu près indifférente aux classes ouvrières, ou plutôt elles

ne se préoccupent de cette forme que dans la mesure où elle leur paraît devoir mieux satisfaire leurs intérêts. Ces intérêts se concentrent dans ce qui peut accroître le bien-être de l'ouvrier et rehausser sa dignité personnelle. Tels sont les deux ressorts sur lesquels les gouvernements ou les oppositions doivent agir pour disposer en leur faveur les classes ouvrières. Les intérêts des classes riches et pourvues d'instruction ne sont pas d'un autre ordre que ceux de l'ouvrier, seulement ils se manifestent à un degré supérieur. La dignité personnelle devient l'ambition de participer au gouvernement soit en qualité de fonctionnaire, soit en qualité de représentant élu; le bien-être devient le désir de jouir en paix des richesses qu'on possède ou des traitements qu'on touche. Quiconque veut agir sur la classe ouvrière doit donc lui offrir les moyens de nature à accroître sa considération et son bien-être. Quiconque veut s'emparer de la bourgeoisie doit lui offrir l'ordre dont elle a besoin pour jouir de son bien-être et de sa considération. Mais il existe une classe qui ne se compose précisément ni d'ouvriers, ni de bourgeois, désireuse surtout d'exercer son intelligence, d'appliquer ses idées, avide d'honneurs et de luxe. On ne dispose de celle-ci qu'en lui offrant le gouvernement lui-même. Et comme elle aspire au gouvernement, et comme le gouvernement est conféré par les classes les plus nombreuses, elle promet à la fois la stabilité aux conservateurs et le changement aux classes ouvrières.

Les Français ne sont point ingouvernables; il faut seulement que ceux qui aspirent à les gouverner aient une supériorité réelle.

Paris, 4 mars 1876.

On entend sans cesse en France les représentants de l'aristocratie et de la bourgeoisie s'écrier : « La France est ingouvernable; le peuple, insensible au bien et à la vérité, va où le mènent ses vices, ses erreurs, son ignorance ou sa lâcheté; à cette nation de malfaiteurs, il faut un gouvernement de gendarmes. »

Les gens qui tiennent ce langage ont choisi le facile métier d'accusateurs publics pour échapper au rôle d'accusés.

Par quelle cause, en effet, dans notre pays, si ces déclamations sont justes, le peuple n'obéit-il plus à la raison, à la justice, à la vérité? Prenez isolément chacun des membres de la communauté française, traitez-le avec bienveillance, il est reconnaissant; faites lui part de vos connaissances, il comprend et s'instruit; parlez-lui d'héroïsme pour son pays, son regard s'enflamme; de charité envers ses frères, sa main s'avance pour les chercher et les secourir; de l'éternité d'où sort la personne humaine pour y rentrer bientôt, son front s'incline.

Savez-vous maintenant pourquoi cet homme si bien doué, ce Français, flotte à l'aventure, pourquoi ses merveilleuses facultés sont stériles ou corrompues? C'est parce que la vérité et la justice n'ont point de représentants officiels à côté de lui.

Sachez-le, un individu, un peuple doué de facultés intellectuelles ordinaires, obéissent toujours quand une autorité existe. C'est la loi même de l'intelligence; les ignorants sont dans la dépendance naturelle, nécessaire

de ceux qui sont instruits; les moins vertueux obéissent nécessairement à ceux qui pratiquent le bien, et s'il est vrai que, pris en masse, nous sommes aussi ignorants, aussi vicieux que vous le dites, votre autorité sur nous n'a pas d'autres bornes que vos facultés. Une nation abrutie doit être gouvernée par la force matérielle; une nation intelligente, par l'autorité morale. (L'habileté et la science sont toujours du côté de l'intelligence.) Si la vérité, si la science, si la justice, si la religion, n'exerçaient pas un ascendant naturel et fatal, il n'y aurait jamais eu d'autorité dans le monde. Là où ces forces supérieures ne gouvernent pas, c'est qu'elles n'existent pas; là où les ignorants font la loi, c'est qu'il n'y a pas de personnes vraiment instruites; là où le vice est le maître, c'est que les hommes vertueux sont rares ou disparus; si l'impiété triomphe, c'est que la religion n'a pas de représentants véritables.

Et maintenant ne cherchez plus à donner le change, générations riches et raffinées; votre tactique est percée à jour. Vos accusations contre votre pays ne vous dispensent pas de la nécessité où vous êtes de vous réformer vous-mêmes. Vous êtes plus coupables que le peuple, puisque vous n'avez point voulu profiter des occasions qu'une position privilégiée vous a offertes pour acquérir tout ce qui vous manque autant qu'à lui.

Ne dites plus cette nation est ingouvernable; constatez qu'elle n'est point gouvernée, et demandez-vous sur qui doit peser la plus grande part de responsabilités : sur la nation qui voyage dans la nuit, ou sur ceux qui, ayant reçu de leur naissance des bienfaits de la fortune, du rang, de l'intelligence, la mission d'éclairer la marche d'un peuple, ont laissé éteindre la lumière.

On n'entraîne un peuple qu'en lui proposant un but élevé, un intérêt supérieur, mais qui soient nouveaux l'un et l'autre.

27 septembre 1870.

Tout ce qui nous a soulevés autrefois ne pourrait plus nous emporter aujourd'hui. On ne remue pas deux fois le monde par les mêmes moyens. Ce qu'il faut à un peuple, c'est une cause à embrasser. L'intérêt domine, trouvons un intérêt supérieur. La justice, dans le monde, variable, comme son idéal, avec les temps et les lieux, n'a jamais été que cet intérêt supérieur. — Accouplons un élément nouveau à des éléments existants. Il faut que cet élément nouveau puisse s'associer à ces éléments. Point de salut en dehors de cette règle.

Il existe des besoins toujours les mêmes. Ces besoins, éternels comme l'homme, ne sont pas ceux qui font progresser les nations. Le réveil de ces mêmes besoins amène les mêmes événements. Ces événements réalisés, la nation reprend son cours, son progrès dans le développement de besoins nouveaux.

Les grandes causes, c'est à dire un intérêt nouveau, qui s'adresse aux parties supérieures de l'organisation, peuvent faire vibrer à la fois toutes les intelligences. L'intérêt inférieur est aveugle. Il se renferme en lui même, ne voit pas au delà, agit isolément.

Ce qu'un peuple affamé désire, ce n'est pas le nécessaire, c'est le superflu. Un intérêt, un besoin très anciens ne soulèvent plus les masses; pour faire marcher un peuple, il faut des espérances plutôt que des besoins marchant vers un élément que nous n'avons pas encore possédé.

L'idéal doit s'adapter sans cesse à des conditions nouvelles. Rôle de la religion dans l'État moderne.

Paris, 11 décembre 1875.

On ne saurait trop le répéter : ce qu'il y a de meilleur pour un État, ce n'est pas l'idéal construit de toutes pièces par l'imagination, c'est ce qui s'adapte le mieux au tempérament actuel du pays. Vouloir faire revivre Salente au milieu de Paris, c'est une entreprise ridicule. Les seuls progrès capables de durer sont ceux susceptibles d'être acceptés par les esprits et l'organisation actuelle du pays. Ce qui doit être est déterminé par ce qui existe. Il n'y a de progrès et de succès durable que dans cette voie. Le mouvement qui pousse l'homme à s'incliner devant le succès est bon en lui-même, mais il n'est tout à fait légitime que lorsqu'il rallie les intelligences au seul succès qui soit durable, celui qui est en harmonie exacte avec les institutions, les mœurs et le tempérament du pays.

On doit avoir un idéal de justice, de moralité, mais il n'est permis de réaliser cet idéal qu'en se rapprochant de lui progressivement et en s'appuyant sur ce qui existe. L'idéal imposé à un pays qui ne le comprend ni ne l'accepte n'est plus l'idéal; l'idéal à trop forte dose tue aussi sûrement que l'oxygène, source de vie, introduit en exagération dans l'organisme.

Réunir le pouvoir religieux et le pouvoir civil dans les mêmes mains, c'est le fait de l'état barbare. Au point de vue rationnel, la religion ne peut intervenir dans le gouvernement, si ce n'est pour faire valoir le droit qu'ont les opinions religieuses de se manifester librement dans leur sphère; l'État est placé au-dessus des associations et des opinions religieuses comme au

dessus de tous les autres groupes ou individus, non pour les asservir, mais pour les garantir les uns contre les autres, et assurer à chacun la liberté de son développement.

Ainsi la religion elle-même ne saurait être indépendante de l'État; en tant que groupe, elle fonctionne au-dessous; dans son orbite, elle a droit à sa protection, mais elle a le devoir de ne jamais rien tenter contre lui. Introduisez l'élément religieux dans l'exercice du pouvoir de l'État, et tout est confondu.

Du Jury (fragment de discours).

Saint-Julien-du-Sault, 26 août 1872.

Le jury est une découverte judiciaire. Aucune institution n'est mieux faite pour s'adapter aux mouvements d'une société. Quand les institutions judiciaires sont organisées de telle sorte qu'elles ne peuvent pas se prêter aux variations de la conscience sociale, elles détruisent la société, ou bien la société les détruit. Mais ce qu'il y a d'admirable dans le jury, c'est que l'homme, le citoyen, ne disparaissent jamais sous le juge. Ces hommes, en même temps qu'ils représentent la loi, représentent la conscience publique et les sentiments de l'humanité. Tous ces éléments se confondent en lui et donnent à ses décisions un caractère de modération, de justice et de grandeur qui ne se trouve pas au même degré dans les décisions émanées des autres autorités judiciaires.

Il est important qu'il en soit ainsi. (Voir Michaux.) Un grand nombre de procès politiques sont encore soumis à l'appréciation de la magistrature nommée par

le pouvoir. Tout ce qui touche les sociétés secrètes; à Lyon, l'affaire de la rue Grelée; à Bordeaux, l'affaire de l'abbé Junqua; dans toutes ces questions, il se mêle un élément politique ou social qui doit faire écarter la magistrature, si on ne veut pas lui imposer une responsabilité qui pèserait plus encore sur le respect dû aux décisions de la justice que sur la considération de la magistrature elle-même. Il ne suffit pas, en effet, que la justice impose ses décisions par la force, il faut encore qu'elle incline les consciences, qu'elle soumette les intelligences, qu'elle réunisse, avant de juger, l'assentiment général. Il ne faut pas que l'opinion puisse casser ses arrêts. Il ne faut pas que des arrêts de justice puissent devenir, comme on l'a vu, des titres de gloire et jusqu'à des moyens de célébrité pour ceux qui les ont encourus. Autrement, il y a là un grand danger social. Or, dans toutes les questions qui touchent à la vie, à la liberté, à l'honneur du citoyen, il n'y a que le jury qui puisse intervenir sans que la majesté judiciaire ne soit pas exposée à être compromise. Seul en effet le jury peut prévenir, par sa décision, ce qu'il y a de brutal et d'inflexible dans l'application d'un texte.

Chaque fois qu'une infraction à la loi est commise, une poursuite doit être exercée; sans quoi le respect inflexible de la loi, base indispensable de toutes les sociétés libres, n'existerait plus, et la société, sans pouvoir établi, sans autorité, n'existerait pas. Mais à côté de ce respect de la loi, sauvegardé par la poursuite — poursuite qui met en mouvement la conscience du juge, la provoque, la stimule et la somme de se prononcer, — il y a, quoi qu'on fasse et quelque règle que l'on pose, le pouvoir propre du juge; ce pouvoir qui

consiste à apprécier les actes qui constituent les faits criminels. Il peut arriver qu'un acte violant la loi dans la réalité ne parte point d'une intention criminelle. Il peut arriver que la sévérité prononcée par la loi ne soit point en rapport avec la gravité du délit; il peut arriver que le coupable ait été soumis à des influences et placé dans un milieu qui sont autant d'excuses pour sa faute. Alors si la peine est appliquée à un acte excusable, s'il y a châtiment et s'il n'y a pas véritable crime, dans ce cas, Messieurs, la justice est violée; elle est étouffée sous une convention légale et artificielle que ne sanctionne pas l'opinion du pays; la conscience de l'individu qui est frappé, la conscience générale du pays, témoin du châtiment, protestent contre la décision judiciaire; la justice reçoit une atteinte parce qu'elle n'est plus soutenue par le sentiment général, la révolte et le trouble pénètrent dans les esprits, et le trouble se met dans la société parce que la justice a perdu quelque chose d'un empire dont la souveraineté doit régner sur les consciences, et elle craint toujours d'imposer sa contrainte physique et matérielle.

Or, Messieurs, il n'y a que le jury qui puisse, dans les circonstances que je vous indique, permettre à la loi de ne pas s'appliquer.

Un magistrat ordinaire est élu par le pouvoir; il peut être soupçonné dans un cas où il refuserait par l'application stricte de la loi de se prêter aux inspirations du pouvoir; il appartient à un corps, il a reçu l'investiture officielle, il fait peser sur son corps et sur lui-même la responsabilité de sa décision, enfin par suite de raisons qu'il a rencontrées dans l'exercice de ses fonctions d'appliquer strictement la loi, il contracte des habitudes d'esprit qui ne lui permettent plus de

ne pas comparer mathématiquement le texte de la loi avec l'acte commis. De là des décisions judiciaires qui peuvent offenser la justice et être réprouvées par la conscience générale du pays. La dignité de la magistrature, la considération de ce grand corps se trouvent compromises dans ces questions. Le juré, au contraire, est merveilleusement propre à l'accomplissement du rôle dont nous parlons. La société va le prendre dans les rangs de cette foule dont les impressions forment cette voix du peuple qu'on appelait autrefois la voix de Dieu; c'est de ce milieu que partent les cris spontanés de la justice et du bon sens; c'est dans ces profondeurs sociales que se forment obscurément les germes qui se déploient plus tard dans le génie du savant philosophe, dans la raison du législateur; c'est le centre d'où tout vient et où tout doit retourner; la société prend le juré dans cette foule où aucune barrière artificielle ne le séparait de son temps et de l'opinion régnante de sa patrie; elle le place sur un siège où il arrive imprégné en quelque sorte des idées dominantes et vraies de son pays, revêtu de toutes les puissances d'une société avec laquelle sa faiblesse, son inconnu, le confondent à ce point que, ne formant qu'un avec elle, n'étant point séparé d'elle par sa personnalité d'individu ou par la puissance d'un corps, il fait corps avec elle et se trouve revêtu de sa toute-puissance. Cette puissance, dans laquelle le corps social tout entier porte sa force et l'exprime dans un de ses membres; cette puissance égale à la société elle-même qui s'exprime par un de ses organes, cette puissance seule est suffisante pour remplir ce rôle difficile et délicat d'excuser un acte qui tombe matériellement sous l'application d'un texte de la loi. Seul, le juré réunit les conditions d'impartialité,

de compétence intellectuelle et morale, de puissance sociale, non pour se mettre au-dessus de la loi, mais pour suppléer au silence du législateur en déclarant qu'un pareil acte est excusable. Cet homme inconnu, faible, parfois illettré, arraché la veille pour un jour à sa charrue, à son comptoir, peut seul avoir la puissance de regarder la loi en face. Le jury, voilà, Messieurs, la pierre fondamentale des sociétés modernes. Voilà l'institution qui communique aux institutions judiciaires une autorité qu'aucune autre autorité ne peut contrebalancer. Cette institution est tellement naturelle, elle répond si bien en même temps aux conditions d'existence d'une société, qu'elle n'a que les défauts de l'humanité elle-même et n'emprunte rien à ces vices propres que porte en elle toute institution artificielle. Le jury, parce qu'il traduit les inspirations de la conscience générale, fournit des indications précieuses au législateur; là où la magistrature ordinaire est immobile, il varie; mais ces variations mêmes sont les signes par lesquels s'exprime la vie sociale et le mouvement du corps social; c'est aux hommes d'État à recueillir ces indications précieuses, à dresser la statistique des arrêts entre lesquels il finit par se former une moyenne et à excuser légalement les actes que le jury excuse presque toujours en vertu de son pouvoir propre. Si au contraire les acquittés dans certains cas forment l'exception, le législateur ne doit pas modifier la loi.

Si nous devons mettre toutes nos espérances d'ordre et d'avenir social dans le jury, vous comprenez l'importance qui existe à préserver de toute atteinte cette grande institution. Le jour où les décisions du jury seraient suspectées, de ce jour-là un désordre sans nom pénètrerait dans la société. *En effet, messieurs, les sociétés ne périssent point parce que les décisions judiciaires sont mauvaises, elles périssent parce que les décisions de la justice ne sont pas respectées.* L'effroi de Royer-Collard était justifié quand il constatait que dans notre société il n'y avait plus de respect. Mais le respect ne dépend pas seulement de ceux qui doivent le ressentir; il dépend aussi de ceux qui sont chargés de l'inspirer. Il n'y a pas d'institution plus respectable que le jury. En effet, les décisions du jury pourront être critiquées, parce que tout ce qui est humain est imparfait; elles seront toujours respectées, parce que l'humanité se respecte toujours elle-même. C'est pour cela qu'il importe de préserver le jury de tout contact administratif. Le jour où la main du gouvernement peut contribuer à conduire un juré sur son siège, l'opinion publique n'aperçoit plus un juge, mais un serviteur.

De l'Internationale.

Arcis-sur-Aube, 21 mars 1872.

La société Internationale paraît devoir survivre aux attaques dont elle est l'objet et même aux crimes qui se sont abrités sous son nom. Il y a une idée au fond du mouvement international, et cette idée est forte. L'idée de réunir par dessus les différences de races et de nationalités tous ceux qui travaillent, tous ceux qui ont les mêmes intérêts, les mêmes conceptions intellectuelles et morales, cette idée s'emparera du monde. Elle substitue à l'idée de patrie l'idée d'humanité; elle reprend l'idée chrétienne en la développant, elle étend

et transforme la formule : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »; elle supprime César et ne laisse plus subsister que l'homme et la justice infinie et éternelle.

Les rapports embrassés par l'intelligence d'un adepte de l'Internationale sont les plus larges qui aient été conçus jusqu'à présent par une société organisée. Les conceptions des penseurs se sont greffées sur l'esprit des masses. En effet, qu'il se rencontre un homme pour enseigner aux internationaux qu'ils doivent mettre tous leurs actes en harmonie avec leurs idées; qu'ils doivent chercher l'égalité non pas dans le même travail imposé à tous les hommes, mais dans la nécessité du travail pour tous, avec toutes les distinctions provenant des besoins et des facultés de chacun; qu'ils doivent faire régner la justice dans la société non au moyen de la violence, mais au moyen de la justice et de la douceur, de la persuasion et de l'amour; que les internationaux soient vraiment une société de travailleurs; qu'ils aiment le travail, qu'ils soient sobres, chastes, dès que la science arrive à formuler les lois positives, les vérités de l'ordre moral, et l'Internationale devient la maîtresse du monde. Elle est la conception la plus vraiment sociale et religieuse qui ait paru depuis le Christ. L'idée chrétienne a développé ses germes les plus beaux dans la conception du monde romain. L'égoïsme de la société française, son luxe raffiné, ses vices, semblent avoir préparé le terrain où pourront éclore des mœurs d'une pureté inconnue, des conceptions du monde plus larges que jamais et des merveilles de beauté morale.

Souveraineté de la loi; souveraineté de l'opinion; comment elles se concilient.

Paris, 3 mars 1872.

La loi, qui est le pouvoir matériel de la société, ne doit atteindre que des actes matériels; mais dans le domaine physique, en quelque sorte, l'empire de la loi doit être absolu. Il n'y a pas plus de société que d'armée, quand il n'existe pas de discipline qui la régit. Dans toutes les sociétés qui ont grandi, dans tous les âges, dans tous les temps où s'est formée une association humaine, en Europe, en Chine, en Asie, chez les Aryas, chez les Juifs, chez les Perses, chez les Grecs, chez les Romains, on trouve la souveraineté des lois. La société tombe, les races déclinent quand on commence à transiger avec la loi. Le principe social est celui-ci : Tant que la loi existe, elle doit être obéie, même lorsqu'elle est injuste, même lorsque dans l'application elle blesse les sentiments les plus chers à l'homme, les plus sacrés; elle doit tout faire fléchir, parce que si la loi n'était point appliquée par une justice supérieure à toutes les considérations particulières, elle se trouverait sacrifiée. Quand il s'agit de l'exécution des lois, l'intérêt individuel s'efface devant l'intérêt social. Brutus, Manlius ont eu raison. La loi existe quand un pouvoir formé selon les règles généralement admises dans une société a l'investiture du suffrage universel. Les sources de la loi changent avec les temps et les civilisations, mais la nécessité de l'obéissance due à la loi ne varie point.

A côté du pouvoir absolu de la loi, il existe un autre pouvoir qui ne peut pas être entamé sans un moindre dommage pour l'ordre social, le pouvoir de l'opinion.

Ce pouvoir doit être souverain comme l'autre. Si la loi, après avoir enchainé les actes, pouvait enchainer la pensée, elle pourrait faire régner une apparence d'ordre matériel, mais elle tuerait dans leur germe tous les progrès de l'humanité; elle proclamerait sa propre perfection, elle empêcherait qu'elle pût être réformée. Respectée d'une manière absolue dans l'exécution, la loi peut être attaquée dans sa rédaction actuelle; c'est l'essence et le principe même de la loi, que toute règle légalement établie soit appliquée; mais l'opinion qui s'incline devant le principe est libre d'attaquer les prescriptions particulières. Ce pouvoir de l'opinion ne peut être limité. Il peut se manifester sans restrictions à l'aide de la parole et de l'écriture. L'opinion ne peut se servir pour attaquer les lois que de la persuasion, de cette puissance morale qui s'attache à la manifestation de la pensée. Si elle empruntait des moyens matériels et directs pour attaquer les lois, elle deviendrait immédiatement justiciable de ces mêmes lois. Ainsi ces deux pouvoirs également absolus se concilient l'un avec l'autre, sans se limiter jamais, puisqu'ils s'exercent dans un domaine différent. L'un fait régner l'ordre dans la société, l'autre prépare et assure le progrès. Chaque fois que l'un veut intervenir dans le domaine de l'autre, il y a usurpation, et cette usurpation s'appelle, selon le pouvoir envahisseur, le *despotisme* ou la *révolution*.

CHAPITRE VI

L'INFINI — LA DESTINÉE

Du peuple Juif. De la religion et des phénomènes physiques qui lui donnent naissance.

La naissance, les destinées du peuple juif devaient faire naître et entretenir chez lui l'idée d'un Dieu unique. Des catastrophes terribles l'arrachent au sol natal, ses malheurs lui font une existence si dure que les émotions délicates ne peuvent se développer, que les arts sous leurs formes variées ne peuvent naître chez lui; la bonne fortune est aussi soudaine, aussi extraordinaire que la mauvaise. Tous les événements qui accablent ou élèvent ce peuple, lui font voir une force toujours la même, par conséquent unique, qui dispose de lui avec une puissance qu'aucun besoin humain ne saurait entraver. L'idée du Dieu unique est par conséquent vivace dans l'histoire tout entière des Hébreux, dans leur vie, dans leurs fuites, dans leurs guerres, leurs captivités, leurs triomphes suivis toujours des plus grands malheurs. Le Juif se sent accablé sous une force mystérieuse et souveraine, et ce ne sont pas seulement les persécutions du moyen âge qui l'ont

rendu craintif. Les misères de son histoire en même temps que ses grandeurs se retrouvent dans le tremblement et dans l'orgueil de ce Juif qui passe sous vos yeux. « Il (Dieu) voulait qu'ils (les Juifs) éprouvassent en Égypte une dure et insupportable captivité, afin qu'étant délivrés par des prodiges inouïs, ils aimassent leur libérateur et célébrassent éternellement ses miséricordes. » (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle,* p. 17.) « Voilà l'ordre des conseils de Dieu, tels que lui-même nous les a révélés, pour nous apprendre à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, à l'attendre avec foi et patience. » (*Id.* p. 177.)

Bossuet explique très bien comment s'est formée l'idée des dieux. Il eût suffi, pour que cette théorie fût complète, d'ajouter que l'idée d'un Dieu unique s'est formée sous l'empire de conditions analogues à celles qui ont amené le développement de l'idée des dieux multiples.

Les poètes, qui personnifient sans cesse les forces naturelles ou sociales, agissent en vertu d'une opération intellectuelle identique à celle qui a produit l'idée des dieux. Ils reconnaissent des forces agissant en dehors de nous, qui mènent le monde et nous-mêmes, et leur imagination personnifie ces forces.

..... « La vie de trois ou quatre hommes remontait jusqu'à Noé qui avait vu les enfants d'Adam, et touchait, pour ainsi parler, à l'origine des choses. » (Bossuet, *ibid.*, p. 185.)

Ce que Bossuet dit de la tradition pourrait s'appliquer avec plus de vérité à la science qui, elle, nous fait toucher à l'origine des choses et de nous-mêmes. En dehors de cette longue suite d'ancêtres dont nous descendons, elle nous montre notre parenté avec les

choses ambiantes dont notre corps et notre intelligence recueillent sans cesse les éléments.

Le travail de l'imagination consiste en ce qu'on associe à un phénomène réel, comme l'action d'une force de la nature, l'idée d'une personnalité évoquée par l'action de ce phénomène. En effet, le milieu a souvent associé une action pareille à une personne. La vue de l'action évoque celle d'une personne, et nous regardons cette personne comme réelle, bien que nous ne l'ayons jamais vue, de même que nous regardons comme réelle l'idée du bateau qui s'associe à la vue du bâton flottant.

Les religions sont ainsi le résultat d'un état psychologique qui se perpétue à travers les âges et les individus. L'éducation et l'hérédité développent cet état, les images matérielles se substituent à l'imagination elle-même, jusqu'à ce que la réalité seule reprenne son empire et dissipe tous les fantômes. Mais, ne l'oublions pas, il y a toujours un point de départ réel.

Toute religion a des commencements très humbles. Elle repose sur la vue d'une réalité mêlée à une erreur. Après que l'intelligence a associé à l'impression d'une réalité qui la frappe l'image d'une réalité qui l'a frappée, de telle sorte que l'imaginaire se trouve confondu avec le réel dans une perception totale et composée, l'intelligence peut reproduire d'elle-même ce que la nature a d'abord fait en elle. Malgré la vérification qui fait la part de l'imaginaire dans la perception, l'intelligence contracte le goût et le besoin de ce mélange de réel et d'imaginaire. Quand les éléments qui ont développé originairement ce besoin ne se retrouvent pas dans la réalité immédiate, elle le satisfait à l'aide d'éléments nouveaux arrangés de la même

manière, c'est à dire de telle sorte qu'une part soit faite à la réalité, une autre à l'imagination.

La perception d'un objet réel détermine ainsi, dans certaines conditions, un état analogue pour ce que nous ne voyons pas mais qui se trouve évoqué et perçu comme réel, détermine, disons-nous, pour cet élément, un état analogue à ce qui se produit dans le sommeil, où nous percevons comme réels des phénomènes imaginaires. Dans l'espèce que nous étudions, l'élément est donné et déterminé par l'impression très vive d'une réalité; nous regardons comme réelles toutes les images qu'elle évoque. L'évocation de l'élément image comme réel, à l'aide de l'élément réel, se fait d'abord, quand le milieu externe nous a offert les deux phénomènes associés. Elle s'opère encore quand elle arrive pour nous, placés sous l'empire d'une idée fixe et dominatrice, à revêtir les caractères de la réalité ou bien à s'associer, par suite de la juxtaposition intellectuelle, à une réalité à laquelle elle emprunte son caractère de réalité.

La morale chrétienne est sublime, mais elle reste anthropomorphique.

Saint-Julien, 3 décembre 1872.

Lecture du combat spirituel. — La morale du Christ est sublime; elle a été développée avec une grande pureté et une grande élévation par un grand nombre de ceux qui ont suivi sa doctrine. Mais elle montre encore les lois éternelles agissant par des voies humaines, elle prête au principe supérieur des formes et des mouvements qui sont un reste de l'idolâtrie et du paganisme; l'intelligence humaine, malgré des troubles qui pourraient faire croire à un pas en arrière, a poursuivi sa marche, elle a monté d'un degré dans la compréhension des choses infinies. Ce qui dirige toutes choses n'a aucune personnalité, et cependant nous pénétrons plus avant dans le mystère de ce principe éternel et infini qui nous est révélé non par l'intelligence toute seule, mais par le contact de l'intelligence (sens véritable de la révélation chrétienne) avec l'univers qu'elle embrasse et avec elle-même.

Genèse psychologique du polythéisme et du monothéisme.

Brienon, 24 septembre 1880.

Le monothéisme a sa source dans la même opération mentale que le polythéisme, avec cette différence : dans le second cas, nous sommes plutôt frappés par la diversité des phénomènes de la nature, le nuage qui court, le ruisseau qui coule; — une assimilation s'établit entre ces phénomènes animés et des phénomènes de même nature mis en mouvement ou produits par l'homme. Comme nous n'apercevons pas la cause de ces phénomènes naturels, nous l'attribuons, par assimilation, à une personne semblable à l'homme. Toutefois, comme ces phénomènes sont plus puissants que ceux qui sortent directement de la main de l'homme, nous les attribuons aussi, tenant compte de la différence et par un raisonnement naturel, à des personnages plus puissants que l'homme. Ainsi naît l'idée d'une personne qui est un Dieu. Plus tard (et c'est le premier cas), quand l'observation méthodique nous montre que chacun de ces phénomènes n'est pas isolé, mais qu'ils sont la cause les uns des autres, nous ne pouvons plus

attribuer chacun d'eux à un personnage particulier; mais remontant de phénomènes en phénomènes, de causes en causes, nous parvenons à un phénomène initial, à l'idée de l'ensemble de l'univers, et nous ne saisissons plus la cause de cet ensemble dans aucun autre phénomène naturel. C'est alors que, par assimilation, nous attribuons la cause de cet univers à un être, à une personne d'autant plus supérieure à tous les autres êtres et à toutes les autres personnes que l'univers lui-même est au-dessus de tous les phénomènes particuliers dont il se compose. C'est dans l'idée de cette puissance que réside l'idée de Dieu. L'idée de la personne naît d'abord, puis l'idée de la personne puissante ou divine. La religion, le polythéisme, le monothéisme n'ont pas d'autre point de départ que l'opération mentale que nous venons d'indiquer et que nous avons analysée dans des études précédentes.

Voici l'opération mentale : nous voyons la pluie qui tombe; ce phénomène, la pluie qui tombe, est associée — semblable au semblable — avec un autre phénomène d'eau tombant perçu par nous antérieurement. Ce phénomène originaire pouvait être associé à un homme faisant tomber l'eau; par suite, ainsi que nous l'avons vu, le dernier phénomène perçu se trouve associé à un phénomène accompagnant le phénomène principal dont nous rapprochons le dernier phénomène perçu. Nous associons ainsi l'idée de la pluie qui tombe à l'idée d'un homme qui fait tomber de l'eau; mais il y a une différence entre la pluie tombant du ciel et l'eau versée par un homme. Nous associons les phénomènes constituant cette différence avec les phénomènes semblables à ces phénomènes différents, et nous avons ainsi l'idée d'une personne retirée dans les entrailles

du sol. La personne sera d'autant plus puissante que le phénomène est plus grand. Enfin, nous ne voyons jamais la personne, de là son caractère mystérieux. En outre, nous n'associons pas seulement le phénomène de l'eau qui tombe au phénomène d'homme versant de l'eau et rattaché à un phénomène d'eau tombant originairement perçu, nous pouvons le rattacher à d'autres phénomènes imaginés et supposés, comme si par exemple ce phénomène d'eau tombée n'avait pas été rattaché dans la réalité à un homme, mais à quelques personnages imaginés. Ainsi, les imaginations se greffent les unes sur les autres, et tout le tissu de la religion, tout son organisme en est formé. On passe par assimilation des phénomènes imaginaires à d'autres phénomènes imaginaires. Il se forme un système religieux.

La vraie religion est amour.

Brienon, 6 mars 1880.

Le mal nous repousse de la nature, le bien nous attire vers elle. Le devoir est en dernière analyse le plus grand bien, c'est le bien qui nous attire le plus vers la nature, celui qui nous fait l'aimer et l'adorer davantage; c'est pour nous la source de la plus grande paix dans le plus grand amour.

Voilà le fond de toutes les religions; voilà la religion vraie s'appuyant sur des phénomènes perceptibles à nos sens, constamment démontrables, constituant la nature dans laquelle nous vivons, religion ou plutôt science, se substituant à la religion qui s'égare parce qu'elle s'appuie sur des phénomènes imaginaires.

Les anciens en avaient le pressentiment. Parenté de l'homme avec tous les êtres. Citation de Lamartine.

Saint-Julien, 29 décembre 1878.

Nos ancêtres étaient plus près de la vérité dans le respect sacré, dans les adorations religieuses (religion, perception du lien qui nous unit à l'univers), pour tous les êtres et tous les phénomènes de l'univers, que nous ne le sommes dans l'orgueil de notre personnalité et notre mépris pour tout ce qui n'est pas elle. Les premiers hommes se sont considérés comme des membres de la famille naturelle; ils ont comme senti leur parenté entre eux et tout le reste de l'univers, où tous les éléments, depuis ceux qui composent l'homme jusqu'à ceux qui composent la plante et le minéral, sont de même nature; rien ne se perd, tout rentrera dans l'infini de la durée et de l'espace, chaque être apparaissant comme participant à la grandeur, à l'éternité, à l'immensité du tout dont il est une des parties périssable dans son organisation. La superstition et la mythologie ont commencé le jour où les éléments de la nature ont été personnifiés et assimilés, dans leur mode d'action et dans leur point de départ, à la personne humaine. Le dernier terme de cette mythologie a été dans l'invention d'un Être supérieur, absorbant tous les autres, mais façonné comme eux sur le modèle de l'homme, limité et emprisonné dans une personnalité.

Si notre conception se modifiait, si nous comprenions tout ce qu'il y a de grandeur dans les plus humbles êtres, nous accepterions pour nous, avec plus de facilité, les solutions conformes à ce que nous montre toujours la réalité, source unique de nos connaissances.

Si nous aimions nos semblables, non seulement

comme personnes, comme amis, comme parents, comme citoyens, mais aussi et surtout comme parties de l'univers, préférant nécessairement les destinées et les lois du tout à celles des parties, sans cesser d'aimer celles-ci, tous les systèmes nés de nos fausses conceptions et de nos affections étroites comme nos conceptions s'évanouiraient.

Aimons nos proches; mais, après les avoir aimés comme tels, aimons-les aussi comme membres de l'univers, comme n'acceptant ni pour eux ni pour nous une destinée qui ne soit pas en rapport avec les lois du tout. L'attachement à ma personne et à celle des autres, poussé jusqu'à l'immortalité des personnes elles-mêmes, vient de ce que l'égoïsme l'emporte sur l'amour de l'infini et de l'éternel.

« Je me sens une tendresse que je ne puis vaincre pour tout le reste de la création, surtout pour toutes ces créatures animées d'une autre espèce qui vivent à côté de nous sur la terre, qui voient le même soleil, etc... Je veux parler de ces animaux, de ces chiens si fidèles et si bons serviteurs qui, pour des gages mille fois supérieurs, ne quitteraient jamais le maître indigent à qui ils sont dévoués; de ces chèvres... enfin de tous les plus petits insectes habitants des feuilles, des pierres ou des herbes.....

» Croiriez-vous que non content de subir cette tendresse et cette compassion pour les bêtes qui remuent, qui sentent et qui ont une âme de leur condition, je m'en sens aussi pour ces arbres, pour ces plantes, pour ces mousses qui ne remuent pas, qui ne paraissent pas penser, mais qui vivent et qui meurent là, autour de moi sur la terre, et principalement pour celles que j'ai connues comme ces fougères, comme ces bruyères

au bord de ces roches, dans ces enclos, quand j'étais petit, et surtout encore, ajouta-t-il plus tendrement, pour ces trèfles à fleur rose et à feuilles pleines d'une goutte de rosée le matin, comme si elles avaient pleuré avec nous pendant la nuit, et qui poussent sur la terre de ceux d'autrefois.

» Oui, il n'y a pas une de ces étoiles là-haut, au ciel, qui commencent à se lever dans la demi-ombre par dessus les rochers, pas une de ces cimes de montagnes..., pas une de ces mottes de terre tournées et retournées par ma pioche au soleil, depuis mon enfance, pour lesquelles je ne sente un fond d'attachement au cœur... Est-ce donc étonnant?... Est-ce que nous n'avons pas une véritable parenté de corps avec cette terre d'où nous sortons, où nous rentrons, qui nous porte, qui nous abreuve, qui nous nourrit comme une nourrice de ses mamelles? Est-ce que notre chair n'est pas de sa chair...?

» Il y a des moments où, couché au soleil sur cette terre qui sent et semble me rendre les battements de mon cœur, embrassant de mes deux mains des poignées d'herbe, le visage tout enseveli dans les mauves et dans les trèfles de ce petit enclos, au bourdonnement de ces milliers d'insectes dans mes oreilles, au souffle de cette foule de petites fleurs invisibles du printemps dans les mousses, je sens des frissons de vie et de mort dans tout mon corps..., comme si mon père, ma mère, mes sœurs, et tous ceux, toutes celles que j'ai aimés se ranimaient et palpitaient sous l'herbe dans cette terre, pour me reconnaitre et m'attirer dans leur sein. Oh! qui est-ce qui n'aimerait pas une terre où l'on a déposé son trésor...? » (Lamartine, *le Tailleur de pierre de Saint-Point*, p. 64-69, ch. IV.)

La science est la religion de l'avenir.

Brienon, 5 août 1876.

Imaginer une divinité capable de changer les lois éternelles du monde, c'est se servir de la toute-puissance de Dieu pour la détruire.

Par la découverte des lois de la nature, la science a rendu un service immense à l'idée religieuse. L'homme de science qui vit en face d'un ordre de choses immuable; qui, dans ses expériences, s'appuie toujours sur l'idée de cet ordre immuable, son point de départ et sa foi, l'homme de science est l'être le plus religieux qui ait jamais paru dans l'humanité. Les philosophes et les savants agitent gravement la question de la religion de l'avenir. Cette religion est née. Il ne faut pas voir la naissance des religions à travers les poètes comme l'auteur du *Génie du Christianisme*. Entrez dans ce laboratoire où un homme fait des recherches de chimie ou de physique sous les yeux de ses élèves, voilà le temple, le prêtre et les disciples.

L'homme de science est l'homme vraiment religieux, puisqu'en tout il ne voit que le côté éternel des choses. Avec les lois qui règlent le monde, montrez les lois non moins immuables qui gouvernent toutes les parties de l'intelligence humaine, et vous aurez fondé dans ses grandes lignes la religion de l'avenir.

Mot de Sainte-Beuve sur le même sujet.

12 novembre 1866.

Je causais hier soir avec M. Guillaume Guizot, qui me racontait une de ses conversations avec Sainte-

Beuve. Ce dernier termina une attaque virulente contre les croyances de M. G. Guizot par cette péroraison :

« Je ne le verrai pas, mais je vois et prédis un avenir » dans lequel les lois de la physiologie seront trans- » formées en lois sociales et inaugureront dans le » monde le règne de l'harmonie universelle.

» Un Constantin du matérialisme fera cette révolu- » tion; mais à la place d'une croix, il fera briller sur » son labarum un scalpel. »

M. G. Guizot me rappelait également ce mot de Joubert sur Châteaubriand : « Il n'écrit que pour les » autres et ne vit que pour lui. »

Il faut se faire une idée de la création non d'après l'activité humaine, mais d'après les procédés connus de la nature; et encore l'homme ne crée rien, il transforme.

Saint-Julien, 2 janvier 1879.

Si nous ne voulons pas nous égarer dans nos explications de l'origine des choses, il faut considérer, non comme nous faisons, mais comme nous sommes faits. La création passe à travers nous pour se continuer dans nos œuvres; elle ne commence pas à nous. Nous ne faisons que refléter dans notre production les procédés employés sous nos yeux par la nature, procédés connus ou inconnus pour nous. Il ne faut pas conclure des procédés dont nous nous servons, aux procédés de la nature; ce serait renverser tout ordre et intervertir les rôles. Il faut au contraire partir de l'observation des procédés naturels, pour reconnaître dans les nôtres un simple reflet de ceux-ci. Ce qui nous égare encore dans notre assimilation perpétuelle avec les procédés que nous assignons à l'origine de l'univers et ce que

nous croyons reconnaître à l'origine de nos œuvres, c'est l'importance exagérée que nous attribuons à notre action. Nous ne tirons rien de nous, nous ne faisons qu'emprunter à la nature pour agir sur la nature. Si nous ne tirons rien de nous, si nous ne sommes jamais sans lien avec la nature qui s'écoule en nous pour nous communiquer sa vie, il ne nous est plus possible d'imaginer une entité placée solitairement et isolément à l'origine du monde, isolée de lui dans le cours de sa durée, puisque nous ne trouvons nulle part, ni ailleurs, ni en nous, comme nous l'avons cru par erreur, le modèle et le type d'une telle entité. La solution du problème de l'origine des idées, en nous montrant que toutes nos idées viennent du milieu externe et se combinent sous l'influence des circonstances extérieures, a les conséquences les plus étendues, on le voit, en matière philosophique. En nous éclairant sur notre rôle, et en réduisant ce rôle à ses proportions naturelles, elle nous permet de déterminer le rôle de la création dans l'univers.

La sanction des actes est dans leurs conséquences naturelles. Comment il faut envisager les malheurs immérités.

Paris, 17 novembre 1878.

L'idée fondamentale et maîtresse de ces observations c'est qu'étant donné un phénomène intellectuel, rien des éléments qui le composent ne peut échapper à notre analyse, et que si nous le connaissons ainsi dans tous ses éléments constitutifs, nous savons tout ce que nous pouvons saisir, et la science ainsi obtenue nous donne la raison de tout ce que nous pouvons chercher. Il ne se glisse aucun élément inconnu, mystérieux,

imperceptible entre ces éléments obtenus par l'analyse et reconstitués par la synthèse.

On parle d'une sanction nécessaire, placée au delà du monde, au dehors des sanctions que la nature a établies. Mais on ne saurait soustraire les états mentaux à une seule de leurs conditions sans détruire ces états, comme on ne pourrait soustraire à une seule condition les états physiques sans altérer ou détruire l'organisme humain. Donc, tout vice, toute faute, tout crime dans l'ordre moral, n'est que la désorganisation ou la suppression des conditions d'existence des phénomènes moraux. Violez les lois de l'hygiène, le corps souffre; violez les lois de la morale, l'intelligence souffre. Il n'y a pas d'exception à cette règle, et nous analyserons toutes les conditions des principaux états moraux pour bien indiquer qu'un vice ou qu'un crime correspond à la suppression d'une ou plusieurs de ces conditions. Chez celui qui commet la faute, la souffrance apparaît immédiatement, ou du moins la suppression du plaisir ou du bonheur attachés à certains états mentaux.

Mais, dit-on, une catastrophe peut se produire qui nous accable dans l'ordre moral, sans que notre intelligence ou notre volonté puisse agir en rien sur les circonstances qui ont amené cette catastrophe. Cette observation est très juste. Mais ce serait lui donner une portée qu'elle ne saurait avoir si l'on voulait infirmer avec elle les conclusions exposées plus haut.

D'abord, les catastrophes menacent l'organisme physique comme l'organisme moral, et nous n'imaginons pas pour ces cas que nos règles d'hygiène et notre science n'a pu prévenir, nous n'imaginons pas des biens à venir où l'organisme physique recevra des réparations dans une vie nouvelle. En outre, cela prouve-t-il que la science, la prévoyance, la sobriété ne sont pas des vertus qui trouvent dans leurs effets leur récompense immédiate? Enfin, nous avons exposé précédemment quel sens et quelle portée il faut attribuer aux catastrophes dans l'ordre moral et dans l'ordre physique. Nous avons vu que nous ne devons pas donner à notre personnalité une importance qu'elle n'a pas. Quand, usant du pouvoir et de l'intelligence qui nous sont départis, nous avons tout fait pour éviter une catastrophe, de même que nous avons obéi aux lois de la nature en faisant tout pour nous y soustraire, de même encore nous obéissons à ces lois; nous les respectons et nous les aimons, quand nous voyons leur accomplissement dans une catastrophe inévitable. Notre moi n'est pas soustrait à l'action des lois de la nature, et puisque tout nous montre qu'il n'y est pas soustrait, nous devons enfermer nos désirs dans un cercle légitime, juste, naturel, et ne pas souhaiter que l'inévitable ne s'accomplisse pas. Nous devons préférer l'univers à nous-mêmes, ou plutôt nous devons voir l'univers au-dessus de nous-mêmes et nous aimer dans l'univers qui nous maintient ou nous supprime selon ses lois.

De la vie future.

Saint-Julien, 15 septembre 1877.

Ceux qui définissent les félicités ou les peines qui nous attendent après la mort, peuplent l'éternité de leurs créations. Ils recherchent et ils entourent d'un culte leur personnalité au delà de ce monde. Dans l'ordre éternel, ils ne voient qu'eux. Cette conception est très élevée. Elle dénote une ambition supérieure

chez ceux qui promettent l'éternité à la personne et n'hésitent pas à faire le sacrifice de jouissances terrestres pour les biens éternels. Une pareille conception toutefois ne doit pas être comparée à l'état d'une intelligence affirmant que l'éternité sera pour elle *ce que l'éternité doit être,* déclarant que les lois nécessaires s'accomplissent. Elle s'abandonne avec une confiance entière, une soumission absolue à l'ordre éternel. Elle sait avec certitude que l'ordre éternel disposera des éléments de notre être; elle oublie les éléments, pour ne voir que l'ordre. Elle loue, elle achève cet ordre dès maintenant dans ce qui est, sans prétendre substituer ses créations imaginaires aux créations de l'ordre réel. La seule chose qu'elle ne puisse révoquer en doute, c'est ce que cet ordre s'appliquera à tous les éléments dans toute l'éternité. Il lui suffit donc de contempler pour le présent comme pour l'avenir cet ordre qu'elle aperçoit, dont elle ne peut douter, et qui seul est capable, bien mieux que le culte de notre personnalité, de remplir nos désirs infinis.

Même sujet.

Saint-Julien, 15 novembre 1878.

Notre civilisation n'est encore que l'enfance de l'humanité. La croyance à une vie future constituée par l'immortalité décernée à la personne humaine, et plus tard un système de peines et de récompenses qui semblent empruntées au code pénal et aux distributions de prix des différents peuples, cette croyance conserve encore un grand nombre d'adeptes. Ceux dont la croyance est ébranlée se contentent d'ignorer ou de

douter, presque personne ne nie résolûment des vues qui transportent par delà le tombeau et font entrer dans le système scientifique de l'univers une immortalité spéciale pour l'âme spéciale du personnage humain avec tout un cortège de cérémonies et de supplices qui font de la vie future une succursale de la place de Grève et de la galerie du Louvre avec ses pompes royales. Personne à peine ne voit dans la vie et dans la mort ce qui s'y trouve, les éléments de l'univers rassemblés ou séparés selon des lois simples, précises et éternelles. Un mouvement est associé à tous les éléments autres que le mouvement, perçus par nos sens, comme le mouvement, et tant qu'il dure, la vie existe pour les éléments ainsi enveloppés dans ce mouvement; telle est la vie. Mais ce mouvement s'épuise ou plutôt il est dominé par d'autres mouvements qui s'emparent à leur tour, et dans des directions différentes, des particules réunies par le premier mouvement; telle est la mort. La vie est le résultat d'une impulsion initiale, transmise dans le germe, comme le mouvement d'un boulet qui traverse l'espace est le résultat d'une impulsion étrangère dont l'effet se fait sentir pour animer le boulet d'une vie propre, jusqu'à ce que d'autres forces ou mouvements agissant dans un sens opposé, s'emparent à leur tour du boulet et le ramènent à un autre état. Les organismes, l'homme, son intelligence, tout ce qui le compose est soumis aux lois de la mécanique céleste. Ce n'est pas une humiliation pour l'intelligence d'être gouvernée par les lois qui règlent tout l'univers. Ces lois fonctionnent sans cesse sous nos yeux, elles ne permettent à notre imagination aucun écart, elles font envisager à notre esprit la vie et la mort sous leurs aspects graves, harmonieux

et consolants. Nos sens constatent que jamais une particule de mouvement ou de matière ne se perd et qu'elle a toujours un office, que la matière est toujours engagée dans des combinaisons nouvelles. Rassurons-nous donc : la mort n'est qu'un passage, un passage qui nous conduit non vers des lieux tout peuplés encore des misères et des petites œuvres de l'homme, mais vers des grandeurs dont aucun regard humain n'a pu apercevoir la limite, puisqu'elles se confondent avec l'univers, avec ses lois éternelles, avec son ordre immuable. Le contact de l'homme avec ces vérités constatées à chaque instant par nos yeux, est plus fortifiant pour l'intelligence dans laquelle elles déposent leur gravité, leurs splendeurs et leur immutabilité, que l'habitude de se nourrir d'inventions chimériques et enfantines. Nous sommes les membres de l'univers. Cela est plus noble que d'appartenir à une société de bienheureux ou de damnés qui ne défigurent pas seulement la vie à venir, mais qui dégradent, puisqu'on en fait le prolongement de notre vie actuelle, l'humanité elle-même.

Même sujet.

Saint-Julien, 30 décembre 1877.

Celui qui souhaite pour lui et les siens la conservation de la personnalité au delà du tombeau, ne s'est pas élevé jusqu'à l'intelligence et à l'amour de l'ordre éternel de l'univers. Quand on voit l'infini, on comprend que tout sort de lui et que tout y rentre. Son règne est assuré au-dessus des désirs que suggère le sentiment de la personnalité. Le bien, c'est de mettre notre personne au service de l'ordre général de l'univers, et de consentir, avec notre intelligence, à un anéantissement nécessaire dans l'infini. Pourvu que les lois générales s'accomplissent, tout est bien. Ne souhaitons rien en dehors d'elles-mêmes, rien qui soit une suggestion de l'intérêt personnel subordonnant à lui-même l'ordre infini de l'univers. Aimons-nous nous mêmes, aimons nos proches et nos amis d'un amour qui nous fasse souhaiter pour eux et pour nous une intelligence capable de comprendre l'éternel et de se conformer, même jusqu'à l'abdication de la personnalité, aux règles immuables de l'univers. Ce qui importe pour nous et pour eux, ce n'est pas le triomphe de la personnalité. L'ordre éternel du monde subsiste, il est; notre gloire, notre bien, consistent à ne rien voir, sinon qu'il est; à ne rien désirer, sinon qu'il soit. Par là nous habitons dans l'infini, nous nous associons à lui; ce qui nous survient, c'est ce qui est nécessaire, c'est ce qui devait arriver, et nous comprenons le nécessaire quand nous apercevons l'enchaînement d'un phénomène avec toute la suite des phénomènes du monde.

Il faut s'élever sans cesse au-dessus du niveau de la personnalité, pour comprendre l'ordre général et les liens qui rattachent la personnalité à l'ordre. Après avoir vu ces liens, on sent, avant tout, l'ordre et l'accomplissement des lois de la personnalité dans l'accomplissement des lois générales du monde.

— Après avoir personnifié les forces de la nature, l'imagination poursuit son œuvre en créant le culte par lequel elle les célèbre. Du moment que ces forces sont conçues comme des personnes réelles, l'idée de la personne supérieure peut amener l'idée, en vertu de l'association préétablie, des hommages, des hon-

neurs qu'on rend aux êtres les plus forts et les plus élevés. Tout le culte repose sur des associations de cette nature.

..... « L'homme coupable, qui était troublé par le sentiment de son crime, et regardait la divinité comme ennemie, crut ne pouvoir l'apaiser par les victimes ordinaires. Il fallut verser le sang humain avec celui des bêtes. » (Bossuet, *Histoire universelle,* p. 182.)

Nous sommes une manifestation de l'infini.

Cannes, 13 novembre 1880.

Enfin, dans tous nos actes et dans toutes nos pensées, à l'idée de notre personnalité qui agit, s'ajoute l'idée que cette personnalité renferme une parcelle de la force de l'univers, dont nous ne sommes que l'émanation. Nous ne sommes que l'une des voies et l'un des organes par lesquels se manifeste l'univers infini, dont nous sommes une partie. Le sentiment de notre personnalité se trouve comme agrandi de toute l'idée de l'infini.

Même sujet (fragment de lettre ?).

Brienon, 28 août 1878.

J'ai, depuis quelque temps, une tendance à prendre l'infini pour unité de longueur. Par infini, j'entends ces espaces sans bornes de l'univers tels que l'observation nous les montre. A cette mesure de l'immensité tout parait petit. Je ne retrouve quelque grandeur dans les événements et dans les êtres qui passent sous nos yeux, que parce qu'ils manifestent et constituent cette

immensité. On éprouve alors une sorte de dégoût pour ce qui est artificiel, factice, contraire à la vérité, pour ce qui cache ou déguise la nature, parce que, perdus dans la petitesse de ces sortes de choses, nous n'apercevons plus le lien qui les rattache aux espaces sans bornes.

Un grand nombre de lectures me fatiguent. Je me demande tout de suite quel est le lien de ces phrases ou ce qu'elles expriment avec la nature sans bornes, et je n'aperçois pas ce lien. Je ne trouve le repos, la paix que dans l'observation des choses elles-mêmes, telles que le milieu nous les offre, parce que je ne les observe que pour saisir leur rapport avec le tout, et qu'alors seulement elles m'apparaissent comme le manifestant. Vous voyez l'état de mon esprit et quel souci je promène à travers les lieux où les circonstances me placent. Je recherche ce qui ne m'empêche pas d'apercevoir l'univers entier ou, si vous voulez, ce qui me manifeste son immensité. Cette recherche m'attache singulièrement à tout ce qui, dans tous les temps, a été considéré comme sincère, naturel, vrai et bon, et ne me laisse qu'un sentiment d'ennui pour le reste.

La prédominance de la personnalité peut conduire l'homme à se croire Dieu lui-même.

Saint-Julien, 31 mai 1878.

Cette même imagination qui porte les hommes à diviniser la personne d'un de leurs semblables, ne peut-elle pas conduire quelques-uns d'entre eux à se regarder eux-mêmes, de bonne foi, comme des dieux? L'aliéné, chez qui la prédominance du moi est déter-

minée par la rupture de l'équilibre mental, croit souvent qu'il est Dieu. Alexandre et César étaient sans doute sincères quand, rattachant leur vie à une origine céleste, ils prétendaient descendre, l'un d'Hercule, et l'autre de Vénus.

Petitesse et grandeur de l'homme. De quoi dépend le bonheur.

Brienon, 8 novembre 1871.

S'il ne sentait pas que sa personne n'est que le vase choisi pour renfermer, pendant un temps limité, une parcelle de la vie éternelle, et servir ainsi, sous cette forme qui retient un instant l'infini, à l'accomplissement des lois du monde, l'homme verrait son rôle singulièrement réduit par la pensée de sa petitesse. Mais l'homme contient la vie infinie, et il sert à la manifester comme à la développer à travers les temps. C'est la notion par laquelle il faut sans cesse faire dominer toutes les autres. Là où l'on dit habituellement : *justice, vérité,* il faut dire aussi *fatalité*. Déterminer la direction selon laquelle marche le monde, voilà la science et la vérité; travailler à assurer par ses actes la direction trouvée par la science, voilà la justice, et c'est aussi le plus grand bien auquel l'homme puisse aspirer; entraver cette marche, ne pas la comprendre, voilà l'injustice, voilà l'erreur, et c'est aussi le domaine de la souffrance, domaine gouverné, comme l'autre, par la fatalité.

Tout a sa place marquée par les lois nécessaires du monde. Cette notion apprend à chacun la résignation, puisque chacun, quel que soit son rôle, se reconnait et se sent comme l'instrument des lois éternelles. Le

bonheur est proportionné : 1° au degré de conformité des actes d'un être avec la marche du monde; 2° à la place, plus ou moins élevée, occupée par cet être.

Cette règle assure le progrès en même temps que l'ordre : le progrès, puisque celui dont le rôle est plus complexe et plus élevé est aussi le plus heureux; l'ordre, puisque celui dont la place est obscure peut être plus heureux que celui dont la place est élevée, s'il réalise mieux que ce dernier la première condition, c'est à dire si sa fonction concorde mieux avec l'ordre général.

L'idée de l'infini est le trait distinctif de l'intelligence humaine. Sur quoi repose la consolation de la dernière heure.

Saint-Julien, 23 novembre 1872.

Quelles que soient les origines de l'homme, origines qui lui sont communes avec tous les autres êtres, l'homme est parvenu à l'idée de l'infini et il contient la pensée de l'éternité.

Cette pensée le marque d'une souveraine grandeur. Si la pensée de ses origines immédiates et de ses commencements est faite pour lui inspirer une juste humilité, la pensée des origines éternelles du monde lui communique une élévation légitime.

Les premiers âges de l'humanité n'ont pas connu ce développement intellectuel.

Ce qui distingue essentiellement l'homme de tous les autres êtres de la création, c'est ce sentiment, cette conscience de l'infini. Il cherche à se le figurer sans jamais pouvoir y parvenir, car il faudrait qu'il se dépouillât de sa nature.

Notre immortalité est proportionnelle à la mesure

dans laquelle nous avons contribué à augmenter dans le monde la somme du bien, du beau et du vrai. Mais le mal que nous avons causé reste aussi derrière nous sur cette terre où rien ne se perd, et ce triste legs est notre châtiment.

Notre immortalité rayonne dans nos œuvres morales, intellectuelles et physiques.

Le sage, dans l'avenir, trouvera des récompenses infinies dans la pensée qui l'enivrera à son lit de mort d'avoir augmenté le patrimoine moral de l'homme; absolument comme la pensée de laisser aux siens le patrimoine qui assure leur existence, est la consolation et la joie du père de famille qui s'en va dormir son dernier sommeil.

La pensée de nos rapports avec l'univers infini nous communique une force suffisante pour nous porter à tous les dévouements.

Paris, 17 novembre 1878.

Nous avons exposé précédemment l'analyse des cas dans lesquels l'homme se dévoue, se sacrifie, préfère une affection à une autre, se place au-dessus des catastrophes physiques et morales qui le frappent. La vérité est que le mouvement attractif dégagé par le cours général des choses, par le mouvement même de l'univers considéré dans l'enchaînement infini de ses phénomènes, agit sur nous avec plus de force que le mouvement attractif dégagé par les phénomènes, les états et les individus particuliers. Si nous nous maintenons dans une disposition telle que nos sens puissent toujours percevoir ce mouvement général du monde, que notre intelligence puisse toujours avoir présent, après l'avoir localisé, le spectacle des rapports établis

dans l'univers tout entier, nous ne pourrons pas être atteints par la catastrophe frappant notre personne, puisque nous nous trouverons associés, à l'instant même de notre mort, de notre effondrement moral, au mouvement qui le produit et qui nous emporte dans la masse de l'univers. D'ailleurs, tous ces mouvements s'enchaînent et s'harmonisent les uns avec les autres comme ceux qui régissent le monde sidéral.

— Il est inutile de spéculer pour savoir si la vie est un bien, la douleur un mal, si le dévouement est encore une forme de l'intérêt personnel. Une analyse courte, suivie de synthèse, nous donne, sur toutes les questions que nous pouvons nous poser, une solution parfaite, ne laissant rien à souhaiter à la raison. Si nous discutons, c'est que nous ne sommes pas encore en mesure de procéder à des analyses complètes. Ce qui corrige la vanité de ces discussions, c'est qu'elles peuvent contenir quelques ébauches d'analyse.

L'esprit est immortel.

Versailles, 7 novembre 1874.

L'esprit nous apparaît comme indestructible. La notion du moi, indissolublement liée à celle d'esprit, implique l'idée d'un moi indestructible comme l'esprit constitutif du moi. L'âme ne devient pas immortelle, par cette raison qu'elle existe dans l'homme; mais comme l'homme a conscience de son âme, il a conscience aussi de l'immortalité de l'esprit et de l'immortalité propre à l'esprit qui l'anime.

Rien n'est éternel que le changement et ses lois.

Rambouillet, 15 janvier 1874.

Au bout des heures, des jours ou des années qui composent la vie, allons-nous trouver le repos dans la fin de l'existence? Non; nous sommes condamnés à l'éternité; les particules de notre être vont se diviser, mais elles vont rentrer dans les combinaisons du monde; elles vont servir à former encore des joies et des douleurs. Cependant, ces joies et ces douleurs passeront encore, et si nous considérons les choses dans toute leur étendue, il nous faut reconnaître qu'il n'y a qu'une chose vraie et durable d'une manière absolue : c'est l'essence immortelle, dont notre être et tous les êtres sont faits; ce sont les lois immuables et sublimes qui gouvernent les choses, c'est l'éternité même qui domine tous les changements et se compose de toutes les variations et de toutes les transformations. C'est le changement incessant qui produit l'éternité. L'éternité n'est pas contradictoire avec le changement; l'un implique l'autre.

Idée de l'éternité.

Saint-Julien, 12 juillet 1877.

Monde — ce que découvre notre perception.

Éternité — ce qu'elle ne peut nier. Le dernier flot que nous voyons à l'horizon, quand nous regardons la mer, n'est pas la limite de la mer, parce qu'une expérience, qui ne s'est jamais démentie, nous a toujours montré, quand nous nous sommes avancés, derrière ce flot un autre flot. Si nous regardons les phénomènes de l'univers, nous ne pouvons pas concevoir un phénomène qui les limite; voilà l'idée d'éternité.

De la mort.

Saint-Julien, 20 novembre 1877.

La mort est un sujet d'épouvante, parce que nous regardons l'être détruit avec l'image de ce même être vivant dans les yeux. L'horreur ressentie nous inspire des conceptions dans lesquelles la suppression de la mort nous apparaît comme le bien idéal. Réformons au contraire notre jugement, débarrassons-nous de l'obsession des images de la vie, si nous voulons comprendre la mort; contemplons celle-ci avec un regard où la mort seule, avec ce qui la précède immédiatement et la suit, mettra son empreinte; le trouble de notre intelligence et ses révoltes s'apaiseront.

Même sujet.

Saint-Julien, 31 décembre 1877.

La mort est un sommeil sans rêves.

« La séparation par la mort n'est jamais complète. »

Saint-Julien, 21 décembre 1878.

La séparation par la mort n'est jamais complète; on ne se sépare pas plus de ceux qu'on a aimés, quand ils disparaissent, qu'on ne se sépare de son passé, tant ils

sont intimement mêlés à nos souvenirs, à toutes nos joies, qu'ils ont doublées; à tous nos chagrins, qu'ils ont adoucis. Nous continuons à marcher en avant sans être accompagnés par eux, mais notre vie ne forme point plusieurs parts, et tout ce que nous ferons et nous ressentirons ira s'associer intimement encore à leur souvenir.

FIN DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES A LA MORALE

Pages

Rapports de la morale avec les autres sciences 1
Le moraliste doit avoir éprouvé toutes les émotions................ 2
L'intelligence et la sensibilité sont parallèles.......... .... id.
Mais la réflexion doit toujours maîtriser le sentiment 3
L'imagination fait obstacle aux progrès de la morale............... 5
De l'application des mathématiques aux sciences morales........... 6
La science morale n'est qu'à ses débuts.......................... 8
Les faits moraux sont soumis à un déterminisme rigoureux .... id.
La morale est un art qui peut devenir une science 9
Comme les sciences physiques, la science morale donne à l'homme le pouvoir d'agir sur les phénomènes......................... 10
La science produit l'apaisement dans le monde moral.............. 12
La certitude morale doit avoir été éprouvée dans la pratique........ 13

CHAPITRE II

PRINCIPES PSYCHOLOGIQUES DE L'ACTIVITÉ MORALE

§ Ier. — *Plaisir et douleur.*

De la tendance vers le bonheur; son origine 15
Le plaisir résulte de l'intensité et de l'harmonie des mouvements vitaux. — Les plaisirs les plus élevés sont des plaisirs sociaux 16
Même sujet 20
Action de l'intelligence sur le sentiment 21
L'intensité des douleurs en raison directe de celle des plaisirs....... 22
Du suicide.. id.
Utilité de la douleur.. id.

Pages

La raison doit dominer le sentiment ... 23
Causes de la souffrance et moyens de la dominer. Principe de la sagesse antique : rester d'accord avec la nature ... 25

§ II. — *Attraction et répulsion.*

La répulsion et l'attraction sont des mouvements de même nature bien qu'en sens inverse ... 28
Liaison étroite du plaisir et de l'attraction, de la douleur et de la répulsion ... 33
Plaisirs dus à des associations ... 34
Le plaisir et la douleur sont des idées; quelles idées ... 35
Localisation du plaisir et de la douleur. Idée de la douleur d'autrui. 37
Même sujet ... *id.*
Le plaisir et le mouvement; tout mouvement vient du dehors ... 38
Les circonstances associent et dissocient les émotions qui entrent dans la composition du moi sentant. — L'amour paternel repose sur des impressions sensibles ... 39
Nos sentiments sont ce que nous sommes ... 40
L'analyse appliquée aux émotions ne les empêche pas d'être perceptibles, comme des touts réels. — Du besoin dans son rapport avec la sensation et l'émotion ... 42
Le milieu, qui détermine nos tendances ou besoins, est cause de leurs variations. Limites de ces variations ... 45
Distinction entre le mal et la peine. Études sur les attractions et répulsions qui forment les liens sociaux. — La douleur n'est pas une connaissance, c'est une impulsion ... 46
Effets de la comparaison sur les impressions de plaisir et de douleur. Des degrés du bien. Du progrès de la moralité. Changement apparent du bien en mal ... 54

§ III. — *Rôle du mouvement dans les phénomènes de volonté.*

La liberté n'est que l'emploi de forces accumulées dans l'organisme. 61
Les mouvements organiques viennent eux-mêmes du dehors ... 62
Analyse de l'idée *d'autrui;* ses rapports avec l'idée du *moi;* la sympathie fondée sur l'amour de soi. Le devoir est un plaisir d'ordre supérieur ... 64
Ce qu'il y a de nouveau dans ces études : rôle du mouvement, exemples de la fatigue, du serrement de main, du baiser, etc ... 67
Analyse de divers sentiments. Les volitions dans l'homme se réduisent à un système de forces ... 71
Le temps se ramène au mouvement. — De la sympathie comme d'un mouvement nécessaire, d'un devoir ... 74
Concordance de ces vues avec celles d'un autre auteur ... 82
Il y a des attractions douloureuses; lesquelles? — De l'intensité du sentiment chez les hommes assemblés ... 83

Pages

Force croissante de la sympathie dans l'humanité. — De l'attraction et de la répulsion comme antérieures au plaisir et à la douleur... 91
Exemple confirmant la loi précédemment posée. De la faim et de ses effets. — De la jalousie et de l'envie. — Caractère relatif de toute perception ... 97
Des mouvements attractifs et répulsifs ... 101
De l'erreur et de la faute comme d'une exception. — Définition du bien. Analyse des émotions sympathiques ... 105
Solidarité des vices et des vertus ... 111
De la parole intérieure. — De la prévision ... 112
De la liberté. — Déterminisme des idées-forces. « Libre arbitre, divinité verbale. » ... 113
La liberté et le mécanisme ... 115
Du remords. Du désir ... 116
Nouvelle analyse du désir ... 119
Le bien, idée ou impulsion supérieure. De la conscience et de son développement dans la race ... 122
De la liberté, elle est liée à des idées déterminantes. Elle ne crée et ne supprime rien ... 124
Réaction du moral et du physique. Hiérarchie des diverses classes de phénomènes dans l'animal et dans l'homme ... 126
Degrés de la liberté. Leurs rapports avec la bonté des actes. L'erreur tire sa puissance de la part de vérité qu'elle contient ... 127
La liberté apparaît dans le monde avec l'homme. — Accord du devoir et de l'intérêt ... 130
Du libre arbitre; sa liaison avec les autres phénomènes cosmiques.. 131
Le devoir est le caractère irrésistible de certaines impulsions. — De la faute et de l'erreur. — Explication de la prédominance du moral sur le physique ... 134

CHAPITRE III

ÉLÉMENTS DE LA MORALE OU MORALE GÉNÉRALE

§ Ier. — *De l'obligation morale.*

La science suffit à fonder la morale ... 143
Le libre arbitre est un miracle incompatible avec les lois du monde. 144
Le devoir est une forme de la nécessité. — De la sympathie ... 145
Il ne faut pas considérer les phénomènes dans leur rapport avec le moi, mais dans leur rapport avec les lois de l'univers. — Le caractère, produit du milieu ... 147
Analyse de l'idée de vertu. — De la douleur. — Les populations rurales, réservoir de forces pour les nations ... 151
Sentiments moraux ... 153
De l'erreur et de la faute ... 154

Pages
Origine empirique des principes premiers. — Du mal moral comme d'un effet des lois nécessaires 155
Le mal est une violation non des lois de la nature mais des lois de la nature humaine 156
Où est la perfection pour l'homme 157
Règle générale des actions .... id.
Effets considérables des mouvements délicats qui sont l'essence des phénomènes moraux 158
Même sujet. — Contre l'anthropomorphisme 160
De la prévision des actes humains. — Que la méchanceté dérive de la souffrance et la bonté du bonheur.— Du mérite et du démérite. 167
Conformer ses actes à l'ordre du monde porte avec soi sa récompense. 174
Il faut développer toutes les facultés à la fois 175
Même sujet. — Des mystiques .... id.
Le plaisir ne doit jamais aller au delà du besoin 176
C'est la poursuite du bien qui importe .... id.
Le moi se diminue en ne recherchant que lui-même 177
Idée d'une morale purement scientifique .... id.
Le mal n'est possible que par la méconnaissance de l'infini et de ses lois 178
Telle religion, telle politique; la science impersonnelle des lois de la nature assure le règne de la loi dans la société .... id.
De la « circulation intellectuelle » et de ses conditions 180
S'irriter, c'est cesser de comprendre 181
Encore de la circulation intellectuelle et de ses effets .... id.
De la douleur intellectuelle et de ses causes 182
Il faut vouloir ce que Dieu veut .... id.
La sensation doit être non supprimée, mais dominée et transformée en volonté 183
Même sujet 184
Il faut savoir choisir, suivant les cas, entre la lutte et la résignation. — Dangers de l'impatience .... id.
On ne peut changer tous les hommes; se résigner à les laisser tels qu'ils sont. — Vide du cœur. — Résignation 185
Pourquoi le travail console. — Harmonie du monde. Sa contemplation donne la paix .... id.
La douleur n'accable que ceux qui n'ont pas subordonné leur personnalité à l'infini 188
La pensée de l'infini réduit à leur valeur nos souffrances et nos joies. Un seul vrai bien, la satisfaction de la conscience 189
L'idée de l'infini, consolation suprême 190
C'est en servant la volonté de l'univers que l'homme exerce le mieux sa liberté 191
Nul n'a droit au bonheur. Le monde ne peut être mal fait 192
De l'ordre général 193
De la joie du sacrifice 194
Résolutions morales 195

Pages
Il faut se conformer à la volonté de l'univers 196
L'idée du devoir et celle de la nécessité s'allient .... id.
L'obéissance aux lois de l'univers condition de tout repos 197
Chaque état de l'esprit se lie à ses conditions et à ses suites; quand la contemplation se fixe sur l'un de ces états, irritation, désespoir, etc. id.
L'idée d'infini favorise au plus haut point l'activité de la pensée, et par suite peut remplir à elle seule le vide de l'intelligence, quand ses excitants habituels lui font défaut 198
Même point de vue 199
Tous les actes se rattachent au bien de l'univers, comme toutes les pensées à la vérité ou à la cause suprême 200
La genèse des sentiments sympathiques doit être recherchée .... id.
Il faut prendre garde de confondre les services rendus avec espoir de retour et les actes désintéressés 201
Nous nous cherchons et nous nous trouvons en autrui 202
La sympathie augmente la joie et diminue la douleur .... id.
La sympathie repose sur une induction ou, en d'autres termes, sur une association d'idées 203
De l'amour 205
C'est la communion des idées qui fait l'amour véritable : sans cela l'amour n'est que la rencontre de deux égoïsmes simultanés 206
L'amour dans le mariage .... id.
Aimer en Dieu 207
Même sujet 208
De la fidélité .... id.
L'infini dans l'amour 209
Dévouement à la famille, à la patrie; comment il est possible .... id.
De l'amour désintéressé; son principe psychologique 211
Il faut aimer tous les êtres 213
La sympathie est le fondement de la justice .... id.
Où se trouve la limite de la liberté 214
Même sujet 215
L'existence du mal n'est pas un démenti donné à la justice 216
Nous ramenons la suite des phénomènes moraux aux types de consécution fournis par les phénomènes physiques. — De la sympathie et de la justice .... id.
Sympathie et justice : leurs rapports 220
La justice est la sympathie associée à l'idée de l'égalité 221
Même sujet 222
Comment naît l'illusion d'une justice transcendante. Utilité des religions comme disciplines morales .... id.
De la justice comme de l'une des lois de l'univers 230
La justice progresse. — Les moyens doivent être conformes à la justice aussi bien que le but 233
La volonté juste est l'expression d'une nécessité naturelle. Comment on finit par aimer la justice. — Elle est une utilité d'un ordre supérieur .... id.

CHAPITRE IV

APPLICATIONS SOCIALES

Pages

Origine de la propriété. L'occupation et le travail 237
Même sujet .... id.
Même sujet. Part de l'occupation, part du travail 239
Le travail n'est pas une punition 240
Parts respectives de l'État et de l'individu. — De la justice sociale .. 241
Du droit 242
Méthode des théories politiques 243
Du remords. — De la répression dans l'éducation .... id.
De la contrainte 248
Le devoir et le droit, formes de mouvements .... id.
Les peines et les récompenses éternelles, fausses idées, presque monstrueuses. Vraie notion de la justice 249
Distinction entre le bien en général et la récompense 250
Vraie idée de la peine et de la récompense morales .... id.
Théorie de la contrainte et du châtiment dans l'éducation et le système pénal 251
De l'emploi du plaisir et de la douleur dans l'éducation 257
Il faut discerner entre les malades et les pervers. — De la statistique. 265
Recherches statistiques minutieuses, nécessaires aujourd'hui à la science pénale 267

CHAPITRE V

SCIENCE SOCIALE

§ Ier. — *Vie des Sociétés.*

La société est un système de forces 269
Les faits sociaux sont soumis au déterminisme; ils se ramènent à un petit nombre de faits élémentaires .... id.
La patrie 270
Le progrès, résultat inévitable de la lutte pour l'existence dans l'évolution sociale. Dissolution qui suit la période d'équilibre 271
Le progrès, la décadence, effets de l'action du milieu .... id.
Formule morale de l'avenir : travailler au progrès de toute sa force dans chaque instant présent 272
Le progrès des uns est la décadence des autres; voir en tout les intérêts de l'univers 273
Le progrès dans l'ordre moral est dû à la délicatesse des impressions. — Le bien, le beau, impulsions correspondantes. — L'être et le néant 274
Comment l'humanité s'affranchit progressivement des influences extérieures 276

Pages

Le progrès consiste pour l'homme à acquérir des idées plus justes et en plus grand nombre 279
L'idéal s'éloigne à mesure qu'on marche pour s'en rapprocher. Toute création nouvelle résume les créations antérieures .... id.
Le progrès accentue les divergences primitives des différents groupes d'êtres 280
Les civilisations nouvelles développent les idées que les civilisations antérieures ont conçues, mais n'ont pu faire fructifier 281
La société est un être vivant; le gouvernement doit être l'expression du corps social qu'il régit, comme la volonté est l'expression de l'organisme individuel .... id.
De la vie dans l'organisme individuel et dans l'organisme social..... 283
Où est la conscience sociale ? 288
Même les forces destructives ont leur rôle dans le développement de l'univers .... id.
Le devoir des peuples est l'obéissance à leurs conditions supérieures d'existence 289
Des lois morales dans leur rapport avec les lois de la matière....... 290
Les intuitions de l'instinct ont en tout ordre et particulièrement dans les sciences morales précédé l'analyse; l'hypothèse est encore nécessaire à l'investigation expérimentale 292
La science ne peut sauver toujours les corps sociaux menacés mais elle seule y réussit quand cela est possible 295
De l'autorité dans l'organisme social .... id.
De l'autorité paternelle. Comparaison avec celle de la loi 297
L'observation spontanée de la justice rendrait le gouvernement inutile. Le gouvernement a sa raison d'être dans l'inégalité des esprits qui n'ont pas tous des notions exactes de la justice........ 302
La loi reconnaît le droit, elle ne le fait pas. Des droits politiques accordés aux femmes 303
Du bon sens 304
Le sentiment, plus fort que l'idée 305
De l'accord des institutions les unes avec les autres et avec les lieux où elles s'établissent .... id.
La constitution française 307
Avenir des classes ouvrières .... id.
La foi libérale philosophique aura son heure d'intolérance comme les dogmes religieux; la science positive fonde seule un libéralisme durable 308
La religion comme la science élève l'homme au-dessus des intérêts personnels et immédiats 310
Hiérarchie de phénomènes nécessaires dans l'homme .... id.
Les peuples ne meurent pas 312
Même idée .... id.
L'expression « citoyen du monde » est fort inexacte 313
Les rapports internationaux appartiennent encore à l'état de barbarie. 314
Avenir de la Prusse .... id.

Pages
Périls qui menacent la France 315
La République ou la dictature 316

§ II. — *Devoirs de l'homme politique.*

A quoi se mesure l'importance de l'homme politique 317
Les grands politiques expriment et dirigent l'instinct populaire ..... *id.*
Du serment 318
Le député est libre de refuser le mandat de ses concitoyens; mais s'il l'accepte, il y doit rester fidèle ..... *id.*
Morale politique moderne; le ministre doit se retirer quand il n'est pas d'accord avec l'opinion 320
Il faut savoir au besoin résister à son parti sans faire cause commune avec ses adversaires 321
L'opinion publique n'a de valeur que si chacun travaille à se faire une opinion personnelle avant de s'enquérir de celle des autres. C'est surtout le devoir des hommes politiques 322
Portrait d'un courtisan de l'opinion 324
Des flatteurs du peuple 325
Du courage civil, de l'indépendance des opinions, mérites rares dans certaines démocraties. Le gouvernement est tombé ainsi en France aux mains d'une foule barbare (1871) 326
Dangers de la médiocrité; la démocratie y échappera peut-être plus facilement que le gouvernement de la bourgeoisie 327
Le parti « avancé » en 1871 329
La République ne peut se fonder que sur les bonnes mœurs des républicains 330
Même idée 332
Point de chimères! 333
Notre décadence passagère date de ce temps où ..... *id.*
Comme l'orateur dégage la note dominante de l'opinion dans une assemblée, le gouvernement doit dégager la note dominante de la volonté du pays 334
Les vrais conservateurs sont ceux qui ont la patience d'organiser la liberté qui fait vivre un pays 335
Règles générales de la politique ..... *id.*
Les moyens doivent être comme le but conforme à la justice. Point de violence 336
Des réformes profondes par des moyens modérés ..... *id.*
Il ne faut exclure personne des fonctions publiques. On prépare ainsi dans l'adversaire un allié 337
Des concessions que le pouvoir peut faire ..... *id.*
Aucun intérêt de parti ne doit être mis au-dessus de la morale 338
L'avenir est aux modérés 339
Programme politique général 340
Le bonheur du peuple n'est pas exclusivement dans le bien-être matériel 341

Pages
Il y a toujours quelque chose à faire pour son pays 342
Dans toute situation les devoirs généraux sont les mêmes 343
La lutte pour l'existence existe au sein des sociétés 344
Des aspirations des ouvriers et de la bourgeoisie ..... *id.*
Les Français ne sont point ingouvernables; il faut seulement que ceux qui aspirent à les gouverner aient une supériorité réelle 346
On n'entraîne un peuple qu'en lui proposant un but élevé, un intérêt supérieur, mais qui soient nouveaux l'un et l'autre 348
L'idéal doit s'adapter sans cesse à des conditions nouvelles. Rôle de la religion dans l'État moderne 349
Du Jury (fragment de discours) 350
De l'Internationale 355
Souveraineté de la loi; souveraineté de l'opinion; comment elles se concilient 357

CHAPITRE VI

L'INFINI — LA DESTINÉE

Du peuple Juif. De la religion et des phénomènes physiques qui lui donnent naissance 359
La morale chrétienne est sublime, mais elle reste anthropomorphique 362
Genèse psychologique du polythéisme et du monothéisme 363
La vraie religion est amour 365
Les anciens en avaient le pressentiment. Parenté de l'homme avec tous les êtres. Citation de Lamartine 366
La science est la religion de l'avenir 369
Mot de Sainte-Beuve sur le même sujet ..... *id.*
Il faut se faire une idée de la création non d'après l'activité humaine, mais d'après les procédés connus de la nature; et encore l'homme ne crée rien, il transforme 370
La sanction des actes est dans leurs conséquences naturelles. Comment il faut envisager les malheurs immérités 371
De la vie future 373
Même sujet 374
Même sujet 376
Nous sommes une manifestation de l'infini 378
Même sujet (fragment de lettre?) ..... *id.*
La prédominance de la personnalité peut conduire l'homme à se croire Dieu lui-même 379
Petitesse et grandeur de l'homme. De quoi dépend le bonheur 380
L'idée de l'infini est le trait distinctif de l'intelligence humaine. Sur quoi repose la consolation de la dernière heure 381
La pensée de nos rapports avec l'univers infini nous communique une force suffisante pour nous porter à tous les dévouements 382

Pages
L'esprit est immortel.. 383
Rien n'est éternel que le changement et ses lois.................. 384
Idée de l'éternité.. *id.*
De la mort.. 385
Même sujet.. *id.*
« La séparation par la mort n'est jamais complète. ».................. *id.*

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

8


COLUMBIA UNIVERSITY
0032146892